RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

UJLoG
UNIVERSITE JEAN LOROUGNON GUEDE

ANNÉE UNIVERSITAIRE
2025-2026
N° DORDRE :
D005/2026

THÈSE UNIQUE DE DOCTORAT

FORMATION DOCTORALE SCIENCES JURIDIQUES, ECONOMIQUES, SOCIALES ET HUMAINES

Mention : Histoire

Spécialité : Histoire des Politiques Economiques et Gouvernances.

SUJET :

LES UNIVERSITAIRES DANS LA VIE DES PARTIS POLITIQUES EN CÔTE D'IVOIRE : LE CAS DU FRONT POPULAIRE IVOIRIEN(FPI) (1990-2000)

Prénoms : Kouadio Anicet

NOM : KOFFI

JURY

M.KONÉ Issiaka, Professeur Titulaire en Sociologie des organisations, Enseignant chercheur à l'Université Jean LOROUGNON GUÉDÉ, **Président**

M.SRI Jean Jacques, Maître de Conférences en Histoire Contemporaine, Enseignant chercheur à Université Jean Lorougnon Guédé, **Directeur**

M.**ASSOUANGA Kouakou Laurent**, Maître de Conférences en Histoire Contemporaine, Enseignant chercheur à l'Université Félix HOUPHOUËT BOIGNY, **Rapporteur**

M.**BAMBA Ladji,** Maître de Conférences en Criminologie, Enseignant chercheur à l'Université Félix HOUPHOUËT BOIGNY, **Examinateur**

M. **KRA Adingra Magloire**, Maître de Conférences en Histoire Moderne et Contemporaine, Enseignant chercheur à l'Université Jean Lorougnon Guédé, **Examinateur**

Soutenue le 31 / 01 / 2026

LES UNIVERSITAIRES DANS LA VIE DES PARTIS POLITIQUES EN CÔTE D'IVOIRE : LE CAS DU FRONT POPULAIRE IVOIRIEN (FPI) (1990-2000).

À notre mère KOUADIO N’goran Anastasie

REMERCIEMENTS :

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cette thèse. Nous remercions tout particulièrement notre directeur de thèse, M. Jean-Jacques Seri, Maître de conférences, pour sa disponibilité, sa rigueur dans la conduite de ce projet et son esprit d'ouverture.

Nos remerciements s'adressent également aux membres du jury : M. Koné Issiaka, Professeur titulaire, M. Laurent Assouanga, Maître de conférences, M. Bamba Ladji Darel, Maître de conférences, et M. Adingra Kra, Maître de conférences.

Nous exprimons notre sincère reconnaissance au Professeur Kouamé Aka pour ses précieux conseils et orientations, qui ont été essentiels à l'élaboration de ce travail. Nous n'oublions pas les enseignants de notre UFR et du Département d'Histoire pour leur engagement indéfectible dans l'organisation des activités de l'école doctorale, et plus particulièrement les Docteurs Serge Koffi, Houphouët Komenan, Jean-Baptiste Seka et Didier Zadou Directeur de notre UFR.

Nous adressons également notre vive reconnaissance au Docteur N'goran Bangali pour ses conseils avisés et ses orientations judicieuses, sans lesquels cette thèse n'aurait pu être achevée, ainsi qu'au Docteur Alexis Déa pour avoir examiné et guidé ce travail.

Nous adressons une pensée particulière à notre famille, et notamment à notre père Séraphin Kouadio, à notre mère Anastasie Kouadio, ainsi qu'à nos oncles Benjamin Kouadio et Yao Alfred Kouadio, pour le soutien moral et matériel qu'ils nous ont apporté, contribuant de manière essentielle à l'achèvement de cette thèse.

Enfin, nous remercions nos amis, les Docteurs Justin Kouassi et Kouamé Bodouin, le doctorant ESSE Kangha, ainsi que Yannick Mel, professeur au lycée de Daloa, pour leurs précieux conseils, orientations et encouragements, qui ont été une source d'inspiration constante.

Nos remerciements s'adressent enfin à toutes les personnes qui ont bien voulu apporter leur concours dans le cadre de la collecte de nos données. Il s'agit du Ministre Bertin Kadet, des Professeurs Simon Pierre Ekanza, Firmin Krekre, Koudou Opadou, Jean noël Loucou et de M, Sangaré Issiaka, (Secrétaire Général du FPI, de 2019 à 2024).

ABREVIATIONS

ADA : Appui au Développement Autonome :

AGEECI : Association Générale des Elèves et Etudiants de Côte d'Ivoire.

ANCI : Archives Nationales de Côte-d'Ivoire.

ASCAD : Académie des Sciences des Arts, des cultures et des Diasporas Africaines.

BAD : Banque Africaine de Développement.

BDE : Bloc Démocratique Eburnéen

BEPC : Brevet d'Etudes du Premier Cycle.

BM *:* Banque Mondiale.

CAISTAB : Caisse Ivoirienne de Stabilisation des Produits Agricoles.

CDS : Courant pour la Démocratie et le Socialisme.

CE : Comité Electoral.

CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

CEFPI P : Cellule des Enseignants du Front Populaire Ivoirien.

CENAT : Commission Electorale Nationale.

CEPE : Certificat d'Etude Primaire et Elémentaire.

CERAP : Centre de Recherche et d'Action pour la Paix.

CNCC : Commission Nationale de Choix des Candidats.

CNCE : Commission Nationale des Campagnes Electorales.

CURDIPHE : Cellule Universitaire de Recherche et de Diffusion des Idées et Actions Politiques du Président Henri Konan Bédié.

CURF : Cellule Universitaire de Réflexion et de Formation Politique.

DEA : Diplôme d'Etudes Approfondies.

DESS : Diplôme d'Etudes Supérieurs Spécialisées.

DGCL : Direction Générale de Collectivités Locales.

EDICI : Entente des Indépendants de Côte d'Ivoire.

ENA : Ecole Nationale d'Administration.

ENS *:* Ecole Normale Supérieure.

FEANF : Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France.

FESCI : Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire.

FMI : Fonds Monétaire International.

FPI : Front Populaire Ivoirien.

GRTO : Groupe de Recherche en Tradition Orale.

INPHB : Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny.

JFPI : Jeunesse du Front Populaire Ivoirien.

LIDHO : Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme.

MEECI : Mouvement des Etudiants et Elèves de Côte d'Ivoire.

NDI : National Démocratic Institute.

OFFPI : Organisation des Femmes du Front Populaire Ivoirien.

PACOM : Projet d'Appui à la Conduite des Opérations Municipales.

PAEFP : Programmes d'Ajustement-éducation et Formation Professionnelle.

PAS : Programmes d'Ajustement Structurel.

PASA : Programmes d'Ajustement Structurel-secteur Agricole.

PASFI : Programmes d'Ajustement-Secteur Financier.

PASS : Programmes d'Ajustements Structurel et social.

PCCI : parti communiste de Côte-d'Ivoire.

PDCI : Parti Démocratique de Côte-d'Ivoire.

PDG-RDA : Parti Démocratique Guinéen du Rassemblement Démocratique Africain.

PDS : Parti pour le Développement Solidaire.

PHD : Philosophie Doctor.

PIT : Parti Ivoirien des Travailleurs.

PME : Petite et Moyenne Entreprise.

PMI : Petite et Moyenne Industrie.

PNS : Parti National Socialiste.

PPCI : Parti Progressiste de Côte d'Ivoire.

PRCI : Parti Républicain de Côte d'Ivoire.

PSD : Parti Social-Démocrate.

PSI : Parti Socialiste Ivoirien.

PUF : Presses Universitaires de France.

PUP : Parti de l'Unité Populaire.

RDA : Rassemblement Démocratique Africain.

RDR : Rassemblement des Républicains.

SENAFOF : Secrétariat National de la Formation Politique.

SFIO : Section Française de l'Internationale Ouvrière.

SND : Secrétariat National de Direction.

SNO : Secrétariat National à l'Organisation.

SYNABEFACI : Syndicat National des Banques et Assurances de Côte d'Ivoire.

SYNACSS-CI : Syndicat National des Cadres Supérieurs de la Santé de Côte d'Ivoire.

SYNARES : Syndicat National de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur.

UDICI : Union des Indépendants de Côte d'Ivoire.

UE : Union Européenne.

UFHB : Université Félix Houphouët-Boigny.

UFR : Unité de Formation et de Recherche.

UJLOG : Université Jean Lorougnon Guédé.

UNEECI : Union Nationale des Elèves et Etudiants de Côte d'Ivoire.

USD : Union des Sociaux-Démocrates.

SOMMAIRE

INTRODUCTION……8

PREMIERE PARTIE : CONTEXTE ET MOTIVATIONS DE L'ENGAGEMENT DES UNIVERSITAIRES DANS LA VIE DU FPI, 1990-1993……55

CHAPITREI-CONTEXTE LOINTAIN DE L'ENGAGEMENT DE CERTAINS UNIVERSITAIRES AU FPI……57

CHAPITRE II : LES FACTEURS IMMEDIATS DE L'ENGAGEMENT DES UNIVERSITAIRES AU FPI ……90

DEUXIEME PARTIE : MISE EN PLACE DES STRUCTURES D'ACTIVITES ET IMPLICATION DES UNIVERSITAIRES DANS LA VIE DU FPI : 1994-1998……133

CHAPITRE III LA MISE EN PLACE DES STRUCTURES D'ACTIVITE ET DE REFLEXION : UN TREMPLIN D'INTERVENTION DES UNIVERSITAIRES DANS LA VIE DU FPI……135

CHAPITRE IV : MATERIALISATION DE L'ACTION DES UNIVERSITAIRES AU FPI……...156

TROISIEME PARTIE : LES UNIVERSITAIRES :DE LA CONCEPTION DU PROGRAMME DE LA REFONDATION A L'EXERCICE DU POUVOIR D'ETAT 1999-2000……...……239

CHAPITRE V- LE PROJET DE SOCIETE ET LE PROGRAMME DE GOUVERNEMENT DU FPI : UNE EXPRESSION DES UNIVERSITAIRES DANS LA LIGNE DE CONDUITE ET L'ORIENTATION IDEOLOGIQUE DU FPI……...……241

CHAPITRE VI REFLEXION SUR LA PARTICIPATION DES UNIVERSITAIRES DANS LA VIE DU FPI……...268

CONCLUSION……..……312

INTRODUCTION

Depuis 1990, l'histoire politique de la Côte d'Ivoire est marquée par le retour au multipartisme avec l'émergence officielle de partis politiques d'opposition. En effet, selon Jean Noël Loucou : « en 1990, la Côte d'Ivoire comptait plus de quarante (40), partis politiques et une vingtaine d'autres attendaient encore leurs récépissés de déclaration de reconnaissance » (J. N Loucou, 1992, p.161). Toutefois, cette nouvelle donne vient bouleverser l'ordre ancien établi[1] avec l'affirmation officielle d'une nouvelle élite politique. Particulièrement, ce pluralisme politique a enrichi le paysage politique ivoirien, en faisant sortir de l'ombre plusieurs intellectuels[2] et dirigeants de partis politiques.

En fait, c'est précisément dans ce contexte que certains universitaires prennent l'initiative de s'impliquer sur le terrain de la contestation politique aux côtés de l'opposition (P.D. Kokora, 1999, p.165). Le Front Populaire Ivoirien (FPI), fréquemment considéré, à bon droit ou non, comme un mouvement populiste, suscite, dès sa reconnaissance officielle, l'adhésion fervente de nombreux intellectuels universitaires, tout comme d'autres formations d'opposition. Ces nouveaux acteurs politiques ivoiriens, ont joué un rôle primordial dans l'animation du FPI, et ce à tous les échelons. A ce propos Laurent Gbagbo indique :« dès la réinstauration du multipartisme, le Front Populaire Ivoirien, s'est immédiatement imposé comme une formation incontournable de la nouvelle donne politique nationale » (L. Gbagbo, 1991, p.9).

D'autre part, cette perception du FPI, dans le paysage politique ivoirien est aussi perçue à travers les résultats des élections générales de 1990. En conséquence, ces élections ont porté le FPI au statut de phénomène social d'une ampleur exceptionnelle. Toutefois, cette prééminence ne peut être attribuée ni à un simple hasard ni à une émergence soudaine. Elle découle, au contraire, d'un enracinement profond de ce parti dans l'histoire politique, économique et sociale récente de la Côte d'Ivoire. D'ailleurs, cette place qu'elle occupe au sein de la vie politique ivoirienne révèle ses propres contradictions intérieures, ses luttes intestines, ainsi que les actions ingénieuses habilement orchestrées par ses dirigeants.

De ce qui précède, notre thèse se situe dans le domaine de l'histoire politique de la Côte d'Ivoire. Cependant, il est notoire d'affirmer que l'histoire des universitaires au sein des formations politiques ivoiriennes s'est vue révélée et mise en lumière par ceux qui se rattachent au Front Populaire Ivoirien. Cette affirmation trouve confirmation à travers un engagement résolu et

[1]Centré autour d'une pensée unique, d'une presse unique et d'un seul homme.
[2]Il s'agit ici de l'intellectuel au sens académique du mot, c'est-à-dire l'intellectuel universitaires celui qui vit de son intellectualisme. (Cf. A. J. Gneba, 1997, pp.10-11).

soutenu des universitaires dans l'animation régulière du Front Populaire Ivoirien. Ces actions ont été initiées depuis la réinstauration du multipartisme.

D'ailleurs, pour la délimitation de notre champ d'étude, nous avons choisi de nous pencher sur le rôle des universitaires dans l'animation du Front Populaire Ivoirien (FPI). Une facette de l'action des intellectuels dans l'animation de la vie politique ivoirienne. A cet égard, il devient impératif d'analyser l'influence des intellectuels, notamment celle des universitaires, au sein de la dynamique interne des partis politiques ivoiriens. Pour y parvenir, il était impérieux pour nous d'analyser un cas concret, en particulier celui du Front Populaire Ivoirien (FPI).

Dans cette perspective, notre thème s'intitule : **les universitaires dans la vie des partis politiques en Côte d'Ivoire : le cas du Front populaire Ivoirien (FPI) 1990 -2000.**

Qu'est ce qui explique le choix de ce sujet ?

I-Justification et intérêt du sujet.

Notre sujet de recherche a été sélectionné en raison de multiples justifications et d'intérêts significatifs.

1-Justification du sujet

Cette volonté de faire de l'histoire politique et le choix opéré dans ce domaine d'étude obéit à deux raisons fondamentales qu'il convient de relever. La première, est d'ordre personnel ou subjectif. Il s'agit ici de relever les faits personnels qui ont guidé notre choix pour ce sujet comme thème de recherche pour notre thèse unique. Au fond, plusieurs facteurs sont à la base, de ce choix, mais pour être précis nous allons en citer quelques-uns.

En effet, depuis notre tendre enfance, l'un de nos oncles, alors ancien étudiant en histoire dans les années 1990, devenu par la suite enseignant au secondaire, avait pour habitude d'affirmer dans ces différents propos que le Front Populaire Ivoirien occupe une place incontournable dans la vie politique ivoirienne. Pour lui cette prééminence est le résultat d'une implication résolut des intellectuels dans son animation régulière. Cette affirmation en réalité a éveillé en nous le désir de mieux comprendre le rôle des intellectuels en particulier celui des universitaires dans la dynamique interne du Front Populaire Ivoirien.

D'autre part, en 2014, le Docteur Jean-Jacques Seri, qui est par la suite devenu notre directeur de recherche, nous a également motivé dans ce choix par ces enseignements marquants lors d'un cours magistral sur le processus démocratique en Afrique. Dans son exposé il a mis en

évidence le rôle des intellectuels dans l'animation des partis politiques ivoiriens. Cet enseignement à défaut de nous fournir une analyse détaillée sur le rôle des universitaires dans les partis politiques ivoiriens nous a profondément marqué. En ce sens ou dans son exposé le Docteur Jean-Jacques Seri, a mis en évidence les premiers pas des intellectuels au sein des formations politiques ivoiriennes qui s'amorce véritablement à la réinstauration du multipartisme en 1990.

Cependant, l'envie de découvrir le rôle des intellectuels dans l'animation des partis politiques ivoiriens en particulier ceux issu de l'enseignement supérieur, nous a particulièrement inspirés à orienter notre sujet de thèse vers une étude de l'implication des universitaires dans la dynamique interne des partis politiques ivoiriens, en prenant le FPI comme cas d'analyse. Ce choix porté sur le FPI, trouve sa justification de la forte implication des universitaires dans son animation régulière aussi des différentes actions menées.

En outre, lors de nos lectures dans les documents relatifs à la vie des partis politiques en Côte d'Ivoire, un fait a attiré notre attention : le Front Populaire Ivoirien fut présenté comme le parti des enseignants, en occurrence ceux du supérieur, en raison de leur soutien régulier au parti et leur effectif significatif au sein de ces organes centraux. Selon Jean Noël Loucou, grâce à leur contribution, le FPI, s'est imposé à gauche par son organisation, son implantation et son action (J. N Loucou, 1992, p.164). En effet, le FPI, a su amplifier et récupérer d'une façon le mouvement de contestations né de la crise. Toutefois, nous ne comprenions toujours pas la raison fondamentale d'une telle déclaration. Surtout qu'on a toujours dit qu'il était celui de la classe moyenne, voire de la masse[3]. Par ailleurs en Côte d'D'ivoire, le vrai parti des universitaires est attribué au Parti Ivoirien des Travailleurs (PIT) du Professeur Francis Wodie. Cette affirmation approuvée par certaines personnes du milieux politique ne peux entrainer notre totale adhésion. En définitive, c'est la somme des motivations subjectifs qui ont orienté notre choix vers ce sujet dans le cadre de la thèse de doctorat.

Quant à deuxième raison de ce choix est de loin la plus importante. Elle se présente sous la forme d'une motivation objective, qui se résume en un seul point. En fait, il s'agit pour nous de mettre en relief la pertinence scientifique du sujet. Cette curiosité manifeste, nous a certainement conduits à effectuer des recherches sur le rôle des universitaires dans la vie des partis politiques ivoiriens. Au niveau de la documentation, il est important de savoir que les publications concernant les partis politiques en Côte d'Ivoire sont particulièrement abondantes.

[3] Entretien avec Firmin KREKRE déjà cité.

Cependant, elles se concentrent généralement sur leur mode de fonctionnement et le charisme de leurs dirigeants. En ce qui concerne les ouvrages spécifiquement dédiés au Front Populaire Ivoirien, ils sont également nombreux. Mais leur contenu se restreint souvent à sa création, son évolution, son programme de gouvernement et son projet de société[4]. Ces écrits proviennent principalement de journalistes mettant en lumière le fonctionnement quotidien du Front Populaire Ivoirien, de sociologues analysant l'impact des actions du FPI sur les populations. Aussi de juristes abordant exclusivement ses bases juridiques, ainsi que de philosophes et politologues examinant son rôle dans le paysage politique ivoirien. Les travaux consacrés à l'analyse du rôle des universitaires dans l'animation du FPI, restent peu nombreux, particulièrement lorsqu'il s'agit des études historiques. Par ailleurs, les rares historiens ayant écrit sur le FPI, n'en font pas de la question leur préoccupation principale, encore moins, ils ne proposent pas une analyse véritablement approfondie sur leur rôle dans la dynamique interne du parti. En exemple nous pouvons citer entre autres la thèse Marius Ahipo Dagrou : *« Le Front Populaire Ivoirien (FPI), dans le débat politique en côte d'Ivoire (1969-2011) ».* Dans ce travail, l'auteur se donne à une analyse des actions du FPI, dans la vie politique ivoirienne sans pour autant mentionner l'apport incontournable des universitaires dans ce processus. Au regard, de cette insuffisance, d'information il est donc essentiel pour nous d'y apporter des éclaircissements à partir d'une analyse à la fois immédiate et lointaine, en privilégiant le rôle de ces dépositaires du savoir dans la dynamique interne du Front Populaire Ivoirien.

A cet effet, cette étude offre une opportunité pour comprendre l'implication des universitaires dans la dynamique interne des partis politiques ivoiriens à travers le cas du Front Populaire Ivoirien. Elle comble également une lacune dans les recherches scientifiques relatives au rôle des intellectuels dans les partis politiques ivoiriens en explorant les dimensions historiques, politiques et sociales.

2-Intérêt du sujet

Notre démarche se distingue par son originalité, en mettant en lumière le rôle des universitaires dans la dynamique du Front Populaire Ivoirien. Ce choix n'est pas le fruit du hasard, car notre sujet revêt une double dimension, mêlant enjeux scientifiques et sociaux. Ce travail s'intéresse précisément aux intellectuels qui ont contribué à établir des fondements solides pour cette organisation politique. L'objectif principal de cette thèse doctorale est de pallier le manque de recherches historiques sur cet aspect crucial du fonctionnement interne des partis politiques

[4] Il s'agit notamment des ouvrages du FPI, sur son programme de gouvernement et son projet de société.

ivoiriens. En ce sens, nous aspirons à enrichir la connaissance scientifique en explorant la contribution des universitaires dans le développement et l'évolution de ce parti. Cette étude aborde la question du rôle des universitaires dans les stratégies de conquête et de conservation du pouvoir d'État au sein des partis politiques ivoiriens à travers le cas du FPI. Elle est essentiellement axée sur l'analyse de leurs actions dans sa dynamique interne. En outre, elle exhorter l'universitaires qui s'engage en politique, de tenir sa place et la valoriser au lieu de lorgner vers celle du politicien, c'est-à-dire conquérir sa reconnaissance par rapport à ce qu'il est et non se soumettre aux valeurs dominantes.

A travers le cas du Front Populaire Ivoirien (FPI), qui se singularise par son caractère distinctif, particulièrement en vertu du rôle proactif que les universitaires y ont assumé dans son animation. En procédant ainsi, notre objectif est de combler le vide d'investigation historique relative à l'engagement des universitaires dans l'animation des partis politiques ivoiriens, en particulier, au sein de la dynamique interne du Front Populaire Ivoirien (FPI). A cette allure, nous aspirons participer à l'édification du savoir scientifique sur le fonctionnement interne des partis politiques ivoiriens en mettant en avant le rôle incontournable de ses dépositaires du savoir dans son fonctionnement, si possible, avec un regard nouveau. D'autre part, il est d'autant nécessaire de définir et de délimiter les termes de notre sujet

II- DEFINITION DES TERMES ET DELIMITATION DU SUJET.

Pour une meilleure compréhension de notre sujet, il nous semble au préalable important de présenter et de délimiter ces concepts essentiels.

1-DEFINITION DES TERMES DU SUJET.

L'objectif de l'analyse conceptuelle de notre sujet de recherche est de déterminer les termes clés associés à celui-ci. Un tel exercice vise à approfondir notre compréhension du sujet afin de parvenir à une orientation plus éclairée. La présente étude s'intitule : **« les universitaires dans la vie des partis politiques en Côte d'Ivoire : le cas du Front Populaire Ivoirien (FPI) 1990-2000** ». Il s'agit pour nous de définir les notions de « **universitaire** » de **« Vie »** et de « **parti politique** » pour une meilleure appréhension de notre thème.

-Universitaire.

De toute évidence, le mot « universitaire » se voit, plus que tout autre, galvaudé par les représentants des médias de masse et certains hommes politiques (J.A. Gneba, 1997, p.9). Le plus souvent, ils confondent fréquemment l'universitaire qui puise son existence dans l'exercice

de son intellectualité avec celui qui n'a fait qu'accomplir ses études au sein d'un établissement d'enseignement supérieur, c'est-à dire d'une université ou d'une grande école. Généralement, ce terme désigne toute personne titulaire d'un diplôme universitaire. En Belgique, le mot « universitaire » qualifie tant l'étudiant inscrit dans une université que la personne ayant obtenu un tel diplôme universitaire.

D'autre part, selon Pascal Kokora, un universitaire s'entend comme un membre de l'université, c'est à dire enseignant-chercheur ou chercheur (P.D. Kokora, 1999, p220). Toutefois, dans le cadre de cette étude, la dernière définition pourrait retenir notre attention. Aussi, pour éviter toute polémique sur cette définition, il conviendrait de prendre en compte ce point de vue de Pascal Kokora, qui apparait plus rassurante. En effet, selon l'auteur : « c'est un abus de langage de considérer comme universitaire toute personne ayant suivi des études d'enseignement supérieur dans le cadre d'une université » (P.D. Kokora, 1999, p220). Pour lui, un universitaire, est une personne faisant partie du corps enseignant principalement de l'enseignement supérieur et par conséquence, dispensant un enseignement au niveau du cycle supérieur. Par ailleurs, selon la définition académique de ce terme : un universitaire est un intellectuel, qui tire sa subsistance de sa pensée, saisit non seulement les liens entre les phénomènes, mais qui peut également les projeter à l'extérieur (J.A. Gneba, 1997, p.9). On peut inclure dans cette catégorie, les enseignants-chercheurs ainsi que les chercheurs.

Cependant, à la lumière de ces diverses définitions, nous envisageons l'universitaire comme étant quiconque détient un doctorat et par conséquent dispense son enseignement au cycle supérieur. Celui-ci s'illustre par les figures du chercheur et d'enseignant-chercheur. Il se révèle par ailleurs, comme un intellectuel qui se distingue par sa capacité réflexive et par la vivacité de son intellectualité. Aussi dans le cadre de cette étude, le terme « intellectuel » peut également être employé pour désigner ledit universitaire. Maintenant que la notion du mot « universitaire » est définie, qu'entendons-nous par « parti politique » ?

-Parti politique.

Un parti politique, d'après le dictionnaire thématique d'histoire et de géographie, est en réalité « une assemblée d'individus partageant une idéologie politique commune et cherchant à mobiliser le soutien du public dans le but d'accéder au pouvoir » (D. Brand & M. Durusset, 2007, p.40). Cependant, cette définition peut varier selon les auteurs. Ainsi, pour Moisei Ostrogorski, le parti politique est une organisation qui se fonde sur un principe politique et qui vise à atteindre un objectif politique (M. Ostrogorski, 1979, p.10). Dès lors, un parti politique,

se désigne par le terme « politique », il est en concordance avec l'État, en adéquation avec lui et dévoué à l'intérêt général (...) (D. Brand & M. Durusset, 2007, p.40).

En fait, l'idée de partis politiques est relativement nouvelle. A cet effet, pour Jean Noël Loucou, on ne peut véritablement évoquer des partis politiques en Europe avant le deuxième quart du XIXe siècle (J.N. Loucou, 1992, p.6). Ce point de vue est également défendu par Maurice Duverger, qui pour lui les véritables partis politiques n'ont qu'un siècle d'existence à peine. Pour lui en réalité, à l'exception des États-Unis d'Amérique, il n'existait aucun pays dans le monde en 1850, qui possédait des partis politiques tels que nous les concevons actuellement (M. Duverger, 1979, p.1). En général, les individus se regroupent en organisations pérennes, appelées familles idéologiques, avant de se constituer en partis politiques (M. Duverger, 1979, p.1). Le parti politique pour Duverger, n'est pas une communauté mais un ensemble de communautés, une réunion de petits groupes disséminés à travers le pays (sections, comités, associations locales (…) liés par des institutions coordinatrices (M. Duverger, 1979, p.1). D'ailleurs, conformément à la perspective de Jean Charlot, une organisation ne saurait être reconnue comme tel qu'à la condition de satisfaire à quatre critères fondamentaux. Une organisation durable ; une organisation complète jusqu'à l'échelon local inclus, la volonté d'exercer directement le pouvoir et la volonté de rechercher un soutien populaire (J. Charlot, 1973, pp6-7). En plus de ces diverses définitions s'ajoute également celle proposée dans l'encyclopédica universalis. Selon, ce manuel : « un parti politique est un collectif social cherchant l'appui de la population pour exercer directement le pouvoir et structurer dans le temps et l'espace pour transcender l'influence personnelle de ses dirigeants » (L'encyclopédia universalis, 1980, p578). De notre avis cette dernière définition parait beaucoup plus classique.

En Côte d'Ivoire et par ailleurs, dans toute l'Afrique Occidentale Française durant la période coloniale, les partis politiques ont vu le jour suite aux premières élections de l'Assemblée constituante française du 21 octobre 1945 (M. K. Kangha, 2009, p. 9). Toutefois, ce n'est qu'en 1946 que se sont formés les premiers partis politiques typiquement ivoiriens. Ces formations politiques après leur création ont rivalisé d'efforts pour redynamiser la vie politique. A l'approche de l'indépendance, le PDCI-RDA, parvient à les « phagocyter » pour mettre en place un système de parti unique. Ce monopartisme a perduré jusqu'en 1990, date de l'ouverture véritable du multipartisme. A cette date nous avons assisté à l'émiettement de l'espace politique avec l'émergence officielle de nouvelles formations politiques d'opposition. Par conséquent, le

30 avril 1990, le PDCI-RDA, est contraint de coexister avec d'autres nouveaux partis politiques, après une période de gestion monolithique et unilatérale[5].

Au vu de ce qui précède, un parti politique peut être perçu comme une organisation sociale pérenne ayant des idées communes dont la visée est de conquérir et de détenir le pouvoir d'État. C'est justement à ce titre qu'il se différencie du syndicat qui défend les intérêts d'un petit groupe[6]. En outre, pour mieux appréhender d'avantage cette notion de **« vie des partis politiques ».** Il serait essentiel, au regard des différentes définitions de l'expression **« parti politique »,** d'analyser au préalable le mot **« vie ».**

- Vie

La notion de **« vie »** peut avoir différentes significations. Elle tient absolument compte du contexte dans lequel il est utilisé. Dans le cadre de cette étude, la quatrième définition proposée par « *l'encyclopédia universalis* », est privilégiée. Seon ce manuel, la vie est l'ensemble des actions et des occurrences qui occupent chaque créature dans son espace-temps (L'encyclopédia universalis, 1980, p678).

Ainsi, la notion de vie des partis politiques regroupe l'ensemble des activités et événements qui marquent leur existence depuis leur création. Elle inclut notamment l'expression des diverses idéologies, orientations politiques et initiatives de formation, qui ont joué un rôle significatif dans la structuration et la gestion des partis politiques en Côte d'Ivoire entre 1990 et 2000. L'avènement du multipartisme, suite à la fin du régime du parti unique, a en effet offert aux formations politiques ivoiriennes la possibilité de participer aux processus électoraux (D. F. Simi, 2021, p. 17). Cette situation avait engendré une mobilisation massive de la population, tout comme la mise en place de structures strictes. A celles-ci s'ajoute la création de partis politiques associée à la mise en œuvre de projets politiques réalisables. Cependant, sa réalisation fut effective grâce à des initiatives politiques éclairantes qui ont largement soutenu et adopté ces idées novatrices. En effet, l'action conjuguée de ces facteurs a permis la réalisation d'une véritable démocratie et d'un développement durable en Côte d'Ivoire. C'est

[5] Ces partis sont le Front Populaire Ivoirien (FPI), le Parti Ivoirien des Travailleurs (PIT), l'Union des Sociaux-Démocrates (USD), le Parti Socialiste Ivoirien (PSI). En octobre 1995, le Rassemblement des Républicains (RDR) et bien d'autres formations politiques méconnus de la masse parce qu'absentes ou inactives sur la scène politique nationale sont aussi autorisés cf. (M. K. Kangha, 2009, p.10).

[6] C'est en cela qu'il est distinct du syndicat dont le but est de défendre les intérêts professionnels et sociaux de ses membres cf. (D. B. Yao, 2017, p.76).

justement ce que nous avons traduit sous le vocable **« la vie des partis politiques en Côte d'Ivoire »**.

Dès 1990, les partis politiques ivoiriens ont largement bénéficié d'une contribution significative à travers les compétences apportées par certains universitaires. Ces intellectuels, ont fortement contribué à promouvoir leurs idées ainsi que la mise en place d'une stratégie efficace de conquête et d'exercice du pouvoir d'Etat. Ces nombreuses actions posées ont fortement concouru à assoir la légitimité de ces différentes formations politiques en assurant également leur implantation. Toutefois, ce rôle manifeste des universitaires au sein de la dynamique interne des partis politiques ivoiriens, avait permis à ces différentes formations politiques de s'imposer davantage dans ce nouveau paysage politique post-multipartisme.

Dès leur reconnaissance officielle, ces partis politiques ont bénéficié d'un afflux substantiel de nouvelles élites politiques, majoritairement constituées d'universitaires. L'intégration de ces formations politiques visait en premier lieu l'acquisition du pouvoir d'État. C'est précisément cette dynamique qui motive notre choix de traiter ce sujet. Ce choix s'est porté sur le FPI, en raison du rôle déterminant des universitaires au sein de ces organes centraux. Aussi à travers leur contribution significative dans la conception et la réalisation des idées politiques au FPI, depuis sa légalisation à son accession au pouvoir d'État. D'où la formulation **« Les universitaires dans la vie des partis politiques en Côte d'Ivoire : le cas du front populaire ivoirien (FPI) 1990 -2000 ».**

2-DELIMITATION CHRONOLOGIQUE ET SPATIALE.

1-Définition des bornes chronologiques.

La période qui couvre cette étude s'étend du 30 avril 1990 à octobre 2000. Selon Jean Noël Locou, l'année 1990 de façon générale, a été marquée par des remises en question et des recommencements sous tous les angles. Pour le monde, cette date marque la chute du mur de Berlin et la fin de la guerre froide. En Afrique, on assiste à une transition démocratique, marquant la fin des systèmes à parti unique établis dans les années 1960. En effet, le 30 avril 1990, fut une étape importante dans l'histoire politique de la Côte d'Ivoire. Aussi elle marque l'entrée en vigueur de l'article 7 de la Constitution d'août 1960, qui autorise d'avance le pluralisme politique. La date à laquelle le multipartisme a été rétabli en Côte d'Ivoire est en réalité pour nous un repère temporel important. Cependant, qu'en est-il de l'an 2000 ?

Le 26 octobre 2000, représente, la date de l'accession de laurent Gbagbo au pouvoir d'Etat. Ce régime symbolisait dans la conscience collective des ivoiriens celui des enseignants issus de l'université. Cette période a marqué une forte tendance des universitaires dans les appareils de l'Etat ivoirien, qui s'amorce véritablement à partir d'octobre 2000, c'est-à dire à l'accession de Laurent Gbagbo à la magistrature suprême.

En fait, à son avènement au pouvoir, tous les universitaires qui, à quelque moment que ce soit ont eu à faire chemin avec lui dans sa longue marche vers le pouvoir, ont déserté l'université pour intégrer les appareils de l'Etat (M. Traoré, 2016, p.13). Comme l'affirme Moussa Traoré « le revers a été immédiat pour l'université, un déficit d'enseignants affectés dans les bureaux ministériel ou à défaut celui de directeur de cabinet, chef de cabinet, de conseiller spécial, de chargé de mission » (M. Traoré, 2016, p.13). Le Front Populaire Ivoirien, dès son accession au pouvoir d'État en octobre 2000 surtout dans le cadre de la mise en place des institutions dirigeantes. Laurent Gbagbo avait procédé à la nomination d'un gouvernement composé majoritairement d'universitaires voir 61%[7]. Selon Moussa Traoré, à cette date, la République de Côte d'Ivoire, fut rebaptisée « la République des professeurs » (M. Traoré, 2016, p.13).

Par ailleurs, l'année 2000, marque également la fin d'une décennie de multipartisme, qui s'amorce véritablement par l'affirmation officielle d'une nouvelle élite politique au sein de la classe dirigeante ivoirienne. La contribution inébranlable des universitaires à l'établissement et à la pérennisation de la démocratie en Côte d'Ivoire s'est avérée déterminante. Elle s'aperçoit véritablement lorsque l'on analyse le parcours politique du Front populaire ivoirien (FPI). D'autre part, il convient de noter également que le FPI, a su élaborer une stratégie ingénieuse en matière de conquête du pouvoir et de gestion de l'État, en sollicitant la compétence de ses universitaires.

Sous la direction de ses membres universitaires, le Front populaire ivoirien (FPI) a mené à bien l'organisation d'un référendum en juillet 2000. L'objet était l'adoption de la Constitution de la Deuxième République. Il s'agit de la première occurrence de ce type dans l'histoire du pays[8]. Cette Deuxième (II) République à vrai dire est née en octobre 2000, sous la direction du Front populaire ivoirien (FPI) (A.A. Lamarche, 2013, p.123). Ce projet, conçu par FPI, est une initiative académique d'envergure et marque un tournant significatif dans l'histoire politique récente de la Côte d'Ivoire.

[7] Voir graphie (3) poids des universitaires dans le gouvernement inaugural des refondateurs en octobre 2000.
[8] Une constitution que Aline Aka Lamarche qualifie de ''Constitution de 2e génération''. cf. (A.A. Lamarche, 2013, p.123).

Au total, ces deux dates sont des jalons essentiels pour appréhender le rôle des universitaires dans le processus de conceptualisation, de conception et de réalisation des idées politiques au sein du Front populaire ivoirien (FPI) durant cette période charnière. Dès lors, il s'avère nécessaire pour nous d'analyser leur action dans l'animation du FPI, ainsi que leur premier pas dans la gestion et la consolidation du pouvoir d'État en Côte d'Ivoire sous le régime du Président Laurent Gbagbo. En plus, déterminer l'espace d'étude est une étape essentielle pour mieux cerner certains aspects essentiels du sujet.

2- Délimitation du cadre géographique

Le choix d'un emplacement pour une étude sur le développement d'un parti politique à l'échelle nationale ne saurait être une tâche aisée. Cette approche méthodique prend en compte un ensemble d'éléments, parmi lesquels la langue, l'histoire du peuple et ses relations socio-historiques avec le principal dirigeant du parti politique concerné. A cet égard, il apparaît que la représentation des partis politiques en Côte d'Ivoire à l'échelle nationale est significativement influencée par les origines du dirigeant du parti concerné. Elle est le fruit de l'influence régionale d'un représentant de cette formation politique. Toutefois, afin d'assurer son implantation, le Front populaire ivoirien (FPI) avait mis en place une stratégie astucieuse après sa sortie de clandestinité. Cette initiative a requis la mise en place de plusieurs séminaires de formation politique dans diverses régions du pays. La mise en œuvre de ce projet a permis de faire usage des dix régions administratives que comptait la Côte d'Ivoire à cette date. Ces régions administratives ont servi de points d'ancrage à ces formations. La représentation cartographique faite par le biais de la carte ci-dessous, fournit une illustration visuelle des régions mentionnées.

Carte 1 : Les dix (10) régions administratives lieux d'organisation des séminaires de formation politique du FPI, à sa sortie de clandestinité.

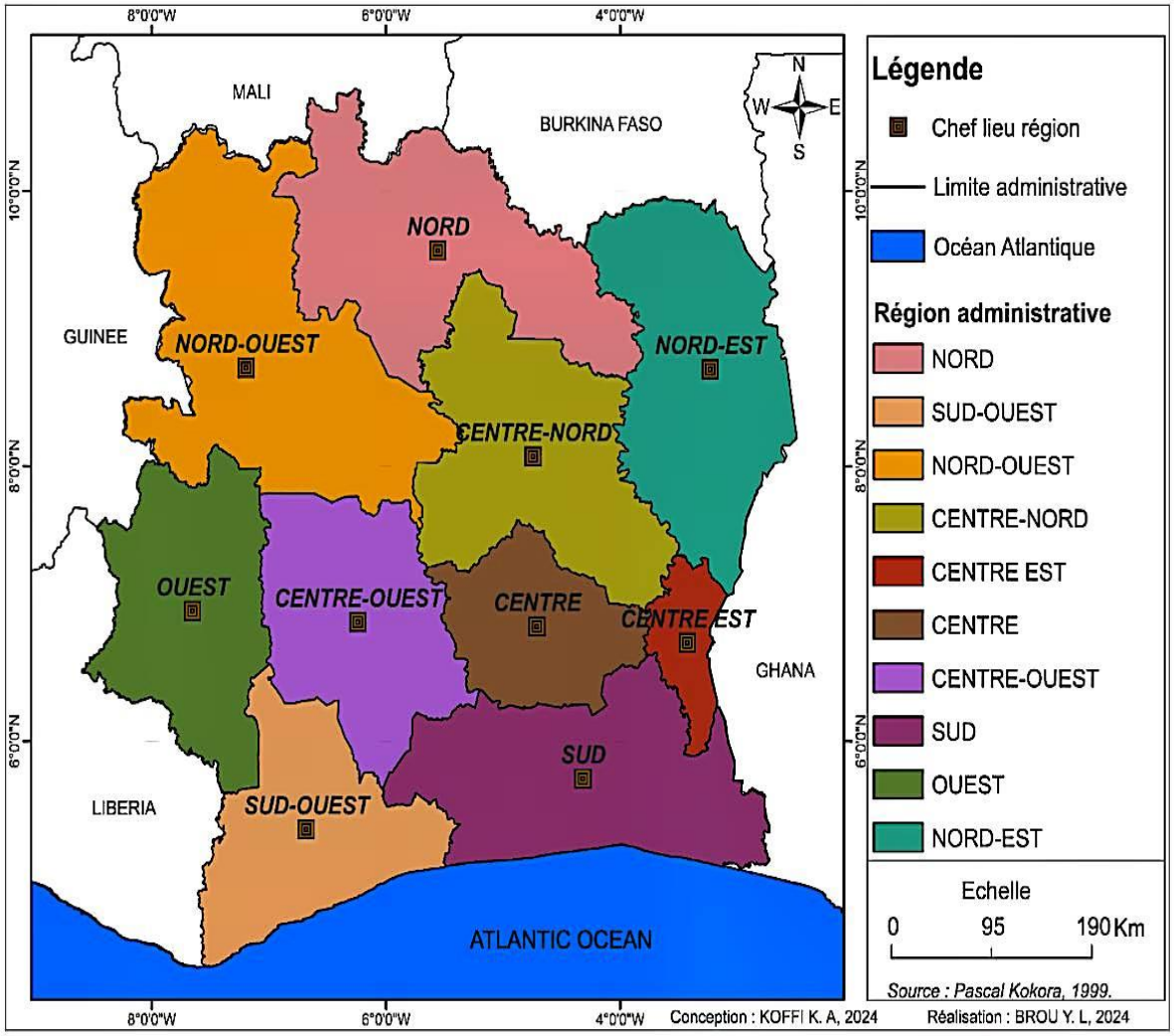

Source : Pascal Kokora, *Le Front Populaire Ivoirien de la Clandestinité à sa légalité, l'Harmattan 1999*, p.12.

Cette carte politique et administrative de la Côte d'Ivoire illustre l'évolution de l'engagement des universitaires au sein du Front populaire ivoirien (FPI). En effet, ces différentes régions administratives ont servi de point d'ancrage au Front populaire ivoirien (FPI) dans l'organisation de ses séminaires de formation politique. Les séminaires de formation politique, avaient fortement concourus à l'encadrement des militants du Front Populaire Ivoirien au cours de cette période. Ces séances de formation visaient principalement à enrichir le niveau de connaissance politique des militants. Elles avaient aussi pour objectif de communiquer les nouvelles idées du

FPI, à la population[9]. Cette stratégie d'implantation mis en place par les universitaires a permis au parti d'accroître son audience auprès des populations. En plus, elle a également contribué à la redynamisation des structures de base dans les zones ciblées.

La présentation du cadre géographique de notre étude nous permet de mieux saisir l'ampleur de ce phénomène. A cet effet, il serait nécessaire pour nous de procéder à la description géographique de notre espace d'étude.

Située en Afrique de l'Ouest la Côte d'Ivoire, s'étend le long du golfe de Guinée entre le 5e et le 10e degré de longitude ouest, couvre une superficie approximative de 322462KM2. Environ 1% du continent africain (Ministère de l'Economie et des Finances, 2007, p.13). Elle est délimitée au Nord par le Mali et le Burkina Faso, au Sud par le Golfe de Guinée, à l'Est par le Ghana, et à l'Ouest par la Guinée et le Libéria. Pour en dire plus, selon Jean Noël Loucou, sa population totale était estimée « 2.170.000 habitants en 1950, à 6.709.600 en 1975 ; puis à 10.815.695 en 1988 et environ 12 millions en 1992 ; un tiers de cette dernière étant composé d'étrangers (J.N. Loucou, 1992, p.158). En outre, elle est dominée par la jeunesse à hauteur de deux tiers (J.N. Loucou, 1992, p.158). Aussi elle abrite quatre (4) principaux groupes ethniques : les Akan, les Gours, les Krou et les Mandé.

Durant l'époque coloniale, le colonisateur exhortait les divers groupes à dissimuler toutes les particularités ethniques, tribales ou régionales, voire sous-régionales (E. O. Yeo, 2008, p.14). Néanmoins, ces particularités ethniques ou claniques ont resurgi dans le domaine politique suite aux indépendances (E. O. Yeo, 2008, p.14). D'autre part, le paysage politique ivoirien s'est intensifié autour d'une fracture focalisée sur les enjeux liés aux zones géographiques (D. M. Ahipo, 2024, p.11). De cette analyse, il n'en demeure pas moins que l'évolution sociopolitique de la Côte d'Ivoire, depuis l'époque coloniale à 2000, offre un contexte assez intéressant pour exposer le cadre géographique du FPI.

Par ailleurs, certaines régions ou zones géographiques sont majoritairement acquis à la cause du FPI. Ce parti en réalité, est plus implanté à l'Ouest au Centre Ouest, et au Sud-Est de la Côte d'Ivoire. La répartition géographique du FPI, sur le territoire ivoirien semble trouver son fondement dans les antécédents des partis politiques anti-RDA à l'époque coloniale notamment,

[9] En fait, le parti à sa légalisation mettait en cause la politique du parti unique dont il souhaiterait une alternative à travers ses nouvelles idées qu'il jugeait important de porter à la connaissance des populations.

le PPCI[10] ; le (SFIO[11] ; BDE[12] ; (UDICI ; EDICI)[13]). A ces facteurs, s'ajoutent les évènements sociopolitiques douloureux qui ont opposés le pouvoir à certains peuples de l'espace ivoirien. Ces différents éléments ont conduit des populations de l'espace ivoirien autrefois opposées au régime PDCI, à se ruer vers le FPI, après sa légalisation. Ils croyaient avoir trouvé le moyen pour se relancer à nouveau en politique. Un droit longtemps confisqué par les pratiques autoritaires du PDCI, nées de la gestion monolithique du pouvoir.

III- L'ETAT DE LA QUESTION.

La qualité d'une thèse dépend en grande partie d'une réalisation adéquate de l'état de la question. Cette étape permet au chercheur d'identifier de nouvelles pistes de recherche. D'ailleurs, pour Jean-Jacques Seri, « elle constitue pour le chercheur un moment crucial dans la conception de son travail » (J. J. Seri, 2013, p. 22). C'est à cette étape, que le chercheur prend connaissance des publications et des travaux effectués. Elle lui permet également de faire le point sur son sujet d'étude afin de constituer un corpus pertinent avec les écrits traitants spécifiquement la question à étudier (P N'da, 2015, p. 115). Dans cette rubrique, le chercheur doit s'efforcer de bien comprendre le contenu. Aussi il doit également identifier d'éventuels manquements, les combler et proposer une orientation novatrice.

Cependant, lors de l'examen attentif du rôle dévolu aux universitaires au sein des formations politiques ivoiriennes. Le premier constat qui s'impose est leur implication dans le processus de réinstauration du multipartisme en Côte d'Ivoire. Si cette perspective a enrichi notre compréhension de la question néanmoins, elle n'en précise point la fonction réelle de ces dépositaires du savoir dans la dynamique interne des partis politiques ivoiriens. Par contre, ils ont assuré un rôle tribunicien, qui avait favorisé une prise de conscience des populations à cette période. D'ailleurs, ils ont contribué à la redynamisation des partis politiques ivoirien dès leur reconnaissance officielle. Il ne fait nul doute que les actions des universitaires ont été déterminantes dans la décision des autorités du régime ivoirien de renouer avec le pluralisme politique.

---

[10] Parti Progressiste de côte d'Ivoire, le plus ancien des partis politique typiquement ivoirien, mis en place par les ressortissants des régions du Sud-Est comprenant Aboisso, Bonoua et même Grand Bassam. La création de l'organisation a eu lieu en septembre 1947.

[11] Le SFIO est dirigé par Dignan Bailly. Il apparaît comme le parti des Bété. Son implantation a connu beaucoup de succès auprès des populations dans le Centre-Ouest.

[12] Bloc Démocratique Eburnéen crée sous l'impulsion du gouverneur Péchoux en 1948.le parti regroupait plus ou moins 42000 adhérents et sympathisants cf. ANCI, rapport politique 1951-p58.

[13] Il convient de noter que ces deux partis ont été créés par Péchoux dans le but de démanteler le RDA à travers le PDCI-RDA.

De surcroît, leur 'impact sur la scène politique ivoirienne s'est trouvé significativement amplifié à la suite de la réinstauration du multipartisme dans ce pays. Afin de mieux appréhender ce phénomène. De nombreuses investigations nous ont permis d'éclaircir d'abord, les raisons profondes de leur engagement politique, ensuite leur rôle dans dynamique interne des partis politiques ivoiriens et enfin les changements apportés. Les répercussions marquantes, le rôle manifeste des universitaires dans la renaissance de ces formations politiques ont enrichi notre connaissance. En considération de cette littérature disponible sur le sujet. En fait, divers ouvrages, recherches académiques et publications sont consacrés à l'analyse de l'implication des universitaires dans l'animation des partis politiques ivoiriens. Ces travaux explorent le sujet sous des angles variés. D'abord, ces auteurs mettent en évidence, les raisons de l'engagement dans universitaires dans les arènes politiques. Ensuite, ils décrient leur participation active dans la vie politique ivoirienne. Enfin, ils analysent aussi le rôle incontournable de ces dépositaires du savoir dans l'animation régulière des dites formations.

- L'engagement des universitaires dans les partis politiques

L'engagement des universitaires au sein des partis politiques ivoirien s'explique par plusieurs facteurs. La raison principale de cet engagement est généralement liée à des facteurs lointains et immédiats. Au demeurant, ces motifs incitatifs à leur engagement s'insèrent au cœur d'un vaste contexte de crise économique et sociale, propice à l'éveil d'une citoyenneté critique. Cette conjoncture a favorisé l'émergence d'une perspective critique parmi les populations, en éveillant la conscience des Ivoiriens. Elle a également suscité une vaste réaction contestataire de la part de certains intellectuels universitaires.

Ils ont soutenu ces mouvements dans le but d'en tirer profit. Dans cette perspective, ils avaient pour ambition de bâtir leur propre identité politique à travers ce soulèvement populaire. En effet, l'avènement du multipartisme en 1990 a entraîné une forte implication des universitaires dans la contestation politique, grâce à l'émergence de nouveaux partis politiques sous son égide. Dans ce contexte, plusieurs chercheurs ont souligné l'implication marquante des universitaires dans le processus de démocratisation de la vie politique ivoirienne qui débute véritablement vers la fin des années 1980. Parmi les documents consultés, certains nous ont permis de mieux comprendre les motivations qui ont poussé ces universitaires à s'engager au sein dans les partis politiques. Ces documents nous ont révélé les circonstances qui en découlent. Parmi ces auteurs, il convient de citer en premier les travaux de (L.E. Settie, 1997), de (K.M. Koumoe,1994), de (P. N'DA, 1999) et de (J.N. Loucou, 1992). Selon ces auteurs mentionnés, l'implication des

universitaires dans les formations politiques ivoiriennes trouve ses origines dans la grave crise économique et sociale des années 1980. Cette tourmente, dont les répercussions ont été exacerbées par les mesures gouvernementales, a continuellement altéré les conditions de vie des populations, les incitant à revendiquer leurs droits. A travers ces écrits, ils nous apprennent que cette récession économique a fortement ébranlé le pouvoir du PDCI. Cet état de fait a entraîné des contestations d'une intensité sévère et d'une nature sans précédente.

D'abord, les deux premiers travaux, en particulier ceux de (L. E. Settie, 1997) et de (K. M. Koumoé, 1994), soulignent la conjoncture économique des années 1980 toutefois en mettant un accent particulier sur ces impacts économiques au niveau de l'Etat. Ces auteurs considèrent cette crise comme un échec retentissant du dispositif de politique économique mis en place par les dirigeants ivoiriens. Pour (L. E. Settie, 1997), cette crise économique a particulièrement affaibli l'État ivoirien. Pour lui les initiatives déployées pour assurer la prééminence économique de la Côte d'Ivoire n'ont pas produit les résultats escomptés. Selon lui elles ont plutôt plongé l'État dans une dépendance économique vis-à-vis de l'extérieur. Grâce à cet ouvrage, notre compréhension des racines des difficultés économiques que le pays a connues depuis 1980 a été profondément enrichie. Au demeurent, cette crise a profondément altéré les relations entre les citoyens et l'État. Cette situation avait entraîné une tourmente sociale dès la fin des années 1980, qui avait suscité des défis insurmontables dans le processus d'instauration du multipartisme. En effet, la crise des années 1980 a par ailleurs incité l'État ivoirien à remanier sa politique économique par l'intermédiaire de Programmes d'ajustement structurel. Ces programmes n'ont pas produit d'effets satisfaisants, car le recours à ces programmes d'ajustement a plutôt envenimé la situation.

Précisément une étude menée par Moïse Koumoé en 1994, a mis en évidence les répercussions de ces programmes sur les conditions de vie des populations (K. M. Koumoé, 1994). L'auteur a souligné avec intérêt les impacts des Programmes sur l'économie ivoirienne. A cet effet, il a mis en évidence les conditions de vie des populations pendant cette crise. Cependant, même si son analyse ne consistait pas principalement à évoquer les impacts de cette politique sur les conditions de vie des universitaires. L'intérêt est qu'il a pu mettre en lumière, certaines initiatives découlant de la politique des (PAS), de même que ses conséquences au sein des populations de façon générale. En fait, il s'agit bien évidement des mesures d'austérité du

gouvernement dont les effets ont été immédiats sur les salaires des universitaires au cours de cette période[14].

Ces politiques en réalité ont entraîné une profonde déstabilisation du système politique ivoirien. Cette situation a par la suite engendré une multitude de revendications au sein des populations. Ce point de vue est soutenu par Jean Noël Loucou. Pour lui ces facteurs internes, tels que les répercussions de la crise économique, ont affaibli le système politique, le rendant vulnérable aux critiques les plus acerbes (J.N. Loucou, 1992). A ce titre, il indique que la dynamique de cette crise a amplifié la logique sociale inhérente aux transformations de la société ivoirienne. La crise sociale a été exacerbée par les évolutions démographiques, l'urbanisation galopante et les mutations du système éducatif. Ce point de vue est corroboré par l'étude de (P. N'da, 1999), consacrée à la vie politique en Côte d'Ivoire durant la période envisagée.

Dans cet ouvrage, l'auteur dénonce avec vigueur les défauts du système à parti unique et milite ardemment pour la restauration du multipartisme. Il se penche davantage sur l'exploration approfondie de la contribution des universitaires à la lutte ayant conduit à son avènement. Toutefois, dans son analyse, il présent ceux-ci comme des acteurs privilégiés dans ce processus. Autrement dit, des témoins oculaires de ces événements. Par la même occasion, il souligne les divers épisodes successifs ainsi que les différentes positions adoptées à leur égard.

Ces éclairages sont particulièrement instructifs pour appréhender les facteurs historiques de l'engagement des universitaires dans la vie des partis politiques ivoiriens. En effet, ces dépositaires du savoir ont agi avec conviction pour soutenir, argumenter avec finesse ou critiquer de manière acérée les agissements autoritaires du pouvoir en place. Ces actions avaient pour but de préserver l'ordre établi et les principes éthiques essentiels. En général, ces auteurs ont mis un accent particulier sur le rôle actif des universitaires dans le processus de démocratisation de la vie politique ivoirienne. Mais la plupart d'entre eux, limitent ces actions, à des revendications sociales. Alors qu'au-delà de ces apparences, l'objectifs véritable des universitaires engagés visait à s'approprier une place prédominante sur l'échiquier politique.

Outre les auteurs précédemment cités, il convient de mentionner les écrits de (L. Proteau, 1986) et (F.G. Mel, 2010). Dans leurs différents travaux, ils analysent plus précisément les

[14] Dans le cadre de la politique d'austérité, le gouvernement avait annoncé la réduction des salaires des travailleurs. Une réduction allant de 15 à 40% dans le secteur public et se situant à 11% dans le privé Cf, (F. G. Mel, p.399). Voir tableau (3) pour mieux percevoir cette réduction de salaire des universitaires.

motifs de l'engagement des universitaires dans la vie politique ivoirienne. A cet effet, ils ont mis un accent particulier sur les impacts de la crise économique des années 1980 et 1990 sur les conditions de vie et de travail des universitaires. La tourmente qui avait fortement contribué à la dégradation de leurs conditions de vie, avait également incité ces intellectuels, à formuler des revendications.

En conséquence, ces auteurs par le biais de cette analyse, nous permettent de découvrir l'essentiel des revendications dans le milieu universitaire. Elles sont souvent formulées dans un objectif principal d'améliorer leurs conditions de vie et de travail. D'autre part, elles visaient le plus souvent, à défendre des intérêts typiquement universitaires. En fait, dans le contexte universitaire, ces dernières s'inscrivent dans une critique générale de la politique de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Toutefois, à cette époque, il était difficile pour l'universitaire à être correctement rémunérés et parvenir à une stabilité financière. Cette précarité, encourageait certains à poursuivre leurs ambitions politiques avec une certaine sérénité, avec pour objectif trouver une solution à travers les protestations. Cependant, ils exercent alors des pressions sur le gouvernement pour obtenir de meilleures conditions. Par le biais de leurs travaux, ces auteurs précédemment cités nous ont permis d'explorer les conditions structurelles du militantisme universitaire.

Par ailleurs, des épisodes d'iniquité subis par des intellectuels ivoiriens de retour de l'étranger ont particulièrement nourri leur engagement politique. C'est dans cette perspective, que s'inscrit l'article de Guissa Tapa, consacré aux conditions de vie et à d'intégration professionnelle des diplômés ivoiriens revenus de l'étranger. Au sein de ce manuscrit, il indique que l'insertion de plusieurs d'entre eux, pour la plupart titulaire du doctorat, a été entravée par de nombreuses injustices (G. Tapa, 1997). Selon lui, cette attitude du gouvernement a poussé une grande partie des intellectuels ivoiriens à s'opposer fermement aux pratiques autoritaires du régime PDCI. A cet effet, ils se sont alliés aux formations politiques clandestines afin d'exprimer avec détermination leur « ras-le-bol » contre ce régime. Ces données riches en informations nous ont permis de discerner la position déterminante adoptée par certains universitaires au cours de cette période de lutte pour l'instauration du pluralisme politique en Côte d'Ivoire. En particulier, elles nous ont permis de comprendre aisément leur vif désir de participer aux débats politiques du moment. En fait, ils aspiraient à édifier un État de droit en Côte d'Ivoire par l'intermédiaire d'une formation politique autre que le PDCI.

D’autre part, pour mieux éclaircir les motivations sous-jacentes à leur engagement. Il convient de noter que certaines études ont d’ailleurs révélé avec intérêt les motivations immédiates de l’implication de certains intellectuels du monde universitaire au sein des formations politiques ivoirienne. Ces travaux ont particulièrement mis en évidence deux motifs principaux qui guident constamment ces universitaires dans leurs choix politique. La consolidation de leur influence économique d’une part. D’autre part s’établir en tant qu'acteurs politiques reconnus.

Les partisans les plus fervents de cette thèse sont (J. R. Zika, 2002) et (P. N’da, 1987a). Ces auteurs même si par moment leur point de vue a convergé. Cependant, ils présentent des visions diamétralement opposées sur cette question relative à l’engagement des universitaires dans les partis politiques. D’abord, le premier auteur, décrit l'engagement des universitaires au sein des partis politiques comme une course pour des gratifications symboliques et matérielles. Cette hypothèse s’appuie essentiellement sur l’exemple congolais. L’afflux des intellectuels congolais vers les arènes politiques était imminent au début des années 1990. L’auteur après avoir vécu 10 ans dans ce milieu nous fait part des aspirations de certains collègues, qui pour lui, les véritables raisons de cet engagement sont profondément liées à la quête du bien-être. Cette assertion se révèle particulièrement judicieuse, au point que certains universitaires ivoiriens ont été antérieurement privés de ressources et muselé par les pratiques autoritaires du pouvoir PDCI. Cependant, une fois le multipartisme autorisé, ils aspiraient désormais bénéficier du confort que la politique peut leur offrir. Ce réalisme politique pourrait-il justifier l’engagement massif des universitaires au sein des formations politiques clandestines ivoirienne dès leur reconnaissance officielle en 1990.

Le second auteur quant à lui examine les aspects clés de la collaboration entre les intellectuels et les partis politiques. Selon lui, dans la majorité des pays africains, ce partenariat entre universitaires et partis politiques est bilatéral. Pour lui en effet, les partis politiques cherchent avant tout à s'appuyer sur des personnalités culturelles afin de renforcer leur crédibilité auprès du public et de leurs concurrents d’une part. D’autre part, les universitaires cherchent quant à eux s’appuyer sur ces formations politiques afin d’obtenir des opportunités sociales.

Les différents points de vue des auteurs précédemment évoqués, se révèlent pertinentes pour expliquer la ruée de certains universitaires vers les partis politiques ivoiriens après leur reconnaissance officielle. Néanmoins, ces analyses, bien que pertinentes, n'ont pas dépassé le stade de simples hypothèses. Elles ont plutôt conservé un caractère sommaire, dépourvu de faits et d'exemples concrets nous permettant de mieux appréhender le cas ivoirien. Cependant, grâce

à ces auteurs, nous avons pu cerner de façon générale, les raisons socio-politiques qui incitent parfois, certains universitaires ivoiriens à s'engager en politique. En plus, hormis ces éclairages sommaires, il convient de mentionner également que : dans l'analyse des faits, ces auteurs s'abstiennent le plus souvent de citer des exemples concrets relatifs au FPI. Cette pratique rend d'ailleurs difficile la compréhension des motifs singuliers de l'engagement des universitaires dans la vie du Front Populaire Ivoirien (FPI). A cet effet, cette étude se propose, de dépasser ces observations générales et théoriques en mettant un accent particulier sur les raisons spécifiques de l'engagement des universitaires au sein de cette formation politique.

Aussi soulignons également que l'émergence du Front Populaire Ivoirien (FPI) sur la scène politique ivoirienne a suscité l'intérêt de ces intellectuels. Cette situation est décrite par certains auteurs tels (P.D. Kokora, 1999) ; (J.N. Loucou, 1992) et (T. Koui, 2006). Dans leurs écrits, ils identifient plusieurs facteurs clés qui motivent le ralliement de ces universitaires au FPI. Par exemple, Pascal Dago Kokora, dans une étude qui analyse en détail les origines et l'évolution de ce mouvement, fait une description des circonstances et les motifs spécifiques de sa création. Cette étude permet de mieux comprendre l'engagement progressif de ces intellectuels dans la sphère politique. Ces analyses enrichissantes ont mis en lumière les raisons profondes de leur engagement au FPI. Grâce à cet ouvrage, nous avons pu découvrir les principales initiatives politiques du Front Populaire Ivoirien (FPI) au cours de ses sept (7), premières années suivant sa reconnaissance officielle. Cette percée significative a permis au parti de s'affirmer comme le véritable chef de l'opposition ivoirienne. En conséquence, cette perception a renforcé son audience auprès des populations, qui n'ont pas hésité à s'y rallier à sa cause.

Dans cette même perspective, Jean-Noël Loucou, dans sa description de la vie politique ivoirienne de l'époque coloniale à la fin des années 1990, analyse la conjoncture politique après le retour du multipartisme (J. N. Loucou, 1992). Selon l'auteur, le FPI, dès sa reconnaissance officielle, s'est imposé comme un authentique parti d'opposition. Ces actions se matérialisent par un engouement manifeste dans la conscience collective des Ivoiriens dès les premiers jours de la légalisation du Front Populaire Ivoirien. A ce titre, Jean-Noël Loucou, déclare également que : « ce parti mérite une attention particulière en raison de sa structure solide, de sa présence affirmée en plus, de son succès aux élections de 1990 » (J. N. Loucou, 1992). Pour lui, la vitalité de ce parti découle principalement de la stratégie d'implantation élaborée par ses dirigeants. Mais dans ses analyses l'auteur a révélé ses limites. En fait, Il n'aborde pas de façon spécifique le rôle des universitaires dans l'animation régulière des partis politiques ivoirien. Encore moins les motifs singuliers de leur engagement au FPI. A cet égard, il n'a pas réussi à décrire avec

exactitude les acteurs politiques qui ont contribué à la notoriété du Front Populaire Ivoirien pendant cette période, encore moins les activités politiques menées.

Toutefois, la présente étude vise à surpasser cette observation générale en présentant de façon détaillée ces acteurs. En plus, elle se consacre aussi à monter leurs divers rôles dans la dynamique interne des partis politiques ivoiriens. Notre démarche, en plus de mettre en relief le rôle incontournable des universitaires dans l'animation régulière du FPI. Elle nous amène aussi à découvrir les acteurs responsables de sa notoriété durant cette période marquante.

Par ailleurs, pour (T. Koui, 2006), l'engagement des universitaires au FPI, se justifie par sa conduite et ses orientations idéologiques. Dans son ouvrage, il analyse ces motivations en mettant en évidence les enjeux théoriques associés. Cette analyse, offre des informations précieuses pour mieux comprendre l'idéologie des partis politiques en Côte d'Ivoire d'une part. D'autre part, l'auteur fait également une analyse approfondie des formations politiques ivoiriennes, qu'elles soient de droite, du centre ou de gauche. En plus, il illustre avec précision la genèse et l'évolution du FPI dans la vie politique ivoirienne durant notre période d'étude. Par ailleurs, il a aussi mis en évidence l'implication des universitaires dans le processus de conceptualisation et de la mise en œuvre des idées politiques au FPI durant ses années de braise.

Néanmoins, dans ses analyses il omet régulièrement de mentionner certaines contradictions idéologiques interne à ces formations d'une part. D'autre part, les stratégies de conquête et d'exercice du pouvoir d'État mises en œuvre par les universitaires du Front Populaire Ivoirien ne sont pas suffisamment expliquées. A cet effet, cette étude se distingue par son examen des dimensions idéologiques du FPI, aussi de sa stratégie d'implantation de sa légalisation à son accès au pouvoir d'Etat. Une telle description permet de saisir avec plus de détails les motifs idéologiques qui ont occasionné la ruée des universitaires au sein du Front Populaire Ivoirien de même que leur rôle dans la définition de sa conduite et ses orientations idéologiques. En somme, les documents consultés[15] éclairent finement les conditions structurelles favorisant l'émergence du militantisme universitaire.

-Le rôle des intellectuels dans la politique

En ce qui concerne la place réservée aux intellectuels dans l'arène politique ivoirienne, tous les auteurs convergent vers une opinion commune. Généralement, ils adressent des mises en garde aux universitaires qui osent s'aventurer dans cette sphère, en condamnant fermement leurs

[15] Il s'agit notamment de (K. M. Koumoe,1994) ; (P. N'da, 1999) ; (J.N. Loucou, 1992) ; (J. R. Zika, 2002) ; (T. Koui, 2006) ; (T. Guissa, 1997) ; (L. Proteau, 1986) et (F.G. Mel, 2010) ; (L. E. Settie, 1997).

actes. Ces auteurs, bien qu'ils paraissent unanimes au départ, toutefois dans leur analyse, des points de vue divergent en grande partie. Les oppositions se manifestent généralement au niveau des objectifs poursuivis. En effet, ces auteurs, reprochent à ces intellectuels d'avoir occasionné les différentes crises survenues en Côte d'Ivoire. D'autre part, ils les mettent en garde contre la politique afin de préserver leur pensée libre. Ce point de vue est également soutenu dans deux travaux notamment ceux de (M. Bandaman, 2004) et (P. N'da, 1987b). Cependant, selon (M. Traoré, 2016) et (M. Bandaman, 2004), un intellectuel, et plus particulièrement un universitaire, doit se distancier de la politique pour préserver son statut d'homme cultivé et raffiné. Selon ces auteurs, les intellectuels ont toujours une part de responsabilité dans les différentes crises qui ont secoué la Côte d'Ivoire depuis les années 1990.

Pour le premier auteur (T. Moussa, 2016, p. 9), ces crises multiples trouvent leur origine dans l'exploitation de l'identité ivoirienne par les universitaires regroupés au sein des clubs universitaires. Il souligne avec insistance la responsabilité de ces intellectuels, qui pour lui ont contribué à provoquer une crise identitaire en Côte d'Ivoire peu après la réinstauration du pluralisme politique. A son avis, les intellectuels ivoiriens se sont retirés de la sphère politique au moment où le pays avait le plus besoin de leur soutien. A ce titre il indique : « Pendant le coup d'État de 1999, la plupart des universitaires ivoiriens ont choisi soit la voie du silence complice, soit celle de la coopération avec la junte, qualifiant cette prestation de services comme une tactique électorale ou une stratégie politique qui pouvait profiter à ceux-ci dans l'avenir » (T. Moussa, 2016, p. 9). Dans cette analyse, il nous apprend également que les universitaires n'ont joué qu'un rôle mineur dans la construction d'un climat de paix véritable en Côte d'Ivoire pendant cette période critique. Selon lui ces intellectuels, n'ont pas véritablement contribué à la résolution des problèmes politiques survenus.

Sans doute c'est ce qui fait dire à Moussa Traoré que : « les intellectuels, proches du pouvoir et anesthésiés par celui-ci ou par l'argent, n'arrivent pas à prendre du recul pour assumer leur rôle de conseillers et de contestataires » (M. Traoré 2016, p. 11). Il s'agit du comportement adopté par certains universitaires associés aux partis politiques. Ils se sont compromis au nom d'intérêts égoïstes, en renonçant aux valeurs morales qu'ils étaient censés promouvoir. Ce point de vue est soutenu par Maurice Bandaman. Pour lui « les intellectuels ivoiriens ont échoué dans leur mission » (M. Bandaman, 2004). Selon ses propos, des personnes de valeur issues de cultures dont la mission est de dénoncer les excès totalitaires, racistes et tribalistes des gouvernements, se sont tus ou ont donné leur approbation à l'ivoirité (M. Bandaman, 2004). D'autre part, il indique également que le concept d'ivoirité, élaboré par des universitaires du

PDCI, qui avait pour but essentiel de promouvoir les idées du Président Henri Konan Bédié, fut mal interprété par certains intellectuels politiquement engagés avec des conséquences politiques sans précédent. En fait, cette dérive fut à l'origine d'une crise identitaire qui avait considérablement fragilisé l'unité politique, culturelle et sociale en Côte d'Ivoire.

Toutefois, il n'en demeure pas moins que le rôle des intellectuels politiquement engagés en Côte d'Ivoire est constamment remis en cause par l'ensemble des auteurs consultés. Cependant, quel est son utilité pour la société ivoirienne si ses qualifications et ses vastes connaissances ne servent qu'à exécuter des directives politiques ou se réduisent à un titre honorifique échangé contre un salaire mensuel ? Certes, selon ces auteurs, les universitaires ont toujours laissé une marque néfaste sur le paysage politique et social ivoirien. Cependant, n'ont-ils pas véritablement apporté de changement notoire dans la vie politique ivoirienne ? Le rôle des intellectuels dans la politique ivoirienne ne va-t-il pas au-delà de cette perception ?

La présente étude loin de cette vision réductrice s'attèle à mettre en lumière le rôle déterminant des universitaires dans la dynamique interne des partis politiques ivoiriens. Pour ce faire, elle se propose d'analyser leur contribution dans la réussite des initiatives politiques à travers l'animation régulière des formations politiques. A cet égard, notre objectif est d'adopter un regard nouveau sur leur impact dans sa conduite et ses orientations idéologique depuis l'avènement du pluralisme politique en Côte d'Ivoire. Depuis cette date ils s'employaient à contribuer activement à la légitimation ainsi qu'à la consolidation des partis politiques naissants. Cette stratégie adoptée par ces dépositaires du savoir avait permis aux partis politiques d'élaboration d'une stratégie astucieuse visant à conquérir et à exercer le pouvoir d'État en Côte d'Ivoire. Cependant, bien que cette situation ne soit pas spécifique à l'ensemble des partis politiques ivoiriens. Néanmoins, cette contribution des universitaires au FPI fut manifeste dans sa dynamique interne. Au demeurant, ces actions se perçoivent à plusieurs niveaux de la vie du parti c'est-à dire aussi bien dans ces organes centraux et de bases.

Contrairement à (M. Traoré, 2016) et (M. Bandaman, 2004), Paul N'da soutient une perspective divergente qui paraît plus radicale dans l'un de son ouvrages (P. N'da, 1987 b). En fait, l'auteur s'efforce à travers cet ouvrage, de clarifier et d'objectiver le milieu intellectuel africain. Il ouvre la voie à une socioanalyse des intellectuels qui leur permet de mieux se comprendre pour agir plus efficacement. En plus, il met en garde les intellectuels contre la politique et les encourage également à s'en tenir à l'écart afin de préserver leur « pensée libre », ainsi que leur savoir et connaissances. Cependant, à qui la politique serait-elle alors abandonnée

si l'intellectuel s'écarte de la résolution des problèmes du peuple et de son pays pour s'enfermer dans sa « pensée libre » ? Ne cesse-t-il pas d'être un intellectuel pour devenir un simple répertoire de connaissances, utile certes, mais réduit à un objet ?

Pourtant, la tâche de changer les mentalités et de promouvoir le développement est immense et angoissante, si bien que personne ne devrait en être exclu. Aussi la construction permanente d'une nation repose inévitablement sur les compétences que possèdent ces intellectuels.

Par ailleurs, l'étude menée par Moussa Traoré, sur « *le rôle des intellectuels dans la crise ivoirienne »* est particulièrement intéressante. Elle restitue l'image que certains auteurs ont gardée des intellectuels ivoiriens. Malgré son intérêt et sa pertinence, elle manque d'exemples concrets se limitant à une simple hypothèse. Autrement dit, elle repose essentiellement sur l'analyse de certaines déclarations, sans véritablement s'appuyer sur des preuves plus tangibles. Elle dépeint une image peu reluisante des intellectuels ivoiriens engagés en politique. Ces intellectuels, n'ont-ils pas accompli des actions politiques infiniment plus louables en Côte d'Ivoire ? En effet, cette étude ne se limite pas à dénoncer l'image traditionnelle des intellectuels dans la politique ivoirienne. Elle dépasse ces jugements pour souligner leur rôle incontournable dans le succès des initiatives politiques en Côte d'Ivoire par le biais de partis politiques. Ces actions, se manifestent notamment, par leur contribution indispensable à l'implantation des partis politiques hôtes de même, à travers leur légitimation et consolidation. Cette contribution intellectuelle, fut particulièrement bénéfique pour ces formations politiques en matière de conception et de réalisation de leurs idées politiques.

-Le rôle des universitaires dans la vie des partis politiques

La question de l'implication des universitaires dans la vie des partis politiques a également été abordée par certains auteurs. Dans ce contexte s'inscrivent les deux travaux fondateurs du Front Populaire Ivoirien (FPI), notamment son programme de gouvernement et son projet de société. Le second ouvrage quant à lui constitue son programme de gouvernement publié en 1998. Il fait suite au premier, paru en 1987, sous le titre *« Proposition pour gouverner la Côte d'Ivoire* de Laurent Gbagbo, aux éditions L'Harmattan». Cet ouvrage initial a constitué le premier programme de gouvernement du FPI. Celui-ci a été revisité entre 1990 et 2000 sous l'appellation *« Gouverner autrement la Côte d'Ivoire* ». Sa rédaction a bénéficié une contribution substantielle de certains universitaires du FPI. L'auteur, en tant que leader charismatique du parti, nous fournit des informations essentielles pour comprendre les actions des universitaires au sein du FPI. Ces écrits permettent non seulement de mieux appréhender

les fondements idéologiques du FPI. En outre, ils nous ont aussi permis de saisir sa stratégie de conquête et d'exercice du pouvoir, telle que proposée par ses premiers animateurs.

Ainsi, afin de mieux comprendre l'alternance qu'ils proposent ainsi que leurs idées novatrices sur la légalisation du Front Populaire Ivoirien. Il est essentiel d'examiner son programme et son projet de société. A ce niveau il apparaît que les universitaires du FPI, en sont les principaux auteurs, qui, par ces ouvrages, définissent la ligne directrice de leur formation politique en traçant sa conduite et son orientation idéologique[16]. D'abord, dans le premier ouvrage (L. Gbagbo, 1987), ils contestent dans une premier temps les fondements politiques et idéologiques du PDCI. En outre, ils abordent également les problématiques liées au Front Populaire Ivoirien (FPI). Aussi ils justifient la crédibilité de leur parti. Dans cet ouvrage l'auteur y présente le projet de société du FPI, en décrivant également sa stratégie d'implantation dès sa sortie de clandestinité. D'autre part, il analyse la situation économique mondiale, avec un accent particulier sur l'Afrique. Il critique également le système politique mis en place par le PDCI-RDA, sous les présidences de Félix Houphouët-Boigny et d'Henri Konan Bédié, ainsi que celui instauré par le PDG-RDA, sous Sekou Toure. Ainsi, ces théoriciens du FPI, ont démontré à travers ces écrits que ces régimes ne constituent pas une option encourageante pour la Côte d'Ivoire. A cette fin, ils proposent le socialisme démocratique comme alternative souhaitable. Pour justifier ce choix, Harris Memel-Fotê présente trois raisons liées à ce projet. Les axes d'identification du projet politique qu'il propose apportent un complément d'information sur le sujet. Cette analyse nous a permis de déceler les principes directeurs et la posture idéologique du Front Populaire Ivoirien (FPI).

Dans le second ouvrage (Front Populaire Ivoirien, 2000), l'essentiel du programme de gouvernement du parti a été exposé. L'auteur, s'engage dans un prémier temps à décrire l'ensemble des actions du projet de société que le FPI, se propose de mettre en œuvre tous les cinq ans, une fois au pouvoir. Le bilan de ces actions détermine la manière dont le peuple juge le gouvernement. Cependant, en plus de dénoncer le bilan du PDCI, l'auteurs, fait aussi des suggestions relatives à chaque aspect de la vie politique, économique et sociale en Côte d'Ivoire. Ces actions concourent à répondre aux objectifs de « la politique de refondation » que le FPI se propose de mettre en œuvre d'une part. D'autre part, elles contribuent à la définition d'un État de droit en Côte d'Ivoire. Le FPI, par l'entremise de ce programme, conçoit une politique

[16] Entretien avec Firmin KREKRE Déjà cité.

institutionnelle solidement ancrée dans une constitution résolument démocratique, et entreprend également d'importantes réformes[17].

En résumé, les activités menées par les universitaires du Front Populaire Ivoirien (FPI), sont déterminantes pour comprendre leur implication au niveau de sa direction et de son orientation idéologique. Ces éclairages ont renforcé notre compréhension du rôle central de ces dépositaires du savoir dans la définition et la conduite de cette orientation politique. Néanmoins, bien que ces informations soient instructives, ces auteurs omettent souvent de mentionner des événements marquants qui pour nous ont influencé le parcours du parti. Ces événements impliquent les divergences idéologiques ainsi que les actions de formation politique entreprises par certains universitaires dans le dessin de renforcer les capacités de leur parti. A cet effet, il est donc nécessaire d'examiner ces éléments afin de mieux appréhender leur contribution dans l'animation régulière du Front Populaire Ivoirien de sa sortie de clandestinité à son accès au pouvoir d'Etat en octobre 2000. Dans cet élan, nous avons mis un accent particulier sur les conflits idéologiques qui ont opposé les membres de ce parti d'une part. D'autre part, nous avons procédé à analyser les différentes initiatives et activités menées par les universitaires dans la vie du FPI.

Par ailleurs, il est aussi pertinent d'inclure les écrits de Simone Gbagbo, dans lesquels elle analyse le parcours politique du FPI (S. Gbagbo, 2007). L'auteur fournit des informations essentielles permettant d'identifier le parcours politique ainsi que la posture idéologique du FPI. Aussi, en plus de nous faire découvrir la posture idéologique du FPI, il nous donne également l'occasion de découvrir les premiers animateurs du parti, qui en réalité sont universitaires. Par ailleurs, l'auteur a mis en évidence les relations conflictuelles entre les acteurs du FPI et ceux du PDCI avant la réinstauration du multipartisme en Côte d'Ivoire. A cet égard, il nous permet de découvrir les stratégies de résilience adoptées par le FPI pour sortir de la clandestinité. En sus, toutes les informations fournies par l'auteur sont particulièrement importantes pour parvenir à une analyse objective du parcours politique du FPI d'une part. D'autre part, pour mieux saisir le rôle de ses acteurs dans ce processus. Cependant, il ne met pas suffisamment en évidence le rôle particulier des universitaires dans l'implantation du FPI. Surtout à partir de sa reconnaissance officielle, encore moins la formulation et la mise en œuvre de ses idées au cours de cette période marquante du Front Populaire Ivoirien.

[17]Ces réformes concernent la justice, la décentralisation, la défense et la sécurité, l'intégration régionale et les relations extérieures, cf., (Front Populaire Ivoirien, 2000, p.16).

La présente étude, loin de se limiter à une analyse superficielle de leur action dans la dynamique interne du FPI. Vise principalement à examiner leur rôle dans son animation, notamment dans la formation politique ainsi que dans la conception et la réalisation de ses idées politiques, depuis sa légalisation jusqu'à son accession au pouvoir d'État.

Pour pallier les insuffisances du premier ouvrage d'un des pères fondateurs du FPI. Nous avons ajouté l'ouvrage de Laurent Gbagbo (L. Gbagbo, 1991). Cette approche comparative, visait à mieux comprendre les motifs de l'engagement de certains universitaires dans la vie des partis politiques ivoiriens. D'autre part, nous cherchons également à découvrir leurs actions dans la conquête et la consolidation de la démocratie en Côte d'Ivoire. Son ouvrage nous a permis d'appréhender plus finement le rôle des universitaires durant cette période marquante. Par ailleurs, il souligne les dérives autoritaires du parti au pouvoir toutefois en se positionnant aux côtés du peuple en vue de défendre les valeurs éthiques et morales.

Hormis ces écrits, nous intégrons ceux de (D. M. Ahipo, 2024) et de (P. Ibitowa, 2006). Dans le premier, l'auteur analyse les actions du FPI dans la vie politique ivoirienne pendant notre période d'étude et présente les membres influents du parti, qui étaient majoritairement des universitaires. Il a mis un accent particulier sur la stratégie d'implantation du FPI, de sa légalisation à son accession au pouvoir étatique. Cette initiative s'est particulièrement traduite par les actions conjuguées de certains enseignants du supérieur membre du FPI. Cependant, il demeure peu précis quant au rôle des universitaires dans ce processus, en raison qu'il n'évoque pas d'exemples détaillés montrant clairement leurs actions dans ce processus. En fait, pour lui le FPI, doit sa présence aux « enseignants ». Néanmoins, il n'en montre pas l'identité réelle de ces enseignants concernés. A cet égard, la présente étude ne se limite pas seulement à ce constat général et spéculatif émis par (D. M. Ahipo, 2024). Elle se propose également de mettre un accent particulier, sur le rôle proactif des universitaires dans l'animation régulière du FPI, de sa sortie de clandestinité à son accès au pouvoir d'Etat.

Concernant le second ouvrage (P. Ibitowa, 2006), l'auteur dresse un portrait négatif des partis d'opposition lors des débuts du multipartisme. Ces formations ont exposé leurs fragilités intrinsèques et ont fait face à une stigmatisation sévère, dans un contexte où les partis se disputaient la légitimité politique par des échanges de dénigrement mutuel. Cette étude ne se limite pas à souligner les difficultés rencontrées par le Front Populaire Ivoirien lors de sa légalisation. Elle éclaire également les pratiques autoritaires du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) dans le contexte du monopartisme. En plus, elle permet aussi de mieux

comprendre les nouvelles stratégies déployées par les dirigeants du FPI, après sa sortie de la clandestinité. Cette stratégie avait permis au parti de contourner les pratiques du régime Felix Houphouët-Boigny, qui compromettaient le processus démocratique. En outre, cette étude met également en évidence les stratégies de résilience adoptées par les universitaires pour inciter le PDCI à abandonner les pratiques antidémocratiques héritées de l'ère du monopartisme.

En définitive, la littérature disponible sur ce sujet révèle que l'engagement des universitaires au sein des formations politiques ivoiriennes suscite des débats animés. Selon (M. Traoré, 2016) et (P. N'da, 1987b), les universitaires doivent se détourner résolument de la sphère politique afin de préserver leur rôle de guides et d'éclaireurs. En d'autres termes, dans ces partis, ils sont souvent réduits au silence, soit par les dirigeants, soit par l'influence de l'argent.

Pour ces auteurs précédemment cités, les universitaires n'ont exercé aucun impact significatif sur le fonctionnement interne des partis politiques qui les accueillent. Souvent, ils s'abstiennent de critiquer par crainte de perdre les privilèges qu'ils ont acquis. Qu'est-ce qui explique ce mutisme des universitaires au sein de certains partis politiques ivoiriens ? A ce titre Moussa Traoré, indique que : « Certains intellectuels expliquent leur mutisme par deux sortes de peurs : d'abord, la peur de perdre des privilèges dûment acquis ; ensuite, la peur des représailles. Ayant accédé à de hautes fonctions dans l'administration, une grande partie des universitaires ont perdu le sens de la critique » (M. Traoré, 2016, p. 14). En effet, selon l'auteur, « chacun se dit : si je parle, on va m'enlever le pain dans la bouche. Dès lors, tout le monde se tait ». Quant aux représailles, elles incitent certains universitaires éminents et grands penseurs à choisir un « exil intérieur » et à s'abstenir de toute critique (M. Traoré, 2016, p. 14). Ainsi, pour éviter la colère des dirigeants, certains se replient dans une forme d'hibernation intellectuelle. En fait, ils sont relégués au rang de figures méprisées au cœur d'une machinerie dogmatique, dépourvus de toute influence sur leur propre formation politique. Cette posture adoptée, sous-entend que, la vision opportuniste retient ces intellectuels de prendre la position qu'on attendait d'eux. Assurément, ils demeurent le plus souvent asservis aux partis politiques qui les abritent. Ainsi, ils sont mis en garde contre la politique et ceux-ci les engagent à s'en tenir bien à l'écart pour sauvegarder d'abord « leur pensée libre », son savoir ainsi que ses connaissances.

Dans l'ensemble, ces auteurs notamment (T. Moussa, 2016) et (P. N'da, 1987b) soulignent unanimement qu'en Côte d'Ivoire, la collaboration entre les partis politiques et les universitaires demeure immuable. Pour ces auteurs la présence des universitaires au sein des partis politiques ivoiriens, n'a point altéré leur mode de fonctionnement. Certainement, c'est

cette vision réductrice faite à ces dépositaires du savoir au sein de la dynamique interne des partis politiques ivoiriens que nous voulons nuancer à travers cette étude.

Au total, plusieurs documents ont été consultés sur le rôle des universitaires dans l'animation des partis politiques. Parmi les plus pertinents sur cette question, on peut citer les travaux de (T. Moussa, 2016) ; (P. N'da, 1987b) ; (P. Ibitowa, 2006) et (M. D Ahipo, 2024). Dans leurs écrits, ces auteurs susmentionnés dépeignent globalement une image peu reluisante du rôle des universitaires dans le fonctionnement interne des partis politiques ivoiriens. Certains de leurs écrits font ressortir certains aspects essentiels qui nous conduit à une meilleure appréhension du FPI.

Cependant, à travers le cas du Front Populaire Ivoirien (FPI), ils se sont principalement attardés sur sa genèse, son évolution, son programme de gouvernement et son projet de société. Néanmoins, ils omettent le plus souvent de souligner le rôle indispensable des universitaires dans l'animation de ces formations politiques. Par ailleurs, ils se contentent le plus à présenter sommairement cette entité politique sans toutefois mettre en évidence la contribution essentielle des dépositaires du savoir dans son ascension. Ceux qui étaient censés nous éclairer sur leur rôle dans la dynamique interne du FPI, n'ont pas fait de cette question leur centre d'intérêt principal (P. Ibitowa, 2006) et (M. D Ahipo, 2024).

Toutefois, leurs analyses se sont essentiellement concentrées sur la mise en évidence des pratiques autoritaires du PDCI, d'une part. D'autre part, à décrire le parcours politique du FPI, ainsi que ses nouvelles idées[18] sans toutefois s'appuyer sur des faits tangibles. A l'opposé, cette étude vise à dépasser les observations générales en se focalisant sur le rôle des universitaires dans la dynamique interne des partis politiques ivoiriens, toutefois en apportant un regard novateur. En effet, leur implication dans le fonctionnement régulier des partis en Côte d'Ivoire est peu analysée et se limite souvent à des constats superficiels et réducteurs. Par contre, ceux du FPI, ont joué un rôle majeur dans l'animation de leur parti à tous les échelons. Cependant, il est donc essentiel d'enrichir la littérature existante sur ce sujet. En sus, cette recherche met en lumière leur forte implication dans divers domaines : la réflexion et la publication, la formation politique des militants, ainsi que la conduite et l'orientation idéologique des partis. Contrairement aux travaux antérieurs, il est remarquable que les universitaires aient été déterminants dans la conception et la réalisation de ces idées. A cet égard, notre sujet est

[18] Il s'agissait bien évidement du socialisme démocratique, une posture idéologique dont le FPI, se réclamait. De plus le parti estimait le changement des mentalités de même montrer aux ivoiriens une nouvelle manière de faire la politique.

particulièrement éclairant, car il interroge la place des universitaires dans les stratégies de conquête et de conservation du pouvoir d'État par l'intermédiaire des partis politiques. Dès cet instant, il apparaît impérieux d'examiner leurs actions dans l'animation régulière du FPI. Cette démarche, nous permet de saisir avec autant d'intérêt leur rôle au sein de la dynamique interne du Front Populaire Ivoirien (FPI), de sa légalisation à son avènement au pouvoir d'Etat en 2000.

IV-PROBLEMATIQUE.

Le rôle que jouent les universitaires dans la vie politique africaine, et singulièrement en Côte d'Ivoire, éveille des débats ardents et passionnés. Cette question a acquis une profondeur nouvelle avec le retour du multipartisme, marquant une évolution significative dans les dynamiques en présence. En fait, pour Zadi Zaourou « les universitaires doivent rester en marge de la politique et devenir le recours des partis politique en tant que membre de la société civile » (M, Traoré, 2016, p.36). Pour lui en effet, en intégrant les partis politiques ils, affaiblissent la société civile. En plus, selon l'auteur cette collaboration, neutralise l'action des universitaires dans le fonctionnement interne de leur parti. A cet effet, ils sont méprisés dans une machine dogmatique sans aucune influence sur leur formation politique. Les universitaires qui collaborèrent autrefois avec les acteurs politiques durant l'ère du parti unique ne se distinguent guère de ceux que l'on voit évoluer aujourd'hui sous le régime du pluralisme politique.

Conformément à leurs prédécesseurs, ils sont demeurés invariablement mis à la disposition des formations partisanes, sans pour autant exercer la moindre influence sur leur mode de fonctionnement. Cette réalité s'étend également au Front Populaire Ivoirien (FPI), accaparé par la personnalité charismatique de son dirigeant, Laurent Gbagbo. Toutefois, si cette assertion s'avère exacte pour autrui. De notre avis, elle se distingue singulièrement au sein du Front Populaire Ivoirien (FPI), relativement au rôle joué par certains de ses membres. En effet, une métamorphose radicale s'opère dans son fonctionnement interne. Cependant, au regard du contexte politique du moment, certains universitaires de ce parti manifestent une audace croissante en proposant des méthodes destinées à rehausser l'efficacité de leur formation. Assurément, cette pratique a certainement impacté, sa conduite et ses options politiques. Ils ont tenu tête au temps en restant fidèle à leurs convictions politiques quand le ventre réclame. En fait, ils ont joué le rôle d'intellectuel en son essence dans la conduite et l'orientation idéologique de leur parti. Au sein du FPI, les universitaires sont perçus comme des phares et des boussoles. Néanmoins, même si leurs idées sont certes tributaires de leur époque, ils nourrissaient

l'ambition de semer des idées qui transcendent le temps qui leur survivent. A cet égard, ils s'inscrivaient dans l'éthique des intellectuels de gauche ou l'honnêteté représente une valeur cardinale (K. Kouamé, 1997, p.21). Devant ces deux perspectives opposées, on pourrait être tenté de se poser la question suivante :

Quel a été l'apport des universitaires dans l'ascension du Front populaire Ivoirien de l'instauration du multipartisme à son accession au pouvoir d'Etat ?

Quelles ont été les motivations de leur engagement au FPI ?

Comment ont-ils contribué à son animation ?

De quelle manière ont-ils influencé son parcours politique ?

V-OBJECTIFS DE L'ETUDE

Deux types d'objectifs ont orienté la présente étude : un objectif général et des objectifs spécifiques.

Objectif général

A travers une analyse approfondie de l'action des intellectuels au sein de la dynamique du Front Populaire Ivoirien entre 1990 et 2000, la présente étude se propose, en son objectif général : d'analyser le rôle des universitaires dans l'animation du Front Populaire Ivoirien.

L'atteinte de cet objectif général passe par une analyse détaillée des objectifs spécifiques.

Objectifs spécifiques

-Examiner le contexte de leur engagement au FPI.

-Montrer leurs divers rôles dans sa dynamique interne, particulièrement dans les domaines de la formation politique, de la réflexion, de la publication, ainsi que dans sa conduite et ses orientations idéologiques.

-Analyser l'étendue et l'impact de leurs actions, lesquelles ont contribué à insuffler des transformations substantielles au Front Populaire Ivoirien (FPI) au fil de cette période marquante. En vue d'atteindre les objectifs ci-dessus, nous avons emprunté la démarche méthodologique ci-après.

VI-SOURCES ET METHODOLOGIE.

Il existe plusieurs définitions de la méthode, mais dans le cadre de cette étude, deux d'entre elles nous intéresse particulièrement. Selon, Madeleine Grawitz, la méthode est un ensemble coordonné d'actions déployées pour réaliser un ou plusieurs buts (M. Grawitz, 1993). D'ailleurs, pour Joëlle Nguyen, c'est plutôt : « l'ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, les démontre, les vérifie (...) (J. N. Duy-Tan, 1989, p.6). ». En considérant ces deux définitions, on peut alors affirmer que la méthode représente l'outil employé pour parvenir au résultat. Pour être exact, c'est le fil conducteur qui oriente l'intégralité du travail de recherche. En plus, de cette méthode nous avons également employé une technique spécifique à chaque source pour parvenir aux résultats escomptés.

D'une part, nous avons choisi d'adopter la démarche traditionnelle de l'historien plus précisément celle de l'histoire du temps présent qui repose sur une exploitation conjointe d'une panoplie de sources écrites, orales, audiovisuelles et électroniques. D'autre part, notre approche méthodologique combine l'approche empirique des historiens avec l'utilisation d'outils et de méthodes issus des sciences sociales (C. Delacroix, 1995). Autrement dit, la réalisation de cette étude a également nécessité la convocation des sciences voisines à l'histoire.

En fait, il est indispensable d'avoir cette interdisciplinarité, car elle répond aux nouvelles normes de recherche universitaire. A cet effet, nous prévoyons également d'adopter leurs méthodes de travail si possible pour approfondir celle de l'histoire, qui repose sur la collecte et l'analyse critiques d'informations. Aussi afin d'aboutir à une analyse objective de nos données, nous avons fait appel à la géographie, la statistique, l'économie, la sociologie, l'anthropologie, la sociologie politique et le droit constitutionnel. Dans ces domaines plusieurs travaux ont été analysés notamment, des thèses de doctorat, des mémoires et divers ouvrages liés à ces disciplines.

Initialement, la méthode systématique mise en œuvre par le géographe offre la possibilité d'évaluer directement les faits géographiques sur le terrain. Cette approche nous a permis d'extrait avec précision, certaines données géographiques à partir des informations extraites et collectées. L'utilisation de la carte a facilité la représentation et la localisation d'un phénomène social qui a été l'un des moins marquants dans l'histoire politique de la Côte d'Ivoire. La distribution des peuples autochtones s'explique en grande partie par le recours à une analyse spatiale. Cette démarche, nous a permis de saisir le processus d'établissement du FPI, ainsi que

la distribution géographique des ateliers de formations politiques, qui furent essentiels dans sa stratégie d'implantation. En effet, les différents séminaires de formation politique dispensés par les universitaires prennent en compte les urgences tactiques ainsi que les zones propices à l'établissement du FPI.

D'ailleurs, l'aspect économique de notre sujet d'étude nous a conduits à examiner le cadre financier instable qui a favorisé l'émergence de certains groupes sociaux. Les universitaires du FPI ont adopté une position en faveur des intérêts des populations. Ils exploitent cette situation pour faire valoir leurs revendications politiques.

En plus, l'emploi de l'approche sociologique et anthropologique dans ce travail s'est révélé être d'une importance considérable. La sociologie, en tant que discipline qui étudie les phénomènes sociaux, présente des intersections avec d'autres sciences sociales, comme l'histoire. Elle offre une perspective comparative sur l'évolution des structures politiques par rapport au système traditionnel d'une part. D'autre part, elle permet également de comprendre les interactions entre les formations politiques elles-mêmes.

Par exemple, dans ce cadre, nous avons collecté un ensemble d'informations nécessaires à la compréhension de notre sujet, tels les motifs expliquant l'insignifiante ou la forte audience du FPI dans certaines régions. Une audience étroitement liée à la présence marquante du parti sur le terrain, attiré par son programme de société ou dévoué à son chef charismatique selon (A.K. Cisse, 1984). La sociologie, quant à elle nous a permis de comprendre les phénomènes de masse, tels que les motivations qui ont amené certains universitaires à adhérer au FPI. En plus, elle nous permet également de comprendre les raisons précises de l'adhésion massive de certaines populations au Front Populaire Ivoirien dès les premières heures de sa reconnaissance officielle. En effet, la démarche qualitative, mise en évidence dans le cadre des recherches sur le terrain, s'est avérée indispensable pour vérifier les données collectées. Elle offre également une compréhension approfondie sur la loyauté de certains universitaires envers Laurent Gbagbo.

Cette approche en effet nous a d'ailleurs permis d'examiner la stratégie ingénieusement élaborée par ces derniers afin de préserver les institutions républicaines. En ce qui concerne l'anthropologie, elle vise de façon générale à répondre à une question importante. Celle de décrire la diversité des sociétés à travers le temps et l'espace. A cet effet, elle est donc bénéfique pour l'historien qui tente de saisir le développement des sociétés. En tant que discipline scientifique, l'anthropologie fait appel à une approche comparative. Cette approche, nous a été

particulièrement utile dans l'analyse des données recueillies. Cependant, afin d'optimiser l'utilisation de nos données, nous avons opté pour l'approche méthodologique connue sous le nom de perspective diachronique. Cette démarche méthodologique se focalise sur la progression des sociétés au fil du temps. A ce titre, elle nous a permis de saisir le développement des initiatives des universitaires dans l'animation du Front Populaire Ivoirien. Toutefois, l'objectif de cette approche était de saisir la stratégie de conquête et d'exercice du pouvoir mise en place par le FPI à travers le concours de ses universitaires.

En plus, la perspective de la sociologie politique que nous avons adoptée dans cette étude a mis en évidence les ambitions socio-politiques de groupes. Cette discipline nous a permis d'analyser l'ensemble des phénomènes sociaux ayant un impact dans le domaine politique, particulièrement, en insistant sur les motivations de l'engagement de certains intellectuels dans la vie des partis politiques à l'instauration du multipartisme en 1990. Cette démarche nous a également permis de saisir les stratégies d'implantation employées par les leaders du FPI. A savoir, le comportement des militants ainsi que le processus d'implantation de certaines formations politiques dès leur reconnaissance officielle.

Aussi notre sujet comporte également un aspect juridique. A cet effet, nous avons également ressenti le besoin de recourir à certains documents à caractère juridique. Le droit constitutionnel nous a permis à ce niveau de saisir le fonctionnement des diverses institutions qui structurent et régulent la vie politique en Côte d'Ivoire. Cette approche juridique de la question nous a permis de comprendre le cadre légal du processus électoral pendant cette période. En plus, elle nous permet aussi d'appréhender les circonstances de son organisation et les résultats qui ont suivi. A ces données s'ajoutent les différents articles, arrêtés et décrets qui ont été employés tout au long de cette étude.

Par ailleurs, l'emploi de la statistique nous permet également d'étudier et de déchiffrer les résultats des déverses élections. Cette approche nous a donné la possibilité d'évaluer le poids effectif du FPI lors des diverses élections pendant notre période d'étude. D'autre part, les différents tableaux statistiques présentés nous ont aidés aussi à étayer certaines déclarations. Ils décrivent avec précision la progression de certains événements survenus au FPI. Pour analyser nos données numériques. Nous avons opté pour une méthode comparative. Cette démarche a facilité l'identification du nombre de partis politiques qui ont émergé en 1990, lors du rétablissement du multipartisme. En outre, la statistique nous a été également utile à l'analyse des résultats des différentes élections à travers le calcul des pourcentages. Ces données

statistiques nous ont permis de réaliser des graphiques qui nous permettent de mettent en évidence le poids des universitaires dans les instances supérieures du FPI, tous comme dans le premier gouvernement inaugural des refondateurs en octobre 2000. Toutefois, ces données statistiques permettent d'ailleurs d'identifier le nombre universitaire qui ont contribué à l'animation du FPI, de 1990 à 2000. Elles permettent d'examiner à partir des résultats des élections les zones supposées favorable au Front Populaire Ivoirien (FPI).

Aussi l'usage de la statistique, nous permet d'identifier, avec certitude le nombre d'universitaires présents dans les structures d'activités de réflexion ainsi que dans les instances supérieures du parti. Par ce biais nous sommes parvenus à déterminer avec exactitude les postes réservés aux universitaires dans les différentes instances du Front Populaires Ivoirien (FPI) durant cette période. Ces dépositaires du savoir en réalité, ont joué un rôle prépondérant dans la conduite et l'orientation idéologique du FPI. Cependant, l'apport incontournable de ces disciplines auxiliaires dans la réalisation de cette recherche, confirme l'affirmation de Joseph KI-ZERBO, selon laquelle :

> « Aucune discipline isolée ne peut rendre compte de la réalité infiniment dense et hirsute du monde africain. Un proverbe rappelle qu'un seul homme ne peut encercler un bosquet. Il n'y a pas un seul principe d'explication capable à lui seul de rendre compte des sociétés africaines (…), l'interdisciplinarité n'est donc pas un choix pour l'historien mais une réalité (…), la tradition orale ne donne le meilleur d'elle-même que mariée aux sources dont elle sert parfois de découvrir l'existence » (J. K.Zerbo, 1986, pp.196-198).

Les diverses méthodes d'analyse employée basées essentiellement sur une approche qui relève de l'histoire politique, ont facilité une meilleure compréhension des motifs de l'engagement des universitaires au FPI. Cette méthodologie employée nous a permis de découvrir leur rôle ainsi que l'étendue de leurs actions dans l'animation régulière du Front populaire ivoirien (FPI) pendant notre période d'étude. Par ailleurs, nous avons consulté diverses sources, tant orales qu'écrites, pour documenter notre travail. Autrement dit, nous avons mobilisé l'ensemble des sources orales et écrites, c'est-à-dire tous les documents susceptibles de fournir les informations nécessaires à l'élaboration de notre étude. En plus, nous avons employé une technique adaptée à chaque source pour assurer sa collecte et son analyse.

Collectes et analyse des données bibliographiques.

Dans cette phase de collecte d'informations, nous avons jugé essentiel de commencer par acquérir les ouvrages nécessaires à notre recherche. A cet effet, nous avons visité plusieurs bibliothèques afin d'examiner les travaux sur l'histoire politique de la Côte d'Ivoire. Parmi les centres de documentation consultés figurent la bibliothèque de l'Université Jean Lorougnon Guédé à Daloa, la Fondation Félix Houphouët-Boigny à Yamoussoukro, le Centre de Recherche et d'Action pour la Paix (CERAP) à Cocody. En plus, nous avons également visité l'Institut Français de Côte d'Ivoire au Plateau, et les bibliothèques de l'Université Félix Houphouët-Boigny, notamment la Bibliothèque Centrale, la Bibliothèque Flache de même que celle du département des sciences juridiques.

L'objectif principal de notre visite dans ces divers centres de documentation était de nous procurer des ouvrages traitant les aspects liés à notre sujet de recherche. Cependant, des recherches concernant la période du parti unique[19] en Côte d'Ivoire ainsi que celles portant sur l'ère « après le parti unique » ont été examinées[20]. Ces diverses lectures, nous ont permis de découvrir le rôle déterminant des intellectuels ivoiriens dans le processus de démocratisation en Côte d'Ivoire. Cette démarche nous a également permis de mieux appréhender l'engagement des universitaires au sein de la vie politique ivoirienne.

Ces informations recueillies se révèlent particulièrement enrichissantes, car elles résument l'évolution de la vie politique ivoirienne après la colonisation. Cette évolution est en réalité marquée par la prédominance du parti unique. Notre approche permet de mieux comprendre certains événements marquants de l'histoire poste coloniale de la Côte d'Ivoire. En particulier le parcours du FPI, qui nous permet d'ailleurs de l'approfondir. Ces écrits nous ont particulièrement aidé à saisir le contexte général de la réinstauration du multipartisme en Côte d'Ivoire, notamment l'émergence des nouvelles formations politiques lors de l'ouverture en 1990.

Autrement dit, ces ouvrages nous ont renseignés sur les nouvelles élites politiques ivoiriennes qui ont fait irruption sur la scène politique à réinstauration du multipartisme. En fait, ils ont été les principaux acteurs de cette ère nouvelle. Ces études explorent principalement les aspects idéologiques, notamment les motivations ayant poussé certains universitaires à s'engager dans

[19] Dans cette rubrique plusieurs ouvrages ont été consultés, nous retenons ici quelqu'un : (P.H, Siriex, 1986) ; (M. AMONDJI, 1988). ; (L. D. Fologo, 1985). ; (L. Gbagbo, 1983,) ; (A. SAMIR Amin, 1967)

[20] Dont ceux de (L.Gbagbo, 2009) ; (J. N. Locou, 1992) ; (S. Gbagbo, 2007). ; (P.D. KOKORA, 1999) ; (T. Koui, 2006) ; P. N'da, 1999).

ces formations politiques. Les auteurs ont insisté sur le rôle incontournable des universitaires en tant qu'acteurs politiques dévoués à promouvoir le changement en Côte d'Ivoire.

En effet, ces différents écrits nous donnent des informations essentielles pour comprendre, la composition socioprofessionnelle des dirigeants des partis politiques légalement reconnus en 1990. Dans cette optique, ces auteurs nous ont permis de mieux appréhender le Front Populaire Ivoirien (FPI), quant à sa naissance, son fonctionnement ainsi que ses différentes activités réalisées durant notre période d'étude.

En sus, l'ensemble des documents consultés a fourni les informations essentielles nécessaires à l'élaboration de notre travail. Ils couvrent particulièrement la vie du FPI, en incluant sa création, son mode de fonctionnement et ses principales activités. Ces diverses données ont été essentielles pour la réussite de cette étude. Cependant, n'ayant pas véritablement répondu à nos attentes, il s'est avéré important pour nous de recourir, aux sources imprimées.

D'ailleurs, la particularité de notre sujet[21] nécessite l'utilisation de ces références qui facilitent une meilleure compréhension du climat politique en Côte d'Ivoire à partir de 1990. En effet, les éléments relatifs à l'évolution de la vie politique durant notre période d'étude sont illustrés par les médias. Ces informations se présentent comme des données incontournables à la réalisation de ce travail. Parmi ces sources, nous envisageons les articles, reportages et entretiens comme des éléments employés ou consommés dans des contextes sociaux structurés ou élaborés, et dès lors propices à une analyse scientifique et historique (F. Koné, 2004, p. 25). Ainsi, pour l'acquisition de ces journaux, nous avons entrepris une visite dans les locaux de divers quotidiens, notamment La Voie, situé à la Riviera Palmeraie, et de Fraternité Matin, basé à Adjamé Liberté.

Au sein de ces maisons de presse, nous avons réussi à rassembler divers périodiques, notamment ceux de Fraternité Matin, le Nouvel Horizon, La Voie, Notre Voie, L'Alternative, Le Jour, Le Démocrate, L'Inter et Soir Info. Ces diverses sources ont été utilisées non seulement comme références documentaires, mais aussi en tant qu'entités politiques actives dans les campagnes partisanes. A l'exception des journaux Soir Info et l'Inter qui tentent d'être neutres et impartiaux dans leur couverture de l'information, les autres se comportent davantage comme

[21]En effet, compte tenu du caractère récent de notre période d'étude, nous disposons peu de sources pour avoir une bonne visibilité de notre sujet. Car les ouvrage sont rares et en parlent moins. Les sources d'archives n'ont plus. Cela nous impose à nous orienter vers les écrits de la presse, seul capable de nous fournir des informations sur le vécu quotidien des ivoiriens au cours de notre période d'étude.

des instruments de diffusion de la propagande des partis politiques. Par contre, dans les colonnes de Fraternité Matin, l'opposition ivoirienne, en particulier le FPI, qui semblait initialement bien considéré et accepté par les populations lors du retour au multipartisme, a rapidement démontré ses limites et fait l'objet de stigmatisation.

Cette situation a suscité des inquiétudes au sein du FPI, qui doit désormais réorienter sa stratégie pour conquérir le pouvoir d'État. Ainsi, le parti a ressenti le besoin de s'entourer d'hommes de culture afin d'enrichir son contenu culturel. Cette pratique est inhérente au socialisme, dont le FPI s'est réclamé en adoptant cette idéologie dès sa création. Ces données riches en informations, nous ont permis de comprendre les motivations idéologique et intellectuels qui ont entrainé la ruée de certains universitaires dans la vie de cette formation politique. Cette réalité s'illustre également dans les colonnes des journaux tels que Le Nouvel Horizon, La Voie, Notre Voie, L'Alternative et Le Jour, où les pratiques anti-démocratiques du PDCI sont régulièrement dénoncées. La presse d'opposition en réalité a joué un rôle majeur dans la promotion des idéaux du FPI.

Cette dernière se compose principalement de conférences de presse, de manifestations de sensibilisation et d'ateliers de formation politique initiés par le Front Populaire Ivoirien. En effet, ces journaux proches du FPI, nous ont permis de découvrir le rôle des universitaires dans le domaine de la réflexion, de la publications et d'animations des diverses activités menées par le FPI au cours de notre période d'étude. Quant au Démocrate, L'Inter et Soir Info, ils portent un jugement beaucoup plus critique des actions du FPI. Particulièrement, ces informations riche et controversées nous permettent de comprendre les manquements au cours de l'analyse des données fournies par la presse proche du FPI afin de les corriger.

C'est à travers les données fournies par la presse que nous avons pu prendre connaissance de l'essentiel des séminaires de formation politique initiés par le FPI au cours de notre période d'étude. Toutefois, l'engagement des journalistes dans les débats politiques en Côte d'Ivoire, en tant que témoins oculaires de ces événements, nous permet de mieux appréhender le phénomène de l'opinion publique. Elles nous ont fourni un corpus de témoignages solide, essentiel à l'élaboration de notre travail.

Ainsi, l'importance accordée aux journaux dans la rédaction de ce travail de recherche portant sur un sujet récent comme le nôtre vient corroborer l'avis de Jean-Pierre Rioux. Selon l'auteur : « l'histoire du temps présent n'aurait pas pu se consolider aussi clairement (...) depuis quelques années si auparavant il n'y avait pas eu une rencontre, à la fois provocatrice et productive, entre

des historiens préoccupés par l'actualité et des journalistes cherchant une légitimité historique » (J.F Soulet, 1994, pp.31-32). Autrement dit, les journaux ont été d'une grande importance dans la réalisation de ce travail de recherche.

En conséquence, l'apport des journalistes fut incontournable pour comprendre les différentes activités menées par les universitaires au FPI. Néanmoins, ils ne font pas recours, à l'approche d'historien ni à ses méthodes de cherche. Quelques-uns de leurs travaux ne vont pas au-delà d'une simple narration. La majorité se présente comme des résumés chronologiques ou thématiques. L'utilisation des données fournis par la presse a nécessité l'emploi d'une méthode rigoureuse. Ainsi, nous avons intégré une approche méthodologique suivant la démarche de l'historien afin de mieux appréhender le rôle joué par les médias dans le processus de démocratisation de la vie politique en Côte d'Ivoire. Aussi, dans la promotion et la diffusions des idées des différentes formations politiques. Cette approche, nous a également permis de saisir le rôle des universitaires dans la vie politique ivoirien au cours de notre période d'étude. En plus, elle nous permet également de comprendre leur rôle indissociable dans l'animation du Front Populaire Ivoirien FPI). Ces journaux ont été témoin de certains événements et en tant que témoins oculaires des faits. Ces sources journalistiques permettent de découvrir, diverses actions entreprises par le Front Populaire Ivoirien (FPI), durant notre période d'étude.

Néanmoins, le traitement des informations fourmis par la presse a nécessité une bonne maitrise de la matière de même que l'emploi d'une méthode rigoureuse. Ainsi, pour Jean-François Soulet, l'usage de la presse et de toute autre source historique requiert néanmoins, de la part du chercheur, une stricte adhésion à deux principes : « une compréhension approfondie du processus de création du contenu médiatique depuis les « directives » du rédacteur en chef jusqu'à la réalisation de l'article final, ainsi que le croisement des informations par le biais d'autres journaux ou d'autres sources » (J.F Soulet, 1994, p.52). Cette approche en réalité, nous a permis de décrypter et d'analyser les informations recueillies de la presse avec abnégation. Sur cette base, nous sommes parvenus à analyser et traiter les informations provenant des médias en toute sincérité.

Comme difficultés rencontrée à ce niveau, nous pouvons dire que compte tenue de la multitude des journaux d'informations. Nous avons rencontré des problèmes dans le recoupement de certains témoignages recueillis concernant les événements majeurs et à porter un jugement critique sur les différentes versions. Cette démarche, nous a permis surmonter ces difficultés,

en tirant parti de la rivalité entre les journaux qui les incite à mettre en lumière sans concession les manquements de leurs homologues en les corrigeant.

L'utilisation de cette approche comparative à travers la presse illustre clairement l'utilisation d'une critique externe dans le traitement de nos sources. Par conséquent, cette démarche nous a permis de décrire de manière complète la participation du FPI à la vie politique en Côte d'Ivoire. Une action est essentiellement marquée par un engagement actif des universitaires et intellectuels dans la conduite des actions du parti. Cependant, étant donné que, ces documents examinés ne fournissaient pas toutes les informations recherchées, il s'est révélé nécessaire pour nous de réaliser des enquêtes orales.

La collecte et l'analyse des sources orales.

Notre approche, en plus de s'appuyer sur les sources documentaires, favorise l'entretien oral. En effet, l'histoire contemporaine « ouvre une séquence historique marquée par deux jalons mouvants ». Selon (D. Peschanski et al, 1991, p.10). Cette séquence s'étend jusqu'aux confins de la durée d'une existence humaine, un domaine dominé principalement par la présence de 'témoins' vivants, les marques les plus perceptibles d'une histoire qui est toujours en construction. En outre, dans nos sociétés africaines, les traditions orales sont une base pour comprendre l'histoire du passé. Ainsi, l'analyse minutieuse de ces témoignages oraux contribue à mieux comprendre et approfondir les écrits historiques déjà existants. Pour ce faire, nous avons visé deux principaux groupes d'acteurs politiques afin de recueillir des témoignages oraux riches en informations. Le but de cette démarche est d'obtenir des informations fiables auprès de ces acteurs. Pour y parvenir, notre démarche consistait à interroger de façon conjointe des universitaires. En d'autres termes, ceux qui émanent des partis politiques institués par des universitaires, ainsi que ceux qui relèvent des autres formations politiques subsistantes.

D'autre part, il nous est apparu essentiel d'interroger certains acteurs politiques du FPI, qui ont par moment joué un rôle de premier plan dans ces organes de base et centraux. A travers ces personnes ressources, nous espérons recueillir des informations relatives à l'engagement des universitaires au sein des partis politiques ivoiriens. Aussi nous envisageons également explorer le rôle de ces intellectuels dans l'animation du Front Populaire Ivoirien (FPI) avec pour ambition de découvrir l'impact de leurs actions sur la dynamique interne dudit parti.

Une fois ces deux groupes identifiés, nous avons conçu un questionnaire qui devrait constituer le fondement des divers entretiens. Armés de ces questions guides, nous sommes rendus dans les différents endroits où ces personnes ressources ont été ciblés pour collecter leurs

témoignages. Selon la méthode employée, le questionnaire est distribué aux personnes interrogées. Par la suite, nous fixons un rendez-vous une, deux (2) ou trois (3) semaines à l'avance pour permettre à nos interlocuteurs de mieux se préparer pour l'entretien. En ce qui concerne l'entretien proprement dit, nous avons choisi de mener une forme d'entretien confidentiel, dont l'enregistrement a été effectué de manière privée[22]. Toutefois, la méthode utilisée pour ces entretiens est semi-directif. Cette approche est réputée pour son rôle mixte et sa rentabilité dans la production des données orales. D'ailleurs, pour Jean Noël Loucou : « cette méthode est en partie guidée par des questions et en partie libre dans la formulation de la réponse » (J. N. Loucou, 1994, p.41).

Au demeurant, la méthode utilisée dans le cadre de nos entretiens, n'est ni totalement libre, ni totalement dirigée par une multitude de questions spécifiques. Elle s'est plutôt appuyée sur une démarche particulière. Comme l'indique Paul N'da, dans ce passage : « le chercheur a à sa disposition un guide d'entretien assez flexible qui lui donne la possibilité de collecter les informations requises » (P. N'da, 2009). Dans cette phase pratique, nous donnons d'abord la possibilité à notre interlocuteur d'exposer librement ses opinions, sans l'interrompe. Ensuite, une fois qu'il a épuisé ses sujets de discussion, nous reprenons la conversation sur des points clés de l'entretien. L'intérêt cette démarche, est de recentrer notre entretien.

En outre, pour le traitement des informations collectées. Nous avons cherché à identifier, au sein des témoignages, les éléments liés à la réalité observée en comparant les données recueillies. Cette démarche méthodologique, nous a permis de détecter les écarts par rapport à la réalité et les raisons exactes de leur mention. En effet, c'est à travers cette démarche, que nous avons analyser de façon objective l'ensemble des informations issues des diverses enquêtes orales menées.

Finalement, ces entretiens ont été utiles pour reconstruire certains éléments de notre sujet. Les données collectées nous ont aidés à vérifier l'authenticité des événements en observant des signes tels que la constance des faits, l'uniformité et la cohérence. Cependant, il nous a été loisible de faire face à quelques entraves dans l'exécution de notre enquête orale. Ces dernières se manifestaient sur deux fronts distincts : d'abord, le refus des personnes concernées de nous accorder une audience d'une part. D'autre part, les imperfections inhérentes aux informations recueillies. En conséquence, les diverses entraves de notre enquête orale ont par moment

[22] L'entretien privé concerne un (1) seul informateur (parfois deux (2) ou trois (3)) enregistré en privé. Cette méthode est recommandée pour les informations délicates (généalogies, histoire familiales ou dynastique par exemple) ou frappée du sceau du secret cf. (J.N. Loucou, 1994, p.40).

restreint le nombre de personnes initialement envisagées pour l'entretien. Aussi elles ont également fourni des informations qui étaient parfois en déphasage avec la réalité.

Au demeurant, les diverses démarches entreprises pour réaliser certains entretiens ont rencontré de sérieuses difficultés. Celles-ci sont dues au refus catégorique de certaines personnes de nous recevoir. Ce refus s'explique en majorité par la sensibilité politique de notre sujet, qui touche à des enjeux délicats. Par conséquent, les diverses tentatives menées en vue d'obtenir des audiences auprès de membres du FPI, notamment Mme. Simone GBAGBO, M. Henri Konan BEDIE, M. Ouraga OBOU et M. Don Mello AHOUA, sont restées sans réponse. Toutefois, nous prévoyons donc de combler cette lacune.

Du reste, les entretiens qui ont pu être menés ne livrent pas de manière complète les informations souhaitées, et encore moins la vérité historique. Aussi au cours de ces recherches, un défi de taille s'est présenté. Il fut difficile pour certains informateurs d'établir la séquence des événements en lien avec notre sujet, compte tenu de leurs âges avancés. En fait, ils éprouvent des difficultés à expliquer les principales phases de l'évolution du FPI, encore moins l'impact de ses dans la vie politique ivoirienne. En plus, le défi de saisir pleinement le contexte des différents événements survenus au sein du FPI s'est également révélé au cours de notre entretien. Pour remédier à ces obstacles, nous avons opté pour une diversification des témoignages en les comparant mutuellement.

Ainsi, nous avons consulté des études réalisées par d'autres chercheurs spécialisés en histoire politique. Cette méthode comparative a permis de souligner la critique externe appliquée à l'analyse de nos sources. En replaçant les événements dans leur contexte, nous avons pu évaluer l'authenticité, l'originalité et la pertinence de certains récits, tout en identifiant les incohérences d'autres. Cependant, les éléments incohérents ont été exclus du corpus de témoignages et soumis à des enquêtes supplémentaires.

En outre, l'utilisation de sources imprimées nous a également aidé à surmonter les défis rencontrés lors de nos entretiens oraux. Cette démarche, implique de consulter les entretiens[23] et propos[24] de certains universitaires et enseignants du secondaire, qui ont par moment été membres actifs des instances centrales ou des structures de réflexion et d'activités du FPI.

[23]Ces interviews son répartir comme suite ;
- Interview Simone Gbagbo (C. Etou, 1994, p.3).
- Interview Simone Gbagbo (F. Dally, 1997,
[24]Il s'agit des propos de :
-Propos de Guipié Charles (député d'Issia) » réalisé par (k. soungalo, 1997a, p.6).

A ces données, il convient d'ajouter certaines interviews réalisées par des journalistes auprès de Bedy Holy[25] ; et Simone Gbagbo[26]. En fait, les questions abordées se rapportaient à la création de la CEFPI et du SENAFOP, des structures d'activité et de réflexion dirigées par ces deux figures emblématiques du FPI.

Les interviews consultées couvrement divers domaines, notamment les circonstances de la création de la CEFPI, sa mission et ses accomplissements. Ces informations se sont révélées nécessaires pour la reconstitution de certains évènements majeurs de la vie interne du FPI. Principalement, les entretiens avec Madame Simone Gbagbo, portant sur le SENAFOF, ont été instructifs. Elle y a souligné les objectifs des séminaires organisés par le FPI et leur rôle dans la revitalisation de ses structures de base. En sus, ces données nous ont permis de mieux comprendre les initiatives politiques du SENAFOF, de même que celles des autres structures d'activités et de réflexion du Front Populaire Ivoirien (FPI). En effet, ces données riches en informations, nous ont permis de saisir le rôle des universitaires au sein des diverses structures d'activités et de réflexion du FPI.

Toutefois, dans le but de donner une vision exhaustive sur les témoignages oraux. Nous avons examiné un recueil d'entretiens de déclarations énoncées par les dirigeants du FPI, concernant notre période d'étude. Ces informations supplémentaires ont contribué à compenser en partie le déficit de sources orales auxquelles nous étions confrontés.

En résumé, les sources orales offrent une perspective unique en enrichissant notre compréhension des activités menées par certains universitaires au sein du FPI. Lors de ces entretiens, nous avons examiné les motifs de leur engagement actif, les postes qu'ils ont occupés, leur participation aux structures de réflexion et d'activités, ainsi qu'aux instances centrales du parti. Néanmoins, ces sources présentent des limites notables, notamment en matière de chronologie et d'objectivité. Elles manquent souvent de dates précises. En plus, les périodes évoquées varient d'un témoin à l'autre pour un même événement. A cet égard, la subjectivité est évidente, car les récits sont influencés par la personnalité et les intérêts personnels des interviewés. Ils se manifestant généralement par une amplification ou une

-Propos de Danon Djédjé (député Gagnoa commune) » réalisé par (k. soungalo, 1997b, p).

[25]Bedy HOLY, secrétaire national de la cellule des enseignants de secondaire et du primaire du Front Populaire Ivoirien de 1994 à 20000. Cette cellule a joué un rôle de premier plan dans l'implantation du FPI, à sa reconnaissance officielle

[26] Simone Gbagbo, était la première responsable du Secrétariat National chargé de la Formation Politique au FPI (SENAFOP). Cette structure qu'elle a dirigée de 1992 à 2000, était chargée d'organiser toutes les activités de formation politique que le parti devait réaliser.

omission délibérée des faits. Pour remédier à ces biais, nous avons analysé ces témoignages afin d'identifier les éléments fiables correspondant à la réalité observée. Cette démarche a également permis de documenter avec soin les écarts et les raisons spécifiques qui en résultent.

Dans cette optique, l'application de la critique interne et externe à nos sources orales nous a permis de résoudre les problèmes de subjectivité soulevés par ces données. Cette approche met également à notre disposition les moyens de restituer objectivement l'engagement des universitaires dans l'implantation du FPI. Autrement dit, leur implication active dans sa direction et ses orientations politiques, ainsi que les nombreux bouleversements qu'ils ont suscités au sein de leur parti. En tenant compte de ces éléments, il nous est apparu nécessaire, pour garantir une objectivité accrue des témoignages, de recourir à des documents écrits afin d'identifier la vérité historique visée dans notre étude.

Collecte et analyse des sources d'archives.

Notre recherche d'information dans le cadre de la préparation de notre étude a également nécessité l'utilisation des sources d'archives. Ces données historiques ont été rassemblées aux Archives Nationales de Côte d'Ivoire (ANCI). A cet effet, nous avons porté notre attention sur la série 1EE des archives nationales, qui est dédiée aux questions politiques. Cette série a facilité la compréhension globale de l'histoire politique de la Côte d'Ivoire à l'aube de son indépendance. Spécifiquement la découverte des premiers partis politiques du pays ainsi que leur historique. Dans cette série, nous apprenons également que les universitaires n'étaient pas en exil au sein des partis politiques ivoiriens durant l'époque coloniale. En fait, à cette époque, ils jouaient leur partition au sein des partis politiques existants. Ces données d'archives ont rendu possible la découverte de cette réalité. Elles nous ont particulièrement aidé à saisir la stratégie d'implantation mise en place par le FPI dès sa reconnaissance officielle.

Cette stratégie repose en grande partie sur les données historiques et culturelles. Ces informations se concentrent principalement sur les conflits durables entre le régime à parti unique et les populations de certaines régions du pays. Aussi sur les vestiges des partis politiques anti-RDA qui proviennent de la période coloniale.

En outre, dans ces archives nous avons également collecté des correspondances ainsi que des journaux de presse. Celles-ci se composent généralement d'articles, les reportages, et interviews, extraits des quotidiens Fraternité Matin, La Voie, Notre Voie, Le Nouvel Horizon,

l'inter puis le Jour. Ces données d'archives ont donc été très utiles pour notre travail. Par ailleurs, la collecte de ces sources d'archives a éprouvé d'énormes difficultés. Ces sources susceptibles de soutenir l'historien dans sa quête de la vérité deviennent de plus en plus rares au fil des ans. Ces sources ne couvrent pas l'intégralité de notre période d'étude en raison de son caractère récent. D'autre part, les journaux qui pouvaient nous aider à combler ce vide se sont révélés insuffisants. En majorité, plusieurs numéros, voir même des trimestres ou années sont absents. En sus, les problèmes les plus fréquents comprennent la pénurie, et désordre dans le service des archives. A ces difficultés s'ajoute, la dégradation des sources due à un manque d'attention dans leur conservation. Enfin, ces sources présentent par moment des incohérences et des distorsions de certains faits.

Pour pallier ces lacunes, nous sommes appuyés sur certains travaux d'universitaires qui soulignent des événements politiques sans précédent de notre période d'étude. Nous retrouvons parmi les pionniers de ce domaine : (L. Gbagbo, 1983) ; (J.N. Loucou, 1992) ; (S. Gbagbo, 2007) ; (P.D. Kokora, 1999) ; (A.V. Sahi, 2005) ; (P. N'da, 1999) et (T. Koui, 2006). Sans vouloir être exhaustif dans la liste des noms cités, il convient de souligner que chacun de ces auteurs s'attache avec zèle à retracer les événements politiques dont ils furent les témoins directs.

Confrontés à l'absence de documents journalistiques au sein de ce centre de recherche, nous avons résolu de nous rendre dans certaines maisons de presse de l'époque, afin de combler cette lacune. Ces documents se révèlent des références indispensables pour appréhender les multiples facettes de l'histoire politique de la Côte d'Ivoire. D'ailleurs, la diversité des sources d'archives a occupé une place primordiale dans l'édification de notre recherche. Cette diversité de nos données d'archives nous a permis de disposer des informations inestimables qui éclairent notre sujet avec une profondeur singulière.

Au total, la synthèse des sources variées, incluant les données bibliographiques, archivistiques et orales, associée également à une méthode de collecte et d'analyse propre à l'histoire politique, a enrichit notre compréhension de la question. En outre, cette étude présente une panoplie de sources diverses et variées. Le croisement de ces données ainsi que la convocation de sciences voisines à l'histoire nous a permis de décrypter et d'analyser les faits avec abnégation. Cette approche multidimensionnelle a eu pour apport essentiel, de cerner, l'engagement des universitaires dans la vie politique ivoirienne d'une part, d'autres part leur rôle dans l'animation du Front Populaire Ivoirien (FPI). Cependant, pour mener à bien cette

étude, un plan alliant les dimensions thématique et chronologique, structuré en trois parties englobant six chapitres, a été retenu.

VII-PLAN DE L'ETUDE

Pour mettre en relief les motivations et le rôle des universitaires dans l'animation du Front Populaire Ivoirien (FPI) durant la période d'étude, nous adoptons le plan suivant. La première partie est dédiée à la présentation du contexte et des raisons ayant incité les universitaires à s'engager dans la vie du FPI. Elle se divise en deux chapitres : le premier expose le contexte historique de leur implication, tandis que le second analyse les facteurs immédiats qui ont favorisé cet engagement.

La seconde partie se consacre à l'examen du rôle des universitaires dans l'animation du FPI. Comme la précédente, elle comprend deux chapitres : le premier décrit les structures d'activités et de réflexions qui ont servi de point de départ pour leur intervention dans la gestion du parti, et le second met en lumière leurs divers rôles dans cette animation.

La troisième partie souligne l'importance de l'implication des universitaires dans la conception des idées au sein du FPI. Elle est également divisée en deux chapitres : le premier examine le projet de société et le programme de gouvernement du FPI en tant que reflet de l'influence des universitaires sur la direction et l'orientation idéologique du parti, tandis que le second propose une analyse critique de leur engagement dans la vie du Front Populaire Ivoirien, en soulignant les réussites et les obstacles rencontrés.

PREMIERE PARTIE :

CONTEXTE ET MOTIVATIONS DE L'ENGAGEMENT DES UNIVERSITAIRES DANS LA VIE DU FPI 1990-1993

La réinstauration du multipartisme en Côte d'Ivoire a favorisé l'émergence de nouveaux partis politiques. Une fois reconnus officiellement, ces formations ont attiré l'adhésion de nombreux intellectuels issus du monde universitaire. Par exemple, le FPI a réussi, après sa reconnaissance officielle, à rallier de nombreux partisans à sa cause. Ce phénomène s'inscrit dans un contexte globalement favorable à l'engagement des citoyens critiques, qui y ont trouvé une motivation pour s'impliquer plus activement dans la contestation politique.

CHAPITRE I – CONTEXTE LOINTAIN DE L'ENGAGEMENT DE CERTAINS UNIVERSITAIRES AU FPI.

Dans ce chapitre, nous allons examiner certains événements passés qui ont motivé l'adhésion massive de universitaires au Front Populaire Ivoirien lors du rétablissement du pluralisme politique en 1990. Bien qu'il existe une multitude de facteurs, mais dans le cadre de cette étude nous allons nous focaliser sur trois d'entre eux pour assurer la cohérence de notre analyse. Il s'agit notamment, de la situation chaotique des universitaires en Côte d'Ivoire, aussi des répercussions de la crise économique et la reprise de ces enjeux par le monde universitaire, qui ont conduit à l'ouverture du jeu politique.

I-LA SITUATION CHAOTIQUE DES UNIVERSITAIRES.

Dès la fin des années 1980 en Côte d'Ivoire, de nombreux universitaires se sont trouvés confrontés à de multiples difficultés, les plaçant en conflit avec les autorités au pouvoir. Ces problèmes découlaient des tensions entre le SYNARES et le parti dirigeant. Cette situation rend particulièrement ardue l'insertion de certains docteurs au sein de l'administration. D'autre part, ceux qui étaient déjà intégrés dans les universités et grandes écoles publiques faisaient également face à des difficultés professionnelles et financières manifestes. Cependant, ces nombreux obstacles, les incitent à formuler des revendications contre le pouvoir en place.

1-Divergence entre le PDCI et le SYNARES.

Depuis l'indépendance de la Côte d'Ivoire, de nombreuses organisations ont entretenu une relation privilégiée avec le PDCI, en tant que parti-État, jusqu'en 1990. Il est donc évident que ces organisations ne pouvaient se mobiliser contre le régime du PDCI, car, leurs difficultés sont examinées et résolues avec une grande compassion, sans aucune contrainte (P. N'da, 1999, p. 53). D'ailleurs, certaines associations ont, dès leur création, veillé à préserver leur indépendance face au pouvoir. C'est le cas du SYNARES, syndicat des enseignants du supérieur, fondé en 1969 à l'initiative de quelques universitaires, avec Francis Wodie, qui fut premier Secrétaire général. Dès sa création, le SYNARES a officiellement proclamé sa politique et a fermement refusé toute soumission à l'UGTCI. Outil utilisé par le PDCI pour contrôler les associations socio-professionnelles, cette organisation, définit les principaux axes de sa stratégie revendicative, qui incluent la mise en place d'un intersyndical[2].

-l’autonomie syndicale du SYNARES

-la dénonciation de l’impérialisme culturel

-la critique de la politique du gouvernement en matière de politique scientifique » (Y.F. kouamé, 2021, p. 397).

Cependant, bien que ce syndicat, persiste à refuser de se soumettre à l'UGTCI. Cependant, une telle résistance n'a pas entravé son essor. Selon l'historien Jean Noël Loucou, Félix Houphouët-Boigny était pleinement conscient que le SYNARES ne servait guère les intérêts du régime en place. Mais sa présence a été quand même tolérée[27]. Contrairement aux attentes, l'engagement de certains universitaires dans la vie politique, sous l'égide du syndicalisme, s'est fait particulièrement remarquer dans le climat politique ivoirien. Ces derniers recouraient à des déclarations et à des attaques virulentes contre les autorités. Cette attitude a entraîné une surveillance accrue et critique du syndicat par les membres du Parti-État.

Dès sa création, le SYNARES a multiplié les initiatives pour exprimer ses positions sur les enjeux majeurs de la nation. En 1981, il s'est engagé à dénoncer le système éducatif, en s'opposant fermement au coût prohibitif des infrastructures scolaires et à l'enseignement dispensé par la télévision au primaire (L. Proteau, 1996, p. 155). En conséquence, la politique de recherche et d'éducation instaurée par le gouvernement du PDCI a été sévèrement critiquée.

Les questions académiques propres à l’enseignement supérieur et à la recherche se muent en préoccupations primordiales pour le SYNARES. Elles embrassent les modalités qui régissent le statut des enseignants et des chercheurs[28]. D’autre part, ils militent pour une maîtrise du corps professoral sur les conditions de promotion académique. Par exemple, les promotions vers des grades supérieurs devenaient de plus en plus difficiles et lentes, tandis que les assistants et les attachés de recherche s'opposaient au blocage de leur avancement et à la précarisation de leur

[27]Entretien avec le professeur Jean Noël Loucou, cadre du PDCI, 77 ans réalisé le mercredi 26 Mars 2025 de 09h 45 à 11heures 02 à Yamoussoukro à son bureau au sein de la Fondation Félix Houphouët-Boigny.

[28] Les Grandes Ecoles n'ont pas toutes le même statut, certaines comme l'ENS, l'ENSA sont alignées, notamment en matière de salaires, sur celui des enseignants de l'université mais ont le statut d'établissement public administratif (EPA), d'autres, comme l'INSET, l'ENSTP, l'INJS, l'IPNET, l'ENSPT, sont plus strictement dépendantes de leur statut d'EPA, des bases de salaire autonome, des filières de promotion et un régime de travail différents. Bien que les enseignants de ces établissements aient obtenu le maintien des avantages du "décrochage" des salaires au moment de la restructuration des sociétés d'Etat, leur statut par rapport aux enseignants de l'université reste flou. (L. Proteau, 1996. P.154).

position (L. Proteau, 1996, p. 154). Ces revendications mettaient le plus en lumière le décalage entre les postes occupés et les salaires. Selon Laurent Proteau : « les traitements ne suivaient plus l'élévation du grade, de sorte que des maîtres de conférences continuaient de percevoir le salaire d'un assistant, un phénomène que les enseignants désignent sous le nom de "glissement catégoriel" » (L. Proteau, p. 284). L'essentiel de leurs revendications portait sur la résolution d'un de problème glissement catégoriel aussi à l'établissement d'un statut pour les enseignants des grandes écoles et les chercheurs. Ces dernières s'inscrivaient dans une critique générale de la politique en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique qui selon le syndicat :

> « vise le "démantèlement" de la recherche et la division des personnels, par le refus d'homogénéiser les statuts (entre les chercheurs, les enseignants de l'université et ceux des Grandes Ecoles) et les conditions de promotion académiques (certaines disciplines sont soumises à l'obtention de l'agrégation, d'autres non) : instauration du Doctorat unique, création d'un corps des assistants et des attachés de recherche, suppression de l'agrégation en Droit et Sciences Economiques qui bloque la promotion des enseignants, instauration d'une commission nationale d'évaluation des travaux de recherche et accélération de "l'ivoirisation" du personnel enseignant »(L. Proteau, 1996. p.154).

Ces accusations et dénonciations constituaient un défi audacieux et intransigeant à la politique du parti unique en Côte d'Ivoire. Cependant, pour le gouvernement ivoirien, le SYNARES représentait une menace qu'il fallait éradiquer ou réprimer sans attendre. Comme l'écrit (L. Proteau, 1996, p. 158), « le SYNARES fut interdit et représenté par un Comité de négociation. D'ailleurs, ce comité, soupçonné d'être utilisé par l'État comme base pour la création d'un nouveau syndicat, est dissous par le Bureau national en avril 1983 ». Par la suite, l'interdiction de ce syndicat, fut levée le 11 novembre 1983, lors d'un Conseil national.

Des tensions persistantes continuèrent de marquer les relations entre le syndicat et les autorités. Ainsi, les critiques du SYNARES, gagnèrent en virulence concernant les enjeux politiques et économiques. Le lien indissoluble entre les défis socio-économiques et le contexte politique de la Côte d'Ivoire a été mis en évidence durant cette période de crise (P. N'da, 1999, p. 62). Le syndicat dénonçait le système du parti unique, affirmant que le monopole du PDCI étouffait tout dialogue franc et ouvert. Dans le même temps, plaidait aussi pour l'émergence d'autres formations politiques. En conséquence, ces pratiques enrichissaient le débat public. En outre, elles offriraient une alternative crédible au pouvoir en place.

Sous l'égide du SYNARES, les universitaires ont intensifié leurs revendications, s'opposant fermement aux mesures imposées par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM). Ils se sont également opposés à l'accaparement du pouvoir par les dirigeants du PDCI. Cependant, pour amplifier leur voix, ils ont su tirer parti des « journées nationales de dialogue » de septembre 1989 afin d'exiger l'instauration immédiate du multipartisme, comme le prévoyait la Constitution. Cette position audacieuse a été accueillie avec hostilité par le PDCI, alors au pouvoir. En représailles, le président Houphouët-Boigny a rejeté cette décision du SYNARES, la qualifiant de simple « vue de l'esprit » (J.N. Loucou, 1992, p. 159).

Au total, cette analyse révèle de nombreuses dissensions entre certains universitaires du SYNARES et le parti au pouvoir, aux débuts de l'instauration du multipartisme en Côte d'Ivoire. Ceux-ci, étaient mal perçus par le gouvernement, qui les qualifiait de non alignés. Par conséquent, leur intégration au sein de l'administration ivoirienne est devenue un problème majeur pour le parti au pouvoir, qui devait y réfléchir sérieusement d'une part. D'autre part, ceux déjà présents dans l'administration se sont retrouvés dans une situation insatisfaisante, ce qui les incitait à de nouvelles revendications.

2- Difficile insertion et la situation peu reluisante des universitaires.

Dans cette rubrique, deux cas de figure sont examinés. D'abord, les difficultés d'insertion des docteurs dans les circuits administratifs, puis la situation chaotique de ceux déjà en poste à l'université. En effet, depuis les années 1980, l'intégration de certains docteurs revêt une importance capitale pour l'État ivoirien, particulièrement pour ceux rentrés de l'étranger. Ce rapport difficile avec l'administration, s'explique différemment. Pour le régime ivoirien, ces individus ne partageaient pas son orientation politique. En plus, ayant formulé des critiques virulentes contre le monopartisme en Côte d'Ivoire depuis l'étranger, ils étaient désormais perçus comme indésirables par le PDCI. A cet égard, certains partisans de ce parti les percevaient comme n'étant pas de leur côté[29].

D'ailleurs, eu égard à leur condition d'enfants de la Côte d'Ivoire et dans l'objectif, d'apaiser leur hostilité croissante envers le parti-État. Le Président Félix Houphouët-Boigny instaure des mesures conciliantes à leur endroit. Depuis, 1985, il est alors décidé d'intégrer quelque mille deux cents (1200) titulaires de diplômes universitaires au sein de la fonction publique (G. Tapa, 1997, p. 17). Ce geste, animé d'une bienveillance indéniable et digne d'estime, éveille

[29] Entretien avec Loucou Jean Noël déjà cité.

néanmoins des préoccupations au cœur des bénéficiaires, lesquels ne se trouvent point pleinement satisfaits de leur existence et de leur situation professionnelle. Dès lors, certains d'entre eux choisissent de s'orienter vers l'Europe, en quête d'une vie plus prospère, tandis que d'autres acceptent les offres d'insertion proposées par l'État. Une fois intégrés, ces diplômés font face à trois types de difficultés, notamment au niveau administratif, financier et politique.

Malgré la politique instaurée par le président Félix Houphouët-Boigny, qui visait à intégrer les titulaires de diplômes universitaires dans la fonction publique sans conditions préalables, mais il s'est avéré que, une fois les recrutements effectués. Les dirigeants des ministères concernés ont invoqué le statut général de la fonction publique, entaché de multiples injustices, pour l'imposer à ces nouveaux arrivants (G. Tapa, 1997, p. 18). Cette pratique constituait un obstacle majeur à leur assimilation dans les structures administratives. D'ailleurs, le statut général de la fonction publique, ne reconnaissait que quelques diplômes universitaires spécifiques.

> « Les diplômes englobant des professions afférentes à l'urbanisme, à l'informatique, à l'aménagement du territoire et à l'environnement. Ceci, s'étend également aux diplômes tels que le DEA, la Maîtrise, le D.E.EE, le doctorat unique ou de troisième cycle, le PHD et le Master, lesquels n'étaient point reconnus par le statut de la fonction publique » (G. Tapa, 1997, p. 19).

Ce passage révèle que les diplômes acquis hors des frontières françaises se voient soumis à des contestations, y compris au sein des universités où le recrutement devrait se baser sur les compétences des candidats. Cependant, bien que le nombre de postes budgétisés ne soit pas toujours respecté, des mesures spécifiques ont été mises en place pour entraver l'embauche de certains docteurs. Selon Guisa Tapa, on invoquait la nécessité d'une mention très bien ou très honorable. Pourtant, entre 1995 et 1999, des individus sans aucune mention au doctorat ont été recrutés (G. Tapa, 1997, p. 18). Cette situation illustre les difficultés d'intégration rencontrées par certains titulaires de doctorat durant cette période de crise.

Une fois recrutés, ces individus devaient encore affronter des défis similaires. En effet, les 1 200 personnes engagées, étaient intégrées en tant qu'agents temporaires (G. Tapa, 1997, p. 18). Néanmoins, après deux (2) ans, les personnes de moins de 30 ans étaient admises au corps des fonctionnaires. De façon générale, la majorité d'entre eux est contraintes par la limite d'âge fixée (G. Tapa, 1997, p. 18). Cette dernière catégorie représentait le plus grand contingent, englobant presque tous les diplômés étrangers, dont plusieurs étaient titulaires d'un doctorat. D'autre part, au sein de l'administration, ces intellectuels ne peuvent endosser des fonctions de

responsabilité. Cette situation était due au fait que lors des procédures de recrutement, le critère du diplôme n'a point été érigé en priorité. Par conséquent :

> « Maints titulaires d'un DEA, y compris des docteurs ès lettres, se sont vus relégués dans des sous-préfectures de second rang soit dans des Sous-préfectures, où l'accès demeure fort malaisé. Aussi il apparaît que les agents chargés du traitement des dossiers peinent à discerner le DEA du doctorat, du DESS, du PhD, du Master et du BEPC » (G. Tapa, 1997, p. 18).

A l'analyse, cette attitude révèle une intention délibérée du gouvernement en collusion avec les autorités administratives, de nuire sciemment à ces intellectuels. Toutefois, il apparaît évident qu'à cette période de nombreux agents, détenteurs de prestigieux diplômes universitaires, sont relégués à des fonctions subalternes dans les sous-préfectures. Dans ces lieux ils se consacrent assidûment à des tâches comme la tenue des registres postaux ou l'établissement des cartes nationales d'identité.

Cependant, faut-il réellement un diplôme de troisième cycle pour de telles missions ? Dans le pire des cas, au sein de certains services, ces agents sont qualifiés de *« chargés d'études* ». Un titre qui ne correspond à aucun équivalent dans le statut général de la Fonction publique (G. Tapa, 1997, p. 18). Pourtant, ils possédaient les qualifications nécessaires pour accéder à des postes éminents, tels que ceux de conseiller ou de sous-directeur. Malgré tout, ils sont perçus au sein de l'administration comme de simples employés de bureau, au niveau modeste du BEPC ou du CEPE. N'est-ce pas là une manifestation flagrante d'injustice à leur égard ?

Hormis, ces complications administratives, ces agents faisaient aussi face à de graves difficultés financières manifestes qui s'expliquent par l'insuffisance du salaire. En fait, au sein de l'administration, ils étaient considérés comme des employés temporaires. A ce titre, ils ne pouvaient recevoir, une rémunération insignifiante par rapport à la normale[30]. Ces employés en réalité ne peuvent percevoir qu'un salaire minimum de 78 000 par mois (G. Tapa, 1997, p. 18).

[30]En fait, le salaire est à peine celui d'un adjoint administratif. Soixante-dix-huit mille (78.000). Ils ne bénéficient pas d'allocation familiale, comme son collègue fonctionnaire. S'il veut en avoir qu'il se marie légalement. Cf. (G. Tapa, 1997, p.17).

Photos1: réaction des docteurs face aux nombreuses frustrations dans l'administration.

Source : Guiza TAPA, 1997, p.18.

Cette photo illustre la réalité des docteurs en phase de recrutement. Ils se sentent ridiculisés par le gouvernement lors de leur intégration dans les circuits administratifs. Cette situation reflète leur opposition au pouvoir une fois le recrutement achevé. Ce mécontentement exprimé par ceux-ci peut s'expliquer à trois niveaux indissociables : d'abord, l'insuffisance des salaires ; ensuite, les conditions de vie et de travail ; enfin, l'incompatibilité entre leurs diplômes et les tâches à accomplies.

En effet, les diplômés universitaires qui rentrent dans leur pays, sont perçus comme des intellectuels respectés et sollicités par leur famille et entourage. En fait, après avoir terminé leur étude à l'étranger ils décident pour la plupart des cas de rejoindre leur pays d'origine. Une fois de retour, ils subissent quotidiennement des frustrations et des humiliations au cours de leur insertion professionnelle. Ils se retrouvaient alors dans une situation précaire où ils peinaient à subvenir aux besoins essentiels. Cette précarité avait poussé la majorité d'entre eux à rejoindre certains cercles clandestins dans le but de protester[31].Cependant, plusieurs revendications ont été formulées pour établir la justice et l'égalité entre les ivoiriens[32]. Ils se positionnaient au fil des ans comme les véritables opposants au pouvoir.

[31] Entretien Ekanza Pierre Simon déjà cité.
[32] Entretien Krékré Firmin déjà cité.

D’autre part, en ce qui concerne le gouvernement, et conformément à sa logique, il ne fait appel, dans les instances politiques, qu'à des individus qui lui sont loyaux. Pour le gouvernement en effet, certains intellectuels sont considérés comme n'appartenant pas à leur groupe. Ainsi, selon Firmin Krékré, le gouvernement du PDCI, ne peut se permettre de leur accorder des positions politiques importantes en raison de leur opposition au pouvoir en place[33]. Ceux qui parvenaient à obtenir un emploi dans l'administration sont constamment surveillés une fois en poste. Lorsque des intellectuels, habitués à des débats contradictoires à l'étranger, prennent des positions publiques. Ils ne pouvaient s’en passer de dénoncer ces nombreuses injustices qu’ils subissaient régulièrement dans les administrations. Cette attitude aggrave leur condition de travail au sein de l'administration[34] ce qui conduit d’ailleurs à de nouvelles revendications. En fait, ils guettaient une opportunité. A cet égard, il n’en demeure pas moins que les conditions de travail au sein des administrations ont fortement contribué à une prise de position de certains intellectuels contre le gouvernement. Cette opposition au gouvernement fut manifeste lors de l’éclatement de la crise sociale au début des années 1990.

Ainsi, après des années de labeur, certains docteurs ont réussi à accéder à des postes d'assistant ou de chercheur dans l'enseignement supérieur mais seulement après de nombreuses tentatives. Cette nouvelle position leur a permis de renforcer les revendications cette fois-ci en rejoignant le SYNARES. Cette stratégie avait pour but essentiel de formuler des revendications politiques bien préparées. Pour Issiaka Sangare, « le rôle d'enseignant leur offrait une liberté relative par rapport aux autres membres de l'administration, dont la progression était conditionnée par divers facteurs externes »[35]. Autrement dit, ces enseignants avaient une liberté d’expression par rapport à d’autres catégories sociaux professionnels dont la possession était plus arbitraire.

Au demeurant, la situation des docteurs en attente de recrutement, indiquée précédemment, est similaire à celle des professeurs déjà engagés dans les prestigieuses universités et grandes écoles. Notons qu’à cette époque, il était très difficile pour les enseignants du supérieur d'être correctement rémunérés et d'atteindre une certaine aisance financière. Ne dépendant que de leur seul salaire, la précarité financière les empêchait de mettre de l'argent de côté. Les mieux payés de la fonction publique étaient les militaires et les magistrats, qui curieusement, n'étaient pas touchés par la diminution des salaires. Durant l’année 1982, alors que la crise économique

[33] Entretien avec Firmin Krékré déjà cité.
[34] Entretien avec Ekanza Pierre Simon déjà cité.
[35] Entretien avec Issiaka Sangaré, 60 ans Secrétaire général du FPI de 2019 à 2024, réalisé le 13 mars 2024 le 13 mars 2024 de 10 heures 05 à 11 heures 20 à son bureau au centre social du FPI, au 2 plateau.

persistait à tourmenter le quotidien des Ivoiriens. Le PDCI, convoque un conseil national[36] en septembre de cette même année. A cette occasion, le gouvernement prit l'initiative d'abolir les bureaux administratifs. Ces bureaux administratifs en réalité, désignent les logements directement loués par l'Etat pour loger les enseignants et d'autres catégories de fonctionnaires ("corps habillés" ; médecins ; magistrats). En conséquence, les enseignants et les médecins contestent publiquement la suppression des baux administratifs. Seulement, après 1983, seuls les "corps habillés" ont gardé le bénéfice de ce droit. Quant aux enseignants, ils perçoivent une indemnité pour se loger ou alors le loyer est prélevé à la source pour ceux qui habitent dans des bâtiments administratifs (L. Proteau, 1996, p.158).

Cette analyse révèle qu'après 1983, divers corps professionnels jouissaient des privilèges administratifs, contrairement aux enseignants. A cet égard, ils refusent tout aménagement des conditions de logement et considèrent qu'ils sont les seules victimes des spéculations immobilières (surfacturation des loyers, baux fictifs, non-paiement des sommes dues aux propriétaires) (L. Proteau, 1996, p.158). D'autre part, comparativement à leur niveau d'étude ceux-ci percevaient en réalité des salaires insignifiants.

De surcroît, une ministre comme Odette Kouame, qui n'était pas hautement qualifiée, percevait trois fois le salaire d'un professeur titulaire d'université (F. G. Mel, 2010, p. 409). Cependant, qui est le plus utile à la nation ? Une telle situation s'explique aisément. Odette Kouame était la fille d'un des sept (7) membres fondateurs du RDA. Son père, Kouamé N'guessan, était lui-même ministre. Elle a progressivement gravi les échelons, passant des fonctions d'institutrice à celles de directrice d'école, avant d'accéder, en 1986, au prestigieux poste de ministre de l'enseignement primaire et préscolaire. L'exemple de Odette Kouame, indique clairement qu'à cette époque, l'accès aux postes les plus élevés de l'administration se basait non pas sur les compétences, mais sur les relations de proximité, voire familiales. Au regard de cette situation, plusieurs, diplômés d'université se retrouvaient au chômage.

D'ailleurs, pour une meilleure emprise sur ces derniers, la plupart des docteurs revenus de l'étranger étaient rattachés aux cabinets ministériels pour être mieux manipulés (K. Kouakou & R. Mamadou, 1997, p. 11-12). Quant à ceux déjà employés dans les universités, la précarité les

[36]Le Conseil National est composé des membres du Bureau politique, du Comité directeur, des Secrétaires généraux des sections. Selon l'article 32 des statuts du PDCI-RDA, le Conseil National, qui se réunit deux fois par an, "peut être élargi aux représentants des groupes sociaux professionnels et économiques de la Nation lorsque les circonstances l'exigent" (VIIe Congrès du PDCI-RDA, 29-30 septembre et 1er octobre 1980)

contraignait à recourir aux découverts bancaires dès le 10 du mois, en raison d'un salaire insuffisant qui ne couvrait pas leurs besoins quotidiens (F. G. Mel, 2010, pp. 408-409). Depuis 1983, le salaire des universitaires est réparti comme suit : « Professeurs titulaires 648.893F ; Maîtres de conférences 534.382F ; Maîtres Assistants 371.523F ; Assistants 231. 556F »[37]. Pour Gra Mel en effet, à cette époque, un docteur d'État, après 10 ans d'études post-baccalauréat, gagnait à l'université 231 556 F, soit autant qu'un sergent de la milice (F. G. Mel, 2010, pp. 408-409).

Cependant, avec une telle rémunération, de nombreux professeurs du supérieur se trouvaient dans l'incapacité de couvrir leurs dépenses courantes. En particulier, l'insuffisance salariale a gravement affecté leurs conditions de vie et de travail. La plupart d'entre eux étaient contraints de se rendre aux cours en empruntant l'autobus, tandis que les enfants des élites ivoiriennes, étudiants dans ces établissements, y arrivaient avec aisance au volant de leur automobile (F. G. Mel, 2010, p. 409). Cette marginalisation leur facilitait la poursuite de leurs ambitions politiques sans obstacles. Ainsi, pour plus s'affirmer et participer activement aux débats politiques, ceux-ci ont choisi la voie de la contestation, qui consistait à promouvoir des valeurs démocratiques telles que la justice et l'égalité. Une telle attitude explique sans doute leur adhésion massive au Front Populaire Ivoirien (FPI). En fait, ce parti leur permettait de mener ce combat avec sérénité, en raison de son influence accrue dans la vie politique ivoirienne durant cette période marquante.

En général, ceux qui ne partageaient plus les opinions du parti au pouvoir, se sont ralliés aux partis d'opposition, tels que le Front Populaire Ivoirien (FPI), lors de l'ouverture du multipartisme. Cette adhésion massive s'explique essentiellement par l'audience du FPI et de son influence sur la sphère politique ivoirienne. L'ensemble de ces éléments a sans doute renforcé la conviction de certains universitaires à se ruer vers le FPI dès sa légalisation. Pour Firmin Krékré, en effet : « certains universitaires ont rejoint le FPI pour la simple raison qu'il était le plus structuré et disposait déjà d'hommes compétents ainsi que d'une vision bien définie dès l'ouverture du multipartisme »[38].

Ainsi, dans un contexte à la fois difficile et prometteur, certains dépositaires du savoir, ont tenté de s'imposer en tant qu'acteurs dans l'élaboration des idées politiques en Côte d'Ivoire. Cette contribution s'est principalement manifestée par leur engagement résolu au sein de

[37]Déclaration de Felix. Houphouët-Boigny Fraternité-Matin, 29/04/1983. p.2.

[38] Entretien avec Krékré Firmin déjà cité.

certains partis d'opposition lors de l'instauration du multipartisme. Le FPI, fut l'un des partis politiques qui a le plus bénéficié de l'apport des universitaires dans la conception et la réalisation de ses idées politiques, car il répondait à leurs diverses aspirations toutefois en assurant leur participation active dans les débats politiques en cours. Cependant, l'éclatement de la crise économique et sociale au début des années 1990 a rendu leur combat plus radical.

II-Les effets néfastes de la crise économique

L'éclatement de la crise sociale en Côte d'Ivoire à partir de 1990 découle directement de la tourmente économique que le pays a subie au début des années 1980. Au-delà des problèmes économiques et sociaux engendrés, elle s'est manifestée par une accélération de la pauvreté, associée à une inflation persistante et croissante. Son intensité a vraisemblablement incité certains intellectuels universitaires à être des défenseurs acharnés des droits des populations défavorisées.

1-La paupérisation des populations et l'enrichissement illicite de certains dirigeants

La paupérisation des masses et l'enrichissement illicite de certains dirigeants ivoiriens furent l'une des conséquences immédiates des revendications politiques en Côte d'Ivoire au début des années 1990. Cette crise est essentiellement provoquée, par la chute vertigineuse des prix des matières premières, en particulier ceux du café et du cacao, qui s'imposent désormais avec une persistance. Elle a perduré sur l'espace d'une décennie entière. Le pays se vit alors dans l'impuissance non seulement d'assouvir les besoins de ses populations, mais encore moins de pallier cette affliction (L. E. Settié, 1997, p.56).

Comme nous pouvons le constater, cet endettement ne cessait de s'accroître, transformant sa gestion en un défi primordial pour les autorités gouvernementales. A c titre Jean Baulin indique « le règlement de la dette extérieure en 1987 nécessitait un milliard de dollars, ce qui équivaut à 300 milliards de francs CFA pour le trésor ivoirien » (J. Baulin, 1983, p.93). A ces difficultés s'ajoutent, les conditions de prêt qui se renforcent en raison du recours aux crédits fournisseurs, des prêts imprudents et des financements à moyen terme obtenus dans les conditions du marché. Selon Edouard Settie : « L'intervention des principaux financiers n'a pas eu l'impact souhaité. Tout portait à croire que les résultats n'étaient pas à la hauteur, aussi les subventions ont été suspendues » (L. E. Settié, 1997, p.68). En effet, leur intervention n'a fait qu'aggraver la situation économique et sociale du pays. Le constat est réel, perçu à travers l'aggravation

continue de la crise. Cette situation reflète l'échec du gouvernement à trouver des moyens pour parvenir à un résultat satisfaisant. D'ailleurs, loin de garantir une stabilité à long terme, l'implication des bailleurs de fonds s'est révélée être un échec dans la majorité des pays africains. Comme l'indique Théopphile Koui, « Les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS), même adoucis par la suite en Programmes d'Ajustement Structurel et Social (PASS), imposés à l'ensemble de l'Afrique par les technocrates sous l'autorité de Washington, ont plongé le continent africain dans un désordre libéral » (T. Koui, 2006, p.143).

Au demeurant, dès 1993, le niveau d'endettement extérieur de la Côte d'Ivoire était tel qu'il avait des répercussions préjudiciables sur l'économie. Cette situation a entraîné la fermeture ou la liquidation de sociétés ivoiriennes (K. M. Koumoe, 1994, p.85). A cette période, on estimait la dette extérieure à : « 3.600 millions de francs CFA et le service de la dette était évalué aux alentours de 500 milliards de francs CFA par an » (M. K. Kangha, 2009, p.325). Les effets, ont été immédiats au niveau de la population, notamment les paysans, la jeunesse et d'autres corps socio-professionnels dont les plus touchés étaient du corps enseignant.

La population ne parvenait pas à générer des revenus significatifs. Elle n'a pas su tirer avantage de cette prospérité économique. En particulier, ceux du milieu rural ont le plus enduré ces conséquences. Les profits qu'ils ont réalisés pendant les deux décennies de prospérité issue de la commercialisation de leurs matières premières agricoles n'ont apporté de changements notables (K. M. Koumoe, 1994, p.75). A cet effet, ils étaient, dans l'impossibilité d'éduquer leurs enfants et se retrouvent alors piégés dans une crise qui détériore jour après jour leurs conditions d'existence. D'ailleurs, en ce qui concerne les jeunes diplômés, ils ont du mal à trouver des emplois qui leur correspondait le mieux. Particulièrement, ce sont les enseignants qui ont été les plus affectés par les conséquences de cette crise. Comme l'indique ce passage ci-dessous.

> « L'évolution laisse percevoir que les diplômés de l'université devront accepter des emplois à salaire de début inferieur, avec des chances de promotions très lentes, que ceux du secondaire devront accepter des emplois encore inferieure, que ceux des écoles primaires auront peu de chance de trouver un travail rémunéré » (M. K. Kangha, 2009, p.325).

Une grande disparité dans la rémunération des fonctionnaires occupant le même poste est perceptible. Cette situation souligne les problèmes rencontrés par les jeunes diplômés qui choisissent de poursuivre une carrière dans l'administration durant cette période. En fait, au sein de cette catégorie socioprofessionnelle, on observe une disparité salariale entre les enseignants

au niveau du secondaire, malgré leur grade identique. Toutefois, ce n'est qu'en 1990, à l'occasion de l'intervention du Premier ministre Alassane Ouattara, que leur rémunération a été mise en place[39].

En effet, dans le cadre du plan ADA, les enseignants spécifiquement ciblés voient leurs rémunérations diminuer. C'est ce que soutient Bakary Tessy, en ces termes « les enseignants certifiés diplômés de l'ENS ne peuvent percevoir plus de 200.000 francs CFA (B. Tessy, 1992, p.139). Contrairement aux militaires, gendarmes et policiers, ces enseignants ne profitent plus des avantages administratifs. Les statistiques ont révélé que : les 20% et les 40% supérieurs de la population accaparent 51% des revenus, tandis que les 40% inférieurs ne bénéficient que de 20%, et ces derniers se répartissent seulement 29% (B. Tessy, 1992, p.139). Cette baisse drastique des revenus a suscité de nombreuses protestations et revendications dans au sein des enseignants. Toutefois, en raison de leur statut précédemment évoqué, ils s'engagent à critiquer le gouvernement en remettant régulièrement en question ses choix économiques.

Par ailleurs, une frange minoritaire de la population s'enrichit sur le dos de la majorité. Autrement dit, les 20% et les 40% intermédiaires représentent à eux seuls 51% des revenus du pays. Ils se composent uniquement de dignitaires du PDCI-RDA (M.K. Kangha, 2009, p.326). Le tableau ci-dessous illustre la spéculation sur les biens administratifs par les personnes proches du Président de la République.

[39]Entretien avec Loucou Jean Noël, déjà cité.

Tableau 1 : Présence des proches du Président de la République dans la spéculation de beaux administratifs.

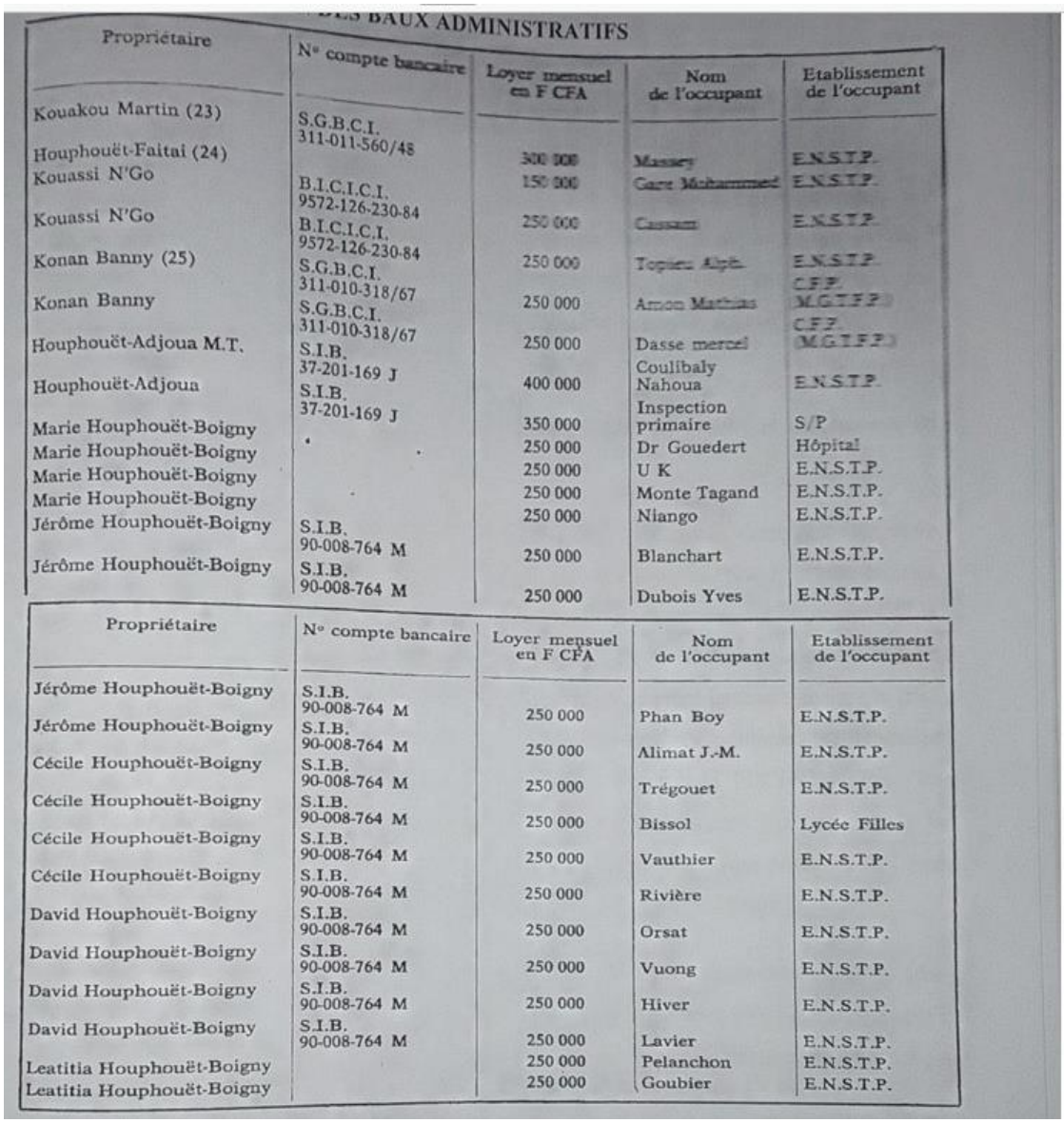

BAUX ADMINISTRATIFS

Propriétaire	N° compte bancaire	Loyer mensuel en F CFA	Nom de l'occupant	Etablissement de l'occupant
Kouakou Martin (23)	S.G.B.C.I. 311-011-560/48	300 000	Massey	E.N.S.T.P.
Houphouët-Faitai (24) Kouassi N'Go	B.I.C.I.C.I. 9572-126-230-84	150 000	Gare Mohammed	E.N.S.T.P.
Kouassi N'Go	B.I.C.I.C.I. 9572-126-230-84	250 000	Cassam	E.N.S.T.P.
Konan Banny (25)	S.G.B.C.I. 311-010-318/67	250 000	Topiez Alphé	E.N.S.T.P. C.F.P.
Konan Banny	S.G.B.C.I. 311-010-318/67	250 000	Amon Mathias	M.G.T.F.P. C.F.P.
Houphouët-Adjoua M.T.	S.I.B. 37-201-169 J	250 000	Dasse mercel	M.G.T.F.P.
Houphouët-Adjoua	S.I.B. 37-201-169 J	400 000	Coulibaly Nahoua	E.N.S.T.P.
Marie Houphouët-Boigny		350 000	Inspection primaire	S/P
Marie Houphouët-Boigny		250 000	Dr Gouedert	Hôpital
Marie Houphouët-Boigny		250 000	U K	E.N.S.T.P.
Marie Houphouët-Boigny		250 000	Monte Tagand	E.N.S.T.P.
Jérôme Houphouët-Boigny	S.I.B. 90-008-764 M	250 000	Niango	E.N.S.T.P.
Jérôme Houphouët-Boigny	S.I.B. 90-008-764 M	250 000	Blanchart	E.N.S.T.P.
Jérôme Houphouët-Boigny	S.I.B. 90-008-764 M	250 000	Dubois Yves	E.N.S.T.P.
Jérôme Houphouët-Boigny	S.I.B. 90-008-764 M	250 000	Phan Boy	E.N.S.T.P.
Jérôme Houphouët-Boigny	S.I.B. 90-008-764 M	250 000	Alimat J.-M.	E.N.S.T.P.
Cécile Houphouët-Boigny	S.I.B. 90-008-764 M	250 000	Trégouet	E.N.S.T.P.
Cécile Houphouët-Boigny	S.I.B. 90-008-764 M	250 000	Bissol	Lycée Filles
Cécile Houphouët-Boigny	S.I.B. 90-008-764 M	250 000	Vauthier	E.N.S.T.P.
Cécile Houphouët-Boigny	S.I.B. 90-008-764 M	250 000	Rivière	E.N.S.T.P.
David Houphouët-Boigny	S.I.B. 90-008-764 M	250 000	Orsat	E.N.S.T.P.
David Houphouët-Boigny	S.I.B. 90-008-764 M	250 000	Vuong	E.N.S.T.P.
David Houphouët-Boigny	S.I.B. 90-008-764 M	250 000	Hiver	E.N.S.T.P.
David Houphouët-Boigny	S.I.B. 90-008-764 M	250 000	Lavier	E.N.S.T.P.
Leatitia Houphouët-Boigny		250 000	Pelanchon	E.N.S.T.P.
Leatitia Houphouët-Boigny		250 000	Goubier	E.N.S.T.P.

Source : (C.Y, Kouadio, 2019, p393).

Ce tableau illustre de manière évidente l'implication de la famille du Président de la République dans des affaires financières. La majorité d'entre eux a investi dans des pays étrangers, tels que la France et les États-Unis. Certains n'hésitent même pas à étaler publiquement leurs milliards (M. K. Kangha, 2009, p. 326). Cette pratique indique que la crise est d'abord liée à la corruption et à une répartition inégale des richesses. Ainsi, on assiste à une aggravation de la pauvreté parmi les populations, dont les ressources ne suffisent plus à satisfaire leurs besoins quotidiens (L. E. Settié, 1997, p. 82). N'est-ce pas une forme flagrante d'iniquité ? Houphouët-Boigny avait-il vraiment besoin de dépenser une somme aussi

conséquente pour entretenir son entourage, alors que ses concitoyens étaient accablés par la famine ? Cette inégalé répartition des deniers publics ne peut qu'engendrer un profond malaise au sein de la population. La corruption, qui s'est progressivement infiltrée parmi les membres du gouvernement, a été maintes fois dénoncée et condamnée par des enseignants du supérieur.

En plus, la spéculation des deniers publics et l'enrichissement illicite étaient bel et bien réels en Côte d'Ivoire durant cette période. Certains membres du gouvernement y étaient dument impliqués. Le tableau ci-dessous nous donne une illustration des sommes accumulées par certains membres du gouvernement à cette période.

Tableau 2 : Les huit (8) milliardaires connus du gouvernement ivoirrien en 1990.

Noms et Prénoms	**Fonctions**	**Niveau de fortune accumilé en Milliards de FCFA**
Félix Houphouët Boigny	Président de la république	**3.253**
Angoua Koffi	Directeur Génerale des douanes	**129**
Henri Konan Bedie	Président de l'Assemblée Nationale	**112**
Lamber Konan	Directeur Géneral de L'EECI	**89**
Amany Goly	Directeur Géneral des Impots	**87**
Denis Bra Kanon	Ministre de l'agriculture	**72**
Ahoussou Koffi	PDG d'Air Afrique	**69**
Djibo Sounkalo	Deputé-maire de Bouaké	**62**

Source : réalisé par (Koffi Anicet) à l'aide des ifnformations tirées de Fréderic Grah Mel, 2010, pp.497-498.

Ce tableau nous présente les huit milliardaires connus du gouvernement ivoirien en 1990. En mars 1990, un tract circulait dans tous les milieux politiques, syndicaux, économiques et diplomatiques d'Abidjan, révélant l'identité de quelques milliardaires honnêtes et indiquant leur niveau de fortune accumulée (F. G. Mel, 2010, p. 397). En l'examinant de près ce tableau, nous constatons que le nom de Félix Houphouët-Boigny occupe la première position, devançant largement ses poursuivants avec une fortune atteignant 3 253 milliards de FCFA. Le deuxième nom est celui d'Angoua Koffi, directeur général de la douane, avec 129 milliards de FCFA. Suivaient ensuite Henri Konan Bedie, Lambert Konan, Amany Goly, Denis Bra Kanon, Ahoussou Koffi et Djibo Sounkalo, dont le niveau de fortune accumulée oscillait entre 62 et

112 milliards de FCFA pour chacun. Ces huit membres du gouvernement détentaient à eux seuls 3 873 milliards de FCFA, une somme qui aurait suffi à satisfaire certains besoins vitaux des populations à cette époque. Comment, des particuliers pouvaient-ils posséder une telle fortune, étant donné la misère qui sévissait dans le pays ? Cette affirmations ne relevait-il pas de la spéculation de la part de l'opposition pour exposer ces barons du régime PDCI à la vindicte populaire ?

Pourtant, les statistiques de la BCEAO n'infirmaient pas cette information, puisqu'elles indiquaient un transfert moyen de 100 milliards de francs CFA chaque année depuis 1980 vers des comptes privés d'Ivoiriens à l'étranger. A savoir : 150 milliards en 1980, 125,9 milliards en 1988 et 126,8 milliards en 1989 (SYNARES, 1990, p. 13). Selon Grad Mel, la version affirmant que ces milliards étaient détenus par les dirigeants du régime PDCI, était celle qui recueillait le plus de suffrages populaires (F. G. Mel, 2010, p. 498). Réellement, ils étaient présentés comme les principaux responsables de la crise que traversait la Cotè d'Ivoire à la fin des Années 1980. Ils ne s'acquittaient d'aucune droit. Autrement dit, la plupart d'entre eux ne payaient pas leurs impôts. En temps normal, leurs biens auraient dû être saisis pour compenser ces dettes.

Au contraire, les enseignants, déjà victimes de la crise, devaient encore subir les effets des mesures d'austérité gouvernementales, présentées par celui-ci comme le moyen le plus sûr d'échapper à la crise. N'était-ce pas là une forme d'injustice et même de favoritisme ? Face à cette situation, le SYNARES s'insurgeait contre ces pratiques et dénonçant également la suppression des baux administratifs, l'augmentation des impôts et des taxes, les détournements de fonds, la mauvaise gestion de l'État, ainsi que la non-séparation de l'État et du parti au pouvoir (L. Proteau, 1996, p. 273). Aussi il exigeait le retour des fortunes placées à l'étranger, le respect de la chose publique, des institutions républicaines et l'indépendance de la magistrature.

Au vu de de cette inégalité dans la répartition du denier publique ivoirien à cette époque, Laurent Gbagbo, indiquait que le miracle ivoirien n'a été profitable qu'à des tierces personnes indifférentes, dont l'unique sollicitude se bornait à assouvir leurs appétits personnels.

> « Une petite oligarchie rapace, corrompus et égoïstes qui accapare les privilèges matériels et les positions des prestiges, d'autre part l'immense plèbe des laisser pour compte du miracle ivoirien, qui aspirent à plus de justice et de dignités, donc à un partage plus équitable des fruits de l'effort collectifs » (M. K. Kangha, 2009, p.326).

Ce passage relève que la crise régulière des années 1990, longtemps associée à la corruption, a permis de mettre en lumière cette pratique fréquemment utilisée par les membres du gouvernement. Si cette corruption a pu être dérobé aux masses, la crise l'a exposé à la communauté.

En fait, c'est dans un contexte de tourmente généralisée qu'interviennent certains enseignants, notamment ceux du niveau supérieur. Ils se prononcent pour exprimer leur mécontentement face à l'incapacité du gouvernement à trouver des solutions probantes pour une sortie de crise. Ces revendications sont relatives, aux problèmes liés à cette crise qui dégrade régulièrement leur condition de vie et de travail. D'ailleurs, afin de remédier à la crise qui perdurait, Félix Houphouët-Boigny, surnommé le « sage d'Afrique », décide de mettre en œuvre les mesures d'austérité suggérées par les institutions de Bretton Woods (K. M. Koumoé, 1994, p.83). Par conséquent, cest la solution adoptée par les autorités ivoirienne pour endiguer cette crise qui sans cesse n'a fait qu'envenimer la situation.

2-Application des mesures d'austérités et radicalisation des revendications des universitaires.

L'Etat ivoirien, sous l'emprise d'une crise économique qui ne cesse de hanter la vie des populations, se voit imposé un plan d'austérité, par ses bailleurs de fonds comme voie de sortie. Sans en mesurer les conséquences, cette politique est immédiatement mise en œuvre par le gouvernement. Quoi qu'il en soit, et loin d'être une solution ces politiques n'ont point abouti à des résultats probants. Bien au contraire, elles n'ont fait qu'attiser le mécontentement des populations et amplifier l'ardeur de leurs revendications. Ces mesures, mises en œuvre avec un retard notable, ont suscité une surprise générale au sein d'une population en détresse. Bien que constituant une alternative pour la sortie de crise, ces mesures ont été introduites de manière fort inattendue d'une part. D'autre part, ses répercussions désastreuses furent immédiates au sein de la population ivoirienne. A ce titre Paul Henri Siriex, indique :

> « On était entré dans l'ère de l'austérité certainement pour plusieurs années. Les investissements devraient être arrêtés, ou en ce qui concernait les moins ambitieux freiner. Ajourné les études d'une maison de la radiotélévision, d'un hôpital, (…) d'un second aéroport international de l'extension du port d'Abidjan d'une déserte ferroviaire de la capitale économique (…). Soit d'un programme de quelques 500 à 600 milliards de Francs CFA » (P. H. Siriex, 1986, p.125).

Au constat, ces initiatives, censées apporter une réponse adéquate à la crise n'ont point produit d'effet notable. Cependant, comment expliquer un tel déroulement, qui se révèle pour le moins

imprévisible ? Le dessein de tempérer les conséquences de la crise de manière prompte et inopinée n'offrait guère la solution la plus judicieuse.

D'abord, parce que cela est perçu comme une surprise par les populations qui ne s'y attendaient pas. Ces mesures considérées comme la solution pour une sortie de crise ont plutôt, été le catalyseur des revendications sociales de l'époque. Pour Simone Gbagbo : « dès la fin du premier trimestre de 1990, l'atmosphère dans le pays est électrique. Le pays est triplement bloqué. A un premier niveau, économiquement il est à genoux. Les réformes imposées par les institutions de Bretton Woods et le président du comité institutionnel n'ont apporté aucune détente, le peuple ivoirien gronde » (S. Gbagbo, 2007, p.125).

Le constat est net, quoique les politiques d'austérité eussent contribué à apaiser quelques maux. Elles se virent aussi dans l'incapacité de combler les attentes de l'ensemble des Ivoiriens. Au demeurant, la mise en œuvre de cette politique a entraîné une dégradation manifeste des conditions de vie des populations. Elle a agi comme un puissant catalyseur pour les revendications multiples qui surgirent en Côte d'Ivoire durant cette période. Cette situation peut être attribué à une application rigoureuse, et sans aucune mesure. En effet, sans même se soucier des populations le gouvernement a appliqué à l'aveuglette les recommandations émanant des institutions financières de Bretton Woods (K. M. Koumoe, 1994, p.96). Cette intervention, n'aboutit point aux résultats escomptés. Toutefois, ses conséquences ont été immédiates plus particulièrement dans le domaine éducatif où elles se firent instantanément sentir sur les conditions de vie des enseignants. Considérés alors comme récalcitrants au régime PDCI-RDA, ils se voient retirer leurs beaux administratifs (M.K. Kangha, 2009, p.327).

> « La plupart des fonctionnaires ivoiriens voient leurs salaires raccrochés des travailleurs du secteur privé constatent l'alignement de leurs salaires sur ceux de la fonction publique. Les moins chanceux sont renvoyés de leurs service et mis au chômage d'abord technique ensuite total. Les agents journaliers de l'Etat ne connaissent pas un meilleur sort gai, car ils sont les premiers à être congédiés » (M.K. Kangha, 2009, p.327*).*

En dépit de l'évaluation alarmante de la situation des populations et des abus qu'elles signalaient constamment. Certaines actions entreprises par le gouvernement contribuaient à rendre de plus en plus difficile leur condition de vie. Le gouvernement ivoirien, sans tenir compte de la situation et avec une grande indulgence, « suggérait une réduction de 40% sur la rémunération des ministres et de 15% sur le salaire des agents administratifs de moindre rang ». Un prélèvement de 11% est exigé des employés du secteur privé en vertu de l'impôt sur le sacrifice » (D. Bailly, 1995, p.137).

Les enseignants du supérieur connaissent quant à eux une baisse drastique des salaires, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Anciens et nouveaux salaires des universitaires à partir du 11 décembre 1991.

Grades	**Anciens salaires en FCFA**	**Nouveau salaire en FCFA**
Professeurs d'universités *Directeurs de recherches*[40]	**648.893**	**390.000**
Maîtres de conférences *Maîtres de recherches*	**534.382**	**250.000**
Maîtres Assistants *Chargés de recherches*	**371.523**	**170.000**
Assistants de l'université *Attachés de récherche*.	**231.556**	**114.511**

Source : réalisé par (Koffi Anicet) à l'aide des informations tirées de, SYNASES (1992) le plan d'austérité : un complot contre les travailleurs. Le SYNARES et les syndicats autonomes rejettent le plan d'austérité, Abidjan, juin, p.36, et du Journal Le Changement du 01/06/1992p.2.

Ce tableau nous montre les anciens et nouveaux salaires des universitaires à partir du 11 décembre 1991. Cette situation est le résultat produit par les effets des mesures d'austérité employées par le gouvernement ivoirien. Celles-ci ont considérablement affecté le milieu de l'enseignement supérieur. Dans le cadre d'un plan d'austérité élaboré sous la poussée des bailleurs de fonds occidentaux. Le gouvernement avait annoncé la réduction des salaires des travailleurs. Une réduction allant de 15 à 40% dans le secteur public et se situant à 11% dans le privé (F. G. Mel, p.399). Par contre, les militaires, gendarmes, policiers, magistrats, qui disposent des mêmes avantages, ne sont pas touchés par cette mesure (L. Proteau, 1996, p.270). Pour le dire autrement, ces mesures ne sont pas bien accueillies par les universitaires déjà victimes des beaux administratifs. D'autre part, les dépenses dites de transferts, en pourcentage du budget de l'enseignement supérieur général, ont nettement chuté depuis 1980 : 89,9% en 1980 ; 60,9% en 1989 et 57,1% en 1992 (représentent 10,2 milliards de francs CFA en 1980 et 11 milliards en 1992). Dans ce milieu, les dépenses de personnel, hors assistance technique, sont passées de 5,3% du budget général de l'enseignement supérieur général en 1980, à 35,3% en 1992 (M. Jacquier & M. Auberger, 1992, p. 24) cité par (L. Proteau, 1996, p.172). Pour le

[40] Les informations concernant les salaires de chercheurs, notées en italique dans le tableau, proviennent du Journal Le Changement du 01/06/1992p.2.

gouvernement ivoirien, la justification de cette réduction serait des concessions faites pour le règlement des dettes. Le pays a un endettement excessif qui doit être supporté par tous les citoyens. La Côte d'Ivoire doit à cet effet procéder à un remboursement de 130 milliards en urgence. Alors, où peut-on dénicher de l'argent ? La méthode la plus aisée consiste à faire peser fortement sur la population.

Cependant, ces mesures ont été appliqué de manière imprévue et mal introduite par les autorités ivoiriennes. Elles ne sont pas seulement accueillies comme une injustice par les masses. Selon Marceli Kangha, elles sont également perçues comme un « diktat » par les populations (M. K. Kangha, 2009, p.327). Face à cette situation alarmante, les populations ont éprouvé d'énormes difficultés à accepter les suggestions émises par le FMI et la Banque Mondiale. En conséquence, cette conjoncture économique et sociale complexe a servi de catalyseur à la sensibilisation des citoyens et à l'érosion du pouvoir en place. Elle avait plutôt révélé les limites de la politique économique du gouvernement, qui avait à cette époque du mal à faire face aux nombreuses contestations des populations. Les valeurs éthiques, soutenues par les communautés, étaient mal comprises par l'administration. A cet effet, le gouvernement PDCI, avait manifestement du mal à répondre à leurs attentes. En février 1990, déjà pour commencer par les étudiants, ils firent les frais de leur désinvolture en raison de ces nombreuses représailles que l'administration avait organisées contre eux. Ils étaient les premiers à se soulever pour dire non à la situation qui prévalait.

A titre d'exemple nous pouvons évoquer le cas des étudiants du ''Kwa Zulu Natal[41]'' de la cité universitaire de Yopougon » (J. N. Loucou, 1992, p.160). Une interruption d'électricité s'est produite dans les cités universitaires, à un moment où beaucoup d'entre eux se préparaient pour leurs examens. Cette situation avait entraîné certains étudiants dans la rue le 19 février 1990 pour manifester leur désapprobation des méthodes autoritaires du PDCI. En ce jour-là ils criaient des chants défavorables et désobéissants, à l'intention du Président de la République, en scandant « Houphouët-voleur » (M. K. Kangha, 2009, p.328). Cette coupure d'électricité en réalité fut le déclencheur réel des protestations sociales de 1990, conduit par certains étudiants.

Par ailleurs, c'est l'ensemble des populations qui étaient impliqués. Travailleurs, chômeurs et employés qui s'insurgeaient vigoureusement pour exprimer leur « ras-le-bol » (M. K. Kangha, 2009, p.328).

[41] C'est le nom donné à la vaste cité universitaire de la grande commune de Yopougon.

Au vu de ce qui précède, il convient de noter qu'à cette époque, les élèves et étudiants récupérant des réclamations ont contribué à éveiller la sensibilisation des communautés, dont la voix ne tarde pas à se faire entendre. Comme l'indique (J. N. Loucou, 1992) : « Le 2 mars 1990, une vague de solidarité a déferlé à Abidjan lorsque les élèves, les étudiants et les travailleurs ont manifesté contre le projet de diminution des salaires » (J. N. Loucou, 1992, p.159). Toutefois, cette insurrection populaire fut pacifique mais combative, car c'est à ce moment-là que l'opposition se manifeste de manière éclatante. Les autorités politiques ont subi de véritables attaques. Par ailleurs, ces actions ont permis aux Ivoiriens de démystifier la figure D'Houphouët-Boigny, beaucoup crainte par les populations. Ils ont aussi brisé le miroir, incendié l'idole, enfreint le tabou. Comme l'affirmait Diégou Bailly « tout était désormais possible » (D. Bally, 1995, p.42).

Effectivement, pour répondre à cette attaque, le gouvernement réplique en réunissant un conseil des ministres ce jour-là, sous la présidence du chef de l'État, en concertation avec ses ministres. A cette rencontre il a été décidé de fermer temporairement les écoles et universités dans les dix (10), communes d'Abidjan et celle de Bingerville. Ainsi, quelques temps après, c'est-à-dire, deux semaines plus tard, la décision se généralise avec la fermeture de tous les établissements par le gouvernement, jusqu'au point, où il prit l'initiative de déclarer une année blanche sans même s'imaginer les conséquences. En adoptant ces mesures, le gouvernement était convaincu d'avoir trouvé la solution.

Autrement dit, la fermeture brusque des établissements scolaires et universitaires allait au contraire radicaliser les revendications. D'autre part, elle avait également permis aux jeunes scolarisés de retrouver leurs villages et campements pour diffuser des informations importantes pour une prise de conscience des populations dans ces milieux. Ils ont saisi cette opportunité pour véhiculer des messages puissants qui allaient fortement inciter à une prise de conscience des populations rurales et même riveraines[42]. Par conséquent, cette rencontre avait permis à ceux-ci de sensibiliser ces populations particulièrement celles de la campagne sur les abus du gouvernement ainsi que son incapacité à gérer avec délicatesse les problèmes du pays.

Au demeurant, ces étudiants et élèves en cette période ont servi de canal de transmission d'informations entre le village et la ville. Considérés comme des intellectuels du milieu, les parents étaient plus à leur écoute. Il en résulte que, les conséquences de cette crise ainsi que les

[42] Entretien avec Issiaka Sangaré, déjà cité.

mesures d'austérité du gouvernement ont énormément affecté les conditions de vie des populations et cette situation est prise en main par certains universitaires de l'opposition. A cet égard, ils ont joué un rôle tribunitien en cette période, en défendant la cause des populations opprimées. Une fois la *« boîte de Pandore »* ouverte, des mouvements de protestation émergent partout à la suite des initiatives prises par les associations socio-professionnelles. Selon Paul N'da :

> « De manière successive et graduelle, le SYNACSS-CI entame une grève, puis vient le tour des banquiers et assureurs via leur syndicat, SYNABEFACI. Ces syndicats récupérant les revendications des masses opprimées, s'engagent alors dans une mobilisation contre l'autorité sur laquelle elles exercent des pressions pour parvenir à des négociations » (P. N'da, 1999, p.53).

Particulièrement, le SYNARES, autrefois perçu comme un parti politique, commence bientôt à se manifester par ses appels politiques.

III- DE LA RECUPERATION DES REVENDICATIONS DES MASSES A L'OUVERTURE AU MULTIPARTISME.

La crise sociale qui a éclaté à la fin de l'année 1989 a incité certains universitaires, en discordance avec les perspectives du régime en place, à défendre avec ardeur la cause des masses opprimées. Dès lors, ils se proclament depuis la fin de 1989 et le début de 1990 comme instigateurs des mouvements sociaux et des contestations politiques en Côte d'Ivoire (P. N'da, 1997, pp. 4-6).

1-Récupération des revendications des masses par les universitaires de l'opposition à des fins politiques.

Les conséquences funestes de la crise économique et sociale se firent vivement sentir en Côte d'Ivoire au début des années 1990. Atteignant au plus profond les populations et les accablant de mille maux, cette crise a entraîné dans son sillage un cortège de privations. Face à cette situation, certains enseignants du supérieur saisirent l'occasion pour se poser en porte-parole du peuple, défendant avec ferveur les aspirations des opprimés et des classes laborieuses. Néanmoins, afin de paraître plus efficace ils ont procédé par dissimuler leur identité dans un premier temps. Ces manipulateurs se cachaient derrière les masses de peur de se faire identifier. Ce qui serait donc pour eux passible de poursuite judiciaire.

Cependant, qui sont donc ces ardents avocats qui s'attèlent à défendre les intérêts des mécontents et des humbles ? Font-ils partie de l'élite dirigeante ou se dressent-ils comme

opposants résolus au pouvoir établi ? Pour, Paul N'da : « ceux parmi les intellectuels qui sont au pouvoir, appartiennent « objectivement » à la classe dominante (...) et symbolisent la bourgeoisie tandis que ceux qui contestent le pouvoir incarnent les classes subalternes et œuvrent pour le peuple » (P. N'da 1987b, p.9). Pour lui en réalité, « ces individus partagent des convictions profondes et jouissent d'une visibilité sociale marquée, qui leur confère la faculté d'examiner la situation avec une profondeur singulière ». Cette déclaration nous permet d'ailleurs de déterminer l'identité réelle de ces avocats du peuple qui sont en fait des universitaires de l'opposition. Toutefois, ils ont joué un rôle tribunicien dans ce processus de démocratisation de la vie politique ivoirienne. En effet, cette lutte avait abouti à la réinstauration du pluralisme politique en Côte d'Ivoire, qui s'amorce véritablement à la fin des années 1980.

De façon générale, pour la plupart des personnes dépourvues d'instruction. Ces intellectuels sont tenus pour les plus qualifiés à exprimer leurs désirs et à défendre également leurs intérêts. Cependant, en rappelant aux masses populaires les idéaux de liberté, de démocratie et de justice qui ont guidé la quête de l'indépendance, leurs critiques se mêlent souvent à des enjeux sociaux visant à révéler ce que l'idéologie officielle dissimule derrière les déclarations incessantes sur l'excellence du régime, l'importance de l'unité nationale et les efforts de développement (P. N'da, 1987a, p. 209). En d'autres termes, ils cherchent plutôt à alerter le public sur les réalités que le pouvoir tente de cacher. Ils prennent donc position pour défendre les valeurs éthiques et morales de la société ivoirienne à cette époque de crise.

Également à cette période, l'opposition à l'autorité en place et les actions critiques des universitaires avaient un sens non seulement pour les classes opprimées. Ils tenaient aussi, à se positionnaient en tant qu'intervenants politiques. C'est-à-dire des acteurs sociaux ou des leaders d'une opposition sociale à grande échelle, soulignant ainsi leur désir de participer aux débats politiques. Pour ce faire,

> « Ils s'attaquent à l'ordre établi et au type de pouvoir politique qui a conduit selon eux à la confiscation des libertés et à la crise qui perdure. A travers cette agitation ils en appellent à la démocratie et à l'Etat de droit ainsi qu'à une gestion saine (bonne gouvernance) de l'Etat et ses ressources » (P. N'da, 1997, p.4).

En plus de défendre ces valeurs éthiques, ils s'efforcent donc de prendre en main la lutte, en le portant au-delà des revendications syndicales du SYNARES. Dans cette optique, leurs combats s'entrelacent avec les diverses luttes menées par d'autres acteurs sociaux. Tels les partis politiques clandestins qui ont engendré l'ère de dépression autoritaire et qui avaient à cet effet

contribué au processus dans le sens d'une démocratie pluraliste en Côte d'Ivoire (P. N'da, 1997, pp.4-6).

Pour Paul N'da en effet, cette crise régulière de l'enseignement secondaire et supérieur de février 1990 a été le principal facteur déclencheur de l'opposition en Côte d'Ivoire (P. N'da, 1997, pp.4-6). Elle en a également été le catalyseur et son exploitation par les universitaires engagés dans l'opposition a permis d'arracher le pluralisme politique longtemps confisqué par le PDCI. Pour y parvenir, ils s'appuyaient sur un groupe d'étudiants contestataires.

Ces étudiants au cours de cette période ont été « le fer de lance » de leurs enseignants qui restaient jusque-là anonymes. A l'évidence, le gouvernement et les partisans du parti au pouvoir voyaient derrière cette troupe la main de l'opposition désignée en des termes péjoratifs (P. Ibityowa, 2006, p.56). A cet effet il n'en demeure pas moins que les enseignants du supérieur ont joué un rôle significatif, dans les diverses crises qui ont opposé les étudiants et le gouvernement. Ainsi, le gouvernement informé de cette mascarade, décide d'interrompre les cours en mars 1990. Cette stratégie visait non seulement à éradiquer les diverses perturbations causées par les élèves et étudiants. D'autre part, à mettre fin au dialogue entre ces étudiants et leurs enseignants dans l'objectif de résoudre ce problème. Par ailleurs l'intention secrète de ces enseignants était d'informer le gouvernement de leurs propositions politiques. Comme l'exprime Jean Konan Banny[43] :

> « De jeunes étudiants se rebellent pour protester et demander quelques améliorations de leurs conditions de vie, leur professeur, leurs maîtres à penser se rebellent pour dire oui et vont au-delà de ces étudiants pour dire nous-même enseignants et professeurs avons des revendications de pluralisme à poser au- delà de ces enseignants se dressent des hommes de partis qui eux aussi disent, nous voulons le pluralisme et de manière rapide (…) » (J.K. Banny, 1990, pp.7-8).

En effet, afin d'atteindre leur objectif[44], ces acteurs ont habilement exploité les doléances de leurs étudiants et profitent par la même occasion pour formuler des revendications politiques en faveur du retour au multipartisme. D'ailleurs, cette jeunesse estudiantine représentant une part substantielle de la population et instillant une certaine appréhension au sein des instances dirigeantes. Elle a servi de tremplin aux universitaires désireux d'exprimer des exigences politiques. A cet effet, il s'avère donc impérieux de les structurer afin de mieux les manipuler.

[43] Jean Konan Banny, ministre de la défense et membre du bureau politique du PDCI-RDA à l'époque, maire de Yamoussoukro et président de l'union des villes et communes de Coté d'Ivoire.
[44]Cet objectif, était de favoriser le pluralisme politique en Côte d'Ivoire.

Comme il fallait s'y attendre, ces dépositaires du savoir, ont motivé la jeunesse estudiantine à se structurer pour mieux défendre la cause de l'opposition qui peinait à s'afficher. Assurément, c'est dans ce contexte que la Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI) fut créée pour servir de tremplin à l'opposition clandestine.

De ce qui précède, nous pouvons dire que la création de cette organisation peut être imputée au vif désir des universitaires de s'allier à une organisation estudiantine. A cette fin, ils avaient bien l'intention de mener des activités politiques, voire d'établir un parti politique autre que le PDCI. Cette organisation estudiantine a servi de tremplin aux universitaires de l'opposition dans la lutte pour l'instauration du multipartisme en Côte d'Ivoire. Sa création fut soutenue et appuyée par certains universitaires de l'opposition. A ce titre M. Firmin Krékré affirme : « Avant même la genèse de la FESCI, Martial Ahipeaud[45] et quelques-uns de ses confrères sont venus me solliciter, afin que je puisse les assister sur divers aspects relatifs à la création de leur association »[46]. A travers cette déclaration, nous pouvons enfin confirmer que : l'idée de la création de la FESCI, fut autant nourrie par les étudiants que par certains universitaires de l'opposition. Ce point de vue trouve également confirmation dans l'affirmation de Jean Noël Loucou. Pour lui en effet « les universitaires de l'opposition ont su appréhender les revendications des classes populaires, des agriculteurs, des éleveurs et des étudiants, et ont même assumé le rôle de parrain de la FESCI »[47].

Ces enseignants aspiraient à instrumentaliser cette jeunesse estudiantine pour saper les fondements du régime du parti-Etat. A cet effet, l'initiative estudiantine, fondée exclusivement sur des motifs sociaux, fut détournée par le SYNARES et d'autres figures éminentes à des fins politiques. Cette action avait fortement contribué à faire la promotion d'un système multipartite. Par ailleurs, pour Dedy Seri « Il y a toujours crise parce que les étudiants sont manipulés par les enseignants et les partis d'opposition » (S. Dedy, 1997. p.15). En sus, ces universitaires ont su tirer profit des troubles sociaux et estudiantins pour édifier leur assise politique. Néanmoins, suite à la réinstauration du multipartisme, ces manipulateurs ont finalement affirmé leur identité. Parmi les dirigeants des nouveaux partis d'opposition, l'on retrouve des enseignants affiliés au SYNARES notamment :

-Maître Boga Doudou qui s'affiche comme l'un des membres influents du FPI.

[45] Martial AHpeaud fut le prémier sécrétaire géneral de la Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire du 21 avril 1993 à septembre 1993, cf. https://fr. wikipédia.org consulté le 10 avril 2025.
[46] Entretien avec Krékré Firmin, déjà cité.
[47]Entretien avec Loucou Jean Noël, déjà cité.

-Kabran Appia, l'un des leaders du PIT ;

- Bernard Zadi ZAourou, premier responsable de l'USD ;

-Bamba Moriféré qui dirigera le PSI (P. Ibitowa, 2006, p.71).

En fin de compte, on peut retenir de ce passage que la majorité des universitaires a constamment cherché à susciter des troubles sociaux dans le but de servir leurs ambitions politiques. Au demeurant, bien que l'opposition ait initialement été accueillie avec hostilité, les mentalités sont progressivement devenues plus ouvertes à la tolérance de sa présence dans le paysage politique ivoirien, et cela pour deux raisons. D'abord, la population ivoirienne tenait le régime en place pour responsable majeur de sa gestion. Cette situation avait certainement conduit à l'austérité économique des années 1980, pour cause de mauvaise gestion de gabegie. En tout état de cause, l'alternance politique pourrait constituer une solution.

D'ailleurs, quant aux tenants du pouvoir eux-mêmes de plus en plus sous la pression débordante de la rue, le réalisme politique a dû leur enseigner que la libéralisation de l'espace politique était un moindre mal qui s'imposait désormais comme un fait incontournable. Surtout dans un environnement international et africain ouvert au pluralisme politique (P. Ibitowa, 2006, p.71). Résister face à ce nouvel ordre international, c'était courir le risque de se faire emporter par une révolution de la rue. Pour le dire autrement, la libération du jeu politique était perçue comme une exigence pour le parti unique, qui n'a pas tardé à rétablir le multipartisme à partir du 30 avril 1990.

Assurément, ces universitaires ont su profiter de cette crise pour des finalités politiques en prenant cet engagement. En conséquence, l'ouverture au multipartisme en Côte d'Ivoire est le résultat d'une lutte minutieusement menée par certains intellectuels du monde universitaire pour la plupart opposés à une gestion autoritaire du pouvoir par le régime (PDCI). Dès la réinstauration du pluralisme politique ils trouvent là le moment d'officialiser leurs partis politiques qui sortent finalement de l'ombre de la clandestinité le 31Mai 1990.

2-Multipartisme, naissance des partis politiques de l'opposition et origine socioprofessionnelle des opposants.

La restauration du multipartisme en Côte d'Ivoire a été possible grâce à l'action imminente de certains universitaires engagés dans l'opposition. Toutefois, avec une sagacité remarquable,

ils ont su tirer profit de la crise économique et sociale des années 1980 pour manifester leur ardent désir de changement. L'exploitation habile de cette crise ne fit qu'exacerber les tensions et imposer une pression impérieuse sur le gouvernement. A cet effet, toutes ces actions ont incité le gouvernement à adopter des mesures favorables au pluralisme politique. Cependant, suite à l'appel solennel lancé par le PDCI-RDA, lors de la réunion de ce parti, le 30 avril 1990, le gouvernement ivoirien se résolut à assouplir le système politique en mettant cette fois-ci en œuvre l'article 7 de la Constitution. Cette résolution fut divulguée lors de la séance du Conseil des ministres du jeudi 3 mai 1990

> « (…) concernant les recommandations du bureau politique du PDCI-RDA sur le multipartisme, le chef de l'Etat, Président de la République, garant de la constitution, a accédé à cette recommandation et donné instruction aux ministres de l'intérieur, conformément à la loi, de prendre toutes les dispositions utiles pour l'application de l'article 7 de la constitution »[48].

Ainsi, le conseil des ministres réuni à Abidjan le 30, mai 1990, sous la présidence du chef de l'Etat, le Président Félix Houphouët-Boigny, a pris acte et a autorisé la signature des récépissés à remettre aux neuf premiers partis de l'opposition le 31 mai 1990 [49]. Cette décision reposait principalement sur le risque d'un bouleversement inattendu d'une part. D'autre part, sur l'incapacité présumée des nouveaux acteurs politiques à relever les défis qui surgiraient. Cependant, dès l'autorisation du multipartisme, la scène politique ivoirienne s'est fragmentée avec l'émergence de nouveaux partis d'opposition. La plupart de ces formations ont été créées par des universitaires qui avaient précédemment exprimé leur opposition au régime PDCI. Le tableau suivant énumère les neufs partis établis, dans l'ordre de leur enregistrement, de même que leurs dirigeants respectifs.

[48] Extrait du communiqué du conseil des ministres du 03 mai 1990, in Fraternité Matin n°7674, le, 4, mai, 1990, p4.
[49] Idem.

Tableau 4 : les nouveaux partis politiques de gauche au 31 mai 1990.

Dénomination	**Date de reconnaissance légale**	**Responsables**
Front Populaire Ivoirien (FPI)	31 mai 1990	Secrétaire Général : Laurent Gbagbo
Parti Ivoirien des Travailleurs (PIT)	31 mai 1990	Premier Secrétaire National : Francis Wodie
Union des Sociaux-Démocrates (USD)	31 mai 1990	Secrétaire Général : Zadi Zahourou
Parti Socialiste Ivoirien (PSI)	31 mai 1990	Premier Secrétaire National : Kouakou Mandjouadjoua
Parti Républicain de Côte d'Ivoire (PRCI)	31 mai 1990	Président : Robert Gbaï Tagro
Parti pour le Développement Solidaire (PDS)	31 mai 1990	Président : Mariko Youssouf Secrétaire Général : Jacques Sonnan
Parti National Socialiste (PNS)	31 mai 1990	Président : Raphaël Yapi Beda
Parti Social-Démocrate (PSD)	31 mai 1990	Secrétaire Général : Vincent Akadje
Parti de l'Unité Populaire (PUP)	31 mai 1990	Secrétaire Général : Zahi Koua

Source : Kouadio Clément Yao, 2019, p402.

L'ouverture au multipartisme en avril 1990 a conduit à la création de neuf formations politiques le 31 mai 1990. Parmi elles, seulement quatre méritent véritablement leur statut en raison de leurs structures et de leurs activités politiques : le FPI, le PIT, l'USD et le PSI. Quant aux autres, elles ont sombré dès leur naissance dans une torpeur dolente [50]. Ces partis pour la plupart ont germé sur les cendres des cercles clandestins généralement autour d'un leader. Les orientations idéologiques de ces cercles ont constitué la caractéristique du parti qui l'a remplacé (T. Koui, 2006, p.83). Au demeurant, les quatre (4) formations fondées par ces universitaires se réclament toutes de la gauche.

[50] Notre temps n°129, du 20 octobre 1995, p6.

Photos 2 : Les universitaires fondateurs des quatre premiers partis de l'opposition en 1990.

Source : Francis Wodié, 2010, p127.

En observant cette photo, on voit Francis Wodie, Zadi Zaourou, Laurent Gbagbo et Bamba Morifere de gauche à droite tous responsables de formations politiques. Dès les débuts de l'ouverture au multipartisme en 1990, ces universitaires ont été parmi les premiers animateurs et fondateurs de partis politiques d'opposition au PDCI. L'analyse du profil socioprofessionnel des dirigeants de ces principaux partis d'opposition à la date du 31 mai 1990, conduit à la conclusion que la plupart d'entre eux sont des enseignants du supérieur. Autrefois étudiants en France, où ils militèrent au sein des syndicats tels que l'UNEECI, l'AGEECI ou la FEANF. Dans ces associations, ils assumèrent les rôles de leaders dans l'opposition clandestine. Cependant, ils regagnèrent leur patrie à l'issue de l'obtention de leur doctorat[51]. De retour en Côte d'Ivoire, ils exercèrent leurs fonctions au sein des universités ou des centres de recherche. D'ailleurs, la libéralisation du jeu politique leur offrait la possibilité d'officialiser leur différentes formations politiques précédemment créées en clandestinité. En raison de leur statut d'anciens syndicalistes ou d'opposants, il convient de souligner que les enseignants du supérieur forment la catégorie professionnelle la mieux instruite d'une nation (M. K. Kangha, 2009, p. 373). Précisément, c'est pour cette raison qu'ils se doivent d'assumer des engagements

[51] Entretien avec Ekanza Pierre Simon déjà cité.

politiques. En fait, en tant qu'enseignants-chercheurs, ils maîtrisent les potentiels économiques de la Côte d'Ivoire. Cependant, les émoluments dont ils bénéficient demeurent inférieurs à leurs espérances.

D'autre part, il sied également de souligner que, lors de l'accession à l'indépendance, le corps professoral a profité des retombées du célèbre « miracle ivoirien ». Cette crise économique survenue dans les années 1980 a contraint le régime du PDCI à abolir l'ensemble des privilèges attachés à cette vocation.

Dès lors, l'enseignant malmené s'insurge contre cette situation d'iniquité flagrante. Ces universitaires de l'opposition pour rendre leur lutte plus crédible et radicale, ont adhéré au SYNARES. Un syndicat qui résistait avec une persévérance remarquable au parti unique. En agissant ainsi, il ne s'agit donc pas uniquement de revendications sociales et professionnelles. Mais plutôt d'un appel vibrant à un profond changement sur le plan politique. Imprégnés pour la plupart d'une idéologie socialiste, ceux-ci fondèrent la LIDHO en 1987, dans le dessein de promouvoir les droits de l'homme et d'exercer une pression salutaire sur le PDCI-RDA, en vue de démocratiser son régime (M. K Kangha, 2009, p. 374). Ces événements antérieurs conduisirent la plupart des enseignants du supérieur à créer ou à militer au sein des premiers partis de l'opposition. Le tableau ci-dessous illustre ces faits.

Tableau 5 : Origine socioprofessionnelle des leaders des partis politiques du 31 mai 1990.

Partis politiques	**Noms et prénoms**	**Poste occupé dans le parti**	**Poste professionnel**
FPI	Laurent Gbagbo	Secrétaire Général	Chercheur à l'IHAA
	Boga Doudou	Secrétaire Général adjoint	Enseignant à l'Université
	Odette Lorougnon	Présidente OFFPI	Non parvenu
	Damana Pikas	Président JFPI	Etudiant
	Francis Wodie	1er Secrétaire National	Enseignant à l'Université
	Angèle Gnonsoa	2e Secrétaire National	Enseignant à l'Université
	Martin Bleou	Secrétaire national chargé de l'administration et du patrimoine.	Enseignant à l'Université

PIT	Dadié Dago	Secrétaire national aux études et à la recherche.	Enseignant à l'Université
	Gnaoulé Oupoh	Secrétaire national chargé de la mobilisation et des mouvements de masse.	Enseignant à l'Université
	Adou Assoa	Secrétaire national à l'organisation	Médecin
	Kouassi Aka	Secrétaire national à la formation	Enseignant à l'Université
	Laurent Akoun	Secrétaire national aux relations extérieures	Enseignant de Lycée
	Marie Dago	Responsable des femmes	Non parvenu
	Kacou Tano	Président de la JPIT	Non parvenu
USD	Zaourou Zadi	Secrétaire géneral	Enseignant à l'Université
	climano Coulibaly	Secrétaire national aux relations extérieures et à la coopération	Enseignant à l'Université
	Théophile Koui	Secrétaire national aux finances et au budget	Enseignant à l'Université
	Denos Koffi	Secrétaire nationale l'organisation et à l'administration du territoire.	Enseignant à l'Université
	Yao Nianon	Responsable des femmes	Non parvenu
	Atsain N'CHO	Jeunesses USD	Non parvenu
PSI	Bamba Moriféré	Deuxième Secrétaire national	Enseignant à l'Université
	Kouakou Mandjoudjoua	Premier Secrétaire national	Ingénieur statisticien

Source : Répertoire 1997, répertoire 2000, National Démocratique Institute (NDI).

En examinant de près ce tableau, on observe les quatre (4) principaux partis politiques, fondés par des universitaires à la suite de l'instauration du multipartisme en 1990. Il apparaît clairement que ces formations d'oppositions, apparues dès les débuts de cette nouvelle ère, sont issues de l'initiative d'universitaires engagés dans l'opposition. Bien que des individus issus de l'enseignement secondaire et d'autres professions y soient présents, la majorité des responsables sont des universitaires. Ils occupent de ce fait presque tous les postes de direction. Cette prédominance suggère que la création et le soutien de ces partis faisaient partie de leur mission

principale. Au demeurant, la création et la gestion des partis politiques aux lendemains de l'ouverture du pluralisme en Côte d'Ivoire représentaient une aspiration manifeste des universitaires de l'opposition. A cet égard, la plupart d'entre eux se sont alignés résolument avec l'opposition, luttant pour l'avancement politique du pays. En fait, l'objectif était d'opérer une transition d'un régime à parti unique vers une pluralité politique authentique. Sans risque de nous tromper, cette détermination a présidé à la genèse des premiers partis d'opposition dans lesquels les universitaires ont le plus milité et assurer dans le même temps un rôle de prémier plan.

A cet effet, il n'en demeure pas moins que le nombre important d'universitaires présent dans ces partis d'opposition de même que le rôle éminent qu'ils étaient appelés à endosser est le résultat de leur engagement de favoriser la transition démocratique en Côte d'Ivoire. Parallèlement, au rôle qu'ils ont joué dans cette mutation politique, il est louable de noter qu'ils ambitionnent de s'approprier les positions clés, au préjudice des autres membres. Cependant, l'attitude adoptée par ces dépositaires du savoir révèle une volonté de monopole qui ne saurait être ignorée.

En définitive, la crise sociale qui a frappé la Côte d'Ivoire aux abords des années 1980 a entraîné la paupérisation des masses et l'effondrement de l'économie nationale. Afin d'y remédier, le gouvernement avait institué des politiques d'austérité. Ces mesures, hélas, ne produisirent point l'effet escompté. Elles exacerbèrent au contraire les conditions de vie des populations, les incitant à des revendications. Face à cette situation, certains universitaires de l'opposition s'approprièrent ces dernières à des fins politiques.

Outre la sauvegarde des intérêts des masses, leur objectif principal dans cette lutte était aussi de favoriser le pluralisme politique en Côte d'Ivoire. En conséquence, l'opposition des universitaires à l'autorité conduisit ultimement à l'émiettement de l'espace politique, marqué par l'avènement de nouveaux partis le 31 mai 1990. Comme il fallait s'y attendre, ces partis furent pour la plupart animés par les universitaires de gauche opposés autrefois au système de parti unique [52]. En fait, c'est dans cette atmosphère défavorable que le FPI[53], a été reconnu

[52] Les universitaires ont constitué la frange de la population qui était la plus opposée au système de parti unique. Selon Issiaka Sangaré, (entretien) ces universitaires qui étaient des fonctionnaires avaient mois de contraintes par rapport aux autres employés du privé ou même de fa fonction publique qui luttaient pour conserver leur place dans l'administration. Donc ils pouvaient s'exprimer beaucoup plus librement que les autres.

[53] Ce parti existe depuis sa création en 1988, mais dans la clandestinité, c'est en 1990, à la faveur du multipartisme qu'l fut reconnu officiellement à la date du 31 mai 1990.

officiellement le 31 mai 1990. Dès sa création, le parti s'est vu gratifié d'une contribution substantielle de la part des enseignants du supérieur. Quelle en fut donc la cause profonde ? N'était-ce point la structuration rigoureuse de ce parti qui séduisit ces intellectuels avisés ? Il est indubitable que la Côte d'Ivoire se trouvait encore fort éloignée d'un régime démocratique véritable. En sus, l'instauration du multipartisme le 30 avril 1990 résulte de la lutte politique acharnée menée par le FPI et d'autres groupes partageant la même vision (P.D. Kokora, 1999, p.57).

Au total, ce premier chapitre de notre travail, nous a permis d'abord de situer le contexte de la création des partis politiques ivoiriens dès la réinstauration du multipartisme. Ce chapitre, permet également de découvrir, les conditions structurelles qui ont favorisé l'émergence du militantisme universitaire. Toutefois, cette situation a considérablement motivé ces intellectuels à s'engager activement dans la vie des partis politiques ivoiriens. D'autre part, comprendre l'origine de leur engagement dans ces partis politiques tels que le FPI, est notre priorité.

Alors, quelles furent les motivations immédiates, qui incitèrent ces universitaires à s'engager dans ce parti ? N'est-il point reconnu pour son rôle déterminant dans l'établissement de la démocratie en Côte d'Ivoire ? Ou ne serait-il pas, de surcroît, un tremplin leur permettant de s'illustrer davantage sur la scène politique ? Néanmoins, le FPI se positionnait en tant que défenseur zélé des droits individuels. Quel était l'avis des Ivoiriens à l'égard de ce parti ? Ce parti, faisait-il office, de pratiques démocratiques en usage lors de sa légalisation ? En d'autres termes, quelles étaient les motivations immédiates qui ont fondé engagement de certains universitaires au FPI ?

CHAPITRE II : LES FACTEURS IMMEDIATS DE L'ENGAGEMENT DES UNIVERSITAIRES AU FRONT POPULAIRE IVOIRIEN(FPI)

Le présent chapitre examine les motifs et justifications immédiates qui ont poussé certains universitaires à rejoindre les rangs du Front Populaire Ivoirien (FPI). Pour en améliorer la clarté, il est structuré en trois points essentiels : le premier se concentre sur le caractère de Laurent Gbagbo, le second explore les perspectives démocratiques du FPI, et le troisième traite de la quête d'opportunités sociales au sein de ce parti. Toutefois, ces motifs divers ont, dans certaines circonstances, stimulé l'engagement militant de certains universitaires envers ce parti.

I- La loyauté de certains universitaires envers Laurent Gbagbo

En Côte d'Ivoire, et plus particulièrement dans le domaine politique. Laurent Gbagbo est perçu comme un défenseur ardent des droits démocratiques, aussi des libertés fondamentales et de la justice. Il s'est engagé avec une détermination constante à promouvoir la liberté d'expression et le respect des valeurs morales, afin de les établir fermement au sein de la nation[54] : « (…). Également considéré comme le leader historique du mouvement de renaissance du multipartisme en Côte d'Ivoire (P.D. Kokora, 1999. pp. 165-166). En assimilant son influence à la conception traditionnelle du leader chez les peuples de l'Ouest ivoirien, il serait perçu comme le « bagnon » d'un collectif politiquement engagé. La plupart des membres du FPI provenant de la communauté ethnique de l'Ouest ivoirien le voyaient comme l'individu capable de répondre à leurs aspirations. Conformément à la vie socio-culturelle des populations de l'Ouest de la Côte d'Ivoire, notamment chez les Bété, ce groupe se définit comme une entité incarnant les convictions collectives, de même que le « bagnon ».

> « Le Bagnon (ou la bahonron pour la femme) est le bel homme du pays. Sa désignation n'est ni faite par classe d'âge ni par hérédité. Mais publiquement par voie de compétition en s'appuyant sur les critères d'élégance et de grâce. (…) ; le Bagnon doit être un bon chasseur et savoir esquisser les pas de danse. Dans cette société Bété le Bagnon se voit confier dives rôles dont celui d'être la mascotte du village et d'appât pour attirer de jeunes filles et jeune gens au village en vue de la formation de liens matrimoniaux » (S. Néné, 2018, p.44).

[54] Pascal Kokora, est l'un des premiers fondateurs du FPI, il fut d'abord enseignant de lettre à l'Université d'Abidjan puis, exclus de l'Université par le gouvernement pour ses activités politique et regagne l'Université de Georgetown, à Washington (USA) là où il enseigne aujourd'hui. En 1987, il a pris l'initiative du lancement de la LIDHO (Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme) en collaboration avec le juriste René Degni-Ségui. En 1990, lorsque le FPI, est sorti de la clandestinité il s'est employé, en tant que représentant du FPI, à l'étranger, à mettre sur pied des sections de ce parti d'opposition.

Dans ce passage, l'auteur décrit avec finesse les normes de sélection et les attributs du « Bagnon » au sein des terres bété. Bien que cette définition soit plus conventionnelle, néanmoins elle offre une vue d'ensemble sur ce que doit incarner le « Bagnon ». Cependant, pour illustrer ces idées avec une clarté accrue et ceci en adéquation avec le contexte actuel. La définition proposée par Pascal Kokora, nous paraît singulièrement la plus appropriée.

> « (…) Dans les sociétés sylvestres Ouest-ivoirien qui sont caractérisées par une organisation décentralisée, l'on devient Bagnon par désignation ou par élection. Les membres d'une classe donnée choisissent leur Bagnon, en fonction de la qualité de son leadership au sein de sa classe d'âge mais également au sein de sa communauté ethnique » (P.D. Kokora, 1999, p.189).

Ainsi, pour certains universitaires qui avaient décidé de le suivre, Laurent Gbagbo apparaissait comme l'homme le plus qualifié pour mener leur noble combat. A cet effet, il est évident que ce mouvement a réussi à attirer un nombre plus important d'universitaires que les dirigeants des autres formations politiques d'opposition. C'est ce que soutient d'ailleurs Firmin Krekre dans cette affirmation : « Francis Wodie s'imaginait pouvoir rallier à sa cause l'ensemble des adhérents du SYNARES au sein de son parti en 1990, à la grande stupeur de Laurent Gbagbo, a réussi à rallier et mobiliser un nombre plus considérable d'universitaires que vous ne pouvez imaginer. »[55]. Quelle est donc la cause de cet afflux vers le Front Populaire Ivoirien ? Cependant, Laurent Gbagbo a-t-il uniquement mobilisé les universitaires de sa région ? L'examen qui s'ensuit s'efforce avant tout de répondre à ces interrogations.

En effet, deux (2) qualités de Laurent Gbagbo, mises en évidence dans ce contexte, expliquent l'engagement de certains de ses collègues à ses côtés. Il défendait un projet ambitieux et captivant d'une part. D'autre part, il incarnait aussi la figure emblématique de la lutte pour la démocratie en Côte d'Ivoire. Ces qualifications ont d'avantage stimulé leur adhésion fervente au Front Populaire Ivoirien (FPI) à cette époque.

[55] Entretien Firmin Krékré déjà cité.

1-Laurent Gbagbo : le porteur de projet

Pour la plupart de ses compagnons, Laurent Gbagbo propose un projet d'une envergure captivante, qui éveille assurément leur inébranlable détermination à se rallier à sa cause. De quel projet s'agit-il ? Comment a-t-il réussi à stimuler et à attiser l'ardeur militante de ses compagnons ? Pour en esquisser une présentation pratique et éclairée. Il conviendrait de noter avant tout que : Laurent Gbagbo est reconnu comme l'instigateur visionnaire de cette initiative, ayant fédéré autour de sa cause un nombre considérable d'universitaires selon le professeur Koudou Opadou[56]. Il indique aussi que :

> « Lors de la libéralisation de l'arène politique, conformément à l'article 11 qui instaure le multipartisme et officialise cette mesure, nous observons l'émergence d'un véritable pluralisme politique. Ainsi, les partis se sont formés, permettant à chaque citoyen d'évaluer avec discernement les options les plus judicieuses pour orienter son choix. Plusieurs ont opté pour le PIT, tandis que notre préférence pour le FPI a été motivée par des considérations liées à son projet »[57].

Toutefois, le projet de société proposé par le FPI, est de nature socio-démocrate[58], tandis que celui du PDCI est de type libéral[59]. En pratique, ce projet assume trois fonctions distinctes : il sert d'abord de source d'informations, ensuite de source d'inspiration et enfin de source de réflexion.

> « D'abord, il sert en premier lieu, aux adversaires qui veulent juger et combattre le Front Populaire Ivoirien comme aux sympathisants qui entendent comprendre, consulter et coopérer. Le projet présente les fins qui visent le parti, les voies qu'il envisage d'emprunter, les moyens qu'il se propose de mettre en œuvre. Aux militants le Projet collectivement discuté et adopté ; sert en premier lieu de guide pour percevoir le nouvel horizon ouvre au combat et pour comprendre la logique des luttes.

[56] Entretien avec Opadou Koudou déjà cité.
[57] Idem.
[58] Le socialisme démocratique, désigne différents mouvements socialistes, qui mettent l'accent sur le caractère démocratique, de leur orientation politique. Pour le FPI, il s'agit du modèle du socialisme, que déjà, dès 1920, s'était dressé, en France cotre le modèle autoritaire soviétique. Ainsi pour Memel Fotê, il y a de socialisme que démocratique, commençant par la démocratie et l'approfondissement, négociant ses avancées avec l'identité culturelle nationale, avec le progrès de la connaissance, avec le peuple souverain, et enfin avec l'histoire de la société et de la culture cf. : (T. DOUGBO, 2013, p330).
[59] Entretien avec Opadou Koudou déjà cité.

-Il sert, en deuxième lieu, de sources d'inspiration pour inventer de nouveaux langages et de nouvelles tactiques adapté aux terrains et aux circonstances, pour entreprendre des actions de masse, toujours inédite plus efficace.

- Il permet, en troisième lieu, la réflexion sous ses trois formes : d'abord la critique, celle du programme qui doit à chaque moment l'actualiser et celle des élus que leur confiance place en premiers ligne, à tous les niveaux ; ensuite l'autocritique individuelle et collective, qui doit assouplir et renouveler la pensée et l'action, à chaque niveau à chaque moment. Enfin, dans le moyen ou long terme, une amélioration du Projet lui-même, si nécessaire, comme l'histoire l'autorise ailleurs et en Afrique, aujourd'hui » (Front Populaire Ivoirien, 1998, p19).

Cependant, le projet de société que le FPI, présente aux Ivoiriens est captivant. Il a été initié par ses premiers animateurs bien avant 1990 pour en établir les fondements. Avant même l'ouverture du pluralisme politique en Côte d'Ivoire, Laurent Gbagbo, s'était déjà imposé comme le principal opposant au régime de Félix Houphouët-Boigny. A cet effet, il avait déployé un programme innovant destiné à stimuler une réflexion profonde en vue d'un renouveau politique en Côte d'Ivoire[60]. Ce programme reposait sur des mesures exemplaires, telles que l'instauration d'une éducation gratuite et obligatoire, l'octroi du droit de vote aux jeunes à partir de 18 ans, et la création d'un système d'assurance santé. Grâce à ces idées novatrices et à sa détermination à forger une opposition solide au sein de la nation ivoirienne, il a obtenu un soutien indéfectible de ses fidèles alliés, notamment ceux de son entourage qui ont rapidement adhéré à ces propositions.

Selon Sangaré Issiaka cette dynamique a été rendue possible grâce à l'engagement de figures éminentes, parmi lesquelles se trouvent Messieurs Richard Kodjo, Abou Dramane Sangaré, Pascal Kokora, Boga Doudou, Assoa Adou et Madame Simone Gbagbo[61]. La qualification de Laurent Gbagbo en tant que figure éminente de la lutte s'illustre à travers les déclarations de ses fidèles compagnons.

Nous le percevons également à travers cette déclaration de Simone Gbagbo : « salut à toi Laurent, tu croyais œuvrer uniquement pour amener à l'existence une vision que Dieu a inscrite derrière tes paupières et qui ne te lâche pas. Tu ne savais pas que tu semais en chacun d'entre nous la force de se battre pour se réaliser (…) » (S. Gbagbo, 2007, p.1). A cet égard, il est indéniable d'affirmer que, le soutien accordé par certains universitaires à Laurent Gbagbo, puise ses origines depuis la période de clandestinité, durant laquelle ils s'engagèrent solennellement

[60] Entretien avec Firmin Krékré déjà cité.
[61] Entretien avec Sangaré Issiaka déjà cité.

à édifier un parti politique distinct de celui du PDCI. Dès l'année 1982, au sein du milieu universitaire, un groupuscule politique secret, connu sous le nom du « Noyau des Cinq », s'attèle déjà à fonder un parti politique. Cet engagement visait principalement à faire des revendications, surpassant les simples préoccupations corporatistes menées par le SYNARES.

Dans cette lancée, il est indubitable que l'initiative engagée fut le ferment qui a conduit à la création du Front Populaire Ivoirien (FPI), en le plaçant ainsi sous la direction primordiale de Laurent Gbagbo. Par conséquent, l'engagement de certains universitaires en faveur de l'opposition en Côte d'Ivoire visait à promouvoir l'ouverture démocratique par les idées de Laurent Gbagbo. L'intention s'est manifestée dès la période clandestine. A partir de 1982, lors des premières initiatives ayant conduit à la création du FPI, le soutien fervent de ces dépositaires du savoir dans la conduite de ce processus s'est pleinement exprimé avant même la légalisation du Front Populaire Ivoirien. C'est ce que soutient Jean Noël Loucou. Pour lui en effet, depuis 1982, des groupuscules oppositionnels résolus, sous la direction de M. Laurent Gbagbo, se sont employés à constituer un parti politique clandestin et à revendiquer un projet politique démocratique (J. N. Loucou, 1992, p. 138). Ces acteurs clés ont désigné Laurent Gbagbo, comme le porte-parole de leur projet, dans le but de fonder un parti politique distinct du PDCI, dont ils ne partageaient plus la vision.

En sus, Laurent Gbagbo, apparaissait comme la figure idéale pour mener leur combat sans crainte ni trahison. Cette attitude se perçoit clairement dans son discours politique, marqué par une clarté et une force de conviction exceptionnelles, tant sur la scène nationale que sur l'arène internationale (P.D. Kokora, 1999, p. 190). Ses idées, sa capacité à diriger la lutte et les valeurs éthiques qu'il défend ont agi comme un puissant incitatif, encourageant certains universitaires à s'engager à ses côtés. Sa résilience politique a suscité un intérêt soutenu de la part de ces mêmes universitaires.

2-Laurent Gbagbo : le résilient politique

Le concept de résilience, ancré dans la physique et étendu à la psychologie, la psychopathologie et l'épistémologie, peut-il s'appliquer au domaine politique ? Il est essentiel de noter que cette notion est perçue de manière subjective, à travers le regard individuel. Dans un contexte politique, notamment lors de conflits ou d'épreuves similaires, ce concept peut être mis en pratique (O. Koudou, 2010, p. 8-9). Cependant, nous allons examiner comment Laurent

Gbagbo a surmonté les défis et traumatismes au fil de sa carrière politique, depuis l'ère du parti unique. En d'autres termes, comment identifier un leader en fonction de sa capacité à résister ? En sus, il convient de souligner que son parcours est émaillé d'obstacles, d'incidents traumatisants et de périls (O. Koudou, 2010, p. 8-9). Dans son parcours politique, il a affronté de nombreux événements sociopolitiques difficiles et est reconnu dans le milieu syndical comme un activiste résistant aux corruptions et aux menaces gouvernementales[62].

A cet égard, il est clair que le parcours de Laurent Gbagbo, ainsi que sa ténacité face aux divers événements ont incité certains de ses compagnons à le prendre comme exemple pour mener le processus démocratique en Côte d'Ivoire. Malgré les difficultés socio-politiques, il n'a pas été déstabilisé par ces épreuves. Au contraire, il a démontré une remarquable capacité à les surmonter, à les transformer et à s'adapter aux nouveaux défis qui se présentaient à lui. D'ailleurs pour Opadou Koudou : Laurent Gbagbo incarne un modèle de résilience politique, reflétant les valeurs que la Côte d'Ivoire, l'Afrique et le monde admirent (O. Koudou, 2010, pp. 8-9).

Toutefois, sa résilience s'est avérée un puissant incitatif. Certainement cette détermination a par ailleurs motivé l'engagement de certains universitaires au sein de son parti. Cet état de fait, s'illustre par l'affirmation du professeur Memel-Fotê, dont Opadou Koudou, nous fait ici la confidence lors de notre entretien : « Memel-Fotê avait l'habitude de proclamer que, pour s'engager en politique en Afrique, il fallait considérer deux éléments essentiels : ne pas craindre la mort et ne pas chérir l'argent »[63]. Selon notre informateur, ces différentes qualités se manifestent chez Laurent Gbagbo. Assurément, c'est pour cette raison qu'il a pu bénéficier du soutien de ses aînés notamment, Memel-Fotê et Barthélemy Kotchy. En effet, pour Opadou Koudou, ce qui aurait pu charmer le professeur Memel-Fotê au sein du FPI, réside dans la résilience politique dont Laurent Gbagbo faisait preuve.

En fait, à la différence de celui-ci, à l'aube de l'indépendance, certains individus étaient détenteurs de programmes d'une valeur éminente. Mais les pressions exercées par des acquisitions imposées et des menaces les ont contraints à s'en détourner de leur vision[64]. A

[62] Entretien avec Koudou Opadou déjà cité.

[63] Propos tenu par Opadou KOUDOU, lors de notre entretien du

[64] Il faut entendre par là que de nombreuses répressions et assassinats ont été perpétrés au temps du parti unique pour empêcher les contestations et injustices que commettait le Gouvernement PDCI. Outre que cela des gabegies et des détournements ont été faits par certaines autorités, dont le cas le plus célèbre est celui des neuf ministres cités dans des détournements de fond en 1977. Il s'agit notamment de MM. Loua Diomandé, Arsène Usher Assouan, Henry Konan Bédié, Mohamed T. Diawara, Aboudoulaye Sawadogo, Jules Hié Néa, Kouman Yao, kaul Melèdje, François Dacoury Tabley, Cf (J. N. Loucou, 1992, p.147, infra).

l'opposé, Laurent Gbagbo, se voyait accorder le privilège de n'avoir pas été mêlé aux infortunes que certains ivoiriens eurent à traverser durant cette époque trouble notamment, l'achat de consciences et les malversations des deniers publics. Assurément, il était doté d'une vertu morale qui a exercé une influence déterminante, lui conférant ainsi une légitimité incontestable dans la conduite du processus[65].

D'autre part, l'attachement à un dirigeant charismatique a joué un rôle déterminant dans le soutien apporté par certains universitaires aux partis politiques en Côte d'Ivoire. L'exemple du PDCI, illustre parfaitement ce phénomène, ce qui est d'ailleurs une pratique courante chez les universitaires ivoiriens dans leurs choix politiques. Ainsi pour illustrer le cas du PDCI, Jean Noël Loucou, nous apprend que : « Ce qui a particulièrement captivé les professeurs d'université au sein du PDCI, est particulièrement la perception de ce parti comme le héraut de la lutte anticoloniale et le porte-parole du nationalisme ivoirien »[66]. Il s'ensuit que cet engagement procède avant tout de leur dévotion envers Félix Houphouët-Boigny, figure emblématique qu'ils vénèrent en tant qu'icône historique de la résistance anticoloniale en Côte d'Ivoire.

Au regard de cette situation, il ressort de là que, l'adhésion des universitaires aux différentes formations politique depuis la période coloniale, se révèle généralement comme une allégeance à un leader charismatique. Cet argument vient en réalité renforcer notre point de vue sur la participation des universitaires dans les partis politiques ivoiriens souvent perçue comme une allégation à un leadeur charismatique. En conclusion, nous retenons que les deux qualités essentielles de Laurent GBAGBO, à sa vision innovante pour les projets et sa résilience politique se sont affirmées comme des sources d'inspiration puissantes pour certains universitaires qui se sont engagés dans son parti. Ces facteurs ont, dans certaines circonstances, justifié l'engagement massif de certains universitaires au sein du Front Populaire Ivoirien (FPI).

II-Les perspectives démocratiques du Front Populaire Ivoirien (FPI)

Depuis sa reconnaissance officielle, le Front Populaire Ivoirien (FPI) a mis en œuvre des stratégies ingénieuses pour favoriser son ascension. Dans le sillage de la réinstauration du multipartisme, toutes les formations politiques aspiraient ardemment à conquérir le pouvoir, ceci a entraîné l'élaboration de diverses approches. Parmi celles-ci, la stratégie minutieusement

[65] Entretien avec Sangaré Issiaka déjà cité.
[66] Entretien avec Loucou Jean Noël déjà cité.

conçue par le FPI, s'est avérée plus efficace par rapport aux autres. Assurément, cette pratique judicieuse a permis au parti de s'imposer comme le véritable chef de file de l'opposition ivoirienne dès les premiers jours du multipartisme. En conséquence, les populations se sont massivement ralliées à cette formation politique, séduites par son ambition de prendre le pouvoir d'État à travers des idées novatrices.

1- Le FPI et la naissance de la coordination de gauche : une stratégie d'inféodation des forces de l'opposition

Depuis sa légalisation en 1990, le Front Populaire Ivoirien (FPI) a travaillé activement à renforcer l'unité de l'opposition, dans le but d'affermir sa position dominante face à ses rivaux. A cette fin, le parti s'est fixé des objectifs ambitieux, notamment celui de rallier l'opposition sous sa bannière. Cette ambition s'est concrétisée lors de la réunion du 23 juin 1990 à Korhogo, qui a conduit à la création de la Coordination de gauche.

La rencontre a rassemblé les quatre (4) partis politiques issus du mouvement universitaire à l'avènement du multipartisme, notamment, le Front Populaire Ivoirien (FPI), le Parti Ivoirien des Travailleurs (PIT), l'Union des Sociaux-Démocrates (USD) et le Parti Socialiste Ivoirien (PSI). Pour affirmer ses intentions après sa constitution la Coordination a présenté au Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) des propositions concrètes. Elles visaient à travers cette initiative à promouvoir les principes démocratiques les plus fondamentaux, en invitant instamment ce parti-État à renoncer à ses pratiques antidémocratiques. Aussi ils l'invitent à s'adapter à la nouvelle réalité politique (Parti Ivoirien des Travailleurs, 2009, pp. 23-24). A travers cette déclaration de Korhogo, ces partis de gauche ont exprimé clairement leur résolution inébranlable.

> « D'œuvrer ensemble pour l'instauration d'une démocratie pluraliste. Ils ont revendiqué, entre autres points, le libre tenu de réunions et de meetings publics. En outre, ils ont demandé la dissolution de gouvernement et de l'assemblée nationale ; la démission du président de la république au profit de l'organisation d'une conférence nationale, la création d'un gouvernement de transition et l'élaboration d'un code électoral pour les prochaines élections »[67].

En sus, l'ensemble de ces exigences a constitué une synthèse méticuleuse des revendications individuelles émises par chaque formation politique au sein de la coordination. En tant que principal instigateur de ce projet, le FPI ne saurait négliger son désir d'affirmer son ascendant

[67] Fraternité Matin, n°7696, le 31, mai, 1990, p2.

dans cette alliance politique. Quand on sait que ce rassemblement qui s'est tenu à Korhogo, le 23 juin 1990, Fut une initiative du FPI. Toutefois, avec une ardeur manifeste, il s'efforçait de s'imposer comme le leader de ce rassemblement. Cette volonté du FPI, en réalité allait à l'encontre de toutes attentes ces membres de la coordination. En effet, l'attitude de ses dirigeants se manifestait constamment à travers de multiples initiatives de l'opposition, où son leader Laurent Gbagbo, se positionnait toujours en gardien vigilant de ses pairs.

Photo 3 : Meeting de protestation de la coordination de gauche en septembre 1990.

Source : Francis Wodié, *mon combat pour la Côte d'Ivoire,* NEI/CEDA, 2010, p129.

Cette photo illustre la procession organisée par la coordination des partis de gauche en septembre 1990. Ils protestaient contre les pratiques antidémocratiques du PDCI, jugées obsolètes. Au cours de cette procession, ils profitent pour exiger la libéralisation du jeu politique, longtemps monopolisé par le parti au pouvoir. Laurent Gbagbo, tenant le microphone, affiche clairement son intention de s'imposer comme le véritable leader de ces quatre (4) formations politiques composant cette coordination de gauche. Alors il se positionne comme le véritable chef de l'opposition ivoirienne. Son désir de contrôler la gauche politique ivoirienne, s'est d'ailleurs manifesté à plusieurs reprises lors des manifestations de l'opposition.

Toutefois, son attitude est compréhensible à la lumière du rôle qu'il a assumé en tant qu'opposant au Président Félix Houphouët-Boigny, pour qui il apparaît évident que les autres partis se rallient au Front Populaire Ivoirien (FPI), plutôt que l'inverse. Le parti adopte une attitude opportuniste, de diriger seul la coordination en privilégiant ses options politiques.

Cependant, pour affirmer davantage sa suprématie, le FPI propose sa fusion avec les trois (3) autres partis sous sa propre bannière. Le refus formel du des trois (3) autres partis, notamment PIT, de l'USD et du PSI, allait sceller l'avenir de l'union de la gauche démocratique, ou coordination des quatre (P. Ibitowa, 2006, p. 360). En fait, à travers cette stratégie, le FPI invitait ces confrères à le soutenir lors des prochaines échéances électorales, chose contraire à la volonté de certains membres de cette union. Dès lors, la coordination avait cessé de fonctionner, à l'instant où le FPI, pris la décision de participer à l'élection présidentielle de 1990.

A travers cette déclaration, le FPI venait, de transgresser la déclaration de Korhogo. Néanmoins, cette décision bien que constituant un obstacle à l'unité de la gauche politique ivoirienne s'est révélée avantageuse pour ce parti, car le FPI avait pour ambition de se positionner comme le chef de file de l'opposition. Cette alliance était à son profit et le parti a su faire bon usage pour renforcer par ce biais son audience auprès des populations. Ainsi, l'attitude du FPI, considérée comme une trahison, ne susciterait-elle pas de la méfiance à son égard ? va-t-il obtenir le soutien de la coordination lors de ces scrutins ?

Toutefois, malgré cette décision du Front Populaire Ivoirien, de participer aux élections présidentielles, les autres membres de la coordination lui ont apporté leur soutien pour l'appui à son candidat. A cet effet, le parti, tire alors un profit considérable de sa position de porte-flambeau de l'opposition face à Houphouët-Boigny. Cependant, sa participation à cette élection présidentielle n'a fait que renforcer son audience auprès des populations. D'autre part, le FPI, avait aussi réussi à attirer les adhérents des trois autres formations politiques sous sa bannière[68].

Certainement, cette posture adoptée par le FPI, a incité certains membres d'autres partis de l'opposition à rejoindre délibérément ses rangs, mus par leur conviction profonde et la certitude que ce parti leur apporterait les bienfaits escomptés. En conséquence, la stratégie électoraliste adoptée par le FPI, à travers cette coordination avait entraîné une augmentation conséquente du nombre de ces adhérents. Déjà en décembre 1990, le FPI, affirmait détenir cinq cents mille (500.000) adhérents, un chiffre déjà considérable pour ce jeune parti, constamment pourchassé par le PDCI, sur tous les fronts (M. K. Kangha, 2009, p. 337). Aussi, afin de mettre en lumière son audience auprès des populations au cours de cette période, Jean Noël Loucou affirme : « Le Front Populaire Ivoirien (FPI) s'est implanté à gauche par son organisation, son implantation, son action. Il a su amplifier et récupérer d'une certaine façon le mouvement de

[68] Entretien avec Ekanza Pierre Simon déjà cité.

contestation né de la crise. Et nonobstant ses déclarations répétées de prise de pouvoir par les urnes » (J. N. Loucou, 1992, p.163).

En dépit de ces multiples entraves, la participation du Front Populaire Ivoirien aux élections générales de 1990 a contribué à affermir son influence auprès des populations. Cette implication s'est révélée des plus propices pour le parti durant la campagne électorale. D'autre part, elle offrit au FPI, l'occasion inestimable de sillonner le pays afin de soumettre aux populations son programme de gouvernement et son projet de société, en mettant en lumière l'impératif d'un changement radical.

A cet effet, le Front Populaire Ivoirien a réalisé une avancée significative lors des élections législatives et municipales[69] de novembre 1990. Ce parti, se transformait progressivement en la principale formation politique d'opposition en arrachant neuf (9) sièges de députés au PDCI[70]. Cette percée significative du FPI, au parlement avaient non seulement permis au parti de créer un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale. Aussi grâce à ses performances électorales, le Front Populaire Ivoirien s'impose avec éclat et consolide sa place au sein du paysage politique ivoirien, s'élevant au rang de principal parti d'opposition. Pourtant, en s'engageant dans ces joutes électorales, le FPI était parfaitement conscient de l'improbabilité de sa victoire. Néanmoins, il considérait cette participation comme un moyen de s'affirmer aussi de pérenniser son positionnement en vue des temps à venir[71]. Par conséquent, à travers cette stratégie astucieuse, le FPI a su captiver la confiance de certains intellectuels du monde universitaires, longtemps marginalisés par le régime de Houphouët-Boigny

Au total, il apparaît manifestement que le Front Populaire Ivoirien (FPI), dans l'optique de raffermir son autorité et d'attirer à lui les militants réticents, propose une coordination aux autres formations de l'opposition. Le but premier de cette initiative réside en un renforcement de son influence sur ces partis, afin d'en capter les adhérents ou même de les absorber, à l'instar de ce que le PDCI accomplit durant la période coloniale. Dès lors ce parti s'établit en tant que principal guide de l'opposition en Côte d'Ivoire, au lendemain du retour au multipartisme, en vertu de son idéologie et de son orientation politique. D'ailleurs, même si la candidature de Laurent Gbagbo à ces élections, n'était pas partagée par ses pairs, la participation de celui-ci, au scrutin présidentiel d'octobre 1990, l'avait érigé en un véritable de l'opposition ivoirienne.

[69] Le Front Populaire Ivoirien à arracher 6 communes à sa première participation à ces élections. Parmi lesquelles, Akoupé, Agou, Yakassé-Attobrou, Bongouanou, Hiré et Guibéroua.
[70] Textes Fondamentaux du Front Populaire Ivoirien, de 1990, p29.
[71]Entretien avec Loucou Jean Noël déjà cité.

Cette posture avait assuré à son parti la prééminence, jusqu'à son accession au pouvoir d'Etat en octobre 2000 [72]. A cet effet, il n'en demeure pas moins que le FPI, à travers cette nouvelle approche politique[73] avait réussi à captiver l'attention de certains universitaires qui n'ont pas hésité à épouser ses idées[74]. Cependant, qu'elles furent les nombreuses initiatives que le Front Populaire Ivoirien a dû mettre en œuvre aux premières heures du multipartisme ?

2-Les premières activités et les revendications du FPI à sa légalisation

Bien que le Front Populaire Ivoirien ait été reconnu avant 1990. Il est Quand même important de noter au préalable que ce parti qui est demeuré inactif durant sa période clandestine. A cette date il ne pouvait exister un autre parti politique que le PDCI, c'est-à-dire aucun partis politiques clandestins ne pouvaient mener de façon officielle leurs activités politiques. Mais, suite à la réinstauration du multipartisme, qui a marqué sa reconnaissance officielle, le FPI, avait multiplié ses actions et ses revendications. Celles-ci étaient essentiellement composées de conférences de presse, de meetings, des tournées de sensibilisation et bien plus encore.

2-1 - Conférences de presses, meeting, tournées.

Au demeurant, il convient de noter que le Front Populaire Ivoirien (FPI), a été le premier parti d'opposition à tenir une conférence de presse suite à sa reconnaissance officielle. A titre illustratif, la première conférence organisée le vendredi 4 mai 1990 à l'Hôtel Novotel du Plateau par ce parti, représente l'une des premières actions entreprises par l'opposition. Cette démarche avait pour but de concrétiser sa présence sur le terrain politique, en vue de susciter l'engouement du public. Au-delà de cette conférence, le parti a aussi organisé des rassemblements. Quels étaient donc les objectifs qu'il espérait atteindre à travers ces initiatives ?

En général, les partis d'opposition ivoirien n'ont pas attendu leur reconnaissance officielle pour tenir des conférences de presse[75]. Néanmoins, l'organisation de meetings dans des lieux publics était par moments suspendu ou requérait une autorisation préalable de la part des autorités ce qui n'était pas tout évident pour certains partis politiques clandestins. Cependant, en 1990, avec l'ouverture du jeu politique, le Front Populaire Ivoirien (FPI) avait été l'un des

[72] Front Populaire Ivoirien ECOLE-DU-PARTI, Fascicule n°005-2022/FPI/EDP (2022, pp.55-56).
[73]Celle d'apporter un changement en Côte d'Ivoire à travers la promotion de la justice et l'égalité entre les ivoiriens.
[74] Entretien avec Krékré Firmin déjà cité.
[75]Activités semi-clandestine sans doute plus aisée à gérer et toléré par le pouvoir.

premiers partis de l'opposition à organiser un meeting. Ce rassemblement s'est tenu à Korhogo, le 23 juin 1990, à la résidence de M. Lanciné Gon Coulibaly[76] qui était en réalité l'un des fils du patriarche Gon Coulibaly ami intime du Président Félix Houphouët-Boigny.

A cette rencontre le parti avait convié trois partis d'opposition, notamment : l'USD, le PIT et le PSI, c'est précisément à ce moment-là qu'a été fondée la coordination de gauche évoquée un peu plus haut. Cette initiative, les partis d'opposition envisagent de se consolider en une seule entité afin de concentrer leurs efforts.

Dans ce qu'ils désignent « déclaration de Korhogo », ils ont souligné leur volonté de « collaborer pour instaurer une démocratie pluraliste » en Côte d'Ivoire. Désormais, le FPI intensifie ses meetings. Pour y parvenir, quelques-uns de ses dirigeants effectuaient des déplacements à l'intérieur du pays afin d'explorer les régions éloignées. Cette volonté fut constamment manifestée par M. Laurent Gbagbo, alors secrétaire général du FPI. Le FPI avait prévu d'envoyer vingt et une (21) délégations à travers le pays, à l'instar du PDCI (P. Ibitowa, 2006, p.88). Ainsi, il serait évident que ce parti fait de son mieux pour diffuser son image dans les principaux pôles urbains du pays, y compris dans le nord, le sud, de l'est à l'ouest et également au centre du pays.

Aussi il souhaitait également établir une représentation nationale qui englobait toutes les régions du pays. Toutefois, le FPI, à cette date a pu sillonner le pays pour sensibiliser les gens à sa présence et à sa capacité d'instaurer le changement en Côte d'Ivoire. C'est ainsi que, le FPI a été à Issia le jeudi 19 juillet 1990, à Gagnoa le dimanche 22 juillet 1990, sous la direction de Mme Simone Ehivet Gbagbo ; à Ouragahio le lundi 23 juillet 1990 ; et enfin à Dabou Man et Touba le samedi 21 juillet 1990 (P. Ibitowa, 2006, p.88). Aussi le mardi 24 juillet 1990, une autre délégation FPI, conduite par Dacoury Tabley Louis, a également organisé un meeting à Bangolo[77]. En plus, de ces nombreuses actions, le Front Populaire Ivoirien (FPI) a également renforcé ses activités auprès des communautés.

2-2- Les autres activités

Durant la première année du retour au multipartisme en Côte d'Ivoire, le Front Populaire Ivoirien (FPI), en tant que parti d'opposition, se distingue par la tenue régulière d'assemblées

[76] M. Lanciné Gon Coulibaly, est un avocat, écrivain et homme politique, ivoirien. Premier maire de la ville de Korhogo

[77] In Fraternité Matin n°7716, le 25 juin, 1990, p6

générales. Par ailleurs, retenons aussi que hormis ces activités, le Front Populaire Ivoirien (FPI), a été parmi les premiers partis d'oppositions à organiser son congrès extraordinaire dès sa reconnaissance officielle.

A la lumière des actions entreprises par les partis d'opposition en Côte d'Ivoire lors des débuts du multipartisme, il semble que le FPI était parmi les plus dynamiques. Cependant, il est essentiel dans ce travail de déceler et d'exposer les revendications et les projets de sociétés formulés par le Front Populaire Ivoirien (FPI) après le 3 mai 1990[78].

3-Les revendications et les projets de sociétés

Dès son officialisation, les revendications et les projets de société du FPI visaient un objectif spécifique : assurer le bonheur et le bien-être des populations. Cependant, les allégations du FPI n'assuraient plus la majorité au PDCI, parti au pouvoir. Ne serait-ce pas une stratégie du FPI pour justifier son existence en se présentant comme le sauveur ? Toutefois, cette stratégie consistait essentiellement à diaboliser le régime en place à l'origine du malheur du peuple. Ainsi, pour mieux appréhender l'alternance qu'il propose, il convient de souligner chacune de ses propositions.

3-1-Des actions en faveur des paysans

Le FPI, dès sa reconnaissance officielle, comprenait que la prospérité d'un parti politique dépend de son soutien par les masses populaires. Conscient de cette situation, le parti a rapidement manifesté son soutien aux agriculteurs par le biais des meetings où il s'engageait à améliorer leurs conditions d'existence. Laurent Gbagbo, dirigeant du FPI, a dévoilé un programme d'action destiné aux agriculteurs lors d'un meeting le 15 juillet 1990 dans l'Agnéby (à Agboville et Grand-Bassam). Il a abordé le processus d'établissement des prix du café et du cacao, la caisse de retraite destinée aux agriculteurs, ainsi que la fondation d'un syndicat pour les planteurs[79].

[78] Le 3 mai 1990, la Côte d'Ivoire marque un tournant historique avec l'acceptation par le président Houphouët-Boigny, du retour au multipartisme, mettant fin à 30 ans de parti unique (PDCI-RDA). Cette décision annoncée dans un climat de contestation social et politique majeur, autorise la création de parti politiques d'opposition.
[79] In Fraternité Matin, n°8034, le 17, juillet, 1990, p6.

En plus, le 19 juillet 1990, à la faveur d'un meeting populaire animé à Issia, le porte-parole du FPI, Ehivet Marie Victoire, a déclaré que « son parti, une fois au pouvoir, se propose de dissoudre la caisse de stabilisation et de soutien des prix des produits agricoles (CAISTAB). Aussi, elle avait également ajouté que son parti va donner 50% aux paysans quel que soit le prix et les autres 50% vont permettre aux coopératives de fonctionner et d'assurer une retraite aux paysans »[80]. Au sujet de la CAISTAB, bien qu'au début le FPI prônait sa dissolution totale, il a par la suite insisté pour sa réforme. Cette déclaration a été faite par Laurent Gbagbo lors d'un rassemblement qui s'est déroulé le samedi 4 août 1990 à Jacqueville. L'évolution de la position du FPI concernant la CAISTAB, tout comme pour de nombreux autres sujets, peut être comprise par le fait que le Front Populaire Ivoirien (FPI) adopte souvent une perspective théorique sur certains dossiers. Cependant, dans les faits, le parti a compris que ses solutions n'étaient soit pas adoptées, soit pas nécessairement meilleures que les solutions existantes. Aussi, le 24 juillet 1990, Dacoury Tabley Louis, leader de la délégation du FPI à Bangolo, prône la mécanisation de l'agriculture et la constitution en coopératives des paysans. A travers cette déclaration, il envisageait inculquer aux paysans l'idée que les prix du café et du cacao doivent augmenter [81].

3-2-La formation et la santé

D'abord, concernant la formation des jeunes, le FPI a recommandé la conversion des grandes écoles de Yamoussoukro en université. En termes de santé, il prévoit aussi la création d'hôpitaux équipés de médicaments. De plus, il a évoqué l'idée d'étendre la couverture sociale à toutes les classes sociales, y compris les agriculteurs (P. Ibitowa, 2006, p.93). Que dire des réformes institutionnelles suggérées par le FPI depuis sa légalisation ?

3-3 -Les réformes institutionnelles

Dans le cadre des réformes institutionnelles, le FPI envisageait la décentralisation et la division de la Côte-d'Ivoire en grandes régions autonomes sur le plan financier. Par ailleurs, lors d'une réunion dirigée par Marie-Victoire Ehivet le 28 juillet 1990, le FPI a exprimé son désir de réduire l'âge requis pour voter à 18 ans. Il a aussi proposé que l'âge des députés en

[80]In Fraternité Matin, n°8024, le 24, juillet, 1990, p6.
[81] In Fraternité Matin, n°8045, le 30 juillet, 1990, p6.

fonction soit compris entre 21 et 70 ans, et que l'âge minimum pour accéder à la Présidence de la République soit fixé à 35 ans (P. Ibitowa, 2006, p.93). Parmi ses objectifs, le Front Populaire Ivoirien une fois au pouvoir visait à établir le Conseil Économique et Social comme la seconde chambre du parlement, similaire à un sénat. A propos de la durée du mandat présidentiel, le FPI suggère une réduction à deux mandats de cinq ans chacun. En plus, il réclame la dissolution de l'Assemblée Nationale et du gouvernement et milite pour la modification du code électoral qui, à son avis, ne garantissait pas un scrutin démocratique en Côte d'Ivoire. En fait, dès ses débuts officiels, le FPI a présenté de façon officielle aux ivoiriens son projet de société et ses revendications.

Toutefois, dans ses débuts, ce parti présentait un profil attrayant qui a sans doute stimulé l'engagement de certains intellectuels en quête de visibilité politique. D'autre part, le parti était également confronté à un certain nombre de difficultés qu'on pourrait situer à plusieurs niveaux.

4-Les difficultés rencontrées par le FPI à sa sortie de clandestinité

En particulier le FPI, semblait au départ plus apprécié par les populations lors de l'ouverture au multipartisme. Cependant, il faut admettre que ce parti a rapidement démontré ses imperfections et par la suite suscité des critiques virulentes de la part de certains partisans du PDCI.

4-1-La stigmatisation du FPI aux premières heures du multipartisme

Le Front Populaire Ivoirien (FPI), bien qu'apprécié aux premières heures du multipartisme, s'est vu accablé d'une stigmatisation profonde. Depuis l'année 1990 et au sein d'un environnement politique renouvelé, certains universitaires, liés au Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), ont entrepris l'organisation de manifestations destinées avant tout à dénigrer les formations politiques de gauche. Ces derniers, essentiellement composés d'intellectuels universitaires affiliés au PDCI, prennent conscience que le défi de l'opposition leur est directement lancé. Ils sont essentiellement composés d'adhérents du SYNARES. A ceux-ci, s'ajoutent des groupes engagés dans un activisme politique clandestin[82]. En fait, l'avènement du multipartisme confère à ceux qui se sont ralliés à l'opposition le noble statut d'agents du changement. Un titre dont les enseignants engagés au sein du PDCI se trouvent subitement dépouillés (A. V. Sahi, 2005, p. 54).

[82] Entretien avec Firmin KREKRE déjà cité.

Dès lors, ces derniers s'éloignent de la lutte entreprise par les membres de l'opposition, tout en adressant à leur encontre des critiques acerbes. L'objectif, primordial de ces universitaires partisans du PDCI consistait à démanteler les fondements idéologiques des formations politiques de gauche, et singulièrement du FPI. Cette entreprise s'accomplit essentiellement par le truchement d'articles de presse, aussi par l'entremise d'interventions télévisées. Pour illustrer ce phénomène, deux déclarations majeures émanant de professeurs distingués de l'université ont attiré notre attention. Elles ont mis en lumière la stratégie de diffamation orchestrée par certains universitaires engagés au PDCI, à l'encontre des partis d'oppositions ainsi que ceux qui les incarnent particulièrement ceux du FPI. Ces déclarations incluent notamment les interventions des professeurs Pierre Kipre et Niamkey Koffi, deux universitaires inféode au PDCI.

D'abord quant au premier, il a fait part de son opinion dans une déclaration relative au FPI, affirmant avec vigueur : « Quand j'entends "Font", je vois rouge » (A. V. Sahi, 2005, p. 54). Aussi pour faire douter de la compétence de ses représentants, il ajoute : « qu'il faut passer auparavant par des grades d'assistants, de maître-assistant et de maître de conférences avant d'accéder à celui de professeur titulaire, dernier grade au-dessus duquel il n'y a plus que le ciel » (A. V. Sahi, 2005, p. 54). Pour lui, les dirigeants du FPI ne sauraient prodiguer aux Ivoiriens des solutions d'une efficacité comparable à celles du PDCI. Au demeurant, la majorité des universitaires engagés au sein du PDCI sont, pour la plupart des cas, professeurs titulaires. Ils occupent le rang le plus éminent au sein de l'enseignement supérieur, contrairement à ceux du FPI, qui en fait sont que des assistants pour la majorité des cas.

Assurément, l'attitude adoptée par ces universitaires du PDCI, consistait à s'attaquer aux idées novatrices du FPI, en contestant la légitimité de ceux qui les incarnent. Néanmoins, la lutte pour la démocratie en Côte d'Ivoire ne confère-t-elle pas un prestige plus éminent que celui dispensé par les titres universitaires et les grades distingués encore moins la capacité intellectuelle des acteurs en compétition ? Selon ses détracteurs, le Front Populaire Ivoirien (FPI) est un parti profondément populaire, dont une large part des adhérents se trouve au cœur des campagnes rurales. Ce point de vue est également soutenu par Krékré, selon lequel, « à cette époque, les gens se demandaient : lorsqu'on apercevait le FPI, on y voyait la masse »[83]. Cependant, avec qui ce parti allait-il gouverner la Côte d'Ivoire une fois au pouvoir ?

[83] Entretien avec Krékré Firmin, déjà cité.

Cette déclaration, témoigne de l'immaturité manifestée de ceux qui l'incarnent à tel point que certains de leurs compagnons en doutent de leurs compétences. D'ailleurs, pour se projeter une image de fermeté en son sein, le Front Populaire Ivoirien (FPI) se sent contraint de s'entourer d'hommes de culture, afin de s'adapter avec plus d'aplomb au nouveau contexte du multipartisme. A cet égard, il n'en demeure pas moins que, l'adhésion de certains universitaires est aussi suscitée par le besoin du parti de se faire entourer par des hommes de culture.

Aussi comme pour salir davantage sa réputation et ternir également son image auprès des populations. Certains universitaires affiliés au Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) avaient recouru à des actes d'intimidation. Cette démarche consistait à mettre en cause la légitimité du FPI, de même à déconstruire ses bases idéologiques. Cette assertion transparaît dans les propos de Voho Sahi.

> « Niamkey Koffi, dont je suis l'un des assistants. Sa méthode consiste à travestir le sens de certains concepts pour les charger de connotations subversives. Un jour il affirme tranquillement à la télévision, que le mot « Front » renvoie dans le concept comme dans l'histoire, à la violence. Il fallait réagir car l'anathème, sous le parti unique, c'est d'être (…) du communisme, agent de Moscou ou de Pékin, c'est- à-dire adepte de la lutte armée » (A. V. Sahi, 2005, pp.56-57).

En effet, afin de renforcer les rangs du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) en l'absence de propositions innovantes. Les universitaires affiliés à ce parti ont adopté une tactique subtile : déconstruire les bases idéologiques de certains partis d'opposition, notamment le Front Populaire Ivoirien (FPI). Pour y parvenir, ils s'emploient à instiller un doute pernicieux sur les fondements idéologiques du FPI auprès de ses sympathisants potentiels. En ce sens que, le FPI représente un concurrent sérieux pour le PDCI. Cependant, il est d'autant plus clair que ces universitaires ont orchestré ce processus délibérément, dans le but principal de préserver la fidélité de leurs adhérents tentés par une défection vers le FPI. En effet, c'est le président Félix Houphouët-Boigny lui-même qui avait inauguré cette inclination du PDCI, à fustiger l'idéologie socialiste dès l'avènement de l'indépendance. Plus précisément, avec la réinstauration du multipartisme en 1990, il s'était lancé dans une campagne de propagande destinée à alerter les Ivoiriens sur les dangers d'embrasser le socialisme. En fait, cette initiative du président consistant à fustiger l'attitude socialiste remonte à la période du parti unique. A titre indicatif, suite à la grève des enseignants qui avait éclaté en 1983, il avait déclaré que « la Côte d'Ivoire n'est point un pays socialiste » (K. A. Mian, 1992, p. 2).

Toutefois, cette pratique des partisans du PDCI devient plus radicale en 1990, c'est-à-dire à la suite de la légalisation du FPI, le PDCI, avait organisé des missions explicatives à travers le

pays. L'objectif principal de ces missions était d'éclairer les populations rurales sur les intentions du FPI d'instaurer le socialisme en Côte d'Ivoire. Cette pratique a donné l'occasion de présenter ce parti comme un mouvement socialiste aspirant à mettre en œuvre en Côte d'Ivoire ce qui avait échoué ailleurs dans le Bloc de l'Est (K. A. Mian, 1992, p. 2). Ainsi, le socialisme était alors dépeint comme un système rebutant et répugnant par les tenants du pouvoir.

En définitive, depuis son apparition sur la scène politique ivoirienne, le FPI est confronté à de multiples contestations qui ébranlent sa légitimité. Cette situation l'incite à s'engager dans une proposition de contenu culturel, visant à renforcer sa légitimité. Par conséquent, une telle initiative prévoyait la participation éminente des hommes de cultures ou encore des universitaires. Au demeurant, au sein du FPI, cette action est assurée par ses universitaires réunies au sein de la CURFP. A ce titre Laurent Gbagbo, affirme : « Cette organisation a été fondée pour répondre à l'agressivité des mouvements réactionnaires revêtus du manteau de l'ivoirité » (C. Glazai, 1996, p. 2). Toutefois, c'est en vue de s'adapter au nouveau paysage multipartite, que le Front Populaire Ivoirien (FPI) a eu recours aux compétences d'universitaires de tous domaines.

Les élections présidentielles de 1990 ont révélé les limites internes du parti dans l'application des pratiques démocratiques, avec une image gravement endommagée et compromise. A l'issue des élections du 28 octobre 1990, la perception de ce mouvement politique s'est progressivement dégradée dans les médias contrôlés par le pouvoir en place. N'est-ce pas une manœuvre calculée destinée à ternir la réputation du parti et de ses membres auprès du public ? Une analyse attentive de cette situation montre une accentuation marquée de la stigmatisation envers le FPI durant les débuts du multipartisme. Aussi les autorités ont souvent souligné le caractère présumé belliqueux de cette formation. Dans cette démarche, ils bénéficient d'un soutien constant du quotidien gouvernemental Fraternité Matin, qui avait à cet diffusé des diffamations (Philippe Ibitowa, 2006, p. 116). Cette situation s'illustre à travers les propos de Philippe Ibitowa.

> « Candidat (Laurent Gbagbo) à la magistrature suprême, qui sans gêne ni pudeur, s'approprie tout (…), proclame qu'il est le père du multipartisme (…). Il va jusqu'à se donner la paternité des temps d'antenne à la radio et à la télévision dans le cadre de la campagne pour les présidentielles. Un peu de modestie et d'humilité, moins d'agressivité verbale et de prétentions auraient sans doute rehaussé l'image d'un leader qui se dit prêt à gouverner. Mais que penser d'un parti que se présente déjà comme « un rassembleur de meilleures compétences et

> intelligences nationales, d'excellente moralité au-dessus de tous soupçons ? ». Un parti d'où le leader fait l'objet d'un inquiétant culte de la personnalité, certain de ces proches n'existant pas de l'appeler, « jésus » ou le « messie » ? (…) » (P. Ibitowa (2006, p.118-119).

Dans ce récit, Laurent Gbagbo, se proclame le messie salvateur, c'est-à-dire le père du multipartisme. Celui qui vient apaiser les tourments des Ivoiriennes et des Ivoiriens. D'autre part, il est également présenté comme une personnalité marquée par une agressivité manifeste durant la campagne électorale des élections présidentielles de 1990. Au-delà des accusations formulées contre son dirigeant. Le FPI, est en plus taxé de xénophobie et de fraude. Cette xénophobie lui est imputée en raison de son opposition au suffrage des étrangers, particulièrement ceux issus d'Afrique de l'Ouest. Au demeurant, ces derniers ont toujours participé aux élections sous le régime du parti unique et étaient considérés par le gouvernement comme une réserve électorale. Mobilisés systématiquement au service du PDCI, lors des scrutins précédents.

Cette situation, il n'en demeure pas moins que, ces ressortissants ont été, en certaines circonstances, traités comme un vulgaire bétail électoral. Servant uniquement à remplir les urnes et à réduire le taux d'abstention. C'est justement ces pratiques qui poussent le Front Populaire Ivoirien (FPI), à s'opposer fermement au vote des étrangers, afin d'éradiquer cette pratique anti-démocratique que le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), semblait employer pour orchestrer des élections taillées sur mesure. Néanmoins, pour corroborer la position du FPI, il convient de souligner que la Constitution de la Côte d'Ivoire prohibe formellement le droit de vote aux étrangers. Aussi antérieurement sous le régime du parti unique, ces mêmes ressortissants de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) constituaient une frange significative lors des divers scrutins organisés au sein des élections générales en Côte d'Ivoire. Cette pratique est la preuve d'un abus de la législation électorale. Ainsi, avec l'avènement de l'ère multipartite, cette pratique s'est révélée caduque et sujette à polémiques. Dans ces circonstances, certains dirigeants du FPI se soulèvent pour que l'ordre soit rétabli.

Si l'opposition du FPI au vote des étrangers est considérée comme une xénophobie pour d'autres. Cependant, cette affirmation ne peut entraîner notre total adhésion. Pour la simple raison que ce parti était en droit de le réclamer pris par ailleurs comme une exigence des

pratiques démocratiques. En effet, cette pratique du PDCI, est perçues comme une violation de des dispositions constitutionnelles relatives au vote des étrangers[84].

Ces allégations de xénophobie formulées à l'encontre du Front Populaire Ivoirien (FPI), s'illustrent à travers les propos de Monsieur Lambert Kouassi, selon cette affirmation : « Les responsables du FPI ne sont que des xénophobes en puissance (…), et aujourd'hui, les militants de l'opposition se livrent à des pratiques d'intimidation » (L. Kouassi, 1990, p. 11). Par contre, si certains qualifient cette attitude de xénophobie, le FPI, quant à lui les conçoit tout simplement comme un moyen de dissuader le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), afin de l'éviter à la fraude (L. Kouassi, 1990, p. 11).

En outre, durant la période des campagnes électorales d'octobre 1990, le Front Populaire Ivoirien (FPI) se voyait gravement accusé d'avoir eu recours à la démagogie par l'entremise de promesses illusoires, en faisant défaut d'un projet de société véritablement persuasif. Pour Ziao Moussa : « la méthode adoptée par le FPI, au cours de cette campagne électorale s'apparente fort au racolage électoraliste » (Z. Moussa, 1990, p. 12). Selon lui, les arguments formulés par le parti relevaient d'une pure spéculation, dont la plupart n'étaient point réalisables. En d'autres termes, ces promesses se présentaient comme essentiellement théoriques, loin du praticable. D'autre part, le 23 octobre 1990, au cœur de la campagne du FPI, à Daloa, l'absence d'un projet de société cohérent pour ce parti fut mise en évidence, laquelle :

> « À la place d'un véritable thème de campagne digne du pays de fraternité, de paix et de tolérance qu'est la Côte d'Ivoire (…) répondant dans les haut-parleurs un flot d'arrogance, d'agressivité et de vulgarité. Et quand Laurent Gbagbo se montre essoufflé, son entourage fait passer la cassette de Serge Kassy : « quand tu voies le chien qui aboie (…) »[85].

Le message prôné par les responsables du FPI, pendant cette campagne, est décevant par la pauvreté de son message. A ce titre, MM, Alain Gauze et Bra Kanon[86] affirment que, «

[84] L'article 5 de la constitution de 1960, stipulait que seul l'ivoirien pouvait voter, conformément au principe de la nationalité est la condition juridique de la nationalité. Malgré la stricte formulation constitutionnelle, les ressortissants de la (CEDEAO) ont voté dès 1960. Cependant, la loi électorale de 1980, a explicitement accordé le droit de vote aux ressortissants africains non-ivoiriens inscrit sur les listes électorales. Toutefois, cette pratique a eu un impact politique notable, notamment, en contribuant au soutien électoral pour des partis comme le PDCI, en particulier grâce au vote des populations burkinabè. Cf htt://mjp.univ-perp.fr 26/10/2025

[85] In Fraternité Matin, n°7817, 23, octobre 1990, p10.

[86] Ils étaient tous deux ministre membre du bureau politique du PDCI, et aussi haut cadre de ce parti répétant du PDCI dans à Daloa.

l'opposition incarne l'inexpérience, l'aventure et la démagogie (…) »[87]. Relativement, à ce sujet, le ministre auguste Miremont, donne son avis :

> « Qu'une campagne électorale ce n'est pas cela. Elle est menée à partir de programme et de politiques annoncées, et les débats ont cours sur les actions futures, contre les idées, les idéologies, ou en faveurs d'une éthique politique. On ne se rabat pas, parce qu'on n'a rien à proposer, sur des attaques personnelles (…) » (P. Ibitowa, 2006, p.122).

L'image ainsi dépeinte du Front Populaire Ivoirien (FPI), ne saurait éveiller la moindre confiance. D'où l'appel vibrant lancé par les membres du PDCI-RDA, qui enjoignent à la méfiance et à la vigilance. Ces derniers adressent au FPI des critiques acerbes et implacables qui portaient ainsi atteinte à sa légitimité. Pour les partisans du parti au pouvoir, le peuple ivoirien se doit de confier son avenir à des personnalités dignes de toute confiance. Ils l'incitent alors à rester sur ses gardes face à la tromperie dont use le FPI[88]. A cet égard, il est largement soupçonné que de tels agissements visent à ternir la réputation de ce parti aux yeux du grand public. En sus, au cours de l'élection présidentielle de l'année 1990. Le gouvernement avait déployé l'ensemble des moyens nécessaires pour que la fraude soit rendue manifeste.

En plus, il convient d'ajouter à ces critiques que quoique son image eût été entachée au fil des campagnes présidentielles. Elle se vit davantage compromise durant le scrutin électoral. Des désordres furent instigués par le FPI, et ses partisans au sein de diverses régions de la Côte d'Ivoire, tout au long du processus électoral. Par exemple, lors des élections présidentielles notamment, à Abobo, Youpougon, Daloa, Gagnoa ou Djibéroua, ledit Front se rendit coupable de multiples irrégularités, selon Philippe Ibitowa.

> « Au collège d'enseignement général de Yopougon, il est 12h45 mn, le dimanche 28 octobre 1990, quand des militants du FPI, ont fini de détruire des urnes, les responsables des deux bureaux de vote attaqués se contentent de ramasser les bulletins contenus dans ces urnes. A Abobo, ce sont plusieurs urnes qui ont été saccagées. Et le reporter de Fraternité Matin, Lambert Kouassi, a qualifié la journée du dimanche 28 octobre de chaud dans cette commune d'Abidjan. Selon son article à Daloa, ce sont plusieurs « listings » qui ont été détruits par le FPI. A Ganoa les militants de ce parti ont fait obstruction aux votes des allogènes et ont emporté les urnes » (P. Ibitowa, 2006, p.122).

Cette déclaration semble confirmer l'attitude des militants du FPI, pendant le scrutin. L'attitude adoptée par ses militants relève-t-il d'un manque de civisme ou simplement d'une

[87] In Fraternité Matin, n° 7817, op.cit., p10.
[88] Idem.

volonté manifeste d'empêcher la fraude ? A Guibéroua, c'est le témoignage de M. Ya Joachin[89], qui permet de souligner ce manque de civisme de certains militants du FPI.

> « (…) ce que nous regrettons (…), c'est le comportement des militants du FPI, qui ont par tous les moyens empêché l'accès à certains gros villages érigés en bureau de vote en abattant des arbres et en les mettant en travers des routes, comme à Zoa. Certains ont empêchés le déroulement des élections dans des villages, au niveau des allogènes en leur fermant les portes de ces bureaux de votes »[90].

Pour certains partisans du parti au pouvoir, le FPI, se voyait dépeint comme un parti s'adonnant à des pratiques contraires aux idéaux démocratiques. Comme l'attestent les attitudes de ses adeptes au cours de la campagne électorale de 1990. Ses actes ont révélé un manque de familiarité manifeste avec les principes de la démocratie. Une telle attitude devrait inciter les dirigeants du parti à instituer des programmes de formation, afin d'accorder à leurs membres une éducation élémentaire en la matière. Certainement, c'est, cette nouvelle approche politique qui animait le FPI dès les premières heures du multipartisme. En effet, cette initiative avait pour vocation de répondre aux impératifs des exigences démocratiques.

En définitive, le FPI, durant cette campagne de 1990, présentait une image profondément défavorable. Ce qui avait d'ailleurs, mis en relief, son incompétence et l'ignorance de ses acteurs des pratiques démocratiques en usages. Par ailleurs, qu'en est-il des fraudes perpétrées par le PDCI à ces élections ?

4-2-Les fraudes électorales massives et multiformes, rendues possibles par l'absence d'une organisation solide et fiable au niveau du FPI

La participation du Front Populaire Ivoirien (FPI) aux élections générales de 1990 revêtit une importance capitale. Cette participation peut être attribué à deux motifs essentiels. D'abord, le FPI fut le seul parti d'opposition à s'engager dans l'ensemble de ces scrutins, qu'il s'agisse des élections présidentielles, législatives ou municipales. En plus, il se distingue également comme le seul parti d'opposition ayant recueilli un nombre plus élevé de suffrages au cours de ces consultations.

[89] Monsieur Ya Joachin Député Maire de la commune de Guibéroua.
[90] In Fraternité Matin n°7831, le 08 novembre 1990, p17.

Au préalable, il convient de rappeler qu'avant 1990, les élections présidentielles ne présentaient qu'une unique candidature à considérer. En outre, aux élections législatives et municipales, l'ensemble des candidats en lice émanait du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire. Toutefois, avec le retour du multipartisme, une libéralisation de l'horizon politique s'est opérée. Ce cadre novateur a engendré des compétitions électorales âprement disputées, où se mesuraient de multiples postulants issus de formations politiques différentes.

Cependant, la cessation du système de candidature unique constitue-t-elle le miroir fidèle de la transition du monopartisme vers le multipartisme ? Ces élections ont-elles été véritablement organisées en conformité avec les exigences du multipartisme ? Effectivement, le nouveau contexte a offert au Front Populaire Ivoirien (FPI) l'opportunité de s'engager dans ces scrutins. Ce qui nous permet d'ailleurs de découvrir son manque d'expérience en matière électorale. Essentiellement marquée par l'absence d'une stratégie efficace. Ainsi, au cours de ces élections, de multiples irrégularités, émanant du FPI, ont été mises en évidence notamment :

-Absence et mauvaise gestion des fonds électoraux ;

-Des candidats ont été choisis sans s'appuyer sur des critères véritables ;

-Absence de candidats dans certaines circonscriptions électorales ;

-Des campagnes menées en rang dispersés en 1990 et sans aucune coordination (J. C. Albert, 1993b, p.2) ;

-Les candidats ne maitrisaient pas le langage à porter aux élections pendant les campagnes électorales[91].

Au demeurant, les partisans du Front Populaire Ivoirien (FPI), ignoraient ces facteurs, témoignant par-là de son inexpérience en matière électorale. Par ailleurs, le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) sut habilement exploiter cette faiblesse, en orchestrant une fraude d'envergure à son propre avantage. Pour lui en effet l'inexpérience des partisans du Front Populaire Ivoirien (FPI) dans les pratiques électorales fut un atout essentiel pour remporter ces élections à tout prix. Effectivement, leur incompétence dans ce domaine, avait permis au PDCI de s'approprier la majorité des suffrages dans ses bastions traditionnels, et même dans certaines régions où l'on présume que le FPI était majoritaire.

[91] Entretien avec Sangaré Issiaka déjà cité.

A l'exemple des élections présidentielles où le FPI était le seul parti d'opposition à y participer. Celles-ci furent marquées par une vigoureuse contestation des résultats, qui étaient en faveur du PDCI. Selon le FPI, la pratique électorale dont le PDCI, avait fait usage au cours de ces élections révélait d'une pure manipulation électoraliste (S. Yoman, 1997, p. 79). Ce parti fondait sa requête sur l'allégation de fraude. Cette supercherie s'est exercée à trois niveaux distincts du scrutin, c'est-à dire : avant l'élection, au moment du vote, et enfin, à l'issue du processus. D'abord en ce qui concerne la période avant l'élection, il faut noter que la liste électorale se dresse sur les fondements des données issues du recensement général de la population le plus récent. Celle-ci constitue les indispensables éléments d'identification de l'électeur, scrupuleusement énumérés à l'article 6 du code électoral : à savoir, les noms et prénoms, les dates et lieux de naissance, la profession, le domicile, ainsi que les noms et prénoms des père et mère.

En ce qui concerne les conditions d'inscription, celles-ci sont précisément définies par l'article 9 du code électoral. Conformément à ses dispositions, quiconque aspire à s'inscrire sur la liste électorale doit satisfaire à l'une des exigences suivantes, à savoir : « avoir son domicile réel dans la commune ou dans la sous-préfecture ; avoir sa résidence depuis au moins six mois dans la commune ou dans la sous-préfecture à la date de clôture de la liste électorale » (S. Yoman, 1997, p.52). En principe, cette liste devrait être établie par une commission. Cependant, il se trouve que cette commission n'a pas vu le jour. En fait, les listes furent établies par l'administration[92].

A cet effet, l'administration ivoirienne est alors accusée de partialité. Autrement dit, elle est considérée par les partis de l'opposition comme étant à la solde du PDCI. Pour les ténors de l'opposition, lui laisser donc le soin d'établir les listes électorales, c'est ouvrir la voie à la fraude. Ces fraudes avant le scrutin peuvent arriver de plusieurs façons : d'abord, l'exclusion ou la radiation des personnes qui ne sont pas du même bord politique que le PDCI.

Ensuite, on peut ajouter à cette liste des électeurs fictifs ou des personnes frappées par l'incapacité électorale[93]. Enfin, des erreurs peuvent être glissées volontairement dans les éléments d'identification des électeurs qui ne sont pas supposés attribuer leur suffrage au PDCI. Mais il convient de relever que cette dernière possibilité peut être évitée avec la création d'une commission de réclamation. Cependant, cette commission qui avait pour but de rectifier les

[92] Entretien Boga Doudou, réalisé par (S. Yoman, 1997, p.52).
[93] Les noms nationaux et les mineurs.

erreurs contenues dans ladite liste, n'a pu voir le jour à la publication des listes électorales. En plus, il se trouve également que cette commission n'a pas été créée (S. Yoman, 1997, p.53). La négligence volontaire, démontre que l'esprit de Fraude animait le PDCI, dont il attendait faire usage.

A notre sens, il serait normal que tous les partis aux élections soient associés à l'établissement de cette liste. Par contre, l'administration n'étant pas neutre peut à tout prix favoriser la victoire du PDCI. Elle agirait dans l'intérêt du PDCI, dont son seul souci est de favoriser sa victoire (S. Yoman, 1997, p.53). Par conséquent, comme résultat de ces pratiques électorales frauduleuses : « Beaucoup d'électeurs n'ont pas pu prendre part au scrutin, soit parce qu'ils avaient été omis (volontairement ?) soit par ce que leur carte d'électeur contenait des erreurs qui n'ont pas pu être rectifiées » (S. Yoman, 1997, p.53). De ce fait, plusieurs électeurs n'ont pas pu se présenter le jour du vote.

Le taux d'abstentionnisme était beaucoup significatif, et avoisinait les 40%, pour ces élections, qui auraient dû soulever l'enthousiasme des populations et cela pourrait recevoir une double signification (F. Wodié, 1996, p.315). Pour Francis Wodié :« l'abstention peut avoir été volontaire, traduisant ou l'appel au boycott lancé par certaines formations politiques ou le peu d'intérêt porté par les populations à des élections sans portée politique réelle, et dont les résultats étaient, pour elle déjà connus » (F. Wodié,1996, p.315).

Outre les irrégularités décelées au cours des préparatifs électoraux. D'autres méfaits ont été dûment consignés lors du scrutin même. En effet, durant le processus de vote, il pouvait survenir que des bulletins fussent introduits illicitement dans l'urne. Le recours au bourrage des urnes s'est révélé le stratagème le plus employé par le PDCI en 1990 (S. Yoman, 1999, p. 80). L'ampleur de ce phénomène s'explique profondément par l'absence d'urnes transparentes au sein des bureaux de vote. A notre avis, le PDCI aurait agi de manière délibérée afin de s'assurer une victoire écrasante. Il aurait orchestré ces manœuvres avec une précision calculée.

> « (…) le PDCI, a créé plusieurs bureaux de vote fictifs où se pratique ce bourrage des urnes. Cela a été rendu possible avec la complicité des agents de sécurités sensées assuré l'ordre dans les lieux de vote. En effet, ceux-ci expulsaient des bureaux de vote les représentants des candidats de l'opposition, et cela rendait plus facile la réalisation de la manœuvre » (S. Yoman, 1997, p.53).

Ce passage illustre la ferme détermination du parti au pouvoir à s'adjuger ces élections par tous les moyens, couronnant sa victoire d'une suprématie indiscutable. Une telle réussite lui

permettrait de témoigner à l'opinion publique, tant nationale qu'internationale, de l'attachement des Ivoiriens au PDCI. En outre, quant à la fraude perpétrée à l'issue du scrutin. Elle s'est manifestée sous deux formes distinctes. D'abord, dans les bureaux de vote où le PDCI avait essuyé un revers. Celui-ci procédait soit à la destruction des urnes, soit au déchirement des listes d'émargement ou des procès-verbaux (S. Yoman, 1997, p. 80).

En plus, cette fraude s'est également étendue au dépouillement. Lequel, conformément à la loi électorale, se devait d'être accompli dans les bureaux de vote dès la clôture des opérations. Mais, à la stupéfaction générale, le PDCI avait opté pour une manœuvre alternative. Le détournement des urnes aux yeux des candidats ou de leurs représentants, en des lieux tenus secrets, où le dépouillement fut exécuté (S. Yoman, 1997, p. 80). Par conséquent, le dépouillement des suffrages dans certaines localités s'est déroulé en l'absence de ceux qui y étaient dûment conviés. Des pratiques qui, au regard des textes électoraux, se voient entachées d'une flagrante illégalité.

Confronté à l'ensemble de ces irrégularités, le candidat du Front populaire ivoirien (FPI) soumit une requête auprès des instances compétentes. Une telle requête visait l'annulation de ces élections dans certaines localités qu'il jugeait viciées par des anomalies suffisamment graves pour justifier une telle mesure. Toutefois, la Cour suprême avait rejeté cette requête l'estiment sans appel (F. Wodié, 1996, p. 318). En toute hypothèse, l'organe habilité, en l'occurrence la Cour suprême, présidée par un magistrat nommé par le Président de la République lui-même, ne saurait s'aventurer à contredire la volonté de ce dernier.

Ainsi, s'illustre l'effet, pour le moins nuancé, du multipartisme lors des élections présidentielles de 1990, dont les répercussions persistent au sein du contentieux électoral. Une particularité, en cela remarquable et significative, demeure attachée à ces scrutins. D'autre part, il a été observé une régression au niveau du pourcentage des suffrages recueillis par le PDCI au sein des diverses régions. Celui-ci s'établissant à 80 % lors de ce scrutin, et non aux 99 et 100 % enregistrés sous le régime du parti unique (F. Wodié, 1996, p. 318).

Au fond, les vestiges des pratiques nées du monopartisme et de son esprit à rester au pouvoir à tout prix ont terni la transparence du vote. Ces pratiques ont gravement compromis la crédibilité du processus électoral. Le FPI, n'a pu empêcher l'ensemble des manœuvres orchestrées par le PDCI, afin de remporter ces élections. Ces dernières n'ont point répondu aux espérances de ceux qui attendaient un changement de mentalité. Elles ont au contraire révélé que le PDCI, en sa qualité de parti-État, n'avait point entièrement renoncé à l'esprit de l'ordre

ancien. Cette attitude se perçoit dans ses pratiques récurrentes du monopartisme, qui se sont volontairement maintenues lors des élections présidentielles d'octobre 1990. D'autre part, le FPI n'a point tardé à exhiber ses premiers déboires à travers la conduite de ses représentants dès sa première année de gestion des affaires publiques.

4-3- Le dur apprentissage de la démocratie : des malversations financières et pratiques antidémocratiques au FPI

Au sein du Front populaire ivoirien (FPI), qui expérimentait pour la première fois la gestion des affaires publiques, s'étaient insinuées des pratiques contraires aux principes démocratiques, telles que le détournement de fonds, la mauvaise gestion, la gabegie et le népotisme. Ces maux, jadis dénoncés avec une virulence acerbe à l'encontre du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), durant les périodes de clandestinité, furent adoptés. Le FPI, a rompu avec les valeurs démocratiques dont il s'était arrogé le rôle de porte-flambeau. Après avoir remporté quelques sièges au parlement et conquis également diverses municipalités lors des premières élections générales de l'ère multipartite. Aussi, le Front populaire ivoirien (FPI), se trouve être l'un des rares partis d'opposition à avoir goûté au pouvoir et à la gestion des affaires publiques. C'est justement en cette occasion que surgirent les premiers scandales financiers au sein de l'opposition, dont le cas du FPI, est le plus répandu (P. Ibitowa, 2006, p. 201).

> « Après huit mois seulement d'exercice, un trou de Treize millions (13.000.000) est découvert dans les caisses de la section FPI, de Ganoa. M. Yapi Achi, professeur au lycée moderne de Gagnoa, brillant secrétaire général de la section locale du Front Populaire Ivoirien, est sorti le profil bas de l'assemblé générale, le dimanche 30 juin 1991 » (P. Ibitowa, 2006, p.201).

Afin d'attirer notre attention sur sa gestion défaillante, monsieur Lambert Kouassi affirme avec insistance : « Où sont donc passés les treize millions sept cent mille francs (13.700.000F) de la section locale du FPI à Gagnoa ? Seule une réponse satisfaisante de monsieur Yapi Achi pourrait éclairer cette affaire, lui qui s'est toujours posé en chantre de la droiture et de l'honnêteté » (P. Ibitowa, 2006, p.201). En effet, après, huit mois (8) de gestion et déjà un déficit avoisinant quatorze millions (14.00.000) au FPI.

Monsieur Yapi Achi, secrétaire général de la section de Gagnoa, aurait détourné cette somme, laquelle constituait les cotisations des militants destinées à assurer le bon fonctionnement de ladite section (P. Ibitowa, 2006, p.201). Une telle conduite est perçue par les partisans du pouvoir comme un manque d'expérience dans la gestion des affaires chez les cadres du FPI.

Aussi pour attirer l'attention du peuple sur l'incapacité de ce parti, à gouverner la Côte d'Ivoire, de même, le péril qu'il y aurait à lui confier le destin des Ivoiriens, monsieur Lambert Kouassi, affirme :

> « Si la gestion de ce « baron » du FPI, avait duré, trente ans, les malversations auraient pris les allures d'une catastrophe nationale (…). Nul n'a donc le droit de s'ériger en champion de la probité. C'est en cela que nous rejoignons un homme politique qui disait un jour qu'on ne confit pas la garde d'un bœuf à quelqu'un qui ne sait même pas garder un poulet »[94].

Il cherche à éveiller l'attention des Ivoiriens sur l'incapacité manifeste du Front Populaire Ivoirien (FPI) à assumer les rênes du pouvoir. L'acte de M. Yapi Achi s'est révélé un échec patent, ternissant considérablement l'image des dirigeants du FPI, qui s'arrogeaient le rôle de donneurs de leçons. Pour une telle formation politique, se proclamant prête à gouverner la nation avec des hommes neufs et des comportements renouvelés, cette situation ne saurait qu'être profondément troublante.

Cette pratique fut une habitude des dirigeants du FPI. Hormis ce premier cas évoqué, cette regrettable affaire de malversations financières fut également observée à Guibéroua. Une commune placée sous l'égide du FPI. Dans cette commune dirigée par un maire FPI, la gestion des affaires publiques par ce dernier fut décriée dans le rang des populations. Au mois de janvier 1992, un détournement de fonds au sein du Front Populaire Ivoirien fut révélé, impliquant le maire FPI de ladite commune. Selon Elvis Kodjo, la gestion financière de M. Guede Zadi Michel est ouvertement décriée. En effet, il procédait par factures fictives et surfacturation pour se remplir les poches » (E. Kodjo, 1992, p. 12). La mauvaise gestion des affaires publiques par les représentants du Front Populaire Ivoirien (FPI) est vraiment manifeste. A ce titre l'attitude du maire de la ville de Guibéroua offre une illustration édifiante.

Le FPI, s'est vu également reproché d'avoir instauré le népotisme dans la conduite des affaires publiques. Cette attitude, dénote également des pratiques dudit maire, qui tendent à exclure de son administration les personnes ne partageant point ses allégeances politiques, comme l'indique cette affirmation.

> « La gestion du personnel façon Guede Zadi Michel, » (..) qui avait pour principe directeur le règlement de comptes (…). Le principal souci que l'anime depuis sa prise de fonction est de

[94]In Fraternité Matin, n°8027, le 09 juillet 1991, p14.

faire « le grand nettoyage ». Faire partir tous les agents recrutés par l'ancien maire et donc considérés comme de tendance PDCI, pour les remplacer par les militants du FPI »[95].

Il est incontestable que ce diagnostic impitoyable atteste de l'échec du Front Populaire Ivoirien (FPI) dans son aspiration à métamorphoser la Côte d'Ivoire. Pour revenir sur le cas du maire de Guibéroua, il convient de retenir aussi que le modèle de gestion communale inauguré à Guibéroua par le FPI s'apparente à une forme d'administration qui pourrait précipiter le pays vers un désastre irrémédiable. Cette gestion administrative, imposée par le FPI, est à maintes reprises dénoncée par certains habitants de la ville. Comme le relève Philippe Ibitowa par le biais de témoignages recueillis auprès de certaines personnalités de la ville membres du FPI.

> - **Oulai Antoine militant (FPI) :** « j'étais venu à Guibéroua dans le but d'aider à l'enracinement de notre parti. Le maire GUEDE Zadi Michel, m'a déçu. Il fait la honte du FPI ».
>
> **-Dja Zadi Jeannot (ex-garde municipal)** : « du point de vue de la personnalité, l'ex maire accroche (…) en matière de développement, il a fait ce qu'il pouvait. Et il a fait beaucoup (…). L'actuel maire (…) est sectaire et animé d'un esprit de vengeance (…). Il renvoie abusivement le personnel et constitue un frein au développement de Guibéroua » (P. Ibitowa, 2006, p.205).

Ces deux témoignages corroborent avec l'attitude du maire du Front Populaire Ivoirien (FPI), dont les pratiques contribuent grandement à entacher la réputation de son parti aux yeux de ses détracteurs. Assurément, il n'était point estimé par ses pairs. Les différentes déclarations de certains partisans laissent entrevoir l'incapacité FPI, à exercer les rênes du pouvoir. Toutefois, l'image du Front Populaire Ivoirien (FPI) n'a pas seulement pâti de sa gestion financière. Le déficit démocratique en son sein a également suscité de vives critiques. Autrement dit, le Front Populaire, dès ses premiers pas dans la gestion des affaires publiques, s'est vu aussi reprocher d'outrepasser les principes démocratiques fondamentaux.

En effet, dès sa reconnaissance officielle, le parti avait à un certain moment adopté des attitudes ainsi que des conduites en déphasages avec les valeurs démocratiques essentielles. Cette dérive se voit illustrée par la déclaration de M. Gouhiri Titirto Moïse, ancien membre du parti. Celui-ci, s'est élevé pour dénoncer les violations des principes démocratiques au sein du parti. Dans ces propos, il a estimé qu'on ne peut pas défendre en même temps des idéaux et les violer. En plus, il affirme aussi qu'au FPI : « l'embauche aux postes stratégique est

[95] In Fraternité Matin n°8181, le 14 janvier, 1992, pp12-13.

essentiellement basée sur des liens de camaraderie, le compagnonnage, l'esprit de générosité (…) »[96]. Pour lui en effet l'humanisme socialiste est relégué à l'oubliette. Ceci indique qu'à cette époque, l'embauche de collaborateurs pour des postes importants au FPI repose sur des valeurs telles que la camaraderie, le compagnonnage, l'esprit de générosité. Cependant, une telle situation entrave l'instauration de la démocratie au sein du part, en mettant en évidence l'absence de logique et de cohérence qui se traduit essentiellement par la transgression des règles dans le fonctionnement interne du parti. N'est-ce pas l'ignorance des textes ou le manque de culture politique des militants qui sont à l'origine de cette pratique ou une simple négligence de la part de certains responsables ? D'ailleurs, cette déclaration de M. Titirto Moïse Gouhiri nous permet d'avoir une confirmation :

> « À Ouragahio par exemple, le 14 novembre 1990, a- t-il observé, j'ai été choisi à l'unanimité par les responsables des comités et les chefs de villages. Malgré cela, des membres importants du secrétariat de notre parti, en l'occurrence Tabley Louis André Dacoury, secrétaire national à l'organisation de la sécurité du FPI, a de connivences avec un membre important du secrétariat général, choisi le candidat qui a été rejeté par la base en ma faveur. Parce que ses amis du secrétariat général, lui ont dit que la base propose, mais que c'est le secrétariat général qui décide (…). On commence déjà à récompenser la forfaiture, à décorer ceux qui ne disent jamais rien. On donne aussi des postes aux neveux, au cousin. Ce que l'on reprochait au PDCI est d'actualité au FPI. (…). Par ailleurs, Laurent Gbagbo) a nommé un cabinet qui est dirigé par un certain Botty Koudou, qui était rénovateur PDCI jusqu'en 1990. Parce que le PDCI, ne lui a pas de l'argent, il est venu au FPI. Un type qui je vous l'assure, ne comprend pas un traitre mot à la politique mais qui est du village de sa mère (…)[97].

Cette déclaration nous amène à conclure que le Front Populaire Ivoirien (FPI), n'a point su s'affranchir des pratiques antidémocratiques au cours de sa première expérience démocratique. Parmi ces dérives, l'on observe la nomination à des postes stratégiques d'individus dépourvus des compétences requises pour une direction efficace. A cet égard, il est notable d'affirmer qu'à cette période ce parti recourait à une stratégie subtile. Cette attitude, en réalité visait à tromper la vigilance des populations toutefois en privilégiant la sélection de ses candidats favoris au détriment de ceux légitimement désignés par le peuple. La « *politique de proximité »* qu'il a instaurée a suscité de vives frustrations au sein ses militants. Ces diverses pratiques ont eu pour effet l'exode de quelques-uns vers d'autres formations politiques en occurrence le PDCI.

[96] In Fraternité Matin n°8185, les 18 et 19 janvier 1992, p6.
[97] Idem.

4-4-La saignée au FPI : défection de ses militants au bénéfice du PDCI

Quatre (4) mois après leur reconnaissance officielle, les partis d'opposition en Côte d'Ivoire ont connu des pertes significatives, avec le départ volontaire de certains de leurs membres au profit du PDCI. En fait, parmi tous les partis de l'opposition, le Front Populaire Ivoirien (FPI) a subi la plus grande vague de défection. D'abord ce fut le cas de M. Sery Norbert Tero, dit Broma, secrétaire permanent du FPI à Oragahio, qui a choisi de quitter ce parti pour rejoindre le PDCI-RDA dirigé par le président Félix Houphouët-Boigny. Il en 'est de même, pour M. Gabriel Zézé, présenté comme un militant déçu du FPI, qui avait pris l'initiative de rejoindre sa famille le PDCI-RDA, avec sa tribu qui l'avait suivi dès la légalisation du FPI (P. Ibitowa, 2006, p.138). A cette occasion dernière avait aussi profité pour présenter ses sincères excuses à M. le Président Houphouët-Boigny, pour s'être laissé tromper.

> « Nos frères de l'opposition ont choisi de rester fidèles à eux-mêmes ; violents, diffamatoires, injuriés et tricheurs, (…) je suis déçu, affirme-t-il et je sais que beaucoup d'ivoiriens le sont avec moi (…). L'opposition n'était pas prête, ni moralement, ni intellectuellement, mais surtouts politiquement et stratégiquement (…) » (P. Ibitowa, 2006, p.138).

Pour lui, l'opposition et plus particulièrement le FPI, n'inspire pas confiance en raison des pratiques démagogiques dont il en faisait constamment usage. Il l'accuse donc d'avoir faire usage à la violence, la diffamation, la tricherie et aussi d'avoir tenu des propos injurieux. Cette attitude des militants témoigne de leur immaturité aussi de la méconnaissance des valeurs démocratiques. Assurément, le FPI, n'est pas prêt à assurer l'arène du pouvoir notamment sur le plan moral, intellectuel, mais surtout politique et stratégique.

Par ailleurs, les défections au FPI, ne se résument pas seulement dans le rang de ces militants de base. Ce parti s'est vu contraint d'affronter le départ d'un de ses membres fondateurs antérieurs, en la personne de Monsieur Lanciné Gon Coulibaly. Celui-ci est en réalité le fils du patriarche Gon Coulibaly. Il n'a pas hésité à défier le pacte séculaire liant le peuple Sénoufo au PDCI, en accordant son soutien au FPI dès l'avènement du multipartisme. Ce ralliement s'est manifesté par l'organisation du premier rassemblement de l'opposition qu'il accueillit en son propre domicile, à Korhogo, le 23 juin 1990[98]. Cependant, les infortunes qu'il connut au sein du FPI l'incitèrent à renouer avec le PDCI.

[98] Cette date marque la création de la coordination de gauche composé du FPI, PIT, USD, PSI.

Au demeurant, ces défections n'étaient pas toujours volontaires. Elles s'expliquent généralement par une pression familiale exercée sur certains militants dans les fiefs du PDCI. En exemple, le lundi 19 novembre 1990, l'on avait constaté le retrait de candidature de Kouamé TECHI, aux élections législatives sous l'étiquette du FPI, à Daoukro. En fait, il s'étant senti isolé dans la cité et répudié par les membres de sa propre famille. A cet égard, il a jugé avisé de renoncer à ladite candidature afin de vivre en parfaite harmonie avec ses parents[99].

En sus les défections qui affligèrent le Front Populaire Ivoirien (FPI), dès sa reconnaissance officielle en 1990, s'expliquent en grande partie par des intimidations familiales, communautaires et politiques subies par certains militants des premiers instants. Ces militants qui ont sombré dans cette désolation, sont pour la plupart issus du parti au pouvoir en occurrence le PDCI. Face à ces intimidations familiales, le seul recours, était de renoncer et regagner leur famille politique originelle.

D'autre part, il convient de mentionner aussi que le pouvoir ne fut pas le seul instigateur de ces défections. Elle résulte également d'un départ volontaire, témoignant de la désillusion des militantes face aux pratiques antidémocratiques en usage au FPI, ainsi qu'aux promesses vaines et aux espoirs déçus. Le FPI, se trouvait fréquemment en proie de ses propres turpitudes, scellant ainsi sa propre épuration.

En dernier ressort, il importe de préciser à cet effet que les premiers revers du FPI ont mis en lumière les limitations inhérentes à sa pratique démocratique. Dès lors, ce parti se voit exposé à des critiques pour trois (3) motifs principaux, qui éclairent cette situation délicate. D'abord, son immaturité, marquée par une fébrilité et des maladresses propres à ses membres. Ensuite, il est perçu comme une menace par le parti au pouvoir, qui déploie tous les moyens à sa disposition afin de miner ses initiatives. Aussi il tenait également à contester la compétence de ce ceux qui l'incarne. Ces manœuvres visent expressément à discréditer le Front Populaire Ivoirien (FPI) aux yeux de l'opinion publique. Pour le parti au pouvoir, l'émergence du FPI sur l'échiquier politique ivoirien est perçue comme une intrusion importune. Tandis qu'il s'emploie avec désespoir à préserver son influence sur la population. Face à cette nouvelle donne politique, le FPI ne va-t-il pas se mettre en ordre de bataille pour trouver une solution à cette situation qui le fragilise à travers une remise en cause perpétuellement de sa légitimité ainsi que de la valeur de ceux qui l'incarne ?

[99] Fraternité Matin, n°7836, le 23 novembre 1990, p13.

III-Une opportunité sociale avec le FPI

Dans cette rubrique, nous allons mettre en lumière les motivations d'ordre intellectuel, idéologique et matériel qui ont présidé à l'entrée de certains universitaires au FPI.

1-Les ambitions et la méthode de conquête du pouvoir du FPI

Le Front Populaire Ivoirien (FPI), en tant que formation politique socialiste, incarne avec éclat le courant du socialisme démocratique au sein de la Côte d'Ivoire. Ce parti se distingue comme membre éminent de l'Internationale Socialiste. Cependant, dès sa reconnaissance officielle, il s'attache aux idéaux d'égalité, de liberté, de justice et de démocratie pluraliste (Le Front Populaire Ivoirien, 1998, p. 1). Pour mieux afficher sa posture idéologique, dès sa genèse, le FPI, a introduit l'idée audacieuse de gouverner autrement la Côte d'Ivoire, en exposant au peuple ivoirien les visions et les projets qu'il se proposait d'accomplir une fois parvenu au pouvoir (T. Gougoui, 2018, p. 25). Son attitude se révèle avec évidence à travers son projet société et son programme de gouvernement. En fait, depuis la publication de son ouvrage en 1987[100]. Il a envisagé une modalité renouvelée de gouverner la Côte d'Ivoire. Par là même, le Front Populaire Ivoirien, a impulsé une transformation profonde dans la gestion du pouvoir, même sous le régime à parti unique.

Dès lors que fut lancé son premier programme et que se tint son congrès. Le FPI, sans plus tarder a rapidement procédé à une actualisation du discours du changement qu'il défendait avec ferveur. Son attitude, était de remémorer au peuple ivoirien les réalisations accomplies par le passé et les initiatives qu'il convient d'entreprendre dans l'immédiat. D'ailleurs, pour Opadou Koudou, c'est au Front Populaire Ivoirien (FPI), et plus particulièrement à son leader Laurent Gbagbo, qu'il incombe d'avoir terni « *la légende Houphouët* »[101].

En son essence, le parti s'employait à administrer la Côte d'Ivoire d'une manière inédite et à présenter une alternative démocratique au régime monopolistique du parti unique[102]. En fait,

[100] En effet, il s'agit, de l'ouvrage de Laurent Gbagbo, ''proposition pour gouverner le Côte d'Ivoire'' qui est en quelque sorte le prémier programme de gouvernement que le FPI, avait proposé aux ivoirien pendant sa période de clandestinité.

[101] Entretien avec Opadou Koudou déjà cité.,

[102] Deux ouvrages ont été publiés à cet effet pour porter à la connaissance du grand public. Il s'agit notamment des ouvrages « Côte d'Ivoire pour une alternative démocratique paru en 1982 et propositions pour gouverner la Cote d'Ivoire paru en 1987. » ces deux ouvrages ouvrent les pistes d'une nouvelle réflexion politique en Côte d'Ivoire.

cette nouvelle approche politique du FPI, avait été mise en œuvre en réponse à la politique du parti unique jugée autoritaire pour assurer le bonheur des ivoirien. Selon les partisans du FPI, le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), a édifié sa stratégie sur un modèle où le succès s'enracinait essentiellement dans l'exploitation des ressources naturelles, sans véritablement envisager une alternance politique (Front Populaire Ivoirien, 1998, p. 6). En vertu de cette approche, le Président Houphouët-Boigny, avait instauré une stratégie autoritaire et une bourgeoisie locale, principalement fondée sur l'exploitation des produits agricoles, et ce, durant une décennie. Le régime érigé par le parti unique, avait entraîné une répartition inégale des richesses nationales au sein de la population. A cet effet, on avait assisté à un enrichissement illicite qui certainement avait entravé quelque peu l'essor économique du pays.

De surcroît, l'État se posant en unique garant et créateur de la prospérité, s'impose seulement non comme le régulateur primordial, mais aussi comme l'investisseur majeur sur l'échiquier national. En plus, il appuie avec une ardeur singulière des entités étatiques dont la légitimité économique demeure souvent enveloppée d'obscurité. En conséquence, cette politique a engendré des emplois qui relèvent des prérogatives régaliennes du président. Cependant, bien qu'ils ne tombent point sous le domaine de ses compétences exclusives, octroyait des contrats en dehors des cadres publics prescrits (Le Front Populaire Ivoirien, 1998, p. 6).

Toutefois, c'est en vue de répondre à cette situation d'injustice, que le Front Populaire Ivoirien (FPI), élève sa voix, fustigeant le régime du parti unique comme un système répressif. Pour le FPI, ce dispositif est conçu pour dévier la liberté d'entreprendre, aussi pour étouffer la liberté d'expression et, plus largement, toutes les libertés politiques (Le Front Populaire Ivoirien, 1998, p. 6). En conséquence, cette situation s'accompagne de multiples injustices qui ont jalonné le quotidien des Ivoiriens. En exemple, il convient de mentionner les arrestations et emprisonnements, pratiques alors courantes sous le régime du parti unique. Autrement dit, pendant l'époque du parti unique, toute personne qui gêne ou est soupçonnée de nuire au fonctionnement du système est arrêtée et emprisonnée. Pour les partisans du FPI, c'est cette politique et ses conséquences qui ont engendré la confusion en Côte d'Ivoire à la fin des années 80. Pour faire face à ces nombreuses injustices irréparables, un ardent désir de mutation animait les populations, les poussant vers un horizon renouvelé. Dès lors la population ivoirienne s'insurgeait pour réclamer une profonde transformation, visant à conjurer l'aggravation de son déclin et de sa marginalisation.

En sus, tel était la politique menée par Félix Houphouët-Boigny, décrite par les dirigeants du Front Populaire Ivoirien (FPI) comme une injustice à remédier. Ainsi, confronté à ce bilan jugé défavorable du régime du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), l'ambition sociétale du FPI s'est édifiée, dans le dessein d'offrir une nouvelle orientation et de révéler aux Ivoiriens une autre manière d'appréhender les affaires publiques, en contraste avec celle du PDCI.

> « Le projet du FPI, est consubstantiellement révolutionnaire. Il apporte des notions nobles comme décentralisation, de démocratie là où le PDCI, reste encore lié aux approches surannées de gestion comme la centralisation et le parti unique. Le FPI, propose la conquête du pouvoir par le droit. Car le pouvoir passe nécessairement par la constitution d'un Etat de droit » (L. Gnaka, 1994, p.4).

Ce passage révèle clairement que le Front Populaire Ivoirien (FPI) s'est imposé comme le seul parti d'opposition au régime houphouëtiste. Cette position a permis au FPI de gagner l'adhésion des populations, profondément enracinée tant dans la conscience collective ivoirienne que dans la réalité du terrain. Cette adhésion massive s'explique par les nombreuses initiatives mises en œuvre lors des élections de 1990. Durant cette période, le FPI a parcouru les régions les plus reculées du pays afin de présenter en amont son programme gouvernemental et sa vision sociétale. En effet, lors de ces différentes tournées, il soulignait avec insistance l'absolue nécessité d'un changement radical en Côte d'Ivoire.

A travers ses revendications et propositions, le FPI inspirait la confiance des Ivoiriens, en ouvrant d'abord la voie au changement puis en leur montrant également la possibilité d'un nouveau départ. Il est donc tout à fait compréhensible que de nombreux Ivoiriens aient adhéré à cet élan novateur. C'est d'ailleurs ce qui explique les progrès significatifs réalisés par le Front Populaire Ivoirien (FPI), lors des élections municipales et législatives de novembre et décembre 1990 (D. H. Bley, 2014, p. 302).

A la lumière de cet exploit, plusieurs universitaires, désireux de changement et attentifs au moment opportun pour concrétiser leur engagement politique, apportent leur soutien aux manifestations du Front Populaire Ivoirien. Ils y voient une opportunité favorable d'utiliser ce mouvement comme levier pour leurs ambitions politiques. Par conséquent, le Front Populaire Ivoirien (FPI) leur offre une visibilité sociale plus marquée que celle des autres partis d'opposition, dont l'influence restait limitée sur la scène politique.

Cette fidélité au FPI, s'explique principalement par leur exclusion prolongée des débats politiques sous le régime du parti unique. En diffusant ses principes, le Front Populaire Ivoirien

(FPI) constituait pour eux une occasion de sortir de cette marginalisation politique. Ces initiatives inspiraient confiance aux personnes désirants s'engager activement dans les contestations politiques qui secouaient alors le pays. D'ailleurs, le FPI lui-même incarne une volonté profonde de réforme des pratiques politiques, fréquemment dévoyées par le parti au pouvoir.

Aussi il avait reconnu la nécessité impérieuse de réviser son programme gouvernemental ainsi que son projet de société afin de les adapter aux exigences démocratiques actuelles. A l'évidence, une telle entreprise requérait une contribution intellectuelle considérable. Les intellectuels, et plus particulièrement ceux de l'enseignement supérieur qui vivent de leur réflexion en sont un atout. Effectivement, ils possèdent des compétences d'une diversité remarquable et se trouvaient alors dans la position la plus éminente pour soutenir cette action. Pour le FPI, en réalité, les universitaires représentent des acteurs essentiels, garant de sa légitimité et ses entrepris.

2-Les universitaires : agent de cautionnement et de légitimation des actes du Front Populaire Ivoirien (FPI)

C'est en 1990 que l'opposition ivoirienne s'est distinguée avec éclat face au pouvoir politique. Cette conjoncture nouvelle offrit aux esprits porteurs d'idées l'occasion précieuse de les organiser avec rigueur afin de conduire cette noble lutte pour leur accomplissement (A. V. Sahi, 2005, p. 52). Le FPI, ayant déjà adopté sa nouvelle « approche politique », se vit dans l'obligation d'enrichir son substrat culturel. Une telle entreprise ne saurait s'accomplir sans les compétences éminentes des universitaires. Telle est cette réalité à laquelle les partis politiques doivent faire face à l'ouverture au multipartisme. Toutefois, dans les régimes démocratiques, les partis tentent d'attirer des intellectuels à leur cause. A ce titre, Tariq et al, affirment que : « la dimension culturelle demeure indispensable en politique » (A. B. Tariq et al, 1986, p. 171).

Cependant, il convient de réfléchir avec profondeur, sur certaines initiatives à mettre en place et seuls les universitaires à travers leur expertise possèdent cette faculté singulière. Au demeurant, les partis politiques se sont toujours avérés indispensable de se faire entourer de fins esprits intellectuels, dont la fonction première consiste à engager des débats contradictoires avec les autres formations aussi à diffuser leurs idées au travers des revues et des journaux. Cette pratique est d'autant vraie, car lors de sa sortie de la clandestinité, le FPI requérait des individus éminemment qualifiés pour le représenter avec dignité et pour réexaminer avec minutie son programme et ses projets.

Une fois le parti solidement établi, surgissait impérieusement la nécessité d'une formation rigoureuse. Cette formation nécessite exclusivement, une contribution intellectuelle pour enrichir son contenu culturel. En plus, former et informer les militants sur certaines notions fondamentales qui concerne la conduite et l'orientation idéologique du FPI. C'est sans doute ce qui avait suscité l'attrait du FPI, à recourir à l'expertise des universitaires. A cet égard, la nécessité de former ces militants, se justifie par le fait que, la grande majorité de ces militants fit leur apparition sur l'arène politique en 1990, dénués de toute formation politique antérieure. Au contraire des enseignants et de quelques fonctionnaires, richement pourvus de savoir. Il convient de noter que, la plupart des adhérents manquaient d'une compréhension profonde des idéaux du parti[103]. Aussi, il est vrai qu'en examinant les critiques adressées au régime du PDCI, l'on pouvait déceler une évolution discrète des mentalités. Face à ces difficultés majeures, il convenait que chacun de ces individus soit guidé et encadré par des séances de formation habilement orchestrées.

A cet effet, il importait que le FPI, sollicite l'expertise des universitaires pour combler ce besoin accru de ces militants au niveau de l'éducation politique. Cette nouvelle manière de faire la politique à travers l'apport des compétences universitaires a constitué une alternative pour le Front Populaire Ivoirien (FPI). Cette pratique permettait d'ailleurs d'assurer la formation politique de ses adhérents en les informant également sur l'actualité politique. En effet, cette nouvelle donne politique proposé par le FPI, a permis à chaque militant de s'engager dans des débats animés pour défendre les idées du parti. Cependant, pour justifier leur attachement aux universitaires, Sangaré Issiaka[104], affirme : « tenant compte de leur maîtrise approfondie en une multitude de disciplines, aussi, ils se voyaient exposés à des contraintes moindres, comparativement à ceux qui s'activent dans le secteur privé, ou à ceux qui s'évertuent à préserver leur position au sein de l'administration. »[105]. En effet, à cette période, ils s'affirment véritablement comme les seuls dignes d'accéder à l'arène politique pour enrichir l'œuvre nationale, au lendemain de la réintroduction du multipartisme. En fait, l'opposition ne saurait se faire entendre qu'en manifestant sa capacité à convaincre les citoyens en exposant son projet et son programme avec clarté. A ce titre, Tariq et al indiquent, c'est en s'imprégnant de contenus culturels variés que l'opposition acquiert en sérieux et en constructivité, élargissant du même coup le niveau du dialogue (A. B. Tariq et al, 1986, p. 171).

[103] Entretien avec Opadou Koudou, déjà cité.
[104] Considéré comme l'un des militant de longue date du FPI.
[105]Entretien avec Sangaré Issiaka déjà cité.

Autrement dit, être un adversaire ne signifie pas attaquer sans relâche, se livrer à une confrontation physique, blesser et éliminer l'ennemi. Conscient de cette réalité, le FPI, à sa légalisation, s'est alors précipité dans une démarche de contenu culturel en sollicitant l'expertise de ses dépositaires du savoir pour combler ce vide.

En sus, depuis la réinstauration du multipartisme, la politique se transforme désormais en Côte d'Ivoire en un « véritable sport universitaire ». Comme en témoigne (J. Roger, 2002, p.82) à travers l'exemple congolais. Cependant, en ce qui concerne, le cas ivoirien, deux témoignages servent à étayer cette assertion. Ceux-ci, sont constitués de déclarations collectées auprès des universitaires témoins des événements. Il s'agit, des Professeurs Simon Pierre Ekanza et Firmin Krékré.

Pour le premier, Laurent Gbagbo, lors du retour du multipartisme en 1990, avait sollicité son adhésion au FPI. Contrairement à ses attentes, celui-ci a décliné cet appel car, Francis Wodie l'avait déjà approché au compte du PIT[106]. Pour le même fait, Firmin Krékré affirme :« Initialement, Wodié était convaincu qu'avec le SYNARES, il pourrait réunir tous les universitaires autour de lui. Mais au final, il a constaté que le FPI avait réussi à réunir un grand nombre d'universitaires, plus que lui »[107]. Toutefois, il n'en demeure pas moins que le FPI comme le PIT ont recherché des universitaires pour enrichir le contenu culturel dès l'ouverture du multipartisme.

En Côte d'Ivoire, les universitaires comme les intellectuels, ne se trouvaient pas en exil au sein des partis politiques. Ils ont toujours joué leur rôle prépondérant dans ces partis depuis l'époque coloniale. Dans la tradition du PDCI, ils jouent également un rôle significatif dans sa dynamique interne[108]. Durant la lutte contre le joug colonial, des esprits distingués tels que Coffi Gadeau et Bernard Dadie ont généreusement enrichi la presse militante du PDCI de leur concours éclairé. Ils s'engageaient avec ferveur dans les débats tumultueux, défendant avec ardeur les principes et les vues du PDCI-RDA.

Cependant, il sied également de rappeler Jacob William, l'un des premiers juristes érudits affiliés à ce mouvement. Enfin, l'on ne saurait omettre Gabriel Darbousser, qui exerça avec dignité les fonctions de Secrétaire Général au sein du PDCI[109]. A ce titre, Jean Noël Loucou

[106] Entretien avec Simon Pierre Ekanza, 82 ans, membre de l'USD depuis 1990, chargé des questions électorales réalisé le 01 mars 2024 de 16h15 à 18 heures 30 à sa résidence Riviera Bonoumin.
[107] Entretien avec Krékré Firmin, déjà cité.
[108]Entretien avec Loucou Jean Noël déjà cité.
[109]ANCI-XXIX-3/5 : Rapports politiques. 1941-1945-1947-1951.

déclare : « En 1986, Houphouët-Boigny a envoyé à l'aventure des individus qui poursuivaient des études pour servir plus tard le PDCI-RDA »[110]. Selon notre informateur, ce sont les intellectuels qui furent les précurseurs dans l'édification de ce patri.

De cette analyse il ressort clairement que le recourt aux universitaires pour l'animation des partis politique en Côte d'Ivoire fut longtemps une pratique du PDCI. Le FPI à sa légalisation en 1990, a également manifesté ce besoin de se faires entourer des personnes érudites. Cette initiative visait principalement à tirer profit de leurs expertises. En effet, cette quête pour rallier les universitaires au FPI, s'amorce véritablement en 1990, c'est-à dire après sa sortie de l'ombre de la clandestinité. D'ailleurs, cette pratique est conforme à la vision politique du FPI, qui était de mettre en place un projet politique constructive puis de revisiter régulièrement son programme.

Dès lors, ces universitaires constituaient un atout important pour son ascension. Ainsi, grâce à leur savoir-faire, leur expertise dans tous les domaines. Ils étaient en mesure d'enrichir son patrimoine culturel et à assurer sa légitimité. Ils ont joué un rôle de prémier plans dans la conception et la réalisation des idées au FPI à travers l'apport de compétences. A ce titre Firmin Krékré affirme :

> « Notre objectif, en intégrant les rangs du FPI, consistait à exalter la réflexion, cette méditation approfondie et spécialisée en l'ensemble des domaines. En effet, dans l'arène politique, la science est en mesure d'apporter une contribution éminente. Par ailleurs, s'agissant des méthodes de pensée, de composition, de création, et de celle futuriste, elles méritent une attention toute particulière »[111].

L'objectif premier du Front Populaire Ivoirien (FPI), consistait à s'approprier le pouvoir et à en assurer l'exercice avec fermeté. Pourtant, confronté à l'incapacité de maîtriser ce pouvoir face à la multitude que le parti attirait lors de ses échanges avec les citoyens, il résolut de s'entourer d'hommes éminemment instruits pour s'enrichir de leurs compétences avisées. Ces hommes de cultures occupèrent des positions stratégiques au sein du Front Populaire Ivoirien. Ce fut parmi eux que l'on désigna les responsables appelés à diriger les actions destinées à être entreprises au sein de cette formation[112].

[110]Entretien avec Loucou Jean Noël, déjà cité.
[111] Entretien avec Firmin Krékré déjà cité.
[112] Entretien avec Simon Pierre Ekanza, déjà cité.

Lors de l'accession au pouvoir du Front Populaire Ivoirien (FPI) en l'an 2000, c'est précisément de ce groupe que provenaient les dirigeants. Ainsi, ceux qui se révèlent dans les faits par leur engagement et leur lien étroit avec les communautés sont placés dans des postes stratégiques, que ce soit au sein du parti ou dans des fonctions clés de l'administration. Selon Dedy SERY : « Des universitaires ont prodigué leurs compétences au FPI, en formant politiquement ses adhérents. Ils lui fournissaient par ailleurs de nouvelles directives afin d'assurer sa survie dans le contexte du multipartisme. »[113].

La mission principale des universitaires au FPI était de promouvoir la régulation démocratique dans la société ivoirienne, afin d'assurer une coexistence harmonieuse et ordonnée. L'atteint de ces objectifs, nécessitait l'organisation de journées d'éducation et de sensibilisation, conçues pour encourager toute la population à se joindre au FPI. Ils se positionnaient comme des spécialistes avertis dans les domaines de la prévision, de l'organisation, de la gestion et de la direction du FPI. d'autre part, ils entrevoient un futur plus encourageant sous la direction du FPI.

3- Les gratifications symboliques et matérielles de leur engagement

L'institution scolaire s'est muée en un foyer de gestation pour les bureaucrates et en une source inépuisable de subsides. Les diplômés, ayant quitté les bancs de l'enseignement, aspirent à manifester leur essence réflexive en s'engageant au sein d'espaces voués à la libre expression. Depuis l'avènement du multipartisme, les intellectuels africains, et plus particulièrement ceux de Côte d'Ivoire, ont résolu de transmuer leur patrimoine culturel en patrimoine politique. Ils embrassent souvent cette voie dans une perspective hautement lucrative. Au sein de l'arène politique, ils espéraient recueillir les bienfaits inhérents au pouvoir et s'affranchir de la précarité matérielle. Dans la plupart des occurrences, ils participent avec ardeur à la vie politique afin d'améliorer leur condition financière (J. R. Zika, 2002, p. 81).

En vertu de l'expérience démocratique survenue au début des années 1990. La rivalité pour l'accession au pouvoir au sein des intellectuels s'est muée en une forme nouvelle. Cette attitude adoptée par les universitaires au cours de cette période est également soutenue par Marc Eric

[113]Entretien avec Dedy Sery, 87 ans, membre de la CURFP, Sécrétaire national de 2203 à 2021, réalisé le 12 avril, 2023 de 11 heure 30 à 12 heures 50, à l'Université de Cocody.

Guenais, qui affirme, que « la politique s'est transformée en un sport universitaire en Afrique (J. R. Zika, 2002, p. 82). Ainsi, pour justifier l'attitude des universitaires congolais, il avance que :

> « Pendant toute la phase de « transition » vers la démocratie, de 1991 à 1992, un professeur interpellant l'un de ses confrères dans l'enceinte de la faculté des lettres et des sciences humaines de Brazzaville entamait une discussion en demandant : où te trouves-tu ? » Cela signifiait alors, « dans quel ministère ou quelle administration es-tu affecté ? » et celui qui n'était assigné nulle part, illustrant ainsi une valorisation exclusive d'une nomination hors de l'université. Celui qui se contentait d'enseigner était perçu comme un perdant parce qu'il n'avait pas réussi à gagner la faveur d'un politicien en particulier. » (J. R. Zika, 2002, p.154).

Ce récit critique nous présente une vision approfondie des ambitions politiques de certains intellectuels congolais au cœur de l'université. L'auteur, enrichi d'une décennie et plus passée en cet environnement, nous immerge dans un système qui s'est mué en une fabrique inépuisable, alimentant les dirigeants politiques en conseillers avisés, en ministres dévoués, en membres de cabinets influents ou en directeurs de services centraux. Cette attitude corrobore à celle des universitaires engagés au FPI. Ce parti, à son accès au pouvoir d'Etat, forme un gouvernement essentiellement composé de professeurs d'université, dont certains s'élèvent même au rang de directeurs de cabinet. Qu'est-ce qui a pu expliquer cette ruée des universitaires vers ces différents postes ? N'est-ce point une manière de préserver leur bien-être social ? Cependant, cette situation ne saurait s'expliquer que par un désir manifeste de se rapprocher des partis politiques, en offrant leurs compétences pour soutenir le pouvoir établi. D'autres facteurs n'ont-ils pas joué dans cette dynamique ? En somme, leur objectif premier était d'accroître leur pouvoir économique pour cette raison, ils ont choisi de s'associer au FPI, motivés par le prestige et l'influence que confère la connaissance, dans le but de profiter de certaines symboliques que matérielles.

Cette vision opportuniste retient ces intellectuels de prendre la position qu'on attendait d'eux. Ils demeurent le plus souvent asservis aux partis politiques qui les abritent. Toutefois, il est patent que la classe des intellectuels ivoiriens, après avoir été dépouillée des commodités sous le régime du parti unique, choisit de s'adonner aux délices que procurent les bureaux douillets des ministères, avec le retour du multipartisme (M. Bandaman, 2004, p. 226). Cependant, bien que ces doctorats vaillent moins qu'un BTS, ils ont finalement métamorphosé leurs détenteurs en bénéficiaires des générosités présidentielles (M. Bandaman, 2004, p. 226). Tel était le cas

au sein du FPI, où, lors de son avènement au pouvoir, l'on avait observé une implication zélée de ces universitaires dans la direction de l'administration publique (voir tableau 28).

Au total, la première partie de notre travail, nous a permis de découvrir les motivations de l'engagement de certains universitaires au FPI.

Ces motivations à la fois lointaines et immédiates s'inscrivent dans une situation générale favorable à des citoyens critiques. Cette situation a fortement favorisé l'émergence d'une nouvelle élite sur le terrain de la contestation politique. Ceux-ci pour la majorité universitaire se positionnent au côté du peuple pour porter leurs revendications de même que les leurs. En plus de ces revendications corporatives qu'ils rapportaient régulièrement, ils faisaient également appel au gouvernement pour qu'il ouvre immédiatement le jeu politique. Cette nouvelle donne politique, bien qu'elle n'ait pas été approuvée par le gouvernement au départ. Celui-ci fut néanmoins obligé de l'adopter afin d'éviter que le désordre ne se répand, ce qui avait d'ailleurs conduit à l'introduction du multipartisme. La plupart de ces formations politiques, créées par des universitaires, ont été une véritable force d'opposition politique au parti au pouvoir qui n'avait pas encore rompu avec ses habitudes de monopartisme.

Le Front Populaire Ivoirien (FPI), dès les premières heures de son expérience démocratique avait réalisé à la fois de bons et de mauvais moments. Ce parti, qui expérimentait pour la première fois la gestion des affaires publiques, s'étaient insinué des pratiques contraires aux principes démocratiques[114]. Aussi bien qu'affligé d'une image défavorable aux premières heures du multipartisme, il s'est vu également accablé d'une stigmatisation profonde par certains dirigeants du parti au pouvoir. En plus, à sa participation aux élections générales, de 1990, le FPI, a laissé derrière une image défavorable mettant en évidence son incompétence, l'ignorance de ces acteurs des pratiques démocratiques en usage. Cependant, pour se projeter une image de fermeté en son sein, le FPI, a ressenti le besoin de se faire entourer par certains universitaires, ce qui avait permis à ce de mieux s'adapter au nouveau contexte politique ou les partis politiques se lançaient dans une quête de légitimité pour attirer à eux des militants de tous bords. Dès lors comment ont-ils contribué à l'animation du Front Populaire Ivoirien ou quel rôle ont-ils joué dans son ascension ?

[114]Telles que le détournement de fonds, la mauvaise gestion, la gabegie et le népotisme.

DEUXIEME PARTIE :

MISE EN PLACE DES STRUCTURES D'ACTIVITES ET IMPLICATION DES UNIVERSITAIRES DANS LA VIE DU FPI : 1994-1998

L'absence de culture politique au sein des populations africaines constitue un obstacle majeur au développement de la démocratie sur le continent. Plus particulièrement en Côte d'Ivoire, certains dirigeants exploitent cette carence pour manipuler les élections au seul bénéfice du parti au pouvoir. Les votes se fondent souvent non pas sur les programmes ou les idéaux des formations politiques, mais simplement sur la reconnaissance des noms des candidats, à l'origine des fraudes électorales, qu'elles soient flagrantes ou subtiles. Face à cette réalité, des universitaires affiliés au FPI, s'efforcent d'équiper leur parti des compétences nécessaires. Toutefois, ils ont joué un rôle essentiel dans la conception et la mise en œuvre de ses idées, en s'impliquant activement dans tous les aspects de sa vie interne.

CHAPITRE III - LA MISE EN PLACE DES STRUCTURES D'ACTIVITES ET DE REFLEXION : UN TREMPLIN D'INTERVENTION DES UNIVERSITAIRES DANS LA VIE DU FPI

L'objectif de ce chapitre est de décrire les diverses structures de réflexion et d'activités mises en place par certains dirigeants du FPI[115]. Sous la direction principale des universitaires, ces structures ont offert à leurs membres l'opportunité de lancer des initiatives visant à renforcer la renommée de ce parti politique. Il est donc essentiel de les présenter et d'en examiner le rôle des détenteurs du savoir au sein de ces structures, de même en soulignant la mission assignée à chacune.

I –LA CREATION DE LA CURFP ET LA CEPIF : UNE CONTRIBUTION DES UNIVERSITAIRES, ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE ET DU PRIMAIRE DANS L'IMPLANTATION DU FPI

Le Front Populaire Ivoirien (FPI), légalisé en 1990, a exprimé une ferme volonté de s'organiser avec une détermination renouvelée. Cette initiative a été particulièrement appréciée par certains enseignants affiliés au parti, qui se sont engagés avec zèle pour créer des structures adaptées. Parmi ces structures, on distingue la CURFP, dédiée à l'enseignement supérieur, et la CEPIF, axée sur l'enseignement secondaire. Ces efforts de formation ont permis au FPI d'acquérir des compétences précieuses, enrichissant ainsi son action collective dans presque tous les domaines de la vie du parti

1-La CURFP : Cellule coordonnatrice des activités de réflexion et d'encadrement des militants au FPI

La Cellule Universitaire de Réflexion et de Formation Politique (CURFP) est une structure d'activités et de réflexion au sein du Front Populaire Ivoirien, créée en juin 1991 par un collectif d'universitaires membres du parti. Ces derniers l'ont mise en place dans le but de renforcer leur efficacité dans les affaires internes du parti. Cette approche est courante dans les partis politiques ivoiriens, où les universitaires s'organisent souvent à travers de structures dédiées, afin de rassembler des intellectuels de divers horizons et d'apporter leur expertise au parti qui les accueille. D'ailleurs, cette démarche les assurait une contribution significative dans l'animation des formations politiques en Côte d'Ivoire. Par exemple, on retrouve de telles

[115] Ces différentes structures sont La CURFP, la CEPIF, le SENAFOP et le CENAT.

cellules dans d'autres partis, comme la CURDIPHE au sein du PDCI. Elle réunit un groupe d'universitaires de ce parti. Selon Jean-Noël Loucou, « Ce groupe était chargé de promouvoir les idées du nouveau contrat social suggéré par le président Henri Konan Bedie »[116]. Cette organisation a participé au débat sur l'ivoirité en organisant des colloques, séminaires et conférences pour promouvoir les idées du président. De toute évidence, le rôle de la CURFP, ne peut se détourner de cette ligne directrice, et les universitaires qui en font partie restent alignés sur ce principe. Le professeur Firmin Krékré, à l'origine de la création de cette cellule, le confirme.

> « L'objectif principal du FPI était de prendre le pouvoir et de le mettre en pratique, c'est-à-dire d'assurer la gestion gouvernementale. Mais est-il possible de gouverner un État avec la seule masse populaire ? A mon avis, non. En effet, à l'époque, les événements du FPI attiraient souvent une grande affluence, mais il fallait déterminer avec qui exercer ce pouvoir. Ainsi, pour élaborer des documents essentiels comme le projet de société et le programme de gouvernement, il était nécessaire de former une équipe d'universitaires capables de se réunir, de réfléchir et de proposer des orientations au parti. J'ai donc organisé une réunion avec ces universitaires afin de créer une structure dédiée à leur coordination. Parmi les membres engagés, on peut citer Memel-Fotê, Kotchi Barthélemy et Oupo Oupou, qui ont pleinement adhéré à l'initiative. Par la suite, nous avons tenu une réunion à Treichville, chez l'un de nos militants pharmacien, pour établir les fondements d'une organisation gérant les universitaires et les intellectuels du FPI. C'est ainsi que la CURFP, a été créée en juin 1991, avec pour objectif principal de mettre à la disposition de Laurent Gbagbo des intellectuels universitaires de divers horizons, afin de concrétiser les idées qu'il proposait. »[117].

En effet, la CURFP, a pour mission première de diriger les intellectuels affiliés au FPI, en particulier les universitaires. Cette Structure est pilotée par un groupe composé de chercheurs et de professeurs-chercheurs, investis dans la rédaction des documents du parti et la promotion de ses idées. Pour ajouter à ceux-ci, d'autres penseurs, issus de domaines variés tels que le secteur bancaire, l'économie appliquée ou les entreprises, se joignent à eux pour mener à bien diverses activités. Ces derniers collaborent occasionnellement avec les universitaires afin de constituer un corpus de témoignages permettant d'analyser ce qui a été accompli par le parti au pouvoir et ce qui reste à réaliser. Les objectifs essentiels de la CURFP, se résument en trois (3) points :

[116]Entretien avec Jean Noël LOUCOU déjà cité.
[117] Entretien avec Firmin KREKRE, déjà cité.

-De faire des propositions au parti et les matérialiser avec des documents ;

-donner des compétences au FPI, à travers la formation politique de ses militants et proposer des orientations nouvelles, pour le faire pérenniser dans le nouveau contexte du multipartisme[118] ;

-faire face aux courants révolutionnaires revêtus du manteau de l'ivoirité.

En effet, cette structure a permis au FPI d'être l'auteur de sa propre politique. Autrement dit, aucun aspect de la vie du parti n'échappant à l'engagement militant de ses membres[119]. Selon Laurent Gbagbo, la CURFP a été créée pour contrer l'agressivité des mouvements réactionnaires, sous le prétexte de l'ivoirité (C. Glazai, 1996, p. 2). D'ailleurs, après sa légalisation, le FPI a dû faire face à de nombreuses difficultés, notamment des accusations de violation des principes démocratiques et une attaque idéologique orchestrée par les intellectuels du PDCI. Face à cette situation, le parti met en place des initiatives pour endiguer ce fléau ce qui avait d'ailleurs nécessité des solutions adaptées. Sans doute c'est ce qui a justifié l'implication de certains universitaires dans les affaires du parti.

En effet, leur présence au sein du parti était de lui fournir des compétences nécessaires pour assurer sa pérennité sur la scène politique. Cependant, il n'en demeure pas moins que leur engagement au sein de la CURFP s'est essentiellement traduit par un apport d'expertise visant à défendre les idées du parti aussi à garantir sa solidité. Ce rôle a conféré au FPI de nouvelles perspectives et de nouvelles modalités d'action, dans le but de définir une trajectoire politique renouvelée. En plus, cette structure a permis au Front Populaire Ivoirien (FPI) d'assurer la formation de base de ses militants et d'enrichir ses activités.

A travers la contribution de ces dépositaires du savoir, le FPI a pu mettre en place une méthode de travail rigoureuse lui permettant ainsi de réaliser ses objectifs essentiels qui se résument à conquérir et à exercer le pouvoir d'Etat. Toutefois, pour une meilleure structuration de la CURFP. Ces dépositaires du savoir avaient adopté une approche qui s'appuyant sur l'organisation de réunions et la constitution de commissions diligentes[120]. Il s'agissait en fait d'une équipe pluridisciplinaire regroupant des universitaires de diverses spécialités. Autrement dit, cette structure fonctionnait sur la base de commissions, où chaque membre avait un rôle adapté à sa spécialité ou son domaine d'expertise. A ce titre, la CURFP, a donc joué un rôle

[118] Entretien avec Séri Dedy, déjà cité.
[119] Laurent Gbagbo, remerciements adressés à la CURFP, après le colloque international sur l'agriculture organisé par le FPI et la Fondation Jaurès à Abidjan Cf Cahiers Nouvel Esprit-Mais 1997, pp4-5.
[120] Entretien avec Krékré Firmin, déjà cité.

majeur dans le renforcement du FPI, en prenant l'initiative de rédiger les divers textes et documents nécessaires au parti. Cette structure est responsable de la formation politique au sein du FPI, en assurant l'éducation des militants au niveau des structures et des cadres. A priori, c'était à elle qu'incombait la responsabilité de former et d'éduquer les adhérents du Front Populaire Ivoirien (FPI)[121].

Cette précision faite permet de souligner le rôle pivotal des universitaires dans l'animation du FPI par l'intermédiaire de la CURFP. Ils interviennent à tous les échelons, que ce soit dans les cellules ou dans les différentes structures du parti. Aussi les membres de la CURFP agissent en tant qu'animateurs auprès du grand public. En effet, il s'agit d'une cellule restreinte, composée exclusivement d'universitaires, où sont débattus des sujets spécialisés avant leur présentation au public du parti.

En résumé, au sein du FPI, les universitaires réunis dans la CURFP ont assumé le rôle d'animateurs pour promouvoir et défendre les actes et les idées du parti[122]. Par le biais de cette structure, ils émettent des réflexions préalables qui sont par la suite mises à la disposition de leur parti. Ils agissent ainsi pour le soutenir et lui donner également des orientations. A cet effet, ils engagent des discussions dans divers secteurs, notamment sur les enjeux vitaux et les problèmes qui affligent la société, dans le but de trouver des solutions. Ce rôle leur conférait le titre de consultants et de créateurs d'idées au FPI. Pour illustrer ces propos, le ministre Bertin Kadet déclare : « Au FPI, les universitaires ont joué un rôle de guide »[123]. Ainsi, il convient de noter qu'au sein du parti, les initiatives sont principalement prises par les universitaires. Ils sont en fait chargés de mettre en œuvre des programmes. D'autres par, de défendre les idées du parti et par la même occasion contribuer à la définition sa ligne de conduite aussi que ses orientations idéologiques. Cependant, les idées et orientations qu'ils proposent font souvent l'objet de débats intenses Autrement dit, c'est l'acceptation de ces idées par l'ensemble des membres qui justifie leur application. Une fois adoptées, elles deviennent obligatoires et s'imposent à tout le parti.

En outre, il est également important de souligner que, malgré ces divergences, les conceptions des universitaires de la CURFP, n'ont jamais dévié des approches et orientations idéologiques du FPI[124]. Le professeur Simon Pierre Ekanza déclare à ce propos : « Nous croyons que la

[121] Entretien avec Koudou Opadou, déjà cité.
[122] Les activités de formations politiques telles les séminaires et les colloques sont organisé par les universitaires de la CURFP.
[123] Entretien avec Bertin Cadet, 65 ans, Ministre de la défense du Gouvernement Gbagbo. Réalisé le 27 février 2024. 13 heures 55 à 15 heures 10 à Marcory Cap Sud.
[124] Entretien avec Kadet Bertin déjà cité.

CURFP n'a pas joué un rôle distinct dans la gestion du FPI. Elle est en réalité le moteur qui a propulsé le FPI vers l'avant »[125]. Autrement dit, au sein du parti, un groupe de personnes se réunit souvent pour aborder les problèmes internes et chercher une solution collective visant à améliorer le fonctionnement de l'organisation. Néanmoins, pour aboutir à une décision finale, un vote est organisé lors d'une réunion, où l'opinion de la majorité prédomine.

De cette analyse, il ressort que les universitaires, sous l'égide de la CURFP, ont exercé une influence majeure au sein du FPI. En substance, leur rôle au sein du parti peut être évalué à trois niveaux : d'abord, au niveau des structures d'activités ; ensuite, au niveau des structures de base ; et enfin, au niveau des organes de contrôle et de décision. Ils ont joué un rôle déterminant dans l'animation du Front Populaire Ivoirien par l'intermédiaire de la CURFP. Cependant, les décisions au sein de ce dernier ne sont prises qu'après un débat démocratique. Obligeant tous les membres à les appliquer jusqu'à ce qu'elles soient légitimement contestées lors d'un nouveau scrutin. La nature de la majorité varie en fonction de la décision envisagée.

A la suite de ce raisonnement, il convient de savoir également que les résolutions émanant des universitaires de la CURFP, ne s'imposent pas directement au parti. Mais doivent être soumises à un vaste débat démocratique, afin de préserver le parti contre la domination d'un individu ou d'un groupe. En ce sens, la conduite et la gouvernance du FPI n'ont jamais été exclusivement dictées par les aspirations de ces universitaires. Néanmoins, leur présence récurrente aux plus hauts niveaux du parti témoigne de leur rôle primordial dans le processus décisionnel du FPI. D'ailleurs, pour garantir leur représentation sur la scène nationale, les membres de la CURFP ont exhorté les enseignants du secondaire et du primaire affiliés au FPI à se structurer.

2- La CEFPI : Une cellule des enseignants du primaire et du secondaire à l'image des universitaires en tout lieu

La CEFPI est un groupement d'enseignants affiliés au Front Populaire Ivoirien (FPI), fondé le 19 juin 1994 dans les locaux du parti (M. Akessé, 1994, p. 3). Elle regroupe les enseignants du FPI, de la maternelle au secondaire, ainsi que les éducateurs et éducatrices des internats. Sa mission principale consiste à organiser des séminaires de formation politique, à servir de lien entre la direction et les bases, à participer à l'installation du FPI en le soutenant partout, et à proposer des recommandations au parti pour favoriser sa progression (M. Akessé, 1994, p. 3). Elle a servi de relais à la CURFP, en facilitant le dialogue avec les masses dans les régions

[125] Entretien avec Ekanza Simon Pierre, déjà cité.

reculées du pays. Cette structure rassemble des individus, hommes et femmes, engagés dans des missions spécifiques au nom du FPI à travers toute la Côte d'Ivoire. Ces membres ont pour tâche essentielle d'organiser des ateliers de formation politique et d'assurer la transmission des directives de la direction aux adhérents sur le terrain, dans divers endroits.[126]. Cette structure a joué un rôle essentiel dans la diffusion des idées du FPI, sur le territoire national, dû à une représentation nationale de ses membres. Selon le Professeur Firmin Krékré, secrétaire général de la CURFP : « Le CEFPI est une structure d'activité du parti, conçue à l'image de la CURFP »[127]. Pour lui, en raison du statut universitaire de la CURFP, il était essentiel de demander aux enseignants du primaire et du secondaire affiliés au Front Populaire Ivoirien (FPI) de s'organiser. La dispersion de ses membres sur l'ensemble du territoire constituait un atout majeur pour le parti, permettant d'assurer sa présence partout grâce à leurs compétences pédagogiques. A cet effet, il n'en demeure pas moins que, le FPI à sa sortie de clandestinité avait ressenti le besoin de se faire entourer de personnes, tant en quantité qu'en qualité, pour renforcer sa légitimité auprès des populations. C'est-à-dire des individus capables d'accroître le nombre de membres et de faciliter les recrutements dans leur environnement immédiat[128].

Ces enseignants, en raison de leur profession, étaient les mieux qualifiés pour cette tâche, au vu de leur niveau d'instruction et de leur expertise pédagogique. Pour Anne Gnahoret, en effet l'un des objectifs de cette structure consistait à diffuser le programme de gouvernement et les idéaux du FPI dans l'ensemble de la Côte d'Ivoire. Cet objectif se perçoit clairement à travers cette affirmation : « Si vous aspirez à diriger le FPI et à accéder au pouvoir, commencez dès maintenant à faire connaître son programme et ses idéaux dans chaque recoin du pays. Vous qui, par votre rôle, devez être présents dans tous les villages de la Côte d'Ivoire » (M. Akessé, 1993, p. 3). Cette déclaration souligne déjà la contribution des professeurs réunis au sein de la CEFPI. Dont le rôle déterminant a été de redynamiser les structures de base du FPI dans toutes les localités du pays.

Ainsi, grâce à leur dispersion sur l'ensemble du territoire, cette structure a servi de tremplin aux universitaires regroupés au sein de la CURFP. Cette position leur permet d'étendre leurs actions vers les régions les plus reculées du pays. A cet effet, elle a impulsé les initiatives de ces universitaires en matière d'éducation politique des militants en tous lieux, même dans les zones les plus isolées et difficiles d'accès pour les membres de la CURFP. Par conséquent, leur

[126] « Interview Bedi HOLY (sécretaire général national de la CEPIF) » réalisé par C. Glazai in la voie n°1473 des 23 et 24 novembre 1996 p3.
[127] Entretien avec Krékré Firmin, déjà cité.
[128]Intretien avec Sangaré Issiaka.

rôle s'est avéré particulièrement significatif dans l'animation du parti au travers de ses structures de base. En plus, au niveau de la redynamisation de ces différentes structures du parti leur rôle peut s'apprécie à deux niveaux. D'abord, au niveau du recrutement d'adhérents puis à la formation politique des militants.

En effet, cette organisation a été créée en vue des élections de 1995, avec pour objectif principal de former les militants afin d'assurer une meilleure exécution des opérations électorales. A ce titre, ces membres ont bénéficié de diverses formations dispensées principalement par des universitaires, par le biais des séminaires, colloques et symposiums. Ces sessions se concentrent habituellement sur les doctrines du parti, le programme politique et la vision sociétale du FPI.

Ces formations couvraient également d'autres thématiques telles les structures militantes, l'intégration de nouveaux membres et les problématiques électorales. Au demeurant, les membres participants de la CEFPI sont tenus de diffuser les acquis de ces formations au sein de leurs structures respectives, notamment au niveau des comités de base, des sections et des fédérations. Néanmoins, pour une bonne conduite des activités, ses membres sont d'abord formés par les universitaires de la CURFP. Comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 6 : Les formateurs et les participant du séminaire organisé par le SENAFOP sur le thème : ‘‘bien gérer sa section et sa fédération’’.

Formateurs membre de la CURFP	**Formateurs membre de la CEFPI et du SENAFOP**	**Date et lieu de formation**
-Firmin Krékré -Koudou Opadou	Bédy Holy ; Mamadou Sanogo ; Jonas Bibli ; Richard Sekre ; Téchti Kouame ; Daniel Gbalou ; Marcel Abie ; Jacques Ouraga ; Maurice Dje ; Dian Bi Botti ; Désiré Grah ; Bernard Gnagna ; Kouamé Bi Doua ; Yao Bi Henriette ; Clément Gondo ;	Le 16 mai 1998 à Koumassi zone 4C

-Emil Bih	Lazare Koffi Koffi ; Déhé Gnahou ; Robert Dezahi ; Gahie Douabou ; Kodjo Amaiza ; Pascal Loua.	

Source : (Koffi Anicet) réalisé à partir des informations tirées de notre voie n°4 du jeudi 7 mai 1998, p7.

Ce tableau illustre avec précision une session de formation réunissant certains formateurs membres de la CEFPI, organisée le 16 mai 1998 à Koumassi, zone 4C. Ce séminaire de formation politique portait sur le thème « La gestion des fédérations et des sections » (M. Akessé, 1994, p. 3). Son objectif était de fournir des connaissances théoriques et pratiques pour une gestion efficace des structures du FPI. De ce fait, les formateurs ont d'abord été préparés par les membres de la CURFP, qui ont agi en tant qu'intermédiaires entre les universitaires et les militants. Lors de cette formation initiale, les universitaires de la CURFP en ont assuré l'enseignement, afin de doter les membres de la CEFPI des compétences nécessaires pour diffuser ces savoirs dans leurs structures de base respectives. En l'examinant attentivement, on observe que les enseignants du supérieur ont exercé une influence déterminante sur la formation des membres de la CEFPI. En effet, pour garantir une gestion optimale des fédérations et sections, les universitaires de la CURFP dispensent des formations à la fois pratiques et théoriques, que ces formateurs de la CEFPI sont ensuite chargés de relayer au sein de leurs sections et fédérations**.**

Les efforts dévoués des professeurs de la CEFPI ont significativement contribué à l'édification du Front Populaire Ivoirien (FPI) en Côte d'Ivoire. Cette réalité est illustrée par les propos de Laurent Gbagbo en ces termes : « C'est grâce à votre travail que le Front Populaire Ivoirien s'est implanté dans l'ensemble du territoire ivoirien (...). Vous avez accompli un ouvrage exemplaire, je vous félicite et je vous exprime ma gratitude au nom du Front Populaire Ivoirien » (M. Akessé, 1994, p. 3). Selon lui, ces enseignants ont permis au FPI de s'implanter dans les régions reculées du pays. En conséquence, leur travail a non seulement redynamisé les structures de base du FPI. Mais aussi ces actions ont favorisé le recrutement de nouveaux adhérents et assuré l'éducation politique de ses militants dans tous les territoires.

D'ailleurs, avant même sa constitution officielle en 1994, certains enseignants étaient déjà actifs dans diverses localités du pays. Cette présence dans certains fiefs du PDCI, avait suscité l'inquiétude de ses dirigeants dans ces endroits. En fait, ils craignaient une défection de leurs militants en faveur du FPI. Toutefois, l'exemple de la ville de Nassian en est une parfaite illustration.

> « Depuis mars 1993, dans la sous-préfecture de Nassian, une délégation du Front Populaire Ivoirien (FPI), composée d'enseignants arbitrairement mutés au collège municipal, sillonnait avec assiduité l'ensemble de la région afin de propager des messages destinés à convaincre les habitants de rallier les rangs du parti » (F. Allangba, 1993, p. 7).

Pour atteindre leur objectif, ces émissaires profitaient de leur jour de repos pour visiter les villages et les hameaux, afin d'y établir les comités de base et les sections du FPI. Cependant, informé de ces visites et de leur succès auprès des populations, Koulango. Le secrétaire général du PDCI dans la zone, se rendit promptement auprès du directeur du collège et lui adressa ces propos : « Vos professeurs entravent les paysans dans leur labeur aux champs ; ce n'est pas le moment de s'adonner à la politique, c'est plutôt en 1995 que l'on doit se livrer à la politique. Et ici, c'est nous qui faisons la politique ; s'ils continuent, je les ferai frapper par mes gens » (F. Allangba, 1993, p. 7). Cette réaction témoigne de l'attitude de certains militants du parti au pouvoir, qui cherchaient à empêcher, dans leurs différents fiefs, la présence d'un autre parti que le leur. Toutefois, ce point de vue corrobore l'attitude du gouvernement de l'époque, qui mutait arbitrairement certains enseignants réputés être au service des partis de l'opposition[129]. Cependant, telle manœuvre visait à dissuader la plupart d'entre eux, qui s'efforçaient de promouvoir le FPI dans certains fiefs du parti au pouvoir. Néanmoins, il est indéniable que la conduite de ces enseignants témoigne de leur engagement à diffuser le message du FPI auprès des communautés, afin d'en consolider les bases.

Quant aux populations, si elles choisissent de rester au village pour accueillir ces délégations du FPI, c'est d'abord par dévotion envers ce parti d'une part. D'autre part, en raison de la qualité des discours, sans aucune contrainte ce qui indique d'ailleurs que le processus d'implantation du FPI à sa sortie de clandestinité, orchestrée par les professeurs réunis au sein de la CEFPI, est manifeste dans toutes les régions du pays en seulement trois (3) années de présence officielle du Front Populaire Ivoirien sur le territoire. Au demeurant, cette percée significative du FPI,

[129] Entretien avec Sangaré Issiaka déjà cité.

dans certains fiefs du PDCI, est le fait des enseignants regroupés au sein de la CEPIF, qui n'ont tardé à assurer l'implantation du FPI, dans leur environnement immédiat.

Dès lors, il ressort de cette analyse que, les enseignants du Front Populaire Ivoirien (FPI), par l'intermédiaire de la CURFP et de la CEFPI, ont joué un rôle primordial dans l'ascension du parti dès sa légalisation. A travers ces structures, ils ont exercé une influence notable sur la formation politique des adhérents, tout en insufflant une vitalité singulière à l'animation de la vie partisane. Aussi dans le dessein de consolider ces initiatives formatrices, le parti a envisagé la création de deux entités supplémentaires : le CENAFOF et le CENAT.

II-DE LA MISE EN PLACE DU SENAFOP ET LE CENAT A L'INTENSIFICATION DE LA FORMATION ET DE L'ENCADREMENT DES MILITANTS DU FPI PAR LES UNIVERSITAIRES

Le Front Populaire Ivoirien (FPI), lors de sa première convention tenue en décembre 1992 à Bouaké, a manifesté sa volonté de dispenser une formation rigoureuse à ses adhérents en prévision des élections à venir. Cette initiative, motivée par l'objectif de promouvoir une qualité accrue dans le recrutement, a conduit le parti à créer le SENAFOF et le CENAT, deux structures dédiées à l'action et à la réflexion, permettant ainsi d'intensifier ses activités dans le domaine de la formation politique**.**

1-Le SENAFOP une structure d'activité et de réflexion destinée à la formation politique des militants

Dans le but de renforcer ses actions de formation politique, le Front Populaire Ivoirien (FPI) a créé le Secrétariat National de la Formation Politique (SENAFOP). Cette entité, spécialisée en formation politique, a pris la relève de la CURFP, qui était chargée de former les militants. Cependant, l'établissement de cette structure n'a pas interrompu les formations dispensées par la CURFP. En effet, le SENAFOP, était principalement chargé d'identifier et de structurer les besoins en formation des adhérents. Tandis que la phase pratique restait assurée par les universitaires de la CURFP. La majorité des séminaires et conférences organisés par le SENAFOP sont animés par des chercheurs de la CURFP, qui sont généralement des universitaires. Parmi lesquels on trouve plusieurs enseignants membres du FPI. L'objectif était de fournir le plus d'informations et de formations possibles à l'ensemble des membres du FPI. Sur le plan organisationnel, cette structure comprend trois départements, à savoir :

-le département de formation général

-le département a l'organisation et

-le département de formation pratique (C. Etout, 1994b, p.3).

En essence, chaque département du SENAFOP avait un rôle précis à accomplir. D'abord, le département de formation générale dispensait une formation sur la connaissance du parti, le socialisme, les textes du parti, ainsi que le programme de gouvernement et le projet de société du FPI. Ces formations étaient organisées sous forme de séminaires par le SENAFOP et animées par des universitaires et formateurs issus du milieu académique (C. Etout, 1994b, p. 3). Par ailleurs, le département de l'organisation (SON), sous la direction de MM. Gbati Tiémoko et Moise Lida Kouassi, était chargé de coordonner les activités de formation des séminaires programmés (C. Etout, 1994b, p. 3).

Enfin, le département de formation pratique, l'un des départements spécialisés du SENAFOP, se concentrait sur les principaux domaines de formation sélectionnés par l'organisme. Ce dernier nous intéresse particulièrement en raison de son rôle déterminant dans l'organisation des activités de formation politique au FPI. Principalement, ce département dispose d'un ensemble d'objectifs qui permettent aux responsables d'animer et de diriger les bases.

Tableau 7 : Séminaire de formation : mobilisation et opération électoral initié par le SENAFOF en vue de former les militants dans les différentes fédérations du FPI.

Fédérations	**Date et lieu**	**Formateurs**
Abengourou	25-26 mars à Abengourou	-Zahui Zedie -Dabie Martin -Zadi Jeannot
Adzopé	25-26 mars à Adzopé (commune)	-Me Gbè -Niangora Antoine -Dagbo Godé
adzopé	25-26 mars (village ABIE)	-Vehe Loua Charles -Seka Robert -Dogbo Godé
Dabou	25-26 mars (Dabou)	-Techti Kouamé -Opadou Koudou -Bedi Holy
Séguéla	25-26 mars (séguéla)	-Zoukpo Tapa Lazare

		-Bairo Joseph -Dago Marie Hélène
Mankono	25-26 mars (Mankono)	-Gnakre Brissot -Dje Bi Sérey Bou -Bony Bogué
Touba	25-26 mars (Touba)	-Anekore Bernabé -Tape Sylvestre -Gogbeu Tiémoko
Odiénné	25-26 mars (Odiénné)	-Gahie Douabou- -Goubo Djohoné -Abiyou Carlos
Korhogo	25-26 mars (Korhogo)	-Ellot Wognin -Gballou Daniel -Abie Mathias
Bondiali	25-26 mars (Boundiali)	-Kone Bamory -Tohiry Dahoré -Coulibaly Bakramoko
Bouaflé	25-26 mars (Bouaflé)	-Djezia Golu -Bibli Robert -Temon Firmin
San-pédro	25-26 mars (Soubré)	-Anoi Bruno -Krékré Firmin Klable Paulin
San-Pédro	25-26 mars (commune)	-Grah Déré -Bongni Vénance -Ligue Emmanuel
Bouna	25-26 mars (Bouna)	-Koffi Koffi Lazare -Ani Dago -Dje Maurice

Source : (Koffi Anicet) réalise à partir des informations tirées de la voie n°1056 du 31 mars 1995, p2.

Ce tableau présente une série de séminaires organisés avec expertise par le SENAFOP. Ce séminaire visait principalement à dispenser une formation rigoureuse aux adhérents du FPI, répartis dans ses nombreuses fédérations et sections. A ce propos, il importe de souligner que l'objectif principal de ces sessions était de doter les militants des outils essentiels pour organiser efficacement les élections générales de 1995. Parmi les formateurs, on distinguait des personnalités issues de divers secteurs d'activité[130]. Toutefois, la majorité d'entre eux sont des enseignants du niveau secondaire et supérieur, affiliés à la CEFPI et à la CURFP, ce qui indique d'ailleurs leur rôle déterminant dans l'organisation des activités de formation politique.

En effet, ce thème avait été abordé précédemment lors d'un séminaire de formation, organisé en présence de certains formateurs cités dans le tableau, afin de garantir leur propre formation. Cette session inaugurale visait à fournir les ressources essentielles aux formateurs des autres structures fondamentales. Dans le but de promouvoir une diffusion efficace des connaissances au sein des diverses fédérations et sections engagées. Comme indiqué précédemment, ces formateurs étaient initialement instruits par les membres de la CURFP, avant de transmettre eux-mêmes ces savoirs au cœur des structures de base qu'ils encadrent. Néanmoins, face au problème persistant dans la formation politique des militants et compte tenu de l'insuffisance du SENAFOP pour répondre à leurs aspirations. Le Front Populaire Ivoirien (FPI) a créé le CENAT, destiné à renforcer les compétences de ses adhérents dans le domaine électoral.

2-Naissance du CENAT : une structure destinée à la formation des militants sur des questions électorales

Lors de sa première convention nationale, tenue les 5 et 6 décembre 1992 à Bouaké, le Front Populaire Ivoirien (FPI) a institué, par l'intermédiaire de sa résolution n° 4, un Comité Électoral National (CENAT). Cet acte s'explique par trois raisons essentielles :

> -vu les résultats médiocres des élections générales de 1990.
>
> -considérant que ces résultats médiocres sont dus aux fraudes massives et multiformes, rendues possibles par l'absence d'une organisation solide et fiable au niveau du parti.
>
> -considérant l'absence de règles précises de choix des candidatures, d'une stratégie cohérente, d'un budget conséquent et de moyens adéquate, de campagne, d'un contrôle total du scrutin, qui sont à la base de mauvais résultats dans plusieurs circonscriptions électorale » (C. Etout, 1994a, p.2).

[130] Ces structures d'activités sont la CURFP, du CENAT, du SENAFOF et de la CEFPI.

On estime par ailleurs que certains militants récemment attirés par le parti ignoraient encore certaines pratiques liées à l'organisation d'une élection. Face à cette situation, les dirigeants du FPI, se sont empressés de fournir à leurs adhérents des informations de base sur les enjeux électoraux, en utilisant le CENAT comme canal de communication. Cette structure, en étroite collaboration avec le secrétaire général, s'est vue confier la mission de :

> « -de mettre en place une stratégie électorale cohérente.
>
> -de réaliser la stratégie électorale définie.
>
> -de rechercher et gérer les fonds nécessaires pour les prochaines élections.
>
> -mettre en place une commission nationale de choix des candidatures, une commission nationale des campagnes électorale, une commission nationale de supervision des opérations électorales.
>
> -coordonner les activités des différentes commissions nationales » (C. Etou, 1994a, p.2).

Voici ainsi présentés les raisons et objectifs ayant conduit à la création du CENAT, dirigé par le professeur Hubert Oulaye. Les membres du parti FPI, soutiennent fièrement cette initiative, la considérant comme une solution pour améliorer l'organisation des élections générales de 1995. Selon M. Emil Danho, secrétaire de la fédération FPI à Abidjan, « l'action du CENAT aide à éradiquer les fraudes électorales archaïques, car le FPI ne désire plus voir des élections frauduleuses en 1995 » (C. Etout, 1994a, p. 2). La mise en place de cette structure visait à résoudre un problème essentiel pour le FPI, se manifestant à deux niveaux : d'abord, l'ignorance des militants sur les questions électorales, et ensuite, la nécessité de lutter contre la fraude lors des élections prévues en 1995. Pour officialiser cette mesure, deux conférences ont été organisées.

En particulier, une conférence de presse s'est tenue le 14 février 1994, sous la direction du Secrétaire général de l'hôtel Assonvon à Yopougon, où Laurent Gbagbo a proposé l'élaboration d'un nouveau code électoral. Par ailleurs, le 19 février 1994, au même endroit, le FPI a formellement présenté le Comité Électoral National (CENAT) (C. Etout, 1994a, p. 2). Cette structure avait pour mission d'élaborer et aussi, de déterminer la stratégie électorale du FPI, de même, trouver et de coordonner les ressources matérielles et financières nécessaires en vue d'une participation organisationnelle aux élections générales de 1995. En général, ces actions entreprises visaient dans un premier temps à instaurer un cadre électoral transparent en Côte d'Ivoire, avec des urnes transparentes, un code électoral consensuel et l'autorisation de vote à partir de 18 ans. Elles, s'attèlent désormais a brandi (…) une urne transparente, présenté aux

ivoiriens comme l'arme infaillible contre la fraude électorale (…). Pour atteindre cet objectif, le CENAT avait dans un prémier temps formulé des suggestions précises au gouvernement en tant que condition pour une meilleure organisation, des élections générales de 1995. D'autre part, ces universitaires à travers cette structure, ont aussi effectué des transformations électorales au FPI. Le CENAT, a permis au Front Populaire Ivoirien (FPI) d'établir des mesures pour préparer ses membres à toutes les éventualités concernant la mise en place d'élections propres et transparentes Côte-d'Ivoire aux cours sa seconde participation aux élections générales. Toutefois, les méthodes de fraude employées par le PDCI lors des élections générales de 1990 ont été dévoilées. En plus, cette structure a soumis au gouvernement ivoirien des suggestions majeures afin d'éviter les parodies d'élections en Côte d'Ivoire. Parmi tant d'autres, nous mentionnons :

> « -la mise sur pied d'une commission électorale présidée par deux magistrats et comprennent des membres de la société civile.
>
> -l'adoption d'une nouvelle loi électorale
>
> -l'utilisation de bulletin de vote unique
>
> -l'utilisation d'une urne transparente
>
> -l'utilisation d'encre indélébile pour éviter les votes multiples et l'achat de conscience des populations » (F. Dedeh, 1994, p.3)

Les dispositions électorales proposées par le CENAT, au gouvernement ivoirien peuvent désormais servir de cadre pour organiser une élection libre et transparente en Côte d'Ivoire. A travers cette initiative, les universitaires du FPI, montrent la voie à suivre pour éviter les parodies électorales et garantir un processus démocratique. D'autre part, le cadre de l'organisation des élections générales de 1995 au sein du FPI, le CENAT a également mis en place diverses stratégies électorales, notamment la création du Comité Électoral (CE), l'établissement de la Commission Nationale de Sélection des Candidats (CNSC) et la formation de la Commission Nationale des Campagnes Électorales (CNCE) (J.C. Albert, 1993b, p. 2).

Le Comité Électoral (CE) est l'organe chargé d'élaborer les tactiques essentielles à la victoire aux scrutins de 1995. Il est compétent en toutes les matières relatives aux élections, qu'elles soient techniques ou matérielles. Sa mission consiste à rechercher et à gérer les fonds nécessaires à ces opérations. Quant à son organisation, le CE est placé sous la supervision d'un

président nommé par le Secrétaire Général du parti et réunit trente-trois membres[131] choisis sur recommandation de ce dernier. (J.C. Albert, 1993b, p.2).

Le bureau est composé[132] de conseillers généraux qui soutiennent le président, de six (6) conseillers spéciaux travaillant en collaboration avec les fédérations, d'un (1) secrétaire général, d'un (1) trésorier et, surtout, de spécialistes techniques[133]. Il prend la forme d'une structure pyramidale, dont la mission est d'établir, au sein des fédérations, une équipe électorale fédérale. Celle-ci est reliée à un comité électoral de section, connecté à un comité électoral de base. Le C.E, représente une véritable machine conçue par le FPI, avec l'aide de certains universitaires, afin de minimiser les risques de fraude lors des élections de 1995.

Ayant déjà subi de nombreuses fraudes électorales lors des scrutins de 1990 organisés par le PDCI, le FPI n'a omis aucun détail en examinant minutieusement chaque aspect du processus électoral. Ainsi, pour assurer la mise en œuvre effective de cette initiative, divers sous-comités spécialisés opèrent sous la supervision du C.E., tels que le comité national chargé du financement du parti et les comités de sensibilisation et de supervision des opérations électorales ont été également mis en place (J.C. Albert, 1993b, p. 2).

Dans ses stratégies électorales, le FPI a décidé de mettre un accent particulier sur le choix de ses représentants pour les élections de 1995. A cet effet, une commission, baptisée Commission Nationale de Choix des Candidats (CNCC), a été chargée de superviser le processus, notamment en recueillant les dossiers de candidature par le biais des comités locaux au sein de chaque circonscription électorale (J.C. Albert, 1993b, p. 2). Cette initiative s'est matérialisée à deux niveaux principaux : la sélection des candidats et la campagne électorale.

En premier lieu, pour la sélection des candidats, il était désormais recommandé que les postulants disposent d'un solide dossier et d'un minimum de connaissances dans le domaine où ils ambitionnaient de concourir. Par exemple, les prétendants aux élections municipales devaient présenter un profil de bon gestionnaire (J.C. Albert, 1993b, p. 2). Autrement dit, l'aptitude intellectuelle a été un critère déterminant dans la sélection des candidats du FPI pendant cette période. Comme l'a souligné Koudou Opadou : « Cette nouvelle situation offre la possibilité de sélectionner les candidats potentiels pour éviter d'introduire des candidats par

[131] Le chiffre pouvant varier entre 25 et 35 membres.
[132] Personnalité avisée et expérimenté dans les questions électorales. Ces personnes sont pour la plupart des universitaires cf. (J.C. Albert, 1993b, p.2)
[133] Divisions technique chargées des stratégies, des relations publiques et communication, du financement, de la mobilisation, de la sensibilisation de la lutte contre la fraude des opérations électorales. cf. (J.C. Albert, 1993b, p.2)

parachutage, comme ce fut le cas en 1990 »[134]. C'est également ce que, soutient M. Apkale Jacob[135] député FPI en exercice :

> « Nous avons été élus dans des conditions très difficiles parce qu'il n'y avait pas de références auxquelles on pouvait s'en ternir, nous avons donc travaillé de manière artisanale avec l'inspiration du moment. Or, aujourd'hui, pour être candidat à un poste électif, il faut un certain profit (...) »[136].

La réaction du député du Front Populaire Ivoirien (FPI) soulève de nombreuses interrogations. Il défend fermement la primauté et l'exigence du parti dans la sélection de ses candidats pour les scrutins à venir. En plus, il précise que cette décision repose désormais sur une pluralité de critères définis par le parti, auxquels les futurs candidats doivent se conformer. Cette intervention illustre clairement l'ambition du parti d'intégrer de nouveaux éléments dans le processus de désignation de ses représentants, en se basant cette fois-ci sur leurs compétences des candidats. Dans ce contexte, l'élection primaire est organisée pour sélectionner les candidats les plus aptes à représenter le parti. Celle-ci n'a lieu que si plusieurs candidats se présentent dans la même circonscription et en l'absence de tout consensus préalable. Le principal objectif de cette stratégie est de distinguer les candidats les uns des autres.

Cette initiative vise principalement à mettre fin au système de primaires systématiques instauré par le PDCI pendant l'ère du parti unique[137]. Elle a été matérialisée lors d'un séminaire à Odienné, où la direction du parti a saisi l'occasion pour symboliser le lancement du processus.

[134] Entretien avec Koudou OPADOU, déjà cité.
[135] Il fait partir des tous premiers députés du FPI, des bénéficiaires des élections législative de 1990 à Divo.
[136] Réaction Apkalé Jacob « Député du FPI à Divo, bénéficiaire des élections législatives de 1990 » cf., (J.C. Albert, 1993b, p.2)
[137] Les élections primaires au PDCI avant cette date consistaient à éliminer les candidats en se basant sur des critères sans véritablement procéder à un vote. Le critère d'âges prime le plus souvent.

Photo 4 : une science de vote au cours des élections primaires inaugurées par le FPI en 1993.

Source : n°640 du 5 novembre, 1993, P11.

Ces élections primaires ont permis au FPI de familiariser ses représentants avec l'intensité de la compétition électorale, tout en aidant les électeurs à se préparer aux scrutins de 1995. Cette approche innovante a favorisé l'expérimentation des urnes transparentes, considérées comme un rempart efficace contre les fraudes électorales[138]. Cependant, il est indéniable que cette mesure a contribué à la liberté de candidature au FPI, sans avoir été soutenue par un membre influent. Aussi, elle a souvent exacerbé les dissensions entre rivaux et, surtout, favorisé l'ascension des candidats indépendants. Quant à la campagne électorale, une commission baptisée Commission Nationale des Campagnes Électorales a été créée. Elle est chargée des thèmes essentiels, de la stratégie des campagnes et du soutien aux directeurs de campagne, dont le choix relève entièrement de la discrétion du candidat. Parmi les objectifs des stratégies de campagnes figurent notamment : la compréhension du contexte et le sondage électoral (J.C. Albert, 1993b, p. 2).

Animés par un esprit d'inclusion, les secrétaires généraux se sont efforcés d'expliquer plus attentivement aux militants le fonctionnement et l'utilisation de la structure électorale instituée par le CENAT. Par ailleurs, afin de consolider son dispositif de collecte de fonds, le CENAT a

[138] Il faut noter à cet effet que l'absence des urnes transparentes au cours des élections générales de 1990, a permis au PDCI, de bourrer les urnes et remporter presque toutes les voies dans des régions supposée être favorables au FPI.

désigné douze (12), responsables chargés de rassembler des contributions au sein des vingt et une (21), fédération qui composent le FPI.

Tableau 8 : les collecteurs des fonds électoraux dans les fédérations FPI nommés par le CENAT.

Les collecteurs du CENAT	**Les fédérations**
Martin Sokoun	-Abidjan ; Gagnoa
Jean Claude Bobohoa	Aboisso
Agnès Monnet	Adzopé
Jéan Yedoh	Dabou ; Bondoukou ; Abengourou
Marius N'dri	Bongouanou ; Bouaké ; Yamoussoukro
Michel Guédé Zadi	Daloa
Niakpa Gode	Divo
Félix Yro	Danané ; Man
Sehi Kolland	Guiglo
Barthélemy Gneba	San Pedro
Koné Bamory	Odienné ; Korhogo ; Boundiali
Sory	Séguéla ; Katiola

Tableau : (Koffi Anicet) réalisé à partir des informations recueillir de la voie n°829 du 30 juin 1994, p2.

Ce tableau présente les vingt et une (21) fédérations composant le FPI. Les douze (12) responsables indiqués dans ce tableau sont chargés, chacun, de former une équipe de collecteurs. Conformément aux structures de base, ces équipes organisent des missions ponctuelles à des dates précises dans leur secteur respectif, afin de recueillir les fonds nécessaires au financement de la campagne des candidats du FPI (C. Etou, 1994c, p. 3). Les diverses cotisations sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 9 : Taux de cotisations pour le financement des élections de 1995.

I-CADRES DU PARTI			
Attributions	**Montants**	**Attributions**	**Montants**
Secrétariat Général	**50.000f**	Maires Adjoints	15.000f
Comité central	30.000f	**CENAT** (président)	30.000f
Comité de Contrôle	30.000f	**CNAT**(Membres)	20.000f
OFFPI (Secrétaire national)	30.000f	Cabinet	25.000f
OFFPI (membres du bureau fédérations)	20.000f	**CURFP**	20.000f
OFFPI (secrétaires fédérales)	20.000f	**Fédérations** (secrétaires)	25.000f
JFPI (secrétaire national)	10.000f	**Fédérations** (membres du bureau)	20.000f
JFPI (membres du bureau)	5.000f	**Sections (**FPI)	10.000f
JFPI (secrétaires fédéraux)	5.000f	**Sections** (secrétaires OFFPI, JFPI)	5.000f
Députés	100.000f	**Comité de base** (secrétaires FPI, OFFPI, JFPI)	500f
Maires	30.000f		
II-AUTRES MILITANTS			
Paysans, élevés, étudiants, chômeurs.	200f	De 101000F à 150000F	5.000f
Rémunération moins de 50000F par mois.	1.000f	De 250000F à 350000F	10.000f
De 51000F à 100000F	2.000f	Au-dessus de 350000F	20.000f
De 151000F à 250000F	3.000f		

Source : La Voie n°725 du 21 février 1994, p2.

Le tableau présente la contribution financière de chaque membre du FPI, déterminée en fonction de son rôle au sein du parti ou de la masse salariale. Ces fonds avaient permis au parti de régler les cautions des candidats d'une part. D'autre part, de financer la campagne électorale, dans le but principal d'éviter les erreurs passées, notamment l'insuffisance de ressources pour payer les cautions ou soutenir les campagnes. Le CENAT a joué un rôle essentiel dans l'organisation du FPI lors de ces élections, en fournissant les outils nécessaires aux militants puis au parti. Cette contribution a non seulement permis au parti, de concrétiser ses idées, aussi de mettre à sa disposition, les moyens requis pour éviter les fautes commises lors des élections

générales de 1990. Ces actions ont procuré au parti des ressources indispensables à son succès aux élections générales de 1995.

Le CENAT, s'est assigné pour missions principales de veiller à la sélection des candidats, de les préparer aux échéances électorales et d'assurer la mobilisation financière et humaine. Compte tenu des multiples structures d'activité et de réflexion propres au FPI, dûment identifiées et exposées. Dès lors, quelles actions les universitaires ont-ils menées par leur intermédiaire ?

CHAPITRE IV : MATERIALISATION DE L'ACTION DES UNIVERSITAIRES AU FPI

Les obstacles rencontrés par le Front Populaire Ivoirien (FPI), lors de sa première année après sa sortie de clandestinité ont créé un besoin urgent d'organisation. Des intellectuels dévoués à cette formation politique ont apporté un soutien enthousiaste à cette initiative, dans le but de renforcer les capacités de leur parti. Ils s'emploient activement à mettre en place des mesures concrètes pour accélérer l'ascension du FPI et favoriser également son accession au pouvoir d'Etat.

I : ROLE DES UNIVERSITAIRES DANS LE DOMAINE DE LA REFLEXION ET DE LA PUBLICATION

Cette rubrique vise à souligner l'engagement des universitaires dans l'animation du Front Populaire Ivoirien (FPI) par la réflexion et la publication. Ils se sont imposés comme les principaux artisans des divers documents du parti et, de surcroît, comme les instigateurs de nombreuses publications qui se sont révélées essentielles pour défendre et matérialiser ses idées. Cette initiative consistait à promouvoir les idées du parti d'une part. D'autre part, à lui soumettre des propositions éclairées. Aussi ils étaient également sollicités pour organiser de multiples activités, telles que colloques, séminaires et symposiums. Ces initiatives ont fortement contribué au renforcement de l'audience du FPI en Côte d'Ivoire pendant cette période marquante.

1-Dans le domaine de la réflexion

Les membres du FPI, issus du milieu universitaire ont joué un rôle pivotal dans l'animation du parti en rédigeant divers documents. Cette contribution a exercé une influence majeure sur sa conduite et ses orientations idéologiques. En d'autres termes, ils étaient indispensables à la réalisation des activités de réflexion au sein du FPI.

1-1-Les universitaires au sein du FPI : une contribution qualitative dans son orientation idéologique et sa ligne de conduite.

Le FPI, après son émergence de la clandestinité en 1990, a manifesté un désir impérieux d'être entouré d'hommes qualifiés pour légitimer ses actions. Cet objectif a été réalisé grâce à l'expertise apportée par de nombreux universitaires engagés au sein du parti, qui se sont attelés à la rédaction des divers documents afférents au parti. Selon le professeur Firmin Krékré :

> « Les universitaires ont cherché à introduire au FPI des concepts innovants, des perspectives inédites et une pratique politique différente. A cette fin, la CURFP a pris l'initiative de rédiger les textes et divers documents du parti. C'est par l'intermédiaire de ces écrits que le parti a pu concrétiser ces idées. En conséquence, le projet de société, le programme de gouvernement, ainsi que les statuts et règlements intérieurs du parti, sont tous le fruit des réflexions des universitaires de la CURFP »[139].

Le programme de gouvernement et le projet de société du Front Populaire Ivoirien (FPI) résultent du travail intellectuel de plusieurs universitaires engagés au sein de ce parti. Une fois officiellement reconnu, le FPI, propose une vision novatrice pour gouverner la Côte d'Ivoire. Mais il ne l'expose au peuple concernant ses ambitions une fois au pouvoir. En effet, tout parti politique responsable doit posséder une vision et une perspective éclairée pour son pays, car aucun ne peut exercer le pouvoir sans un projet structuré qui définit une direction ferme. Autrement dit, gouverner implique de mettre en œuvre une politique visant à transformer la société et son environnement y compris les infrastructures et la qualité de vie sur le moyen et long terme, soit sur une période de vingt à cinquante ans. C'est précisément ce que l'on désigne comme un « projet de société » que le FPI s'est attelé à élaborer dès sa reconnaissance officielle en 1990 (T. Gogui, 2018, p. 25).

En fait, l'idée de « projet de société » n'est pas novatrice dans le vocabulaire politique ivoirien. En 1990, c'est au Front Populaire Ivoirien (FPI) qu'il revient le mérite d'avoir forgé un concept pleinement opérationnel en Côte d'Ivoire. Les intellectuels et artisans de cette vision se proposent, pour la plupart, de définir les contours d'une société humaine où chaque individu ou communauté désire s'épanouir. Il s'agit d'une noble entreprise de conscience, un labeur destiné à maîtriser le destin collectif, qui ancre l'image de l'avenir au cœur de la construction du présent. Ce projet de société du FPI, s'impose comme une initiative de modernisation de l'action politique en Côte d'Ivoire (T. Palé, 2017, p. 101).

[139]Entretien avec Krékré Firmin, déjà cité.

Il représente une analyse des décisions essentielles du FPI, en exposant clairement, son adhésion au socialisme démocratique[140], à l'économie de marché[141] et à la création d'une société libre. Ces initiatives importantes définissent la portée de la bataille démocratique du FPI.

En effet, ces différentes initiatives ont servi de fil conducteur aux différents programmes de gouvernement publiés par le parti, notamment le premier en 1987, qui s'intitule' *'Proposition pour gouverner la Côte d'Ivoire, et celui de 2000 ''Gouverner autrement la Côte d'Ivoire''*. Par ailleurs, dans sa méthode notamment, en ce qui concerne son organisation et sa vision, le FPI a démontré une remarquable cohérence dans sa démarche démocratique. Celle-ci est relative aux enjeux du pouvoir et du développement.

En résumé, cette initiative du FPI, constitue un exploit que très peu de formations politiques ont réussi à reproduire sur le continent africain. Ce programme de gouvernement, élaboré par des universitaires, incarne l'ensemble des initiatives propres au projet de société du parti. C'est-à-dire ce que le parti s'engage à mettre en œuvre dès son accession au pouvoir d'État[142]. Assurément, l'aboutissement de ces actions forme son bilan, sur lequel le peuple s'appuie pour le juger. Le programme de gouvernement, qui couvre divers domaines tels que l'éducation, la santé et la sécurité, est perçu comme une application sectorielle de son projet de société (T. Gogoui, 2018, p. 26).

Effectivement, pour mieux adapter ce projet à la réalité, certains domaines nécessitent une réflexion approfondie. Face à cette nouvelle situation, le FPI, par l'action des universitaires, saisit l'occasion de formuler des propositions qui lui permettent de gouverner la Côte d'Ivoire en toute quiétude. Le parti doit présenter aux citoyens des propositions novatrices, en contraste avec les réalisations du PDCI. En effet, les deux documents mentionnés ont été des outils essentiels pour le développement des idées au sein du FPI. Dans ce domaine, les membres de la CURFP, ont joué un rôle pivotal quant à la conception et rédaction, à travers, une contribution activement à leur mise en œuvre, depuis l'élaboration initiale jusqu'à l'achèvement final. Ces documents ont servi de guide idéologique pour le FPI durant cette période.

[140]Le choix du socialisme démocratique est dressé contre, le libéralisme autoritaire mis en œuvre en Côte d'Ivoire par le Président Houphouët-Boigny de 1960 à 1993 et le socialisme autoritaire mise en œuvre en Guinée par Ahmed Sékou Touré de 1958 à 1984. Selon eux même si ces deux systèmes diffèrent en apparence ils se rejoignent dans leur haine de la démocratie. Cf. (T. Palé, 2017, p.101)

[141] Le choix de l'économie de marché est contre l'économie dirigée. Dans l'économie de marché la richesse à créer, selon l'esprit d'équité dans toutes les régions et territoires du pays. Cf. (T. Palé, 2017, p.101)

[142] Le FPI, se propose de le réaliser tous les cinq ans, qui couvrent la durée d'un mandat présidentiel.

La particularité des universitaires réside dans leur approche réflexive des sciences. Grâce à leur expertise multidisciplinaire, ils sont idéalement positionnés pour conseiller le parti et gérer les imprévus. Ainsi, en cas de problème dans un contexte spécifique, les experts concernés sont sollicités pour mettre leur savoir-faire au service du collectif. Le principal rôle des universitaires au sein du FPI, en matière d'animation partisane, consiste à mettre leur expertise à disposition dans tous les domaines. Au demeurant, il est inconcevable d'élaborer un programme de gouvernement ou un projet de société sans s'appuyer sur des faits avérés et les connaissances dont disposent ces intellectuels. En d'autres termes, ils représentent un atout majeur pour la conquête et l'exercice du pouvoir par les partis politiques. Cette pratique devient de plus en plus une exigence pour ceux qui souhaitent se légitimer auprès des populations en pleine reconfiguration politique, comme exigée par le retour au multipartisme.

Dans ce contexte, certains universitaires se consacrent à la rédaction de divers documents au profit de leur parti. Ils s'illustrent alors comme des pionniers et des générateurs d'idées. A ce titre, ils sont appelés à examiner tous les aspects des enjeux sociétaux afin d'identifier des solutions adaptées[143]. Par conséquent, les dirigeants occupant des postes clés dans les instances supérieures du parti proviennent principalement du secteur académique. Ceci s'est avéré essentiel pour guider les initiatives que le parti doit engager. Ils sont constamment innovants, concevant, élaborant et défendant leurs visions, tout en prodiguant des directives éclairées à leur formation politique[144]. Pour Simon Pierre Ekenza, ils se sont comportés en véritables précurseurs, car les concepts qu'ils ont proposés n'ont pas divergé de la trajectoire tracée par le FPI[145].

De ce qui précède, il ressort que, au sein du FPI, les universitaires ont constamment pris l'initiative pour diriger les grandes actions que le parti doit entreprendre. Cependant, ces initiatives ne sont pas mises en œuvre immédiatement. Autrement dit, toutes les propositions soumises sont examinées rigoureusement par le comité de contrôle, qui rend ses verdicts. Ainsi, dans la mesure où ces idées obtiennent l'assentiment général, elles peuvent alors s'imposer et définir la ligne directrice du parti. Dans le cas contraire, elles sont rejetées. Cependant, le deuxième cas évoqué n'est pas du tout évident, car dans la majorité des situations le point de vue des universitaires emporte.

[143] Entretien avec Kadet Bertin, déjà cité.
[144] Idem.
[145] Entretien avec Simon Pierre Ekenza, déjà cité.

Par ailleurs, les partis politiques en Côte d'Ivoire ont toujours accordé une place éminente aux universitaires dans l'élaboration de leurs idées. Ce point de vue est également soutenu par Jean Noël Loucou, qui, lors de notre entretien, a évoqué les différentes responsabilités qui lui sont confiées au PDCI, en ces termes : « En ce moment, je fais partie d'un groupe intitulé développement durable, dirigé par le professeur Assé Eboi. Lorsque vous examinez la liste des membres, une grande majorité d'entre eux sont des universitaires »[146]. Pour lui en effet, l'apport intellectuel constitut le rôle principal de l'universitaire au sein d'un parti politique. Cette pratique consiste à légitimer le parti en contribuant à la réflexion et à la rédaction de documents au service de sa formation politique.

1-2-Les universitaires : principaux animateurs des activités de réflexions du FPI (colloques, séminaires et symposiums)

L'engagement des intellectuels universitaires au sein du Front Populaire Ivoirien (FPI) se manifeste principalement par les compétences qu'ils mettent au service du parti lors de séances de formation politique. Grâce à ces actions, le FPI a pu concrétiser ses idées et déployer des actions concrètes, renforçant ainsi la structure de son organisation. En effet, la participation des intellectuels et des hommes de culture s'est révélée essentielle pour l'organisation de séminaires au sein du parti[147]. Ces sessions ont permis au parti de transmettre aux adhérents des connaissances théoriques et pratiques, afin d'améliorer leur niveau de formation politique. Cet engagement des universitaires dans la vie du FPI, a offert l'opportunité de s'approprier les idéaux du mouvement et de mieux appréhender les enjeux de l'actualité politique.

Toutefois, lors de sa légalisation, le FPI a ressenti la nécessité d'informer ses militants pour défendre avec conviction les principes du parti. Comme en témoigne le professeur Koudou Opadou : « Nous avons sillonné tout le pays pour former et informer nos adhérents, car cette nécessité s'est manifestée à ce moment même »[148]. Le besoin de formation constituait un défi majeur pour le Front Populaire Ivoirien (FPI), qu'il devait relever afin de projeter une image plus rassurante dans ce nouveau contexte multipartite, où les partis rivalisaient d'ardeur pour reconquérir adhérents et sympathisants. Durant cette période, l'engagement des universitaires au sein du parti s'est avéré particulièrement significatif, permettant au FPI de développer des

[146] Entretien avec Loucou Jean Noël, déjà cité.
[147] Entretien avec Sangaré Issiaka déjà cité.
[148]Entretien avec koudou Opadou, déjà cité.

compétences essentielles, notamment par l'éducation politique de ses membres. Il est probable que ces formations aient contribué à la pérennité du FPI au cœur du nouvel ordre multipartite.

Inaugurés en 1992, ces premiers séminaires visaient avant tout à éveiller chez les jeunes et les femmes une conscience approfondie des aspects théoriques et pratiques de la connaissance du parti, de l'assimilation de la démocratie et des mécanismes de conquête et d'exercice du pouvoir. S'agissant de la compréhension globale du parti, les thèmes abordés incluaient l'exploration du socialisme, l'initiation au FPI et la présentation de son programme de gouvernement. Ces ateliers étaient animés par des théoriciens éminents, tous professeurs d'université de grande renommée, comme l'atteste le tableau ci-dessous.

Tableau 10 : Les différents formateurs et les thématiques des séminaires sur la connaissance générale du FPI.

Thématiques	**Formateurs**	**Date et lieu de formation**
Thème1 : ‘‘connaissance du socialisme’’	Prof. Firmin Krékré -Prof. El Hadj Bamba -Prof. Gnanagbé Gogoua -Prof. Voho Sahi -Prof. Yao N’dre -Prof. Koudou Opadou	Novembre 1992 à Ahoutoué S/P d’Alépé
Thème 2 : ‘‘connaissance du FPI’’	Gnazalé Denazi -Abissa Kossonou	6 mars 1994, à N’Bahiyakro,
Thème 3 : ‘‘conquête et exercice du pouvoir’’.	Prof. Laurent Gbagbo -Prof. Dedy Seri -Prof. Abou Dramane Sangaré - Prof. Ouraga Obou - Prof. Firmin Krékré - Prof. Maurice Kolade -Prof. Séry Bailly	9 et 10 avril 1994 à Garahio S/p Gagnoa
Thème 4 : ‘‘ comprendre le programme de gouvernement du FPI’’	-Prof. Dedy Seri - Prof. Ouraga Obou - Prof. Firmin Krékré - Prof. Maurice Kolade -Prof Akpale Jacob.	Du 29 et 30 Juillet 1995, à Ahoutoué S/P d’Alépé.

Thème 5 : ''démocratie et pauvreté ''	- Prof. Ahoua Don Mello, -Prof. Barthélemy Kotchy -Prof. Séry Bailly	du 9 au 10 octobre 1993 San-Pedro.
Thème 6 : ''obstacles socio-culturels et démocratie''	-Prof. Firmi Krékré -Prof. Koudou Opadou -Prof. Dedy Seri	du 3 au 6 octobre 1993, à Daloa

Tableau : réalisé à partie des informations tirées de la voie.

-La Vois n°331 du 2 et 3 octobre 1992, p3.

-La Voie n°621 du 13 octobre 1993, p4.

-La Voie n°745 du 19 mars 1994, p2.

-La Voie n°760 du 19 Mars 1994, p2.

Comme on peut le constater, les séminaires de formation politique ont joué un rôle crucial pour les membres du FPI, en permettant d'approfondir les aspects idéologiques et stratégiques du parti. Souvent animés par des professeurs universitaires de renom, ces sessions ont offert des perspectives enrichissantes. L'illustration ci-dessous donne un aperçu du séminaire organisé à Gagnoa les 9 et 10 avril 1994. Cette formation est centrée sur le thème de la *« conquête et de l'exercice du pouvoir* », avait abouti à des conclusions d'une grande portée.

Photo 5 : Les formateurs du séminaire de la CURFP organisé à Gagnoa en en 1994.

Source : La Voie n°765 du, 12 avril, 1994, p2.

En scrutant cette photo de près, nous constatons la participation de Laurent Gbagbo à ce séminaire, ainsi que celle de plusieurs intervenants universitaires, parmi lesquels Dedy Seri Aboudramane Sangaré, Ouraga Obou, Firmin Krekre, Maurice Kolade, Séry Bailly et Simone Gbagbo. D'ailleurs, outre ce séminaire qui portait sur les principes fondamentaux du parti, de nombreux autres ont été brillamment animés. Ces séances de formation visaient à assurer l'organisation militante et étaient également dédiées à la formation des divers élus du parti. Comme l'illustre les tableaux qui suivent.

Tableau 11 : Les animateurs et les thématiques des différents séminaires destinés à la formation des militants FPI.

Thématiques	**Animateurs**	**Lieu et date**
Thème 1 : ‘‘Gestion et contrôle des finances dans un parti politique : le cas du FPI’’**.**	-Prof Akpale Jacob -Prof. Boga Doudou -prof. Yao N’dré -prof. Djeba Julien -Prof. Michel Seabe -prof. Fian Albert Prof. Koffi Kouadio	Mars 1993 à Divo
Thème 2 : ‘‘mobilisation qualitative en milieu urbain.’’	-Amani N’guessan - Prf. Lida Kouassi Moise -prof. Maurice Kolade	Abidjan du 16 au 17 avril 1994.
Thème 3 : ‘‘mobilisation qualitative en milieu rural’’.	-prof. Dedy Seri -Prof. Koudou Jeannette -prof. Akpale Jacob -Tuo Kafalo -Siabe Julien -Jean Baptiste Kablan	Abengourou du 30 mai au 9 juin 1994.
Thème 4 : ‘‘bien organiser et bien diriger une réunion’’.	-prof. Firmin Krekre -prof. Emil Bih Prof. Koudou Opadou.	Du 30 au 31 juillet 1994.
Thème 5 : ‘‘le monde musulman et la politique’’**.**	-prof. Aka Koby -Prof. Tera Kalilou -Soumahoro Harouna -Meité Metagnoron	Du 24 au 25 septembre 1994 à Bouaké.
Thème 6 : ‘‘la méthode de gestion d’une fédération ou d’une section’’.	-prof. Koudou Jeannette -prof. Dedy Seri	Du 5 au 6 avril 1997 à Bassam.
Thème 7 : ‘‘mobilisation électorale et budget de campagne’’	-Dehé Gnahou -Kouamé Bi Doua -Carlos Abiyou -Jonas Bibli -Gba Tiemoko -Nicolas Legre	-22 mai 1999 à Man -29 mai 1999 à Aboisso et Biankouman -22 et 23 mai 1999 à Divo et Lakota.

Source : réalisé par (Koffi Anicet) à partie des informations tirées de la voie et notre voie **:**

-La Voie n° 758 du 2 et 3 avril 1994, p6.

-La Voie n° 839 du 12 Juillet 1994, p2.

-La Voie n°442 du 9 mars 1993, p11.

-La Voie n°857 du 2 août 1994, p6.

-La Voie n°1583 du 7 avril 1997, p2.

-Notre Voie n°314 du jeudi 3 juin 1999, p6.

-Notre Voie n° 322 du lundi 7 juin 1999, p6.

Notre Voie n°323 du mardi 8 juin 1999, p5.

Tableau 12 : Les formateurs et les thématiques de formations des élus locaux du FPI.

Thématiques	**Formateurs**	**Dates et lieux de formation**
Thème 1 : ‘‘élections primaires quel enjeu’’	**-**Prof. Apkalé Jacob -prof. Koudou Opadou -prof. Dédy Sery -prof.Oulaye Hubert	Du 13 au 14 novembre 1993 à Odienné.
Thème 2 : ‘‘élections municipale quelle stratégie pour gagner’’. ‘‘Election législative quelles stratégies pour gagner’’.	-Prof. Firmin Krékré -prof. Koudou Opadou -prof. Dédy Séri	**-**Du 2 et 21 janvier 1993 à Bassam -18 novembre 2000 à Abidjan
Thème 3 : ‘‘les outils de la gestion communale’’**.**	Membres de la -CURFP -SENAFOF -CENAT	16 au 17 mars 1996 à Gagnoa,Danané, Séguéla, adzopé**.**
Thème 4 : ‘‘les maires du FPI d’avantage préparés aux rouages de la gestion communale’’.	Membres de la -CURFP -SENAFOF -CENAT	Du 31 janvier au 1er février 1997 à Abidjan.
Thème 5 : ‘‘activités socio-culturelles dans les communes’’**.**	-prof. Voh Sahi -Prof. Bohou Bouabre	27 janvier 1997 à Gagnoa.
Thème 6 : ‘‘budget de l’Etat et politique économique’’.	prof. Voh Sahi -Prof. Bohou Bouabre	31 janvier au 1er février 1997 à Abidjan.

Thème 7 : ‘‘les moyens pour gagner les élections législatives du 10 décembre 2000’’.	Membres de la -CURFP -SENAFOF -CENAT	18 novembre 2000 à Abidjan.

Source : réalisé par (Koffi Anicet) à partir des informations tirées des journaux La Voie, Notre Voie et L’Alternative.

-La Voie n°650 du 18 novembre 1993, p2.

-La Voie n° 1525 du 27 janvier 1997, p7.

-L’Alternative N°0065 du 20 mars 1996, p2.

-La Voie n°1531 du 3 février 1997, P6.

-Notre Voie n°752 du lundi 20 novembre 2000, p2.

Les différents tableaux évoqués antérieurement mettent en évidence les thèmes et animateurs des différents séminaires. Celles-ci s'adressent particulièrement aux adhérents et responsables locaux de fédérations et section FPI.

Le premier tableau présente les divers sujets abordés lors de ces sessions de formation. Ainsi, les universitaires ont équipé les militants d'outils essentiels pour organiser leurs actions avec plus d'efficacité, notamment en recrutant de nouveaux adhérents au sein de leur communauté et en se préparant judicieusement aux échéances électorales.

Le second tableau, quant à lui, détaille les animateurs et les thèmes qui ont contribué à la formation des élus du Front Populaire Ivoirien (FPI). Ces séances instructives ont permis d'outiller les députés et maires du FPI des compétences nécessaires pour exercer leur mandat. De cette manière, le FPI transforme les villes et localités gérées par ses députés en véritables laboratoires d'expérimentation de ses idées et de la compétence de ses membres. Une telle stratégie permet déjà à ses dirigeants d'affirmer avec conviction : « Nous disposons des hommes et d'idées pour diriger la Côte d'Ivoire » (S. Senn, 1996, p. 2). Ce séminaire dédié à la politique économique et au budget de l'État a initié les parlementaires aux instruments de la procédure budgétaire, sous la houlette d'universitaires experts, tels que Madame Bohou Bouabré et Monsieur Miaka Oureto. En substance, les universitaires rattachés au FPI ont élaboré de multiples réflexions dans divers domaines de la vie politique, sociale et culturelle, en vue d'assurer la formation rigoureuse des leaders du parti. Ce point de vue est également soutenu

par le Député Danon Djédjé qui affirme : « j'éprouve un sentiment de fierté d'appartenir au FPI, qui a le souci de former ses cadres dans tous les secteurs de la vie politique »[149].

Ces sessions de formation ont par ailleurs initié les candidats du FPI à la compétition électorale, en instaurant des primaires[150]. Ces initiatives s'inscrivent dans les efforts visant à perfectionner les pratiques démocratiques au sein du FPI et à remédier à l'encombrement des candidatures dans diverses circonscriptions électorales. Toutefois, de nombreux militants ont manifesté sans ambiguïté leur aspiration à briguer les suffrages lors des élections de 1995.

Par ailleurs, ces candidats potentiels perçoivent que ces postes sont souvent réservés à certains candidats défaits des élections de 1990 (Z. Nick, 1993, p. 3). Organisée par des universitaires du parti, cette formation a préparé les aspirants à l'intensité de la course électorale, par le biais des élections primaires. En effet, l'objectif principal de cette initiative était non seulement de rompre avec les vieilles habitudes, mais aussi de sensibiliser les différents prétendants à l'idée de concurrence. Ainsi, ils ont examiné les multiples problèmes qui affectaient la vie du FPI. Ces actions ont non seulement permis aux participants d'acquérir les ressources essentielles pour évoluer avec plus de discernement dans le nouveau contexte multipartite. En plus, elles ont aussi incité les responsables du FPI, de rester en harmonie avec la réalité du terrain, afin, de théoriser et de résoudre les problèmes rencontrés.

Quant aux participants, ces formations se sont avérées instructives, car elles leur ont également permis d'améliorer leurs compétences. A l'origine, elles étaient destinées aux responsables des niveaux fédéral, de section et de base, aussi formateurs collaborant avec les élus. Ceci dans l'espoir que ces derniers diffusent ces connaissances au sein de leurs communautés respectives. Contrairement à leur attente, pour Yao Bi, alors secrétaire général de la section FPI de San-Pedro, quartier Séwéké affirme : « Ces séminaires ne nous touchent pas directement »[151]. Autrement dit, ces séminaires s'adressaient à une minorité des populations en particulier des personnes instruites. D'autre part il indique également que « à la suite du séminaire, nos responsables de diverses fédérations viennent nous communiquer les acquis.

[149]« Propos de Danon Djédjé (Député Gagnoa commune) » cf. (K. Soungalo, 1997, p6).

[150] En cas de pluralité de candidature dans une circonscription et seulement en cas de non conciliation, une élection primaire est organisée pour départager les candidats. Cette procédure met fin aux élections primaires systématiques que pratiquais le PDCI.

[151]Entretien avec Bi YAO, secrétaire de section FPI, 74 ans le vendredi 02 Mars 2025 de 10h 05 à 11heures 10min à San-Pedro à sa résidence.

Quant à nous, nous avons le devoir de partager les connaissances que nous avons acquises dans nos différentes sections respectives »[152].

D'après ses propos, une fois rentrés dans leurs sections respectives, des assemblées sont convoquées auprès des membres pour exposer clairement les résultats des séminaires. Ce succès s'explique principalement par l'excellence des séminaristes et des animateurs. Aussi, par l'enthousiasme qu'ils suscitent chez les militants participants. Dès lors, on observe une croissance soutenue du nombre de participants à ces séances. Cette croissance témoigne de l'efficacité de ces formations à attirer de nombreux adhérents et sympathisants au Front Populaire Ivoirien (FPI).

Hormis, ces différents séminaires, les universitaires ont aussi enrichi la réflexion des militants du parti par l'organisation de colloques et de symposiums. Toutefois, rappelons qu'en Côte d'Ivoire, le débat politique s'articule autour des enjeux économiques et sociaux majeurs, et depuis l'avènement du multipartisme. Ainsi, il n'en demeure pas moins que, le FPI s'est toujours conformé à cette orientation, comme en attestent les colloques et symposiums qu'il organise. Pour Firmin Krékré, les universitaires sont les principaux animateurs des différents colloques et symposiums organisés au FPI.

> « La majorité des colloques et symposiums sont organisés par les érudits du FPI, regroupés au sein de la CURFP. Ces érudits pilotent le processus de réflexion pour le rendre accessible au parti. Lorsque le parti organise un colloque ou un symposium, il sollicite directement la CURFP. Grâce à l'aide de ses membres, des analyses approfondies sont menées afin de rendre le travail accessible et de fournir un corpus solide de témoignages »[153].

Cette déclaration indique qu'au sein du parti, aucune activité intellectuelle ne peut être menée sans la participation des universitaires. Il incombait à ces derniers de s'en charger des différentes activités qui mériteraient des réflexions approfondies dans chaque domaine. C'est ce que, Pascal Affi N'Guessan affirme d'ailleurs lors du colloque organisé par la CURFP sur la crise ivoirienne de 2003 : « En mai 2003, en demandant à la CURFP, d'organiser un colloque international sur les raisons de la crise du 19 septembre 2002, le FPI n'a pas seulement abandonné sa méthode privilégiée, qui consiste à ne rien affirmer sans preuves »[154]. Cette

[152] Idem.
[153] Entretien avec Krékré Firmin, déjà cité.
[154] CURFP « la crise ivoirienne et l'avenir d'un pays en refondation : actes du colloque internationale d'Abidjan » PUCI, 4-5juillet 2003, p9.

posture nous révèle qu'au FPI, les universitaires occupent une position centrale au niveau des différentes activités de réflexion menées.

Entre 1990 et 2000, ils ont organisé de nombreux colloques sur divers sujets. La série a débuté avec la première conférence, tenue du 7 au 9 février 1992, consacrées à l'intégration des économies d'Afrique de l'Ouest (F. Neruba, 1993a, p. 5). Cette conférence a permis d'examiner tous les aspects de l'économie ouest-africaine, aidant les militants à mieux comprendre les réalités économiques locales et à adopter l'économie de marché promue par le FPI.

En plus, le FPI a co-organisé un autre colloque avec la Fondation Jean-Jaurès, du 7 au 8 mai 1993, sur le thème *« L'agriculture et le développement en Afrique de l'Ouest : bilan et stratégies ».* Le succès de cet événement a reposé sur deux sous-comités l'un scientifique et l'autre matériel. Dirigés par les professeurs Firmin Krékré et El Hadj Bamba, en étroite collaboration avec Simone Gbagbo, secrétaire nationale responsable de l'agriculture et présidente du comité d'organisation. Il était essentiel de développer et d'explorer des moyens et des stratégies pour renforcer l'agriculture, qui constitue le pilier essentiel des économies ouest-africaines.

Pour atteindre cet objectif, des chercheurs ivoiriens ont participé à ce colloque en collaboration avec leurs collègues du Nord. Lors de cette rencontre, l'utilisation de débats multidimensionnels a permis de mieux comprendre le secteur agricole dans les économies en développement, notamment celles des États africains (R. Krassault, 1993, p. 2). Ce colloque de 1997, organisé à la Rotonde dans les locaux de l'Assemblée nationale, portait sur « la décentralisation et le développement équilibré en Afrique ». L'accroissement des disparités régionales dans les pays africains a encouragé la décentralisation, perçue comme une solution aux défis politiques urgents de l'époque.

En Côte d'Ivoire, ce sujet reste problématique, malgré les efforts du gouvernement ivoirien, aucune mesure efficace n'a été adoptée pour y remédier. Cependant, pour les partisans du FPI, la décentralisation pourrait constituer une solution. Certainement, c'est ce message que Simone Gbagbo tente de transmettre à cette rencontre : « (…) Au cours des premières années de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) a adopté le principe de la décentralisation avant de l'abandonner jusqu'en 1990 » (R. Krassault, 1993, p.2). Mais, à partir de cette date avec le retour du multipartisme, l'inscription de la décentralisation est perçue comme un point essentiel de la démocratie et donc du développement du programme de gouvernement du FPI (…) » (R. Krassault, 1993, p.2).

Pour ce parti, la décentralisation constitue un pilier essentiel de la démocratie et du développement en Côte d'Ivoire. Cette politique de décentralisation est indispensable pour stimuler la croissance du pays. Par conséquent, la conférence a permis au FPI, d'exposer un aspect clé de son programme de gouvernement, essentiellement axé sur la décentralisation. Dans cette perspective, les contributions des universitaires ont été primordiales pour approfondir la compréhension de cette notion, dans la mesure où la décentralisation, en tant que concept central du programme du FPI, découle de leur réflexion. A cet égard, les universitaires ont joué un rôle majeur en s'appuyant sur le programme de leur parti pour expliquer la vision du FPI sur la décentralisation lors de cette rencontre. En plus, des colloques, ils se présentent aussi comme les principaux animateurs des symposiums. C'est ce que Firmin Krékré, tente de nous expliquer dans le passage ci-dessous :

> « J'avais organisé un symposium à Dabou pour mettre en évidence l'importance de Memel FOTE, en considération de son intelligence brillante. J'avais le souhait de faire part de cela à ses parents. Ce symposium a aussi servi de plateforme pour la présentation de Memel FOTE à l'Académie internationale de la culture, où il a été nommé »[155].

A l'analyse, on s'aperçoit que, l'objectif de ce symposium consistait essentiellement à valoriser les cadres ivoiriens, qu'ils appartiennent au Front Populaire Ivoirien (FPI) ou proviennent d'autres horizons. Effectivement, c'est au cours de cet événement que Laurent Gbagbo, avait proposé la création de l'Académie des Sciences, des Arts, des Cultures d'Afrique et des Diasporas Africaines (ASCAD)[156], dont Memel Fote et Barthélemy Kotchy assumèrent les premières responsabilités. Cette initiative avait éveillé l'intérêt de certains universitaires, initialement réticents à s'engager au FPI. Ce fut le cas du professeur Seri Bailly, qui rejoignait la CURFP plupart après cet évènement[157].

En sus ce symposium a permis au Front Populaire Ivoirien (FPI) de promouvoir le patrimoine culturel ivoirien, ce qui s'est avéré crucial pour l'organisation des intellectuels ivoiriens. D'autre part, en plus de leur rôle d'animateurs, les universitaires du FPI, comme tout intellectuel de ce milieu, ont publié de nombreux travaux au profit de leur parti.

[155]Entretien avec Krékré Firmin, déjà cité.
[156] Entretien avec Krékré Firmin, déjà cité.
[157]Idem.

2-Dans le domaine de la publication

Cette rubrique met en évidence les diverses publications des universitaires du FPI, notamment un ensemble d'ouvrages et de revues.

2-1-La publication des ouvrages. (Le projet de société et le programme de gouvernement du FPI)

Les intellectuels affiliés au FPI ont apporté une contribution majeure à la publication d'ouvrages. Ces différentes publications ont significativement contribué à définir les grandes orientations idéologiques de leur parti. Cette tâche a nécessité une utilisation judicieuse de leur expertise pour élaborer divers documents, tels que le projet de société et le programme gouvernemental. Ils se sont impliqués depuis la rédaction initiale jusqu'à la version finale. A ce propos, le professeur Firmin Krékré affirme :

> « C'est la CURFP qui a rédigé les textes du FPI, documents par lesquels le parti reçoit ses directives. Pour préparer ces textes, j'ai sollicité l'aide de Memel-Fotê, Barthélémy Kotchy, Oupo Oupo, Gbagbo et plusieurs de nos collègues universitaires, experts en divers domaines. J'estimais essentiel de soumettre un programme de gouvernement au parti. A cette fin, nous avons organisé une réunion dans une salle de l'ENS afin d'affiner les concepts et d'élaborer ce programme, en nous interrogeant sur nos actions potentielles en cas d'accès au pouvoir et sur notre proposition globale. Lors de cette séance, alors que nous commencions à formuler des idées, le professeur Memel Fotê a souligné que notre travail correspondait en réalité à un projet de société plutôt qu'à un programme de gouvernement. Nous lui avons donc confié la rédaction du projet de société du FPI. Par la suite, de nouvelles idées ont émergé, permettant aux dirigeants et aux intellectuels de surmonter leurs réserves et de contribuer efficacement à nos objectifs »[158].

A travers ces lignes, il apparaît que le projet de société proposé aux Ivoiriens par le FPI, résulte du travail assidu et réfléchi des universitaires engagés au sein du parti. En effet, lors de sa création en 1982, le parti a dévoilé sa doctrine économique, qui constitue le modèle de société le plus adapté aux aspirations des ivoiriens. A cet effet, ce parti vise à l'appliquer dès son accession au pouvoir. Toutefois, cette expérience inédite nécessite une explication approfondie du socialisme démocratique pour favoriser une adhésion plus enthousiaste auprès des populations. Par ailleurs, l'idée politique soumise par le FPI aux ivoiriens, telle que présentée

[158] Entretien avec Krékré Firmin, déjà cité.

par les intellectuels du parti, est exposée avec une clarté remarquable dans leur projet de société. Selon Seri Dedy :

> « Le FPI, a choisi cette posture en réaction contre le ‘’socialisme scientifique’’ expérimenté en Afrique par Sékou Touré, d’une part et le ‘’libéralisme autoritaire’’ d’Houphouët-Boigny, variante africaine du modèle marchand dominant, d’autre part. Le socialisme démocratique prôné par le FPI, est un système qui accorde une importance majeure à la démocratie politique, à la démocratie sociale et à la démocratie culturelle » (S. Dedy, 2004, p9).

En effet, ce projet de société vise à édifier une nation forte, solidaire et plurielle, en promouvant une communauté pluriraciale, pluriethnique et pluriconfessionnelle. Tout en favorisant la liberté, la prospérité, la santé et la justice (S. Dedy, 2004, p. 9). Ce projet, conçu pour reconstruire la Côte d'Ivoire, a été élaboré entre 1982 et 1992, finalisé de 1993 à 1997, puis publié en 1998 par les Éditions L'Harmattan sous le titre « *Côte d'Ivoire : fonder une Nation Africaine Démocratique et Socialiste* », sous la direction de Memel-Fotê (S. Dedy, 2004, p. 9). En sus, ce projet de société, constitue un modèle, une orientation et un guide idéologique pour les choix politiques, économiques et sociaux du FPI.

Quant au programme du gouvernement, il englobe l'ensemble des actions que le FPI prévoit de mettre en œuvre une fois au pouvoir. La mise en œuvre sectorielle de ce projet exige une attention particulière. Elle couvre tous les domaines d'activité, tels que l'éducation, la santé et la sécurité, entre autres. Par conséquent, certains secteurs nécessitent une réflexion approfondie pour formuler des propositions judicieuses dans l'exercice du pouvoir, englobant ainsi l'ensemble des responsabilités que le FPI doit assumer une fois qu’il accède au pouvoir d’Etat. En dehors de ces deux (2) documents les publications de ces universitaires étaient également constituées de revues.

2-2-Les publications dans les revues les cahiers du nouvel horizon et les cahiers du nouvel esprit

En ce qui concerne les publications, les universitaires ont lancé une initiative majeure en créant des revues telles que *« Les Cahiers du Nouvel Horizon »* et « *Les Cahiers du Nouvel Esprit »,* placées sous la supervision d'universitaires. Toutefois, cette initiative incite à s'interroger sur les raisons ayant motivé la création de ces périodiques, malgré l'existence d'organes de diffusion du parti. Pour éclaircir cette posture, le professeur Firmin Krékré affirme

: « Le Nouvel Horizon ne suffisait pas pour débattre de certaines questions de haut niveau »[159]. Autrement dit, c'est ce qui a incité les universitaires du FPI, à créer ces revues afin de justifier les actes de leur parti. Aussi de le défendre auprès du grand public. Ces cahiers[160] en effet ont agi comme un vecteur d'expression pour les intellectuels impliqués. Certainement, ce qui a d'ailleurs permis d'éclairer la crise universitaire et d'examiner le contexte politique et économique du pays. Par ce biais, ces penseurs du FPI, ont pu dépeindre la situation nationale, en formulant des critiques acerbes contre les actions antidémocratiques du PDCI. Ces Cahiers en réalité sont nés directement de la crise survenue le 18 février 1992. A ce titre, Firmin Krékré affirme :

> « Les Cahiers du Nouvel Horizon ont été créés en réaction aux événements du 18 février 1992. Lors de cette crise, le parti était comme décapité, la plupart de nos compagnons ayant été arrêtés. En tenant compte de ces faits et de mes propres expériences, j'ai proposé la création d'une revue. En effet, Memel-Fotê avait déjà rédigé un texte de 35 pages pour exprimer son indignation, destiné à paraître dans le journal Le Nouvel Horizon. Cependant, j'ai souligné qu'il était impossible de publier un tel document dans un journal ne comptant peut-être que 12 pages, ce qui risquait de réduire son impact. J'ai donc suggéré de concevoir un cahier dédié, baptisé Les Cahiers du Nouvel Horizon. A cet effet, il nous fallait obtenir une autorisation, et nous nous sommes positionnés comme une extension de la revue existante, portant le nom du journal Le Nouvel Horizon. C'est ainsi que Les Cahiers du Nouvel Horizon ont vu le jour, avec des contributions d'universitaires qui décrivaient la crise, proposaient des solutions pour en sortir et soutenaient leurs camarades emprisonnés »[161].

A l'analyse, il convient de souligner que les universitaires du Front Populaire Ivoirien (FPI), par l'intermédiaire des « *Cahiers du Nouvel Horizon »,* ont apporté une contribution majeure en enrichissant le débat politique en Côte d'Ivoire depuis l'avènement du multipartisme. Cette initiative s'inscrit dans un contexte marqué par la surveillance rigoureuse exercée par le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) sur les forces d'opposition, entraînant des répressions et diverses manifestations. A cet effet, une suggestion a été adressée aux universitaires de gauche pour créer une telle revue, aboutissant à la naissance des « Cahiers du Nouvel Horizon ». En substance, cette revue universitaire poursuivait deux objectifs principaux. D'abord, dénoncer la crise du 18 février 1992 en exposant les actes antidémocratiques du PDCI. Ensuite, favoriser

[159]Entretien avec Krékré Firmin déjà cité.
[160] Une revue d'analyse politique mise en place par certains universitaires du FPI, en mai 1996. Pour décrire la situation politique du pays.
[161] Entretien avec Krékré Firmin déjà cité.

une compréhension approfondie auprès des populations. D'autre part, selon Firmin Krékré, elles servaient à faire des nouvelles proposition et orientations politiques au FPI[162].

Dans une édition des « *Cahiers du Nouvel Horizon* » datant de mars, avril et mai 1992, sous le numéro 001, les universitaires affiliés au FPI ont exprimé leur vif mécontentement face aux agissements autoritaires présumés du parti au pouvoir. Ces acteurs s'efforçaient de prouver que les événements du 18 février 1992, n'étaient rien d'autre qu'un stratagème machiavélique destiné à ternir l'image de la démocratie (P. N'da, 1999, p. 193).

En effet, ces cahiers ont ravivé le souvenir douloureux de précédents complots qui ont infligé des souffrances incommensurables aux familles et détruit des vies. A travers ces revues, le FPI s'employait à dépeindre le détenteur de l'État comme un conspirateur dément, instaurant une suspicion généralisée à son encontre en raison de ses mensonges perfides. Toutefois, l'image de l'État et les agissements de son titulaire apparaissent gravement compromis au fil des pages de ces cahiers, comme le souligne Paul N'da.

> « Un chef et un Etat comploteur (…) menteur et casseur de la démocratie ne méritent pas la confiance mais le mépris : ils se disqualifient en se discréditant. Il faut donc des hommes nouveaux, aux mains propres et sans mensonge à la bouche, pour construire un nouvel Etat, les ‘'démocrates'' se désignent le seul recourt pour le changement » (N'da, 1999, p.193).

Selon l'auteur de ce passage, en accusant et en désignant les comploteurs responsables du problème. Ils construisent une image flatteuse d'eux-mêmes. En plus, en se vantant de leurs capacités à évaluer l'état actuel de la nation, ils révèlent leur véritable compétence, qui contraste avec l'image qu'ils cherchent à projeter. Pour Paul N'da ces actions visaient principalement à orienter les efforts vers un changement authentique (P. N'da, 1999, pp. 193-194). En fait, des méthodes rigoureuses ont été employées dans ces Cahiers. Les articles se distinguent par une documentation soignée et approfondie selon Firmin Krékré[163]. Par conséquent, ceci a permis aux universitaires du FPI, de promouvoir la diffusion de la crise du 18 février 1992, à savoir, ses causes, ses objectifs et les moyens d'y mettre fin. Toujours, pour Firmin Krékré, ces Cahiers étaient très convoités et ont également permis au FPI de démontrer sa légitimité. Comme on le perçoit dans ses propos.

> « Lorsque nous avons publié ces cahiers, certains de nos amis socialistes, très proches de nous et de Laurent Gbagbo, ont exprimé leur gratitude. Grâce à ces cahiers et aux compétences qu'ils

[162] Entretien avec Firmin Krékré déjà cité.
[163] Idem.

> recensent. Il est désormais possible de démontrer que Laurent Gbagbo disposait d'un parti doté de cadres universitaires de haut niveau. Bien que son apparition attire souvent une foule nombreuse, on peut se demander avec qui il était censé gouverner. Toutefois, ces cahiers révèlent que, au sein de cette foule, se cachaient des intellectuels du monde académique »[164].

L'attitude des universitaires n'était pas le fruit d'un hasard fortuit. Au contraire, elle visait à dénoncer les travers du pouvoir en place et à légitimer les actions du FPI. A ce titre, nous pouvons affirmer que ces Cahiers ont offert aux universitaires affiliés au FPI une tribune privilégiée pour analyser en détail la crise du 18 février 1992. De surcroît, cette revue leur a également permis d'aborder, avec une grande liberté, de nombreux enjeux qui affectent la société ivoirienne. Par ailleurs, le Nouvel Horizon était contraint par les exigences de la déontologie professionnelle auxquelles les journalistes doivent se conformer.

En servant de substitut, ces Cahiers ont constitué des espaces précieux d'expression pour certains universitaires de l'opposition. C'est ce qu'affirme Firmin Krékré en ces termes : « Lors des Cahiers du Nouvel Horizon, j'ai même participé à des conférences de presse en France pour expliquer aux gens ce que signifie le 18 février et pourquoi cela s'est produit de cette manière ». En fait, cette initiative visait à fournir les instruments intellectuels essentiels au parti.

Cependant, estimant que Cette première revue ne suffisait pas, ils ont ajouté à la revue existante une deuxième publication, intitulée *« Les Cahiers du Nouvel Esprit* ». Il s'agit d'une revue dédiée à l'analyse politique, dont le rôle essentiel était de défendre les valeurs de Laurent Gbagbo et aussi de promouvoir les idéaux de son parti. Lorsque le parti a accédé au pouvoir en 2000, la plupart de ses publications prenaient la forme de documents soigneusement sélectionnés. Dans l'ensemble, elles soulignaient avec emphase les valeurs éthiques ainsi que l'excellence humaine et intellectuelle du Président Laurent Gbagbo. Pour corroborer ce point de vue ce, Firmin Krékré indique, : une gestion appropriée des individus nécessite inévitablement l'acquisition de certaines aptitudes interpersonnelles (F. Krékré, 2010, p. 3).

[164]Entretien avec KREKRE Firmin, déjà cité.

Tableau 13 : Les attributions des membres de la revue les cahiers du nouvel esprit.

Occupation	**Noms et prénoms**
Président d'honneur	Memel-Fotê
Directeur politique	Kotchy Barthélemy
Directeur de publication	Firmin Krékré
Président du comité scientifique	Séry Bailly
Vice-présidents	Paul Yao N'dré Séri Dedy
Membres	Memel Fote ; Kotchy Bqarthélémy ; Séry Bailly Paul Yao N'dre ; Dédi Seri ; Gnanagbé Gogoua Kouamé KOUAME ; Voho Sahi
Rédacteur en chef	Koudou Opadou
Secrétaire de rédaction	Gnanagbé Gogoua
Rédaction	Firmi Krékré ; Voh Sahi ; Koudou Opadou Gnanagbé Gogoua ; Sery Bailly ; Kotchy Barthélémy Angène Monnet ; Tokro Goualé ; Kouamé Kouamé Paul Yao N'dré ; Dédy Séri ; Azoh François
Service informatique	Tokro Goualé Koua Oi Koua

Source : Les cahiers du nouvel esprit n°5 mai-juin 1997, p2.

Tableau 14 : Les participants à la première rencontre du nouvel esprit, et autres signataires qui adhèrent à la présente.

Noms prénoms	**Profession**	**Noms prénoms**	**Profession**
Antoine Ahibo- Coffi	Maître de Conférences	David Gbeulia	Enseignant-Chercheur
Kossa Anatole	Maître de Recherche	Kouassi Angatta	Enseignant
Néa Kipré	Maître Assistant	Zadi Grekou	Enseignant
Nyamien Messon N'guessan	Chercheur	Traore Lacina	Enseignant
Benie Tanon	Maître de conférences.	Mawa Coulibaly	Enseignante
Kessié Raymond Koudou	Maître de Conférence	Coulibaly Buno	Enseignant
François Kouablan	Enseignant	Aghui N'Guessan	Enseignant
Virgini Kouassi	Enseignante	Marthe Viava	Etudiante
Yapi André Yapo	Enseignant	Gouasseley Adaba.	Etudiant
BAMBA Lou Bamba Mathieu	Enseignant	Komenan Adaba	Maître de conférences
Blé Kiré	Enseignant-Chercheur	Etchié Degny	Professeur/Université Cocody
Ferdinand Nobou	Chercheur	Gilbert Gonnin	Enseignant
Koua Oi Koua	Enseignant-Chercheur	Pierre Gondo	Etudiant
Bi Toto Jérôme Balou	Enseignant-Chercheur	Konin Emil Koua	Enseignant
Camille Balou	Enseignant-Chercheur	monné Djedji	Enseignant
Gnionsahé .	Enseignant	Lambert Zoh	Enseignant
Fatou Keita	Enseignant	Augustin Memeledje	Enseignant
Ettien Amoikon	Enseignant	Bogny y.A.Joseph	Enseignant

Gnagnon Yokoré	Cercheur	Ahobaut Chantal	Enseignan
N'Guessan Siméon	Enseignant-Chercheur fac-droit	Gbery Eddy Aimé	Enseignant
Koudou Opadou	Enseignant-Chercheur	Danho Emil	Enseignant
François Azoh	Enseignant-Chercheur	Glin Léon	Enseignant
Boubackar Koné	Enseignant		

Source : Les Cahiers du Nouvel Esprit n°5 mai-juin 1997, p20.

Ces deux tableaux présentés fournissent un aperçu précis des membres animateurs de la revue « *Les Cahiers du Nouvel Esprit* ». En effet, la plupart d'entre eux sont des enseignants du supérieur, dont plusieurs universitaires engagés au sein du Front Populaire Ivoirien (FPI) et occupant des postes dirigeants. Cependant, on note également la présence de chercheurs indépendants. Cette forte précédence des universitaires indique que la revue a servi de plateforme aux intellectuels ivoiriens pour analyser avec acuité la conjoncture politique de leur pays au lendemain de la réinstauration pluralisme politique en Côte d'Ivoire.

Néanmoins, il faut souligner que leurs perspectives restent influencées par la ligne directrice imposée par le rédacteur en chef, qui est en réalité un militant dévoué du FPI. Autrement dit, cette revue a toujours été un outil au service du Front Populaire Ivoirien (FPI), durant ces années de braise. Autrement dit, destinée à défendre ses intérêts puis à faire également sa propagande. Cette pratique se révèle également comme une réalité manifeste au sein du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI). Certainement, c'est ce que, soutient Jean Noël Loucou affirme : « Le PDCI se voyait doté d'une revue intitulée "Racine", initialement vouée à la diffusion des actes issus des multiples colloques organisés par les universitaires rattachés au parti. Cette publication servait également à exalter la figure du Président Henri Konan Bédié et ses idées »[165].

[165] Entretien avec Loucou Jean Noël déjà cité.

En sus ces diverses revues offraient aux universitaires l'occasion de divulguer les résultats de leurs investigations, lesquelles s'employaient principalement à informer les militants, aussi promouvoir les idées du parti de même que son leader.

II -ROLE DES UNIVERSITAIRES DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION POLITIQUE

Le rôle des universitaires dans l'éducation politique des militants et des responsables locaux du FPI, s'est révélé d'une importance capitale pour affermir cette formation dès son émergence de la clandestinité. Ce fait s'illustre avec évidence à travers les séminaires de formation politique organisés. En effet, ces séances de formation, sont essentiellement dirigées par les universitaires du parti. La présente rubrique se propose d'examiner les multiples séminaires organisés par le FPI, entre 1992 et 2000. Ces sessions ont bouleversé les usages établis et insufflé un zèle renouvelé au sein du militantisme au FPI. Dès lors, cette entreprise consiste à analyser la part éminente qu'ils y ont jouée, toutefois en mettant en lumière la fonction des divers formateurs ainsi que les thématiques abordées au fil de ces assises.

1-La formation politique des militants FPI.

Dans cette rubrique on se propose d'analyser les divers ateliers réalisés par les universitaires du FPI, dans le cadre de la formation politique des militants, en accordant une attention particulière aux sujets abordés ainsi qu'aux formateurs engagés. Dans cette nouvelle dynamique politique, il n'est pas rare de rencontrer des individus qui se proclament adhérents d'un parti politique, bien qu'ils fassent preuve d'une connaissance superficielle, voire d'une ignorance totale, en ce qui concerne l'idéologie et les aspects identitaires associés à ce dernier[166]. Cette triste réalité entrave d'ailleurs la cohésion interne des partis politiques. D'autre part, elle se dresse également comme un obstacle insurmontable à l'objectif de mobilisation des masses. Néanmoins, la genèse de tout parti politique, de même que sa vigueur et l'efficience de son appareil, s'édifie sur la clarté et la diffusion de son idéologie, de sa vision, de ses principes et de ses valeurs, auprès de ses membres, de ses sympathisants et de la population dans son ensemble. Assurément, c'est cette curiosité d'assurer des formations élémentaires aux militants qui avait animé le FPI, dès ses premières heures de la réinstauration du multipartisme en Côte d'Ivoire.

[166]F. E. Stiftung (2014), in library. Fes, de Cameroun « manuel de structuration d'un parti politique » p5 Consulté le 25 octobre 2023 à 10h30 min.

1-1-L'enseignement aux militants les idéaux du Front Populaire Ivoirien (FPI)

Lors de l'émergence du parti hors de la clandestinité, certains militants ont fait preuve d'une carence évidente en connaissances démocratiques et d'une ignorance des principes fondamentaux de son idéologie. Pour y remédier, le parti organise des séminaires visant à doter ses membres des outils essentiels pour appréhender ces concepts capitaux. Les statuts, destinés à exposer clairement l'idéologie, les objectifs, les missions, les principes et les valeurs défendues par le parti, restent méconnus de nombreux adhérents. Par exemple, le règlement intérieur, qui précise les modalités pratiques d'application de ces statuts, est souvent inaccessible ou mal assimilé. En plus, ces adhérents ignorent encore leurs droits et devoirs au sein du parti. Ces documents sont fréquemment rédigés dans un jargon juridique, rendant leur compréhension difficile pour les membres[167]. Cependant, il est donc indispensable que ces documents soient rédigés avec une simplicité et une clarté exemplaire afin qu'ils puissent être compris par toute personne disposant du niveau d'instruction le plus élémentaire. En effet, pour aborder ces enjeux divers, les dirigeants du Front Populaire Ivoirien (FPI) organisent une série de séminaires visant à équiper les adhérents des outils essentiels afin que ses membres puissent mieux appréhender ce parti et ses exigences.

1-1-1-L'enseignement de l'idéologie et la ligne de conduite du PFI

La vision et les aspirations d'un parti politique pour la nation doivent être clairement visibles en son sein. Pour réaliser une telle entreprise, les dirigeants des partis politiques doivent rendre perceptible leur idéologie et leurs principes déontologiques en les concrétisant par des activités de formation spécifiques[168]. Toutefois, en répétant régulièrement ces actions lors des rencontres ou à chaque événement du parti, elles se transforment en rituels qui facilitent une meilleure compréhension et assimilation de la mission du parti par ses adhérents et Sympathisants[169].

En outre, les adhérents du parti se voient souvent appelés à élaborer divers instruments de propagation de l'idéologie partisane, afin de promouvoir tant son idéologie et sa philosophie. Face à cette situation, le Front Populaire Ivoirien (FPI) avait également organisé des séminaires

[167] Entretien avec Krékré Firmin déjà cité.
[168] F. E. Stiftung, 2014, op.cit., p6.
[169] On peut citer entre autres : L'hymne du parti ; La devise du parti ; Le cri de ralliement, des chants et refrains ; Des gestes qui accompagnent certaines formules (les poings levés vers le ciel ou la main au cœur ; et les deux doivent en l'air par exemple. Cf (F. E. Stiftung, 2014, p.5)

à l'intention de ses membres. A ce titre, trois (3) séminaires distincts ont été conduits par le FPI pour examiner cette question, sur divers thématiques, notamment : « *la compréhension du socialisme »* ; *« une meilleure connaissance du FPI* » et, pour conclure, *« l'appréhension du programme de gouvernement du FPI* ». Ces différents séminaires ont été conduits par des universitaires de renom affiliés au parti.

Le premier organisé à Ahoutoué[170], a fut dirigé par des universitaires dans divers domaines d'expertises (K. A. Mian et B. Ruhl, 1992, p. 3). Répartie en six ateliers, chacun axé sur un sous-thème distinct, et s'adressait aux femmes du parti afin de les aider à abandonner leurs anciennes pratiques. Plus de trois cents (300) femmes issues de toutes les régions du pays y ont participé (K. A. Mian & B. Ruhl, 1992, p. 3). L'objectif principal consistait à inculquer les principes fondamentaux du socialisme à ces participantes. Ainsi, pour garantir la réussite de la formation, deux groupes de femmes analphabètes ont été constitués, avec une traduction en leur langue locale. Cette approche témoigne de l'importance que le FPI accorde à l'ensemble des Ivoiriens, quelles que soient leurs conditions sociales. Le tableau suivant présente un résumé des intervenants ainsi que les différents sous-thèmes abordés lors de cette rencontre.

Tableau 15 : Les animateurs et les sous thèmes abordés au séminaire du FPI, à Ahoutoué en 1992.

Ateliers	Sous thèmes	Animateurs
1	‘‘Le concept du socialisme’’	Pr. Firmin Krékré
2	‘‘Les apports du socialisme’’	Pr. El Hadj Bamba
3	‘‘ Les systèmes politiques africains’’	Pr. Gnanagbé Gogoua
4	‘‘Socialisme et réalités africaines’’	Pr. Voho Sahi
5	‘‘Socialisme d’aujourd’hui quel avenir ?’’	Pr. Yao N’dré
6	‘‘Le FPI, l’idéologie socialiste et la société ivoirienne’’	Pr. Koudou Opadou

Source : (Koffi Anicet) réalisée à partie des informations tirées de La Voie n°331 des 2 et 3 octobre 1992, p3.

Le tableau ci-dessus présente les thèmes abordés dans les différents ateliers lors du séminaire. Ces ateliers ont été animés par des membres de l'équipe universitaire, sous la direction du professeur Firmin Krékré. Pour chaque sous-thème, un conférencier a dispensé un exposé magistral, constituant la base essentielle des débats subséquents en atelier.

[170] Un village situé au sud de la Côte d'Ivoire dans la sous-préfecture d'Alépé.

A cet effet, le professeur Firmin Krékré a inauguré les sessions en présentant le premier atelier consacré au socialisme. Celui-ci a fourni une explication claire de ce concept aux membres du FPI réunis au sein de l'OFFPI, c'est-à dire ses origines, son évolution et ses caractéristiques distinctives

Ce premier atelier visait à expliquer les fondements du socialisme aux militants, afin d'approfondir leurs connaissances de cette notion essentielle pour le FPI. Autrement dit, les valeurs du socialisme leur ont été exposées dans tous leurs aspects. D'autre part, les exigences du socialisme, ses avantages pour le parti et le choix du FPI en faveur de ce système ont été clairement exposés. Pour le professeur Firmin Krékré : « Le socialisme plaide pour une amélioration substantielle des conditions de vie individuelle ou communautaire. »[171]. Selon lui FPI, a adopté les principes socialistes pour lutter contre les inégalités, l'injustice et la pauvreté engendrées par la gouvernance économique et politique du PDCI (K. A. Mian et B. Ruhl, 1992, p. 3). En d'autres termes, le socialisme vise à améliorer de manière significative les conditions de vie individuelles et communautaires.

En outre, lors d'un second séminaire présidé par le distingué professeur El Hadj Bamba, les participants ont examiné les contributions contemporaines du socialisme. L'objectif principal était d'illustrer ses accomplissements dans les domaines politique, économique et social. En fait, sur le terrain politique, les militants ont souligné que le socialisme a instauré la démocratie sociale dans les relations de production, favorisant l'émergence du syndicalisme et du droit de grève. Du point de vue économique, il a promu la diffusion du capital productif et l'établissement d'un équilibre judicieux entre les biens collectifs et ceux du marché. Par ailleurs, du point de vue social, ce système a fortement contribué à l'amélioration des conditions de vie en introduisant les congés payés et en réduisant la durée du travail. Ces séances de formations furent des réalisations qui s'apparentent à des victoires incontestables de ce mouvement.

Le troisième atelier a examiné les systèmes politiques en Afrique, en dressant un bilan précis de leur situation. Pour ce faire, le conférencier a d'abord présenté ces systèmes à l'échelle mondiale aux militants participants. En effet, pour lui des régimes monocratiques persistent. Cette situation est particulièrement marquée par une absence totale de liberté. Aussi par un mépris flagrant des droits de l'homme de même d'une gestion économique catastrophique, qui plonge une grande partie de la population dans la pauvreté. Ces régimes sont présents en Afrique et dans l'ancienne Union Soviétique. A l'inverse, les systèmes pluralistes des pays

[171] Entretien avec Krékré Firmin déjà cité.

occidentaux se distinguent par une liberté d'expression et de réunion, ainsi que par un respect rigoureux des droits de l'homme. Cependant, en Afrique, les nations ayant adopté un socialisme d'inspiration soviétique comme la Tanzanie et le Sénégal ou s'étant tournées vers le capitalisme libéral ont toutes connu des échecs économiques et sociaux. A cet effet, le professeur Gnanagbé Gogoua, indique également que l'espoir pour l'Afrique réside dans le socialisme démocratique (K. A. Mian & B. Ruhl, 1992, p. 3). Selon lui exigence rend d'ailleurs le combat du FPI, à la fois urgent et nécessaire.

Le quatrième séminaire a été dirigé par le professeur Voho Sahi, qui a abordé le sujet du socialisme et des réalités africaines. En fait, il était essentiel d'enseigner aux militants que l'émergence du socialisme en Afrique doit prendre en compte les réalités situées à l'intersection des dimensions historiques, culturelles, économiques et politiques. Sur un plan historique, il convient d'examiner les périodes de la traite des esclaves, de la colonisation et de l'époque contemporaine, toutes marquées par un certain degré de collaboration. Par ailleurs, au niveau culturel, il faut concilier deux cultures distinctes : l'une interne et l'autre externe. D'autre part, du point de vue économique, il est crucial de surmonter la mentalité orientée vers l'extérieur. Politiquement, il est nécessaire de mettre fin à la mentalité du parti unique alors parti au pouvoir, qui représente aujourd'hui la source de nombreux défis économiques en Afrique. A cet égard, un accent particulier a été mis sur le socialisme en Afrique, qui doit s'appuyer sur la grande majorité rurale en particulier sur les femmes, qu'elles soient scolarisées ou non formées.

Finalement, le cinquième atelier, dirigé par le professeur Yao N'dré, avait pour objectif principal d'exposer aux participants l'influence du socialisme sur les sociétés contemporaines. Cette session a permis d'analyser les raisons de l'effondrement du socialisme, en particulier celui du Bloc de l'Est. Selon le professeur, ce n'est pas l'idéologie en elle-même qui a conduit à cet effondrement, mais plutôt les comportements autoritaires liés au système de parti unique imposé par certains dirigeants africains (K. A. Mian & B. Ruhl, 1992, p. 3). Grâce à cette formation, les séminaristes ont pu approfondir les racines du socialisme et les facteurs ayant mené à son déclin dans divers pays africains.

Par ailleurs, le Front Populaire Ivoirien (FPI) s'engage à offrir aux femmes une formation essentielle sur le socialisme, en proposant une perspective innovante à travers des séminaires bien structurés. Pour ce parti, cette approche modernisée du socialisme pourrait favoriser un progrès économique et social en Côte d'Ivoire. Toutefois, grâce à l'expertise des formateurs et à la clarté de leurs enseignements. Les populations ivoiriennes ont pu découvrir les principes

fondamentaux du socialisme avec un réel enrichissement. En conséquence, avec ce séminaire les femmes de l'OFFPI, sont désormais dotées des connaissances idéologiques du parti. Cette formation leur permet de transmettre ces idéaux avec plus d'efficacité. Elle leur permettait également de propager le message du FPI, dans leur environnement immédiat, c'est ce qu'affirme d'ailleurs Odile Kouamé membre participant de ce séminaire :

> « Ce séminaire, arrive à point nommé puisque le FPI, vient de faire son entrée à l'international socialiste. Le thème du séminaire est important pour nous parce que nous sommes des militants engagés et nous n'avons pas une formation approfondie sur les idéaux de notre parti. Ce séminaire nous a donné des assurances et nous puissions mieux prôner le message du FPI, dans nos bases. Nous avons été tellement formées que nous serions capables de véhiculer les idéaux de notre parti. J'organiserais dès mon retour à Guibéroua une assemblée générale pour rendre compte de ce que j'ai appris à Ahoutoué aux secrétaires de bases »[172].

En fait, pour faciliter la compréhension de l'information. Ce séminaire a accordé une attention particulière aux femmes non lettrées à travers deux ateliers conçus dans ce but. Les participants, ont pu profiter de ce séminaire afin de mieux diffuser les idéaux du parti. Comme on peut le remarquer à travers, la réponse de Béatrice Djéba *:*

> « Le multipartisme est comme une porte donnant accès à la vérité. Cette porte a été fermée par le président Houphouët-Boigny, et ses compagnons. Grace à Dieu Lorent Gbagbo, à la tête du FPI, est venir ouvrir cette porte. Avant lorsque quelqu'un disait la vérité il était jeté en prison (avec le retour du multipartisme) tout le monde peut dire la vérité sans crainte. (…). Selon le FPI, il ne doit pas avoir des gens qui vivent dans l'opulence tandis que d'autres sont dans la misère absolue. Ce sont ces idéaux défendus par le FPI, qu'on nous a enseigné à ce séminaire. On nous a appris qu'il ne faut pas avoir peur des riches parce que nous sommes tous même chose »[173].

Cependant, il est rare que les électeurs votent pour un programme ou les idéaux d'un parti, préférant souvent se fier aux noms des candidats en lice. Cette pratique a conduit à des fraudes électorales et à d'autres méthodes plus subtiles employées par les partis au pouvoir pour assurer leur réélection à tout prix. Malgré le prétendu « vent de renouveau », l'Afrique peine-t-elle toujours autant à organiser des élections véritablement transparentes ? En effet, cette situation résulte de l'exploitation, par les gouvernements en place, de l'ignorance politique des citoyens

[172] « Propos de Marie Odile KOUAME (OFFPI Guibéroua, ce que pensent certaines séminaristes) » cf (K. A. Mian, 1992, p2).
[173] « Propos de Béatrice ADJEBA (68 ans de l'OFFPI Bonoua analphabète : ce que pensent certaines séminaristes) » cf. (K. A. Mian, 1992, p.2).

afin de manipuler les scrutins en leur faveur. A cet égard, l'éveil des consciences semble être le remède le plus efficace pour instaurer une démocratie authentique en Afrique[174].

C'est précisément ce que le FPI, visait à accomplir en mobilisant une contribution active des universitaires pour éveiller un sens critique au sein des populations, en particulier chez les habitants. Bien évidemment, il faut saluer cette initiative du séminaire de formation politique sur le socialisme, organisé à l'intention des femmes de l'OFFPI, quant on se souvient qu'en 1983, le président Houphouët-Boigny avait affirmé, à la suite d'une grève des enseignants, que « la Côte d'Ivoire n'est pas un pays socialiste » (K. A. Mian, 1992, p. 2). Cet état de fait avait certainement incité certains individus à se méfier des partis politiques défendant l'idéologie socialiste. Assurément, ce séminaire cherchait à corriger cette interprétation erronée du socialisme promue par le PDCI[175] . D'autre part, sachant que ce système politique, même avant la légalisation du FPI, était sujet à des critiques de la part de certaines autorités ivoiriennes, ce séminaire a démontré aux ivoiriens l'importance des universitaires dans l'éducation politique des militants de base. Grâce à cette initiative, le FPI, est en mesure d'atteindre son objectif principal, celle de réaliser une transformation sociale en Côte d'Ivoire. En fait, en Afrique, le combat pour la démocratie se concentre souvent sur les zones urbaines. Cette nouvelle stratégie permet au FPI, d'inclure toutes les communautés. Par ailleurs, elle pourrait servir d'exemple à certains partis politiques ivoiriens, particulièrement ouverts au changement.

En dehors de ce séminaire d'Ahoutoué, les universitaires du FPI ont organisé une autre session de formation à N'Bahiyakro, visant principalement à promouvoir les idéaux de leur parti. Cette séance, qui s'est tenue le 6 mars 1994, était axée sur la *« connaissance du FPI ».* Elle fut dirigée par deux animateurs principaux, notamment MM. Gnazalé DENAZI et Abissa KOSSONOU. Au cours de cette rencontre, les deux personnalités ont informé les délégués sur plusieurs thèmes essentiels, notamment les principes fondamentaux du Front Populaire Ivoirien (FPI) et son organisation interne. A cet effet, le premier orateur a présenté la notion de parti politique, en expliquant les différences entre le PDCI et le FPI. En plus, il a également saisi l'occasion pour détailler aux participants les principes clés du FPI, à savoir le multipartisme, le socialisme et la démocratie. Aussi il a abordé le projet de société du FPI, ainsi que son programme de gouvernement, pour les rendre plus accessible à la population (D. D. Tayoro, 1994, p. 7).

[174]Propos de Béatrice ADJEBA (68 ans de l'OFFPI Bonoua analphabète : ce que pensent certaines séminaristes) cf. (K. A. Mian, 1992, p.2).

[175] Il convient de noter à ce niveau que le socialisme autrefois était considéré par les dirigeants de ce parti comme un système retardatrice qui ne peut que conduire le pays dans une désolation totale.

Toutefois, cette initiative a permis aux adhérents de se familiariser avec les concepts de démocratie et de socialisme, tout en explorant le parti à travers ses divers documents.

Quant au deuxième intervenant, Abissa Kossonou, il a examiné trois niveaux principaux : les entités de supervision, les entités centrales et les entités internes du parti, ainsi que les liens qui les unissent (D. D. Tayoro, 1994, p. 7). Il en a également profité pour expliquer aux membres le fonctionnement des organes de base et centraux, c'est-à-dire les modalités de convocation des congrès et des conventions, leurs rôles respectifs et les programmes associés.

Quant aux séminaristes ils ont bénéficié d'explications détaillées sur les organes du parti, notamment le comité central, les fédérations, les sections, les comités locaux, ainsi que l'OFFPI, la JFPI et la CURFP. D'ailleurs, il était essentiel d'informer les militants sur le programme de gouvernement du parti. Ce fut l'objectif principal du séminaire organisé à Ahoutoué les 29 et 30 juillet 1995. Ce séminaire visait à maîtriser ce programme pour l'utiliser efficacement lors des campagnes électorales. Intitulé *« Comprendre le programme de gouvernement du FPI »,* cette séance de formation a mobilisé toutes les instances du parti, comme en témoigne l'appel lancé par Aboudramane Sangaré[176] dans un communiqué du quotidien du parti :

> « Sont invités à participer à cette rencontre, les membres des structures suivantes : comité central, comité de contrôle, secrétaires fédéraux des fédérations (d'Abidjan, de Bandama-Lagune, d'Adzopé, d'Aboisso), le bureau national CENAT, SENAFOP, SND, les élus et les experts qui ont contribué à l'élaboration du programme de gouvernement » (A. Sangaré, 1995, p.2).

En effet, le Front Populaire Ivoirien (FPI), il était essentiel d'informer ses membres de son programme de gouvernement afin qu'ils puissent l'utiliser efficacement lors des élections. Comme l'indique le professeur Firmin Krékré, « il faut toujours être en harmonie avec soi-même pour donner une impression de solidité aux autres »[177]. En fait, c'est ce besoin de formation élémentaire sur certains aspects essentiels de son programme qui avait incité le FPI à informer ses adhérents de son idéologie, afin qu'ils puissent mieux connaître le parti. Ce séminaire comportait deux dimensions principales : la première visait à maîtriser le programme de gouvernement. Considéré comme un document facilitant la communication entre les

[176]Secrétaire Général du FPI de 1988 à 1996.
[177] Entretien Firmin Krékré déjà cité.

instances du parti et le peuple. La seconde était dédiée aux candidats appelés à se présenter devant diverses communautés pour détailler le contenu de ce programme[178]

En procédant de cette manière, le FPI offrait à ses membres l'opportunité de répondre aux questions des citoyens, tout en promouvant son programme de gouvernement auprès du public. Cette initiative visait l'essentiel : permettre aux formateurs d'identifier les obstacles dès que les militants découvraient le programme. En collaboration avec des spécialistes, principalement des universitaires, ils s'efforçaient de définir un vocabulaire le plus accessible possible, afin d'éliminer toute complexité inutile et d'améliorer la compréhension du programme et de ses textes [179]. D'autres part, ce séminaire a également permis d'évaluer le PDCI, tout en exposant les raisons de la réforme préconisée par le FPI, comme l'illustre ce passage.

> « (...) nous avons déclaré notre intention de refonder la Côte d'Ivoire et que nous souhaitons présenter un programme de gouvernement en contraste avec les résultats du PDCI. Chaque militant doit se l'approprier et en faire son principal cheval de bataille. Désormais, chaque fois que vous évoquez le FPI, sa stratégie est synonyme de son programme de gouvernement. Ainsi, chaque militant doit être en mesure de le défendre, de le présenter et de l'utiliser comme un instrument quotidien dans la conquête pacifique du pouvoir »[180].

En résumé, l'objectif principal du FPI en organisant ce séminaire était de fournir à ses membres les bases nécessaires pour mieux comprendre son projet de société et son programme de gouvernement, afin qu'ils puissent le défendre, le présenter et l'utiliser comme un cheval de bataille. Cependant, quelles sont les valeurs démocratiques inculquées aux militants ?

1-1-2- L'enseignement des valeurs démocratiques aux militants.

Après son émergence de la clandestinité, le Front Populaire Ivoirien (FPI) s'est fixé comme objectif de consolider les principes démocratiques en Côte d'Ivoire. Ces principes incluent la liberté, la justice, la transparence et l'égalité. A cet effet, deux ateliers ont été organisés en 1993 par des universitaires du parti, afin d'instruire les membres et partisans sur les concepts essentiels de la démocratie. Ces ateliers, successivement tenus à Daloa et San-Pedro, font partie

[178] Entretien Firmin Krékré déjà cité.
[179] Idem.
[180] Ibidem.

d'une série de formations instaurées par le SENAFOP lors de la convention de Bouaké en 1992[181].

Précédemment, celui organisé à Daloa du 3 au 6 octobre 1993, sous le thème *« obstacles socio-culturels et démocratie »* (F. Neruba, 1993, p. 4), a permis d'identifier les principaux obstacles à l'avancement de la démocratie, notamment d'ordre social, culturel, économique et politique. Au demeurant, il est important de souligner que l'objectif premier était de valoriser la richesse culturelle de la ville de Daloa et d'identifier les facteurs susceptibles de freiner la démocratie dans cette région. Cependant, une telle initiative visait à élaborer des stratégies pour encourager l'engagement d'une large part de la population dans la découverte des principes démocratiques.

A cette fin, l'accent a été placé sur l'élimination des éléments négatifs de certaines traditions culturelles africaines et sur le rejet de concepts religieux pouvant entraver le processus de démocratisation (C. Etou, 1993, p. 2). Au cours de cet évènement, une attention particulière a été accordée à l'enseignement des valeurs démocratiques dans les zones rurales, permettant ainsi aux militants locaux de mieux appréhender les principes promus par le FPI.

En plus, pour approfondir la compréhension de la démocratie et de ses valeurs. Un autre séminaire d'envergure s'est également tenu à San-Pedro du 9 au 10 octobre de la même année, mais sur un thème différent. Animé par trois universitaires, notamment M. Ahoua Don Mello, Barthélemy Kotchy et Séry Bailly. Cet événement a exploré le thème « *Démocratie et pauvreté ».* Les intervenants ont examiné la question qui est de savoir s'il existe-t-il un lien réel entre la démocratie et la pauvreté ? En effet, il est évident qu'une corrélation existe entre le niveau de pauvreté d'une société et l'étape de son processus démocratique.

A cet égard, les statistiques montrent clairement que, dans les pays développés, le niveau de vie des populations et les pratiques courantes confirment cette idée (F. Neruba, 1993c, p. 3). D'autre part, suite au discours de La Baule en 1990, l'adoption de la démocratie en Afrique s'est avérée problématique. Certainement, c'est à cette époque que de nombreuses nations africaines ont décidé de renouer avec la démocratie. Selon César Etou, cette « *démocratie monarchique voilée* » a entraîné ces pays dans la déviance, avec pour conséquences inévitables des coups d'État, l'instauration de partis uniques et de régimes autoritaires ou dictatoriaux (C. Etou, 1993,

[181] La toute première convention de FPI, a été faite à Bouaké, en décembre 1992. A cette convention le parti, a mis en place un vaste programme de formation politique, pour mieux préparer ses militants aux élections générales de 1995.cf (F. Neruba, 1993, p.4)

p. 2). Toutefois, une telle interprétation erronée de la démocratie a engendré des souffrances en Afrique, entravant souvent le bien-être socio-économique des populations.

D'ailleurs, en Côte d'Ivoire, la démocratie, mal comprise et mal appliquée, a entraîné une augmentation significative de la pauvreté. Contrairement aux pays en développement qui peinent à tirer pleinement parti des pratiques démocratiques. En outre, les pays industrialisés parviennent à améliorer efficacement leur niveau de développement grâce à ce système. A cet effet, l'objectif principal de ce séminaire était de sensibiliser les citoyens que cette pauvreté qui perdure dans les pays africains résulte souvent des mauvaises politiques mises en œuvre par les dirigeants. En fait, cette misère, qui affecte la vie des résidents depuis plusieurs années, a été révélée dès 1988 par une étude de la Banque mondiale, indiquant que 40 % des habitants vivaient dans la pauvreté (C. Etou, 1993, p. 2). En plus, le taux de pauvreté a connu une hausse marquée, passant de 10 % en 1985 à 36,8 % en 1995 (D. F. Simi, 2021, p. 260). A ce titre, il est donc prioritaire de comprendre que la démocratie constitue une condition essentielle pour améliorer le niveau de vie des citoyens en vue de favoriser les changements sociaux en Côte d'Ivoire.

En effet, malgré, leur souci de préserver les biens acquis frauduleusement. Les riches se méfient souvent de la démocratie et de ses exigences rigoureuses. Les pauvres, quant à eux, ne se sentent pas concernés par cette « *chose des nantis* » de ce fait ils préfèrent vivre isolés (F. Neruba, 1993c, p. 3). De ce fait, il est essentiel d'améliorer le niveau d'éducation politique des citoyens pour qu'ils se sentent pleinement impliqués dans la construction de la démocratie. De cette analyse, il ressort que le séminaire organisé par le FPI, avec le concours d'universitaires, a fourni des informations essentielles aux communautés rurales et urbaines dans le but de mieux comprendre le concept de démocratie et ses valeurs.

En résumé, cette initiative a permis à ces communautés non seulement d'appréhender plus précisément cette notion. D'autre part, de s'engager activement dans sa construction et sa pérennisation. Aussi elle visait à renforcer l'engagement des citoyens dans le processus démocratique en cours dans le pays, toutefois en s'inscrivant dans le programme de formation politique établi par le FPI. A ce propos, Bamba El Hadj Soualio[182] indique que : « l'inculture politique de la société ivoirienne, inhérente au régime dictatorial, et trentenaire du PDCI, a

[182] Bamba El Hadj Soualio, membre du Bureau politique du FPI, du Secrétariat National de Formation Politique du FPI et chargé du comité scientifique du séminaire de San-Pedro tenu en 1993 sur la démocratie et pauvreté.

favorisé une misère économique et sociale de la population ivoirienne »[183]. Selon lui, la démocratie mise en œuvre par le PDCI, ne couvrait pas l'ensemble des populations. Autrement dit, elle était soit mal utilisée, soit mal interprétée par les Ivoiriens. D'ailleurs, c'est pour cette raison qu'il était essentiel que le FPI reconnaisse cette réalité et trouve des moyens pour encourager toute la société ivoirienne dans la construction de la démocratie en Côte d'Ivoire.

Photo 6 : Bamba El Hadj Soualio, universitaire membre du SENAFOP, chargé du comité scientifique de ce séminaire.

Source : La Voie n°607, du 27 septembre 1993, p3.

Cette photo présente le docteur Bamba El Hadj Soualio, universitaire et membre du SENAFOP, chargé du comité scientifique de ce séminaire. A travers son rôle, on peut percevoir l'influence et la place stratégique des universitaires au sein de cette structure, d'activité. Surtout au niveau de la diffusion de l'information et la formation politique des militants. Toutefois, pour souligner le lien potentiel entre les systèmes politiques, trois modérateurs, notamment Ahoua Don Mello, Barthélemy Kotchy et Séry Bailly, ont animé des conférences d'orientation sur ce thème lors de trois (3) ateliers organisés à cet effet (F. Neruba, 1993c, p. 3). Cette séance

[183] « Interview BAMBA El Hadj Soualio (membre du SENAFOP et chargé du comité scientifique du séminaire de San-Pedro) cf (F. Dessrait, 1993, p3).

de formation est indiquée dans le tableau ci-dessous où les intervenants ont abordé divers sous-thèmes afin d'aider le public à mieux comprendre la relation entre la démocratie et la pauvreté.

Tableau 16 : Les animateur et les sous thèmes abordés au séminaire du FPI, San -Pedro sur le thème ''démocratie et pauvreté''.

Ateliers	**Sous thèmes**	**Animateurs**
1	''Relation entre les systèmes politiques et le niveau de vie des populations dans le monde et en Côte d'Ivoire''.	Dr. Don mello Ahoua
2	''Pauvreté et processus démocratique en Côte d'Ivoire''.	Pr. Barthélemy Kotchy
3	''Stratégie de démocratisation de différentes classes sociales en côte d'Ivoire''.	Pr. Séry Bailly

Source : (Koffi Anicet) réalisé à partie des informations tirées de La Voie n°621 du 13 octobre 1993, p4.

A l'analyse, ce tableau montre les différents animateurs et sous-thèmes abordés lors des ateliers, afin d'aider le public à mieux comprendre la relation entre la démocratie et la pauvreté. Le Docteur Ahoua Don Mello[184] a dirigé le premier atelier du séminaire, intitulé « *Relation entre les systèmes politiques et le niveau de vie des populations dans le monde et en Côte d'Ivoire »*. Son intervention visait à expliquer aux participants le lien entre l'augmentation du niveau de vie des populations et le système politique adopté. Sa conférence a révélé que les systèmes à parti unique engendrent généralement la pauvreté, tandis que les systèmes démocratiques favorisent le développement. Selon lui, « Seul le Japon, la Chine, Taïwan et un pays d'Afrique, c'est-à-dire la Libye, semblent quelque peu échapper à ce tableau sombre » (C. Etou, 1993, p. 2). En plus, il indique aussi que le système de parti unique instauré en Côte d'Ivoire a conduit à la pauvreté, contrairement à d'autres nations ayant adopté ce modèle. Dès lors, quelle différence existe-t-il entre le régime du parti unique en Côte d'Ivoire et ceux d'autres pays comme la Libye et le Japon ? Pour César Etou :

> « Le système de parti unique en Lybie et en Asie du Nord-Est est que, la Lybie n'est pas assimilée à un Etat à parti unique, en raison de certains atouts comme, la religion. Quant au Japon, l'essor économique est en rapport avec la culture Nippon, exclus toutes tendances à la

[184] Président du comité de contrôle du FPI, de 1990 à 1996.

> fraude. Ici le responsable, est capable de se faire ‘‘hara kiri’’. C’est-à-dire de se donner la mort. Pourtant en Afrique de l’ouest, c’est ceux qui échoue qui sont promus. N’ayant pas cet aspect positif de la culture Nippon, le parti unique abouti à la pauvreté » (C. Etou, 1993, p.2).

En substance, des informations sur les différents systèmes politiques en vigueur dans le monde ont été communiquées aux participants. Les conférenciers ont également expliqué le processus d'ascension et d'amélioration mutuelles des classes sociales au sein de la société (A. Assa, 1993, p. 3). Par ailleurs, la présentation du professeur Barthélemy Kotchy, centrée sur le thème « *pauvreté et processus démocratique en Côte d'Ivoire* », a particulièrement retenu l'attention des participants. Il a démontré que la pauvreté n'existe pas en soi et n'est pas une fatalité inéluctable, toutefois en rejetant successivement la démocratie bourgeoise ou libérale et la démocratie populaire ou socialiste (C. Etou, 1993, p. 2). Pour Barthélemy Kotchy, en effet le socialisme démocratique prôné par le FPI constitue la solution pour un développement harmonieux en Côte d'Ivoire. Parallèlement, le deuxième sous-thème a examiné comment les pouvoirs publics ont exploité la pauvreté des masses pour freiner le processus démocratique, notamment par des achats de conscience et des intimidations (A. Assa, 1993, p. 3). Ces deux premiers sous-thèmes ont révélé les obstacles à la démocratie, souvent engendrés par l'appauvrissement des masses.

Quant au professeur Séry Bailly, son exposé portait sur *« La stratégie de démocratisation de différentes classes sociales en Côte d'Ivoire »*. Il s'agissait pour lui de mettre en évidence l'entrave à la démocratie par les riches. Plus préoccupés de préserver leurs biens acquis frauduleusement. Pour illustrer ce point, Georges Jacques Danton déclare : « chez les pauvres l’handicap matériel, enlève toute personnalité propre à l’individu, en fait un nécessiteux et une proie facile pour le pouvoir » (C. Etou, 1993, p2).

En conclusion, le séminaire a souligné la nécessité d'impliquer toutes les couches de la société dans le processus de lutte pour l'avènement d'un socialisme démocratique. Cette action vise à satisfaire les intérêts communs, à instaurer la transparence et la rationalité, aussi contribuer à la sécurisation des richesses. En fait, pour y parvenir, il faut éliminer les aspects négatifs de certaines traditions culturelles africaines et rejeter certains concepts religieux, afin d'accélérer le processus de démocratisation. En ce sens, le séminaire a recommandé de persévérer dans la voie électorale comme moyen de transition choisi par le FPI (C. Etou, 1993, p. 2).

Enfin, l'orateur responsable du dernier sous-thème s'est consacré à la recherche de solutions face à l'urgence d'instaurer la démocratie dans notre société. L'objectif était d'identifier les obstacles à chaque niveau social et de proposer des mesures pour les surmonter, favorisant ainsi

la diffusion de la démocratie. Son intervention pourrait apporter des avantages à l'ensemble de la société. En sus, le séminaire a mobilisé un grand nombre de militants venus d'horizons diverses pour assister à cette formation[185]. La photo ci-dessous montre les militants du FPI arborant leurs symboles et levant deux doigts en l'air.

Photo 7 : Les militants FPI participants du séminaire présents à la salle de Rotary de San-Pedro.

Source : La Voie n°620, du 12, octobre 1993, p2.

A travers cette image, il apparaît que le séminaire de San-Pedro, grâce à la pertinence des thèmes abordés lors des séances et à la qualité des formateurs, a attiré de nombreux membres du parti ainsi que quelques intervenants de la société civile. Néanmoins, cette rencontre a révélé les limites liées aux personnalités cibles qui ont été conviées[186]. C'est ce qu'affirme le Docteur, Dakoury Djalega[187]:

> « Nous attendons beaucoup de ce séminaire, pour élever notre niveau de culture générale et politique, donner aux militants une capacité d'analyse et de rédaction face aux réalités actuels de notre pays. Et la réflexion globale sur la pauvreté et la démocratie nous semble un thème

[185]La voie n°620, du 12, octobre 1993, p2

[186] Les personnes conviées à cette rencontre sont généralement les responsables des structures d'activités et ceux des structures de bases.

[187]Docteur, Dakoury Djelega, est secrétaire à la formation politique au sein de la section et de la fédération de San-Pedro chargé de l'organisation du séminaire de San-Pedro.

> d'importance majeur. (…) les commissions font la synthèse chaque soir. Quelques militant sont disposés à loger des séminaristes et prêter leurs véhicules pour le transport (…) les militants sont très mobilisés, nous avons tenu une assemblée générale pour informer la population cible indiquée par le SENAFOF. (Secrétaire de section, les élus, et leurs secrétaires à la formation politique) constitue pour les militants de San-Pedro un facteur limitant. Mais ils se plieront à la discipline du parti »[188].

La qualification des intervenants et le choix des participants à cette rencontre confirment que le séminaire est principalement orienté vers l'élite. L'objectif principal était de transmettre les connaissances acquises lors des différentes formations au sein de leurs structures respectives. Le choix de ce thème sur l'impact de la démocratie visait principalement à favoriser un changement de mentalités. L'attachement apparent des ivoiriens à la démocratie, en tant que meilleure forme de régulation politique après plus de quarante ans d'autoritarisme. Ce signifie d'ailleurs qu'une réforme des mentalités est en cours. En effet, cette réforme parait servir de pont pour rompre avec les méthodes autocratiques d'un régime à parti unique.

Au total, durant ces séminaires l'idéologie du FPI a été analysée à travers ses notions fondamentales, telles que la démocratie et le socialisme. En plus, les populations ont été amenées à comprendre les différents textes du parti, de même que son programme et son projet de société. Elles doivent désormais l'utiliser comme leur « *cheval de bataille* ». D'autre part, en plus de former les militants sur l'idéologie, les universitaires du Front Populaire Ivoirien ont également organisé d'autres sessions de formation politique destinées à équiper leurs militants au recrutement de nouveaux membres dans leur environnement immédiat.

1- 2-Préparation des militants au recrutement de nouveaux adhérents et à l'organisation militante.

A sa légalisation, le FPI avait pour ambition de disposer d'un personnel qualifié et nombreux afin d'améliorer la conduite de ses actions. C'est certainement ce qui l'avait conduit à organiser divers ateliers de formation politique, en collaboration avec certains universitaires. Cette initiative visait à structurer ses adhérents, en leur permettant de recruter dans leur environnement immédiat et aussi de répondre efficacement aux attentes du parti dans leurs structures de base.

[188] « Propos du Dr Dakoury Djelega (responsable locale chargé de l'organisation du séminaire du 9 et 10 octobre 1993 à San-Pedro) », cf (A. Sinaly & W. Kouame, 1993, p2).

1-2-1-Préparer les militants au recrutement de nouveaux adhérents.

A sa sortie de clandestinité, le FPI a fait de la formation politique de ses membres l'une de ses priorités principales. Ces initiatives visaient essentiellement à doter les militants des outils nécessaires pour recruter de nouveaux membres dans leurs localités respectives. Dans ce sens, trois (3) séminaires distincts ont été organisés, comme l'indique ce tableau.

Tableau 17 : Les séminaires sur la formation des militants pour le recrutement de nouveaux adhérents.

Thèmes	**Sous thèmes et animateurs**	**Dates et lieux de formation**
Thème 1 : ‘’la mobilisation qualitative en milieu urbain’’.	**Sous thèmes 1 : ‘**’la mobilisation dans les fédérations : les réalités du terrain’’. Animé par : -Michel N’Guessan Amani et Emil -Danho	Du 16 au 17 avril 1994 à Abidjan.
	Sous thèmes 2 :’’l’importance de la qualité des hommes’’ animé par : -Prof. Maurice Kolade	
	Sous thèmes 3 : ‘’les critères d’évaluation du degré de mobilisation d’une structure’’. **-**prof. Lida Kouassi Moise**.**	
Thème 2 : ‘’la mobilisation qualitative en milieu rural’’.	**Sous thèmes 1’’** : ‘’la mobilisation dans les fédérations : les réalités du terrain’’. Animé par : -SEABE Julien ; Tuo Kafalo -Jean Baptiste Kouadio Kablan	Du 9 au 10 juillet 1994 à Abengourou
	Sous thèmes 2 :’’la sociologie du milieu rural’’. -prof. Dédy Seri	
	Sous thèmes 2 : ’’l’animation du groupe’’. -Prof. Koudou jeannette	
	Sous thèmes 3 : ‘’la communication à l’intérieur d’un groupe’’.	

	-Député APKALE Jacob	
Thème 3 ‘’le monde musulman et la politique’’.	**Sous thèmes 1’’**l’islam en Côte d’Ivoire’’. Docteur. Aka Koby	Du 24 au 25 septembre 1994 à Bouaké
	Sous thèmes 2 : ‘’l’organisation socio-culturelle des grands groupes musulmans’’. -Docteur. Téra Kalilou	
	Sous thèmes 3 : ‘’ le monde musulman et la politique en Côte d’Ivoire’’. -Soumahoro Hamara -Prof. Sery Bailly	

Réalisé par Anicet Kouadio Koffi à partir des informations tirées de :

-La Voie n°767 du 14 avril 1994, p3.

-La Voie n°840 du 13 juillet 1994, p5.

-La Voie n°902 du 26 septembre 1994, p2.

Ce tableau met en évidence les formateurs, ainsi que les thèmes et sous-thèmes abordés lors de ces différents séminaires. Le premier séminaire, organisé par le SENAFOP, sur ce sujet, portait sur la mobilisation qualitative en milieu urbain et s'est tenu à Abidjan du 16 au 17 avril 1994. Pourquoi choisir ce thème, alors que le FPI avait connu plus de succès dans les zones urbaines ? Cependant, une telle décision visait à répondre à un besoin de formation exprimé par certains militants récemment recrutés.

En effet, depuis l'instauration du multipartisme en avril 1990, le FPI était présent dans presque tous les villages du pays, ce qui amenait certains à le qualifier de « première force de l'opposition ivoirienne » (N. Zedem, 1994, p. 6). Malgré cette popularité, ont révélait une faiblesse interne dans son fonctionnement. Ainsi, bien que le parti attirait de grandes foules lors de ses événements. L’engagement des militants dans le fonctionnement régulier des structures de base laissait à désirer. Autrement dit, l'absentéisme et le non achat des cartes du parti étaient fréquemment observés (N. Zedem, 1994, p. 6). Aussi un blocage de la communication entre les organes centraux et les structures de base a été observé, notamment la mauvaise interprétation ou une non-exécution des mots d’ordre (N. Zedem, 1994, p. 6). Ces attitudes ne

relèvent pas de leur propre volonté, car une telle indifférence s'explique probablement par une ignorance manifeste au niveau des militants. A cet effet, seule une formation politique élémentaire peut amener à une meilleure organisation. Dans ce sens, Simone Gbagbo affirme :

> « (…) les sympathisants sont partout qui demande qu'on vienne les organiser. Donc au plan qualitatif, on a beaucoup à travailler. Aujourd'hui nous allons vers les élections de 1995, qui représentent une étape importante pour nous. Pour mettre toutes les chances de notre côte nous devrons transformer nos structures quantitatives en structures qualitativement efficaces. C'est la raison pour laquelle nous organisons ce séminaires »[189].

Cette phase de mobilisation qualitative que le FPI, devait surmonter était marquée par l'ignorance accrue de certains militants. Cette situation constitue d'ailleurs comme un frein à la participation active des militants. En plus, elle pose également un sérieux problème à la dynamique interne du parti. Ainsi, pour pallier ces lacunes, un séminaire a été organisé, incluant plusieurs conférences animées par des universitaires. En particulier, la première séance, servant de récapitulatif réflexif, a été réalisée par N'Guessan Michel Amani et Emil Danho, respectivement secrétaires des fédérations de Bouaké et d'Abidjan (N. Zedem, 1994, p. 6).

Après cette première rencontre, Maurice Koladé[190] a orienté sa réflexion sur l'importance de la qualité des Militants. Quant à la troisième conférence elle fut prononcée par Moïse Lida Kouassi, occupant le poste de Secrétaire National à l'Organisation (SNO) au FPI. Sa conférence, avait essentiellement consisté a défini les critères du SNO. Toutefois, ses orientations, ont permis d'évaluer le niveau de mobilisation d'une structure[191].

D'autre part, le FPI a aussi organisé une autre activité sur le même thème, mais cette fois-ci en milieu rural. Celle-ci s'est tenue à Abengourou du 9 au 10 juillet 1994, sous le thème « *La mobilisation qualitative en milieu rural ».* Cette session de formation a rassemblé 215 délégués, dont 10 secrétaires généraux de fédération, 5 représentants des secrétaires fédéraux, 2 responsables de section et 8 élus, notamment constitués de maires, députés et adjoints au maire[192].

---

[189] « Interview Simone Gbagbo (secrétaire nationale du SENAFOP : cap sur la mobilisation qualitative*) cf (N. Zedem,* 1994, p3).

[190] Membre du comité central du FPI, philosophe et membre du secrétariat national à l'organisation du FPI, (SNO).

[191] « Interview Simone Gbagbo (secrétaire nationale du SENAFOP : cap sur la mobilisation qualitative) cf (N. Zedem, 1994, p3).

[192] La Voie n°839 du 12 juillet 1994, p2.

Photo 8 : Séminaire d'Abengourou Simone Gbagbo et des notables de l'Indénié.

Source : La Voie n°839, du 12 juillet, 1994, p2.

Cette photo offre un aperçu du séminaire organisé à Abengourou sur la mobilisation qualitative en milieu rural. La formation s'est déroulée dans une grande salle, en présence des notables de l'Indénié. En effet, cette présence massive, témoigne de l'intérêt marqué de cette communauté pour le FPI. Aussi lors de la phase pratique, les principaux intervenants étaient trois (3) universitaires : le député Akpalé Jacob, Madame Jeannette Koudou et le professeur Dédy Seri. D'après le tableau 16, pendant la phase théorique, le professeur Dédy Seri a traité du sous-thème « la sociologie du milieu rural », tandis que Madame Jeannette Koudou a abordé « l'animation du groupe », et le député Akpalé Jacob s'est attardé sur « la communication au sein d'un groupe » (C. Etou, 1994, p. 5). Notons également que ces intervenants ont été assistés par MM. Seba Julien, Tuo Kafalo et Jean-Baptiste Kouadio Kablan, respectivement responsables des fédérations de Guiglo (Ouest III), Korhogo-Ferkessédougou et Abengourou (Est). Cette contribution a enrichi les débats par le partage de leurs expériences terrain, rendant l'intervention plus pratique et informative (C. Etou, 1994, p. 5). D'ailleurs, ce séminaire avait un double objectif de promouvoir la mobilisation qualitative et garantir la qualité des échanges. En plus, il aussi à préparer les militants à s'exprimer en public.

Pour M. Kablan[193] : « Le séminaire d'Abengourou devrait contribuer à donner aux dirigeants du FPI, des armes nécessaires, non seulement au maintien des populations militantes mais également à l'augmentation du nombre de militants en puisant dans les autres partis (…) » (C. Etou, 1994d, p.5).

En outre, cette formation a permis au FPI, d'aborder les défis liés à la mobilisation qualitative. A cet égard, une évaluation des stratégies a été mise en place pour identifier et résoudre ces problèmes. Selon Simone Gbagbo, cette rencontre a, d'une manière ou d'une autre, permis aux participants de rester étroitement connectés à la réalité du terrain, puis de théoriser et de résoudre les enjeux à partir de celle-ci[194].

Dans cette optique de recrutement qualitatif, le Front Populaire Ivoirien (FPI) prévoyait également des recrutements au sein de certaines communautés musulmanes. En effet, le séminaire de Bouaké, organise par le SENAFOP, sur le thème « le monde musulman et la politique », avait pour objectif d'explorer cet aspect. Les discussions se sont focalisées sur l'influence de l'islam sur le quotidien de ses fidèles. En fait, pour le FPI, il était essentiel d'évaluer si le comportement politique des musulmans est déterminé par les préceptes de l'islam ou par d'autres facteurs socio-culturels.

Selon César Etou, les participants ont tenté, par le biais de ce séminaire, de répondre à cette question, tout en révélant que l'avenir de la religion et de la communauté musulmane est lié à celui de la nation ivoirienne (C. Etou, 1994f, p. 4). Dans la phase pratique, trois (3) présentations ont particulièrement retenu notre attention. Celle du docteur Aka Koby, consacrée à *« L'islam en Côte d'Ivoire* », et du docteur Téra Kalilou, traitant de « *l'organisation socio-culturelle des grands groupes musulmans ».*

Par ailleurs, le professeur Séry Bailly et M. Soumahoro Harouna ont présenté leurs travaux sur « *les musulmans et la politique en Côte d'Ivoire* », thème central du séminaire (C. Etou, 1994f, p. 4). Cependant, les musulmans ont été également invités à expliquer comment procéder aux recrutements politiques au sein de leur communauté et à établir des liens solides avec celle-ci (C. Etou, 1994f, p. 4). Cette expérience concrète a permis aux théoriciens impliqués d'élaborer des théories et de résoudre les problèmes rencontrés, favorisant ainsi le recrutement dans cette communauté difficile d'accès. Pour Laurent Gbagbo, « ce séminaire devrait permettre

[193] Jean Baptiste Kouadio Kablan, responsable de fédération d'Abengourou.
[194] « Interview Simone Gbagbo (secrétaire nationale du SENAFOP : cap sur la mobilisation qualitative*) in La Voie* n° 767, du 14 avril 1994, p3, loc.cit.

à des experts de différents domaines d'assister le Front Populaire Ivoirien (FPI) à intégrer cette communauté sans idées préconçues, sans partis pris et sans vision restreinte » (C. Etou, 1994e, p. 2).

En résumé, le SENAFOP a conçu ce séminaire pour sensibiliser les musulmans. Toutefois, en favoriser leur compréhension sur les enjeux démocratiques, elle visait à permettre au FPI d'agir plus efficacement au sein de cette communauté. A ce titre César Etou, indique « le Front Populaire Ivoirien a rencontré ce jour-là une population déjà attentive et désireuse de mieux comprendre le parti, dans le but de lui accorder son adhésion complète » (C. Etou, 1994e, p. 2). D'ailleurs, cette formation a non seulement permis aux membres de la communauté de comprendre les attentes du parti, mais aussi de mener des recrutements dans leur environnement proche. D'autre part, le FPI était simultanément confronté à un problème sérieux d'organisation militante, pour lequel une solution doit être trouvée.

1-2-2- La formation des adhérents à l'organisation militante

Au début de l'ère du multipartisme, ce parti avait gagné la confiance des Ivoiriens grâce à son effectif croissant et à sa présence sur l'ensemble du territoire. Partout, des partisans étaient actifs et sollicitaient l'organisation du parti pour mieux se structurer. C'est ce que Madame Simone Gbagbo, cherche à nous expliquer dans ces termes : « Il nous faut convertir nos structures quantitatives en structures qualitativement performantes ». En d'autres mots, il était essentiel pour le FPI d'avoir des représentants qualifiés dans chaque région. En fait, la plupart des militants étaient entrés en politique sans bien connaître la réalité politique ni être familiers avec les idéaux qu'ils défendaient. A cet effet, ils ont fait face à de nombreux problèmes qui, dans une certaine mesure, ont parfois remis en question la légitimité du FPI[195]. Par conséquent, il était essentiel de structurer ces membres pour qu'ils incarnent mieux les idéaux du parti et en assurent la présence sur l'ensemble du territoire. A cet égard, il était essentiel de former ses militants à diriger des réunions et de leur faire comprendre également les attentes du parti. Pour ce faire, le Front Populaire Ivoirien (FPI), par l'intermédiaire du SENAFOP, a mis en place une série de séminaires pour répondre à cette nécessité. Comme l'illustre le tableau ci-après.

[195]Entretien avec Sangaré Issiaka, déjà cité

Tableau 18 : Les thématiques et les animateurs des différentes formations sur l'organisation militante.

Thèmes	Sous thèmes et animateurs	Dale et lieu de formation
Thème1 : ''gestion et contrôle des finances dans un parti politique : le cas du FPI''	**Sous thèmes 1** : le contrôle des finances'' **Sous thèmes 2 :** ''les sources du financement'' **Sous thèmes 3** : ''les documents financiers'' **Animé par :** -Koffi Kouadio, Albert Fian, -Julien Djegba et Michel Sibe.	Mars 1993 à Divo
Thème 2 : 'bien organiser et bien diriger une réunion''	**Sous thèmes 1** : ''comment préparer une réunion'', **Sous thèmes 2 :** ''la conduite de la réunion'' et le troisième **Sous thèmes 3 :** ''les traces écrites'' **Animé par :** -Firmin Krékré ; Koudou Opadou et Emil Bih	Du 30 au 31 juillet 1994, à Abidjan
Thème 3 : ''la méthode de gestion d'une fédération ou d'une section''.	**Thèmes 1 :** ''le profil du dirigeant'' **Thèmes 2 :** ' ''mobilisation en milieu rural et urbain'' **Animé par :** -prof. Jeannette Koudou -prof. Dédy Seri	Du 5 au 6 avril 1997 à Bassam.

Tableau Réalisé par Anicet Kouadio Koffi, à parti, des informations tirées de la voie : -La Voie n°445 du 12 mars 1993, p4. ; La Voie n°852 du 27 juillet 1994, p3 ; La Voie n°857 du 2 août 1994, p6.

Ce tableau nous montre les différents animateurs des séminaires organisés par le FPI sur l'organisation militante. Nous constatons que la majorité d'entre eux sont des universitaires. Ce qui souligne le rôle important accordé par le FPI à ces derniers dans ses activités de formation politique. Le premier séminaire, axé sur l'organisation militante, s'est tenu à Divo en mars 1993.

Son objectif principal était d'initier les secrétaires aux finances des sections JFPI à une gestion efficace, afin d'éviter tout gaspillage. M. Jacob Billon[196], a indiqué à ce sujet :

> « La crise économique qu'on connait dans notre pays est certes liée à la conjoncture internationale mais on ne doit pas oublier qu'au plan intérieur son explication se trouve tout de même dans les nombreuses erreurs de gestion. A cet effet, il apparaît essentiel que les jeunes potentiel gérants des biens de la communauté soit initie à la gestion afin d'éviter tout gaspillage » (C. Konan 1993, p.11).

Ainsi, le FPI a organisé une formation pour ses adhérents sur la gestion des ressources financières, comme indiqué dans la citation : « Le FPI enseigne à ces membres comment gérer le contrôle financier au sein d'un parti politique, comme le parti FPI » (C. Konan, 1993, p. 11). Pour mettre en œuvre cette initiative, des experts en économie ont animé un séminaire visant à préparer les membres à une gestion efficace. En plus, des réflexions approfondies ont été menées pour aborder les enjeux et les besoins en financement d'un parti politique. Cette initiative a par ailleurs motivé les commissaires aux comptes à organiser cet événement.

Dans la phase pratique, plusieurs exposés ont été présentés, notamment sur *« le contrôle des finances* », *« les sources de financement » et « les documents financiers* ». Parmi les intervenants figuraient Koffi Kouadio et Albert Fian, respectivement membres de la CURFP et du comité de contrôle du FPI. A ceux-ci s'ajoute, Julien Djegba et Michel Sibé, enseignants en comptabilité-gestion également secrétaires fédéraux (C. Konan, 1993, p. 11). La compétence de ces formateurs a été déterminante pour le succès du séminaire, en fournissant aux secrétaires financiers des sections JFPI, les outils nécessaires pour une gestion claire et efficace de leurs structures.

Dans le même temps, le parti a également envisagé un autre séminaire pour former les responsables de diverses structures d'activités et de réflexion, telles que le CENAT, le SENAFOP, la CURFP et la CEPIF. Dans cette perspective, le FPI, par l'intermédiaire du SENAFOP, organise un séminaire à Abidjan du 30 au 31 juillet 1994, à l'intention des formateurs et responsables de ces structures. Toutefois, l'objectif était d'équiper ces participants des outils nécessaires pour une organisation efficace, en explorant divers cadres d'échange d'idées et de réflexion, qu'ils soient statutaires (comme les congrès, conventions ou assemblées générales) ou informels (comme les réunions des structures d'activités et de réflexion) (C. Etou, 1994b, p. 3).

[196] Jacob Billon, président de la JFPI, de Divo commune.

Ce séminaire, intitulé « Bien organiser et bien diriger une réunion », s'est déroulé en trois (3) ateliers, chacun répondant à une question spécifique : le premier portait sur « comment préparer une réunion », tandis que le second sur « *la conduite de la réunion* », quant au troisième sur « les traces écrites », toutefois, en mettant un accent particulier sur les procès-verbaux et les rapports d'activité (C. Etou, 1994b, p. 3). Finalement, trois (3) formateurs de la CURFP ont suffi pour assurer le compte rendu de cet événement. Il s'agit notamment de MM. Firmin Krékré, Koudou Opadou et Emil Bih (F. Dally, 1994, p. 6). En plus, il convient de noter que ces formateurs sont recensés parmi les membres de la CURFP et de la CEPIF, à savoir un secrétaire de formation par bureau fédéral et quatre personnes parmi les élus du FPI (C. Etou, 1994b, p. 3). En fait, leur mission consistait à garantir la pérennité de la formation en diffusant les connaissances au sein de leurs structures respectives. Trois objectifs principaux permettent de comprendre les raisons de cette initiative :

-rendre les participants capables d'améliorer l'efficacité de leurs réunions,

-à maitriser les techniques de conduite d'une réunion,

-permettre aux militants de maitriser la trace écrite ou les expressions écrites (F. Dally, 1994, p.6).

Parallèlement à ces tâches, on peut dire que, l'objectif principal de ce séminaire était d'aider les participants à mieux structurer et utiliser les archives et la documentation au sein de leurs organisations respectives.

En outre, en plus de ces structures, plus particulièrement certains responsables de sections et de fédérations ont bénéficié d'une formation visant à améliorer l'organisation globale. Cette formation, marquée par la compétence des formateurs et l'afflux de participants venus de divers horizons, avait permis à ceux-ci d'acquérir des outils nécessaires à une administration efficace. En effet, cette formation portait principalement sur les enjeux de la gestion d'une fédération. Intitulé *« La méthode de gestion d'une fédération ou d'une section* », ce séminaire avait pour objectif de fournir aux participants les outils essentiels à une gestion optimale. Plus largement, cette initiative visait à renforcer les relations entre la fédération et la direction centrale, entre les fédérations et leurs structures de base, ainsi qu'avec les structures spécialisées[197].

[197] « Interview Simone Gbagbo (''il faut donner à la fédération les moyens d'une bonne gouvernance) » cf. (F. Dally, 1997, p3).

Cependant, quels types de rapports les secrétaires fédéraux doivent-ils adresser à la direction du parti, et quels en sont les éléments constitutifs ? Ces exigences sont définies par les textes du parti. Par exemple, la fédération doit soumettre un compte rendu d'activités tous les 3 à 4 mois, conformément aux directives officielles. Néanmoins, dans la pratique, des imprévus peuvent survenir (F. Dally, 1997, p. 3), d'où l'importance de former ces secrétaires pour adapter les dispositions des textes à la réalité du terrain. En plus, l'ignorance de certains militants sur ces questions fondamentales révèle un besoin urgent de formation, qui leur permet de se familiariser avec le parti, et aussi de répondre à ses exigences et d'accomplir régulièrement leurs devoirs. Cependant, cette initiative s'harmonise avec la réalité observée.

En effet, dans sa nouvelle stratégie de conquête du pouvoir, aspire à accorder une attention particulière à l'habileté organisationnelle de ses membres pour devenir plus opérationnel et plus crédible aux yeux des population. Ce séminaire en réalité portait sur les questions pratiques de gestion de fédération, avec des exposés, des débats et des travaux en atelier organisés autour du thème : « *La méthode de gestion d'une section* ». A cet égard, Jeannette Koudou, psychologue, a présenté un exposé sur le *« profil du dirigeant »,* toutefois en soulignant l'importance de son rôle dans l'accomplissement de ses devoirs. En fait, elle a expliqué de manière claire et accessible le rôle d'un dirigeant au sein d'une structure de base. Aussi elle a également exhorté les militants à mieux cerner cette notion. Pour elle en effet, diriger implique de guider, de mener, d'orienter et de précéder une équipe vers des objectifs précis (F. Dally, 1997, p. 3). En d'autres termes, le dirigeant assume successivement les fonctions de leader, d'auditeur, de communicant, de formateur, de pacificateur et d'autocritique (F. Dally, 1997, p. 3). Son exposé fut développé en profondeur tout en captivant l'attention des participants. L'image ci-dessous nous donne une illustration.

Photo 9 : Professeur Koudou Jeannette expose sur le profil du dirigeant.

Source : La Vois n°1583, du 7 avril 1997, p2.

Sur cette photo, nous observons le professeur Jeannette Koudou, psychologue, en pleine exposition sur le thème « *profil du dirigeant* ». Cette image en réalité illustre l'implication directe des universitaires dans les activités de formation politique organisées par le FPI. Au cours de sa présentation, la formatrice a expliqué aux participants l'importance du rôle du dirigeant dans l'accomplissement de ses devoirs, une qualité que les responsables des différentes structures doivent désormais s'approprier.

Par ailleurs, un second exposé a été présenté par Dedy SERY sur le thème *« mobilisation en milieu rural et urbain »*. Au cours de cet exposé, il a détaillé les personnes et groupes visés par cette mobilisation, notamment les communautés villageoises, les quartiers, les villages et les villes (F. Dally, 1997, p. 2). La qualité des formateurs et des participants a conféré une singularité à ce séminaire. Cette initiative confirme qu'au FPI, lorsqu'un problème surgit, le parti sollicite l'expertise de spécialistes concernés, qui s'engagent ensuite à y remédier. A cet égard, il convient de retenir également que ces formations étaient principalement destinées à

des personnes instruites, pour la plupart responsables de structures ou formateurs auprès d'élus locaux, afin qu'ils diffusent par la suite ces acquis dans leurs organisations respectives.

Photo 10 : Rection des séminaristes au cours des exposés.

Les séminaristes ont été très attentifs tout au long des exposés *(Photos Sékongo).*

Source : (Sékongo) *La Vois* n°1583, du 7 avril 1997, p2.

Cette photo montre la réaction des séminaristes lors des exposés, révélant ainsi l'importance que la population a accordée à ces séminaires de formation politique organisés par le FPI. En observant les tenues vestimentaires des participants, nous confirmons l'idée précédemment évoquée, selon laquelle ces événements étaient principalement destinés à l'élite. En fait, grâce à ce séminaire, le SENAFOP a permis aux secrétaires généraux des fédérations d'appréhender et de comprendre leur rôle dans le fonctionnement régulier de leurs structures respectives.

1-2-3-La formation des militants à la maitrise des pratiques électorales

Pour le FPI, l'accession au pouvoir représentait une préoccupation majeure. Cependant, une fois officiellement reconnu, il s'est immédiatement engagé dans la formation de ses militants sur les enjeux électoraux. Suite à sa première convention, le parti a créé le Comité National Électoral (CENAT). Dès sa mise en place, cette structure a mis en œuvre un programme ambitieux de formation politique destiné aux membres du FPI, afin de leur permettre de maîtriser les techniques électorales. Le tableau ci-dessous présente les diverses formations

organisées par le CENAT dans plusieurs villes du pays, dans le cadre d'un programme lancé en 1993.

Tableau 19 : Le programme de formation des militants initié par le CENAT sur des questions liées aux élections.

Thèmes	Sous thèmes	Ville d'accueille
-Les instruments des élections	**-** le code électoral -les matériels des élections -Les pièces exigées aux électeurs et le mode de scrutin	**Bassam**
-Organisations des élections	**-**les listes électorales -le découpage électoral -le rôle de l'administrateur -les bureaux de vote (règles de leur établissement) -Le centre de vote	**Yamoussoukro**
-Les différents acteurs des élections	-Le candidat -l'électeur -le délégué -les structures -les présidents de bureau de vote - le personnel du bureau de votes (locaux et nationaux)	**Guiglo**
-La participation aux élections	-la campagne électorale -les médias d'Etat -le dépouillement -le comportement des électeurs -les forces de l'ordre et le rôle des équipes électoral	**Gagnoa**
-La transparence aux élections	-le dépouillement -les techniques de fraude -les procédures de contestation et les résultats	**Odienné**

Source : (Anicet Kouadio Koffi), réalisé à partie des informations tirée de La Voie n°408 du 28 janvier 1993, p2.

Ce tableau nous présente les diverses sessions de formation organisées dans certaines localités du pays destinées à former les membres du FPI sur les enjeux électoraux. Ces formations visent principalement trois (3) objectifs à savoir :

-les techniques à mettre en place pour les futures élections

-rechercher et gérer les fonds des élections de 1995

-mobiliser les adhérents sur l'opération électorale.

Ces séances de formations, ont principalement porté sur un certain nombre de notions se rapportant aux élections. Celles-ci comportent, le code électoral, le choix des candidats, les techniques de fraude et de dépouillement parallèle[198]. Une telle initiative visait à familiariser les militants avec les pratiques électorales afin qu'ils en fassent un usage approprié lors des élections à venir. D'autre part, ces stratégies avaient également pour objectif d'empêcher le parti au pouvoir de frauder. Elles visaient également à préparer efficacement leurs candidats aux futures échéances électorales. Ces séances de formation sur les enjeux électoraux ont abordé divers thèmes, permettant ainsi de répondre à un ensemble de préoccupations.

Cependant, en plus de mieux équiper les militants en matière de stratégie de mobilisation humaine et financière pour les élections de 2000. Le SENAFOP a organisé une série de séminaires sur le thème « Mobilisation électorale et budget de campagne », tenus dans plusieurs localités du pays (H. D. Tablé, 1999, p. 6). Le premier séminaire s'est déroulé dans les fédérations de Man et Biankouma le 22 mai 1999. Selon Tablé, deux formateurs du SENAFOP, MM. Dehé Gnahou et Kouamé Bi Doua, ont instruit les nombreux militants présents pour la circonscription (H. D. Tablé, 1999, p. 6). Ces formateurs, composés de secrétaires fédéraux et de responsables de sections, étaient chargés d'entreprendre des actions de solidarité et de formation politique. A cet effet, ils ont organisé des activités sportives et culturelles, des conférences et des tables rondes afin d'inciter les militants à la cohésion (H. D. Tablé, 1999, p. 6).

Cette phase pratique ou de vulgarisation des acquis, a été assurée par certains responsables de structure. Elle vise à rendre accessibles les connaissances acquises lors des divers séminaires précédemment organisés[199]. Par ailleurs, ils ont également tenté d'expliquer à leurs différents candidats, la bonne conduite d'une campagne électorale. Cette initiative, visait à inciter les candidats à mieux se structurer pour parvenir à une meilleure organisation des campagnes électorales d'une part. D'autre part, à rallier les militants à leurs causes, leur entretenir

[198] In La Voie n°408 du 28 janvier 1993, p2.

[199] En fait, ceux-ci sont dans un prémier temps formés par certains universitaires spécialiste du domaine afin qu'ils puissent vulgariser après ces acquis dans leurs structures respectives.

également sur le langage à adopter en période de campagne électorale[200] , indiquer également le rôle essentiel des candidats durant cette période.

Une campagne électorale exige une mobilisation de ressources financières et matérielles. En plus, pour en assurer une bonne conduite, le candidat doit organiser une campagne impliquant inévitablement l'engagement des militants. En outre, afin de généraliser cette initiative de formation, le FPI, par l'intermédiaire de ses structures et de ses membres universitaires, a jugé opportun d'organiser à cet effet un séminaire similaire à Aboisso le 29 mai 1999. Selon M. Kessié, cette rencontre a rassemblé un grand nombre de militants, tous responsables d'organisations (M. Kessié, 1999, p. 6). En fait, ce séminaire, initié par le SENAFOP, a été dirigé par MM. Carlos Abiyou et Jonas Bibli. A cette rencontre, les formateurs en ont profité pour éclairer les adhérents sur le concept de mobilisation électorale. D'après Jonas Bibli :

> « La mobilisation électorale, c'est rassembler des personnes ou électeurs et les ressources. C'est aussi une campagne politique qui se définie comme l'art de persuader, de conquérir l'opinion en instaurant un dialogue permanent entre les hommes politique et les électeurs potentiels en vue de solliciter leur suffrage le jour du scrutin » (M. Kessié, 1999, p.6).

Ce passage met en évidence les exigences de la mobilisation électorale qui en réalité comporte deux volets. La mobilisation électorale, exige un recensement exhaustif des besoins, notamment une connaissance sociologique et culturelle de la population d'une part. D'autre part, elle inclut aussi la recherche et la gestion efficace et rigoureuse des fonds. Dans une perspective de vulgarisation, ces ateliers de formation ont également impliqué les militants de Lakoa et Divo. A cette rencontre, les militants du FPI, ont été formés sur les stratégies de mobilisation électorale et à la maîtrise des procédures d'élaboration du budget de campagne le 22 mai 1999 (I.C. Oumar, 1999, p. 5. A cet égard, il a été recommandé aux dirigeants des bases, des sections et des fédérations de surveiller les deux aspects essentiels du vote : la carte électorale et l'inscription sur le registre électoral (I.C. Oumar, 1999, p. 5). En effet, un faible taux de participation a fréquemment contribué aux échecs de certains candidats lors des élections de 1990. C'est d'ailleurs pour mette fin à ce fléau que le FPI, pris l'initiative de former ces militants à la maîtrise de ces pratiques électorales.

D'autre part, en plus de ces manipulations des listes électorales, l'acquisition de voix et le découpage électoral malveillant sont des tactiques courantes qui ont mené à la défaite de leurs candidats en 1990. Pour relever ce défi, les formateurs ont exhorté les dirigeants locaux à

[200] Entretien avec Sangaré Issiaka déjà cité.

mobiliser les électeurs le jour des élections (I.C. Oumar, 1999, p. 5). D'ailleurs, cette formation inaugurale fut bénéfique pour le parti en matière de mobilisation électorale. Elle a permis aux membres du FPI, de se former sur la mobilisation pendant les élections, sur l'établissement d'un budget de campagne adéquat de même sur la bonne gestion des fonds en période électorale.

En fin de compte, il ressort de cette analyse que les universitaires du FPI, par l'intermédiaire de diverses activités de formation politique, ont pu dispenser des formations élémentaires aux militants du parti. Ces divers séminaires de formation politique ont porté sur des thématique Variées. Principalement liés aux élections, à l'idéologie du parti et à l'acquisition des notions de démocratie. Ces séances de formations ont pour objectif principal de former les militants à l'engagement politique et également au recrutement de nouveaux adhérents dans leur environnement immédiat. Aussi ces formations visaient à enseigner des tactiques pour mobiliser les ressources humaines et financières pendant les élections. En plus, des militants, certains représentants locaux du parti ont également bénéficié de ces formations.

2-La formation des élus locaux

Afin d'améliorer les compétences de leurs représentants, les universitaires du FPI ont organisé des ateliers de formation politique. Ces ateliers ont permis de préparer les responsables du parti aux diverses élections, en les formant à la compétition électorale, aussi à la gestion de campagnes, à l'élaboration de stratégies dans le but de remporter les scrutins, et montrer également le rôle des élus dans divers domaines[201].

2-1-La formation des candidats sur des questions électorales

Pour mieux préparer ses candidats aux élections de 1995, le FPI a accordé une attention particulière à leur sélection, contrairement à l'approche des élections de 1990, où les candidats aux municipales et législatives avaient été choisis sans critères véritable. Cette initiative a été proposée lors de la convention de Bouaké et matérialisée par un séminaire organisé du 13 au 14 novembre 1993. Axé sur le thème *« Les élections primaires : quel enjeu ?* », le parti a adopté cette stratégie pour renforcer sa réponse aux défis internes. Comme l'a approuvé Laurent Gbagbo, alors Secrétaire général, lors de cette convention et de son séjour dans la fédération

[201] Entretien Sangaré Issiaka, déjà cité.

Sud (N. Zedem, 1993, p. 3). Si cette mesure vise à améliorer la pratique démocratique au sein du FPI, elle peut par ailleurs limiter le jeu démocratique en cours.

Au demeurant, dans certaines localités, des militants souhaitant se présenter sous l'étiquette du FPI pour les élections de 1995 se sont vu intimidés par d'anciens candidats déchus, qui estimaient détenir un monopole sur la représentation du parti. Ce phénomène est illustré par le passage suivant

> « (…) dans le milieu on les appelle (monsieur le ; ‘’Maire’’, monsieur le ‘’Député’’). C'est ce qui fait souvent que ces deniers pensent qu'ils seront d'emblée, les seuls candidats des futures élections. Certains même se comportent en conséquence sans toujours l'exprimer explicitement » (N. Zedem, 1993, p.3).

Le comportement adopté par ces anciens candidats déchus avait pour effet de dissuader les potentiels nouveaux postulants, tout en préparant les militants à accueillir sans hésitation leur candidature. Après tout, la garantie fournie par les candidats pouvait justifier cette stratégie. Mal apprécié par la direction, le parti s'organise pour faire barrage à cette imposture, qu'il considère d'ailleurs comme une pratique antidémocratique. A cet effet, les dirigeants du FPI décident de mettre en compétition différents prétendants à la candidature par le biais d'élections primaires.

Dans le passé, c'est-à-dire lors des élections générales de 1990, aucun contrôle d'intégrité n'avait été réalisé concernant le choix de ses représentants. En fait, leur sélection se basait essentiellement sur une déclaration de bonne foi pour servir le FPI (J.C. Albert, 1993a, p. 3). Cette pratique pouvait être décevant, car certains élus, alors qu'ils n'en étaient qu'à la moitié de leur mandat, montraient leur indépendance en négligeant leur engagement initial. Cependant, face à cette situation, le FPI a été contraint de modifier son approche pour le choix de ses candidats aux élections futures.

Assurément, le séminaire d'Odienné a exposé en détail les conditions requises pour postuler et les critères de sélection pour les représentants du FPI. Aussi il est important de savoir également à travers cette démarche, l'intention de la direction du FPI visait essentiellement à compenser l'absence du parti dans plusieurs circonscriptions électorales[202]. Plus de 200 participants, principalement des délégués fédéraux issus de toutes les régions de la Côte d'Ivoire, ont assisté à cette formation (J.C. Albert, 1993a, p. 3). Parmi eux, on peut notamment

[202] Il convient de noter à ce niveau qu'est 1990 le FPI, n'a pas pu présenter sa candidature par manque de personnel.

citer Simone Gbagbo, les députés Akpalé Jacob et Mollé Molle, ainsi que les maires de Hiré et d'Agou, respectivement Jules Kacou et Yapo Atse (J.C. Albert, 1993a, p. 3). A cet effet, le travail a été structuré autour de quatre sous-thèmes, à savoir :

-comité électorale (sa structure son fonctionnement et ses attributions) ;

-les moyens de financement du parti ;

-les méthodes de sensibilisation et de supervision d'élections ;

-le problème du choix des candidats et la campagne électorale (J.C Albert, 1993b, p.2).

Initialement, le Comité Électoral (CE) a été créé pour améliorer la coordination des élections. Il s'agit d'un organisme chargé de recevoir les plans d'action destinés aux élections de 1995. Organisé de manière pyramidale, le CE repose sur une équipe électorale au niveau fédéral, laquelle est liée à un comité de campagne de section. Ce dernier s'appuie sur un comité de campagne de base. Pour accomplir sa mission efficacement, plusieurs sous-comités spécialisés opèrent sous sa direction, notamment le comité national responsable du financement du parti, ainsi que ceux dédiés à la sensibilisation et à la supervision des opérations électorales (J.C. Albert, 1993b, p. 2).

Par ailleurs, le FPI a opté pour une approche plus rigoureuse de ses tactiques électorales, en particulier pour la sélection de ses candidats aux élections de 1995. À ce titre, une commission, dénommée Commission Nationale de Choix des Candidats (CNCC), a été créée. Elle compile les dossiers de candidature, qui sont ensuite transmis à un comité local au sein de la circonscription électorale concernée.

En outre, un ensemble de critères de sélection a été établi pour choisir les candidats lors des élections. Ce processus repose d'abord sur la possession d'une carte de militant, puis sur la crédibilité du candidat, évaluée à travers certaines qualités personnelles (J.C. Albert, 1993b, p. 2). Aussi il était exigé que les postulants soient des personnes compétentes, c'est-à-dire dotées des capacités nécessaires pour gérer le poste auquel ils concouraient. Par exemple, les candidats du FPI, pour la mairie devaient présenter un profil de bon gestionnaire compétent (J.C. Albert, 1993b, p. 2). Toutefois, l'aptitude intellectuelle a ainsi guidé le choix des candidats pendant cette période. Selon le professeur Koudou Opadou, « cette nouvelle situation offrait au parti la possibilité de choisir des candidats potentiels pour éviter l'imposition de candidats, comme cela avait été le cas lors des élections de 1990 ». Cette stratégie, mise en place par le parti, visait

principalement à écarter les candidats manquant de compétences pour diriger ou d'engagement politique. Ce point de vue est corroboré par les déclarations de M. Apkalé Jacob, député du FPI.

> « Nous avons été élus dans des conditions très difficiles parce qu'il n'y avait pas de références auxquelles on pouvait s'en ternir, nous avons donc travaillé de manière artisanale avec l'inspiration du moment. Or, aujourd'hui, pour être candidat à un poste électif, il faut un certain profit (...) »[203].

Cette déclaration confirme que, au sein du FPI, l'aptitude intellectuelle est désormais systématiquement valorisée lors de la sélection de ses représentants. En d'autres termes, tout postulant doit impérativement posséder les compétences requises pour être candidat. D'ailleurs, en cas de plusieurs postulants dans une même circonscription et en l'absence de consensus, un scrutin primaire est organisé afin de désigner les candidats[204]. Cette démarche a mis fin aux élections primaires systématiques que le PDCI organisait durant l'ère du parti unique[205].

A cet effet, lors de la campagne électorale, une instance nommée Commission Nationale des Campagnes Électorales (CNCE) a été créée. Selon (J.C. Albert, 1993b, p. 2), cette commission est chargée de gérer les thèmes principaux, la stratégie des campagnes et d'apporter un soutien aux directeurs de campagne, dont le choix revient entièrement au candidat. Les stratégies incluent notamment la connaissance du terrain et les sondages électoraux. Cette initiative semble se justifier, au vu des campagnes dispersées et non coordonnées menées en 1990. En conséquence, le FPI a mis en œuvre un programme ambitieux, grâce à la participation d'universitaires, ce qui lui a offert autant de chances que le parti au pouvoir.

En conséquence, les représentants locaux ont bénéficié d'une formation dispensée par un séminaire politique dirigé par des experts en question électorales. Cette formation a permis aux candidats potentiels de mieux comprendre les exigences du parti. A savoir sa nouvelle tactique électorale destinée aux prochaines élections, ainsi que le discours approprié à adopter durant les campagnes. Une fois les candidats sélectionnés, le parti s'est consacré à leur formation en organisant deux ateliers pour leur fournir les outils nécessaires à leur participation aux élections. Cette initiative inclut le séminaire des 20 et 21 janvier 1996, destiné aux futurs maires, et celui du 18 novembre 2000, dédié aux candidats à la députation (C. Etout, 1996b, p. 2). Pour le premier séminaire, l'objectif était de réunir les têtes de liste, les directeurs de campagne, ainsi

[203] Réaction Jacob Apkalé « Député du FPI à Divo, bénéficiaire des élections législatives de cf. La Voie n°650 du 18 novembre 1993, p2.
[204] Entretien avec Koudou Opadou déjà cité.
[205] Les élections primaires au PDCI avant cette date consistaient à éliminer les candidats en se basant sur des critères sans véritablement procéder à un vote. Le critère d'âges prime le plus souvent.

que des représentants du SENAFOP, du SNO, de la CURFP et de la CEPIF, afin de réfléchir aux tactiques pour renforcer les chances de succès aux élections municipales. [206]. C'est l'explication que Firmin Kréké tente de nous donner à travers cette déclaration.

> « (…) il Y avait un certain nombre de choses qu'il faut maitriser. Par exemple en ce qui concerne le premier atelier sur ‘’connaissance et gestion de sa commune’’, il s'agit de connaitre et de maitriser la culture ambiante, le secteur dans lequel l'on doit compétir. Il y a un autre sur ‘’les têtes de liste et la campagne électorale’’. Concernant les têtes de listes elles doivent savoir comment améliorer leur campagne ? Comment soigner leur imagé ? Leur personnalité ? »[207].

En effet, il était essentiel pour le parti de former ces futurs candidats, afin d'améliorer son image et de gagner la sympathie des populations. Ainsi, lors de cette réunion, le FPI s'est concentré sur l'information de ses adhérents concernant les messages à diffuser durant les élections[208]. Cette session visait à former les candidats du Front populaire ivoirien (FPI) en vue des élections municipales. Dans ce contexte de multipartisme, une campagne électorale légale et bien structurée était essentielle pour garantir la victoire du parti. Parallèlement, une formation supplémentaire a été dispensée aux législateurs afin de les préparer plus efficacement aux élections législatives du 10 décembre 2000.

Au demeurant, après leur triomphe retentissant lors de l'élection présidentielle de 2000, le FPI a ressenti la nécessité d'acquérir les ressources adéquates pour obtenir la majorité parlementaire (B. Sivori, 2000, p. 2). Cette initiative avait pour but de permettre au parti de gouverner la Côte d'Ivoire avec efficacité, en mettant en œuvre son programme gouvernemental. A ce titre, ce séminaire s'est concentré sur quatre aspects fondamentaux : l'analyse du terrain par les candidats ; la maîtrise de la campagne électorale, incluant son financement et son organisation pratique ; la connaissance du scrutin ; et la compréhension de la circonscription électorale ainsi que du contentieux électoral (B. Sivori, 2000, p. 2).

L'analyse révèle que l'examen du terrain a permis aux candidats de dresser un inventaire précis et de cibler, en s'appuyant sur les données statistiques de l'élection présidentielle, les régions favorables au Front Populaire Ivoirien (FPI). C'est-à-dire les zones où les voix s'étaient réparties de manière avantageuse, contrairement aux zones défavorisées (B. Sivori, 2000, p. 2). A cet égard, les candidats doivent exploiter ces informations pour élaborer des tactiques visant à augmenter les chances du parti de reconquérir les régions les plus défavorisées. Il leur est

[206]« Propos Firmin KREKRE « secrétaire générale adjoint du SENAFOP » cf. (C. Etou, 1996b, p2).
[207]Idem.
[208] Entretien avec Sangaré Issiaka, déjà cité.

également essentiel de maîtriser la gestion de la campagne électorale, notamment son financement et son organisation pratique. Ils doivent se familiariser avec le type d'élection, la circonscription électorale et les aspects juridiques liés aux élections (B. Sivori, 2000, p. 2).

Par conséquent, ces formations ont renforcé les actions de sensibilisation et de formation du FPI. Cette action avait permis au FPI, de garantir son triomphe dans les différentes circonscriptions électorales. En plus, une fois ces élections terminées, le parti a initié des formations politiques destinées à ses élus locaux, dans le but de les amener à maîtriser leur domaine d'action.

2-2-La formation des élus locaux à la maîtrise du domaine

Afin d'éviter toute erreur dans l'exercice de leurs fonctions, les représentants locaux du Front Populaire Ivoirien (FPI) ont bénéficié de formations visant à améliorer la gestion des affaires publiques et l'application de leur programme de gouvernement. Dans cette perspective, le FPI a organisé des sessions de formation dédiées à ses représentants élus. Concernant la formation des élus municipaux, deux types de séminaires ont particulièrement retenu notre attention. Le principal objectif de ces formations était d'initier les participants à la vie communale et de leur enseigner une gestion efficace des activités socioculturelles des communes qu'ils dirigent. La première série de séminaires s'est tenue dans cinq villes distinctes du pays : Séguela, Adzopé, Danané, Man et Gagnoa (T. S. Souleymane, 1996, p. 2). Ces images fournissent une représentation visuelle de ces séminaires.

Photo11 : Séminaires de formation des élus municipaux FPI en présence de Simone Gbagbo.

Source : La Voie n°1525 du, 27, janvier 1997, p7.

En effet, ce séminaire s'est tenu en présence des responsables administratifs. La première image montre le préfet Ouattara Mihiri aux côtés de Simone Gbagbo et Arsène Sibally lors de l'inauguration, tandis que la seconde illustre les participants et formateurs en pleine action. Ce séminaire, destiné aux élus municipaux de l'opposition, fut particulièrement significatif à travers de sa grande portée. L'objectif était d'équiper les maires et leurs conseillers municipaux des outils nécessaires pour exercer efficacement leur mandat sur une période de cinq ans.

Par ailleurs, ce séminaire a permis au FPI, de démontrer sa compétence à administrer efficacement et rationnellement ses communes, attestant déjà de sa capacité à diriger la Côte d'Ivoire. Pour le parti, les municipalités représentaient un terrain d'essai pour tester ses idées et la valeur de ses représentants. Comme l'a déclaré le professeur Hubert Oulaye : « Les relations entre les municipalités de l'opposition et le pouvoir sont de nature partenariale et antagoniste » (T.S. Souleymane, 1996, p. 2).

Cette dynamique d'adversité pourrait inciter l'autorité à entraver les maires du FPI pour que leur mandat se solde par un échec. Réellement, l'autorité a la possibilité de rejeter l'approbation d'une partie importante de leurs projets. Pourtant, la réalisation de projets constitue un critère sur lequel l'équipe municipale est évaluée à la fin de son mandat. Au demeurant, en Côte

d'Ivoire, les représentants de l'opposition sont constamment considérés par le parti au pouvoir comme n'étant pas de leur côté.

Ils sont marginalisés et dans la plupart des cas, un grand nombre de leurs projets ne sont pas approuvés (T. S. Souleymane, 1996, p. 2). Ainsi, pour répondre à cette situation, le FPI, n'a pas tardé à chercher des solutions. Cette initiative trouve tout son sens à travers cette formation. Grâce à elle, les maires savent désormais qu'ils ont le droit de poursuivre l'autorité de tutelle devant la Cour suprême (T. S. Souleymane, 1996, p. 2). Aussi ils ont compris que recourir à la législation est l'attitude à adopter pour les maires de l'opposition. Cette posture est adoptée uniquement s'ils se trouvent entravés dans leurs initiatives par l'autorité tutélaire. Par conséquent, cette initiative pourrait offrir aux maires de l'opposition, particulièrement ceux du FPI, la possibilité d'avancer prudemment la justice communale.

Pourtant, il est vrai que, depuis 1980, une formation en gestion communale était dispensée aux élus municipaux au début de chaque mandat par des institutions telles que la DGCL, l'ENA, ou encore des institutions internationales et des ONG. Cependant, la spécificité de ces formations réside dans le fait qu'elles sont organisées par le FPI, au profit de ces élus. Elles visaient spécifiquement cinq (5) objectifs finaux :

-donner une vision générale de l'activité communale ;

-découvrir les mécanismes de la gestion communale ;

-acquérir et mieux utiliser les outils de la gestion dans les communes ;

-étudier la problématique de la compétence communale ;

-Introduire l'informatique dans la gestion communale[209].

Au-delà de cette formation initiale, les maires et conseillers municipaux du FPI ont également bénéficié d'une formation de base sur l'organisation efficace d'activités socio-culturelles dans leurs communes respectives. Ce thème a été au cœur du séminaire de Gagnoa, organisé le 27 janvier 1997. Qui a réuni 10 maires, 14 adjoints aux maires et 18 conseillers municipaux, représentant 12 des 13 communes du FPI (C. Etou, 1997, p. 7). Cette formation s'est focalisée principalement sur trois axes principaux.

« -quelles activités socioculturelles dans les communes ?

[209] Entretien avec Sangaré Issiaka, déjà cité.

-structure du budget communal

-équilibre budgétaire et processus de passation des marchés publics » (C. Etou, 1997, p.7).

Au cours de ce séminaire, divers anciens maires ont partagé leurs expériences, en soulignant les réussites socioculturelles qu'ils ont mises en œuvre. Toutefois, cette formation a nécessité l'intervention de certains universitaires. Le professeur Voh Sahi a mis en évidence, à travers son intervention, portant sur « *les différents aspects de la vie culturelle dans les municipalités* ». Quant au professeur Bohou Bouabre, il est intervenu à deux niveaux : d'abord sur « *le budget de la municipalité* » et aussi sur *« l'équilibre budgétaire »* (C. Etou, 1997, p. 7). En fait, ce qui a particulièrement retenu notre attention, c'est que les thèmes abordés correspondaient au domaine d'expertise de chaque conférencier. Cependant, il est opportun de rappeler que l'animation d'un séminaire dans ce contexte exige une maîtrise du sujet par le conférencier. Cette stratégie contribue à renforcer la qualité des formations dispensées.

En outre, après les élus municipaux, les parlementaires ont également bénéficié du programme de formation politique proposé par leur parti. Autrement dit, un autre séminaire de formation a été organisé afin de renforcer la culture politique des parlementaires. Celui-ci s'est déroulé à Abidjan les 31 janvier et 1er février, et portait sur le thème *« Budget de l'État et politique économique ».* Pour l'animation, deux éminents professeurs d'économie, notamment les professeurs Bohou Bouabré et Miaka Ouréto Sylvain, ont été les principaux intervenants (K. S. Soungalo, 1997, p. 6). L'objectif de cette formation était d'aider les parlementaires du Front Populaire Ivoirien (FPI) à se familiariser avec les institutions et les procédures budgétaires qu'ils doivent maîtriser lors de l'examen et du vote du budget. Ainsi, sans se proclamer explicitement experts budgétaires, les membres du FPI se sentaient mieux équipés pour mener une analyse détaillée et appréhender toutes les nuances.

Ce point de vue est corroboré par Mamadou Touré, député FPI de la commune de Gagnoa, qui a déclaré : « Ce séminaire nous a donné l'occasion d'échanger efficacement avec les ministres sur les enjeux budgétaires » (K. S. Soungalo, 1997, p. 6). Cette satisfaction est également partagée par Danon Djédjé[210] :

> « J'éprouve un sentiment de fierté d'appartenir au FPI, qui a le souci de former ces cadres dans tous les secteurs de la vie politique. Le séminaire m'a beaucoup appris dans ce domaine. Cela est très important pour la participation à tout débat budgétaire, car je refuse d'être un simple

[210] Danon Djedje député de Gagnoa commune.

agent d'enregistrement. Je préfère être un agent de contradiction et da participation raisonnée »[211].

Toutefois, séance de formation inédite a permis aux députés du FPI de se familiariser avec les termes économiques couramment utilisés, tels que le *« déficit budgétaire* », dont trois types principaux ont été présentés à savoir, le solde primaire hors intérêts, ensuite le solde primaire hors intérêts et hors investissement, et enfin le solde global.

En définitive, cette initiative a permis d'équiper les parlementaires du FPI, des outils essentiels pour analyser le budget afin d'intervenir efficacement lors des débats parlementaires. A cet égard, l'apport des universitaires a été accueilli avec satisfaction par les bénéficiaires, comme l'illustrent les propos de Guipé Charles : « Plus on est formé, on est libre ; il n'y a pas d'école supérieure pour les députés. Il faut se former, et donc, ce type de séminaire est le bienvenu. Nous sommes désormais bien armés pour analyser le budget et faire des interventions pertinentes »[212].

En sus, cette formation avait permis aussi aux parlementaires FPI, de s'impliquer davantage dans le travail législatif d'une part. D'autre part, de satisfaire les attentes du parti en mettant en œuvre ses programmes. Cependant, quoi qu'il en soit, elle a favorisé une plus grande implication des membres du parti FPI, dans les activités législatives. En effet, cette formation répond aux exigences du parti à travers la mise en application effective de son programme dans la gouvernance locale.

[211] « Propos de Danon Djédjé (député Gagnoa commune) » cf. (K. S. Soungalo, 1997, p6).
[212]« Propos de Guipié Charles (député d'Issia) » cf. (K. S. Soungalo, 1997, p6).

Photo 12 : Les parlementaires FPI, en formation sur les instruments et procédures budgétaires.

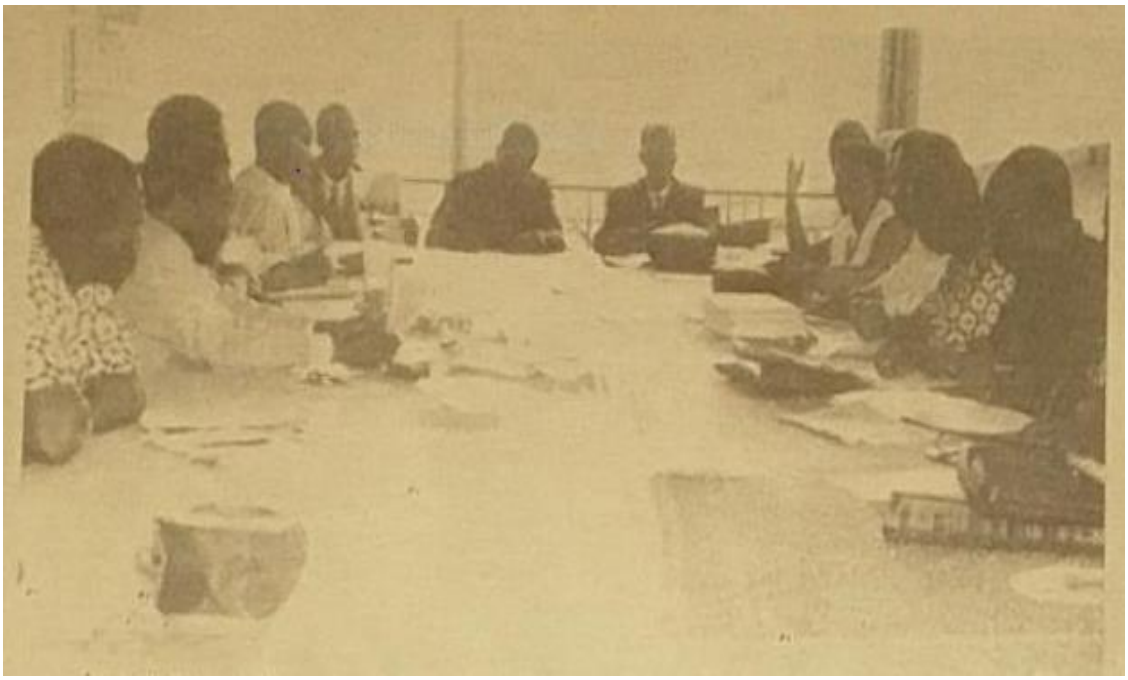

Source : La Voie n°1531, du 3 février 1997, p6.

Cette photo illustre une rencontre des députés du Front Populaire Ivoirien (FPI) lors d'une formation sur les instruments et procédures budgétaires. Grâce à ces sessions, les parlementaires et cadres du parti ont suivi avec intérêt ce séminaire, qui leur a permis de découvrir des aspects essentiels de l'activité parlementaire.

En résumé, le FPI a organisé plusieurs séminaires visant à former politiquement ses cadres et militants. Pour les militantes, ces sessions portaient sur les principes déontologiques du parti, l'organisation militante et la maîtrise des pratiques électorales, dans le but principal de mobiliser les ressources humaines et financières en vue des futures élections. Ces formations ont équipé les dirigeants locaux d'outils indispensables pour faire face à la concurrence, et aussi à pouvoir maîtriser leur domaine d'action. Elles les ont également incitées à pouvoir mieux prendre en compte les attentes des populations. Aussi de mettre en œuvre les orientations principales des programmes du FPI, au niveau de la gouvernance locale. Au demeurant, ces différentes formations ont entraîné des bouleversements notables en suscitant l'intérêt de ces cadres à l'exercice d'une fonction politique. La particularité de ces formations réside dans leur priorité accordée, dans un premier temps, aussi à la formation des secrétaires des fédérations, sections et bases.

A ceux-ci s'ajoutent les responsables chargés de la formation politique au sein des structures du parti et auprès des cadres locaux. D'autre part, afin d'assurer la pérennité de ces enseignements au niveau des organes de base, les formateurs issus de diverses organisations étaient investis de la mission de les diffuser au sein de leurs structures respectives. Le parti déléguait des superviseurs et des théoriciens dans différentes zones pour renforcer les acquis. Ces derniers étaient chargés d'organiser des séminaires afin d'assurer un suivi régulier des résultats des formations initiales réalisées dans les structures de base. Au sein de ces structures, il incombait aux responsables d'organiser des réunions destinées à partager les connaissances acquises lors de ces séminaires. Cette implication illustre l'influence marquée que les universitaires ont exercée, par l'entremise de ces formations, sur l'accomplissement des initiatives lancées par le FPI. Par ailleurs, leur rôle était davantage reconnu au sein des instances de contrôle et de direction du parti.

III-LES APPAREILS IDEOLOGIQUES DU FPI : UN VIVIER D'INTELLECTUELS UNIVERSITAIRES

Dans cette section, notre analyse consiste à examiner certains organes clés du FPI, tout en s'appuyant particulièrement sur certains organes de direction et de contrôle du Front Populaire Ivoirien (FPI), notamment le congrès et le secrétariat général et le comité de contrôle. D'ailleurs, cela implique également, l'organe de supervision du parti, en occurrence le comité de contrôle.

Ces différents organes abritent un nombre considérable d'universitaires. Cependant, plusieurs interrogations se soulèvent. Les universitaires occupent-ils des postes clés ou périphériques ? Cependant, l'impact de ces institutions sur les résolutions politiques du parti et les responsabilités attribuées à ces universitaires dans ces structures peuvent par la suite expliquer leur influence sur la conduite et l'orientation idéologique de sa conduite et ses orientations idéologiques. Au préalable, il convient de rappeler également que, le FPI, comprend deux types d'organes dans sa structure interne notamment les organes centraux (de direction et de contrôle) et de base (T. Gogui, 2018, p.24). Ces instances dirigeantes comprennent le congrès, la convention, le comité central ainsi que le secrétariat général. Quant au contrôle du parti il est assuré par, le comité de contrôle. Les organes de base sont constitués

de fédérations[213] des sections[214] et des comités de base[215]. Toutefois, pour une meilleure perception du rôle des universitaires dans ces instances de directions et de contrôle. Toutefois, notre travail consiste à mettre en évidence, le rôle du congrès, ensuit du secrétariat général et enfin du comité de contrôle dans la dynamique interne du parti. L'analyse, consiste à mettre en évidence la place réservée aux universitaires dans ces différentes instance clés du parti. Cette analyse permet de mieux saisir l'empileur de leur action dans la conduite et l'orientation idéologique du FPI.

1-La primauté des universitaires dans la définition de la ligne politique et l'orientation idéologique du FPI à travers

Le congrès est une réunion de personnes qui délibèrent sur des études communes. Dans le domaine politique il est présente comme l'instance suprême du parti. Il se tient tous les cinq (5) ans sur convocation du secrétariat général qui propose son ordre du jour et son organisation matériel[216]. En certaines circonstance, le congrès peut se réunir en section extraordinaire à l'initiative, soit du secrétariat général, soit du comité central, soit des deux tiers (2/3) des secrétaires généraux de sections[217]. Au demeurant, il ne peut se tenir que s'il réunit plus de la moitié de ses membres[218]. Cette exigence, indique qu'il est d'ailleurs impossible de tenir un congrès au FPI, lorsque les dispositions prévues par cet article ne sont pas réunies. A cet effet, toute démarche menée au sein du parti, et non conforme à cette disposition est frappée par nullité. En outre, il est présidé par un bureau de séance choisi par le comité central[219]. Sa composition est décrite comme suite : Un membre du Secrétariat général, un du comité central, un du comité de contrôle, des secrétaires de fédérations, des délégués de sections, des délégués de représentations à l'intérieur [220]; aussi des délégations à l'étranger, une délégation de chaque

[213] La fédération est la structure départementale du parti, sa création relève de la compétence du secrétariat général. Le secrétaire général de fédération est le premier responsable du parti dans le département.
[214] La section regroupe les secrétaires généraux et deux membres du comité de base, d'une commune d'une sous-préfecture ou d'un canton.
[215] Le comité de base est la structure de base du parti dans l'entreprise, le quartier, le village. Il est dirigé par un bureau composé de 6 à 15 personnes.
[216] Article 17 relatif au statut des Textes fondamentaux du FPI, Equipe technique du nouvel horizon, année 1991, p14.
[217] Article 32 des statuts des textes amandés et adoptés au 3ème congrès extraordinaire tenu au palais des congrès de l'Hôtel ivoire, 2001 p15.
[218] Article 18 relatif au statut des Textes fondamentaux du FPI, Equipe technique du *nouvel horizon*, année 1991, p28
[219] Article 5 relatif au Règlement intérieur des amandés et adoptés au 3ème congrès extraordinaire tenu au palais des congrès de l'Hôtel ivoire, 2001 p35.
[220] Article 3 relatif au règlement intérieur des textes fondamentaux du FPI, Equipe technique du nouvel horizon, année 1991, p14.

structure spécialisée, une délégation de chaque structure d'activité à titre d'observateur, des délégations des sections FPI, à l'étranger (D. M. Ahipo, 2024, p.90). Néanmoins, il importe que le nombre de ces délégués soient fixé par le secrétariat général. D'ailleurs, en ce qui concerne son rôle nous, pouvons affirmer qu'il est compétant pour :

- définit les orientations du parti en tenant compte des objectifs stratégiques du parti ;

-Elaborer et voter le programme ; les statuts et règlement intérieur du FPI ; amender ou abroger toutes dispositions des présents statuts et règlement intérieur et aussi documents fondamentaux du parti ;

-Elire le secrétaire général et les membres du comité de contrôle ;

-accorder l'investiture aux membres du secrétariat général et ceux du comité central proposé par le secrétaire général du parti ;

-statuer sur toutes mesures disciplinaires second degrés ;

-dissoudre l'organisation[221].

En substance, le congrès se présente comme un organe décisionnel du FPI, déterminant l'orientation et la politique du parti. Il valide et ajuste le programme ainsi que les statuts du parti. En plus, il préside au choix du président du parti du comité, nomme les membres du comité de contrôle. Aussi il supervise leur prise de fonction ainsi que celle du secrétariat général. Cet organe se prononce sur toutes les sanctions disciplinaires, en particulier lors de conflits concernant l'interprétation ou la mise en œuvre des textes[222]. D'autre part, il a également la responsabilité d'amender ou de réviser les statuts et le règlement intérieur, ainsi que le pouvoir de dissoudre le parti. Au sein du FPI, des universitaires issus de la clandestinité ont occupé des rôles essentiels dans cette instance suprême. A titre illustratif, le tableau ci-après, nous permet de confirmer la place imminente réservée aux universitaires lors de cette assise.

[221] Article 5 du règlement intérieur des Textes fondamentaux du FPI, Equipe technique du *nouvel horizon*, année 1991, p20.
[222] Idem.

Tableau 20 : Liste des participants au congrès du FPI, de Dabou en septembre 1988.

Numéro	Noms et prénoms
1	Gbagbo Laurent
2	Boga Doudou Emile
3	Sangaré Aboudramane
4	Anaki Kobenan Innocent
5	Ehivet Simone
6	Mingnin Mathurin
7	Koudou Jeannette
8	Ouraga Obou Boniface
9	Kouassi Raphael
10	Guirieoulou Emile
11	Zahui Zokou Zephirin
12	Ahibo Koffi
13	Tape Kipré
14	Bamba Maurice
15	Gbalou Lida
16	Bouihi Kalo Bi Thiery
17	Kra Félix
18	Oula Lucien
19	Kouassi André
20	Boni Memel Emmanuel

Sources : Moïse Leipo, *le Front Populaire Ivoirien de la clandestinité à la gestion du pouvoir d'Etat*, Abidjan décembre 2017, p65.

Le tableau présente les participants au congrès fondateur du FPI, qui s'est tenu les 19 et 20 septembre 1988. Vingt personnes y ont participé, et sa tenue a été rendue possible grâce à la présence de plus de la moitié des membres des instances supérieures du parti, conformément aux dispositions réglementaires. Parmi eux, un grand nombre d'universitaires étaient présents, ce qui s'explique par leur occupation de postes importants, comme l'indique l'article 20 des textes fondamentaux du FPI. Cet article précise en effet que seules les personnes occupant des postes de direction au sein du parti sont autorisées à y participer. En se référant à cet article, on

peut affirmer que les participants étaient principalement des représentants issus des instances décisionnelles du parti, tels que des membres du secrétariat général, du comité central, du comité de contrôle des secrétaires généraux de fédération, des délégués de sections et des représentants du FPI à l'étranger. Ces membres jouent un rôle stratégique dans les décisions prises au FPI.

Cette fonction détermine leur rôle au sein des organes de direction et de contrôle du parti. Ils élisent le secrétaire général et les membres du comité de contrôle, et attribuent les candidatures aux membres du secrétariat général, ainsi qu'à ceux du comité central, sur suggestion du secrétaire général. Aussi cette instance délibère sur toutes les mesures disciplinaires de second degré et sur la dissolution de l'organisation[223].

Toutefois, en examinant l'ordre de numérotation des participants au congrès, du numéro 1 au numéro 8, on observe une hiérarchie évidente, avec Laurent Gbagbo en tête de liste. Une seconde observation nous indique aussi que la majorité d'entre eux sont des professeurs d'université. Cette prédominance met déjà en lumière l'impact significatif de ces détenteurs du savoir sur les instances dirigeantes du FPI. Bien que cette composition semble en décalage avec les dynamiques du multipartisme moderne, elle met en lumière leur rôle crucial durant la période clandestine, grâce à leurs positions influentes dans les processus décisionnels.

Par conséquent, il leur incombe de définir les orientations stratégiques du parti. Toutefois, c'est au sein de cette assemblée que Laurent Gbagbo a été élu secrétaire général. Ainsi, les membres du congrès de Dabou, composés essentiellement d'universitaires et de fondateurs, ont exercé une influence marquée sur les instances décisionnelles, comme en témoigne ce premier congrès. Cependant, étant donné que le FPI a été fondé par des universitaires, ne risquent-ils pas de monopoliser l'ensemble des fonctions dirigeantes au sein de cette formation suite à sa légalisation en 1990 ? Qu'en est-il du secrétariat général ? Autrement dit, quelle place les universitaires ont-ils réellement occupé dans cet organe de direction ? Principalement, quel rôle ont-ils joué en son sein ?

[223] Article 5 du règlement intérieur des Textes fondamentaux du FPI, Equipe technique du nouvel horizon, année 1991, p20.

2-Les universitaires : exécuteurs et garant de la ligne politique du FPI à travers le secrétariat général

Le secrétariat général est l'organe exécutif chargé de la gestion du FPI. Il assure le respect de sa politique et veille également à son bon fonctionnement, en supervisant, mettant en œuvre et garantissant l'application des décisions prises par le congrès, la convention et les instances dirigeantes. Ses membres sont responsables de diriger le parti sous la supervision des membres du comité de contrôle et du congrès. Entre les congrès et conventions, les membres du Secrétariat général sont habilités à prendre toutes les décisions relatives aux activités et à la vie du parti, dans le respect des statuts et des orientations définies par le congrès. Le secrétariat général comprend le Secrétariat Exécutif et les secrétaires nationaux. Ses membres sont tenus au devoir de réserve et de discrétion. Le Secrétariat Exécutif se compose du président, des vice-présidents, du secrétaire général et des secrétaires généraux adjoints[224]. Cet organe est composé de 15 membres[225] spécialisés dans différents domaines finis par le secrétaire général[226]. Le tableau ci-dessous nous présente les membres du secrétariat général du FPI, depuis la reconnaissance officielle du FPI, en 1990.

Une analyse soignée des rôles et de la structure socioprofessionnelle des membres nous permet d'avoir une idée précise de la place réservée aux universitaires au sein de cette instance décisionnelle du FPI.

[224] Article 43 relatif aux statuts des textes amandés et adoptés au 3ème congrès extraordinaire tenu au palais des congrès de l'Hôtel ivoire, 2001 p19.
[225] Le nombre peut varier car il est passé de 15 à 47, membres en 1996, au deuxième congrès extraordinaire du Parti.
[226] Voir Article 15 du règlement intérieur des Textes fondamentaux du FPI, Equipe technique du nouvel horizon, année 1991, p20 en annexe.

Tableau 21 : Les membres du secrétariat général du secrétariat général FPI, de 1990 et leurs attributions.

Noms et Prénoms	Attributions
Gbagbo Laurent	Secrétaire Général
Sangaré Aboudramane	Relation extérieur, environnements, mer, relations avec les autres partis.
Gbagbo Simone Ehivet	Agriculture et développement rural, Formation politique.
Dacoury Tablet Louis André	Sécurité National, Administration du territoire, Organisation du parti.
Boga Doudou Emille	Finance et Budget du Parti, législation et justice.
N'guessan François	Fonction publique, emploi, formation professionnelle, organisation de masse, (mouvement des jeunes, des femmes et associations démocratiques)
Odette Sauyet Likikouet	Communication et culture
Konan Christian	Sport et loisirs, Affaires sociales familiales et enfants
Affi N'guessan	Secteurs stratégiques et informatiques.
Konate Mamadou	Développement, Industries, commerce extérieurs recherches
Kadio Marokro Jean	Education nationale, informations
Vanie Angèle	Commerce extérieur artisanat, Administration du Parti, archives.
Kodjo Richard	Santé, relation avec les syndicats.
Agodio Paul	Finances dettes, Systèmes Bancaires Fiscalité.
Ehivet Marie-Victoire	Tourisme et organisation de masse

Source : (Koffi Anicet) réalisé à partir des informations recueillies des textes Fondamentaux du FPI, de 1990, p28.

Le tableau susmentionné présente les membres du secrétariat général du FPI au moment de sa légalisation. Ce groupe rassemble des individus issus de divers horizons socio-professionnels, notamment plusieurs universitaires, dont la plupart sont des membres fondateurs du FPI. Dès lors, il est important de noter que ces universitaires occupent principalement des postes stratégiques au sein de cette instance. Par exemple, on peut citer Laurent Gbagbo, en tant que

secrétaire général; Aboudramane Sangaré, chargé des relations extérieures, de l'environnement, de la mer et des liens avec les autres formations politiques ; Simone Gbagbo, responsable de l'agriculture, du développement rural et de la formation politique ; Louis-André Dacoury-Tabley, en charge de la sécurité nationale, de l'administration du territoire et de l'organisation du parti ; et enfin, Émile Boga, maître des finances, du budget, de la législation et de la justice au sein du parti.

Est-il concevable que cette assemblée soit composée uniquement d'universitaires ? Ne faudrait-il pas intégrer des représentants d'autres professions ? Si tel est le cas, ces derniers ne siègent-ils pas des simples exécutants ? Quelles sont les motivations profondes qui auraient guidé un tel choix ? En effet, selon le professeur Koudou Opadou.

> « Ces universitaires disposent d'une vision beaucoup plus perçante que les autres. Autrement dit, ils disposent des expertises dans tous les domaines, capables d'orienter et de guider des actions que le parti se doit de mener. De plus ils disposent d'un auditoire très important pour défendre leur parti auprès du grand publique. Ce qui fait que dans les choix politiques le parti fait toujours ‘‘la part belle aux hommes de cultures »[227].

Assurément, il est aisé de comprendre les véritables motivations qui ont conduit au choix des universitaires pour gérer et diriger l'instance du Front Populaire Ivoirien. Cette décision illustre leur engagement remarquable dans la définition de sa trajectoire politique. En analysant la hiérarchie, on constate que les cinq (5) premiers postes, y compris celui de secrétaire général, sont occupés par des personnes issus de ce milieu. Dans cette assemblée, la primauté est accordée aux universitaires, comme en témoigne le deuxième congrès extraordinaire du FPI, qui s'est tenu en 1996[228].

Le tableau suivant confirme cette assertion en fournissant une vue claire des nouveaux membres de cette instance au cours de l'année 1996.

[227] Entretien avec Opadou Koudou déjà cité.
[228] C'est le congrès qui accorde l'investiture aux membres du secrétariat général, et ceux du comité central proposé par le secrétaire général du parti.

Tableau 22 : Liste des nouveaux membres du secrétariat général FPI, issu du deuxième congrès ordinaire de 1996.

NOMS ET PRENOMS					
1	SangaréAbou DRAMANE (Secrétaire général)	**18**	YAPO Atsé Benjamin	**34**	YAGBA Bernardin
2	KONE Lanciné	**19**	N'DORI Raymond	**35**	Mmes Ehivet GBAGBO
3	Dr. TOURE				
4	Dr. COULIBALY Nimbé	**20**	KOTCHY Barthélémy	**36**	Odette Sauyet LIKIKOUET
5	KONE Dramane	**21**	DANHO Doubou	**37**	OHOUOCHI Clotilde
6	Koné Aboubacar	**22**	Dr. ASSOA Adou	**38**	GNAHOURE Anne
7	N'GUESSAN Clément	**23**	KADIO Morokro Jean	**39**	BREVET Hélène
8	AMANI Michel	**24**	NIANGARA Antoine	**40**	TOURE Massani
9	AFFI N'guessan	**25**	BOGA Doudou Émile	**41**	KONAN Christine
10	ZOUNGRANA Placide	**25**	LIDA Kouassi Moïse	**42**	LOHOUROUGNON Marie Odette
11	DANO Djédjé	**27**	YAO N'dré Paul	**43**	OURAGA Eugène
12	AFFRY Joseph	**28**	SOKOURY Bohui Martin	**44**	OUATTARA Fatou
13	ALLOU Eugène	**29**	LIBI Vincent	**45**	KENAN
14	DACOURY-Tablet Louis	**30**	MIAKA Sylvain	**46**	NEKALO Georgette
15	GUEDE Begnana	**31**	MELEU Mathieu	**47**	TANOH Agnès
16	KODJO Richard	**32**	AHIBO Koffi		
17	AKOUN Laurent	**33**	VOH Sahi		

Source : (Koffi Anicet) réalisé à partir des informations tirées de La Voie n° 1364, du 15 juillet, 1996, p2.

Le tableau susmentionné présente les nouveaux membres du secrétariat général du Front Populaire Ivoirien, à la suite de son second congrès extraordinaire de 1996. Une observation marquante est l'élection de M. Aboudramane Sangaré en tant que secrétaire général lors de cette assemblée, ce qui le positionne comme le premier dirigeant du parti. Son élection à la tête de cette instance souligne que les intellectuels issus de l'université occupaient des rôles stratégiques au sein de cet organe. Bien que M. Sangare ait pu recueillir plus de suffrages que M. Gbagbo lors de ce congrès, il apparaît que M. Gbagbo a été désigné à une fonction plus

étendue, avec l'instauration par le Front Populaire Ivoirien d'un nouvel organe : la Présidence[229]. Laurent Gbagbo, jadis secrétaire général du Front Populaire Ivoirien (FPI), s'est vu élu à ce poste (T. S. Souleymane, 1996, p. 2). Il ne détient plus désormais le poste de Secrétaire Général.

A l'évidence, une seconde observation s'impose : le nombre des membres de cette instance a triplé. En effet, l'organe, qui comptait seulement quinze (15) personnes en 1990, est passé à quarante-sept (45) membres en 1996. On peut raisonnablement supposer que cette augmentation résulte de la volonté affirmée du Front Populaire Ivoirien (FPI) d'intégrer davantage d'intellectuels dans ses instances dirigeantes, afin d'assurer l'excellence de ses rangs, puis de renforcer également sa légitimité politique.

Par ailleurs, la plupart des nouveaux membres proviennent des milieux universitaires et intellectuels, issus de domaines variés d'expertise. Cette prééminence confère au parti un avantage notable en matière de légitimité et de crédibilité.

D'autre part, cet afflux d'universitaires au sein de l'instance partisane témoigne du fait que le FPI, dès sa sortie de la clandestinité, a suscité une adhésion massive parmi les militants académiques. De surcroît, ces intellectuels occupent des postes importants non seulement dans les instances dirigeantes. Mais ils sont aussi présents dans certains organes de base, comme en atteste le cas de Paul Yao N'dré, qui exerçait la fonction de secrétaire fédéral à Divo[230]. En conséquence, on peut déduire que la forte présence des universitaires dans cette instance, combinée à leur position stratégique, atteste de leur influence significative sur la conduite et les orientations politiques du FPI.

En d'autres termes, leur présence marquée dans ces circonstances révèle qu'ils ont laissé une empreinte notable sur cet organe. Ils sont reconnus comme les garants de la politique du parti, veillant à son fonctionnement harmonieux. A cet effet, ils dirigent et en appliquent les décisions issues du congrès, de conventions, qui s'imposent par la suite à l'ensemble des instances

[229] A ses article (21,22, et 23) des textes amandés et adoptés au 4è congrès extraordinaire du FPI, Edition 2018, pp48-49. La présidence du parti comprend : le président et le vice-président. Le président du parti est élu par les membres fédéraux au congrès, pour un mandat de cinq (5) ans. Il est rééligible. Le président du Parti, est élu au congrès ; il est investi par le congrès. Peut être candidat au poste de président du parti, tout militant ayant au moins dix (10) ans de présence dans le Parti, à jour des cotisations fixé par le secrétariat général, ayant appartenu pendant au moins cinq (5) ans à un organe central et n'étant pas sous le coup d'une section disciplinaire. Le président du parti préside le comité central et le secrétariat général. Il nomme les membres du secrétariat général qu'il soumet à l'investiture du congrès et détermine leurs attributions. Il nomme les représentants du parti à l'étranger et procède à leur remplacement en cas de défaillance. Cf. textes amandés et adoptés au 4è congrès extraordinaire du FPI, Edition 2018, pp48-49.

[230] Entretien avec Koudou Opadou déjà cité.

dirigeantes. Le graphique ci-dessous indique d'ailleurs le poids des universitaires au sein de cette instance dirigeante du Front Populaire Ivoirien (FPI).

Graphique 1 : Catégorisation des membres du Secrétariat General du FPI de 1996 à 2000

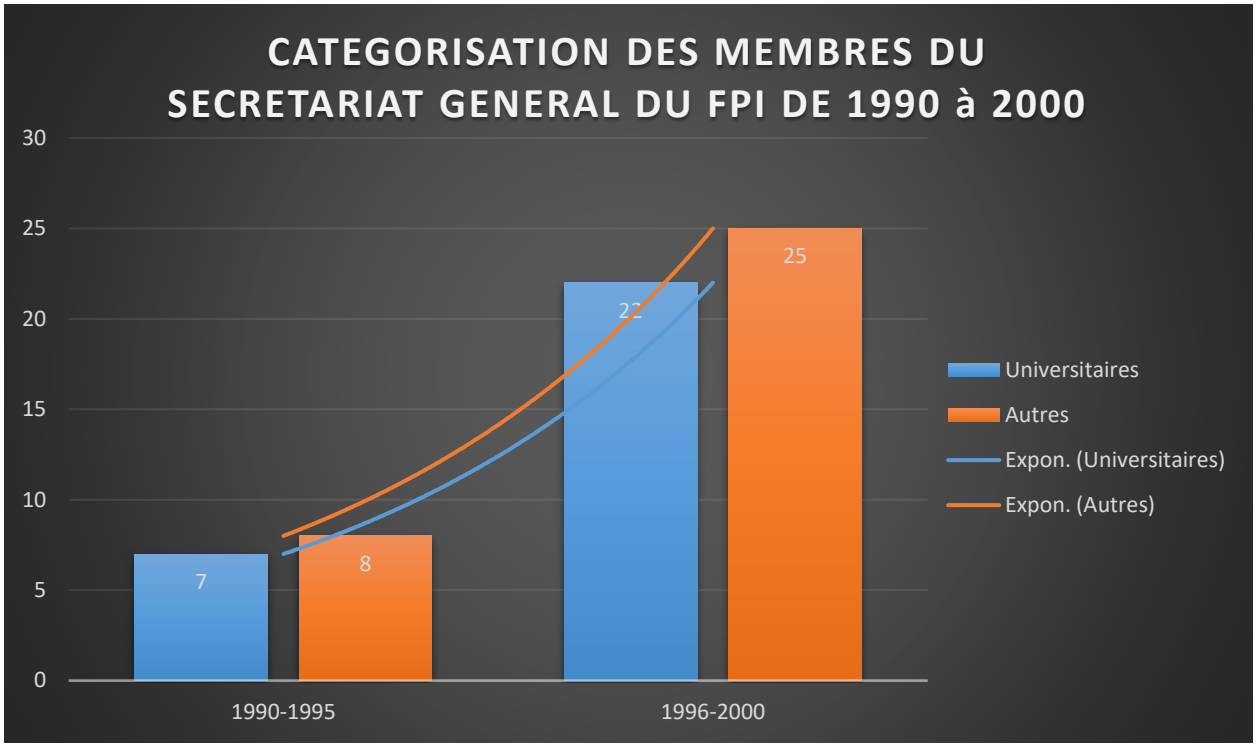

Graphique 1 : Réalisé par Anicet Koffi, à l'aide des informations tirées du tableau 21 et 22

Le graphique susmentionné révèle, dans une perspective à la fois quantitative et qualitative, la proportion des membres constituant le Secrétariat Général du FPI, ainsi que l'évolution de leur effectif sur la décennie allant de 1990 à 2000. Il permet en outre de les classer selon leur catégorie socioprofessionnelle, toutefois, en mettant en lumière le rôle éminent des universitaires au sein d'instance décisionnelle. Au cœur de cet organe cohabitent les universitaires et les autres strates socioprofessionnelles. De 1990 à 1995, cette structure comptait quinze (15) membres, dont sept (7) universitaires, soit 47% de l'ensemble, tandis que les non-universitaires, au nombre de huit (8), représentaient 53% de l'effectif. Ainsi, de 1996 à 2000, ce nombre s'est accru, passant de quinze (15) à quarante-sept (47) membres, parmi lesquels vingt-deux (22) étaient universitaires, formant 47% de l'ensemble. Dans ce même intervalle, les non-universitaires s'élevaient à vingt-cinq (25), constituant 54% de l'effectif. Aussi le nombre d'universitaires au sein du comité secrétariat général a connu une évolution progressive de 1990 à 2000. Ce nombre a plus que triplé en passant de sept (7) à Vingt-deux (22) soit quinze (15) personnes de plus entre 1996 et 2000.

Cependant, le nombre d'universitaires et de non-universitaires au sein du secrétariat général de la légalisation du Front Populaire Ivoirien a connu une évolution marquée lors de son accession au pouvoir d'État en 2000. Bien que les non-universitaires eussent constitué la majorité, leur prépondérance n'était point écrasante, et le nombre d'universitaires y présent égalait presque la somme de toutes les autres catégories socioprofessionnelles réunies, ce qui confère à ce chiffre une signification profonde. En fait, lors du premier congrès ordinaire du Front Populaire Ivoirien en 1990, la différence entre ces deux groupes n'était que d'une (1) seule personne, tandis que, lors du second congrès, elle s'élevait à trois (3) individus. Par conséquent, les universitaires ont constamment occupé une place éminente au sein des organes directeurs du Front Populaire Ivoirien. En effet, au sein du secrétariat général, ils sont chargés de la gestion du parti, supervisent et mettent en œuvre les grandes décisions, veillent également à la mise en application des décisions prises par le congrès et la convention[231].

Il ressort de cette analyse que, l'engagement des universitaires au sein des instances dirigeantes du FPI, a été hautement bénéfique pour le parti, grâce à leur présence marquée et aux multiples responsabilités qui leur ont été confiées dans ces organes directeurs. Enfin, la section consacrée aux organes de direction s'achève ici. Cependant, nous allons analyser à présent l'organe de contrôle, qui est en réalité le comité de contrôle. Dans cette instance de contrôle les universitaires sont-ils également présents ? Si oui, Ont-ils occupé des positions stratégiques, comme dans les organes de direction précédemment examinés ? Ou étaient-ils simplement des simples exécutants ?

3-Universitaires comme agents de cautionnement et de légitimations des actes des organes du FPI à travers le comité de contrôle

Le comité de contrôle est l'organe de contrôle du parti. Il contrôle et veille à la conformité des actes des organes du parti avec les textes fondamentaux et peut faire interpeler ou faire des recommandations aux organes du parti [232]. En outre, cet organe fait un rapport annuel sur la vie du parti une copie et est transmis au comité central pour information[233]. Dans l'intervalle des congrès et conventions, il est chargé du contrôle de la gestion administrative et financière du secrétariat général et des structures de bases. Aussi ses membres veillent à l'exécution des

[231] Voir règlement intérieur des Textes fondamentaux du FPI, Equipe technique du nouvel horizon, année 1991, p21 en annexe.
[232] Article 29 relatif au règlement intérieur des textes amandés et adoptés au 3ème congrès extraordinaire tenu au palais des congrès de l'Hôtel ivoire, 2001 p42.
[233] Les membres du comité central sont tenus d'informer sur convocation du secrétaire général de fédération, l'assemblée générale des décisions prises et de veiller à la circulation des informations au niveau du parti.

décisions du congrès et de la convention, à l'application des dispositions des statuts et règlement intérieur[234]. Cependant, il peut en cas de divergence profonde dans l'interprétation des textes fondamentaux de nature à entraver le fonctionnement du parti demander la tenue d'une session extraordinaire du comité central pour avis. D'ailleurs, en cas de persistance du différent le comité de contrôle peut demander au comité central la convocation d'une (1) convention extraordinaire ou d'une (1) convention extraordinaire. Cet organe est composé de trente et un (31) membres[235] (en 1990 cet organe était composé de de neuf (9) membres) dont un (1) président un vice-président et quatre (4) rapporteurs[236]. Ses membres sont élus par le collègue des assemblées fédérales, au scrutin de liste bloquée. Le premier sur la liste est le président du comité de contrôle. Les cinq (5) autres membres suivants sont dans l'ordre présidant, vice-président et rapporteurs.

Par ailleurs, le secrétaire général est tenu de fournir au comité de contrôle les informations nécessaires chaque fois que besoin est, en lui permettant exercer son contrôle[237]. Effectivement, cette pratique donne la possibilité aux titulaires du comité de contrôle d'exercer pleinement leur rôle de supervision sans aucune contrainte. Les tableaux ci-dessous nous permet d'examiner en détail l'intervention des universitaires au sein du comité de contrôle lors des dix premières années de reconnaissance officielle du FPI.

[234] Article 37 du règlement intérieur des Textes fondamentaux du FPI, Equipe technique du nouvel horizon, année 1991, p23.
[235] Le comité de contrôle comptait 9 membres entre 1990 et 1996 c'est en 1996, que le nombre est passé à 31.
[236] Article 44 relatif aux statuts des textes amandés et adoptés au 3ème congrès extraordinaire tenu au palais des congrès de l'Hôtel ivoire, 2001 p20.
[237] Article 40 du règlement intérieur des Textes fondamentaux du FPI, Equipe technique du nouvel horizon, année 1991, p23.

Tableau 23 : Les anciens membres du comité de contrôle FPI, de 1990.

Numéro	**Noms et Prénoms**
1	Don Mello Ahoua
2	N'guessan Bohui Faustin
3	Zahui Théodore
4	Dagnogo Mamadou
5	Kalifa Touré
6	Seré Plé
7	Fian Drogba Albert
8	Djangone-Bi Djessan Philippe
9	Doh Bonaventure

Source : réalisé à l'aide des informations tirées des Textes Fondamentaux du FPI, 1990, p27.

Tableau 24 : Les nouveaux membres du comité de contrôle FPI, issu du deuxième congrès extraordinaire de 1996.

N°	**Noms et Prénoms**	**Profession**	**Section**
1	Memel- Fotê Harris	Professeur	Dabou 3
2	Gnahoure Jean Baptiste	Administrateur civil ancien préfet de Daoukro	Cocody
3	Sery Bailly	Professeur Titulaire faculté de lettre	Cocody
4	Monnet Agnès	Maitre-Assistant	Agou
5	Amon Ago Marthe	Professeur à la faculté de Droit	Cocody
6	N'ko Marcel	Biologiste des hôpitaux Maitre-Assistant	Azaguié
7	Abby Margueritte	Secrétaire	Gagnoa commune
8	Bamba Kota	Assistante Sociale	Sipilou S/P
9	Bamba Saran	Assistante Sociale	Gagnoa commune
10	Beugre Ake Marie	Educatrice préscolaire	Yop-Kouté
11	Kouassi Henriette	Infirmière diplômé d'Etat	San-Pédro commune

12	Sery Eliane	Infirmière diplômé d'Etat	San-Pédro commune
13	Yode Guigui Pélagie	Juriste	Adjamé Centre
14	Agnero Paul Wood	Economiste	Dabou 3
15	Arra Joseph	Docteur en Mathématique	Rubino Commune
16	Bamba Amara	Cadre CNPS	Ouaninou
17	Bollo Bi Kouahi	Professeur à l'université	Bédiala
18	Djangone Bi Djessan. Philippe	Maitre de Conférences ancien membre du comité de contrôle	CURFP.
19	Djodjo Togba	Administrateur des entreprises	Saioua
20	Dohoba Soro	Ingénieur agronome	Dikodougou
21	Kata Kete Joseph	Maitre de conférences agrégé de médecine	Bouaké
22	Kouakou Firmin	Banquier	Ferké
23	Kouame Kouamé	Maitre de conférences	CURF
24	Meite Metagnoron	Ingenieur des techniques agricoles	Kani
25	Nai Doho	Attaché administratif	Duekoué
26	N'dri Kouadio Paul	Instituteur	Bouaké
27	N'gbesso Angodji Alfred	Ingénieur des travaux publics	Rubino S/P
28	Tapa Guiza	Docteur en géographie	DES (Divo)
29	Vy Paul	Magistrat	Daloa. COM 1
30	Yapi Achy	Professeur agrégé de médecine ancien Maire d'Agou	Agou
31	Zahui Gama	Avocat à la Cour	Cocody

Source : réalisé par (Anicet Kouadio Koffi) à partir des informations tirées de La Voie n°1364 du 15, juillet, 1996, p4.

Les deux tableaux précités soulignent le rôle prépondérant des universitaires au sein du comité de contrôle. Dans l'analyse initiale, une augmentation notable du nombre de membres est observée, passant de neuf (9) à trente et un (31) lors du second congrès ordinaire de 1996. En fait, durant ces périodes, des universitaires ont occupé la présidence du comité, à savoir Don Mello Ahoua pour la première et Memel-Fotê pour la seconde. Cette nomination révèle un contrôle substantiel de ces détenteurs du savoir sur la direction et l'orientation du parti, comme indiqué dans l'article 44 des Statuts et Règlement intérieur. D'ailleurs, selon l'article, « le

comité de contrôle est composé de trente et un (31) membres, dont un (1) président, un vice-président et quatre (4) rapporteurs » [238] . Cet article, nous confirme la prédominance des universitaires dans les décisions arrêtées au niveau de cette instance. En plus, il convient de préciser également que les cinq (5) premières personnes[239] qui doivent assurer la direction un (1) seul est Administrateur civil. Les quatre (4) premiers membres de cette instance sont en réalité d'enseignants d'université. Cependant, il convient de souligner que ces universitaires exercent une influence notable sur les décisions prises au sein du Front Populaire Ivoirien (FPI). Conformément aux dispositions prévues dans les textes régissant le parti, le comité de contrôle leur permet de surveiller les actes du FPI, en agissant comme des garants et des validateurs des actions des organes centraux. Ainsi, il n'en demeure pas moins qu'au FPI, les universitaires jouent un rôle essentiel de régulation par l'intermédiaire de cet organe de contrôle.

En résumé, les instances centrales du FPI servent de levier pour les universitaires en assurant leur supervision et leur contrôle. Les décisions émanant de ces structures sont exécutoires, ce qui illustre la structure organisationnelle du parti[240]. Ainsi, de noter qu'au FPI, les universitaires sont ''avent projet''*[241]*. Qu'en est-il des autres corps professionnels ? Néanmoins, il est important d'ajouter également qu'au FPI, les décisions sont sujettes à l'examen d'une Assemblée, au travers d'un échange d'idées. D'ailleurs, si les écrits ne donnent pas de réponse définitive au débat, deux chemins peuvent être empruntés en vue de trouver une solution consensuelle. Dans ces circonstances, le parti retient soit le pouvoir de la majorité ou soit le pouvoir des plus pertinents [242]. Dans le cas contraire, les plus pertinents l'emportent.

Dès lors il apparait clairement que, les universitaires triomphaient toujours, en raison de l'adoption régulière de leur point de vue au cours des différents débats attrait à la conduite et à l'orientation idéologique du parti[243]. Cette prééminence indique que malgré, la présence remarquable des personnes d'horizon diverses, au niveau des organes centraux du FPI, ces dépositaires du savoir en raison de leur auditoire et expertises dans tous les domaines ont toujours été les principaux initiateurs des grands projets. En d'autres termes, le chemin tracé par les universitaires fut cellui qu'empruntait le FPI, qui permet d'ailleurs au parti de définir sa direction et sa ligne de conduite. D'ailleurs, ce point de vue est également soutenu par Simon

[238] Article 44 relatif aux statuts des textes amandés et adoptés au 3ème congrès extraordinaire tenu au palais des congrès de l'Hôtel ivoire, 2001 p20.
[239] Les 5 membres suivants sont dans l'ordre président vice-président et rapporteurs.
[240] Article 15 du Statut des Textes fondamentaux du PFI, 1990, p14.
[241] Entretient avec Koudou Opadou, déjà cité.
[242] Idem.
[243]Ibidem.

pierre Ekanza. En effet pour lui « la conduite de ce parti ainsi que son orientation idéologique n'ont jamais été distinctes de celles établies par ses universitaires »[244]. Le graphique ci-dessous permet de déterminer le poids des universitaires au niveau du comité de contrôle au cours de cette période marquante.

Graphique 2 : Catégorisation des membres du comité de contrôle du FPI de 1990 à 2000

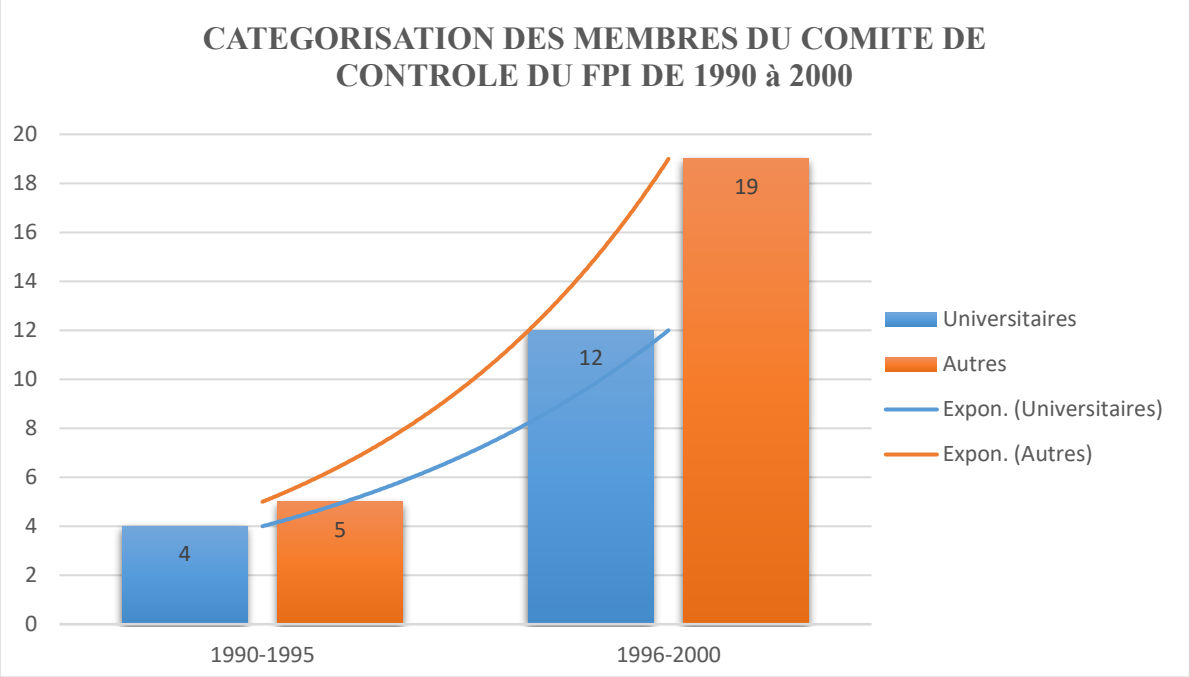

Source : Graphique réalisé par Anicet Koffi, à l'aide des informations tirées du tableau 23 et 24.

Le graphique susmentionné illustre avec précision la proportion des membres du Secrétariat général du FPI, ainsi que l'évolution de leur nombre entre 1990 et 2000. Aussi il permet de faire la classification de ses membres par catégorie socioprofessionnelle ; d'évaluer l'influence des universitaires au sein de cet organe. En effet, de 1990 à 1995, le Secrétariat général comptait neuf membres, dont quatre universitaires (représentant 44 % de l'effectif) et cinq non-universitaires (56 %). De 1996 à 2000, le nombre de membres a augmenté pour atteindre trente et un, avec douze universitaires (39 % de l'ensemble) et dix-neuf non-universitaires (61 %). Toutefois, le nombre d'universitaires présent au sein de cet organe de contrôle a connu une évolution progressive de 1990 à 2000. D'autre part, ce nombre a triplé en passant de quatre (4) à douze (12) soit six (6) personnes de plus entre 1996 et 2000.

[244] Entretien avec Ekanza pierre Simon déjà cité.

Au sein du Comité de contrôle, cette composition entre universitaires et non-universitaires a évolué progressivement jusqu'à l'accession au pouvoir en 2000, les non-universitaires conservant toutefois un léger avantage numérique. Ce chiffre est particulièrement significatif, car le nombre d'universitaires dans cet organe de contrôle est presque égal à la somme des autres catégories socioprofessionnelles réunies. Par exemple, lors du premier congrès ordinaire du Front Populaire Ivoirien en 1990, ce nombre n'était que d'une (1) personne, contre sept (7) lors du second congrès. Dès lors, il apparaît clairement que ceux-ci ont toujours joué un rôle majeur au sein du contrôle du FPI, en assurant une fonction de régulation au sein du comité pour garantir et valider les actes des organes centraux.

En dernier ressort, il convient de retenir, à la fin de cette deuxième partie, que le rôle des universitaires dans l'animation du FPI, s'apprécie à trois niveaux essentiels pour comprendre leur impact sur la vie du parti. Ces niveaux sont, d'abord, dans le domaine de la réflexion ; ensuite, dans le domaine de la formation politique ; et enfin, au niveau de la conduite et des orientations idéologiques à travers ses organes centraux. De quelle manière leurs actions ont-elles influencé le parcours politique du FPI ? Ou encore, comment leurs actions se sont-elles traduites dans la vie du Front Populaire Ivoirien.

TROISIEME PARTIE :

LES UNIVERSITAIRES : DE LA CONCEPTION DU PROGRAMME DE LA REFONDATION A L'EXERCICE DU POUVOIR D'ETAT 1999-2000

La participation des universitaires à l'animation du Front Populaire Ivoirien (FPI) a été déterminante pour la conception et la réalisation de ses idées. Toutefois, leurs actions ont considérablement influencé sa conduite ainsi que ses orientations idéologiques. Cette implication dans l'animation quotidienne du parti a suscité en son sein une ardeur militante, avec une portée significative auprès des masses populaires. Les réformes instaurées semblent avoir été bien accueillies par les populations, qui n'ont pas hésité à manifester leur enthousiasme face à ces changements. Cependant, les défis rencontrés ont souvent révélé les faiblesses inhérentes à cette initiative, compromettant ainsi son efficacité.

CHAPITRE : V-LE PROJET DE SOCIETE ET LE PROGRAMME DE GOUVERNEMENT DU FPI : UNE EXPRESSION DES UNIVERSITAIRES DANS LA LIGNE DE CONDUITE ET L'ORIENTATION IDEOLOGIQUE DU FPI

Le programme politique ainsi que et le projet de société du FPI sont issus de la réflexion d'intellectuels du parti dont la majorité sont universitaires. Ceci, a marqué un bouleversement par rapport à la vision « pédécéiste » de la Côte d'Ivoire (T.P. Dougbo, 2013, p.507).

Dans deux de leurs ouvrages notamment, « *fonder une nation africaine démocratique et socialiste » ; gouverner autrement la Côte d'Ivoire »,* ils exposent clairement leurs idées[245]. Ces actions ont fortement contribué à la définition de la ligne politique du parti. Le présent chapitre s'emploi donc, d'analyser le contenu de ces deux ouvrages pour mettre en évidence les nouvelles idées qu'ils suggèrent à leur parti. Cette analyse permet de découvrir l'alternative politique qu'ils proposent au FPI, au niveau de sa conduite et ses orientations idéologiques.

I-LE PROJET DE SOCIETE DU FPI : FONDER UNE NATION AFRICAINE DEMOCRATIQUE ET SOCIALISTE

Dans ce projet, les universitaires présentent des visions pour une nouvelle Côte d'Ivoire en soulignant d'abord les limites des pratiques autoritaires du PDCI, puis en indiquant également la voie à suivre. Elles s'articulent essentiellement autour des conditions et les modalités d'existence humaine dans leur environnement historique, naturel et culturel qui ont toujours été une préoccupation majeure pour le FPI dans sa lutte pour le renouveau démocratique en Côte d'Ivoire. Pour les dirigeants de ce parti, ces valeurs éthiques ont reçu une définition systématique dans le passé. Selon Philippe Dougbo, cette exigence est partagée par tous les États contemporains, soucieux de limiter l'incertitude d'un monde contradictoire, rempli à la fois de promesses et de menaces pour la vie et la liberté des peuples et des individus (T.P. Dougbo, 2013, p. 507). C'est ce qu'il tente d'ailleurs de nous éclairer dans le passage ci-dessous.

> « Cette exigence, est à fortiori, la nôtre, société héritière de l'esclavage, de la colonisation et d'une décolonisation inachevée, aspirant à un développement autonome, moderne ; viable et juste. Mais à l'ère et dans l'aire des nations, un projet de société paraît comme un élément et un

[245] Ces deux ouvrages constituent le projet de société et le programme de gouvernement du FPI, propose par les universitaires du parti. En fait, ces ouvrages ont énormément contribué à la définition de l'orientation politique et la ligne de conduite du FPI.

> facteur du développement culturel qui accompagne la décolonisation de la société. En Côte d'Ivoire, comme en Afrique et ailleurs, l'élaboration et la confrontation des projets, ainsi que les débats qui s'y rapportent pour leur mise à jour périodique, doivent contribuer à dépersonnaliser les débats politiques, à enraciner une démocratie nouvelle, à moderniser la société et la culture africaine (T.P. Dougbo, 2013, p. 507).

Par ailleurs, la deuxième justification est d'ordre historique. Du point de vue pratique, concernant la troisième justification, le projet de société, comme nous l'avons souligné précédemment, joue un triple rôle : il sert d'abord de source d'information, d'inspiration et de réflexion. Ce projet s'adresse généralement aux adversaires qui souhaitent juger et combattre le Front Populaire Ivoirien (FPI), ainsi qu'aux sympathisants qui désirent comprendre, consulter et coopérer avec lui. Ce projet, présente les objectifs que vise le FPI, c'est-à dire les voies qu'il envisage d'emprunter ainsi que les moyens qu'il se propose de mettre en œuvre (Front Populaire Ivoirien, 1998, p. 20). A ce titre, ce projet sert de base pour.

> « En premier lieu aux militants un guide pour percevoir le nouvel horizon, ouvert aux combats pour comprendre la logique des luttes.
>
> -il sert en deuxième lieu, de source d'inspiration pour inventer de nouveaux langages et de nouvelles tactiques adaptés aux terrains et aux circonstances pour entreprendre des actions de masses, toujours inédit plus efficaces.
>
> -il permet en troisième lieu, la réflexion sous ses trois formes : d'abord la critique, celle du programme qui doit à chaque moment l'actualiser et celles des élus que leur confiance place en première ligne, à tous les nouveaux ; ensuite l'autocritique individuelle et collective, qui doit assouplir et renouveler la pensée et l'action. A chaque niveau, à chaque moment.
>
> -enfin, dans le moyen ou long terme, une amélioration pour une réactualisation du projet lui-même si nécessaire comme l'histoire l'autorise ailleurs et en Afrique aujourd'hui » (Front Populaire Ivoirien, 1998, p20).

Cependant, pour les théoriciens du FPI, l'ordre actuel des choses dans les relations internationales reste inacceptable. Ils estiment que l'Afrique en général, et la Côte d'Ivoire en particulier, n'ont ni fondé un État solide, ni développé un droit public, ni consolidé la nation, en raison d'un manque de développement autonome, moderne et viable. Autrement dit, un développement équilibré entre les régions et bénéficiant à la majorité du peuple, notamment aux classes défavorisées.

> « Nous devons cette situation à trois principaux facteurs : le système autoritaire par lequel, sous des formes civiles et militaires, les chefs d'Etats ont géré les économies et sociétés africaines

dès l'indépendance en est un. Mais en appliquant le libéralisme autoritaire, les gouvernants ont eu la conviction d'inventer peur leur peuple le système social adapté ; c'est-à-dire à la fois bien articulé avec l'identité culturelle africaine et bien ajusté à la modernité mondiale. Le fait culturel apparaît ainsi comme le deuxième facteur, moins comme justification idéologique que comme milieu et matière qui, à travers les forces sociales qui les animent, ont imposés leurs contraintes. Dans un cas comme dans l'autre, sont en jeu les acteurs politiques, produit du régime colonial, combattants de l'émancipation, fondateurs des nouvelles nations. Ils représentent des forces sociales déterminées (ethnies, classes/couches) bien ou mal articulées avec le fait culturel, à l'avantage desquelles a fonctionné le système autoritaire… » (Front Populaire Ivoirien, 1998, p20).

En substance, après avoir insisté sur l'importance d'un projet de société, les universitaires et théoriciens du FPI n'ont pas manqué d'expliquer pourquoi ni le libéralisme autoritaire, expérimenté par le PDCI-RDA sous les présidences de Félix Houphouët-Boigny et Henri Konan Bédié, ni le socialisme autoritaire mis en œuvre par le PDG-RDA sous Ahmed Sékou Touré, ne convenaient pas à la Côte d'Ivoire à la fin du XXe siècle. A cette fin, ils proposent le socialisme démocratique comme une alternative viable pour le pays.

1-Sigmatisation de l'Houphouëtiste et le socialisme scientifique de Sékou Touré : un état de choses inacceptable

Ils jugent inacceptable tout ce qui contredit leur compréhension, leurs principes, l'ordre établi dans le monde, et particulièrement dans les systèmes sociaux de l'Afrique. Dans l'ordre mondial, ils déplorent l'état de paix apparente, une paix encore armée de nucléaires à l'Ouest et à l'Est, notamment dans les pays du Nord. Par ailleurs, le capitalisme a organisé l'économie en deux pôles : un pôle Nord autonome, autosuffisant et très riche, face à un Sud plus ou moins pauvre, surendetté et dépendant dans les domaines alimentaires, financiers, scientifiques et techniques. Effectivement, elle s'explique essentiellement par un déséquilibre du système des communications internationales aussi par la crise de l'environnement, entretenue par une industrialisation destructrice qui se poursuit au détriment de la viabilité des sociétés humaines. Selon les théoriciens du FPI, en Afrique, la pauvreté, les guerres civiles et les calamités naturelles (sécheresses, famines, épidémies) font régner l'insécurité dans toutes les régions, rendant la démocratie une utopie pour les États autoritaires et pour les nations encore instables, en marge du développement (Front Populaire Ivoirien, 1998, p. 20). En comparaison aux systèmes sociaux, le FPI considère que la modernité a été négligée par ceux-ci.

Cependant, pour expliquer cet état de fait, les dirigeantes du Front Populaire Ivoirien indiquent que ces acteurs ont ignoré leurs racines éthiques en ne intégrant pas une identité systématique à l'identité culturelle, se contentant de sélectionner des éléments à adopter tout en rejetant d'autres (Front Populaire Ivoirien, 1998, p. 20). En effet, cette situation les a conduits à condamner l'Houphouëtisme, qu'ils perçoivent d'ailleurs comme un système incapable d'aboutir à un État moderne. A leur sens, le parti unique instauré par le président Félix Houphouët-Boigny subordonne le parti à l'État et la société au parti ainsi qu'à l'État, en se positionnant comme un parti-État visant à créer une société d'ordre, c'est-à-dire une société organique (Front Populaire Ivoirien, 1998, p. 20).

Aussi concernant le régime politique mis en place par Sékou Touré. Ils précisent également que cette politique a entraîné en Côte d'Ivoire une perversion politique et un sous-développement économique. Pour eux cette situation en réalité est à l'origine de fragilités sociales et morales qui auraient conduit à la chute du régime après la mort du leader. D'autre part, après avoir condamné l'Houphouëtisme et le régime de Sékou Touré, les universitaires du FPI proposent à leur parti ce qu'ils appellent *« l'état de choses souhaitable ».*

2-Les propositions du Front Populaire Ivoirien : le socialisme démocratique :''un état de choses souhaitable''

Au demeurant, pour certains dirigeants du FPI, les fondateurs de la doctrine Marx et Engels, ont distingué le socialisme comme un moment du mouvement vers le communisme. En effet, ils opposent le socialisme démocratique au communisme comme la doctrine qui estime suffisante des mesures économiques partielles au lieu de mesure globales dont la plus importante est l'abolition de la propriété privées (des moyens de production), comme la doctrine des modérés contre la doctrine des radicaux (Front Populaire Ivoirien, 1998, p20). Par opposition, pour le Front Populaire Ivoirien (FPI), le socialisme démocratique lui apparait comme l'essence même du socialisme sur toutes ses formes.

> « En lui, dans le cadre de l'économie mondiale, des ressortissants d'une société et d'une culture rêvent d'une meilleure condition pour tous les hommes. Il est fonction de la culture nationale et de la culture universelle. Il concerne des sociétés de classe, des sociétés pluriethniques, multiraciales, pluriprofessionnelles, aspirants à la liberté et à la justice également pour tous » (T.P. Dougbo, 2013, p.528).

Quel est donc le profil de la société dont les universitaires du parti, veulent présenter aux ivoiriens ?

En sus, la société que projette le FPI, par le concours de ses universitaires, est une société spécifique qui présente quelques caractéristiques essentielles : liberté, modernité, richesse, santé, justice où la personne peut s'épanouir dans la dignité.

2-1-Une société spécifique

Selon les théoriciens du FPI, la nation ne se confond ni avec la famille, ni avec une ethnie, ni avec une race, ni avec un Etat, ni avec une communauté religieuse. Selon eux une nation doit aller au-delà de ces éléments, car elle est bien différente de l'Etat. Par conséquent, on distingue par Etat, l'appareil autonome des services publics, expression de l'unité qui caractérise une société sur un territoire donné et qu'un gouvernement représenté à l'intérieur. Toutefois, si dans le passé des nations ont reposé en grand nombre sur l'unité racial, ethnique ou religieuse, il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Pour être précis, une, Nation est une communauté formant un tout économique, physique et culturel parfaitement différent de tous les autres (T.P. Dougbo, 2013, p.533). En plus, autre le territoire ces individus ont en commun, l'organisation économique, sociale, politique, une histoire et une volonté de vivre ensemble pour le meilleur et pour le pire. Concrètement, la nation que veut contribuer à construire le FPI, doit être une nation pluriraciale, pluriprofessionnelle ouverte à toutes les communautés.

2-2-Une société libre

Une société libre, désigne l'ensemble des droits civiques, économiques, sociaux, culturels et les libertés qu'un état de civilisation reconnait à tous les humains (T.P. Dougbo, 2013, p.533). Au regard, de cette définition, pour les universitaires du FPI, une société libre, c'est ''une société libérée''. D'autre part, la société libre est aussi, 'une société libératrice''. Au sein de cette société, les luttes des citoyens doivent libérer l'Etat de ses servitudes partisanes, concrétiser les libertés formelles, offrir des droits égaux à tous les groupes qui en sont privés : femmes, jeunes, minorités, ethniques ou raciales, groupes confessionnels, étrangers, elles doivent conjurer les tendances au chauvinisme, au tribalisme et au régionalisme, à l'expansionnisme et à la domination (Front Populaire Ivoirien, 1998, p.56). C'est en fin ''une société des libertés''. A ce titre, la nation ivoirienne ne doit pas simplement intégrer les droits de liberté universels reconnus[246]. Elle doit également participer à l'invention de nouveaux

[246] Droit de résistance à l'oppression, droit d'asile, droit de l'enfant.

droits, dans la mesure où cette société ivoirienne est récente et n'a pas encore acquis sa réelle indépendance sur toutes ces dimensions.

2-3-Une société moderne

La modernité s'entend, pour le FPI, au sens des nouveaux rapports qui gagnent tous les domaines de l'économie mondiale. Selon ses universitaires, c'est-à dire les concepteurs de cette notion :

> « La modernisation paraît d'abord politique : c'est la démocratisation qui, en assurant la promotion universelle des femmes jeunes sur la scène politique, dépasse la tradition. Propédeutique au socialisme, elle est le ressort du socialisme. Cette modernisation sera également économique. Elle revient à intégrer l'économie de marché, à pratiquer l'industrialisation, à s'approprier l'entreprise sous toutes ses formes pour rendre l'économie nationale efficace et viable. Enfin, ces deux premières formes de modernisation seront possibles que grâce à la modernisation physique. En rupture avec la tradition, cette transformation essentielle se ramène à quatre innovations : la croyance en l'autonomie et en la responsabilité de chaque individu, la culture de la science comme connaissance expérimentale, la floraison de la philosophie comme réflexion critique sur la condition et sur l'expérience humaine, l'ouverture de notre sensibilité aux beautés de toutes les cultures et de tout l'univers » (Front Populaire Ivoirien, 1998, p.56).

En plus de la modernité le FPI, prévoit également une société riche et saine.

2-4 - Une société riche et saine

Le parti, estime que pour la tradition africaine, la richesse équivaut à la population. D'abord à la possession de biens matériels et sociaux propre à une classe ou un groupe. Ensuite, le FPI, indique que la nouvelle richesse qui caractérise non une classe ou une région, mais la nation développée en son entier consiste en une mise en valeur optimale, des ressources naturelles et humaines propres à satisfaire au mieux les besoins globaux de la société (T.P. Dougbo, 2013, p.533). Ainsi, pour le FPI, on doit y ajouter la multiplicité et la variété des relations sociales, intra-nationales et internationales. Autrement dit, elle suppose un rapport raisonnable du nombre à l'espace, un équilibre de la population et de la subsistance qui n'est pas encore rompu dans notre pays, des ressources humaines en nombre suffisant et de qualité, une accumulation de façon productive, un surplus croissant utilisable dans un progrès élargi et sans fin. Pour ce qui est de la santé, le FPI : l'entendue comme force vitale, bien-être avec son corps et son esprit, avec les autres hommes, avec la nature, avec les ancêtres et Dieu comme paix et longévité, était

une aspiration essentielle des sociétés anciennes » (Front Populaire Ivoirien, 1998, p.57). Dans un premier sens, physique, on l'attribue à une population dont la qualité de la nutrition et des mesures préventives garantit la vigueur et l'espérance de vie.

Dans un autre aspect, moral et social, elle se réfère aux principes qui ont été affectés par la pauvreté, la drogue, la prostitution, les infections sexuellement transmissibles comme le SIDA et la violence. En effet, un nouveau projet de société doit être mis en place pour revitaliser ces valeurs selon les critères de dignité. Dans un troisième aspect, écologique, l'objectif est de rétablir une relation avec l'environnement qui garantisse la pérennité de l'économie et de la société plutôt que sa disparition. Selon le quatrième sens, l'esthétique et la vie saine et joyeuse devraient pouvoir se manifester de manière festive. En plus, le PFI envisage également la justice entre les citoyens et les peuples.

2-5 -Une société dévouée à la justice.

L'application de l'égalité et de la justice est une exigence qui doit s'étendre à tous les secteurs, à tous les niveaux et dans tous les lieux pour chaque composante de notre société. Sur la base de l'identité du droit[247], de tous les citoyens. Le FPI, est résolu à « œuvrer pour offrir l'égalité de chance à toutes les régions, à toutes les ethnies, à tous les âges, aux deux sexes tant dans la gestion du pouvoir, dans la production et la création que dans la répartition et la jouissance des fruits du progrès » (Front Populaire Ivoirien, (1998, p.58). Ce combat ne se situe pas seulement au plan national. Il s'étend aussi aux relations entre Etat, nation, peuples de la région, du continent et du monde et poursuivi en faveur de tous les hommes.

Voilà esquissé, l'orientation de la politique du FPI, à travers son projet de société, soumis au jugement des ivoiriens. Comme tout projet il traduit un rêve, du souhaitable. Ses théoriciens en étaient conscients, c'est d'ailleurs pour cette raison qu'ils ont ajouté un programme de gouvernement stimulant. En effet, selon Navigué Konaté[248], « ceci, relève du réalisme » (N. Kanaté 2010, p12). Cependant, en quoi consiste ce programme ? Quels sont les points essentiels qu'il aborde ?

[247]Politiques, économiques, sociaux, culturels

[248] Navigué Konaté, alors secrétaire général de la jeunesse du FPI.

II-PRESENTATION DU PROGRAMME DE GOUVERNEMENT DU FPI DIT : PROGRAMME DE REFONDATION.

Selon, Laurent Gbagbo : « le programme de gouvernement est une exigence politique, à laquelle répond le FPI » (Front Populaire Ivoirien, 2000, p.11). Pour lui, désormais, tout prétendant au pouvoir se doit de dire ce qu'il entend faire du pouvoir une fois élu, car donner le pouvoir sur la base d'un ''quiproquo'' n'est plus à l'ordre du jour. Pendant que certains se contentent de proclamer leur attachement au libéralisme et à la démocratie, sans le contenu qu'ils donnent à ces doctrines. Aussi, pendant que d'autres s'avisent de se défier sans raison valable du socialisme. Le FPI, publie son programme de gouvernement et prend ainsi clairement rendez-vous avec le peuple ivoirien (Front Populaire Ivoirien, 2000, p.11). Ce programme dresse un bilan critique à la politique du parti unique, en faisant également des propositions relatives à chaque domaine de la vie politique, économique et sociale de la Côte d'Ivoire**.** Ce programme, considéré comme son principal instrument de bataille électorale, s'articule autour des points suivants : la souveraineté, l'économie et le cadre de vie.

1-La souveraineté

Pour permettre au peuple, de Côte d'Ivoire d'exercer pleinement sa souveraineté[249] le FPI, préconise que celle-ci échappe à la confiscation pour être restituée à son titulaire ; le peuple « c'est le sens de la refondation » (Front Populaire Ivoirien, 2000, p.11). Aussi pour refonder la Côte d'Ivoire, les dirigeant du parti propose une politique institutionnelle ayant pour fondement une nouvelle constitution résolument démocratique et souhaite entreprendre également de grandes réformes concernant :

-la justice

-la décentralisation

-la défense te la sécurité

-l'intégration régionale et les relations extérieures

1-1 -Les institutions

[249] Le FPI, définit la souveraineté comme « le pouvoir politique et dans l'ordre institutionnel. Elle set la marque de l'indépendance, de l'Etat et de ses compétences, c'est-à-dire '' le droit du dernier mot ».

Au plan institutionnel, le FPI propose une nouvelle constitution ainsi que la modernisation de la justice. Cette nouvelle Constitution que propose le Front Populaire Ivoirien (FPI), avait pour objectif principal l'équilibre des pouvoirs centraux. Elle offre également un exécutif bicéphale et un parlement bicaméral. En fait, dans cette démarche le parti opte pour un régime semi-présidentiel dans lequel le président de la République est arbitre, au-dessus des contingences partisanes. Il est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans renouvelables une fois. Quant au premier Ministre il est le chef de la majorité parlementaire et nommé par le président de la République, responsable devant le chef de l'Etat le Parlement.

Quant à la constitution elle consacre le droit de contrôle du gouvernement par le Parlement et l'opposition de celui-ci (Front Populaire Ivoirien, 2000, p.22). Au niveau de la justice, le FPI, opte alors pour la dualité de juridiction (judiciaire et administrative). Le ministre de la justice dans le cadre des lois, fixe les orientations de la politique pénale et veille à sa cohérence. Cependant, il ne doit plus intervenir dans les affaires individuelles. Quant aux magistrats du siège et du Paquet doivent relever du conseil supérieur de la magistrature, totalement indépendant du pouvoir politique.

La justice que le FPI, veut instaurer vise :

-une justice accessible

-une justice rapide et efficace

-une justice dépendante

-une justice respectueuse des droits de l'homme et des libertés politique (Front Populaire Ivoirien, 2000, p.25).

1-2- L'exercice de la souverainiste par les citoyens au moyen de la décentralisation

Pour le Front Populaire Ivoirien, l'exercice de la souveraineté par le citoyen passe au moyen de la décentralisation. Pour ses théoriciens en effet cette décentralisation repose sur des organes élus ayant des compétences propres dotées d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière qui réduit la pesanteur de la tutelle. Dans les communes et les régions où les organes sont élus au suffrage universel direct au moyen du scrutin proportionnel amélioré garantissant une majorité perdant au sein du conseil municipal ou régional. A cet effet, dans le cadre de la communalisation de toute le Côte d'Ivoire, le FPI, propose la création de 15 régions et un district (la ville d'Abidjan) (Front Populaire Ivoirien, 2000, p.26). Pour ses théoriciens, le

transfert de la compétence aux collectivités territoriales doit être effectif, ainsi que l'autonomie financière. A leur avis, le contrôle à priori sur les organes et les actes, « mécanisme anachronique aux antipodes de l'évaluation actuel », doit-il être écarté au profit du contrôle à posteriori, conforme à l'idée de décentralisation et mettant en veille « les immixtions intempestive » des autorités administratives dans les affaires des collectivités territoriales autonomes.

Autrement dit, pour favoriser le développement des populations, le FPI propose un découpage administratif des collectivités locales reposant sur des principes, des critères et des objectifs « en phase avec l'évolution des pays développés ». Ce découpage repose sur les principes de la liberté et de la démocratie. Les critères de choix sont d'ordre historique, économique et politique.

Pour le FPI, ce découpage, permet d'identifier les problèmes posés dans les communes ou dans les régions. En outre, de dégager les moyens d'action adéquats. Aussi de faciliter l'aménagement du territoire par la mise en place de collectivités locales rationaliser aux fins d'un développement politique, économique, social et culturel intégré (Front Populaire Ivoirien, 2000, p.28).

1-3-La défiance et la sécurité comme gage de la souveraineté nationale

Pour les dirigeants du Front Populaire Ivoirien (FPI), la protection de la souveraineté et son exercice adéquat dans un environnement démocratique nécessite une défense extérieure et une sécurité intérieure. Cette politique de défense repose sur la défense de l'intégrité territoriale, la sauvegarde de la souveraineté et la vie de la population ; l'aspiration du développement économique et social ainsi qu'au progrès technique et scientifique ; la protection des richesses et ressources naturelles, la sauvegarde des intérêts vitaux de la nation. Par conséquent, le PFI, préconise un système de défense avec une armée qui allie la fonction militaire classique et une fonction de développement. Cette politique de sécurité nationale du FPI, vise à réformer l'organisation des services de police, à relever le niveau de qualification des agents de la police nationale et aussi à pouvoir l'équiper matériellement.

D'autre part, ce parti prévoit également d'inscrire la réorganisation des services de police dans sa politique de décentralisation. Cette action nécessite la création de 15 grandes régions de police dotées chacune d'une préfecture de police régional pour assurer l'adéquation du niveau des effectifs à accroitre avec l'ampleur des tâches dévolues à chaque service de police. En plus, ce parti propose également la décentralisation des services de sapeurs-pompiers (Front

Populaire Ivoirien, 2000, p.31). De l'avis des intellectuels du FPI, le raffermissement de la sécurité intérieure influe positivement sur l'exercice de la souveraineté dans les relations internationales. Par ailleurs, le FPI, prévoyait une souveraineté dans les relations extérieures et sa manifestation régionale.

1-4-La souveraineté dans les relations extérieures et sa manifestation régionale

Le PFI, considère que l'Etat est maître chez lui et à droit du dernier mot à l'extérieur de ses frontières sa souveraineté est en concurrence avec celle des autres. Elle s'exprime à travers sa politique extérieure et se manifeste concrètement dans l'intégration régionale (Front Populaire Ivoirien, 2000, p.32). En politique extérieure le personnel et les missions diplomatiques sont les instruments de la politique extérieure du FPI. « Celui-ci repose sur des éléments fiables, et est guidé par des principes claires » (T.P, Dougbo, p.565). Elle est mise en œuvre au moyen de la coopération bilatérale et multilatérale. La politique extérieure du FPI vise à satisfaire les intérêts du peuple ivoirien, et ceux collectif dans lequel les ivoiriens sont parties prenantes.

A travers cette initiative, l'objectif visé par FPI, pour favoriser une société socialiste en Côte d'Ivoire, le conduit au respect des principes suivants : respect de l'indépendance et de la souveraineté nationale des Etats, la protection et la promotion des droits de l'homme et des libertés publiques ; la lutte pour le développement et le progrès ; le respect de la souveraineté et de l'intégrité territorial de chaque Etat ; le règlement pacifique des différends (T.P, Dougbo, p.565). En plus de ces actions, ce parti, affirme également sa confiance à l'OUA dont il fallait pallier ses insuffisances. Aussi il également accorde sa faveur à la coopération sous régionale à travers l'intégration Ouest-Africaine.

2 -L'économie

Selon les théoriciens du front populaire Ivoirien (FPI), depuis l'indépendance, l'économie ivoirienne a connu trois phases d'évolution :

> « -la première va de 1960 à 1978. Elle a été caractérisée par une croissance forte ; le produit intérieur brut a cru en moyenne de 7% par an sur la période. Ce qui a fait parler de « miracle ivoirien ».
>
> -la deuxième période qui va de 1979 à 1990, est marquée par la naissance de déséquilibres économiques majeurs. Plusieurs programmes d'ajustement ont été nécessaires pour tenter de corriger ces déséquilibres.

-la troisième période 1991-1993, inaugure le programme d'ajustement du type nouveau ;

Programmes d'ajustement structurel-secteur agricole (PASA), programme d'ajustement-secteur financier (PASFI), programme d'ajustement-éducation et formation professionnelle (PAEFP) » (Front Populaire Ivoirien, 2000, p.39).

Le FPI, nous renseigne qu'en dépit de la reprise, le chômage se généralise ; la pauvreté se fait de plus en plus pesante. Il s'interroge alors sur l'explication à donner à ce paradoxe d'une croissance forte associée à un chômage en augmentation et une paupérisation rapide. Le Front Populaire Ivoirien (FPI), fait remarquer d'abord que, c'est l'endettement qui est à l'origine de cette situation dans laquelle le PDCI, a entrainé la Côte d'Ivoire. En effet, le service de la dette ivoirienne peut absorber ses ressources publiques disponibles. Toutefois, pour le PDCI, cette période de crise qui part de 1980 -1993, s'explique par la seule détérioration des termes de l'échange (Front Populaire Ivoirien, 2000, p.40).

Cependant, pour certains dirigeants du FPI, si l'environnement économique international peut être responsable de l'amplification des difficultés économiques, la crise grave que traverse la Côte d'Ivoire trouve son origine principale dans la politique économique menée depuis 40 ans par le régime Houphouët-Boigny. Pour les dirigeants du FPI, cette politique se caractérise par des choix économiques de base erronés et par une mauvaise gestion des ressources de la nation (Front Populaire Ivoirien, 2000, p.40). Il convient d'ajouter à cette explication les raisons internes qui ont favorisé l'effondrement de l'économie ivoirienne, à la fin des années 1980. Certainement, c'est face à cette situation, que le FPI, propose les voies du renouveau, convaincu que la Côte d'Ivoire à tous les atouts nécessaires pour devenir une grande nation. Son programme économique s'articule autour de trois axes principaux :

- L'exposition de sa doctrine et ses principes d'orientation sur le plan économique
- La problématique des secteurs stratégiques
- Un ensemble de réformes sectorielles en vue de moderniser l'économie ivoirienne (T. P.Dougbo, 2013, p.571).

2-1-Doctrine et orientation d'une économie sociale de marché

En plus du dirigisme de la planification autoritaire et du « libéralisme sauvage », le Front Populaire Ivoirien (FPI), a choisi une autre voie, l'économie sociale de marché. A travers cette option, le parti, entend mettre en place une économie capable de produire, d'échanger, de

distribuer dans une société mieux organisée autour de la solidarité. Qu'est-ce que l'économie sociale de marché ? Quelles en sont ces grandes orientations ? En effet, pour, le FPI, l'économie sociale de marché est un système libéral contrôlé par deux (2) principes essentiels :

> -le dynamisme de l'économie doit reposer sur le marché auquel doit être assuré la plus grande liberté de fonctionnement ; la saine concurrence sera une référence permanant ;
>
> -le fonctionnement du marché sera équilibré, entre-balancé par une exigence sociale posée à priori et dont l'Etat est le garant, l'animateur, le régulateur, l'arbitre. L'Etat ivoirien sera donc un Etat social (T. P.Dougbo, 2013, pp.571-572).

L'adoption de cette économie, permet au Front Populaire Ivoirien (FPI), d'assurer le progrès économique et le progrès social aux populations ivoiriennes. Cependant, qu'en est-il de la politique des secteurs stratégiques ?

2-2 -Politique des secteurs stratégiques

Ainsi, pour la construction d'une économie sociale de marché dynamique et compétitif, en Côte d'Ivoire. Le FPI, a défini quatre grands secteurs économiques nationaux, dont un secteur dit « stratégique »[250]. Pour le FPI, les secteurs clés du développement et de la modernisation du pays doivent passer par la mise en place des infrastructures et services d'adductions d'eau, les aménagements et ouvrages hydrauliques, les réseaux d'énergies, de transport et de télécommunication. Leur inexistence, insuffisance ou leur mauvaise qualité sont à la fois un handicap et le signe du sous-développement.

D'autre part, pour les dirigeants du FPI, malgré les multiples réformes mise en œuvre et les moyens mobilisés pour le ressort depuis l'indépendance, le pays continu de souffrir d'une « insuffisance notoire » en infrastructure et services adductive d'eau en aménagements et ouvrages hydrauliques, en service d'énergie, des transports et des télécommunications (T. P.Dougbo, 2013, p.571). De ce fait, le parti, propose que les politiques la mise en place dans ces secteurs soient ancrées dans « un projet global, cohérent, ambitieux et volontaire de modernisation techniques, économiques et sociale du pays » (Front Populaire Ivoirien, 2000, p.48). D'autre part, afin d'assurer à la fois la cohérence et une grande synergie des politiques sectorielles, le Front Populaire Ivoirien entend donner les moyens d'une coordination étroite

[250] Le FPI, qualifie un secteur de stratégique et irremplaçable pour conduire un programme politique et pour attendre les objectifs politiques, économiques et sociaux qu'une nation s'est fixée.

des politiques mises en œuvre dans les différents secteurs. A cet effet, pour chaque secteur, cinq grandes actions seront menées :

-une politique hardie d'investissement en vue de satisfaire la demande sociale ;

-la libéralisation complète de certains volets ;

-la couverture des besoins nationaux qui seront fixés aux entreprises permettant aussi d'associer efficacement et fortement les initiatives privées au progrès de la nation ;

-la recherche de la qualité du service par le contrôle étatique, la promotion de la concurrence entre opérateurs privés et le soutient de l'action des consommateurs ;

-une politique des prix non dissuasifs, fondée sur la compétitivité économique et la solidarité nationale capable de constituer une incitation à la décentralisation politique, économique et culturelle (Front Populaire Ivoirien, 2000, p.50).

En outre, le Front Populaire Ivoirien (FPI), souligne également quelques secteurs d'appui clés. Trois (3) d'entre eux ont été ciblés par le Font Populaire Ivoirien (FPI) comme secteurs d'appui à l'économie ivoirienne. Il s'agit notamment de la recherche, l'environnement et la culture pour la démocratie et le développement. Tels sont les grands axes du programme économique du FPI. Qu'en est-il de son programme social pour les ivoiriens ?

3-Le bienêtre social

Le Front Populaire Ivoirien, considère que la « qualité de la vie » tient à l'ensemble des dispositions prises pour que l'homme se réalise, satisfasse ses biens fondamentaux et secondaires, et s'intègre harmonieusement dans la société (Front Populaire Ivoirien, 2000, p.59). Elle concerne tous les secteurs liés à l'existence sociale qui permettent de vivre dignement le présent et d'envisager l'avenir et celui des enfants dans la sérénité. La dégradation de ces secteurs débouche sur une société malade, « une société angoissée » comme la Côte d'Ivoire. Cette situation selon le FPI, est le résultat de plusieurs facteurs dont on peut retenir, pour l'essentiel, la paupérisation croissante de la population et la faillite de l'Etat PDCI, en matière de santé, d'éducation de logement, d'emploi, de communication, de sport et loisir (T.P. Dougbo, 2013, p.597). Cette initiative, trouve son explication dans la grande pauvreté croissante que connaissait la Côte d'Ivoire. Ainsi, face à cette situation, le Front Populaire Ivoirien propose de nouvelles politiques dans divers domaines de la famille. Ces domaines sont relatifs à l'éducation à l'habitat, l'emploi à la fonction publique, de la communication du sport et des loisirs.

Toutefois, il n'en demeure pas moins que, cette politique de la famille, de la femme et de l'enfant, découle du projet de société du FPI, et se fonde sur un Etat social et démocratique qui garantit les conditions optimales d'épanouissement de la famille et à ses membres les plus vulnérables. Elle consiste à faire évoluer, dans le sens de la dignité humaine et du progrès social, les conditions de la Femme et de l'Enfant ainsi que d'assurer le bienêtre de la famille (T.P. Dougbo, 2013, p.597).

D'ailleurs, dans le domaine de l'éducation et formation, selon les dirigeants du parti, l'école a besoin qu'on lui donne une orientation autre que celle que lui ont opprimée de « façon hasardeuse », les gouvernements PDCI, depuis quatre décennies. Cette nouvelle orientation passe par la refondation de la société ivoirienne dans ses valeurs et les questions liées au savoir. Quelles sont les finalités, missions, objectifs et moyens de l'école dont propose le FPI ? En plus pour les intellectuels du Parti : « il ne s'agit pas de fonder une école républicaine et d'assurer le droit à l'éducation à travers la régionalisation et la démocratisation de l'école » (T.P. Dougbo, 2013, p.602).

Au total, le FPI, à travers son projet de société et son programme de gouvernement se propose de donner une nouvelle orientation politique à la côte d'Ivoire dans tous les domaines. Assurément, c'est cette politique qu'on a appelé « la refondation ». Cependant, dès son accession au pouvoir d'Etat en 2000, le FPI, à travers cette politique avait inauguré une rupture avec l'ordre ancien.

III- LES MANIFESTATIONS DE LA RUPTURE AVEC L'ORDRE NEOCOLONIAL : L'AVENEMENT DE LA POLITIQUE DE REFONDATION

Le FPI dans son projet de société et son programme de gouvernement propose aux ivoirien une politique de refondation. Qu'est-ce que la refondation ? En quoi a-t-elle consisté ?

1-La politique de refondation : qu'est-ce que c'est ?

Pour Laurent Gbagbo, et ses camarades, la politique de refondation, se veut une dynamique réflexive qui accorde la primauté à la liberté individuelle et collective et à la pertinence sociale de l'action publique, un processus participatif de reconstruction nationale (S. Dédy, 2004, p.9). Cette politique de refondation, vise à mobiliser les populations autour du développement durable à partir d'une exploitation rationnelle des ressources matérielles et des productions symboliques, en tenant compte non seulement des échecs du passé. Autrement dit, pour le

Front Populaire Ivoirien (FPI), la refondation doit permettre d'exploiter avec d'avantage d'ingéniosité et d'audaces les nombreux atouts du pays ; de supprimer avec courage les faiblesses et les dysfonctionnements de notre société afin de propulser la Côte d'Ivoire dans la modernité et dans la prospérité.

Cette politique trouve sa justification, dans l'affaiblissement vertigineux de l'économie nationale, avec un niveau d'endettement inégalable, ainsi que dans la recrudescence de la pauvreté et de la précarité dans le recul des valeurs républicaines et de solidarité. « Ce processus s'appuie sur cinq (5) piliers : la bonne gouvernance, la décentralisation la sécurité des biens et des personnes, la prospérité et le progrès, la lutte contre la pauvreté et la maladie » (S. Dédy, 2004, p.9).

Par ailleurs, pour M. Affi N'guessan, la finalité ultime de la refondation est d'enrayer une série de paradoxes : le paradoxe d'un pays sous-développé avec de nombreux bras valides inactifs pour les uns, au chômage pour les autres ; le paradoxe de l'existence des richesses naturelles et de la pauvreté grandissante de la population ; le paradoxe d'une société solidaire qui comporte de grandes disparités sociales (S. Dédy, 2004, p.9). Cette politique de refondation ainsi définie, nous permet de percevoir les objectifs de cette nouvelle politique que prônent les dirigeants du FPI.

Elle couvre la période de novembre 2001 à septembre 2002, soit un (1) an sur le mandat de cinq (5) ans. La guerre qui commence le 19 septembre 2002, interrompe cette expérience et rend difficile toute tentative de rendre compte objectivement de cette nouvelle politique inaugurée par les dirigeants du FPI. Dès lors elle est souvent exposée à des critiques acerbes. Cette « politique de refondation » inaugure la deuxième République avec l'élection du Président Laurent Gbagbo, en octobre 2000, dans un contexte politique et économique difficile. Ainsi, au plan politique, les tensions sociaux politique postes électorales sont réelles. Le pays est isolé diplomatiquement, les relations entre la Côte d'Ivoire et ses voisins sont dégradées. L'atmosphère sociopolitique est perturbée suite aux différentes tentatives de revendication du pouvoir[251].

En plus, le pays est surendetté et le service de la dette de la Côte d'Ivoire s'élève alors à 834.6 milliards de franc CFA en 2000. (M. F. Jarret & F.R. Mathieu, 2000, p.104). Dans un tel contexte le FPI, ne va- t-il pas renoncer à cette politique ? La refondation va-t-elle aboutir ? Appliquée par le gouvernement du FPI, cette option originale n'a pas tardé à ''faire

[251]Pour preuve nous pouvons citer le cas du coup d'Etat manqué des 7 et 8 janvier 2001 cf (S. Dédy, 2004, p.9).

rêver les ivoiriens, toutes tendance sociales confondues''[252]. Entre le 26 octobre 2000, date de l'investiture du Président de la République, et le 19 septembre 2002, plusieurs actions novatrices ont été menées dans tous les domaines de la vie nationale (S. Dédy, 2004, p.9). Ces actions se matérialisent à travers les réformes d'abord au niveau institutionnel et politique, ensuite au niveau économique et enfin au niveau socioculturel.

2-Les réformes politiques et institutionnelles

Dans cette rubrique il s'agit pour nous de montrer les réformes politiques et institutionnelles mises en place par les refondateurs.

2-1-Les réformes politiques

Les réformes initiées par le gouvernement de la Refondation, sont perceptibles au double plan national et international.

2-1-1-Au plan national

Au plan national, la politique de refondation a suscité un renforcement de la culture démocratique en Côte d'Ivoire. En effet, le renforcement de la démocratie est la préoccupation majeure des refondateurs. Il semble qu'à ce niveau, il y a une évolution des mentalités. Une étude de François Roubaud à Abidjan « en 2002 montre que 93% des Abidjanais, sont favorables aux principes démocratiques, 63% très favorables et 30% plutôt favorable. En outre, 82% estiment que la démocratie est préférable à tout autre système politique en débit de ses faiblesses » (T.P, Dougbo, 2013, p.613).

L'auteur constate que l'absence de radicalité anti démocratique est un résultat fort dans le contexte politique (ivoirien) actuel. (M.F. Jarret &F. R. Mathieu, 2002, p.104). Cette observation prouve que la démocratie fonctionne normalement et que le changement de mentalité est effectif dans tous les secteurs de l'Etat. En effet, « l'administration ivoirienne continu d'être corrompue en dépit des dénonciations dont elle fait l'objet » (T.P. Dougbo, 2013, p.613). Notons cependant qu'aucun journaliste n'a été emprisonné pour offense au chef de l'Etat sous le Régime Gbagbo malgré la propension des médiats à traiter l'information de manière partisane et non professionnelle, ce qui était chose courante du temps de l'ancien régime à partir de 1990. En fait, avant la guerre le parlement avait même été saisi d'un projet de loi sur la dépénalisation des délits de presse. (J.C. Djereke, 2003, p.53).

[252] Témoignage de l'Ambassadeur du Canada en Côte d'Ivoire l'ors d'une cérémonie au palais de la culture à Treichville le 20 mai 2003.

D'autre part, l'une des manifestations majeures de la volonté du président Gbagbo d'instituer un Etat de droit remonte aux élections législatives partielles de 2001, dans le Nord de la Côte d'Ivoire où à la surprise générale, le parti au pouvoir qui a organisé les élections, en est sorti sans un seul siège. A cet effet, le FPI, venait de donner l'illustration de ce que doit être désormais les consultations électorales en Côte d'Ivoire :

> « Justes et transparentes ; et donnant à tous les mêmes chances (…). Plus que les sièges de députés que d'autres gouvernants auraient été tenté de s'octroyer frauduleusement, cela constituait une grande victoire pour le nouveau pouvoir qui montre ainsi que toutes les batailles, en politique, ne se gagnent pas de façon arithmétique »[253].

En outre, d'autres mesures adoptées reflètent la volonté du gouvernement de la refondation. Entre autres les débats parlementaires et le vote des lois sont retransmis en direct à la télévision à la radio et les salaires des corps militaires sont relevés pour atténuer leur soif de racket. Il paraît que l'impact du choix de la démocratie des nouvelles autorités ivoiriens de la refondation est remarquable en termes d'évolution des mentalités. L'apparent attachement des ivoiriens à la démocratie comme meilleure forme de régulation politique après quarante ans de d'autoritarisme est la preuve qu'une refonte des mentalités est en cours (T.P, Dougbo, 2013, p.616). Examinons à présent la conception refondatrice de la politique étrangère.

2-1-2-Au plan international

Au plan international la refondation a consisté à faire la promotion des relations Sud-Sud. C'est ce que souligne Tiburce Koffi, dans une approche sur les fondements idéologiques de la politique étrangère du gouvernement de refondation :

> « Le projet refondateur porte dans son étymon conceptuel l'étendard de la révolution. En affirmant ses choix en faveur d'une reconsidération des bases ''constructionnelles' qui fondent les origines de la Côte d'Ivoire moderne, la refondation s'inscrit dans le champ historique d'une reconceptualisation fondamentale de la nation ivoirienne. Le nouvel appareil l'ancien doit s'effacer » (T.P, Dougbo, 2013, p.618-619).

Felix Houphouët-Boigny, a fondé une Côte d'Ivoire avec l'influence de la France colonisatrice. Les refondateurs quant à eux veulent fonder une nouvelle Côte d'Ivoire en se défaisant des liens paternalistes avec la France néocolonialiste. Le double parricide ancre leur chef, Laurent Gbagbo, dans une page glorieuse de l'histoire, celle de la lutte contre le

[253] La 2eme République, (2005) Magazine Ivoirien d'information Politique, P29.

colonisateur. Cette histoire que le chef n'a pu vivre parce qu'elle n'était pas de son âge. Une histoire aussi que leur chef veut réactualiser, en la reprenant : nous avons repris le combat là où Houphouët et sa génération l'on laissé, déclare ainsi Laurent Gbagbo. (T.P, Dougbo, 2013, p.619).

Les propos de Tiburce Koffi[254] sur la nature des relations entre la France et la Côte d'Ivoire des refondateurs sont avérés et ne sauraient être valablement contesté. La polémique, réside dans les arguments que l'auteur prête aux refondateurs pour justifier leur position vis-à-vis de la France. Nous les trouvons exagérés et teintés de subjectivité voir tendancieux. Son récit nous donne le sentiment que Laurent Gbagbo, et ses partisans ont accumulé une haine viscérale contre Houphouët-Boigny et la France. Effectivement, il n'en est rien en réalité, car les arguments avancés par les refondateurs sont clairs, objectifs et méritent d'être évoqués afin de situer les avis concernant la côte d'Ivoire.

D'ailleurs, l'Etat-PDCI, a privilégié les relations Nord-Sud au détriment des relations Sud-Sud (T.P, Dougbo, 2013, p.620). Dans les relations Nord-Sud, une place privilégiée est faite à la France. Toutefois, l'absence des schémas tactiques, de principes directeurs fait qu'il est parfois malaisé de savoir si cette coopération s'opère sur des bases mutuellement avantageuses ou si elle intervient pour le maintien ou la perpétuation d'une certaine politique. Ce caractère privilégié des relations avec la France empêche la Côte d'Ivoire d'élargir le cercle de ses partenaires et d'établir avec eux des axes dynamiques de coopération (…) (T.P, Dougbo, 2013, p.620). C'est après avoir fait le constat que la commission de politique extérieure du FMI a fait ses propositions en matière de relation avec la communauté internationale :

> « Nous privilégions, au contraire du gouvernement PDCI, les relations Sud-Sud, sans pour autant négliger l'axe Nord-Sud. Des liens unissent à la France. Nous les maintiendrons, les consolidons même mis ils ne sauraient faire obstacle à l'élargissement de la coopération à d'autres Etats du Nord s'impliquant dans la défense des valeurs socialistes de liberté, de justice te de démocratie. Dans la coopération avec nos différents partenaires, nous nous veillerons à ce que les relations s'établissent sur des bases mutuellement avantageuses et privilégierons la coopération décentralisée afin d'éviter les perversions de l'aide (…). Notre politique extérieure visera fondamentalement à servir les intérêts des populations ivoiriennes, en veillant aux impératifs de sécurités et de défense de la souveraineté nationale (...)[255].

[254]T. Koffi a été d'abord dans l'opposition contre le président Houphouët-Boigny. Il a été ensuite l'un des conseillers du président Laurent Gbagbo avant de revenir dans l'opposition en tant que Néo-Houphouetiste.
[255] Commission de politique extérieure, programme de gouvernement résumé ; document dactylographié, non daté, pp8-9.

La lecture de ce fragment met en lumière les fondements idéologiques de la politique étrangère du gouvernement de refondation basé sur l'égalité et le respect de la souveraineté nationale, n'autorise pas, à notre avis, à conclure un ‘‘anti-Houphouëtisme’’ ou à un sentiment ‘‘anti-Français’’ les refondateurs reconnaissent eux-mêmes que des liens existent entre la Côte d'Ivoire et la France. Ils entendent les maintenir et les consolider à condition qu'ils ne fassent pas obstacle à l'élargissement de la coopération à d'autres États. Il n'y a donc aucun refus des refondateurs à coopérer avec la France.

Quand, en octobre, 2000, le président du FPI, Laurent Gbagbo accède à la Magistrature Suprême, la Côte d'Ivoire était dans une position d'isolement total. Toutes les institutions internationales ayant coupé les ponts avec elle. Pour rétablir les relations entre Abidjan et les autres capitales, les Refondateurs ont dû faire usage de ‘‘contre-offensive’’ vigoureuse et sans relâche tant en Afrique que dans le reste du monde. Ainsi, au Mali, en Libye, au Cameroun, au Nigéria, en Angola, à São Tomé-et-Principe, au Togo, en France, en Espagne et bien d'autres pays le Président Gbagbo a expliqué la situation économique et socio-démographique de la Côte d'Ivoire, non sans défendre sa vision de la coopération inter-africaine et sa conception des droits humains et de la citoyenneté [256].

Au regard de ce qui précède, nous pouvons soutenir que la 2ème République, « bien que née dans une atmosphère colorée d'hostilité et dans un environnement ‘’pollué’ ’de rancœurs et de vilains sentiments » s'employait lentement mais sûrement à repositionner la Côte d'Ivoire sur l'échiquier diplomatique en Afrique et dans le monde quand elle a été interrompue par la guerre du 19 septembre 2002. Quelles sont, à présent, les innovations apportées par les refondateurs au plan institutionnel.

2-2-Les réformes institutionnelles

Elle se résume essentiellement à la volonté des refondateurs de bâtir un État de droit et aussi à la mise en œuvre d'une politique de décentralisation.

2-2-1 - La construction d'un Etat de droit

La construction d'un Etat de droit a été une priorité pour les refondateurs. Dans les faits, l'édification de l'Etat de droit en Côte d'Ivoire passe d'abord par l'adoption des lois portant création des nouvelles institutions prévues par la constitution de la deuxième République.

[256] Refondation et Diplomatie, *in demain* la Côte d'Ivoire, Edition la refondation, p13.

Notamment celles relatives à la création à la composition, au fonctionnement et aux attributions des autres institutions de l'Etat, en particulier le conseil constitutionnel, la Cour de Cassation la Cour des Comptes. Il faut souligner également qu'au parlement les débats se déroulent désormais dans une liberté totale et en toute transparence, sans interférence ni pression du pouvoir Exécutif comme on, l'avait constaté dans le passé. De sorte que, plus d'une fois, l'on a assisté au blocage des travaux parlementaires (T.P. Dougbo, 2013, p623). Il en a été ainsi, lorsqu'il s'est agi de donner l'autorisation au Président de la République pour la ratification du traité sur l'Union Africaine (UA), d'examiner les projets de loi sur la décentralisation, l'Assurance Maladie Universelle, et de la Commission Electorale Indépendante[257]. Dans le cadre de la promotion des droits de l'homme un observatoire[258] a été créé. Il s'agit d'une structure administrative autonome chargé de suivi et de l'évaluation de la situation des droits humains en Côte d'Ivoire, de l'information et de la sensibilisation du public sur les instruments juridiques en matière de droit de l'homme.

Au niveau de l'administration, Laurent Gbagbo a institué le système de l'appel à candidature au niveau les postes de directeurs généraux des régies financiers avec, pour chacun de ces derniers, une obligation de résultats. Un tel système privilégie la compétence au détriment de toute considération[259]. Les refondateurs à travers les actions de Laurent Gbagbo ont posé des actes qui reflètent leur détermination à fonder un Etat moderne et démocratique. En effet, l'adoption d'un statut de l'opposition parlementaire et d'une loi pour le financement des partis politique ainsi le renforcement de la bonne gouvernance ont été des réalités en Côte d'Ivoires aux premières heures de la refondation. Qu'en est-il de la décentralisation, cet autre pilier de la refondation ?

2-2-2-La décentralisation

Laurent Gbagbo, avant son élection en octobre 2000, affirmait de confier aux populations leur propre destin qui s'est manifesté à travers la création de districts. Cette initiative se matérialise à travers l'adoption de la loi n° 2001-447 du 09 août 2001, relative à l'organisation du département et des collectivités territoriales (T.P. Dougbo, 2013, p632).

[257] La 2ème République, (2005) Magazine ivoirien d'information Politique, 2005, p31.
[258] Cet observatoire s'est mué en commission nationale des droits de l'homme dirigé par Victorine Wodié (militante du PIT)
[259] Nous tenons à préciser que les cadres qui ont été retenus à ces postes ne sont pas forcément militants du FPI. Contrairement à la pratique qui avait cour dans le pays. Il s'agit de Monsieur Gnamien Konan pour la douane ; Feh Kessé Lambert pour les impôts, et Didy Charles Koffi pour le trésor public.

Le fonctionnement des districts d'Abidjan et Yamoussoukro ainsi que des conseils généraux qui sont une réalité vitale atteste que la démocratie participative est en œuvre en Côte d'Ivoire. Il faut rappeler également que la région a été élevée au rang de collectivité territoriale par la constitution du 1er août 2000. Ce processus de décentralisation devrait s'achever avec la communalisation de tous les villages du pays[260]. Pour le succès de cette initiative, il importait d'allouer des compétences et de garantir l'autonomie des acteurs locaux impliqués, d'où l'adoption d'une loi relative au statut du personnel des collectivités territoriales. Selon les théoriciens du parti, cela favorise l'assouplissement des conditions d'avance de trésorerie, à l'institution de prime de l'investissement et au renouvellement du Projet d'Appui puis à la bonne conduite des Opérations Municipales (PACOM) (M.F. Jarret & F.R. Mathieu, 2002, p.104). De cette analyse, il ressort que, les efforts qui ont été faits par le gouvernement de la refondation sont louables et nous autorise à dire que si le PDCI a eu l'antériorité du concept de ''décentralisation'' ; c'est le FPI, qui lui a donné un véritable contenu. Cette situation se confirme à travers l'affirmation qui suit :

> « L'effectivité de la décentralisation est une réalisation de l'ambition des refondateurs de faire respecter le développement sur les communautés locales. La décentralisation est le processus de responsabilisation des populations locales aux procédures de décisions de ce qui est bon ou mauvais pour elles. Elle est susceptible de créer un esprit de compétition entre les régions, contribuant ainsi à résoudre le problème de disparités régionales » (T.P, Dougbo, 2013, p632).

D'une façon générale il convient de remarquer que cette politique offre une séparation du pouvoir, car celui-ci n'est plus concentré entre les mains du seul chef de l'Etat. En fait, il nous semble que c'est la sen du slogan de campagne du candidat Laurent Gbagbo en 2000 ; quand il dit : « donnez-moi le pouvoir afin que je puisse vous le rendre »[261].

Au total, les reformes politique et institutionnelles mises en place par le FPI, à travers le concours de ses dépositaires du savoir se donnant comme porteuses d'espoir. Dès lors comment se présente les réformes économiques et sociaux culturels ?

[260] Au début de l'année 2010, le Président Gbagbo au cours de sa visite officielle dans les zones Centre-Nord-Ouest du pays, a élevé à la demande des populations, de nombreuses circonscriptions en département et de nombreux villages en communes.

[261] C'est la parole que Laurent Gbagbo portait aux ivoirien au cours de sa campagne électorale de 2000. Cf, (T.P, Dougbo, 2013, p632)

3-Les réformes économiques et socioculturelles

Le FPI, à son accession au pouvoir a entrepris des actions économiques comme au niveau socio-culturel.

3-1- Les réformes économiques

Les refondateurs, à leur arrivée au pouvoir et à l'encontre de leur promesse, la Côte d'Ivoire se retrouvait dans une situation difficile. Simone GBAGBO, écrit à ce propos :

> « Dans l'enthousiasme de l'arrivée au pouvoir le nouvel Etat décide de montrer l'exemple de la bonne gestion. L'économie est en lambeaux. Dans les caisses, il n'y a rien. (…) retroussons nos marches et opérons des miracles ; la Banque Mondiale, le FMI, l'Union Européenne, (UE), la BAD, ont fermé les robinets. (….) Comme la torture consommons nos entrailles » (S. Gbagbo, 2007, p.230).

Un concept de motivation qui, en même temps, symbolisant cette volonté de changement : ''le budget sécurisé''. Ce concept de « Budget sécurisé » signifie que les dépenses de l'Etat doivent être conformes aux ressources intérieures disponibles. Celui-ci traduit le réalisme des « refondateurs » qui doivent résister aux contraintes de Bretons Wood » (T.P, Dougbo, 2013, p634). Pour Jarret et Mathieu il permet « de juger de la capacité du budget ivoirien à compter sur ses forces, et non sur l'extérieur comme par le passé » (M.F. Jarret & F.R. Mathieu, 2002, p.103). Pendant un an, c'est-à dire de 2000 à 2001, grâce à une gestion stricte et rigoureuse, la Côte d'Ivoire démontrait déjà ses capacités de financer ses activités uniquement avec ses fonds propres (Gbagbo, 2007, p.230). Certes, le budget de 2001, est le résultat entre les institutions de Bretons Wood et les autorités ivoiriennes. L'objectif étant de garantir le remboursement de la dette. Cependant, la reprise des relations avec le FMI et la Banque Mondiale après des relations difficiles avec ces institutions depuis 1998, est le résultat des dispositions de bonne gestion des finances publiques par ce gouvernement de la refondation. Le rapport zone franc 2002 de la Banque de France l'illustre clairement :

> « Les recettes globales de l'Etat (hors dons) se sont accrues de 11, 7% en 2002, atteignant 18,6% du PIB, contre 17,5% en 2001. Le taux de pression fiscale a légèrement augmenté pour s'établir à 15,15% du PIB, en 2002 contre 14,8% en 2001. L'amélioration des procédures de recouvrement, la lutte contre la fraude et la revalorisation des droits unitaires de sortie (DUS)

sur le cacao ont permis de faire apparaître une plus-value de recettes fiscales à la fin août qui a neutralisé la chute des ressources intérieures au dernier trimestre »[262].

Cette évolution traduit selon la Banque : « une amélioration de l'efficacité de l'appareil budgétaire »[263]. Ces bailleurs de fonds et institutions de Bretton Woods, étonnés par ces résultats redeviennent attentifs et reviennent à nouveau pour renouer la coopération, été rompues depuis l'époque du Président Bédié.

En sus, le concept de ''budget sécurisé'' ; ''budget d'assainissement'' et la pratique qui s'en est suivit relève la volonté des nouveaux dirigeants ivoirien de maximiser les ressources internes disponibles en abandonnant « les gaspillages, ponctions parallèles et criminelles d'antan sur les finances publiques » (T. P. Dougbo, 2013, p.636). Cette volonté de changement est également perceptible à travers les réformes de filières café cacao, et l'organisation des marchés sur la base d'appels d'offres internationaux traduisant ainsi la rupture dans les relations économiques postcoloniales avec la France. Par ailleurs, outre que l'économie les refondateurs se sont intéressés également à la culture et aux conditions de vie des ivoiriens.

3-2-Les réformes socio-culturelles

Les réformes socioculturelles sont d'autres initiatives de rupture des refondateurs avec l'Houphouëtiste. Elles portent surtout sur les domaines de l'éducation et de la santé. En matière d'éducation la dégradation des systèmes éducatifs dus à la crise économique et aux programmes d'ajustement structurels implique pour les refondateurs une intervention de l'Etat dans ce domaine. En effet, l'accès à l'école est devenu de plus en plus difficile. Les enfants rejetés par le système éducatif forment le lot des enfants de la rue et sont vulnérables à l'exploitation de leur travail (T.P. Dougbo, 2013, p.613).

Ainsi, pour remédier à ces phénomènes le gouvernement de la refondation a pris des mesures visant l'amélioration de l'accessibilité à l'école, l'accroissement des capacités d'accueil. Dès la rentrée 2001, le gouvernement agit sur l'allègement des coûts pour les parents : l'inscription en classe CP1 est gratuite, les associations de parents d'élèves ne prélèvent pas de cotisations spéciales d'inscription et aucun enfant n'est plus obligé de porter l'uniforme (M.F. Jarret & F.R. Mathieu, 2002, p.100). En plus, ces actions s'accompagnent de distribution gratuite de

[262] Banque de France (2002). Rapport Zone franc, p147.
[263] Idem.

manuels scolaires aux élèves. Par ce biais, le gouvernement de la refondation matérialise sa promesse de rendre l'école obligatoire et gratuite pour tous jusqu'à l'âge de seize ans.

En ce qui concerne la capacité d'accueil, « il est prévu que les collectivités locales prennent en charge une partie des coûts dans le cadre de la décentralisation » (M.F. Jarret & F.R. Mathieu, 2002, p.100). A travers la prise en charge de la scolarité, les collectivités territoriales, prenaient en charge 80% de la scolarité et cela avait permis à plusieurs élevés issent de familles modestes de poursuivre pleinement leur étude. Grâce à ces réformes, « tous les enfants ont pu aller à l'école même avec un pagne au cou, pourvu qu'ils soient en classe pour apprendre. Les écoles se sont remplies et même dans certains villages et villes les effectifs sont passés du simple au double » (S. Gbagbo, 2007, p.217).

En outre, d'autres réformes corporatistes ont été effectuées en vue d'améliorer les conditions de vie et de travail des fonctionnaires. D'abord, au niveau de la police c'est en avril 2001, que le conseil des ministres prend une prêtant une décision allant dans le sens de l'amélioration de travail et de vie des policiers. C'est la Loi Boga Doudou[264] portant statut des personnels de la police nationale en tant qu'institution de l'Etat, identifie clairement les missions de la police nationale, met l'ordre dans le recrutement, la formation et l'encadrement du personnel puis renforce le statut militaire de la police. Ce projet de Loi définit un profil de carrière, renforce le système de protection des policiers ainsi que leur couverture sociale dans l'exercice de leur fonction[265]. Dans le milieu des enseignants, il s'est agi de revaloriser leur statut en corrigeant, par exemple, les injustices salariales instaurées dans ce corps en 1991[266]. Après la revalorisation des salaires des policiers la correction des salaires des enseignants, la décision fut arrêtée par le gouvernement de la refondation de mettre fin au gel du salaire des fonctionnaires dès janvier 2003 (S. Gbagbo, 2007, p.224).

D'autre part, au plan culturel, le gouvernement a inauguré le Palais de la culture avec l'aide de la chine et a confié la gestion à un couple d'artiste de réputation internationale, Ayala et Siriki Bakaba. Laurent Gbagbo crée également l'Académie des Sciences des Cultures, des Arts d'Afrique et des Diasporas Africaines (ASCAD) (T.P. Dougbo 2013, p.642).

[264] Boga Doudou ministre de l'intérieur à cette époque.
[265] La 2ème République, (2005). Magazine ivoirien d'information Politique, 2005, p31.
[266] Les enseignants recrutés en 1991, par le gouvernement du premier ministre Alassane Ouattara ont subi une réduction de moitié de leur salaire de base, sous le prétexte que le pays connaissait une crise économique importante. On se retrouvait donc avec deux types d'enseignants à la fonction publique qu'il fallait corriger pour éviter des frustrations entre enseignants.

Au total, grâce au travail théorique de ses dépositaires du savoir, le PFI, fut le premier parti politique à disposer d'un projet de société de même qu'un programme de gouvernement susceptible de refonder la Côte d'Ivoire. Cette « politique de refondation » prônée par le FPI, présente une rupture théorique dans l'évolution des idées politiques en Côte d'Ivoire. Elle veut rompe avec l'héritage politique et économique de dépendance de l'ex-puissance coloniale. En dépit de ce lourd héritage et de la crispation socio-politique, les nouvelles autorités ont entrepris d'importantes réformes institutionnelles, politiques, économiques et socioculturelles. En effet, les réformes engagées semblent attirées l'adhésion des populations qui n'ont pas hésitées à manifester leur joie aux changements. Refonder socialement et politiquement, le but est de produire un ivoirien nouveau. Cependant, la refondation a pu valoriser en plus de la richesse, matérielle d'autres formes de vie ? Autrement dit, cette politique de refondation a-t-elle suscitée l'engouement chez tous les ivoiriens ? N'a-t-elle pas été l'objet de critique par les ivoiriens ?

4-La mise en cause de la politique de refondation

La politique de refondation proposée par les théoriciens du FPI, vise à reconstruire la Côte d'Ivoire. A cet effet, elle constitue une option innovante et un nouveau départ pour le pays sur les plans politique, économique et culturel. Cependant, bien que cette proposition du FPI suscite un intérêt certain, elle n'a pas obtenu l'adhésion complète de l'ensemble des Ivoiriens. Les critiques adressées à la refondation sont variées. Deux auteurs, en particulier, ont permis d'illustrer cette situation : il s'agit des travaux de Mamadou Bamba (M. Bamba, 2001, pp.5-6) et de Séraphin Prao[267]. Ces auteurs ont formulé diverses critiques visant à justifier le caractère quelque peu présomptueux de cette politique. Cependant, c'est au niveau des objectifs poursuivis que leurs opinions divergent. Selon le premier, la refondation socio-politique constitue une illusion philosophique reposant sur la construction d'une société idéale à laquelle les individus devraient se conformer. Le contractualisme a ainsi élaboré une société envisagée du point de vue de l'esprit plutôt que de la réalité (M. Bamba, 2001, pp. 5-6). Selon cet auteur, si la refondation est perçue comme un départ entièrement nouveau, un commencement absolu, elle peut être considérée comme un rêve ou une chimère dans sa tentative de reconstruire le monde ex nihilo. A ce titre, la refondation prétend que la politique peut rendre les hommes meilleurs et plus raisonnables qu'ils ne le sont réellement. Pour Mamadou Bamba en effet, cette idée découle d'une méconnaissance politique de la nature même du politique (M. Bamba, 2001,

[267]S. Prado « Côte d'Ivoire : ''la refondation ou la curiosité intellectuelle », www.alwihdainfo.com consulté le 27 octobre 2024 à 18h 30. Op.cit.

pp. 5-6). Son analyse ne vise pas nécessairement à condamner la refondation, mais plutôt à mettre en lumière les questions qu'elle suscite.

Par ailleurs, pour le second auteur, celui-ci adopte une posture plus critique et radicale à l'égard de la politique de refondation. Sa position, telle qu'exposée ici, s'oppose fondamentalement à celle du premier auteur. Selon lui, ce n'est pas la notion même de « refondation » en tant que principe philosophique qui est contestable ; au contraire, il exprime un vif désir de reconstruire le pays sur des bases renouvelées. De manière explicite, les partisans de la refondation ont manifesté avec détermination leur volonté profonde d'établir un nouvel ordre national. Il avance que « le véritable problème de la "refondation" réside sans doute dans le choix des hommes »[268]. Cette perspective consiste à attribuer la responsabilité aux individus ayant mis en œuvre cette politique. Selon cet avis, une politique de refondation, pour être efficace, nécessite non seulement un scénario bien conçu mais également des acteurs compétents et un metteur en scène expérimenté afin d'assurer une exécution irréprochable. Dans ces conditions, affirmer que la refondation portait en elle un espoir ne signifie pas qu'il faille renouveler la confiance envers ces acteurs négligents. Néanmoins, la politique de refondation promue par le FPI demeure porteuse d'espoir. D'ailleurs, ses limitations résident dans le choix d'acteurs dépourvus d'éthique politique et de générosité politique, facteurs qui ont considérablement restreint son impact.

[268] S. Prado « Côte d'Ivoire : ''la refondation ou la curiosité intellectuelle », www.alwihdainfo.com consulté le 27 octobre 2024 à 18h 30. Op.cit.

CHAPITRE VI REFLEXION SUR LA PARTICIPATION DES UNIVERSITAIRES DANS LA VIE DU FPI

Ce chapitre vise à mettre en lumière les transformations engendrées par les universitaires tout au long de l'existence du FPI, c'est-à-dire de sa légalisation à son accession au pouvoir en octobre 2000. Ces différentes structures ont profondément modifié des pratiques ancestrales et contribué de manière significative à son développement. Néanmoins, cette initiative a rencontré divers obstacles, lesquels ont clairement révélé les exigences sous-jacentes inhérentes à ce processus.

I-LES LIMITES ET LES SATISFACTIONS

Dans cette section, nous mettons en lumière les réussites ainsi que les défis associés à l'implication des universitaires dans la gestion du FPI.

1-Les limites

Les universitaires ont joué un rôle central dans l'essor du FPI, en s'appuyant sur des initiatives à la fois innovantes et ingénieuses. Mais, certaines de leurs actions et comportements ont révélé, de manière plus ou moins explicite, les limites de ce mouvement.

1-1- Les universitaires et l'animation du FPI : une action qui s'adresse essentiellement aux hommes instruits

Au lendemain de sa participation aux élections générales de 1990. Le Front Populaire Ivoirien, a jugé essentiel de dispenser une formation rigoureuse et une information éclairée à ses membres, tout en aspirant à une évolution qualitative au sein du processus d'adhésion. Cette démarche a conduit à l'organisation de séminaires, à la publication d'ouvrages et périodiques. Cependant, une interrogation persiste au sujet des séminaires institués par le parti. En réalité, ceux-ci, paraissent essentiellement destinés à l'élite et aux personnes dotées d'une instruction élevée, entravant ainsi, en certaines occasions, l'engagement d'un vaste auditoire[269]. C'est ce que relève cette affirmation de Simone Gbagbo :

[269] Quand on sait qu'en Côte d'ivoire le taux d'alphabétisation à cette période était en dessous de la moyenne.

> « Le problème que vous posez est à deux volets, le premier est linguistique. Ces réflexions sont faites en français, et cela explique déjà cette insuffisance. Par ailleurs, nous ne sommes souvent pas suffisamment à laisse dans nos langues nationales pour nouer le dialogue véritable avec nos parents paysans qui pourtant sont des brillants intellectuels aux réflexions approfondies. Il nous faut faire l'effort de les rejoindre. (…) le second volet est lié à l'organisation de la réflexion qui diffère selon que l'on s'adresse à la société traditionnelle ou à la société africaine ''occidentalisée''. Et pour le moment nos réflexions ne concernent directement qu'à cette dernière société. (…) mais notre souci est de trouver les moyens linguistiques pour toucher directement la masse rurale[270].

A travers ses propos, il ressort que la majorité des séminaires s'adressaient principalement à un public instruit. Cette observation est expliquée par l'auteur en se référant au mode de transmission, qui s'effectue selon deux niveaux distincts. Premièrement, les idées sont exprimées en français. Généralement, cette langue ne permet pas d'intégrer pleinement les spécificités linguistiques propres aux diverses langues maternelles concernées. Selon elle, le manque de maîtrise de ces langues maternelles chez les formateurs constitue un obstacle à la traduction adéquate de leurs concepts dans ces idiomes [271]. En autre, la structuration de la pensée varie en fonction de l'interlocuteur, qu'il s'agisse de la société traditionnelle ou d'une société africaine imprégnée d'éléments occidentaux. Toutefois, afin de répondre à cette exigence, le parti envisageait la mise en place d'outils linguistiques destinés à atteindre directement la population rurale, comme en témoigne explicitement l'exemple du séminaire d'Ahoutoué précédemment mentionné.

D'ailleurs, Cette Initiative N'a Jamais Vue Le Jour. De Cette Analyse, Il Ressort Que Les Initiatives de formation politique du FPI, demeurent insuffisante, dans la mesure où, à cette époque, seule une minorité des Ivoiriens maîtrisait le français. Le FPI a-t-il réussi à surmonter cet obstacle ? Ne représente-t-il pas là un frein majeur à la mobilisation d'un large public ?

Au demeurant, il semble fréquent que les sujets abordés soient rapidement écartés puis oubliés. Cette constatation soulève une interrogation essentielle : quels moyens les dirigeants du FPI ont-ils mis en œuvre pour remédier à cette situation ? Simone Gbagbo apporte un éclairage sur cette question dans la déclaration suivante :

---

[270] « Interview Simone GBAGBO (secrétaire nationale de la formation politique du FPI : nous recherchons les moyens linguistiques pour atteindre les populations) », cf. (C. Etou, 1993, p2.

[271] Il faut signaler que la côte d'Ivoire comporte 60 ethnies qui sont répartie en quatre aires culturelles, a à savoir les Akan, les Mandé, les Krou et les voltaïques ou Gour.

> « Ecoutez le travail est tellement immense que nous avons, délibérément choisi, de former dans un premier temps, les responsables de base qui à leur tour se doivent de vulgariser les acquis. D'ailleurs pour le survi de ces résultats, dans les bases notre apport est constamment sollicité, à travers les conférences, les encadrements et les théoriciens »[272].

Afin de garantir une diffusion appropriée et un contrôle rigoureux des connaissances acquises au cours des séminaires. Le FPI, fait appel à l'expertise des universitaires. Ils sont invités à animer des conférences et à superviser périodiquement les membres. Cette démarche constitue une solution alternative pour le Front Populaire Ivoirien (FPI) afin veiller à la diffusion des acquis au cours des différents séminaires de formation politique. Une telle disposition vise également un meilleur suivi des acquis issus de ces séminaires au sein des différentes structures fondamentales du parti.

Par ailleurs, on observe certaines lacunes dans la transmission des informations et des idées par le biais des revues et publications des universitaires. Cette situation généralement s'expliquer par un taux d'analphabétisme relativement élevé des populations, ce qui exclure d'ailleurs une large part de la population ivoirienne de cette forme innovante d'éducation politique proposée par le Front Populaire Ivoirien (FPI). De surcroît, pour illustrer cette situation, le professeur Dédy Sery, exprime sa conviction en ces termes : « Assurément, nous avons élaboré des revues, mais qui les a véritablement consultées ? Il me semble que nous n'avons pas atteint notre objectif dans ce domaine »[273]. Selon les propos de notre informateur, ces publications n'ont guère été examinées avec l'attention escomptée par les membres du FPI. Cette situation, révèle par ailleurs une lacune manifeste dans la diffusion des informations par les universitaires, ce blocage compromet d'ailleurs les objectifs des dirigeants du FPI. En occurrence, une telle initiative vise à éduquer et à sensibiliser un large public en vue de promouvoir leur idéologie.

Cependant, il n'en demeure pas moins que, l'impact des séminaires politiques initiés par les universitaires affiliés au FPI s'est avéré restreint, dans la mesure où ces interventions ciblaient principalement un auditoire déjà instruit. Cette participation a engendré de nombreuses divergences idéologiques, lesquelles ont parfois compromis la cohésion et la stabilité interne du parti.

---

[272] « Interview Simone Gbagbo (secrétaire nationale de la formation politique du FPI : nous recherchons les moyens linguistiques pour atteindre les populations) », cf. (C. Etou, 1993, p2.

[273] Entretien avec Dédy Sery déjà cité.

1-2-Les tendances ou courants au sein du FPI : baromètre de démocratie ou exemple de déviationnisme

Le courant est l'expression de la démocratie et générateur de démocratie d'une part. L'émergence du FPI, est le résultat de l'expression de courants de pensées divergents (J. C. Albert, 1993a, p.3). D'autre part un fossé les sépare néanmoins, quant à la place et au rôle des courant au sein du FPI. Qu'est-ce qu'un courant de pensé au sein d'un parti politique ? En fait, le courant en politique est difficile à définir. Cependant, pour Lazare Koffi :

> « Il dérive d'un parti politique surtout des partis socialistes. Il n'est pas accepté dans les partis conservateurs où il est assimilé à une déviation, donc combattu. En règle générale, le courant est consubstantiel au socialisme, car le socialisme lui-même est un courant de pensée politique qui reconnait la diversité, le droit à la différence. Le courant au sein d'un parti qu'on appelle encore ''motion'' est une opinion, un ensemble d'idées qui dérivent de la ligne principale, en ayant avec elle, une parente incontestable. Le courant ainsi défini, n'est pas un club de ''putschiste'' contre la direction légale, ni ''anarchiste'' ou ''revanchards'' contre certaines personnes de la direction. Lorsque le courant perd cette forme, il devient alors une tendance entendre comme une position marquée qui va jusqu'à mettre en cause la plate-forme idéologique. En général cela s'observe lorsqu'il y a des désaccords sur les moyens de prendre le pouvoir (pacifiques ou violents), et sur l'organisation de la société » (L. K. Koffi, 1996, p.2).

Ainsi, il est possible d'affirmer sans risque d'erreur que, plutôt que de véritables courants, le Front Populaire Ivoirien (FPI) est traversé par des tendances opposant des partisans d'un socialisme dogmatique, voire révolutionnaire, prônant la nationalisation de certains moyens de production (comme proposé par M. Don Mello). Opposé à ceux d'un socialisme réformiste s'inscrivant dans la lignée de Jean Jaurès, favorable à une économie socialiste de marché et défendant une transition pacifique vers la démocratie comme principal objectif selon la vision de M. Laurent Gbagbo (L. K. Koffi, 1996, p.2).

Ces tendances se manifestent sous forme de groupes militants mûrs, animés par une idée spécifique qu'ils organisent en vue d'influencer les décisions du parti. Ils instaurent des cotisations internes pour leurs membres, développent leur propre propagande, tiennent des réunions indépendamment de la direction officielle du parti et émettent parfois des déclarations publiques contraires à la ligne officielle (L. K. Koffi, 1996, p.2). Cette dynamique conduit inévitablement à une scission interne, donnant lieu à la coexistence d'un « parti dans le parti ».

Toutefois, le FPI reconnaît intrinsèquement l'existence de courants en raison même de ses origines. Ainsi, les militants désireux peuvent s'organiser et défendre leurs positions tout en évitant un esprit frondeur afin d'enrichir et renforcer l'efficacité du parti (J. C. Ablet, 1993a, p.3). Pour Ouraga Obou, « les courants sont congénitaux au FPI », à l'image du Parti Socialiste Français (PSF), dans la mesure où dès son origine.

Baromètre ou démocratie, les courants peuvent devenir le creuset des déviationnismes et se transforment en tendances ''destructrices'', si ceux-ci ne sont pas ''surveillés'' au travers des textes. Après tout le FPI, ne favorisait-il pas la création des courants en son sein ? En fait, il convient de souligner que, les courants de pensées sont reconnus au FPI. Ces courants s'expriment librement et s'organisent librement en son sein et cela dans le respect des textes fondamentaux[274]. En sus, l'expression des courants se manifeste aussi bien dans les structures de base que dans les structures de Direction[275].

Au FPI, tout courant peut soumettre un rapport d'orientation du parti au congrès pour débat[276]. Et ce rapport devrait être transmis au Secrétaire Général deux (2) mois avant la tenue du Congrès[277]. Ainsi, le Secrétaire Général est tenu de faire parvenir ce rapport dans les fédérations en même temps que les autres documents du Congrès[278]. Qu'est ce qui a donc été à l'origine de la naissance des courants de pesés au FPI ? La conduite du parti, ne s'est-il pas écarté de sa ligne de conduite dictée par ses textes fondamentaux à un moment donné ? C'est à cette interrogation que répond l'affirmation de M. Don Mello :

> « Disons qu'il y a eu beaucoup de problèmes et par rapport à ces problèmes et à un certain nombre de situation qui se sont écartées des textes, entre autres un certain nombre de structures informelles durant la période de mise en place du FPI, qui ont pris un certain nombre de décisions à l'encontre de certains militants du FPI, le comité de contrôle a estimé que ces structures n'avaient pas ce pouvoir »[279].

---

[274] Article 57 du Statut et règlement intérieur des textes amandé et adopté au 3ème congrès extraordinaire Cocody-palais des congrès de l'hôtel Ivoire, Edition 2001, p52.
[275] Article 58 du Statut et règlement intérieur des textes amandé et adopté au 3ème congrès extraordinaire Cocody-palais des congrès de l'hôtel Ivoire, Edition 2001, p52
[276] Article 58 du Statut et règlement intérieur des textes amandé et adopté au 3ème congrès extraordinaire Cocody-palais des congrès de l'hôtel Ivoire, Edition 2001, p52
[277] Article 58 du Statut et règlement intérieur des textes amandé et adopté au 3ème congrès extraordinaire Cocody-palais des congrès de l'hôtel Ivoire, Edition 2001, pp52-53.
[278]Article 58 du Statut et règlement intérieur des textes amandé et adopté au 3ème congrès extraordinaire Cocody-palais des congrès de l'hôtel Ivoire, Edition 2001, pp52-53.
[279] Propos de Don Mello, un rapport critique, cf (M. A. Kadio, 1992, p7).

Le comité de contrôle, dont la mission est de garantir l'application des règlements, a signalé par l'intermédiaire de son président qu'au FPI, certaines décisions pourraient parfois s'écarter de la ligne de conduite du parti. Pour être plus précis, Lazare Koffi nous retrace ici l'origine des courants et déconvenues au sein du FPI :

> « Compte tenu sans doute de l'enjeu que représente les structures du Parti, dans leur fonctionnement et pour éviter que certainement le Parti, récupéré et contrôlé par les forces rétrogrades, par les groupes radicaux de gauche ou simplement par des inconnus, certains ténors du FPI, ont tenu à s'inscrire dans une commission. Il s'agit de MM. Laurent Gbagbo, Louis André Dacoury Tablet, Boga Doudou, Mmes. Simone Ehivet Gbagbo et François Kadio Morokro ainsi que la délégation revenue de France. La commission, présidée par M. Bamba Maurice a tenu ses travaux (…). Les débats ont été houleux et ont posé les germes de ce qu'il convient d'appeler aujourd'hui courant. Ainsi au cours des débats en commission, l'attention a été attirée sur deux points importants : la durée des mandats des instances d'une part, la composition des structures du FPI d'autre part. Sur ces questions il s'est dégagé nettement deux courants : l'aile droite conduit par M. Laurent Gbagbo dont les membres étaient assis comme par hasard président de la commission et l'aile gauche sans chef de file mais compose en majorité des enseignants du secondaire du supérieur et des représentants de France assis, eux à gauche du président. Le projet de statuts prévoyait une période de cinq ans pour la tenue du congrès. Pour *'l'aile droite''* il fallait cette périodicité pour que le FPI qui a pour ambition de gouverner la Côte d'Ivoire dont de devenir un Parti de gouvernement puisse s'y préparer pour être plus efficace et crédible. Quant à *'l'aile gauche''* a plutôt craint l'immobilisme et le mandarinat au sein du Parti.
>
> Pour ces membres, compte tenu de la jeunesse du parti et du fait que les hommes sont tous nouveaux et ne se connaissent pas, il fallait ramener la périodicité du congrès à deux ans pour permettre aux militants de se frotter et de se connaître. Au niveau des structures la discussion a tourné autour de l'existence du comité centrale de 35 membres tous choisi par le secrétaire général du parti et investi par le congrès. Les opposants à cette procédure, ont revendiqué au nom de la démocratie interne du Parti, qu'il y ait plus d'élus que d'hommes choisis pour éviter l'aventurisme, le clientélisme, la délation, l'inamovibilisme et surtout pour éviter la dictature d'un homme ou d'un groupe d'homme (L. K. Koffi, 1996, p2).

Comme on peut le constater, au cours de l'adoption des textes fondamentaux du FPI, à son premier congrès[280] les responsables du Parti avaient une conception différente quant aux critères

[280] Le vendredi 14 septembre 1990, ouverture du 1er congrès extraordinaires du FPI, au parc des sports de Treichville.

de choix des responsables des instances supérieurs du Parti et la durée de leur mandat[281]. Il est important de noter qu'en 1990, suite aux discussions sur les textes fondateurs du FPI, deux courants de pensée ont commencé à se former.

Le premier, représenté par les membres fondateurs du Parti, se compose des figures influentes de la droite. Le second, constitué principalement d'enseignants du secondaire et du supérieur, représente la gauche. Nous observons alors que certains universitaires prennent position sur la direction du FPI et son orientation idéologique. L'émergence de factions au sein du FPI ne risque-t-elle pas d'entraîner son éclatement ? C'est ce que le Professeur Théodore Zahui[282], soutient d'ailleurs en ces termes : « ce dernier pourrait ''faire naître des partis au sein du parti et conduire à son éclatement'' » (J. C. Ablet, 1993a, p3). N'est-il pas une réalité aujourd'hui quand on sait que le FPI, s'est scindé en deux partis ? Pour lui, il faut s'inspirer de la ''reapolitik'' allemand, basée sur la réalité du terrain. Ceci postule pour la prise du pouvoir, une mise en termes de divergences idéologiques au profit du groupement des forces, le reste venant par surcroît.

En outre, le FPI, dès son premier congrès ordinaire a été secoué par des ''courants de pensées'' qui ont demandé à être reconnu. Trois (3) ans après la reconnaissance officielle du parti, les courants ont été systématisés avec la naissance le 7 mars 1993, du Courant pour la Démocratie et le Socialisme (CDS) du Professeur Maurice Bamba[283]. Mais, par leurs prises de position officielle et leurs critiques souvent dures contre la direction du FPI, et de nombreux militants non préparés et des observateurs ont pu penser qu'il y avait le feu au FPI (L. K. Koffi, 1996, p.3). Avec le départ du FPI, de M. Maurice Bamba et ses partisans à la veille du congrès extraordinaire de 1994, adopté à l'article 5 de ses statuts ce qui suis : « le Front Populaire Ivoirien consacre conformément au principe de la liberté d'expression, l'entière liberté de discussion en son sein dans le respect des statuts et règlement intérieur, les militants peuvent s'organiser en courant à l'intérieur du FPI » (L. K. Koffi, 1996, p.3).

Par ailleurs, Lazare Koffi souligne : « Deux ans après l'adoption de cet article, il est regrettable de constater que l'expression de ces courants, bien qu'ils ne se soient pas véritablement formalisés, suscite une certaine confusion dans l'esprit de nombreux militants, d'autant plus que le terme 'courant' est fréquemment substitué par celui de 'tendance' (...) » (L.

[281] Il faut retenir ici qu'à la décision finale les textes fondamentaux du FPI, de 1990, ont adopté la durée du congrès à 5 ans et les membres du comité central sont choisis par le secrétaire général. Chose contraire au point de vue de la tendance de gauche.
[282] Théodore Zahui membre du Comité de contrôle du FPI, de 1996 et membre de la CURFP.
[283] Membre du comité central FPI du 1er congrès ordinaire de septembre 1990.

K. Koffi, 1996, p.3). En conséquence, au nom de la liberté de pensée et d'opinion, les militants regroupés au sein des courants peuvent adopter des positions divergentes sur plusieurs problématiques du parti, notamment en matière de stratégie, de tactique et d'orientation.

En somme, il importe de retenir que le concept de courant trouve son origine principalement au sein des partis politiques socialistes. Contrairement au sein des partis conservateurs, où il est perçu comme une déviation et donc combattu. Autrement dit, la formation du FPI, résulte de l'expression pluraliste de courants idéologiques divergents (J. C. Albert, 1993a, p.3). Sous la bannière de la liberté de pensée et d'opinion, les militants affiliés à ces courants peuvent manifester des approches distinctes concernant certaines questions internes au parti telles que celles relatives à la stratégie, à la tactique et à l'orientation politique.

En effet, le courant au sein d'un parti, encore désigné sous le terme de « motion », correspond à une opinion ou à un ensemble d'idées dérivant de la ligne principale, tout en entretenant avec celle-ci une parenté incontestable. Lorsque ce courant perd cette forme originelle, il se transforme alors en tendance, entendue comme une position affirmée susceptible de remettre en question la conduite et l'orientation idéologique du parti. Cette situation se présente généralement lors de divergences portant sur les moyens d'accéder au pouvoir (qu'ils soient pacifiques ou violents), aussi sur l'organisation sociale. Néanmoins, ces courants peuvent constituer un terreau propice aux déviations et se muer en tendances destructrices, si leur évolution n'est pas encadrée par des dispositifs réglementaires appropriés. Au demeurant, dès son premier congrès ordinaire, le Front Populaire Ivoirien (FPI), a été traversé par des courants de pensée, revendiquant une reconnaissance officielle. Cette situation a par moment fragilisé la cohésion entre les membres.

Ainsi, face à ce risque de scission, il en découle qu'au lieu de simples courants, le FPI a davantage été affecté par des tendances destructrices. Ces dernières, souvent portées par des universitaires ayant exprimé à certains moments des points de vue divergents quant à la conduite et à l'orientation idéologique de leur formation politique, ont particulièrement marqué l'histoire du Front Populaire Ivoirien. Ces nombreuses contestations idéologiques ont conduit simultanément à la défection de plusieurs intellectuels au sein du parti. Parmi ces considérations, citons l'exemple de ces universitaires, notamment Bamba Maurice et Don Mello, comme pour désigner le cas des plus radicaux (L. K. Koffi, 1996, p.3).

Quant aux moins radicaux, ils ont sombré dans un mutisme profond que Moussa Traoré appelle : « l'hibernation intellectuelle » (M. Traoré, 2016, p.14). Il s'agit là de Barthélémy

Kocthy. En effet, selon l'auteur l'attitude adopté par Barthélémy Kocthy, illustre clairement le comportement de certains universitaires lorsqu'ils ne partagent plus les avis de leurs collègues au sein du FPI. Celui-ci à un certain moment donné s'était écarté de la vie du parti dans la mesure où il ne partageait plus ses nouvelles options politiques.

A ce propos, Pierre Simon Ekanza, affirme : « cette attitude se justifie par le fait que ce dernier ne partageait plus le pouvoir de la majorité »[284]. Pour lui en réalité, c'est la véritable raison des querelles entre intellectuels dans les partis politiques de gauche. Elles sont pour la plupart des cas liées aux prises de décisions relatives à la définition de la conduite et l'orientation idéologique des partis politiques hôtes. D'ailleurs, au FPI, un certain nombre de problèmes avaient fait leur apparition suite à une mauvaise application des textes[285].

Cette situation a indéniablement engendré des dissensions parmi les dirigeants quant à la définition de l'orientation politique du parti. En fait, trois (3) ans après sa reconnaissance officielle, les courants internes se sont structurés avec la création, le 7 mars 1993, du Courant pour la Démocratie et le Socialisme (CDS) sous la direction du Professeur Maurice Bamba. Par leurs prises de position officielles et leurs critiques souvent virulentes à l'encontre de la direction du FPI, plusieurs militants non préparés ainsi que des observateurs ont pu interpréter ces tensions comme un signe de crise majeure au sein du parti (L. K. Koffi, 1996, p.3). Cette dynamique a conduit au départ volontaire de M. Bamba Maurice et de ses partisans du FPI.

D'une façon générale, il convient de remarquer qu'au FPI, certaines tendances ont opposé des défenseurs d'un socialisme dogmatique voire révolutionnaire avec nationalisation de certains moyens de production prônée par M. Don Mello aux partisans d'un socialisme réformiste inspiré par Jean Jaurès, favorable à une économie socialiste de marché et soutenant une transition pacifique vers la démocratie, telle que proposée par M. Laurent GBAGBO (L. K. Koffi, 1996, p.2). Néanmoins, au-delà de ces difficultés, les universitaires engagés au sein du FPI, ont contribué à ouvrir la voie à une organisation militante structurée.

2-Les universitaires ouvrent la voie à l'organisation militante

Dans cette section, il s'agit d'analyser les stratégies d'implantation développées par les universitaires afin de garantir une représentation nationale du Front Populaire Ivoirien (FPI).

[284] Entretien avec Ekanza Pierre Simon déjà cité.

[285] À ces problèmes et à un certain nombre de situation qui se sont écartées des textes, entre autres un certain nombre de structures informelles durant la période de mise en place du FPI, qui ont pris un certain nombre de décisions à l'encontre de certains militants du FPI, le comité de contrôle a estimé que ces structures n'avaient pas ce pouvoir.

Ce parti constitue un exemple probant de lutte démocratique en Côte d'Ivoire, grâce à la robustesse de sa structure organisationnelle et à son enracinement sur l'ensemble du territoire national.

2-1-La redynamisation du mécanisme de recrutement, d'adhésion et les structures de bases du FPI

L'engagement des universitaires au sein du Front Populaire Ivoirien s'est manifesté par la revitalisation des mécanismes de recrutement, d'affiliation ainsi que des fondements organisationnels du parti. Cette contribution s'est avérée particulièrement significative dans le contexte politique ivoirien dès le début de l'année 1992. Elle s'est concrétisée notamment par l'organisation de séminaires dédiés à la formation politique. En effet, afin d'assurer l'efficacité de ces formations, les dirigeants du FPI ont mobilisé une approche géopolitique rigoureuse, sélectionnant avec discernement les régions les plus propices à leur implantation. Toutefois, ce succès repose principalement sur l'intégration judicieuse de données culturelles, linguistiques et historiques.

A l'époque coloniale certaines formations politiques opposées au RDA, souvent dirigées ou influencées par Péchoux, nourrissaient l'ambition d'éliminer le RDA, à travers sa branche ivoirienne en occurrence le PDCI-RDA. Ces partis politiques rivaux du PDCI-RDA, ont dans cette dynamique servi de tremplin au FPI dans sa stratégie d'implantation. Il était certains que le Front Populaire Ivoirien a su exploiter ces données historiques pour élaborer sa stratégie de déploiement territorial. Autrement dit, dans ces régions réputées favorables, des séminaires sont régulièrement organisés. La carte suivante offre une représentation précise de la répartition des partis politiques anti-RDA à travers les différentes zones géographiques du pays.

Carte n°2 : répartition géographique des partis Anti-RDA selon Péchoux (1948-1952).

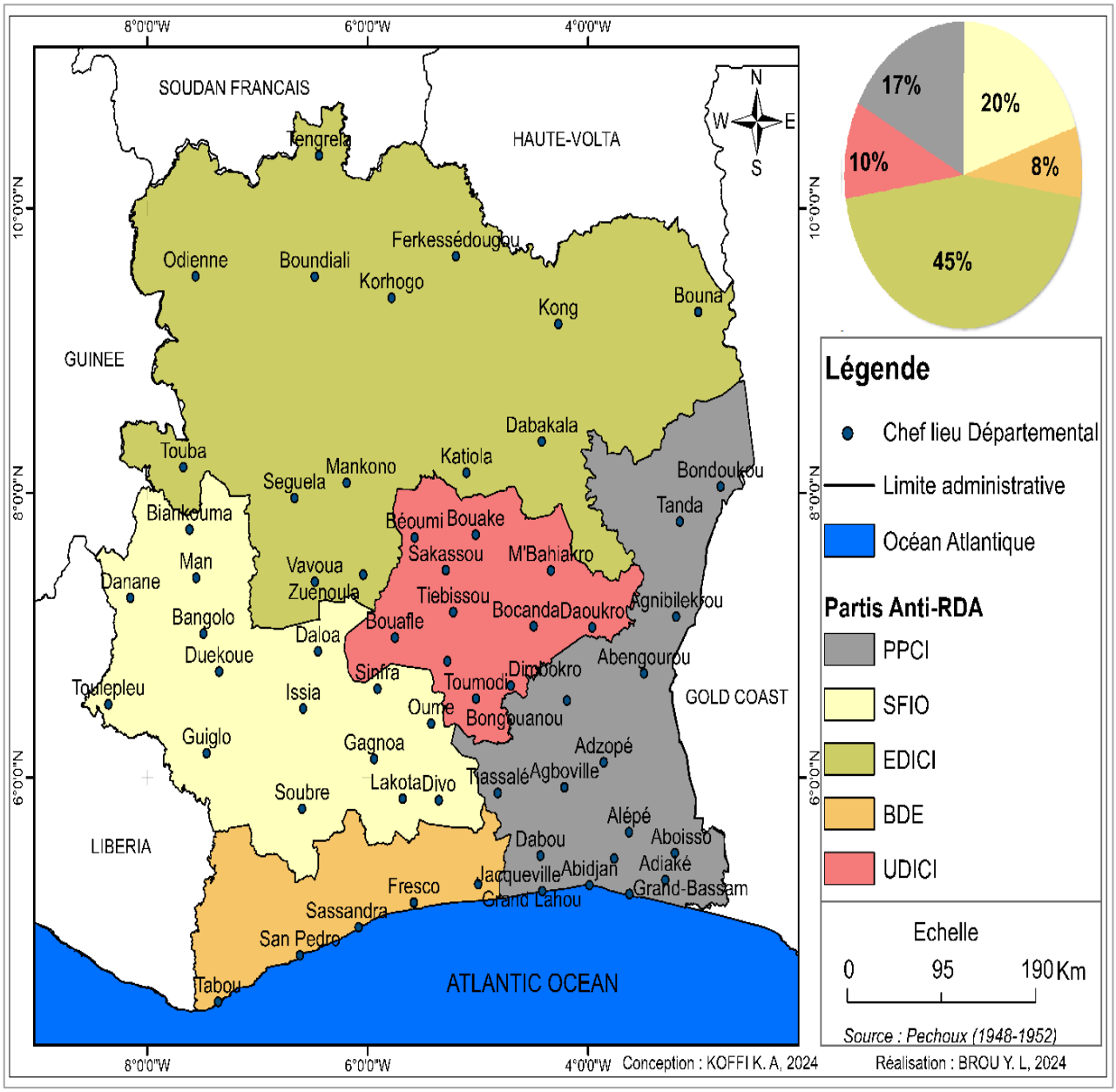

La présente carte illustre les formations politiques antagonistes au Rassemblement Démocratique Africain (RDA) durant la période coloniale. Ces partis s'opposaient majoritairement au Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), qui constituait une branche du RDA sur le territoire ivoirien. Toutefois, à l'aube de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, l'ensemble de ces formations fut absorbé par le PDCI. Leur disparition résulte incontestablement d'une organisation plus efficiente et d'une structure institutionnelle renforcée. Par ailleurs, certains partisans continuent à adhérer à la philosophie originelle de ces partis, qui prônent une organisation rigoureuse.

En ce sens, ces régions représentent un socle historique pour le Front Populaire Ivoirien (FPI) dans son processus d'implantation, notamment lors de sa légalisation en 1990.

En plus, certains évènements ont également été exploités par le FPI dans sa stratégie d'implantation, tels que l'affaire Erneste Boka chez les Abbey (L. Gbagbo, 1983, pp. 43-48), l'affaire du Sanwi en pays Agni (L. Gbagbo, 1983, pp. 69-82), ainsi que l'affaire Kragbé Gnagbé en pays bété (D. Biaka, 2000, pp. 66-69). Ces événements sociopolitiques occasionnés par le PDCI, ont marqué considérablement certaines populations ivoiriennes. Ce qui avait parfois, attiser la haine contre ce parti.

Il était certain que ces diverses populations ont été marquées par des événements survenus sous le régime du parti unique. Les séquelles se sont profondément inscrites dans la mémoire collective. La transmission de ces événements de génération en génération justifie leur adhésion au FPI. Parmi ces considérations, évoquons le cas des peuples d'autres régions du pays qui ont en partage la même base linguistique[286], avec une organisation sociopolitique[287] identique à celle du leader charismatique du FPI. En conséquence, ces facteurs évoqués précédemment ont favorisé l'implantation du FPI dans certaines régions de la Côte d'Ivoire. Généralement, leur adhésion au Front Populaire Ivoirien (FPI) s'explique en majorité, par le fait que certaines communautés accordaient une attention particulière à leur présence et se montraient plus réceptives au message transmis par le FPI. De ce point de vue, Koudou Opadou y constate :

> « Le Front Populaire Ivoirien s'est appuyé sur des données historiques pour affirmer sa présence après être sorti de la clandestinité. Les sites sélectionnés pour la tenue de nos séminaires n'ont pas été choisis au hasard, car les communautés locales manifestaient une attention particulière à nos interventions et offraient parfois leur hospitalité aux différentes délégations du FPI qui leur rendaient visite »[288].

En effet, plusieurs facteurs ont influencé le processus de légalisation du Front Populaire Ivoirien (FPI) lors de sa sortie de la clandestinité. Cette situation a offert au parti l'opportunité de présenter à la population son projet de société ainsi que son programme gouvernemental, tout en illustrant aux Ivoiriens une approche renouvelée de la politique [289]. Ces séminaires ont

[286] Les bétés les Dida, ont en partage la même base linguistique. Il en est de même pour d'autres peuples de l'Ouest et du centre-Ouest qui ont en partage les mêmes bases ethniques que les Bété.
[287] Les Akan et Krou sont respectivement rattachés au système monarchique et à la démocratie villageoise.
[288] Entretien avec Koudou OPADOU, Le 19 avril 2024 de 11 heures 50 à 13 heures 10 à l'université de Cocody.
[289] Le FPI, à sa sortie de clandestinité, est allé vers les populations pour leur expliquer ce qu'il entendait faire de la Côte-d'Ivoire. Et cela a été possible grâce aux séminaires de formation politique et aussi des conférences que le parti organisait les pratiques anti- démocratiques perpétrées par le régime Houphouët-Boigny jusque-là.

constitué un catalyseur majeur, incitant de nombreux Ivoiriens désireux de liberté politique à rejoindre le Front Populaire Ivoirien (FPI). Néanmoins, depuis 1990, l'adhésion au FPI s'est faite exclusivement sur une base volontaire. En fait, beaucoup nourrissaient depuis longtemps l'ambition de s'impliquer en politique. Cependant, face à la saturation des postes au sein du PDCI et animés par la crainte d'être marginalisés dans la hiérarchie, ils ont choisi de s'engager dans un nouveau parti politique offrant des perspectives d'ascension plus rapides[290].

De ce point de vue, il apparaît que l'adhésion au Front Populaire Ivoirien à partir de 1990 était étroitement liée au souhait, exprimé par certains membres ou sympathisants, de rejoindre cette formation afin de valoriser leur expertise en militantisme. Cette adhésion visait également à favoriser une progression au sein du parti. Il est vrai que cette initiative, a vraisemblablement conduit à un engagement particulièrement soutenu envers ce mouvement politique. Effectivement, le Front Populaire Ivoirien s'imposait alors comme le parti ivoirien le plus attractif, juste derrière le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire. Dès 1990, ce parti revendiquait plus de cinq cent mille adhérents (500 000) (M.K. Kangha, 2009, p. 337). En outre, il comptait déjà cent soixante-quatorze (174) sections en 1994 (J.N. Loucou, 1992, p. 164). A cette date, sa présence s'étendait sur l'ensemble du territoire ivoirien grâce à vingt et une (21) fédérations[291]. La carte ci-dessous présente une représentation précise de la répartition du FPI sur la période allant de 1990 à 1994.

[290] Entretien avec André KOUASSI cf. (D. M. Ahipo, 2024, p99).
[291] In *La Voie* n°829 du 30 juin 1994, p2.

Carte 3 : répartition géographique des fédérations FPI, dans les grandes régions administratives de la Côte d'Ivoire de 1990 à 1994.

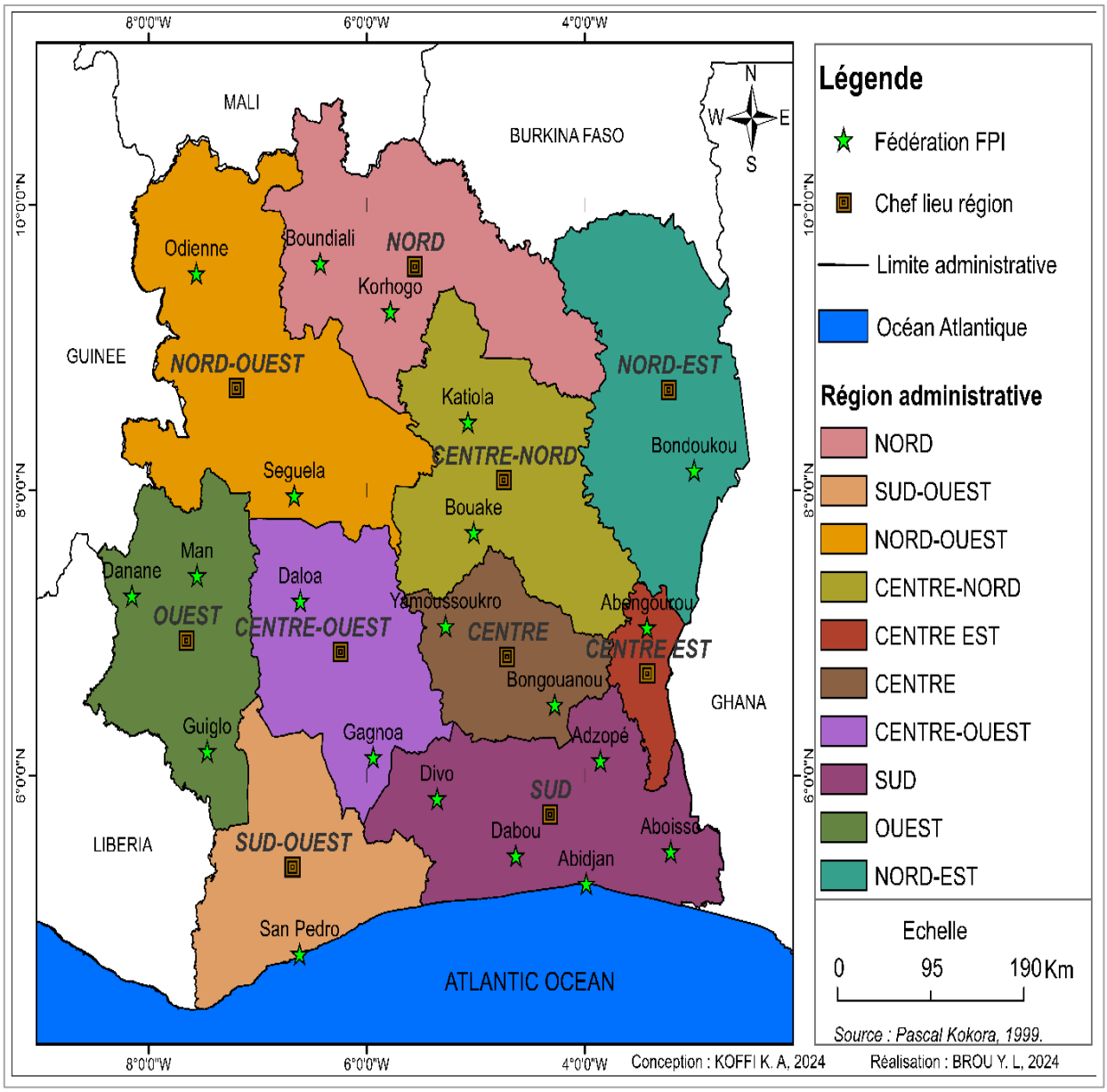

La carte illustre les dix principales régions administratives de la Côte d'Ivoire. Elle met en lumière la répartition géographique des fédérations du Front Populaire Ivoirien (FPI) à travers l'ensemble du territoire national. Ces subdivisions administratives ont constitué un cadre essentiel pour le parti dans l'organisation de ses diverses activités de formation politique. Au demeurant, après trois années d'existence légale, le FPI a réussi à s'implanter dans presque toutes les régions du pays. Cette présence est particulièrement marquée dans les zones du Sud, de l'Ouest, du Centre-Ouest et de l'Est. En revanche, les régions du Centre et du Nord

témoignent d'un engagement moins affirmé de la part des populations locales. En effet, cette implantation significative dans certaines parties du territoire résulte des nombreux rassemblements politiques qui y ont été tenus. En conséquent, la majorité des séminaires de formation politique organisés dans ces régions ont suscité une prise de conscience accrue chez les citoyens. Cette situation a vraisemblablement favorisé leur adhésion aux idéaux portés par le FPI. En plus, ces divers séminaires organisés ont également contribué au renforcement durable de son influence locale. Ces séances de formation politique initiées par le parti dès 1992 ont engendré un vif intérêt avec des débats animés. Cette initiative du FPI, a véritablement renforcé la cohésion interne en incitant également à une remise en question critique des politiques autoritaires menées par le parti au pouvoir (PDCI). Autrement dit, ces ateliers ont offert au Front Populaire Ivoirien, une opportunité stratégique pour affirmer sa position et mobiliser ses membres autour d'une vision politique renouvelée. Quoi qu'il en soit, cette dynamique ait incité les populations, longtemps marginalisées sous le régime du PDCI, à s'engager au FPI, afin de participer activement aux débats nationaux. Elle avait également permis revendiquer la justice et de défendre également leurs droits fondamentaux.

En fin de compte, cette analyse révèle dans l'ensemble que l'implication des universitaires dans les activités du FPI a indubitablement renforcé le processus d'adhésion et de recrutement. Ces actions ont encouragé une large part de la population à s'investir pleinement au sein de cette formation politique. En fait, les nombreux séminaires animés par ces éminents universitaires ont contribué à revitaliser les fondements essentiels du Front Populaire Ivoirien. Cette initiative avait pour objectif essentiel de dynamiser davantage ces bases. Les dirigeants du FPI ont organisé plusieurs rencontres avec les délégués issus de ses différentes structures. Parmi celles-ci, la session tenue avec la structure d'Ahoutoué le 25 septembre 1994 retient particulièrement notre attention (Z. Agoua, 1993, p.6).

Lors de cette assemblée, l'objectif principal était d'échanger des idées et des expériences relatives à la gestion des sections sur le terrain. Cette opportunité a également permis aux secrétaires généraux des sections ainsi qu'aux divers délégués de débattre sur la gestion politique, morale et financière des sections du Front Populaire Ivoirien dont ils assurent l'administration (C. Etou, 1992, p.10). Il importe tout d'abord de souligner que l'objectif principal de cette réunion résidait dans l'organisation des élections imminentes, visant essentiellement à désigner les secrétaires généraux des fédérations et sections du Front Populaire Ivoirien (FPI) dans la région du Sud-Est (C. Etou, 1992, p. 10). Cette démarche visait à identifier les individus les plus compétents tout en les incitant à s'engager activement. En

effet, après deux années d'expérience du multipartisme et sous la direction des responsables des partis de gauche, le FPI a conclu que les futurs élus doivent avant tout susciter une confiance absolue. Face à cette situation, le parti a pris la décision de lutter contre l'incompétence, l'opportunisme ainsi que le déficit éthique observés chez certains élus dont les comportements frauduleux se sont rapidement manifestés face aux premières difficultés rencontrées.

Néanmoins, cet objectif implique une connaissance approfondie des personnalités appelées à animer les fédérations et sections futures. A cet égard, Marie-Victoire Ehivet a saisi l'opportunité pour inviter les secrétaires généraux des treize sections du Sud-Est à se familiariser mutuellement et à partager leurs méthodes de travail[292]. Cette rencontre comme il fallait s'y entendre, les secrétaires généraux de sections ont exposé les nombreuses difficultés auxquelles ils étaient confrontés. Parmi ces difficultés, nous pouvons mentionner la mauvaise distribution des journaux dans certaines localités[293] ; le problème de recouvrement des produits de vente de cartes de membres auprès des parents paysans totalement appauvri dans les campagnes ; les rapports toujours tendus entre les responsables de l'administration et ceux de la gauche ; la difficile percée du FPI, dans certaines communautés (C. Etou, 1992, p.10).

Cette rencontre a favorisé une découverte mutuelle entre les secrétaires généraux des différentes sections. En plus, elle avait également permis à ceux-ci de prendre conscience que, au sein du FPI, chaque membre peut être soumis à un contrôle rigoureux de sa gestion en tout lieu et à tout moment. Une telle initiative avait pour but essentiel de dynamiser les structures et aussi d'instaurer un réalisme accru. Assurément, dans ce contexte le parti avait engagé une restructuration de ses bases sur l'ensemble du territoire national, par le biais de l'élection de nombreux secrétaires généraux. Aussi au cours de ces quelques années de multipartisme, le parti a constitué des comités et des sections tant à Abidjan qu'en régions intérieures.

D'autre part, certaines régions du pays, en particulier le centre, ont été confrontées à des difficultés résultant de l'intolérance politique manifestée par le PDCI, comme ce fut le cas de la ville de Tiébissou (Z. Agoua, 1993, p.6). Dans cette localité, les activités menées par le Front Populaire Ivoirien (FPI) ainsi que dans l'ensemble des villes du centre du pays, ont été pour la plupart des cas perturbées en 1990. Autrement dit, elles ont été sabotées et réduites à néant. A cet effet, près de trois (3) ans après ces événements, le FPI demeurait latent dans la conscience

[292] C. Etou, *in la voie* n°309, du 28 septembre 1992, loc.cit., p10.

[293] Les journaux du FPI, tel le nouvel horizon, la voie et autres étaient distribuer dans les différentes structures du FPI, ce qui pouvait permettre aux militants de s'informer sur les différents évènements qui se produisent tant au niveau du Parti, national comme au niveau mondial.

et les esprits des populations concernées (Z. Agoua, 1993, p.6). Cette situation a conduit certains responsables du parti à déployer des efforts pour raviver la ferveur militante dans cette région. A cet égard, le FPI, sous l'impulsion du secrétaire général de la fédération de Yamoussoukro, M. N'dri Benjamin, s'est engagé activement dans cette entreprise qui s'est concrétisée par le renouvellement de la section FPI de Tiébissou le samedi 4 septembre 1993 (Z. Agoua, 1993, p.6).

Par ailleurs, ce processus a également concerné quatre autres sections du FPI dans deux autres villes du pays : Zuénoula et Gohitafla les 9 et 10 avril 1994 (V. Deh, 1994, p.7). Dans cette dynamique et en considération des impératifs du parti ainsi que des échéances électorales prévues pour 1995. Le secrétaire général de la fédération Centre-Ouest (1), M. Pierre Kouamé, a veillé à actualiser son calendrier afin d'insuffler un nouvel élan de dynamisme et de vitalité aux sections de Zuénoula et Gohitafla (V. Deh, 1994, p.7). Aussi la revitalisation des structures de base du FPI a également démontré son efficacité à Grand Béréby. Cette action a pu aboutir grâce aux actions et aussi à la détermination du secrétaire de section.

Cette section, qui comprenait 22 comités de base, est restée inactive pendant une année suite à la démission de son premier secrétaire général (D.F Sahi, 1993, p.7). Conscient de cette situation, le parti s'est employé à raviver l'engagement militant dans cette zone par l'élection d'un nouveau secrétaire général, M. Victor Boba, en tant que secrétaire de section. A la suite de son élection, ce dernier a parcouru les villages et campements relevant de sa circonscription afin de sensibiliser les militants (D.F Sahi, 1993, p.7). Il avait procédé à un recensement général visant à obtenir une estimation précise du nombre des militants (D.F Sahi, 1993, p.7). Ce nouveau secrétaire de section a organisé une première réunion lors de laquelle un programme riche en événements a retenu l'attention générale. Il s'agit notamment de :

-recensement général de tous les militants autochtones et allogènes ;

-recensement de tous les jeunes militants à partir de l'âge de 16 ans ;

-obtenir un listing du militant n'ayant pas de pièces d'identité ou ayant une pièce périmée pour les aider à s'en procurer ;

-organiser des causeries débats dans les villages centre sur la vie du parti ;

-faire des projections de films vidéo pour faire voir les meetings et tournées du camarade Laurent Gbagbo

-organisation d'une journée de militants (D.F Sahi, 1993, p7).

Nous le percevons clairement que la revitalisation des structures fondamentales du FPI s'inscrit pleinement dans l'optique principale des séminaires de formation politique, habilement initiés par les universitaires affiliés au parti. Ces sessions formatrices ont suscité un engagement militant soutenu au sein desdites structures de base. Les dirigeants de ces entités ont également joué un rôle crucial en servant de relais essentiels pour la diffusion des connaissances acquises auprès de leurs membres respectifs. En effet, à l'issue des différents séminaires dispensés par certains universitaires, ces responsables organisent à leur tour des rencontres et événements visant à vulgariser les savoirs transmis, favorisant ainsi la continuité du dialogue entre les membres actifs. Ces derniers s'efforcent d'intensifier leur proximité avec les communautés environnantes. Par ailleurs, afin de relever ce défi, ces responsables des structures de bases organisent souvent des tournois de « *Maracana* » ainsi que des journées dédiées aux débats. Des initiatives qui ont manifestement contribué à séduire certains partisans du FPI auparavant indécis quant à leur engagement dans ce parti[294].

Ces sessions de formation ont significativement renforcé les compétences des membres du FPI au sein de ses structures fondamentales, leur permettant ainsi de procéder à des recrutements de qualité dans leur environnement immédiat. Par conséquent, on assiste à une prise de conscience accrue des responsabilités ; le parti témoigne d'un engagement proactif et d'une vitalité constante ; tandis que les militants au sein des bases ont développé un sens profond de l'unité.

2-2-Les mobilisations électorales suscitées par les formations politiques : à l'origine du succès électoral du FPI.

Il convient de rappeler qu'aux élections présidentielles du 22 octobre 1995, M. Henri Konan Bedié a été réélu à la présidence de la République avec plus de 96 % des suffrages exprimés, dans un contexte électoral marqué par le « boycott actif » des principaux partis d'opposition regroupés au sein du Front Républicain (D.F Sahi, 1993, p.7). Le Conseil constitutionnel a estimé le taux de participation à 46 % des électeurs inscrits sur les listes électorales, parmi lesquels 3,6 % ont porté leur voix sur l'unique autre candidat en lice, M. Francis Wodie du Parti Ivoirien des Travailleurs (PIT). Ainsi à travers le décret présidentiel en date du 7 novembre 1995, un accord conclu entre le gouvernement et les principales formations politiques d'opposition a mis fin au « boycott actif » orchestré par ces dernières. Reconnaissant la

[294] Entretien avec Yao Bi déjà cité.

nécessité de procéder à une révision des listes électorales en vue du scrutin législatif, le gouvernement a associé l'opposition aux travaux de la Commission Nationale de Supervision et d'Arbitrage, laquelle a conduit cette dernière à accepter sa participation aux élections législatives du 26 novembre 1995 ainsi qu'aux scrutins municipaux[295]. Les interlocuteurs de la mission (directeur de cabinet et conseiller juridique) ont rappelé les données globales de l'organisation générale du scrutin. D'ailleurs, les 175 députés siégeant à l'Assemblée nationale sont élus par circonscription électorale au suffrage universel direct et au scrutin majoritaire à un tour. Environ 3,8 millions d'électeurs inscrits devraient être admis à voter dans 14.000 bureaux de vote[296] répartis dans 10 régions, 50 départements et 182 sous-préfectures[297].

En outre, lors des élections législatives et municipales de 1995, le Front Populaire Ivoirien (FPI) a enregistré une évolution significative. Le nombre de députés affiliés au FPI a connu une légère augmentation, passant de 9 à 10. Cette progression est particulièrement marquée lors des élections municipales, où le parti a remporté la conquête de 13 municipalités (T.P. Dougbo, 2013, p.481). Plus précisément, ce parti, a obtenu 13 mairies en 1996, contre seulement 6 en 1990. Malgré la perte des communes d'Agou, Hiré et Bongouanou, le parti a accompli un exploit majeur, celui de s'affirmer comme un acteur politique à vocation nationale (C. Etou, 1996a, p.2). Toutefois, cq (es résultats témoignent également d'une présence quasi généralisée du FPI sur l'ensemble du territoire national durant les élections municipales de 1996, ce que confirme le tableau ci-après.

[295] Rapport de la mission d'observation des élections législatives du 26 novembre 1995, Htt.www, aceprojet org ero-en africa (consulté le 12 septembre 2024, à 13h24mn), p4.
[296] Ils ont précisé que le nombre des bureaux de vote est passé de 9.000 en 1990 à 14.000 en 1995, ceci afin de limiter dans la mesure du possible les déplacements des électeurs, chaque bureau ne devant pas dépasser le nombre de 500 inscrits.
[297] Rapport de la mission d'observation des élections législatives du 26 novembre 1995, Htt.www, aceprojet org ero-en africa (consulté le 12 septembre 2024, à 13h24mn) op.cit., p7.

Tableau 25 : Répartition géographique des communes FPI, dans les différentes régions en 1995.

Régions	Communes	Les maires FPI
Nord	Sifié	Boiké Bakayoko
	Worofla	Bamba vafoungbé
Sud, Sud-Est	Adjamé	Pierre Amondji
	Alépé	Yapo Ahouchi Pergaud
	Akoupé	Yapo Atsé
	Adzopé	Monnet Monnet
	Yakassé Attobrou	Yapo aman
Ouest	Danané	Dénis Diampieon
	Toulépleu	Yro Benoit
Centre-Ouest	Gagnoa	Arsène Sibailly
	Ouragahio	Casimir Ouraga
	Saïoua	Blé Blé Charles
	Guibéroua	Michel Zadi Guédé

Source : (Koffi Kouadio Anicet) réalisé à partir des informations tirées de L'Alternative n°0036 du 13 février 1996, p2.

Ce tableau illustre avec une précision remarquable la présence du FPI à l'échelle nationale, telle qu'elle ressort des résultats des élections municipales de 1996. Ces scrutins mettent en évidence l'implantation étendue du FPI à travers tout le territoire, ayant remporté treize (13) communes (C. Etou, 1996a, p. 2). Aussi ce tableau témoigne également d'une influence significative dans certaines régions, notamment dans le Sud et le Sud-Est où le parti a obtenu cinq communes, ainsi qu'au Centre-Ouest avec quatre (4) communes acquises. A ce niveau deux facteurs majeurs expliquent ces résultats : ces zones constituent en effet des bastions solides du FPI. Par ailleurs, il convient de s'interroger sur les raisons de la défaite enregistrée à l'Ouest, région pourtant favorable au parti.

Au constat, par le biais des nombreuses formations politiques organisées, les régions du Sud, du Sud-Est et du Centre-Ouest ont bénéficié d'un nombre plus important de séminaires comparativement à la région de l'Ouest. La fréquence accrue de ces séminaires dans ces différentes zones semble avoir constitué un facteur déterminant favorisant une participation renforcée des militants lors de ces scrutins. A ces facteurs, s'ajoute la défaite subie par le FPI

aux élections législatives de 1995, qui a incité le parti à concevoir et mettre en œuvre des tactiques ainsi que des stratégies spécifiques visant à assurer sa victoire aux élections municipales suivantes.

A titre d'illustration, cette initiative s'est concrétisée par l'organisation d'un séminaire[298]. La finalité ces formations consistait à fournir aux participants des connaissances théoriques et pratiques relatives aux stratégies optimales à adopter lors des élections municipales. En fait, ces actions visaient à accroître leurs chances de succès[299]. Assurément, il est plausible que cet effort ait contribué de manière significative à l'amélioration notable des performances du Front Populaire Ivoirien (FPI) lors des élections municipales de 1996.

Dans l'ensemble, les scrutins municipaux de 1996 et les élections législatives de 1995, ont révélé que le parti en question possédait principalement une implantation dans les régions du Sud, du Sud-Est, de l'Ouest et du Centre-Ouest, zones correspondant aux terres d'origine de son leader, Laurent Gbagbo. Néanmoins, il dut accomplir des efforts considérables pour s'imposer dans les bastions traditionnels du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), notamment au Centre et à l'Est (T.P., Dougbo, 2013, p. 480). D'autre part, en prenant comme référence les résultats des élections générales de 1995, il ressort que le FPI bénéficie d'un électorat réparti sur l'ensemble des régions. Cette observation est corroborée par le tableau ci-après, basé sur les élections législatives de novembre 1995.

[298] Il s'agit du séminaire organisé par le SENAFOF le 20 et 21 janvier 1996, à Grand-Bassam, dont l'objectif était consacré aux élections municipales.
[299] Interview de Firmin KREKRE, secrétaire général du SENAFOF, cf. C. Etou ,1996a, p2).

Tableau 26 Récapitulatif des résultats des partis par régions lors des élections législatives de Novembre 1995.

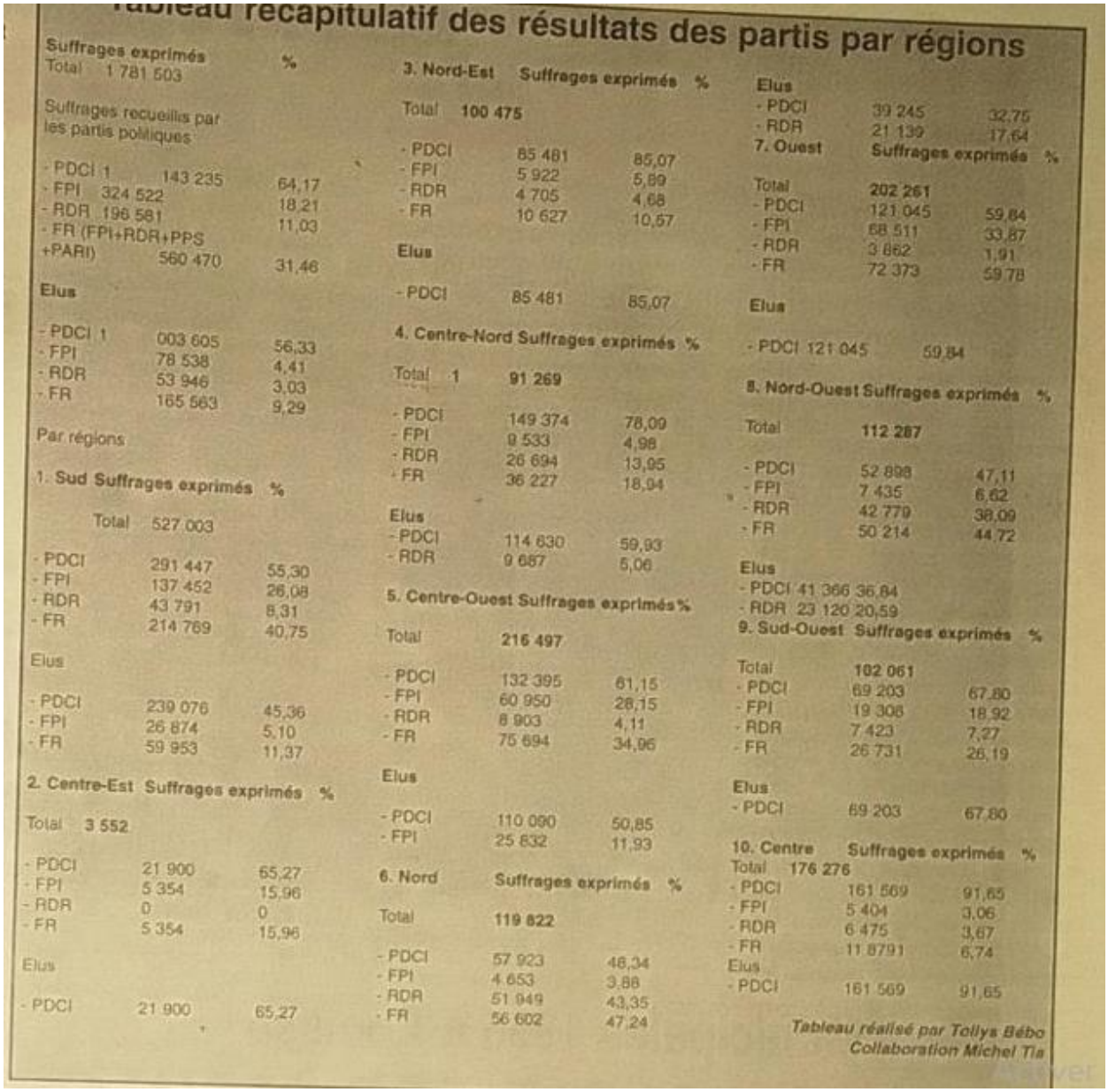

Tableau récapitulatif des résultats des partis par régions

Suffrages exprimés
Total 1 781 503

Suffrages recueillis par les partis politiques		%
- PDCI 1	143 235	64,17
- FPI	324 522	18,21
- RDR	196 581	11,03
- FR (FPI+RDR+PPS +PARI)	560 470	31,46

Elus

- PDCI 1	003 605	56,33
- FPI	78 538	4,41
- RDR	53 946	3,03
- FR	165 563	9,29

Par régions

1. Sud Suffrages exprimés %

Total 527 003

- PDCI	291 447	55,30
- FPI	137 452	26,08
- RDR	43 791	8,31
- FR	214 769	40,75

Elus

- PDCI	239 076	45,36
- FPI	26 874	5,10
- FR	59 953	11,37

2. Centre-Est Suffrages exprimés %

Total 3 552

- PDCI	21 900	65,27
- FPI	5 354	15,96
- RDR	0	0
- FR	5 354	15,96

Elus

- PDCI	21 900	65,27

3. Nord-Est Suffrages exprimés %

Total 100 475

- PDCI	85 481	85,07
- FPI	5 922	5,89
- RDR	4 705	4,68
- FR	10 627	10,57

Elus

- PDCI	85 481	85,07

4. Centre-Nord Suffrages exprimés %

Total 1 91 269

- PDCI	149 374	78,09
- FPI	9 533	4,98
- RDR	26 694	13,95
- FR	36 227	18,94

Elus

- PDCI	114 630	59,93
- RDR	9 687	5,06

5. Centre-Ouest Suffrages exprimés %

Total 216 497

- PDCI	132 395	61,15
- FPI	60 950	28,15
- RDR	8 903	4,11
- FR	75 694	34,96

Elus

- PDCI	110 090	50,85
- FPI	25 832	11,93

6. Nord Suffrages exprimés %

Total 119 822

- PDCI	57 923	48,34
- FPI	4 653	3,88
- RDR	51 949	43,35
- FR	56 602	47,24

Elus

- PDCI	39 245	32,75
- RDR	21 139	17,64

7. Ouest Suffrages exprimés %

Total 202 261

- PDCI	121 045	59,84
- FPI	68 511	33,87
- RDR	3 862	1,91
- FR	72 373	59,78

Elus

- PDCI	121 045	59,84

8. Nord-Ouest Suffrages exprimés %

Total 112 287

- PDCI	52 898	47,11
- FPI	7 435	6,62
- RDR	42 779	38,09
- FR	50 214	44,72

Elus

- PDCI	41 366	36,84
- RDR	23 120	20,59

9. Sud-Ouest Suffrages exprimés %

Total 102 061

- PDCI	69 203	67,80
- FPI	19 306	18,92
- RDR	7 423	7,27
- FR	26 731	26,19

Elus

- PDCI	69 203	67,80

10. Centre Suffrages exprimés %

Total 176 276

- PDCI	161 569	91,65
- FPI	5 404	3,06
- RDR	6 475	3,67
- FR	11 8791	6,74

Elus

- PDCI	161 569	91,65

Tableau réalisé par Tollys Bébo
Collaboration Michel Tia

Source : Réalisé par (Tollis Bébo collaboration Michel Tia) *in Le Jour* n°257 du 1 décembre 1995, p5.

Ce tableau révèle avec clarté les résultats des élections législatives tenues le 26 novembre 1995, répartis selon les diverses régions. Aussi il met en lumière les pourcentages acquis par les partis politiques dans des territoires respectifs. En effet, le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), obtient 147 sièges des 175 au parlement à l'issue des élections législatives de novembre 1995, venait de confirmer qu'il est le Parti politique dominant sur l'échiquier politique ivoirien. Cependant, les statistiques sont pleines d'enseignements sur l'implantation

des trois (3) partis politiques représentés au parlement, c'est-à dire, l'issue du scrutin législative du 26 novembre 1995, trois (3) partis politiques sur les 27 qui y ont participés rentèrent au parlement. Il s'agit notamment du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), majoritaire avec 147 sièges, du Rassemblement des Républicains (RDR) avec 14 sièges, et du Front Populaire Ivoirien avec 10 sièges[300].

Le FPI, quant à lui, bénéficie d'un électorat dans l'ensemble des 10 régions. Les taux relativement plus faibles, varies de (3,06% à 33, 87%). Le taux le plus faible de son électorat a été acquis dans la région du centre. Toutefois, son échec dans cette zone, montre que le parti de Laurent Gbagbo, est encore mal accepté en pays Baoulé. Par contre, la sympathie pour le FPI, semble beaucoup plus important dans l'Ouest et dans le Centre Ouest où il bénéficie de ses taux d'électorat les plus élevés (33, 87% et 28,15%). D'ailleurs, c'est ce que soutient Théophile Koui, lorsqu'il affirme : « les taux variaient, le plus faible de l'ordre de 3,06% étant enregistré dans la région Centre ou pays Baoulé. En revanche pour le Centre-Ouest et l'Ouest le taux était environ 34% » (T. Koui, 2006, p.156). Seulement après 10 ans de présence sur le terrain, c'était une bonne performance attestant l'importance de l'audience FPI, quand on sait que pendant 30 ans, le terrain était occupé par le Parti-Etat à travers ses élites clientélistes.

En plus, les populations étaient devenues indifférentes à la chose politique considérée comme dangereuse. Aussi comme l'opposition de gauche était spécialement visée par la répression, tout lien avec elle-même en parole étant considéré comme « subversif », dangereux et donc rejeté. Cependant, il fallait donc pouvoir vaincre ces résistances afin d'établir un parti de gauche à l'échelle national. Certainement, c'est ce que le FPI, a su faire grâce à son travail de terrain qui ne laissait aucune place à l'improvisation. Ces actions se sont matérialisées à travers l'attitude adoptée par, ses dirigeants qui en réalité n'ont existé à quitter le confort Abidjanais pour affronter la réalité du terrain (T. Koui, 2006, p.481). Au demeurant, une telle initiative avait permis d'éduquer et de sensibiliser les citoyens sur les principes démocratiques et les injustices commises par le parti au pouvoir. Par ailleurs, elle a également servi d'élément incitatif pour certains participants souhaitant rejoindre le FPI, dans le but de faire des revendications et de réclamer ce qui leur revenait de droit. En conséquence, cette demarche avait fortement contribué au déploiement du FPI, dans toutes les circonscriptions électorales en lui assurant 10 sièges à l'Assemblée nationale.

[300] *In Le Jour* n°257 du 1 décembre 1995, p4.

Malgré tout, les résultats des élections législatives révèlent une défaite manifeste pour le Front Populaire Ivoirien (FPI). Cette défaite flagrante du FPI, nous incline à conclure que ce dernier n'a pas su s'établir en tant que machine électorale redoutable, car la hausse en nombre de ses parlementaires s'est avérée des plus modestes comparativement au nombre précédant. En effet, le FPI a remporté neuf (9) sièges en 1990 et dix (10) en 1995, marquant ainsi une augmentation infime d'un (1) seul siège. En plus, il perd tous les sièges législatifs de l'Ouest[301] à l'exception de Facobly.

De façon générale, l'Ouest de la Côte d'Ivoire s'est toujours vu attribuer le statut de bastion au Front Populaire Ivoirien. Effectivement, dès l'époque coloniale, ce territoire n'eut guère été propice au Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI). A cet effet, ce parti ne parvenait point à recueillir la majorité des suffrages dans ces régions au fil des diverses élections qui avaient eu lieux dans cette contrée. Dès lors, il est indéniable que le Front Populaire Ivoirien (FPI) pouvait glaner un plus grand nombre de suffrages lors de ces législatives de 1995, ce qui n'était pas d'ailleurs le cas. Cependant, quelles sont les raisons qui expliquent cette augmentation sensible de ses parlementaires en 1995 ? Les séminaires de formation dispensés par les universitaires n'ont-ils point exercé d'influence notable ? D'autres facteurs n'ont-ils pas influencé ces élections au profit du parti au pouvoir ?

Toutefois, l'échec du Front Populaire Ivoirien (FPI) aux élections législatives de 1995 s'attribue à la déroute d'une opposition morcelée, aux effets d'un boycott actif, ainsi qu'aux fraudes électorales orchestrées par le PDCI (parti au pouvoir).

Premièrement, le Front Populaire Ivoirien, ayant fusionné au sein du Front des Républicains, éprouvait de vives difficultés à rassurer ses militants au fil des diverses consultations électorales. En certaines circonscriptions, les partis composant ce front peinent à désigner un candidat unique, situation qui engendre bien souvent une déception parmi les militants (P. Bouabré, 1995, p. 2). Ces derniers, ignorant le choix opéré par leur formation d'attache, se trouvent contraints à une décision malheureuse. Pour Diomandé Mamadou : « La déception des militants est aujourd'hui à la mesure de la déroute essuyée par les partis. Nous ne saurions nous en prendre qu'à nous-mêmes en cette occurrence. Même si le PDCI, a usé de pratiques frauduleuses, rien n'autorisait les partisans du Front des Républicains à se présenter aux élections législatives dans un désordre apparent. » (P. Bouabré, 1995, p. 2).

[301] L'Ouest de la Côte d'Ivoire est considéré comme le fief du FPI. C'est dans cette zone le parti a remporté plus de voie au cours des élections générales de 1990.

Pour lui, outre ces fraudes perpétrées par le PDCI, la désunion affligeant des partis du Front des Républicains, avait énormément contribué à la défaite du FPI. Selon lui, cette situation s'explique en majorité au peu d'intérêt accordé à ces élections, de la part de certains électeurs. Dans leur conscience collective, il fallait encore boycotter ces élections législatives comme ce fut le cas pour les présidentielles. Par ailleurs, pour illustrer cet état de fait, dans une analyse empreinte d'une objectivité rigoureuse de la situation, Monsieur Gnété Vamy, scrutateur agissant au nom du Front Populaire Ivoirien (FPI), n'attribue point l'entière responsabilité de la défaite à l'administration et au Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), malgré ces allégations de fraudes. Selon lui :

> « Il est vrai que la révision des listes électorales n'a pas eu lieu et que de nombreuses listes d'électeurs étaient stockées dans les bureaux de vote en attendant d'être retirées. Mais si réellement les militants y étaient allés avec plus de détermination, les choses auraient tourné favorablement pour le Front Populaire Ivoirien » (P. Bouabré, 1995, p.2).

Quoi qu'il en soit, la défaite du Front Populaire Ivoirien lors de ces élections est aussi imputable aux divisions qui minent les partis du Front des Républicains. Mais, bien qu'il en souligne l'existence de la fraude, toutefois, il ne cesse d'évoquer la part de responsabilité incombant à l'administration et au Parti Démocratique de Côte d'Ivoire. En effet, la révision des listes électorales ne s'est point accomplie dans certaines localités, de même, de multiples listes d'électeurs demeuraient entreposées au sein des bureaux de vote, en attente d'être retirées. Faute de détermination de la part de certains militants du Parti à accomplir leur devoir de vote. Autrement dit, l'indifférence des militants du FPI, trouve également son origine dans l'appel au boycott émis par le Front des républicains. Ces derniers, n'ayant point pris part aux élections présidentielles, s'étaient enfoncés dans une inertie qui les avait sans doute empêchés de se préparer aux élections législatives, lesquelles se tinrent un mois plus tard.

Par conséquent, ces législatives de novembre 1995 ont constitué une surprise pour les militants du FPI. En effet, la majorité de ses électeurs ne s'attendaient qu'à les boycotter plutôt qu'à y prendre part. Cependant, même si l'échec du FPI, demeurent essentiellement lié à l'absence d'intérêt accordé à ces scrutins. D'autre part, cette situation peut aussi s'expliquer par la non possession des cartes électorales de ses militants.

> « Quand on sait qu'au scrutin présidentiel du 22 octobre 1995 selon les représentants du ministère, environ 400.000 cartes d'électeur n'ont pu être remises à leurs titulaires par le Ministère de l'Intérieur. A cet effet, il a été décidé que le récépissé d'inscription sur les listes, sur présentation d'une pièce d'identité valide, permettra de prendre part au vote »[302].

[302] Rapport de la mission d'observation des élections législatives du 26 novembre 1995, loc.cit., p7.

Même si, par la suite il a été décidé que le récépissé d'inscription sur les listes, sur présentation d'une pièce d'identité valide pouvait permettre aux candidats de prendre part au vote. Effectivement, le PDCI, ne pouvait se défaire de ces pratiques frauduleuses, dont il entrentendait faire usage pour remporter ces élections à tout prix. Toutefois, l'usage à la fraude s'est rendu manifeste au législatives de novembre 1995. M. Besas Trabi, nous donne la confirmation :

> « Il n'y a que ''le pouvoir de l'argent qui a fait voter des militants de l'opposition contre leur propre Parti ou qui a fait s'abstenir de voter''. Il est très formel : ''le samedi nuit, veille du scrutin, j'ai vu des hommes du PDCI, faire de porte à porte pour distribuer de l'argent''. La région ne mérite plus d'être considérée comme bastion du FPI » (P. Bouabré, 1995, p.2).

Du point de vue de M. Besas Trabi, les fraudes électorales usées par le PDCI, ont expliqué la défaite du FPI, à man. Selon lui dans cette zone c'est le pouvoir de l'argent qui a fait voter ses militants contre leur propre parti ou qui les amène à s'abstenir de voter. Au-delà de toutes ces supputations un seul fait semble conforter les uns et les autres dans le sentiment que des choses véritablement louches ont favorisé la victoire du PDCI.

Par ailleurs, en plus de l'achat des consciences auxquels ces électeurs étaient victimes, d'autres pratiques frauduleuses ont certainement favorisé la victoire du PDCI, dans certaines régions jugées favorables au FPI. Généralement, ces fraudes se situent au niveau de l'influence du mode de scrutin sur les résultats auxquelles s'ajoutaient certaines pratiques subtiles. Il s'agit en réalité, de l'incohérence du découpage électoral, et le bourrage des urnes. Lors de ces élections, le mode de scrutin a été aussi une des raisons qui ont occasionné la défaite du FPI aux élections législatives de 1995. A ce niveau il faudrait d'abord savoir que, tout dépend, de l'idée que l'on en escompte dans le choix du mode de scrutin au cours d'une élection. Du moins, le choix d'un mode de scrutin est largement commandé par l'objectif politique poursuivi. Certes il existe une multitude ou variété de mode de scrutin. Mais on peut les ramener à une division bipolaire, c'est à dire à une confrontation entre le mode de scrutin majoritaire et la représentation proportionnelle (P. Bouabré, 1995, p.2). Lors des élections législatives de 1995, les gouvernants ivoiriens ont choisi le scrutin majoritaire à un tour. Les conséquences juridiques et politiques de ce choix sont connues. Selon Bouabré, il s'agit de la victoire du PDCI, au détriment de l'opposition (P. Bouabré, 1995, p.2). Mais quelle aurait été la situation si l'on

avait eu recours, soit au mode de scrutin majoritaire à deux tours, soit à la représentation proportionnelle[303] ?

Le mode de scrutin majoritaire à un tour est constitué d'un tour unique, à l'issue duquel est élu le candidat ou la liste ayant recueilli le plus grand nombre de voix, sans forcément atteindre la majorité absolue. Autrement dit, la différence des voix entre le vainqueur et le vaincu peut être d'une seule voix. C'est donc un mode de scrutin dominé par la majorité simple ou relative. En raison du tour unique présente un avantage économique pour la nation. Mais au point de vue de la démocratie, il a l'inconvénient d'amplifier dans de très fortes proportions, le succès du vainqueur et corrélativement la défaite du perdant. Pour Obou Ouraga, c'est ce qui fait que ce scrutin majoritaire à un tour tend à attribuer au parti vainqueur un nombre de siège largement supérieur à celui qu'il aurait obtenu dans la représentation proportionnelle (O. Ouraga, 1995, p.3).

Toutefois, au-delà du mode de scrutin qui a entraîné la défaite du Front Populaire Ivoirien dans certaines régions lors des législatives de 1995. Il convient d'ajouter à ces facteurs l'incohérence du découpage électoral. Elle se manifeste généralement par une répartition inégale des sièges, comme en atteste le dispositif élaboré dès 1990 et reconduit en 1995 pour ces mêmes scrutins. En bien des aspects, ce découpage présente des anomalies qui eurent assurément une influence sur les résultats desdites élections (O. Ouraga, 1995, p. 3). Aussi si l'on considère le nombre d'habitants comme critère déterminant pour l'attribution des sièges par circonscription électorale. Ce découpage révèle des déséquilibres d'une telle portée qu'ils s'imposent avec évidence. Le tableau qui suit en fournit une illustration des plus éloquentes.

[303] Ce mode de scrutin vise à donner à chaque parti politique un nombre de siège proportionnel au total des suffrages qu'il a obtenu sur l'ensemble d'un territoire. En d'autres termes c'est un système électoral où le nombre de siège à pouvoir est partagé en fonction du nombre de voix recueillies.

Tableau 27 : Le déséquilibre entre le nombre d'habitants des départements et la répartition des sièges lors des législatives de 1995.

Départements		Population	Nombre de sièges
1	Bouaké	453074	09
2	Abidjan	2492536	23
3	Agboville	203730	04
4	Abengourou	214162	03
5	Gagnoa	275785	05
6	Yamoussoukro	284613	07
7	Man	286880	05
8	Daloa	361472	06
9	Korhogo	387947	09
10	San-Pedro	168174	02
11	0dienné	169433	04
12	Divo	389530	06
13	Bongouanou	225432	04
14	Issia	194974	02
15	Béoumi	91062	03
16	Boundiali	127231	03
17	Sinfra	120301	01
18	Dimbokro	141934	04
19	Commune de Yopougon	598066	02
20	Commune d'Abobo	627065	02
21	Bondoukou	175632	04
22	Commune de Bouaké	362192	04
23	Aboisso	225882	04
24	Adzopé	237285	06
25	Soubré	309307	03
26	Bouna	134459	03
27	Férkéssedougou	172880	03

Source : (Franck A. Kouassi) *in Le Jour* n°259 du 4 décembre 1995, p2.

Le tableau ci-dessous nous présente le déséquilibre qu'il y a entre le nombre d'habitant des départements et la répartition des sièges au cours des élections législatives de novembre 1995. On note par exemple que le département de Yamoussoukro, est doté de 7 sièges pour une population de 284613 habitants contre seulement 3 sièges pour le département de Soubré peuplé de 309307 habitants. Soit une différence de 24694 qui donne, apparemment plus d'arguments au département de Soubré qui devait avoir si non autant de siège, du moins un peu plus de sièges que le département de Yamoussoukro. Malheureusement la réalité est toute autre. En outre le département de Divo, qui compte 389530 habitants ne bénéficie que 6 sièges contre 9 sièges pour le département de Bouaké peuplé de 453074 habitants. Soit une différence de 63544 habitants pour 3 sièges supplémentaires par rapport au nombre de sièges affectés au

département de Divo. Si au contraire l'on considère que le découpage électoral a été taillé en fonction du découpage administratif, là également il y a des raisons à douter de son objectivité. D'ailleurs, comment comprendre qu'un département comme Odienné qui compte 11 sous-préfectures ne puisse être doté que de 4 sièges pendant que le département de Bouaké totalise 9 sièges pour 5 sous-préfectures[304].

De toute évidence, il apparaît à la lecture du découpage électorale, que ni le critère de population ni celui des circonscriptions administratives n'ont présidé à la détermination des sièges. Cette situation donne plutôt à penser que le découpage électoral de 1990[305], a été élaboré en fonction de l'implantation du parti au pouvoir à travers les différentes régions. Toutefois, l'inégalité au niveau du découpage électoral apparaît comme un élément explicatif qui avait occasionné la défaite du FPI, dans certains départements lors des législatives de novembre 1995.

A ces facteurs s'ajoutaient les effets du boycott actif, la désunion de l'opposition et les fraudes électorales pratiquées par le PDCI lors de ces élections. Cette situation, a certainement amené certaines personnes à affirmer que les séminaires de formation initiés par les universitaires n'ont pas eu d'effet positif sur les militants. Cette assertion est-elle avérée ? Toutefois, la réponse à cette question nous amène à analyser les élections générales de 2000 afin de mieux saisir la véracité de cette affirmation notamment, les élections présidentielles et législatives au regard de de leur ampleur. D'abord le FPI, a confirmé sa victoire lors des élections présidentielles d'octobre 2000 à la magistrature suprême, en s'imposant aux autres partis avec 59,36 % des suffrages exprimés[306].

Quant aux élections législatives, le FPI se présente comme le véritable vainqueur en remportant 96 sièges.

Au demeurant, les élections générales de 2000 en Côte d'Ivoire ont démontré que le PDCI-RDA est fortement représenté dans le pays, en particulier dans le Centre et dans le Nord, soit dans les 12 régions traditionnellement considérées comme son fief. Cependant, le FPI, qui jusque-là avait pour fief l'Ouest, a acquis également le Sud en passant de 10 sièges à la 9ème législature à 96 pour cette 10ème législature[307].

---

[304] In *Le Jour* n° 259 du 4 décembre 1995, p2.

[305] Le découpage électoral de 1990, n'a pas été actualisé en 1995. C'est à partir de ce découpage que se sont déroulé les élections de 1990.

[306] K. Offoumou, « Les Elections Ivoiriennes de l'An 2000 » *in Journal of African Elections,* volume n°1 mays 2001, p12. *Http : www. Eisa.org 2023/05 »20… (Consulté le 09 septembre 2024 à 10h 34)*

[307] K. Offoumou, « Les Elections Ivoiriennes de l'An 2000 » *in Journal of African Elections,* volume n°1 mays 2001, p12. *Http : www. Eisa.org 2023/05 »20… (Consulté le 09 septembre 2024 à 10h 34)*.

Ce résultat aux élections législatives est particulièrement notable. En effet, le FPI se positionne en tête, suivi du PDCI, avec un écart d'environ vingt (21) députés. Ce succès est attribuable au travail patient et soutenu du FPI, par le biais d'une organisation rigoureuse qui minimise toute forme d'improvisation, c'est ce que nous fait remarquer Kouyo dans cette déclaration :

> « Pendant de longues années, le FPI, a fait de la formation de ses cadres un des piliers de sa politique. Ainsi ces deux dernières années le secrétariat national à la formation politique (SENAFOP), (…) a multiplié les séminaires de formations sur divers thèmes. Notamment l'organisation d'une campagne électorale, l'élaboration d'un budget de campagne, les stratégies électorales » (A. Kouyo, 2000, p.8).

Ces séances de formation, organisées sous forme de séminaires disséminés au sein des fédérations, ont grandement assisté les candidats dans l'acquisition d'une maîtrise approfondie des sujets. Ces actions ont contribué de manière décisive à la victoire éclatante du Front Populaire Ivoirien lors des élections générales de l'an 2000. Ce parti s'impose véritablement comme un modèle exemplaire de lutte démocratique en Côte d'Ivoire.

2-3 Le Front Populaire Ivoirien : un modelé de lutte démocratique en Côte d'Ivoire

L'assertion du FPI concernant le modèle démocratique qu'il soutient se traduit principalement par l'engagement des masses populaires et des groupes socio-professionnels. De 1990 à 2000, le Front Populaire Ivoirien a réussi à s'implanter au sein des communautés populaires de travailleurs, d'élèves et d'étudiants, du milieu paysan, des syndicats, des commerçants et transporteurs ainsi que des ONG.

Leur objectif était de les amener à défendre leurs droits[308]. Ainsi, a-t-il tissé des alliances ou suscité la création de nombreuses organisations socio-professionnelles dans ces milieux. Il s'agit entre autres des organisations comme la FESCI, la LIDHO, le SYNARES dont leur attachement au parti a été démontré. Ces organisations satellites étaient un vaste réseau de partenaires dans la lutte[309]. « Sur des questions d'intérêt national, la mobilisation et la convergence de vue entre le FPI et ses organisations donnaient une crédibilité aux revendications de ce parti. Ainsi, même lors des manifestations sur les lieux publics, le soutien de ces organisations donnait une certaine force et légitimité au FPI »[310].

Par ailleurs, ce parti a également suscité la mobilisation des masses médiatiques. En effet, la proclamation du multipartisme en 1990, a été suivie du printemps de presse écrite. Ainsi, depuis

[308] Front Populaire Ivoirien ECOLE-DU-PARTI, Fascicule n°005-2022/FPI/EDP, mai 2022, p54, loc.cit.

[309] Front Populaire Ivoirien ECOLE-DU-PARTI, Fascicule n°005-2022/FPI/EDP, mai 2022, p55, loc.cit.

[310] Idem.

l'autorisation du multipartisme, l'on assiste à un foisonnement de journaux[311]. Parmi ces journaux, bon nombre étaient proche de l'opposition et contribuaient à diffuser ces idéaux et son combat[312]. En fait, on assiste à des divergences d'opinions. Dans cette presse écrite :

> « On aperçoit une littérature d'appui au pouvoir dont (Fraternité Matin, le Démocrate, Le Patriote, Réveil-Hebdo, et Le Grand Devoir) affronte une littérature critique de l'opposition (Le Nouvel Horizon, La voie, Liberté, Bol Koch, L'œil du Peuple, le Pays, Téré, le Pari, le Jeune Démocrate, le Changement, l'Essentiel) et une presse indépendante (Notre Temps, et Plume Libre) » (B. Contamin & M. Fotê, 1997, p.630).

Il est certain que, le FPI a participé de façon régulière aux élections. Depuis 1990, la participation plus ou moins du FPI aux différentes échéances électorales a contribué à faire enraciner la culture démocratique en Côte d'Ivoire. Cependant, en dehors de l'élection présidentielle de 1995(boycott actif), le Front Populaire Ivoirien a pris part à toutes les élections organisées depuis 1990[313]. Cette participation régulière a permis au parti d'entretenir son électorat. Certainement ceci avait permis au parti de se positionner comme la principale force de l'opposition ivoirienne avant son accession au pouvoir en 2000.

D'autre part, ce parti, a aussi marqué sa présence dans les organisations internationales. En effet, pour donner un écho à son combat au plan international, le Front Populaire Ivoirien (FPI), intègre l'internationale socialiste. Il a occupé une place remarquable au sein de cette organisation internationale regroupant les principaux partis socialistes dans le monde[314]. Quoi qu'il en soit, les universitaires rattachés au Front Populaire Ivoirien (FPI) ont su enraciner le parti au sein de toutes les strates populaires, à l'inverse de certaines autres formations politiques, perçues comme étant réservées aux élites. A cet égard, Jean Noël Loucou indique : « C'est ce qui a rendu un parti comme le PIT faible, car il est principalement considéré comme un parti de cadres »[315]. Selon lui, en surmontant ce défi, le FPI s'est établi en tant que véritable parti d'opposition en Côte d'Ivoire lors de l'ouverture au multipartisme. Au demeurant, depuis sa genèse, ce parti est reconnu comme un parti populaire. Cette perception est similaire à l'image faite au PDCI, durant l'époque coloniale, perçu comme un parti de masse. Contrairement au Parti Progressiste de Côte d'Ivoire (PPCI), considéré comme un parti de cadres. Jean Noël Loucou, affirme à ce propos : « le PDCI, par l'entremise de ses structures, a su rassembler

[311] A cette période la Côte d'Ivoire comptait plus d'une cinquantaine de quotidiens, hebdos et autres périodiques paraissant régulièrement ou ayant disparu.
[312] Front Populaire Ivoirien ECOLE-DU-PARTI, Fascicule n°005-2022/FPI/EDP, loc.cit., mai 2022, p55.
[313]Front Populaire Ivoirien ECOLE-DU-PARTI, Fascicule n°005-2022/FPI/EDP, mai 2022, loc.cit., p55.
[314]Idem.
[315] Entretien avec Loucou Jean Noël déjà cité.

l'ensemble des groupes sociaux sous sa bannière »[316]. La politique de conquête du pouvoir d'Etat, adoptée par le FPI, à sa légalisation, s'inscrit dans le sillage du PDCI. D'ailleurs, cette stratégie d'implantation adoptée par le FPI, a sans doute renforcé son auditoire auprès des populations ivoiriennes dès sa sortie de clandestinité.

2-4- La légitimation du FPI, à travers la qualité de ses hommes

La nécessité de disposer d'hommes capables de légitimer le Front Populaire Ivoirien s'est imposée comme une exigence incontournable lors de la sortie du parti de la clandestinité. Cette exigence a été pleinement satisfaite grâce à une contribution significative d'intellectuels universitaires. Ces derniers ont mis en place des structures dédiées aux activités et aux réflexions, dans le but essentiel d'équiper le Front Populaire Ivoirien des compétences requises. Leur engagement au sein du parti s'est principalement traduit par l'apport de leur expertise. En fait, ils se situaient alors dans une phase « d'avant-projet »[317].

En d'autres termes personnalités ont occupé des postes de premier plan dans l'animation de leur parti politique. Par conséquent, il est possible d'affirmer qu'elles ont joué un rôle déterminant dans l'implantation du FPI à travers toutes les régions du pays. A ce titre, elles ont assuré la formation politique des militants via les diverses structures d'activités qu'elles dirigeaient. En plus, au-delà de leur rôle d'encadrement des militants, ces personnalités intervenaient également au sein des organes centraux du parti. En effet, depuis son premier congrès en septembre 1990, le FPI a su se forger une image renouvelée au sein de ses différents organes centraux, valorisant particulièrement la contribution des universitaires[318].

Dès lors, il ressort clairement de ses documents que le parti a confié un rôle prépondérant aux membres des instances supérieures, dont la majorité sont des enseignants universitaires. Cette prédominance des universitaires au sein de ces instances atteste incontestablement de leur contrôle effectif. Ils affirment ainsi avec détermination leur capacité à diriger et à superviser la conduite ainsi que l'orientation politique du FPI. De surcroît, le Front Populaire Ivoirien a considérablement abrégé le parcours des universitaires[319]. Le parti a ainsi permis à certains membres de franchir certaines étapes d'avancement interne. Cette démarche a ouvert la voie vers des postes de responsabilité, tant au sein du parti qu'au cœur de l'administration durant sa

[316] Entretien avec LOUCOU Jean Noël déjà cité.
[317] Entretien avec KADET Bertin déjà cité.
[318] Voir textes Fondamentaux du FPI, de 1990, op.cit. p27.
[319] Entretien KREKRE Firmin déjà cité.

période de gouvernance. Il convient de souligner que leur nomination à divers postes dans le parti n'a pas toujours été conforme aux prescriptions réglementaires en vigueur[320]. Ils ont accédé à des fonctions clés, aussi bien au niveau des instances centrales que locales, en s'appuyant principalement sur leurs compétences intellectuelles.

De ce qui précède, il apparaît clairement qu'au sein du FPI, certains universitaires ont pu, grâce à leur expertise, contourner certaines étapes traditionnelles du processus d'ascension interne. Selon Firmin Krékré, cette situation contraste nettement avec celle observée au PDCI, où les universitaires sont soumis aux mêmes exigences que les autres membres[321]. Le FPI a ainsi confié des responsabilités importantes à certains détenteurs du savoir, indépendamment de leur ancienneté ou engagement prolongé dans le parti. La priorité faite aux universitaires dans le choix des dirigeants témoigne d'un besoin impérieux de s'entourer d'experts chevronnés afin d'accroître la crédibilité de ses actions. D'autre part, le parti visait à mobiliser des personnalités capables d'administrer la Côte d'Ivoire avec sagesse et efficacité, comme en témoignent les membres fondateurs de son gouvernement inaugural. Le tableau qui suit nous présente les membres du prémier gouvernement de Laurent Gbagbo, formé le 2è octobre 2000.

Tableau 28 : Le prémier gouvernement inaugural de Laurent Gbagbo formé le 27 octobre 2000

Noms et Prénoms		**Postes ministériels.**
1	Affi N'GUESSAN	Premier Ministre Chef du gouvernement, Ministre de la Planification et du Développement
2	Sangaré Abou DRAMANE	Ministre d'Etat, Ministre de Affaires Etrangères
3	Emile Boga DOUDOU	Ministres d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation
4	Moïse Lida KOUASSI	Ministre d'Etat, Ministre de la Défense et de la Protection Civile
5	Mamadou KOULIBALY	Ministre de l'Economie et des Finances, Porte-Parole du Gouvernement
6	Oulaï SEINE	Ministre de la Justice et des Libertés Publiques
7	Sery BAILLY	Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la récherche Scientifique

[320] Entretien KREKRE Firmin déjà cité.
[321] Idem.

8	Michel N'guessan Amani	Ministre de l'Education Nationale
9	Huber Oulaye	Ministre du Travail de la Fonction Publique et de la Réforme administrative
10	Léon Emannuel Monnet	Ministre de l'Energie
11	Raymond Abouo N'dori	Ministre de la Santé Publique
12	Alphonse Douaty	Ministre de l'Agriculture et de Ressources Animales
13	Patrick Achi	Ministre des Infrastructures Economiques
14	Bohoun Bouabre	Ministre du Commerce et de l'Industrie
15	Odette Likikouet	Ministre du Tourisme et de l'Artisanat
16	Assoa Adou	Ministre de la Construction et de l'Urbanisation
17	Aimé Kabran Appiah	Ministre de Transports
18	Clotilde Ohouovhi	Ministre de la Sécurité Sociale et de la Solidarité Nationale
19	Koné Dramane	Ministre de la Culture et de la Communication
20	Angèle Boka	Ministre de l'Environnement de l'Eau et de la Forêt
21	Henriette Lagou	Ministre de la Famille de la Femme et de l'Enfant
22	Danon Djédjé	Ministre de la Jeunesse
23	Bro Grebe	Ministre des Sports

Source : https://ru.scribd.com consulté le 06 février 2026 à 13h 26.

Le tableau présenté ci-dessus expose la composition du gouvernement inaugural des refondateurs, établi à la suite de l'élection présidentielle de 2000. Ce gouvernement était essentiellement constitué de membres du Front Populaire Ivoirien (FPI), le parti politique de Laurent Gbagbo, et avait pour objectif principal de consolider son autorité après une période de transition militaire. Il convient de souligner que les membres du FPI choisis pour former ce gouvernement étaient majoritairement issus du milieu universitaire. Le graphique ci-dessous illustre clairement l'importance numérique des universitaires au sein de cette première équipe gouvernementale des refondateurs.

Graphique 3 : poids des universitaires dans le gouvernement inaugural des refondateurs en 2000

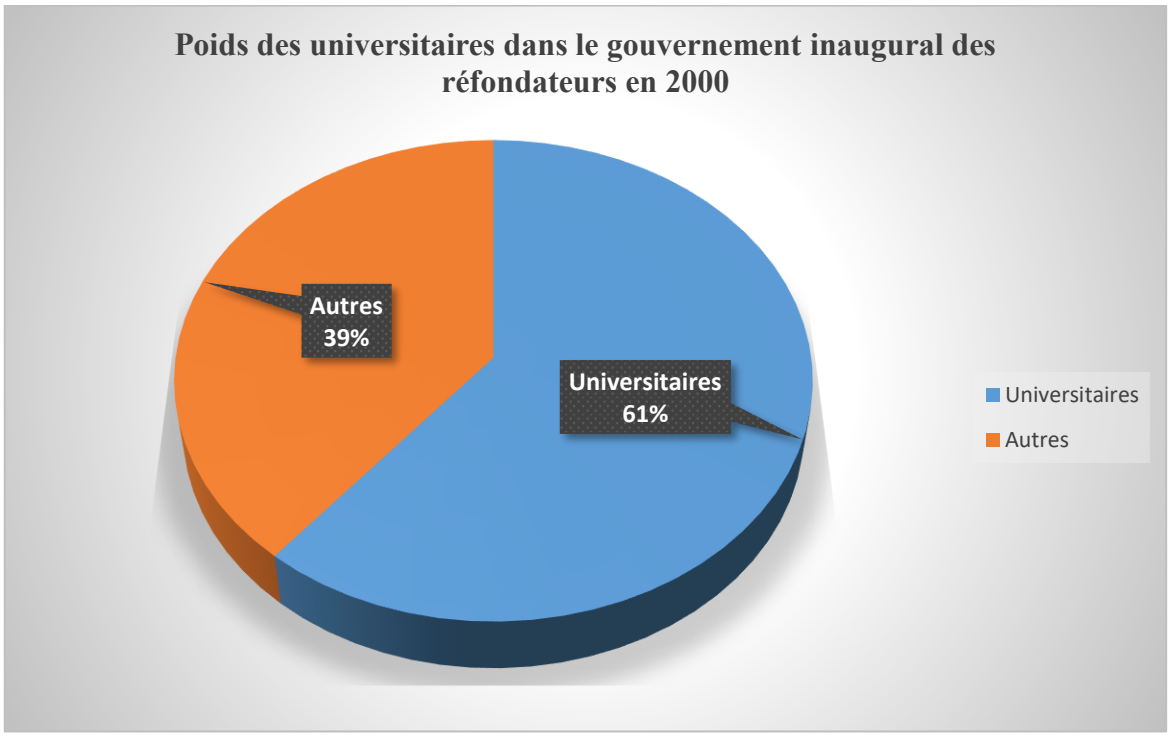

Source : Réalisé par Anicet Koffi, à l'aide des informations tirées du tableau 28

Ce graphique illustre la répartition des universitaires ainsi que des autres catégories socioprofessionnelles au sein du gouvernement inaugural du Front Populaire Ivoirien (FPI) lors de son accession au pouvoir d'État en octobre 2000. Cette représentation permet de souligner la prépondérance des universitaires dans cette composition gouvernementale. En effet, le graphique révèle une domination significative des universitaires, qui constituent environ 61 % des membres du gouvernement, contre environ 39 % pour l'ensemble des autres catégories socioprofessionnelles. Plusieurs facteurs expliquent cette prédominance numérique des détenteurs du savoir académique. D'une part, il s'agit de la volonté du FPI de se légitimer à travers la compétence et le profil de ses cadres[322]. D'autre part, ces universitaires aspiraient à saisir une opportunité sociale offerte par le FPI en accédant à des postes politiques majeurs. Par ailleurs, cette situation reflète également le rôle central qu'ils ont joué au sein du FPI durant sa phase de conquête du pouvoir d'État.

Le Front Populaire Ivoirien est parvenu au pouvoir en s'entourant de personnalités éminentes. Cette démarche s'explique toutefois par la volonté manifeste, dès son accession au pouvoir, de s'appuyer sur des intellectuels afin de bâtir une gouvernance exemplaire, comme l'atteste Traoré Moussa dans ses écrits.

[322] Entretien avec Firmin KREKRE déjà cité.

« À l'avènement de Laurent Gbagbo, au pouvoir, tous les professeurs d'université qui, à quelque moment que ce soit, ont eu à faire chemin avec lui dans sa longue marche vers le pouvoir, ont déserté l'université. Il s'agit notamment de Mamadou Koulibaly, Bohoun Bouabre, Boga Doudou, Lida Kouassi, Agnès Monnet, Voho Sahi, Gnaoulé Oupo, Sery Bailly, Yao N'dre, Koné Dramane, Hubert Oulaye sont tous partis du temple du savoir. Ils ont troqué la toge universitaire contre le complet veston et les amphithéâtres contre les cabinets douillets des ministères. Le revers a été immédiat pour l'université. Un déficit d'enseignants de rang A, Assistants, Maître- assistants, Maître de Conférences, professeurs titulaires … tous ne rêvaient que d'une seule chose : s'assoir dans un bureau ministériel ou à défaut celui d'un directeur de cabinet, chef de cabinet, de conseiller spécial, chargés de mission. Tous voulaient jouir du pouvoir et des privilèges du pouvoir, sans qu'aucun d'entre eux ne prennent le pari de poser un regard critique sur la pratique du pouvoir. (…) la République de Côte d'Ivoire a été rebaptisée « République des Professeurs » par la multitude vile » (T. Moussa, 2016, pp.13-14).

Dans l'analyse des événements, il ressort que le Front Populaire Ivoirien, dès son accession au pouvoir, a bénéficié d'un apport significatif de la part de certains universitaires. Ces derniers ont été des soutiens fervents dans la conquête du pouvoir par ce mouvement politique. En effet, ces intellectuels ont assumé des responsabilités majeures au sein du gouvernement, souvent au prix d'un sacrifice de leur carrière académique. Ils ont quitté les amphithéâtres universitaires pour occuper des postes ministériels et des fonctions de direction dans les cabinets. A cet effet, la République de Côte d'Ivoire fut alors qualifiée de « République des Professeurs » (T. Moussa, 2016, pp.13-14), témoignant ainsi de la prédominance marquée des enseignants universitaires dans les mécanismes gouvernementaux durant cette période[323].

Selon les informations fournies par notre source, lorsqu'un universitaire ou un professionnel d'une autre discipline est nommé à un poste stratégique, il lui incombe de répondre aux exigences du parti, c'est-à-dire de mettre en œuvre son programme tout en répondant aux attentes des populations. Ce principe trouve une illustration concrète dans l'action du maire FPI d'Adjamé, de l'époque en occurrence M. Amondji Pierre.

Comme l'indique, Anderson : pour avoir favorisé l'épanouissement de la jeunesse et réalisé des activités socio-culturelles et économiques d'une ampleur remarquable au sein de leur cité, plusieurs maires ont été distingués, parmi lesquels figure Amondji Pierre (B. Anderson, 1997, p. 3).

A titre probant, ce dernier a su accomplir des actions tangibles en faveur du développement de la jeunesse dans sa commune. Parmi ses réalisations figurent notamment la construction du

[323] Entretien avec Sangare Issiaka déjà cité.

‘’Black Market’’ pour un montant de 200 millions, le financement des activités estivales à hauteur de 15 millions, l’allocation de 35 millions aux fonds sociaux ainsi que l’affectation de 45 millions pour la prise en charge des élèves (B. Anderson, 1997, p. 3).

Les réalisations accomplies par Pierre Amondji, illustrent la gestion exemplaire exercée par les maires du Front Populaire Ivoirien. Ces derniers ont bénéficié d’une formation rigoureuse qui leur a permis d’administrer efficacement leurs communes respectives. Ces comportements témoignent de l’engagement et aussi de la compétence de ces cadres dans l’exercice de leurs fonctions politiques. A travers ce réalisations, le Front Populaire Ivoirien (FPI), s’est fortement impliqué dans la gestion quotidienne de l’administration ivoirienne. Autrement dit, ce parti constitue un modèle remarquable de gestion rigoureuse des affaires publiques.

En outre, les représentants du FPI lors de la législature ont également contribué à rehausser le prestige de l’Assemblée Nationale, longtemps perçue comme une simple chambre d’enregistrement. Dès lors, on observe l’adoption de nombreuses lois significatives, notamment celles relatives aux casseurs ainsi qu’au code électoral. L’apport des universitaires dans la revitalisation du FPI dès sa reconnaissance officielle a doté le parti d’hommes compétents pour en assurer le progrès. Cette dynamique a permis aux intellectuels ivoiriens de sortir de l’ombre afin de mener des actions concertées favorisant son ascension.

Ces actions ont provoqué une transformation significative dans la gestion des affaires publiques durant la phase de conquête du pouvoir d’État. On observe au sein du Front Populaire Ivoirien (FPI) un engagement marqué de ses cadres dans l’exercice de leurs fonctions politiques, comme en témoigne une gestion rigoureuse des affaires publiques. A cet égard, ce parti accède au pouvoir avec des cadres réputés, ce qui se manifeste par la qualité de ces individus. Néanmoins, il convient de s’interroger sur la capacité du FPI, à optimiser la conduite des affaires publiques, tant durant sa période d’opposition que lors de son exercice du pouvoir étatique. Cependant, le déficit d’expérience de ses acteurs ne risque-t-il pas de compromettre l’atteinte de ses objectifs au cours de cette dernière phase ?

Le Front Populaire Ivoirien en réalité n’a pas réussi à exercer le pouvoir étatique conformément à ses intentions initiales. Il importe donc de souligner la responsabilité assumée par ses dirigeants dans ce contexte.

II-LE FPI A L'EPREUVE DU POUVOIR D'ETAT

Cette rubrique se propose de mettre en lumière la phase pratique de l'exercice du pouvoir d'Etat à travers l'exemple de certains universitaires du FPI. Une administration empreinte du déficit d'expérience chez certains d'entre eux. Que peut-on entendre par ce déficit d'expérience dans l'exercice du pouvoir étatique ? L'examen approfondi de cette interrogation dévoile une série de lacunes, énumérées ci-après : l'absence de formation thématique ayant façonné ces dirigeants à l'art de la gouvernance, le défaut d'éthique politique, ainsi que le manque de générosité politique manifeste de certains dirigeants.

1-L'absence de modules réelles préparant les dirigeants du FPI, à la gouvernance

La façon dont les dirigeants du Front Populaire Ivoirien (FPI), issus principalement du monde universitaire, exercent l'autorité se trouve empreinte d'un déficit manifeste en matière d'expérience, attribuable à l'absence de formations structurées qui eussent dû les préparer adéquatement à l'exercice de la gouvernance. En présence de l'incompétence affichée par ces leaders au sein des institutions étatiques, une interrogation légitime s'élève : les responsables du FPI étaient-ils dûment formés pour assumer les fonctions de gouvernance ? Assurément c'est-à cette interrogation Issiaka Sangaré tente de répondre en ces termes :

> « L'un des défauts du FPI à son arrivée au pouvoir était notre manque d'expérience en termes de gouvernance. En effet, lorsque l'on rejoint le gouvernement, de nombreux nouveaux membres se retrouvent pour la première fois à la tête d'un ministère et sa gestion requiert un ensemble d'infirmations. C'est l'application des compétences qui ne repose plus sur la connaissance, mais plutôt sur les interactions interpersonnelles. En ce qui concerne la capacité organisationnelle et les opérations. La dynamique n'est plus celle d'un professeur face à son disciple. C'est davantage une relation dans le cadre de l'entreprise qui vise à atteindre des objectifs spécifiques, avec des moyens mis à disposition pour avancer.
>
> C'est ce qui a constitué une faiblesse, car pour moi, il a fallu du temps pour apprendre. Et nous étions déjà présents dans le gouvernement. D'ailleurs, lorsque nous étions dans l'opposition, nous avons beaucoup plus approfondi les sujets liés à la communication, à la gestion d'une campagne et à l'idéologie. Cependant, nous n'avons pas eu de modules spécifiques qui nous préparaient à la gouvernance. Engagé également dans la gestion d'un ministère, malgré l'existence d'un programme, une période d'essai est prévue pour mieux appréhender vos tâches. On ne vous donnera cependant pas l'occasion de vous acclimater à votre environnement. On ne

vous accordera pas le luxe de vous installer confortablement, l'action débute immédiatement avec votre entrée en fonction. »[324].

Notre informateur nous atteste en ces termes que le manque d'expérience en matière de gouvernance a constitué la principale lacune à laquelle certains dirigeants du FPI, faisaient face lors de leur accession au pouvoir en l'an 2000. Pour lui en effet la direction d'un département ministériel exige une bonne maîtrise du domaine. Elle suppose la mise en œuvre de facultés qui ne s'appuient point nécessairement sur le savoir pur, mais sur un réseau de relations. Toutefois, la vigueur d'un ministère est intimement liée à la diversité et à l'étendue de ses relations. Les dirigeants du FPI se voyaient contraints par une portée limitée, car nombre d'entre eux en étaient à leur première expérience de gestion au sein de ces institutions publiques. D'ailleurs, l'absence d'expérience en ce domaine, alliée au défaut de collaboration efficiente au sein de la direction des institutions gouvernementales, entrave le fonctionnement optimal des ministères ainsi que d'autres entités étatiques.

En sus, ces responsables du FPI, investis de la charge de diriger l'État, n'étaient point véritablement qualifiés pour gérer les affaires publiques. Cette assertion impliquante qu'ils n'eurent point bénéficié d'une formation adéquate leur permettant de gouverner une administration avec une efficacité accrue. En fait, conquérir et exercer le pouvoir étatique, était l'une des priorités essentielles du FPI, à sa légalisation. En effet, il accordait, peut de priorité à la formation de ses dirigeants en matière de gouvernance. Cette initiative est perçue à travers les différents thèmes abordés lors des séminaires de formation politique, dont l'objectif premier était de former et recruter des militants c'est-à dire amener le parti à conquérir le pouvoir d'Etat.

En conséquence, certains dirigeants se virent privés de l'occasion de persévérer dans leur domaine d'action, avant l'avènement de la crise[325]. Cette crise a parfois conduit certains acteurs à dévier de leurs objectifs initiaux. Confrontés à cette situation tumultueuse, la majorité des cadres concernés se sont davantage focalisés sur la gestion de la crise plutôt que sur l'exécution rigoureuse de leur programme. Ces pratiques ont considérablement restreint l'efficacité de certaines initiatives et ont même rendu d'autres objectifs inatteignables. Effectivement, un dysfonctionnement a également été observé au sein de la CURFP. Les membres de cette structure étaient assignés à des responsabilités politiques au sein de l'administration centrale.

[324] Entretien avec Sangaré Issiaka déjà cité.

[325] Il s'agit de la rébellion du 19 septembre 2002, qui a bouleversé le gouvernement de la refondation un an après leur arrivée au pouvoir. Ce qui pouvait compromettre les objectifs des dirigeants ainsi que la réorientation de leur politique de refondation.

Ce dysfonctionnement de la CURFP, entravait la communication entre ces membres et réduisait par conséquent l'efficacité de leurs actions. Initialement destinée à assurer la formation des cadres, comme ce fut le cas durant sa phase d'accession au pouvoir. Cette structure est désormais fragmentée.

Ce phénomène a vraisemblablement entraîné un déficit de communication et de coordination des compétences entre universitaires. Ainsi, l'absence manifeste de formations politiques fondamentales ainsi que le manque de synergie entre ces universitaires ont parfois entravé la réalisation de certaines tâches administratives dans leurs différents lieux d'affectation. A ce propos, Pour Issiaka Sangare, la vocation première d'un enseignant ne réside pas dans la gestion d'une entreprise ou d'une organisation, sauf pour ceux occupant des postes spécifiques au sein des universités[326].

De son point de vue, la direction d'un ministère ou l'exercice d'une fonction de haut niveau au sein du gouvernement représente une réalité fondamentalement différente de celle à laquelle l'universitaire est habitué dans le cadre des amphithéâtres, où prédomine généralement une relation maître-élève. De toute évidence, la gestion ministérielle exige avant tout une interaction constante avec la société afin d'atteindre des objectifs précis qui doivent impérativement être réalisés. Elle s'effectue par l'utilisation optimale des ressources disponibles pour garantir un progrès tangible. Au demeurant, l'efficacité administrative a été compromise durant le régime de Laurent Gbagbo. Cette situation s'explique en majorité par une absence d'éthique politique et aussi d'un manque de générosité politique observés chez certains dirigeants.

2-L'absence d'éthique politique et le manque de générosité politique de certains dirigeants

L'absence d'éthique politique et l'absence de générosité politique chez certains dirigeants ont imprégné la conduite des affaires publiques par les cadres du FPI, lors de son accession au pouvoir d'État. Selon Séké Alphonse, l'engagement politique se présente comme une obligation contractée envers un parti, afin de se mettre au service de ses causes et de ses idéaux ; ainsi, s'engager au sein d'un tel parti revient avant tout à embrasser son idéologie, qui exprime son projet de société et son programme de gouvernement (D. M. Ahipo, 2024, p. 229). Un tel engagement exige du militant une adhésion entière à la vision du parti en question. Toutefois, les dirigeants du FPI ont-ils été véritablement à la hauteur ? En son sein on constate que nombre

[326] Entretien avec Sangaré Issiaka déjà cité.

de ses cadres, ayant failli à leur mission, furent tantôt maintenus, tantôt mutés vers d'autres responsabilités qui demandaient encore plus de compétences (D. M. Ahipo, 2024, p. 229).

Cependant, pourquoi n'auraient-ils pas démissionné ? Le Front Populaire Ivoirien, méritait-il vraiment de manifester sa fidélité envers de tels cadres ? Certainement, c'est ce que Dagrou Marius Ahipo explique dans ce passage : « Certains cadres du Front Populaire Ivoirien, affectés à des fonctions éminentes au sein de l'administration ivoirienne, ont opté pour servir leur propre intérêt plutôt que d'exercer leur charge avec loyauté (D. M. Ahipo, 2024, p. 229) ». Autrement dit, ceux-ci ont plutôt privilégié la sauvegarde de leurs intérêts personnels au détriment de l'intérêt général. Ainsi, dès l'ascension au pouvoir, les membres du FPI, se sont empressés de convoiter les positions les plus opulentes. Ce comportement est mis en évidence par Moussa Traore, en parlant des motivations de l'engagement des universitaires au FPI. Pour lui en effet à l'accession du Front Populaire Ivoirien au pouvoir d'Etat :

> « Le revers a été immédiat pour l'université. Un déficit d'enseignants de rang A, Assistants, Maître- assistants, Maître de Conférences, professeurs titulaires (…) tous ne rêvaient que d'une seule chose : s'assoir dans un bureau ministériel ou à défaut celui d'un directeur de cabinet, chef de cabinet, de conseiller spécial, chargés de mission. Tous voulaient jouir du pouvoir et des privilèges du pouvoir, sans qu'aucun d'entre eux ne prennent le pari de poser un regard critique sur la pratique du pouvoir » (T. Moussa, 2016, pp13-14).

Cette attitude confirme finalement que ceux-ci ont accordé une priorité absolue à leurs intérêts personnels, au détriment d'une focalisation rigoureuse sur l'exécution des programmes partisans. En conséquence, un grand nombre de cadres se sont laissé submerger par leurs émotions personnelles. Cette conduite s'est révélée comme un facteur déterminant ayant causé l'échec de certains dirigeants du FPI, dans la gestion des affaires publiques.

D'ailleurs, pour justifier cet état de fait, Moïse Lida Kouassi, affirme : « face à l'attitude de mes camarades qui refusaient d'entendre raison, j'ai menacé de démissionner trois fois mais le président Gbagbo, a refusé ma démission »[327]. Les propos de l'ancien responsable de la politique de défense nationale sous le Président Laurent Gbagbo, laissent transparaître deux évidences que sont : sa volonté de démissionner et le refus du chef de l'exécutif d'en faire amende honorable. Nous pensons que la décision de démissionner du ministre n'a pas suffisamment été appuyée d'une fermeté au point de faire plier les décideurs. C'est justement ce que soutient M. Dagrou Marius Ahipo à travers un entretien réalisé avec Moïse Lida Kouassi

[327] Entretien, avec Lida Kouassi Moïs, cf. (D. M. Ahipo, 2024, p.230).

qui indique *:* « lors de nos investigations, il a relevé que ses nombreuses démarches en vue d'obtenir les fonds nécessaires pour fournir à l'Etat de Côte d'Ivoire une dotation conséquente en matériaux militaires sont restées sans suite » (D. M. Ahipo, 2024, p.230). A ce niveau l'on estime que, lorsqu'un poste de responsabilité si important soit-il échu à une personnalité, cette dernière se doit de réussir la mission qui lui est confiée. Toutefois ses décisions peuvent ne pas être suivies par la direction, car, il doit se référer à un cahier de charge dans l'élaboration de ses programmes[328]. Aussi en cas d'échec la responsabilité leur incombe en premier lieu. Pour les soustraire à l'obligation de rendre des comptes d'une situation dont ils ne sont point le principal artisan, la plupart des universitaires du Front Populaire Ivoirien (FPI), ont toujours opté pour la démission. Cette option leur absout de tout soupçon et de toute critique. Cette attitude leur confère une probité morale qui assure le rétablissement de leurs droits tout en garantissant leur honorabilité.

En plus de l'absence d'éthique politique flagrant chez certains militants. L'on observe également le manque de générosité politique de certains dirigeants. Cette pratique a parfois entravé la réalisation des objectifs du parti dans son exercice pouvoir d'État. Par générosité politique, l'on entend la capacité d'un homme politique à se montrer bienveillant sur le plan financier, à assister ses proches matériellement et à faire preuve de sociabilité et de convivialité. C'est d'ailleurs ce que Laurent Gbagbo tente à chaque fois de rappeler à ses compagnons :

> « Chers camarades, ouvrez vos bras. Intégrez tous ceux qui veulent venir à vous, sans récrimination, soyez généreux politiquement, soyez généreux matériellement (…). En politique, si quelqu'un ne mange pas à ta table, tu ne peux pas réussir. Si tu manges toujours seul, ça ne marchera pas pour toi. Il faut que les gens mangent à votre table. Quand tu manges toujours seul, personne ne te portera au pouvoir » (D. M. Ahipo, 2024, p.230).

Dans cette déclaration, l'on constate que Laurent Gbagbo, attire l'attention de ses « camarades », sur l'idée de bonté de la générosité financière en politique. Il parle ici de ses camarades de lutte. En fait, il s'adresse implicitement à la haute hiérarchie du Front Populaire Ivoirien nommée à de hautes fonctions Etatique en les exhortant à faire le choix de la générosité matérielle sans aucune distinction. En effet, pour lui, la générosité des dirigeants d'un parti politique, au pouvoir dépend de la survie du régime et sa réussite dans l'application du programme de gouvernement qu'il prétend mettre en œuvre durant son mandat. Selon Laurent

[328] Entretien Kadet Bertin déjà cité.

Gbagbo, à vouloir « manger seul », on s'attire la haine des autres d'en face[329], on contribue à la baisse de sa côte de popularité, à sa chute.

En sus, il ressort de cette analyse que l'engagement des universitaires au sein du FPI, à travers la gestion du pouvoir d'État, s'est révélé davantage théorique que concret, en raison des difficultés observées. Ces insuffisances résultent dans un premier temps d'un déficit de générosité politique et d'éthique de la part de certains dirigeants. Par ailleurs, elles sont également imputables à l'affectation de plusieurs universitaires dans les structures étatiques. En effet, la CURFP, moteur des initiatives politiques du parti, a perdu son efficacité en raison des nombreuses responsabilités assumées par ses membres dans leurs différentes affectations[330].

Aussi cette situation peut être attribuée à l'absence de modules spécifiques destinés à préparer ces cadres à la gouvernance. D'ailleurs, le manque de formations portant sur des thématiques devant en principe préparer les futurs cadres à la gestion d'un département ministériel pour une gouvernance durable est notable. Cette observation nous conduit à conclure que les formations politiques initiées par le FPI, avec l'appui des universitaires précédemment mentionnés, visaient principalement à faciliter son accès au pouvoir d'État plutôt qu'à assurer son exercice effectif. En fait, même si le parti disposait déjà d'un programme de gouvernement opérationnel, la gestion d'un département ministériel ne pouvait reposer uniquement sur les connaissances détenues par les universitaires, ni se fonder sur une relation hiérarchique comparable à celle du maître et l'étudiant[331].

Autrement dit, elle nécessité également de faire appel à un certain nombre de connaissance dans le domaine. Cette démarche induit l'association des relations qui se révèlent indissociables pour le bon fonctionnement d'un ministère[332]. Subitement, dès l'accession au pouvoir, l'action s'engage immédiatement. Subitement cette situation empêché les cadres du parti de disposer d'un temps suffisant pour se former adéquatement à l'exercice de leur fonction une fois au pouvoir. D'autre part, la crise survenue durant leur exercice du pouvoir a également contribué à entraver la mise en œuvre de certaines initiatives[333]. Au cours de cette crise, certains

[329] Il s'agit ici soit des partis d'opposition soit de l'opinion publique nationale, qui sont prêt à tout pour ternir l'image de en critiquant de façon acerbe le FPI. Cela permet d'éviter les stigmatisations qui ont été faites au FPI, aux premières heures du multipartisme.
[330] Entretien avec Krékré Firmin déjà cité.
[331] Entretien avec Sangaré Issiaka déjà cité.
[332] Il convient de noter à ce niveau que le parti a bénéficié peu de relation durant sa gestion du pouvoir. En raison de plusieurs embargos qui avaient limités ces relations exterieurs même si cela avait peu duré.
[333] Il s'agit, principalement de la rébellion survenue le 19 septembre 2002, soit un an après l'accession au pouvoir du FPI.

ministères ont manifesté une préoccupation accrue pour les tentatives de résolution immédiate, au détriment des initiatives de développement relevant de leur responsabilité[334].

[334] Entretien avec Kadet, Bertin déjà cité.

CONCLUSION

La présente étape de l'étude se consacre à l'établissement d'un bilan exhaustif de l'ensemble des réflexions engagées jusque-là. Dès les prémices, le cadre problématique de cette recherche avait été défini avec une clarté irréprochable.

Ainsi, appréhender la dynamique de la participation des universitaires dans l'animation du FPI, depuis l'avènement du multipartisme jusqu'à son accession au pouvoir d'État en l'an 2000, tel a été l'exercice auquel nous nous sommes adonnés tout au long de cette étude. La notion de « dynamique » désigne l'ensemble des actions entreprises par les universitaires qui ont favorisé l'ascension du FPI jusqu'à sa conquête du pouvoir. Il s'agit par ailleurs d'analyser ces actions et leur influence dans son fonctionnement interne, c'est-à-dire sur le comportement des militants, ainsi que son implantation, sa conduite et son orientation idéologique.

Toutefois, en considération qu'aucune œuvre humaine n'est exempte d'insuffisance, il est de bon aloi que ce travail de recherche s'inscrive nécessairement dans cette logique dès lors qu'il n'échappe pas à cette réalité humaine. Néanmoins, cette reconnaissance est loin de dénaturer ce travail, bien au contraire, en prenant conscience de ces limites, cela permet, à l'avenir, de franchir de nouvelles étapes de la recherche sur les aspects historiques de la Côte d'Ivoire que nous avons abordés au cours de cette étude. Cependant, cette précision faite, revenons au bilan proprement dit de ce travail de recherche. Trois grandes parties ont meublé cette étude.

La première de ces parties analyse le contexte qui a favorisé l'engagement de certains universitaires dans la vie du FPI. Leur engagement s'inscrivait dans un contexte général favorable à des citoyens critiques. Ces facteurs de motivation sont à la fois lointains et immédiats. En fait, la situation déplorable des universitaires en Côte d'Ivoire, exacerbée par l'impact de la crise économique, a été exploitée à des fins politiques. Cette situation avait abouti à l'instauration du multipartisme en Côte d'Ivoire en avril 1990. Ainsi, lors de la création du SYNARES, son engagement à conserver une position neutre incitait le gouvernement PDCI à la méfiance. Dès cet instant certains dépositaires du savoir, exprimaient des opinions opposées à la vision pédeceiste de la Côte d'Ivoire. Cette réaction est attribuable à une situation peu reluisante de certains d'entre eux. En fait, ils étaient d'abord confrontés à un problème crucial d'intégration, au sein des organisations administratives.

D'ailleurs, dans le milieu universitaire, leurs revendications s'inscrivaient dans une situation générale de critique contre la politique relative à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique. A cette époque, il était particulièrement difficile pour ces universitaires d'être adéquatement rémunérés et d'atteindre une stabilité financière. Un docteur d'État c'est-à-

dire, 10 ans d'étude après le BAC, gagnait à l'université 231. 556F, autant qu'un sergent de la milice (F. G. Mel, 2010, pp.408-409). En plus, le gouvernement prit l'initiative d'abolir les bas administratifs.

En dépit de l'évaluation alarmante de leur situation qu'ils signalaient constamment, les mesures d'austérité employées par le gouvernement énormément contribuaient à envenimer la situation. Cependant le gouvernement ivoirien, sans tenir compte de la situation et avec une grande indulgence, « suggère une réduction allant de 15 à 40% dans le secteur public et se situant à 11% dans le privé (F. G. Mel, p.399). Face à cette situation certains universitaires par le biais du SYNARES s'engagent alors dans une mobilisation contre l'autorité sur laquelle ils exercent des pressions pour parvenir à des négociations. Dès lors, ils remettent en cause ses choix économiques. Le SYNARES est alors perçu comme un parti politique, commence bientôt à se manifester par ses appels politiques, en demandant au gouvernement la libéralisation du jeu politique. Par conséquent toutes ces actions ont incité le gouvernement à adopter des mesures favorables au pluralisme politique. Dès cet instant, nous assistons à une fragmentation de l'espace politique avec l'émergence de nouveaux partis politiques d'opposition, majoritairement fondés par les universitaires.

Le FPI, une fois établi, avait attiré l'adhésion de nombreux intellectuels du milieu universitaire. Par ailleurs, plusieurs facteurs ont motivé leur implication. Ces facteurs d'adhésion incluent leur attachement à Laurent Gbagbo, ainsi que les perspectives démocratiques du FPI, de même que les opportunités sociales offertes en rejoignant cette formation politique. En effet, Laurent Gbagbo, à travers le projet de société qu'il prônait ainsi que sa résilience à la réalisation de ce projet, a pu captiver la confiance de certains universitaires à se joindre à lui. En plus, lors de sa création, le FPI présentait un profil intéressant et rassurant. A cet effet, le parti, s'est positionné dans le paysage politique ivoirien comme le principal leader de l'opposition. Il s'enracine à gauche grâce à sa structure. Son implantation et ses actions répétées, réussit à intensifier et, d'une certaine manière, à récupérer le mouvement de protestation issu de la crise (J.N Loucou, 1992, p163). Ainsi, le FPI offrait une plus grande assurance aux ivoiriens souhaitant s'engager dans un parti politique autre que le PDCI. On peut comprendre ce choix à travers l'ampleur de ses activités. Celles-ci, étaient essentiellement composées de conférences de presse, de campagnes de sensibilisation qui ont pu occasionner l'adhésion de certains universitaires au sein du FPI.

D'ailleurs, le Front Populaire Ivoirien (FPI), dès les premières heures de son expérience démocratique avait réalisé à la fois de bons et de mauvais moments. Ce parti, qui expérimentait pour la première fois la gestion des affaires publiques, s'était insinué des pratiques contraires aux principes démocratiques. Notamment, des détournements de fonds, la mauvaise gestion, la gabegie et le népotisme.

Ces maux qu'il dénonçait jadis avec une virulence acerbe à l'encontre du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) durant les périodes de clandestinité, furent adoptés. A cet égard, ces pratiques le faisaient rompre avec les valeurs démocratiques dont il voulait en faire « son cheval de bataille ». En effet, le Front Populaire Ivoirien (FPI), bien qu'affligé d'une image défavorable aux premières heures du multipartisme, s'est vu également accablé d'une stigmatisation profonde par certains dirigeants du parti au pouvoir[335].

A sa participation aux élections générales, de 1990, le parti, a laissé une image profondément défavorable. Cette image faisant apparaître son incompétence ainsi que l'ignorance de ses acteurs des pratiques démocratiques. Autrement dit, au cours de ces élections, de multiples irrégularités, émanant du FPI, ont été mises en évidence dont : l'absence et la mauvaise gestion des fonds électoraux ; des candidats ont été choisis sans s'appuyer sur des critères véritables ; l'absence de candidats dans certaines circonscriptions électorales et les campagnes menées en rangs dispersés en 1990 sans aucune coordination (J. C. Albert, 1993b, p.2). Cette situation défavorable, a nécessité que le parti prenne des dispositions afin de pouvoir mieux s'organiser. Toutefois, ces initiatives nécessitent un apport de compétences de certains intellectuels du monde universitaire.

D'ailleurs, pour se projeter une image de fermeté en son sein. Le FPI, était contraint à un moment donné de se faire entourer d'hommes de culture. En fait, cette démarche lui permettait de s'adapter avec plus d'aplomb au nouveau contexte du multipartisme. A cet effet, le besoin d'organisation en son sein, a nécessité l'adhésion massive de certains universitaires. En outre, la recherche d'opportunité sociale des universitaires à travers le FPI a également été un élément motivateur de leur engagement dans la vie du parti.

La seconde partie de cette étude souligne le rôle des universitaires dans l'animation du Front Populaire Ivoirien (FPI). Notre première tâche a été de mettre en lumière les diverses structures

[335] Il s'agit du président de la République, de certains universitaires notamment Pierre Kipré et Niamket KOFFI qui avait produit des tracts en vue de la déconstruction des bases idéologique du FPI. Cela avait déjà été souligné un peu plus haut.

d'activités et de réflexions du parti. Et cela en insistant sur les circonstances de leur création et leur vocation. Ainsi, l'action des universitaires au FPI, s'est essentiellement matérialisée par le biais de différentes structures d'activités et de réflexion. Ces structures sont notamment, composées de la CURFP, la CEFPI, le SENAFOP et CENAT. Elles ont été mises en place pour répondre à un besoin d'organisation qui s'est fait ressentir au niveau du parti, dès ses premiers heurts du multipartisme. Aussi, elles ont servi de tremplin aux universitaires pour la réalisation de leurs idées dans divers domaines de la vie du FPI. Ces actions se sont principalement matérialisées, dans le domaine de la formation politique, de la réflexion et de la publication. D'ailleurs, cette implication, avait fortement concouru à la formation politique de ses militants et cadres tout comme à la définition de sa conduite et ses orientations idéologiques.

En outre, la seconde tâche menée dans cette deuxième partie de notre étude, a été de mettre en évidence les différentes actions accomplies par les universitaires dans l'animation du Front Populaire Ivoirien (FPI). Ces actions se traduisent essentiellement par des réflexions, des publications, la formation politique des membres. Aussi, par l'implication des universitaires dans la conduite et l'orientation idéologique du parti à travers ses organes de contrôle et de direction. Ces nombreuses initiatives ont pu se concrétiser grâce au rôle incontournable joué par la CURFP, dans ce processus. La CURFP, en réalité, est une cellule pluridisciplinaire qui regroupe tous les universitaires du FPI. D'abord, au niveau de la réflexion, ils avaient à leur charge toutes les activités de réflexion que le parti devait mener. Dans ce domaine, le rôle des universitaires a été de donner des compétences au FPI. Ces actions se matérialisent à travers l'organisation des séminaires, des colloques et des symposiums. Ces diverses activités ont fortement concouru à la formation politique des militants et cadres du FPI.

En plus, à travers cette structure, les universitaires du Front Populaire Ivoirien (FPI) ont contribué à la rédaction et à la publication des différents documents. Toutefois c'est à travers ces écrits que le parti est parvenu à concrétiser ces idées. Celles-ci, concernaient son projet de société, son programme de gouvernement ainsi que ses statuts et règlements intérieurs. Tout ceci était le fruit d'une réflexion menée par certains universitaires[336]. D'ailleurs, ces actions exigent l'exploitation avisée de leur expertise dans l'élaboration de ces divers documents[337].

[336]Entretien avec Krékré Firmin, déjà cité.

[337]Il s'agit notamment des deux ouvrages Front Populaire Ivoirien, (1998). *Fonder Une Nation Africaine et Démocratique Et Socialiste En Côte d'Ivoire*, Harmattan, 107p.

Front Populaire Ivoirien, (2000). *Gouverner Autrement La Côte d'Ivoire*, Paris l'Harmattan, 232p.

Par ailleurs, les universitaires du FPI ont également concouru à la mise en place de revues, notamment Les Cahiers du Nouvel Horizon et Les Cahiers du Nouvel Esprit. Ces revues ont servi de plateforme pour véhiculer leurs idées. Toutefois, ces actions visaient principalement à informer les militants, ainsi qu'à promouvoir les idées du parti et son leader.

En outre, leur rôle dans la vie du FPI a également consisté à la formation politique des militants et adhérents tout comme à la définition de sa direction et son orientation idéologique par le biais de ses organes de direction et de contrôle. D'ailleurs, pour assurer la formation politique de ses membres, le Front Populaire Ivoirien (FPI) par le concours de ses universitaires a mis en œuvre plusieurs séminaires destinés à la formation politique de ses militants et cadres. Ces divers séminaires ont porté sur des thèmes variés, notamment des thématiques liées aux idéaux du parti. Aussi, à l'organisation militante et aux élections. Pour ce parti en prenant en compte le niveau de culture des populations. Il était important d'amener ses militants à découvrir l'idéologie du parti à travers ses notions fondamentales telles la démocratie et le socialisme. Ces actions avaient permis aux militants de découvrir la démocratie et ses valeurs. En ce qui concerne le socialisme, il était question pour eux de faire découvrir aux militants le système socialiste. C'est-à-dire ses valeurs, tout en insistant sur le type de socialisme choisi par le FPI, et les raisons de ce choix. Par ailleurs, le projet de société et le programme de gouvernement furent également expliqué aux militants afin qu'ils puissent s'en servir comme « cheval de bataille ».

En outre, ces dépositaires du savoir ont également initié leurs militants à une organisation militante à travers des formations politique réalisées dans toutes tes régions du pays. L'objectif de ces diverses formations était d'amener les militants du FPI, à s'organiser à plusieurs niveaux. C'est-à-dire les conduire à la mobilisation humaine et financière en période électorale. Ces formations visaient principalement, à initier les responsables FPI, à la bonne gestion de leurs différentes structures de bases. En plus, les militants ont également reçu des formations pour la maîtrise du processus électoral dont l'objectif était de les former sur le mécanisme de la fraude électorale. Cette initiative avait pour but d'empêcher les différents partis politiques en compétition à la fraude lors des élections.

D'autre part, en plus des militants ces universitaires ont joué un rôle notable dans la formation politique des élus locaux de leur parti. Ces formations ont permis aux dirigeants locaux d'acquérir les outils indispensables pour affronter la concurrence aux élections et également à maîtriser leur domaine d'action une fois élu. Elles avaient permis à ceux-ci, de prendre en

considération les attentes des populations. Ces pratiques avaient également permis de mettre en œuvre le programme du FPI, dans la gouvernance locale. A cela il faut également rappeler qu'il existait des textes qui permettaient déjà d'appréhender le rôle des députés de même que l'organisation municipale. D'ailleurs, ce qui a été mis en œuvre, au cours de ces différentes formations était d'amener ces candidats à la conduite d'une campagne. De façons précise, ces formations étaient plus axées sur une affaire de gestion pour amener ces élus locaux à appréhender les différents compartiments de la gestion communale ou législative.

Cependant, au niveau de la formation des militants, il est également intéressant de savoir que la plupart de ces formations s'adressaient à un nombre restreint de militants. Cette action implique, les secrétaires des fédérations, sections et de bases. Auxquels il convient d'ajouter les responsables chargés de la formation politique au sein des structures du parti et auprès des cadres locaux. Le nombre de personnes conviées à ces différentes rencontres a considérablement limité la portée des séminaires souvent relégués à l'oubliette. Néanmoins, pour assurer leur suivi au niveau des organes de base. Des formateurs issus de diverses organisations se voyaient investis de la mission de les diffuser au sein de leurs structures respectives. Ils avaient la lourde tâche, d'organiser des réunions destinées à partager les connaissances acquises au cours de ces entrevues.

Ces initiatives témoignent de l'influence marquée que les universitaires du FPI, par l'entremise de ces formations, ont exercée sur l'accomplissement des initiatives formatrices lancées par le parti. En effet, pour la réalisation de ces divers séminaires, le parti a dû faire usage de la géopolitique. Cette action passe d'abord par une sélection des régions les plus propices à leur implantation avant même l'exécution de ces séances de formations politiques. Aussi le succès de cette entreprise a, par surcroît, exigé l'intégration judicieuse de données culturelles, linguistiques et historiques. Ainsi, le FPI, à travers le concours des universitaires, a pu démontrer aux Ivoiriens une nouvelle manière de faire la politique, toutefois en laissant peu de place à l'improvisation. Assurément, c'est ce qui a permis au parti de s'imposer comme un modèle exemplaire de lutte démocratique en Côte d'Ivoire en attirant vers lui des militants de tous bords.

D'autre part, l'engagement des universitaires au sein des organes centraux du FPI s'est révélé hautement profitable, en vertu de leur présence marquée et des multiples responsabilités qui leur sont dévolues dans ces organes. D'abord, au niveau du congrès, il incombe à eux de tracer les orientations du parti, en tenant dûment compte de ses visées stratégiques. Ensuite, au niveau

du secrétariat général les universitaires sont chargés de la gestion du parti, de superviser, mettre en œuvre et veiller à la mise en application des décisions En ce sens, ils ont été les garants de sa politique et ont veillé à son bon fonctionnement. D'ailleurs, ils supervisent, mettent en œuvre et veillent à la mise en application des décisions prises par le congrès, la convention. C'est-à-dire ils ont été les garants de la politique du parti au niveau de ses organes de direction. Enfin, à travers le comité de contrôle, ils agissent en tant qu'agents de garantie et de validation des actions des divers organes centraux du Front Populaire Ivoirien (FPI). A cet effet, les universitaires du FPI, ont joué un rôle de régulation à travers le comité de contrôle. En fait, les décisions émanant d'eux revêtent un caractère exécutoire qui s'appliquent à l'ensemble du parti.

Toutefois, il n'en demeure pas moins que les universitaires engagés au FPI sont perçus comme des voix dissidentes au sein du parti. En effet, leurs décisions influencent sa direction et ses orientations idéologiques. Ces personnalités, à travers la CURFP, qui est le moteur de la production et de la réalisation des idées au FPI, exercent déjà une influence majeure sur les décisions. Cette emprise des universitaires dans le processus de conception et de réalisation des idées au FPI influe considérablement sa direction et ses orientations idéologiques. Mais les décisions sont prises à l'issue d'un débat démocratique. C'est-à-dire que seul le pouvoir de la majorité l'emporte. Cette action consolide le processus démocratique au sein du parti tout en évitant la tyrannie d'une personne ou d'un groupe de personnes. Ce rôle s'est avéré plus manifeste au niveau des organes centraux du FPI, à sa sortie de clandestinité.

En dernier ressort, il convient de retenir, à la fin de cette deuxième partie que le rôle des universitaires dans l'animation du FPI s'apprécie à trois (3) niveaux indispensables pour comprendre leur impact dans la vie du parti. Ces actions se matérialisent d'abord, dans le domaine de la réflexion et de la publication ensuite, dans le domaine de la formation politique et enfin, au niveau de leur conduite et de leurs orientations idéologiques.

La troisième partie de cette étude a mis en évidence la portée de la participation des universitaires dans l'animation du Front Populaire Ivoirien (FPI). En effet, leur implication à la vie du FPI, fut déterminante dans la conception de son projet de société et son programme politique. Dans deux de leurs ouvrages notamment, Fonder une nation africaine démocratique et socialiste ; Gouverner autrement la Côte d'Ivoire, ils exposent leurs idées. D'abord, au niveau de son projet de société, ceux-ci proposent les visions d'une Côte d'Ivoire nouvelle en soulignant avec intérêt les limites des pratiques autoritaires du PDCI. Ainsi, à la différence du

libéralisme économique mis en place par le parti au pouvoir, ils proposent le socialisme démocratique comme une alternative pour la Côte d'Ivoire.

La société que projette le FPI est une société spécifique qui présente quelques caractéristiques essentielles : liberté, modernité, richesse, santé, justice et où la personne peut s'épanouir dans la dignité (Front Populaire Ivoirien, 1998, p.53). Pour réaliser ce projet le FPI lui joint un programme de gouvernement. Ce programme est en réalité l'application sectorielle du projet de société. Ainsi, à travers cette initiative ce parti, se propose de donner une nouvelle orientation politique à la Côte d'Ivoire. Ces actions sont perceptibles dans tous les domaines. C'est cette politique qu'on a appelée « la refondation ».

En effet, le FPI, dès son accession au pouvoir d'Etat en 2000, à travers cette politique avait inauguré une rupture avec l'ordre ancien. Cette politique de refondation trouve sa justification, dans l'affaiblissement vertigineux de l'économie nationale avec un niveau d'endettement inégalable. Aussi, dans la recrudescence de la pauvreté et de la précarité. En plus, le recul des valeurs républicaines et de solidarité. Ce processus s'appuie sur cinq (5) piliers : la bonne gouvernance, la décentralisation la sécurité des biens et des personnes, la prospérité et le progrès, la lutte contre la pauvreté et la maladie (S. Dédy, 2004, p.9).

Néanmoins, entre le 26 octobre 2000, date de l'investiture du Président de la République, et le 19 septembre 2002, plusieurs actions novatrices ont été menées dans tous les domaines de la vie nationale (S. Dédy, 2004, p.9). Ces actions se matérialisent par plusieurs réformes. D'abord au niveau institutionnel et politique, ensuite au niveau économique et enfin au niveau socioculturel. À cet égard, dire que la refondation était porteuse d'espoir ne signifie pas qu'il faille renouveler la confiance à ces acteurs insoucieux. En d'autres termes, la politique de refondation prônée par le FPI, est porteuse d'espoir, mais elle comporte également des faiblesses qui ont résidé dans le choix de ses acteurs.

En outre, ces universitaires au FPI ont, par moment, été à l'origine de nombreuses difficultés survenues pendant la mise en œuvre de ce programme. L'examen attentif de leur rôle dans la dynamique interne du FPI, tel que présenté dans la troisième partie de notre étude, nous a conduit à révéler autant ses fragilités que ses accomplissements. En fait, cela concerne sa participation aux élections générales de 1990 où ce parti a dû faire face à de nombreux défis. À cet effet, le FPI a jugé essentiel de dispenser une formation rigoureuse à ses militants, tout en aspirant à passer à un niveau de recrutement qualitatif. Cette démarche a conduit à l'organisation de séminaires, ainsi qu'à la publication d'ouvrages et de périodiques. À travers

ses énoncés, il nous apparaît que la majorité des séminaires étaient destinés aux personnes instruites. En plus, les sujets abordés sont pour la plupart relégués à l'oubliette.

Toutefois, l'on discerne des carences dans la transmission des informations et des idées par le truchement des revues et des publications. En fait, on observe une faible implication des populations dans ses débuts qui pourrait se justifier par, le taux d'analphabétisation moyen. Cette situation, aurait pu exclure la majorité de la population ivoirienne, dépourvue de l'art de la lecture, de cette forme novatrice d'éducation politique offerte par le Front Populaire Ivoirien (FPI). En plus, s'agissant des divers séminaires organisés, il nous apparaît que ces réflexions sont menées en français, une langue qui, en général, ne saurait restituer l'intégralité des nuances linguistiques inhérentes à nos multiples idiomes maternels. D'autre part, l'incapacité des formateurs à maîtriser ces langues maternelles a entravé leur faculté à traduire avec fidélité leurs pensées dans ces langues. Toutefois, cette situation avait soulevé une difficulté majeure, car l'organisation de la réflexion varie selon que l'on s'adresse à la société traditionnelle ou à la société africaine « *occidentalisée* »[338].

Le langage utilisé au cours de ces formations s'est révélé par ailleurs comme une lacune manifeste dans l'accomplissement de cette tâche de formation politique. Cette situation avait par moments compromis les visées des universitaires, qui aspiraient à instruire et éclairer un vaste public afin de l'inciter à embrasser leur idéologie politique. Cependant, pour faire face, le parti sollicite l'appui des érudits universitaires, lesquels sont conviés à dispenser des conférences et à superviser épisodiquement les adhérents. Cette mesure a constitué une alternative pour le Front Populaire Ivoirien (FIP), ce qui a d'ailleurs permis au parti de parvenir à un meilleur suivi des acquis des différentes séminaires dans ses structures de base. Au demeurant, ces différents séminaires et publications dont la vocation était d'assurer l'éducation politique des militants se voyaient par moments entravés, confinant leur influence à des horizons étroits.

Par ailleurs, l'engagement de ces universitaires dans l'animation du parti a vraisemblablement suscité de multiples divergences idéologiques, lesquelles ont parfois mis en péril la stabilité du parti. Le FPI a été secoué par des tendances et courants de pensée divergents pendant cette période (J. C. Albert, 1993a, p.3). Ces différents mouvements contestataires nés au FPI au lendemain de sa légalisation sont essentiellement le fait des enseignants du supérieur. Ces courants de pensée ont fragilisé le parti en opposant les uns aux autres avec des points de vue

[338]« Interview Simone GBAGBO, cf. *La Voie* n°615 du 6 octobre 1993, op.cit. p2.

différents concernant la conduite et l'orientation idéologique du parti. Disons qu'au FPI, un certain nombre de problèmes avaient fait leur apparition suite à un mal attendu au niveau de l'application des textes[339]. Cette situation avait entraîné des dissentions entre les dirigeants quant à la conduite et à l'orientation idéologique. Au demeurant, ces différentes tendances et courants nés au FPI, au lendemain de sa légalisation sont essentiellement le fait des enseignants du supérieur. Celles-ci ont fragilisé le parti en opposant les uns aux autres avec des points de vue divergents relativement à la conduite et à l'orientation idéologique du FPI.

En plus de ces déboires constatés, il convient de noter également qu'au FPI, les universitaires ont apporté un changement substantiel. Ces actions se sont matérialisées dans un premier temps, par la redynamisation de ses structures de base. En substance, la revitalisation des structures fondamentales du FPI s'harmonise pleinement avec l'objectif primordial des séminaires de formation politique, savamment initiés par les universitaires du parti. Ces sessions instructives ont instillé un ardent enthousiasme militant au sein desdites structures de base. Les dirigeants de ces entités y ont également apporté leur concours essentiel. Ils ont servi de précieux canaux pour diffuser les savoirs acquis lors de ces séminaires au cœur des bases. A cet effet, l'on observait une conscience accrue des responsabilités au niveau des militants. Aussi le parti manifeste son engagement proactif et sa vitalité inébranlable ; tandis que les masses de l'appareil militant ont quant à eux acquis un sens profond de l'unité.

Cette audacieuse entreprise aboutit à des résultats fort louables, en favorisant l'émergence d'une structure militante vigoureuse et en insufflant un nouvel élan aux processus de recrutement et d'adhésion essentiellement basés sur le volontariat. Cette nouvelle approche a par ailleurs favorisé le triomphe électoral du Front Populaire Ivoirien (FPI) lors des divers scrutins. Au cours des élections municipales et législatives de 1995, le nombre de députés affiliés au parti s'est accru, passant de neuf (9) à dix (10). En matière d'élections municipales, le Front Populaire Ivoirien (FPI) a conquis treize (13) municipalités, contre six (6) seulement en 1990. A cet effet, celui-ci avait affirmé sa présence sur l'ensemble du territoire ivoirien, comme l'attestent les résultats de ces élections qui soulignent sa représentation à l'échelle nationale. En plus, lors des élections générales de 1995, il a bénéficié d'un électorat s'étendant à toutes les régions.

[339] À ces problèmes et à un certain nombre de situation qui se sont écartées des textes, entre autres un certain nombre de structures informelles durant la période de mise en place du FPI, qui ont pris un certain nombre de décisions à l'encontre de certains militants du FPI, le comité de contrôle a estimé que ces structures n'avaient pas ce pouvoir.

Mais au-delà de leur rôle déterminant dans la conquête électorale, les universitaires se sont révélés indispensables à la restauration de sa légitimité, grâce à la renommée de leurs membres, dont la plupart étaient des professeurs d'université. C'est ainsi que la Côte d'Ivoire fut désignée sous l'appellation de « République des professeurs » (M. Traoré, 2016, p. 14), en vertu du nombre substantiel de ces savants pédagogues intégrés au premier gouvernement de Laurent Gbagbo lors de son accession au pouvoir en 2000. D'ailleurs, ces derniers délaissèrent l'enseignement pour embrasser des fonctions au sein de l'exécutif, témoignant de leur aspiration aux privilèges attachés au pouvoir. Contre toute attente, le Front Populaire Ivoirien (FPI) n'eut pas la gestion attendue du pouvoir d'Etat, imputable en partie au manque d'expérience de ses dirigeants, lesquels se doivent d'en assumer pleinement la responsabilité.

Assurément, c'est le résultat d'une absence de formations adéquates destinées à préparer ces membres à l'exercice de la gouvernance. Cette négligence a entraîné un déficit d'éthique politique et de générosité chez certains dirigeants du FPI dans la gestion des affaires publiques. Ces derniers n'ont cessé d'affirmer ostensiblement leur supériorité sur les autres membres. Toutefois, pour éviter une telle dérive, il est impérieux qu'un parti politique traite ses membres avec une équité scrupuleuse. Cette mesure permet au parti de stimuler une implication plus vive de chacun en écartant tout ressentiment potentiel entre ses membres pour éviter la marginalisation de certains militants.

Il convient d'ajouter à ces défauts que l'une de leurs principales faiblesses résidait dans leur attachement à la théorique au cours de l'accomplissement de leurs actions. À cet effet, il conviendrait de noter que ces déconvenues sont attribuables, à un défaut d'actualisation des différents programmes, aussi, d'une propension marquée à se confiner dans le registre abstrait, qui se présente comme une inadéquation manifeste à la réalité.

En dernier ressort, cette thèse sur le rôle des universitaires dans l'animation des partis politiques en Côte d'Ivoire : le cas du FPI, de 1990 à 2000, offre plusieurs contributions significatives tant au niveau de la compréhension historique du rôle des universitaires dans la dynamique interne du FPI, qu'à celui de l'analyse de leurs actions dans son animation. Les contributions principales sont entre autres le récit historique détaillé et inédit de l'action des universitaires dans l'animation du Front Populaire Ivoirien (FPI) qui ont su favoriser son ascension jusqu'à son arrivée au pouvoir. Cette recherche comble une lacune dans les études historiques sur l'histoire des partis politiques ivoiriens où le rôle incontournable des universitaires dans leur dynamique interne est peu mis en évidence par les chercheurs dans ce

domaine. Elle nous permet de saisir les facteurs qui ont favorisé l'adhésion de certains universitaires au FPI.

Ces facteurs lointains et immédiats s'inscrivaient dans un contexte général de crise favorable à des citoyens critiques. Ceux-ci sont en majorité universitaires qui ont favorisé la réinstauration du multipartisme en Côte d'Ivoire avec la reconnaissance officielle des partis politiques de l'opposition. Cette thèse, révèle également que d'autre part l'adhésion des universitaires au FPI, s'explique par d'autre facteurs. Notamment, par le besoin réciproque du parti de se faire entourer des hommes de culture. Aussi, par la volonté de certains universitaires de saisir une opportunité sociale avec le FPI.

Cette étude en réalité permet, de comprendre la spécificité du rôle des universitaires dans la dynamique interne du FPI, avec une influence considérable dans l'éducation politique des membres de même que sa conduite et ses orientations idéologiques. En mettant en évidence l'impact de leurs actions au niveau des militants, des cadres, et des organes centraux du parti. Elle favorise également une meilleure appréhension, de la stratégie de conquête et d'exercice du pouvoir d'Etat mise en place par le FPI, à travers le concours de ses universitaires.

D'autre part, cette thèse met aussi en évidence la nouvelle approche politique du FPI, à travers sa politique de refondation. Elle a aussi démontré que par le biais de cette politique les universitaires ont inauguré, une rupture avec l'ordre ancien perceptible dans tous les domaines, notamment dans le domaine institutionnel, politique, économique et socioculturel. Cette option politique était porteuse d'espoir, elle avait suscité l'enthousiasme des Ivoiriens à travers ses nombreuses réformes des divers domaines.

Par ailleurs, cette thèse nous révèle que, plusieurs obstacles ont miné cette entreprise, attribuables au manque de générosité politique et d'éthique politique de certains dirigeants ; à l'affectation des universitaires de la CURFP dans les appareils de l'Etat ainsi qu'à l'absence de formations réelles qui préparaient ces cadres à une gouvernance d'avenir. Elle a également démontré que grâce à l'expertise des universitaires dans divers domaines la réalisation des formations politiques fut effective au FPI. Ils ont pu revitaliser ses différentes structures et élaborer un programme politique assurant une autonomie de leur parti sur la scène politique nationale.

Au demeurant, cette thèse nous a permis de comprendre l'implication des universitaires dans la conceptualisation et de réalisation des idées au FPI pendant ses années de braise. De même, appréhender leur premier pas dans la gestion et la consolidation du pouvoir d'Etat en Côte

d'Ivoire. La présente étude est loin d'être exhaustive, elle n'a pu aborder ou répondre à plusieurs questions mises en exergue tout au long de cette conclusion. Celles-ci demeurent des champs de perspectives de recherche qu'il serait intéressant d'étudier. Au-delà, l'étude laisse entrevoir une nouvelle problématique de recherche. Il s'agit dans un premier temps d'étudier le rôle des universitaires pendant la gouvernance du FPI. Quel rôle ont-ils joué dans la gestion des différentes crises qui ont secoué la Côte d'Ivoire de 2002 à 2011 ? Aussi, quelle fut leur implication dans l'éclatement de cette crise interne qui a favorisé le morcèlement du FPI ? Par ailleurs, pour mieux appréhender le rôle des universitaires dans le fonctionnement interne des partis politiques ivoiriens de façon générale, nous envisageons, dans une étude subséquente, d'entreprendre une comparaison des partis politiques fondés par les universitaires et ceux fondés par d'autres corps socioprofessionnels. Jouent-ils le même rôle dans le fonctionnement interne de l'ensemble des partis politiques ivoiriens ? Principalement quel a été le rôle des universitaires dans l'animation des partis politiques ivoiriens ? Si ces questions lacunaires ne font pas partie de l'objectif de la présente étude, néanmoins, elles constituent la plus grande piste qui ressort de cette étude.

Quoi qu'il en soit, l'universitaire qui s'engage en politique, doit tenir sa place et la valoriser au lieu de lorgner vers celle du politicien. C'est-à-dire conquérir sa reconnaissance par rapport à ce qu'il est et non se soumettre aux valeurs dominantes. C'est ainsi qu'il peut être conséquent et fidèle à sa trajectoire, à son identité. Il lui faut de l'objectivité, de la rigueur dans la structuration et l'expression de sa pensée.

TABLES DES ANNEXES ET ILLUSTRATIONS

ANNEXES

Annexe n°1 : Textes fondamentaux du FPI de 1991

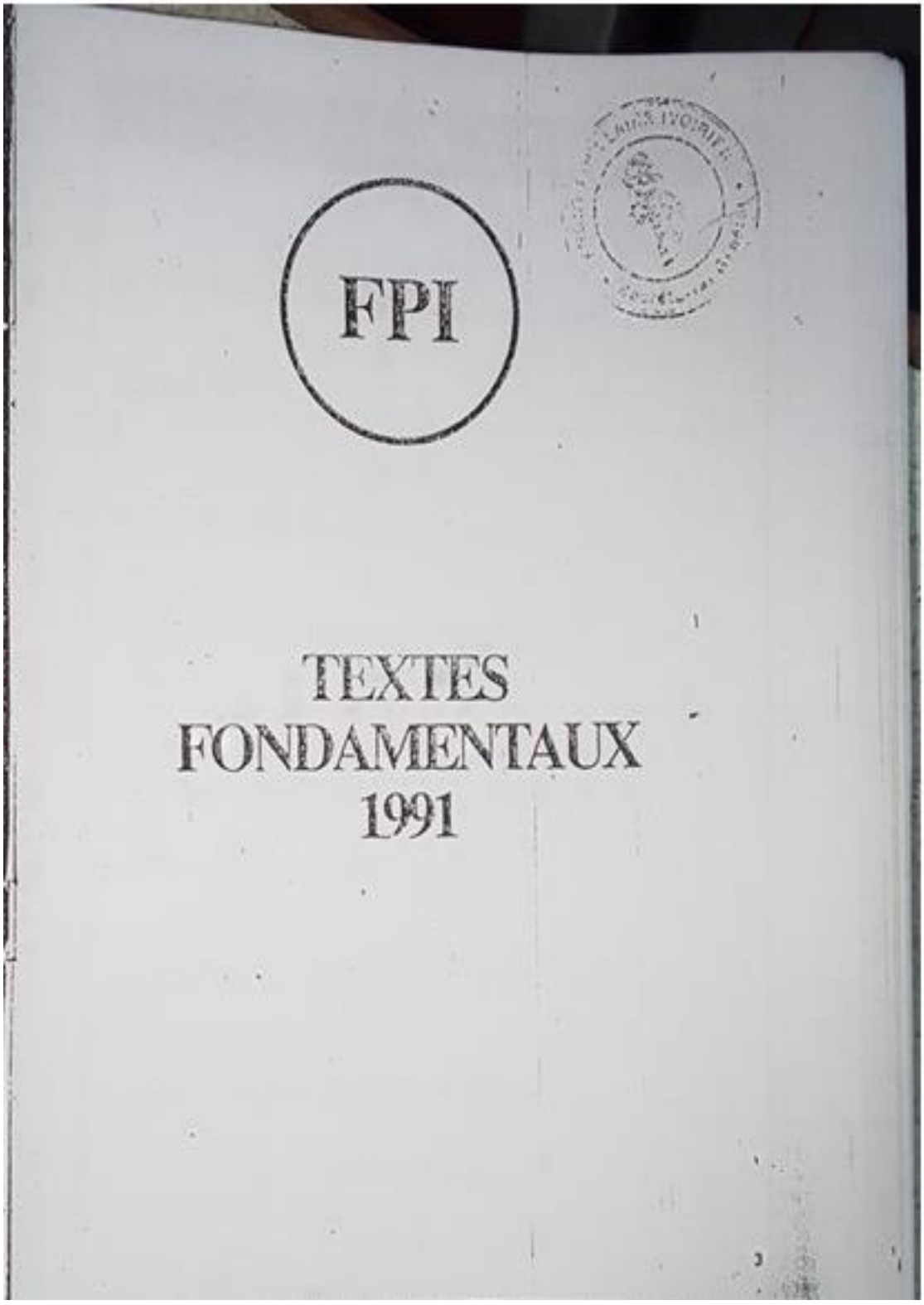

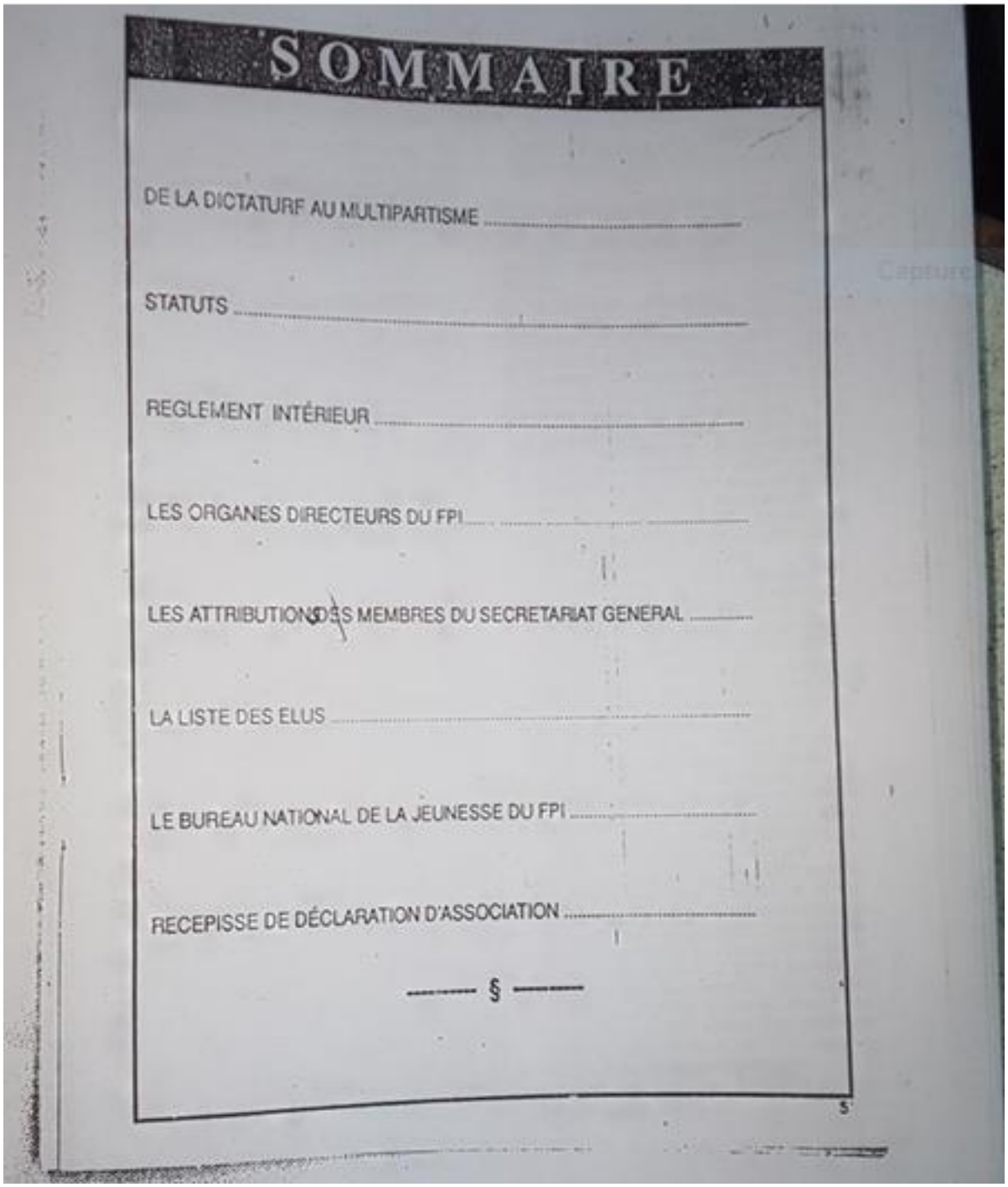

SOMMAIRE

DE LA DICTATURF AU MULTIPARTISME .....

STATUTS .....

REGLEMENT INTÉRIEUR .....

LES ORGANES DIRECTEURS DU FPI .....

LES ATTRIBUTIONS DES MEMBRES DU SECRETARIAT GENERAL .....

LA LISTE DES ELUS .....

LE BUREAU NATIONAL DE LA JEUNESSE DU FPI .....

RECEPISSE DE DÉCLARATION D'ASSOCIATION .....

---------- § ----------

DE LA DICTATURE AU MULTIPARTISME

La renaissance du multipartisme, le 3 Mai 1990 dans notre pays, montre que nous avons eu raison de penser, depuis le début de notre combat, que nous pourrions réaliser les objectifs de notre parti au moyen d'une lutte pacifique et soutenue.

QUELS SONT CES OBJECTIFS ?

Nous voulons que notre pays, la Côte d'Ivoire, soit une démocratie multipartisane. C'est-à-dire un Etat de droit. Oui, nous voulons que les libertés d'opinion, de pensée, d'association, de réunion, d'information (et j'en passe) soient effectives dans notre pays. Dans ce cadre, nous nous assignons de conquérir le pouvoir d'Etat et de gouverner dans l'intérêt effectif du peuple ivoirien, afin que l'enrichissement illicite de quelques individus ne condamne plus notre peuple à la misère, à la mort intellectuelle, morale et physique.

En fait, ces idéaux du FPI dont l'enjeu n'échappe à personne, sont ceux du peuple ivoirien. Notre peuple s'est toujours battu pour les réaliser.

Si, en dépit des différentes batailles que nous venons d'évoquer, la Côte d'Ivoire n'est pas encore une démocratie multipartisane, si notre pays n'est pas encore, aujourd'hui, un Etat de droit, c'est sans doute parce que ces luttes n'ont pas été conduites sous la direction d'un parti authentiquement voué à la cause de la liberté et bien organisé.

Afin que les Ivoiriens en général, et nos militants en particulier, comprennent davantage les luttes du FPI, de manière que, tirant les leçons des échecs et des succès du passé, chaque militant redouble de courage, d'effort et de vigilance pour les luttes à venir, il nous faut montrer à partir de 1937, comment notre peuple s'est associé au syndicat agricole africain et au PDCI, pour lutter contre les colons et comment plus tard, les dirigeants du PDCI-RDA ont trahi les aspirations des Ivoiriens.

Il nous faut aussi rappeler comment le peuple ivoirien a réagi à la trahison des dirigeants du PDCI. Nous évoquerons enfin la naissance du FPI, son développement et les perspectives de notre parti.

I. QUELLE ETAIT LA VIE POLITIQUE EN COTE D'IVOIRE, DE 1937 A 1957

Comme chacun le sait, la colonisation s'est manifestée essentiellement par le pillage de nos ressources économiques et par la négation des libertés publiques pour les Africains.

Au moyen de différentes méthodes contraignantes, les ressources économiques nationales profitaient exclusivement aux colons et à l'étranger. Par ailleurs, les Africains ne pouvaient pas s'exprimer librement, ils ne pouvaient pas voter ceux qu'ils voulaient, le travail était forcé. Sur ce dernier point, la pression du bureau international du travail qui, en 1930, recommandait aux puissances coloniales de s'engager en faveur de la suppression du travail forcé dans les plus brefs délais, la résistance du peuple africain et certaines forces progressistes françaises ont permis d'étendre, par un décret de Mars 1937, les libertés syndicales aux colonies.

En fait, ce décret instituant les libertés syndicales dans les colonies était restrictif. Seuls les Africains lettrés avaient le droit d'être syndiqués. Ainsi, les premiers syndicats qui ont vu le jour à la suite de ce décret furent des syndicats mixtes, composés d'Européens et d'une minorité de gros planteurs africains. Comme exemple de ce type de syndicat, on peut citer le syndicat agricole de Côte d'Ivoire.

Comme on pouvait s'y attendre, ce droit syndical nouvellement obtenu était récusé par les colons. Aidés de l'administration, ces colons contraignaient leurs pairs africains à abandonner leurs plantations pour aller travailler chez eux. Ceux-ci devaient, de surcroît, leur vendre des vivres à vil prix.

Dès 1940, lorsqu'à la deuxième guerre mondiale, la France capitule et signe l'armistice, son empire colonial sans métropole est menacé de désagrégation. Pour prévenir cette crise et sous la pression de ses alliés, la France va, dès la fin de la guerre, prendre un certain nombre de mesures : elle réforme l'indigénat et invite toutes les anciennes composantes de son empire à se regrouper sur de nouvelles bases au sein d'une nouvelle institution dénommée union française.

Les réformes politiques formulées dans la

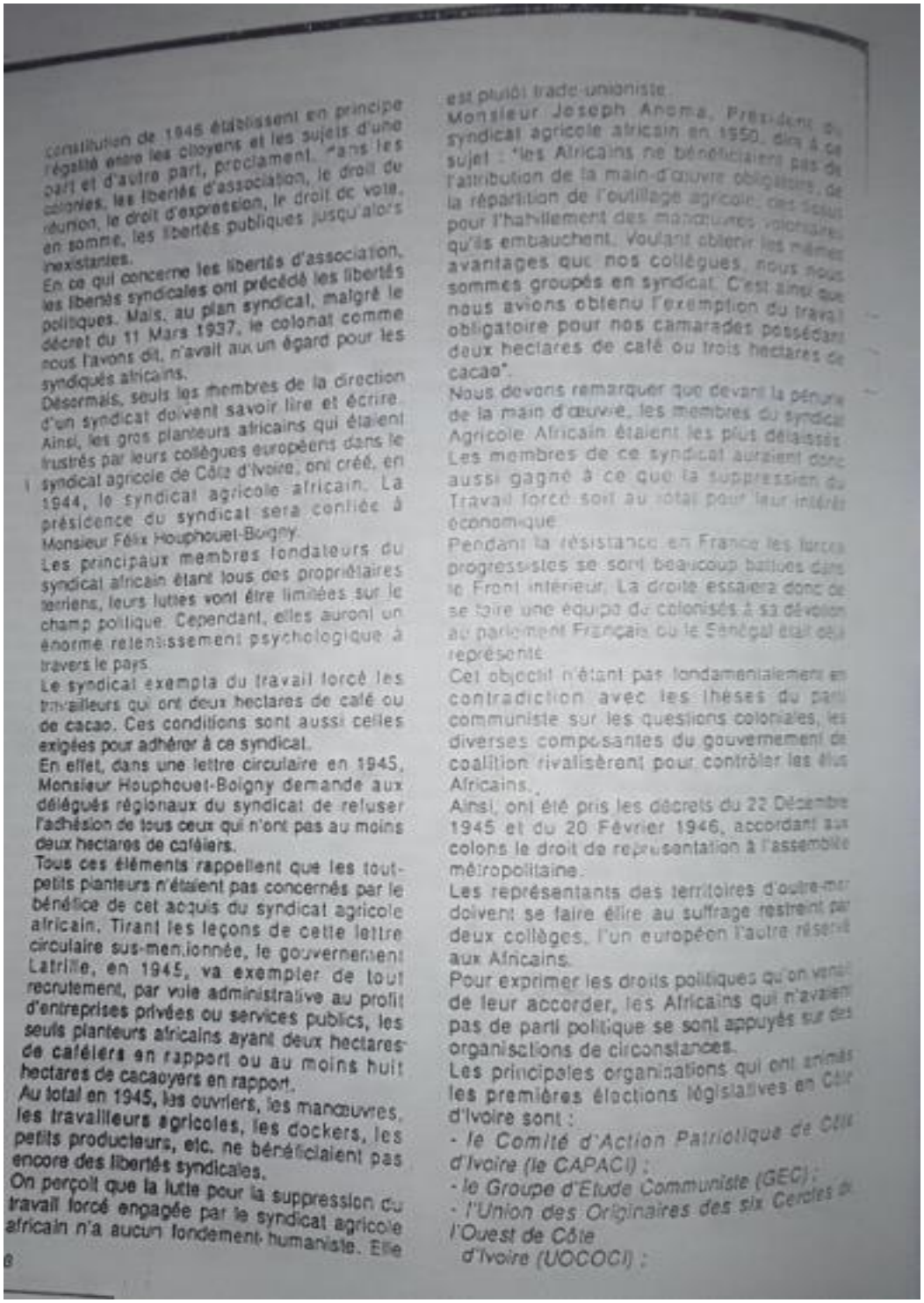

constitution de 1946 établissent en principe l'égalité entre les citoyens et les sujets d'une part et d'autre part, proclament dans les colonies, les libertés d'association, le droit de réunion, le droit d'expression, le droit de vote, en somme, les libertés publiques jusqu'alors inexistantes.

En ce qui concerne les libertés d'association, les libertés syndicales ont précédé les libertés politiques. Mais, au plan syndical, malgré le décret du 11 Mars 1937, le colonat comme nous l'avons dit, n'avait aux un égard pour les syndiqués africains.

Désormais, seuls les membres de la direction d'un syndicat doivent savoir lire et écrire. Ainsi, les gros planteurs africains qui étaient frustrés par leurs collègues européens dans le syndicat agricole de Côte d'Ivoire, ont créé, en 1944, le syndicat agricole africain. La présidence du syndicat sera confiée à Monsieur Félix Houphouet-Boigny.

Les principaux membres fondateurs du syndicat africain étant tous des propriétaires terriens, leurs luttes vont être limitées sur le champ politique. Cependant, elles auront un énorme retentissement psychologique à travers le pays.

Le syndicat exempta du travail forcé les travailleurs qui ont deux hectares de café ou de cacao. Ces conditions sont aussi celles exigées pour adhérer à ce syndicat.

En effet, dans une lettre circulaire en 1945, Monsieur Houphouet-Boigny demande aux délégués régionaux du syndicat de refuser l'adhésion de tous ceux qui n'ont pas au moins deux hectares de caféiers.

Tous ces éléments rappellent que les tout-petits planteurs n'étaient pas concernés par le bénéfice de cet acquis du syndicat agricole africain. Tirant les leçons de cette lettre circulaire sus-mentionnée, le gouvernement Latrille, en 1945, va exempter de tout recrutement, par voie administrative au profit d'entreprises privées ou services publics, les seuls planteurs africains ayant deux hectares de caféiers en rapport ou au moins huit hectares de cacaoyers en rapport.

Au total en 1945, les ouvriers, les manœuvres, les travailleurs agricoles, les dockers, les petits producteurs, etc. ne bénéficiaient pas encore des libertés syndicales.

On perçoit que la lutte pour la suppression du travail forcé engagée par le syndicat agricole africain n'a aucun fondement humaniste. Elle est plutôt trade-unioniste.

Monsieur Joseph Anoma, Président du syndicat agricole africain en 1950, dira à ce sujet : "les Africains ne bénéficiaient pas de l'attribution de la main-d'œuvre obligatoire, de la répartition de l'outillage agricole, des tissus pour l'habillement des manœuvres volontaires qu'ils embauchent. Voulant obtenir les mêmes avantages que nos collègues, nous nous sommes groupés en syndicat. C'est ainsi que nous avions obtenu l'exemption du travail obligatoire pour nos camarades possédant deux hectares de café ou trois hectares de cacao".

Nous devons remarquer que devant la pénurie de la main d'œuvre, les membres du syndicat Agricole Africain étaient les plus délaissés. Les membres de ce syndicat auraient donc aussi gagné à ce que la suppression du Travail forcé soit au total pour leur intérêt économique.

Pendant la résistance en France les forces progressistes se sont beaucoup battues dans le Front intérieur. La droite essaiera donc de se faire une équipe de colonisés à sa dévotion au parlement Français où le Sénégal était déjà représenté.

Cet objectif n'étant pas fondamentalement en contradiction avec les thèses du parti communiste sur les questions coloniales, les diverses composantes du gouvernement de coalition rivalisèrent pour contrôler les élus Africains.

Ainsi, ont été pris les décrets du 22 Décembre 1945 et du 20 Février 1946, accordant aux colons le droit de représentation à l'assemblée métropolitaine.

Les représentants des territoires d'outre-mer doivent se faire élire au suffrage restreint par deux collèges, l'un européen l'autre réservé aux Africains.

Pour exprimer les droits politiques qu'on venait de leur accorder, les Africains qui n'avaient pas de parti politique se sont appuyés sur des organisations de circonstances.

Les principales organisations qui ont animé les premières élections législatives en Côte d'Ivoire sont :

- *le Comité d'Action Patriotique de Côte d'Ivoire (le CAPACI) ;*
- *le Groupe d'Etude Communiste (GEC) ;*
- *l'Union des Originaires des six Cercles de l'Ouest de Côte d'Ivoire (UOCOCI) ;*

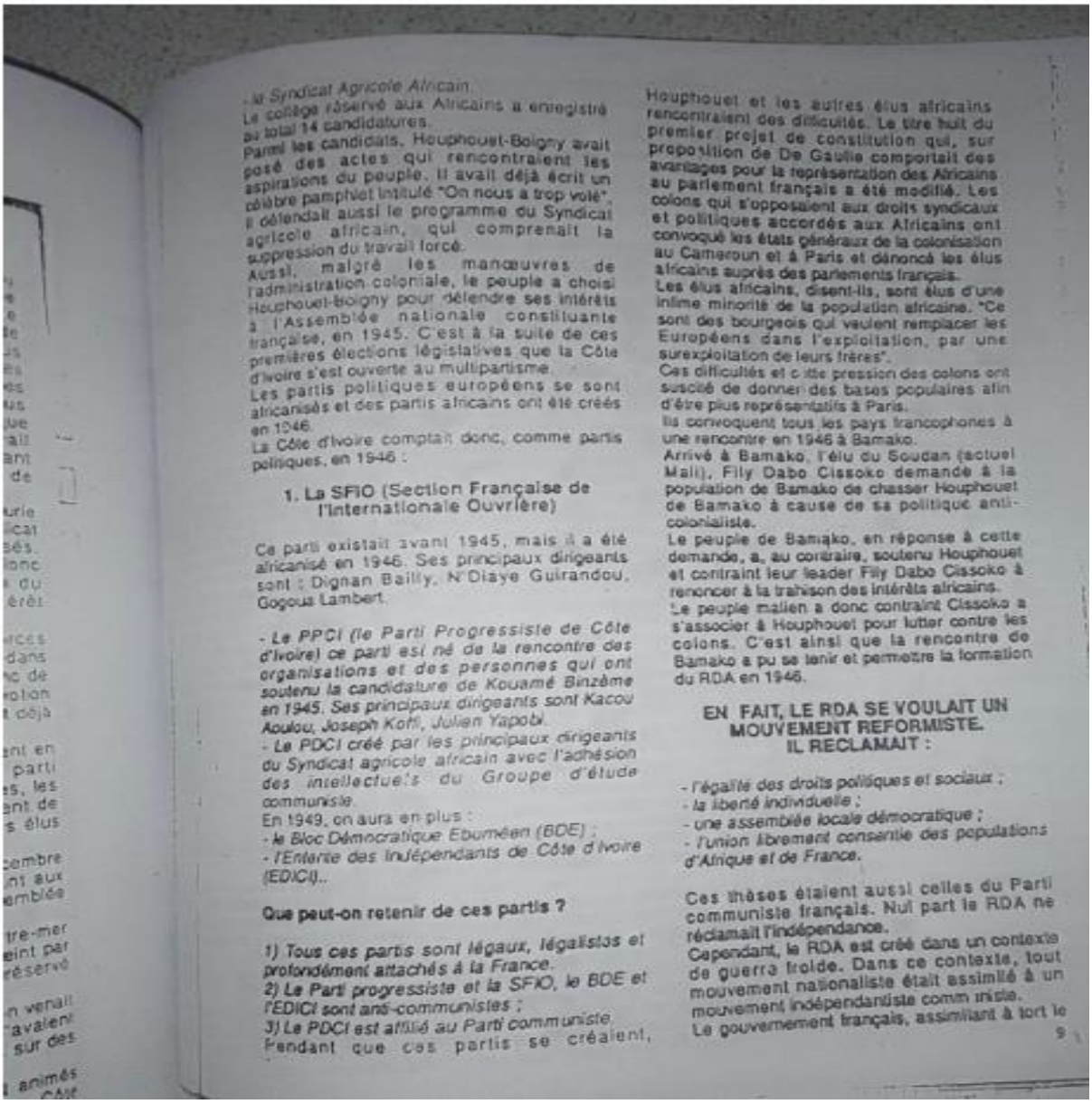

- le Syndicat Agricole Africain.

Le collège réservé aux Africains a enregistré au total 14 candidatures.

Parmi les candidats, Houphouet-Boigny avait posé des actes qui rencontraient les aspirations du peuple. Il avait déjà écrit un célèbre pamphlet intitulé "On nous a trop volé", il défendait aussi le programme du Syndicat agricole africain, qui comprenait la suppression du travail forcé.

Aussi, malgré les manœuvres de l'administration coloniale, le peuple a choisi Houphouet-Boigny pour défendre ses intérêts à l'Assemblée nationale constituante française, en 1945. C'est à la suite de ces premières élections législatives que la Côte d'Ivoire s'est ouverte au multipartisme.

Les partis politiques européens se sont africanisés et des partis africains ont été créés en 1946.

La Côte d'Ivoire comptait donc, comme partis politiques, en 1946 :

1. La SFIO (Section Française de l'Internationale Ouvrière)

Ce parti existait avant 1945, mais il a été africanisé en 1946. Ses principaux dirigeants sont : Dignan Bailly, N'Diaye Guirandou, Gogoua Lambert.

- Le PPCI (le Parti Progressiste de Côte d'Ivoire) ce parti est né de la rencontre des organisations et des personnes qui ont soutenu la candidature de Kouamé Binzème en 1945. Ses principaux dirigeants sont Kacou Aoulou, Joseph Koffi, Julien Yapobi.

- Le PDCI créé par les principaux dirigeants du Syndicat agricole africain avec l'adhésion des intellectuels du Groupe d'étude communiste.

En 1949, on aura en plus :

- le Bloc Démocratique Ebumnéen (BDE) ;

- l'Entente des Indépendants de Côte d'Ivoire (EDICI)..

Que peut-on retenir de ces partis ?

1) Tous ces partis sont légaux, légalistes et profondément attachés à la France.

2) Le Parti progressiste et la SFIO, le BDE et l'EDICI sont anti-communistes ;

3) Le PDCI est affilié au Parti communiste.

Pendant que ces partis se créaient, Houphouet et les autres élus africains rencontraient des difficultés. Le titre huit du premier projet de constitution qui, sur proposition de De Gaulle comportait des avantages pour la représentation des Africains au parlement français a été modifié. Les colons qui s'opposaient aux droits syndicaux et politiques accordés aux Africains ont convoqué les états généraux de la colonisation au Cameroun et à Paris et dénoncé les élus africains auprès des parlements français.

Les élus africains, disent-ils, sont élus d'une infime minorité de la population africaine. "Ce sont des bourgeois qui veulent remplacer les Européens dans l'exploitation, par une surexploitation de leurs frères".

Ces difficultés et cette pression des colons ont suscité de donner des bases populaires afin d'être plus représentatifs à Paris.

Ils convoquent tous les pays francophones à une rencontre en 1946 à Bamako.

Arrivé à Bamako, l'élu du Soudan (actuel Mali), Fily Dabo Cissoko demande à la population de Bamako de chasser Houphouet de Bamako à cause de sa politique anti-colonialiste.

Le peuple de Bamako, en réponse à cette demande, a, au contraire, soutenu Houphouet et contraint leur leader Fily Dabo Cissoko à renoncer à la trahison des intérêts africains.

Le peuple malien a donc contraint Cissoko a s'associer à Houphouet pour lutter contre les colons. C'est ainsi que la rencontre de Bamako a pu se tenir et permettre la formation du RDA en 1946.

EN FAIT, LE RDA SE VOULAIT UN MOUVEMENT REFORMISTE. IL RECLAMAIT :

- l'égalité des droits politiques et sociaux ;
- la liberté individuelle ;
- une assemblée locale démocratique ;
- l'union librement consentie des populations d'Afrique et de France.

Ces thèses étaient aussi celles du Parti communiste français. Nul part le RDA ne réclamait l'indépendance.

Cependant, le RDA est créé dans un contexte de guerre froide. Dans ce contexte, tout mouvement nationaliste était assimilé à un mouvement indépendantiste communiste.

Le gouvernement français, assimilant à tort le

RDA à un mouvement indépendantiste, décida de le traquer partout.
Comme sa section la plus forte était en Côte d'Ivoire et que son président était ivoirien, une répression féroce s'abattit sur les militants du PDCI et le peuple ivoirien.
Aussi, le PDCI-RDA qui se voulait un mouvement réformiste est devenu, en raison de la brutalité du régime colonial, le porte-drapeau de l'anti-colonialisme en Afrique.
Prenant prétexte du durcissement des militants du PDCI et de l'alliance avec le parti communiste, la répression du peuple ivoirien par l'administration coloniale va devenir de plus en plus sévère après le 2ème congrès du RDA, en Janvier 1946, à Abidjan.
Léon Pêcheux, qui a remplacé Latrille jugé beaucoup trop conciliant, va recouvrir systématiquement aux brimades, aux intimidations, aux provocations et à la répression armée ; aux intimitations des fonctionnaires. Il a eu de dignes élèves.
Devant cette répression, les dirigeants du PDCI-RDA avaient le choix entre résister et refuser de trahir leurs positions anti-colonialistes qui correspondaient aux aspirations des peuples ivoirien et africain ou céder au chantage de l'administration coloniale. Pour sa part, le peuple ivoirien, dans sa majorité, a résisté à cette répression. Le soutien qu'il a apporté au PDCI et à Houphouet-Boigny lors des incidents du 8 Février 1946 à Treichville en sont une preuve.
Mais la bourgeoisie agraire qui constituait l'aile droite du PDCI pensait quant à elle qu'elle avait atteint les objectifs qui avaient motivé son arrivée sur la scène politique. Elle avait obtenu l'abolition de la discrimination entre Blancs et Noirs au niveau des prix des produits agricoles, au niveau de la répartition de la main-d'œuvre. Les lois votées par la première assemblée constituante leur assuraient une participation à la gestion des affaires publiques, le travail forcé était supprimé.
En raison de ces acquis essentiellement, le PDCI va finalement céder. L'aile droite dont Houphouet-Boigny est l'un des représentants, va conduire le PDCI à abandonner ses positions anti-colonialistes.
Pour donner la preuve de cet abandon à l'administration coloniale et manifester son alignement sur les positions métropolitaines, le 18 octobre 1950, le PDCI rend publique son

désapparentement d'avec le parti communiste français.
Comme pour reconnaître et justifier implicitement cette infidélité faite au peuple ivoirien, pour se justifier, Houphouet dira "Certes, la masse des paysans et des ouvriers, dans la quasi unanimité a magistralement résisté. Mais, partout, les cadres ont cédé, les chefs d'abord et ensuite les fonctionnaires, employés de commerce, petits traitants dont la vie quotidienne dépend de l'administration coloniale". (...)

2. De 1957 à 1990

Les dernières élections dignes de ce nom en Côte d'Ivoire ont été celles de 1957 pour la mise en place des structures de la loi-cadre. Le PDCI qui a remporté ces élections a été appelé à former le premier gouvernement de notre pays. Mais, une fois au pouvoir, le PDCI et surtout son chef, Félix Houphouet-Boigny se sont employés à éliminer toute forme d'opposition. En fin de compte, l'histoire politique de la Côte d'Ivoire post-coloniale de 1957 à 1990 se ramène à la lutte déterminée de Félix Houphouet-Boigny pour soumettre toutes les voix dissidentes, qu'elles se soient élevées à l'intérieur de son propre parti, le PDCI, ou dans un cadre différent de celui du PDCI. Cette lutte opiniâtre du pouvoir contre la liberté a souvent utilisé la technique du complot comme son arme principale.
C'est la technique du complot qui a été utilisée de 1959 à 1964 pour épurer le PDCI de toute opposition interne à son chef. C'est aussi ce prétexte qui souvent a servi de 1957 à 1990 pour opprimer toutes les formes d'opposition au pouvoir sans partage du PDCI et surtout de son chef.

a) Epuration du PDCI (1959-1964)

En 1959, puis en Janvier et Août 1963, trois complots serviront d'alibi pour déclencher une épuration en règle dans les rangs du PDCI(...) Combien d'Ivoiriens paysans, commerçants, fonctionnaires, soldats et officiers furent les victimes de cette purge qui dura des mois et des mois ?
Il est difficile de le dire avec exactitude. Ce qui est sûr, c'est que les Ivoiriens furent profondément et durablement marqués par ce traumatisme politique, dont les séquelles

persistent encore aujourd'hui dans la conscience politique de nos compatriotes. Ces séquelles s'appellent unanimisme de façade, abstention, culte de la personnalité poussée jusqu'à la flagornerie. Les conséquences des complots destinées à épurer le PDCI furent d'autant plus grandes sur la vie politique de la Côte d'Ivoire indépendante, que l'épuration du PDCI a été doublée de la répression brutale de toute opposition à l'extérieur du parti au pouvoir.

b) La répression à l'extérieur du PDCI

La répression et la tentative de récupération de toutes les organisations non inféodées au PDCI sera une constante de la politique du pouvoir en Côte d'Ivoire depuis 1957. Elle prendra des formes diverses : la mise hors la loi des partis d'opposition ; la mise sous tutelle des organisation syndicales, la répression contre les enseignants, la mise au pas du mouvement étudiant et enfin la répression de masse contre le groupe ou segment de société.
Pour l'exposé des répressions par lesquelles le PDCI et son chef se sont illustrés au cours de l'histoire de la Côte d'Ivoire, il faut évoquer la répression masssive qui s'est abattue sur le peuple Sanwi, l'affaire Gnangbé et les massacres de Gagnoa et le complot des jeunes officiers. Mais toute cette répression n'aura jamais raison des organisations clandestines qui entendent mettre fin à la dictature du PDCI. Toutefois, les moyens et méthodes de ces groupes clandestins rendent peu efficace leur action sur le terrain.

3/ Bref historique du FPI

C'est alors que le groupe auquel j'appartiens décide de s'ouvrir à d'autres groupes afin de sortir progressivement de la clandestinité. Cette nouvelle orientation donnera naissance à l'organisation qui deviendra plus tard le FPI.
Suite au prétendu complot des enseignants de 1982 — qui conduira à mon exil volontaire en France — je vais être chargé de tâches précises par mes camarades. Je devais rédiger et faire publier des ouvrages politiques sur la démocratie en Côte d'Ivoire dans le but d'interpeller aussi bien les Ivoiriens que la conscience internationale et sortir notre mouvement de l'anonymat à travers ma personne. Cette tâche a été accomplie en 1983 avec l'ouvrage intitulé : "la Côte d'Ivoire pour une alternative démocratique" qui sera suivi de l'ouvrage collectif présentant le FPI et son programme de gouvernement, en 1987 intitulé : "les propositions pour gouverner".
Cet effort de propagande et d'information que je menais en France en faveur de notre parti, se faisait parallèlement grâce à nos camarades demeurés sur la place.
L'ensemble de ces actions ont permis au FPI de s'implanter pratiquement dans tous les secteurs d'activité, d'être présent dans des villes de Côte d'Ivoire permettant ainsi à notre organisation de sortir de l'anonymat.
Ce résultat obtenu en Juillet 1987, mon séjour en France ne présentait plus un grand intérêt pour le développement du FPI et la réalisation de nos objectifs ultimes. Le théâtre d'action le plus important était désormais le territoire ivoirien. C'est ainsi que je suis revenu en Côte d'Ivoire, le 13 Septembre 1988.
Le congrès constitutif du FPI prévu en 1982 put enfin se tenir, mais une fois encore, dans la clandestinité les 19 et 20 Novembre 1988, avec des délégués venus des grandes villes de Côte d'Ivoire. Le congrès m'a fait l'honneur de m'élire Secrétaire général.
Pour mener, de façon conséquente, le travail de l'organisation du parti, de la lutte pour la démocratie, le Secrétaire général a jugé indispensable certaines réalisations matérielles. Pour donner une image à notre parti, nous avons trouvé un logo et des couleurs qui symbolisent notre appartenance à la Gauche démocratique. Le logo, c'est la rose qui a ses racines en Côte d'Ivoire, partie intégrante d'une Afrique nouvelle.
Le FPI est donc aujourd'hui un parti politique connu dans les milieux de la Gauche démocratique du monde entier.
Le FPI, aujourd'hui, c'est plus d'un million de militants inscrits. C'est aujourd'hui un grand parti. Les structures issues du congrès constitutif de Novembre 1988 sont largement dépassées. Le parti doit se doter de nouvelles structures qui répondent à la dimension de notre ambition, à savoir être le premier parti de Côte d'Ivoire pour accéder au pouvoir et gouverner ce pays. n

Laurent Gbagbo
(Extrait du Rapport moral,
présenté au 1er Congrès ordinaire)

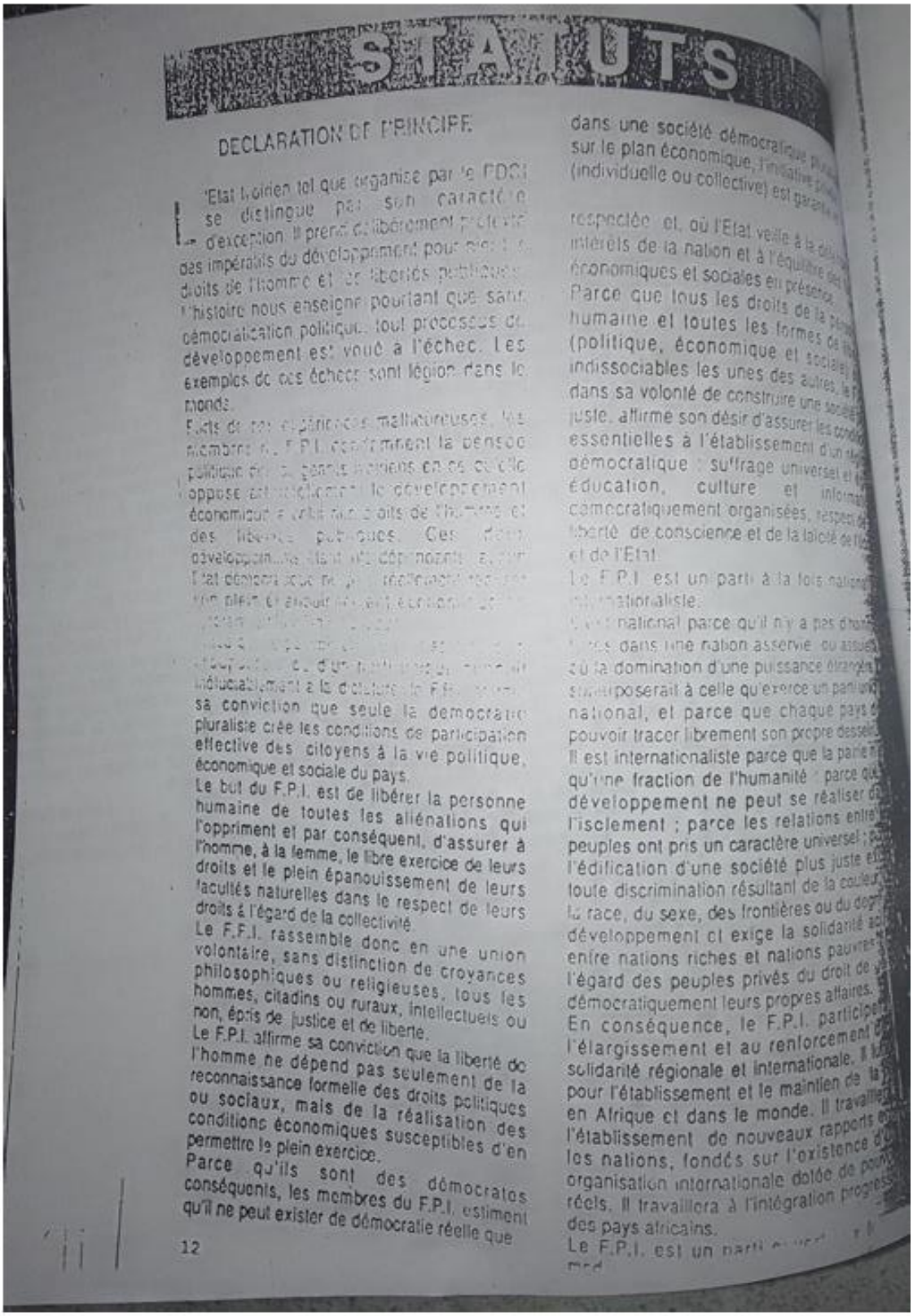

STATUTS

DECLARATION DE PRINCIPE

L'Etat ivoirien tel que organisé par le PDCI se distingue par son caractère d'exception. Il prend délibérément position des impératifs du développement pour ce qui est des droits de l'homme et des libertés publiques. L'histoire nous enseigne pourtant que sans démocratisation politique, tout processus de développement est voué à l'échec. Les exemples de ces échecs sont légion dans le monde.

Forts de nos expériences malheureuses, les membres du P.D.C.I. réaffirment la pensée politique [illegible] oppose systématiquement le développement économique aux droits de l'homme et des libertés publiques. Ces deux développements [illegible]

[illegible] sa conviction que seule la démocratie pluraliste crée les conditions de participation effective des citoyens à la vie politique, économique et sociale du pays.

Le but du P.D.C.I. est de libérer la personne humaine de toutes les aliénations qui l'oppriment et par conséquent, d'assurer à l'homme, à la femme, le libre exercice de leurs droits et le plein épanouissement de leurs facultés naturelles dans le respect de leurs droits à l'égard de la collectivité.

Le P.D.C.I. rassemble donc en une union volontaire, sans distinction de croyances philosophiques ou religieuses, tous les hommes, citadins ou ruraux, intellectuels ou non, épris de justice et de liberté.

Le P.D.C.I. affirme sa conviction que la liberté de l'homme ne dépend pas seulement de la reconnaissance formelle des droits politiques ou sociaux, mais de la réalisation des conditions économiques susceptibles d'en permettre le plein exercice.

Parce qu'ils sont des démocrates conséquents, les membres du P.D.C.I. estiment qu'il ne peut exister de démocratie réelle que dans une société démocratique [illegible] sur le plan économique, l'initiative [illegible] (individuelle ou collective) est garantie [illegible]

respectée et, où l'Etat veille à la [illegible] intérêts de la nation et à l'équilibre des [illegible] économiques et sociales en présence.

Parce que tous les droits de la personne humaine et toutes les formes de [illegible] (politique, économique et sociale) [illegible] indissociables les unes des autres, le P.D.C.I. dans sa volonté de construire une société juste, affirme son désir d'assurer les conditions essentielles à l'établissement d'un [illegible] démocratique : suffrage universel et [illegible] éducation, culture et information démocratiquement organisées, respect de la liberté de conscience et de la laïcité de l'école et de l'Etat.

Le P.D.C.I. est un parti à la fois national et internationaliste.

C'est national parce qu'il n'y a pas d'homme libre dans une nation asservie ou assujettie à la domination d'une puissance étrangère qui s'imposerait à celle qu'exerce un parti national, et parce que chaque pays doit pouvoir tracer librement son propre dessein.

Il est internationaliste parce que la paix n'est qu'une fraction de l'humanité ; parce que développement ne peut se réaliser dans l'isolement ; parce les relations entre peuples ont pris un caractère universel ; parce l'édification d'une société plus juste et toute discrimination résultant de la couleur, la race, du sexe, des frontières ou du degré développement et exige la solidarité active entre nations riches et nations pauvres ; l'égard des peuples privés du droit de démocratiquement leurs propres affaires.

En conséquence, le P.D.C.I. participe l'élargissement et au renforcement de solidarité régionale et internationale. Il pour l'établissement et le maintien de la en Afrique et dans le monde. Il travaille l'établissement de nouveaux rapports entre les nations, fondés sur l'existence d'une organisation internationale dotée de pouvoirs réels. Il travaillera à l'intégration progressive des pays africains.

Le P.D.C.I. est un parti [illegible]

toutefois, face aux changements incessants dans la société, à l'accélération des progrès techniques, aux menaces même que peut faire peser sur l'homme la mauvaise utilisation de nouvelles découvertes (par exemple, dans les sciences nucléaires, biologiques, chimiques ou socio-psychologiques), il est un impératif pour les membres du F.P.I. que d'établir un accord constant entre la société en mouvement et les valeurs humaines défendues par notre parti.

CHAPITRE I :
LES PRINCIPES FONDAMENTAUX

Article 1 : Il est créé, conformément à l'article 7 de la constitution de Côte d'Ivoire du 3 novembre 1960 et à la loi n° 60-415 du 21 septembre 1960, une association dénommée Front Populaire Ivoirien (F.P.I.). Le F.P.I. est un groupement politique qui proclame son attachement aux idéaux de liberté, d'égalité et de justice.

Article 2 : Le Front Populaire Ivoirien rassemble en une union volontaire tout les démocrates épris de justice et de liberté engagés contre toute forme de domination étrangère de la Côte d'Ivoire.

Article 3 : L'objectif du F.P.I. est la prise du pouvoir pour l'application de son programme.

Article 4 : Le F.P.I. combat le tribalisme, le régionalisme, le népotisme, le chauvinisme, la xénophobie et le racisme.

Article 5 : Le F.P.I. soutient tous les peuples en lutte pour le triomphe de la démocratie et la fin de la domination étrangère.

CHAPITRE II :
LES MEMBRES

Article 6 : Peut être membre du F.P.I., tout démocrate ivoirien ou non ivoirien ayant 18 ans révolus qui accepte le programme du parti, s'acquitte de ses cotisations et se soumet aux présents statuts.

Article 7 : Le Secrétariat Général est seul habilité à décider de l'admission de tout individu dans le parti. Il délègue ce pouvoir aux structures de bases.

SECTION 1 : DEVOIRS DU MILITANT

Article 8 : Le militant doit, à travers ses actes et son attitude, diffuser l'esprit démocratique autour de lui et combattre sans cesse la dictature et la domination étrangère.
Article 9 : Il doit veiller à l'unité du parti par la discipline, la critique, l'autocritique et la tolérance.

Article 10 : Il doit lutter contre le tribalisme, la phallocratie, la gérontocratie, la xénophobie, le racisme.

Article 11 : Il doit faire preuve de responsabilité, de volonté et de courage dans l'accomplissement des tâches du parti ; il doit s'acquitter régulièrement de ses cotisations.

SECTION 2 : LES DROITS DU MILITANT

Article 12 : Le parti doit créer toutes les conditions pour que le militant puisse effectivement de son droit à :

- *la démocratie*
- *la sécurité*
- *la formation*
- *la critique*
- *l'information*

CHAPITRE III :
PRINCIPES D'ORGANISATION ET METHODES DE TRAVAIL

Article 13 : Les décisions au sein du parti sont prises à l'issue d'un débat démocratique. La nature de la majorité est fonction de la nature de la décision. Tous les membres du parti sont tenus d'appliquer ces décisions jusqu'à ce qu'elles soient remises en cause démocratiquement à la suite d'un autre débat.

Article 14 : La politique du parti doit faire l'objet d'un large débat démocratique afin d'éviter la dictature d'un individu ou d'un groupe d'individus.

Article 15 : Les décisions prises par les organes centraux du parti sont exécutoires pour l'ensemble de l'organisation.

Article 16 : Les élections ont lieu au scrutin secret pour l'ensemble des organes du parti :
- *tout militant a le droit de proposer, de critiquer les candidats ou ce demander le retrait des candidatures.*
- *sont élus les candidats qui obtiennent la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour ou la majorité simple au deuxième tour du scrutin.*

CHAPITRE IV :
ORGANES DU PARTI
SECTION 1 : ORGANES CENTRAUX

Article 17 : Le Congrès, la Convention Nationale, le Secrétariat Général, le Comité Central et le Comité de Contrôle constituent les organes centraux du Parti.

LE CONGRES

Article 18 : Le congrès est l'instance suprême du Parti. Il se réunit tous les cinq (5) ans en session ordinaire sur convocation du Secrétariat Général qui établit son ordre du jour.
- les convocations sont adressées aux militants trente jours au moins avant la tenue du Congrès.
- le Congrès ne peut se tenir que s'il réunit plus de la moitié de ses membres.

Article 19 : Le Congrès peut se tenir en session extraordinaire sur l'initiative soit des 2/3 des membres du secrétariat général, soit des 2/3 des membres statutaires du congrès, soit des 2/3 des Sections, soit du Comité de Contrôle conformément à l'art. 47 ci-dessous.
- *les convocations sont adressées aux structures du Parti vingt jours avant la date de la tenue du congrès par le Secrétariat général qui établit l'ordre du jour du congrès.*
- *tout congrès extraordinaire ne peut se tenir que s'il réunit au moins les 2/3 de ses membres.*

Article 20 : Le Congrès est composé du Secrétariat général, du Comité central, du Comité de contrôle, des Secrétaires généraux de Fédération, des délégués des sections et de la représentation du Front Populaire Ivoirien à l'étranger. Le nombre de ses délégués est fixé par le Secrétariat général en fonction de l'importance du nombre des militants des sections et de la représentation à l'étranger.

Article 21 : Le Congrès est compétent pour :
- définir la ligne politique du parti après examen des rapports du Secrétaire Général ;
- définir les orientations du Parti en tenant compte des objectifs stratégiques et tactiques du parti ;
- approuver et modifier le programme, les statuts et les documents fondamentaux du parti ;
- élire le Secrétaire général, le Comité de contrôle ;
- investir les membres du Secrétariat général et les membres du comité central ;
- statuer sur toutes les mesures disciplinaires de second degré ;
- amender ou réviser les statuts et règlements intérieur ;
- dissoudre l'organisation.

LA CONVENTION NATIONALE

Article 22 : La Convention Nationale est composée du Secrétariat général, du Comité central, du comité de contrôle, des secrétaires généraux des fédérations, des secrétaires généraux des sections, des élus politiques du parti et des membres du gouvernement, membre du F.P.I.

Article 23 : La Convention Nationale se réunit entre 2 congrès en session ordinaire tous les 2 ans sur convocation du Secrétariat général. Elle peut se réunir en session extraordinaire sur l'initiative du Secrétariat général ou des 2/3 des membres qui la composent. Elle est présidée par un bureau de séance élu.

Article 24 : La Convention Nationale est compétente pour statuer sur tous les problèmes du parti entre deux congrès.

LE SECRETARIAT GENERAL

Article 25 : Le Secrétariat Général est l'organe exécutif du parti. Il est le garant de la ligne politique du parti. Il est compétent pour :
- convoquer le congrès et la Convention

composée des différents Secrétaires de sections de la région, sous la direction d'un bureau Fédéral.

Article 37 : Elle coordonne, contrôle et anime les différentes sections de la région:
- contrôle l'activité des différentes sections de la région ;
- exécute et fait exécuter par les sections le programme défini par le Congrès, la Convention Nationale et les organes de direction du parti.

Article 38 : A l'étranger, le F.P.I. existe sous forme de représentation dépendant du Secrétariat Général. Son responsable est nommé par le Secrétaire général du parti. Cette représentation est membre statutaire du congrès. Le nombre des délégués au congrès de la représentation est fixé par le secrétariat général.

CHAPITRE V :
LES RESSOURCES DU FPI

Article 39 : Les ressources du F.P.I. sont constituées par les cotisations ordinaires et extraordinaires de ses membres, les dons et legs de toute nature de personnes et organisations amies, le produit de la vente de ses publications.
- les cotisations ordinaires et extraordinaires sont rassemblées par la Fédération qui les reverse auprès du Secrétariat Général ;
- le Secrétaire National chargé des Finances assure la gestion des fonds du F.P.I. ;
- le Secrétariat Général fixe les taux de cotisation ordinaires et extraordinaires.

CHAPITRE VI :
DEMISSION

Article 40 : La démission peut se faire par acte volontaire. Elle peut être individuelle ou collective.

Article 41 : Tout militant en désaccord avec la ligne du Parti définie par le Congrès ou pour toute autre raison, peut démissionner du Parti ou de son poste de responsable dans le parti. Tout élu démissionnaire du Parti, doit sur l'honneur rendre démission de son poste d'élu.

Article 42 : Le Congrès et subsidiairement la Convention sont compétents pour statuer sur les demandes de démission des membres du secrétariat général, du Comité Central et du Comité de Contrôle.

Article 43 : Tout militant qui commet une faute grave peut être contraint à la démission par l'organe dont il dépend. La décision n'est prise qu'à l'issue d'un débat démocratique. L'intéressé doit obligatoirement être entendu.

Article 44 : Les militants d'un organe dirigeant du parti peuvent présenté collectivement leur démission. Dans ce cas, ils doivent notifier collectivement ou individuellement leur démission par écrit. La lettre de démission doit faire mention des raisons de la démission.

Article 45 : Le Secrétaire Général ou tout autre dirigeant du parti peut être contraint à la démission à l'issue d'un vote de défiance sur les questions jugées fondamentales par le Congrès.

CHAPITRE VII :
VACANCES DU POUVOIR

Article 46 : En cas de vacance de pouvoir par démission collective ou individuelle, ou par décès, les instances compétentes doivent procéder au remplacement des membres dirigeants.
- si le mandat à courir est inférieur à un an, en cas de démission individuelle, chaque organe se doit d'assurer l'intérim jusqu'au prochain congrès du parti.
- si le mandat à courir est supérieur à un an, en cas de démission collective, il est procédé immédiatement à de nouvelles élections. Le nouveau bureau assure la direction du parti jusqu'au prochain congrès.

Article 47 :
- en cas de démission collective des membres du Secrétariat général, le comité de contrôle convoque un congrès extraordinaire
- en cas de démission du secrétaire général constaté par le comité de contrôle, celui-ci convoque un congrès extraordinaire du parti.
- en cas de démission du Président du comité de contrôle, le Rapporteur convoque une session extraordinaire le comité de contrôle pour l'élection d'un nouveau président.

CHAPITRE VIII :
LES SANCTIONS

Article 48 : Les sanctions ont pour objectif l'éducation des militants, la sauvegarde de la ligne du parti. Elles doivent être proportionnelles à la gravité de la faute.

Article 49 : Font l'objet de sanctions, la violation du programme du parti ou des décisions, le non respect des statuts et règlement intérieur.

Article 50 : Les membres du parti encourent deux types de sanctions :
les sanctions de premier degré et les sanctions de second degré.
- sont sanctions de premier degré : l'avertissement, le blâme. Elles relèvent de la compétence de la structure à laquelle appartient le militant.
- sont sanctions de second degré : la suspension dans les fonctions du parti, la suspension dans la qualité de membre du parti, l'exclusion du parti. Elles relèvent de la compétence du congrès, instance suprême du parti, saisi par voie hiérarchique.

Article 51 : Tout militant, objet d'une sanction, peut faire appel en cas de contestation de cette décision. La demande de recours en appel doit être immédiatement transmise par la structure dont il relève à la structure compétente. Toutefois, en cas de difficulté, l'intéressé peut saisir directement l'organe compétent pour statuer sur son cas.
- pour les sanctions de premier degré, en appel, est compétente la structure immédiatement placée au-dessus de celle qui a décidé la sanction. Le Secrétariat général du parti est compétent pour statuer en dernier ressort sur les sanctions de premier degré.
- pour les sanctions de second degré, en appel, seul le congrès est compétent pour statuer en dernier ressort.

Article 52 : Pour les sanctions de premier degré, chaque structure du parti saisit en appel celle immédiatement placée au-dessus d'elle.

Le secrétaire général du parti est saisi en dernière instance par le responsable du comité local, sur proposition préalable du comité local.

Article 53 : Pour les sanctions de second degré, le congrès est saisi en appel par le secrétaire général, sur proposition préalable du responsable de la Fédération.

Article 54 : Pour les membres du secrétariat général, du comité central et du comité de contrôle, les sanctions du premier degré relèvent en premier ressort de la convention nationale et en appel du congrès.

CHAPITRE IX :
AMENDEMENTS ET REVISION

Article 55 : Seul le congrès est habilité à amender ou à réviser les présents statuts.
- tout militant ou tout organe du parti à l'initiative de l'amendement ou de la révision des statuts ;
- l'adoption de tout amendement ou de toute révision n'est acquise qu'à la majorité des 2/3 des membres présents au congrès.

CHAPITRE X :
DISSOLUTION

Article 56 : Seul le congrès est compétent pour décider de la dissolution du parti.
- pour décider de la dissolution, le congrès doit réunir au moins les 2/3 de ses membres.
- la décision de la dissolution n'est prise qu'à la majorité des 3/4 des membres statutaires présents.

Article 57 : En cas de dissolution du parti, les biens du parti sont légués à des organisations ou partis politiques poursuivant des buts similaires.

Abidjan, le 15 Septembre 1990

FPI
FRONT POPULAIRE IVOIRIEN

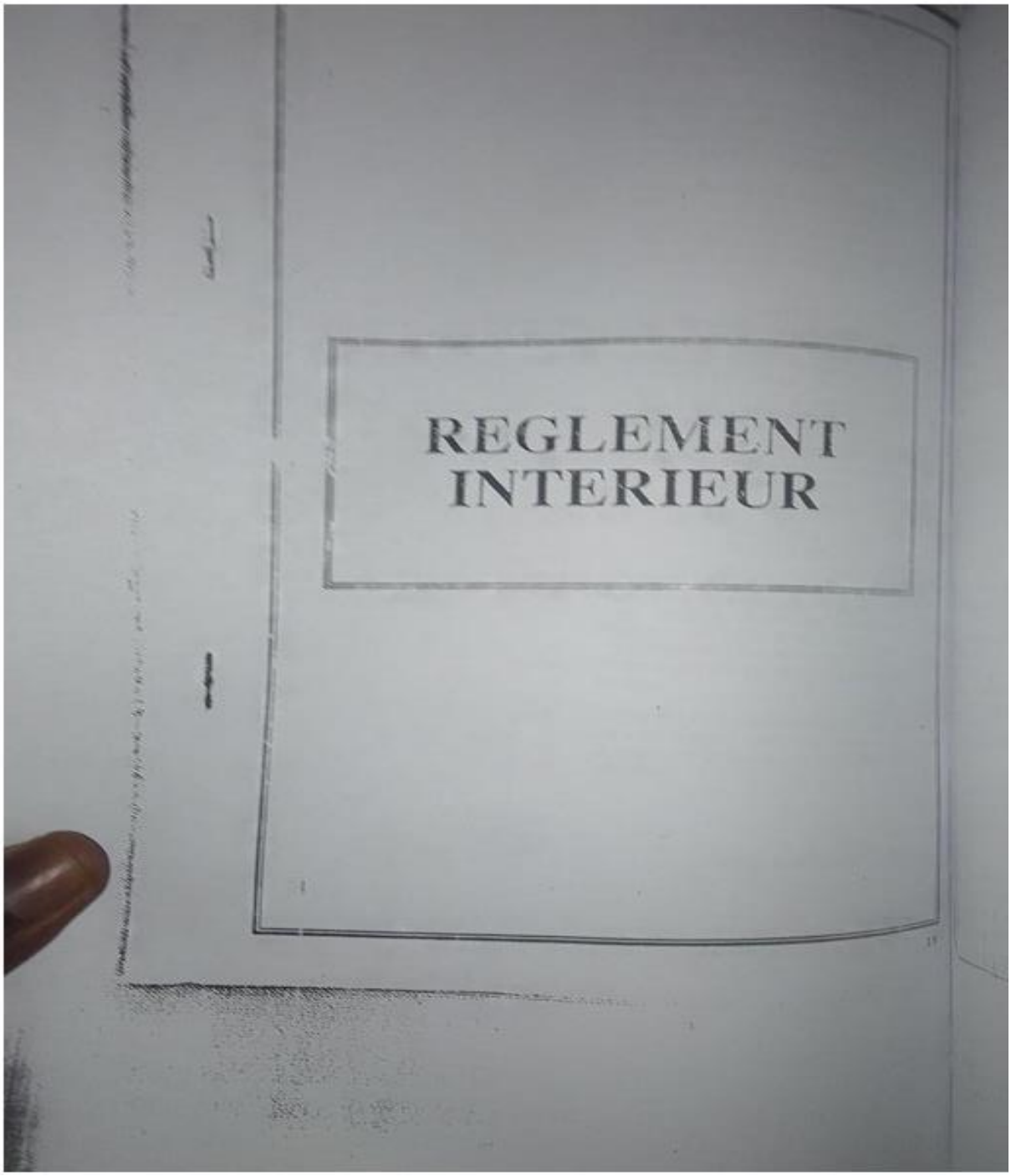
REGLEMENT
INTERIEUR

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Le présent règlement intérieur précise et complète lesdifférentes dispositions des statuts du FPI.

TITRE I
DE L'ORGANISATION

Article 2 : Le FPI est constitué du Congrès, de la Convention Nationale, du Comité Central, du Comité de Contrôle, de la Fédération, des Sections, des Comités de base et des Représentations à l'extérieur.

CHAPITRE I :
DU CONGRES

Article 3 : Le Congrès est l'organe suprême du FPI. Il détermine la ligne de l'orientation politique du Parti. Il est composé :
- du Secrétariat général
- du Comité Central
- du Comité de contrôle
- des Secrétaires de fédération
- des Délégués des sections
- des délégués des représentations à l'extérieur.

Article 4 : Chaque Section est représentée au Congrès par une délégation. La délégation est composée du Secrétaire Général et des délégués élus par la Section. Le nombre de délégués par Section est fixé par le Secrétariat Général en proportion des membres composant la Section.

Article 5 : Le Congrès est compétent pour :
- apprécier les rapports d'activité, les rapports moraux et financiers du Secrétariat général et des Fédérations. Le rapport du Secrétariat général est sanctionné par un vote du quitus. Le Secrétariat général doit faire parvenir l'ordre du jour du Congrès et différents rapports aux comités de base 30 jours au plus tard avant la tenue du Congrès ;
- définir la ligne politique du FPI,
- définir les orientations du parti ;
- élaborer et voter le programme, les statuts règlement intérieur du FPI; amender ou

abroger toutes dispositions des préser statuts et règlement intérieur et aut documents fondamentaux du Parti ;
- élire le Secrétaire général et les membres Comité de contrôle ;
- accorder l'investiture aux membres Secrétariat général et ceux du Comité cen proposés par le Secrétaire général du Parti ;
- statuter sur toutes mesures disciplinaires second degré ;
- dissoudre l'organisation.

Article 6 : Le Congrès élit un Bureau séance ; il est composé d'un Président, d Secrétaire et d'un Rapporteur. Il dirige Congrès, veille au bon déroulement s travaux.
après l'audition la discussion et la sanction rapports des organes dirigeants; il est lo des commissions de travail qui présen leurs rapports suivis de débat en séar plénière. Les résolutions des travaux Congrès sont présentées à la séance clôture.

Article 7 : Le Congrès peut se réunir session extraordinaire sur initiative soit Secrétariat général soit du Comité de cont conformément à l'article 47 des statuts, s des 2/3 des comités de base.

Article 8 : Les convocations mentionn l'ordre du jour de la session extraordina doivent être adressées par le Secréta général aux fédérations au plus tard 20 jo avant la tenue du Congrès. Tout Congr extraordinaire ne peut se tenir que s'il réuni moins les 2/3 de ses membres.

Article 9 : Le Congrès ordinaire se tient t les 5 ans sur convocation du Secrétar Général. Chaque délégué ne peut avoir p d'une procuration.

Article 10 : Les questions relatives à procédure sont adoptées à la majorité o

membres présents au Congrès. Les questions de fond sont adoptées à la majorité des 2/3 des délégués présents ou représentés.

Article 11 : Les travaux du Congrès ont lieu en commissions de travail. Les résolutions et recommandations sont adoptées en assemblée plénière.

CHAPITRE II : DE LA CONVENTION

Article 12 : La Convention est l'organe délibérant du Parti entre deux Congrès
- elle veille à l'application de la ligne et de l'orientation politique déterminée par le Congrès.
- elle est composée telle que définie par l'article 22 des statuts
- elle est présidée par un bureau de séance élu

Article 13 : Elle se réunit en session ordinaire tous les deux ans entre deux Congrès sur convocation du Secrétariat général. Les convocations précisant l'ordre du jour doivent être adressées aux membres de la Convention au moins vingt jours avant sa tenue.

CHAPITRE III : DU SECRETARIAT GENERAL

Article 14 : Le Secrétariat général est l'organe exécutif du Parti. A ce titre, il est le garant de la politique du Parti. Il veille à son bon fonctionnement. Il dirige, applique et fait appliquer les décisions du Congrès, de la Convention et des organes dirigeants du Parti.

Les membres du Secrétariat général sont solidairement responsables de la gestion du Parti devant le Comité de contrôle et le Congrès. Dans l'intervalle des Congrès et Conventions, le secrétariat général est habilité à prendre toutes décisions que requiert l'activité ou la vie du FPI, conformément aux statuts et aux orientations définies par le Congrès.

Article 15 : Le Secrétariat général est composé de 15 membres. Les postes sont définis par le Secrétaire général. Ce sont :
- le Secrétaire général
- le Secrétaire national chargé des Relations extérieures, de l'Environnement, de la Mer et des Relations avec les autres Partis ;
- Le Secrétaire national chargé de la Sécurité nationale, de l'Administration Territoire et de l'Organisation du Parti ;
- Le Secrétaire national chargé de l'Agriculture, du Développement rural et de la Formation Politique ;
- Le Secrétaire National chargé de la Législation et de la Justice ; des Finances et du Budget du parti ;
- Le Secrétaire National chargé de la Fonction Publique, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et de l'Organisation de masse (Mouvements des jeunes, des femmes et des Associations démocratiques) ;
- Le Secrétaire national chargé de la Communication et de la culture ;
- Le Secrétaire national chargé des Sports et Loisirs, des Affaires sociales, des Familles et enfants ;
- Le Secrétaire national chargé des Secteurs stratégiques et informatiques ;
- Le Secrétaire national chargé du Développement, de l'Industrie, du Commerce Extérieur et de la Recherche ;
- Le Secrétaire National chargé de l'Education Nationale et de l'Information ;
- Le Secrétaire national chargé du Commerce intérieur, de l'Artisanat, de l'Administration du Parti et des archives ;
- Le Secrétaire national chargé de la Santé et des Relations avec les syndicats ;
- Le Secrétaire National chargé des Finances, des Dettes, du Système bancaire et de la Fiscalité ;
- Le Secrétaire national chargé du Tourisme et de l'Organisation de masse.

Article 16 : Le Secrétaire général est élu par le Congrès. Il est rééligible. Il forme son bureau qu'il soumet à l'investiture du Congrès. L'élection du Secrétaire général est individuelle et a lieu à bulletin secret.

Article 17 : Entre deux Congrès le Secrétaire général constatant la défaillance d'un membre du Secrétariat général ou du Comité central peut pourvoir à son remplacement.

Article 18 : Le Secrétariat général tient des réunions ordinaires tous les mois, il peut tenir des réunions extraordinaires sur convocation du secrétaire général en cas de nécessité.

Article 19 : Le Secrétaire Général représente le parti, il agit en lieu et place du F.P.I., en conformité avec la ligne du parti. Il peut ester en justice. En cas d'absence, l'intérim du secrétaire général est assuré par le secrétaire aux relations extérieures.

Article 20 : Le Secrétaire national aux Relations Extérieures, assure l'intérim du Secrétaire Général en cas d'absence. Il représente le Parti dans ses relations avec l'extérieur. Il est chargé de l'environnement, de la mer. Il est également chargé des relations avec les autres Partis.

Article 21 : Le Secrétaire National à l'organisation du Parti assure la mise en place, l'animation et le contrôle administratif des structures de base du Parti chaque fois que nécessaire, veille au fonctionnement régulier de ces structures. Il est également chargé de la sécurité nationale et de l'Administration. Il est enfin chargé de la sécurité au sein du Parti et de l'Administration du territoire.

Article 22 : Le Secrétaire National chargé des Finances et du budget du Parti.
Il est chargé de la gestion financière du Parti. A ce titre, il reçoit les cotisations des militants, les dons et legs de toutes natures et les produits de la vente des publications et des manifestations. Il tient les livres comptables du Parti.
- Il est chargé des opérations bancaires. Tout retrait doit être soumis à la signature du Secrétaire général ou son intérim et du Secrétaire aux Finances et au Budget.
- Il est également chargé de la législation et de la justice.

Article 23 : Le Secrétaire national chargé de la gestion et de l'administration du Patrimoine du Parti. Il est chargé de l'administration et des archives du Parti.
Il est le responsable de l'administration du Parti ; rassemble tous les documents et rapports du Parti. Il est le supérieur hiérarchique du personnel administratif du Parti. Il est également responsable du Commerce Intérieur et de l'Artisanat.

Article 24 : Le Secrétaire national chargé de la Formation politique ; suscite et coordonne la formation politique au niveau national.

Il est également chargé de l'Agriculture Développement rural.

Article 25 : Le Secrétaire national organisations de masse (mouvement jeunes, de femmes et associa démocratiques). Il est chargé de relations les organisations de masse. Il doit susci encourager la création des organisatio autres mouvements de masse au national. Il est chargé de la Fonction pub de l'Emploi, de la Formation professionnel

Article 26 : Le Secrétaire nation l'information et à la presse. Il est le pr responsable des organes de presse du Pa établit les rapports des P.V. du Secré général. Il est chargé des relations ent Parti et la presse. Il est enfin charg l'Education nationale.

Article 27 : Le Secrétair national des S et Loisirs, Affaires sociales, Famille et enfa

Article 28 : Le Secrétaire national chargé Communication et de la Culture

Article 29 : Le Secrétaire national charg secteurs Stratégiques et Informatiques.

Article 30: Le Secrétaire national charg développement, du Commerce Extérieur l'Industrie et de la recherche.
Article 31 : Le Secrétaire national chargé d santé et des relations avec les syndicats.

Article 32 : Le Secrétaire national chargé Finances, de la dette, du système bancai de la fiscalité.

Article 33 : Le Secrétaire national charg tourisme et des orgnisations de masse.

CHAPITRE IV :
LE COMITE CENTRAL

Article 34 : Le Comité central est compos que défini par l'article 38 des Statuts. Les membres du Comité Central sont nommés le Secrétaire Général et soumis à l'investi du Congrès

Article 35 : Le Comité Central se réuni

session ordinaire tous les six mois sur convocation du Secrétariat Général. Il peut se réunir en session extraordinaire à l'initiative du secrétariat général ou du Comité ou des 2/3 des 35 membres.

Article 35 : Le Comité central examine les problèmes d'actualité afin d'éclairer le secrétariat général dans son action.
- Entre deux conventions le comité central reçoit les rapports du Comité de contrôle pour avis consultatif.
- Le Secrétaire général soumet au comité central toute défaillance d'un membre du Secrétariat Général. Le comité central peut autoriser le Secrétaire Général à procéder au remplacement du défaillant.

CHAPITRE V :
LE COMITE DE CONTROLE

Article 37 : Dans l'intervalle des Congrès et Conventions, il est chargé du contrôle de la gestion administrative et financière du Secrétariat Général et des structures de base. Il veille à l'exécution des décisions du Congrès et de la Convention, à l'application des dispositions des statuts et du règlement intérieur.

Article 38 : Le Comité de Contrôle est composé tel que défini par l'article 27 des Statuts.
Sont Président et Rapporteur du Comité de Contrôle les deux têtes de la liste élue.

Article 39 : Le Comité de Contrôle doit établir des rapports à la Convention et au Congrès.

Article 40 : Le Secrétaire général est tenu de fournir au Comité de Contrôle les informations nécessaires chaque fois que besoin sera afin que celui-ci puisse exercer son contrôle.

CHAPITRE VI :
LES COMITES DE BASE, LES SECTIONS ET LES FEDERATIONS

LE COMITE DE BASE

Article 41 : Le comité de base est la structure de base du parti dans l'entreprise, le quartier le village.
Il est dirigé par un bureau composé de : 5 à 15 personnes
- un Secrétaire général
- un Secrétaire général Adjoint
- un Trésorier général
- un Trésorier général Adjoint
- un Secrétaire à la formation politique et à la propagande
- un Secrétaire Adjoint à la formation politique et la propagande
- un Secrétaire à l'Organisation
- un Secrétaire Adjoint à l'Organisation etc.

Article 42 : Le Secrétaire général du comité de base est élu en Assemblée générale.
Il forme son bureau qu'il soumet à investiture.
En cas de défaillance d'un membre du bureau relevée par le Secrétaire Général et dûment constatée par l'Assemblée Générale, celle-ci peut autoriser à pourvoir au remplacement du défaillant.

Article 43 : Le comité de base réunit en Assemblée Générale ordinaire une fois tous les mois sur convocation du Secrétaire Général. Il peut se réunir en session extraordinaire sur l'initiative du bureau ou des 2/3 des membres qui le composent. Le bureau du comité de base doit tenir un procès-verbal des réunions.

Article 44 : Le comité de base assure la réalisation du programme défini par le congrès, l'application des décisions et directives des dirigeants ; il procède à la création d'autres comités de base sous le contrôle de la section à la création et à l'animation des organisations de masse dans son secteur géographique.

LA SECTION

Article 45 : La section regroupe les secrétaires généraux et deux membres des comités de base, d'une commune, d'une sous-préfecture, ou d'un canton. Elle est dirigée par un bureau composé comme suit :
- un Secrétaire Général de section
- un Secrétaire Général Adjoint
- un Trésorier Général
- un Trésorier Général Adjoint
- deux Secrétaires à la formation politique et à

la propagande
- deux Secrétaires à l'organisation
- deux ou trois Secrétaires aux organisations de masse
- deux Secrétaires à l'encadrement des bases
une Secrétaire chargée de l'OFFPI
un Secrétaire chargé des jeunes

Article 46 : Le Secrétaire Général de la section est élu par l'Assemblée Générale de la section, il forme le bureau de la section qu'il soumet à l'investiture de l'Assemblée Générale. N'importe quel membre de la section peut être éligible.

Article 47 : La section assure la création des Comités de base dans les villages, les quartiers et les entreprises, coordonne, contrôle et anime les Comités de base et les organisations de masse. Elle exécute et fait exécuter le programme défini par le Congrès et les directives des organes dirigeants.

Article 48 : La section se réunit en Assemblée Générale ordinaire tous les deux mois sur convocation du Secrétaire Général du bureau de la section. Elle se réunit en Assemblée Générale extraordinaire, à l'initiative du bureau de la section ou de la moitié des membres qui la composent. Le bureau de la section doit tenir un procès-verbal des réunions.

LA FEDERATION

Article 49 : La fédération est composée des Secrétaires Généraux des sections d'une région telle que définie par le Secrétariat Général et deux membres élus par section. Elle est dirigée par un bureau fédéral de 15 membres composé comme suit :
- un Secrétaire Général de la Fédération
- un Secrétaire Général Adjoint de la fédération
- un Trésorier Général de la fédération

- un Trésorier Général Ajoint de la fédération
- deux Secrétaires à la formation politique et à la propagande.
- deux Secrétaires à l'organisation
- les Secrétaires chargés des organisations de masse
- les Secrétaires chargés de l'ecadrement des sections
- la Secrétaire chargée de l'OFFPI
- le Secrétaire chargée de la jeunesse FPI

Article 50 : Le Secrétaire Général de la Fédération est élu par l'Assemblée Fédéral. Il forme le bureau de la fédération qu'il soumet à investiture.

Article 51 : La Fédération assure la création des sections dans les Communes, les Sous-préfectures et les Cantons, coordonne, contrôle et anime les sections et les organisations de masse de la région. Elle exécute et fait exécuter le programme défini par le congrès, la convention et les décisions des organes dirigeants.

Article 52 : La Fédération se réunit en Assemblée Générale ordinaire tous les 3 mois sur convocation du Secrétaire Général de la fédération. Elle peut se réunir en Assemblée Générale extraordinaire à l'initiative du bureau fédéral ou de la moitié des membres qui la composent. La Fédération doit tenir un procès-verbal des réunions.

Article 53 : La durée du mandat de tous les responsables des organes du parti est de cinq ans. Ils sont tous rééligibles.

TITRE II
LES MEMBRES

Article 54 : Sont électeurs les membres du parti tel que défini à l'article 6 des statuts. Sont éligibles, les membres actifs du parti s'étant acquittés de leurs obligations de militants : Cotisations ordinaires et extraordinaires, participation active à la vie du parti.

Article 55 : Chaque militant du FPI doit s'acquitter régulièrement de ses cotisations fixées par les organes centraux. Le Secrétaire Général fixe le taux des ristournes à allouer aux structures de base qui versent leurs cotisations.

Article 56 : Les cotisations extraordinaires fixées par le Secrétaire Général sont versées en totalité au secrétariat général.

Article 57 : Peuvent constituer des fautes disciplinaires :

- tout manquement aux obligations du FPI
- toute atteinte à l'honorabilité du parti
- tout comportement de nature à nuire au parti
- tout refus de s'acquitter de ses cotisations ordinaires ou extraordinaires.
- toute violation du programme du parti, des statuts ou du règlement intérieur.

Article 58 : Toute faute disciplinaire est susceptible de sanctions de premier degré qui sont l'avertissement et le blâme, et de sanctions du second degré qui sont la suspension dans les fonctions du parti, la suspension de la qualité de membre, l'exclusion temporaire et l'exclusion définitive du parti.

Article 59 :
- Tout militant qui encourt une sanction de premier degré ne peut être éligible.
- Tout militant qui encourt une sanction du second degré ne peut être électeur, ni éligible. La réhabilitation ou la levée de la sanction est prise par le Congrès sur appel.

Article 60 : Le refus du quitus à une direction d'un organe du parti équivaut à un blâme. Les sanctions disciplinaires prennent effet à compter du jour où elles sont prononcées. La durée des sanctions sera proportionnelle à la gravité de la faute.

Conception et réalisation :
Equipe technique du Nouvel-Horizon

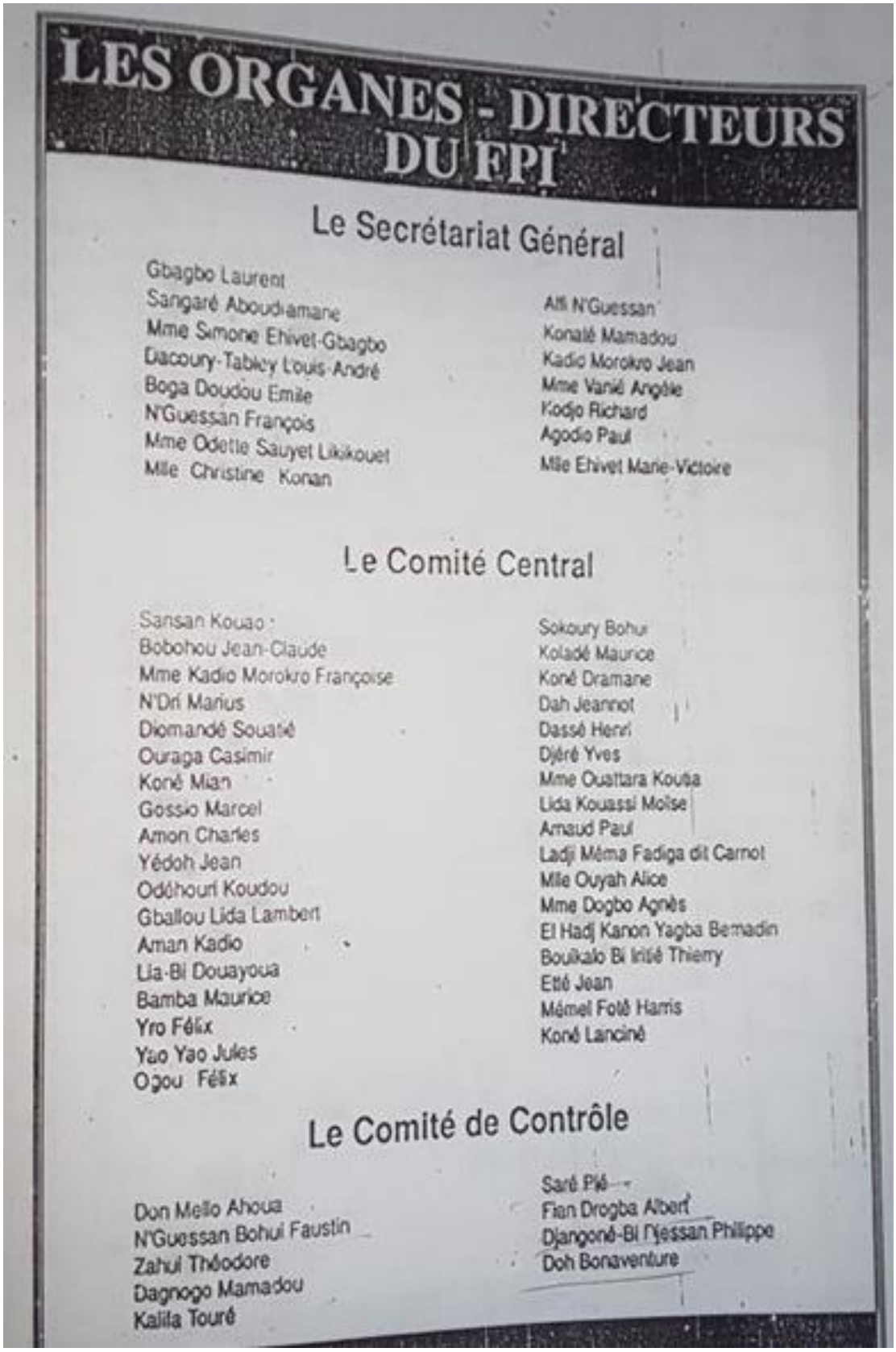

LES ORGANES - DIRECTEURS DU FPI

Le Secrétariat Général

Gbagbo Laurent
Sangaré Aboudramane
Mme Simone Ehivet-Gbagbo
Dacoury-Tabley Louis-André
Boga Doudou Emile
N'Guessan François
Mme Odette Sauyet Likikouet
Mlle Christine Konan
Affi N'Guessan
Konaté Mamadou
Kadio Morokro Jean
Mme Vanié Angèle
Kodjo Richard
Agodio Paul
Mlle Ehivet Marie-Victoire

Le Comité Central

Sansan Kouao
Bobohou Jean-Claude
Mme Kadio Morokro Françoise
N'Dri Marius
Diomandé Souaïé
Ouraga Casimir
Koné Mian
Gossio Marcel
Amon Charles
Yédoh Jean
Odjhouri Koudou
Gballou Lida Lambert
Aman Kadio
Lia-Bi Douayoua
Bamba Maurice
Yro Félix
Yao Yao Jules
Ogou Félix
Sokoury Bohui
Koladé Maurice
Koné Dramane
Dah Jeannot
Dassé Henri
Djéré Yves
Mme Ouattara Kouba
Lida Kouassi Moïse
Arnaud Paul
Ladji Méma Fadiga dit Carnot
Mlle Ouyah Alice
Mme Dogbo Agnès
El Hadj Kanon Yagba Bemadin
Boulkalo Bi Irié Thierry
Eté Jean
Mémel Foté Harris
Koné Lanciné

Le Comité de Contrôle

Don Mello Ahoua
N'Guessan Bohui Faustin
Zahui Théodore
Dagnogo Mamadou
Kalila Touré
Saré Pié
Fian Drogba Albert
Djangoné-Bi Djessan Philippe
Doh Bonaventure

LES ORGANES - DIRECTEURS DU FPI

Le Secrétariat Général

Gbagbo Laurent
Sangaré Aboudramane
Mme Simone Ehivet-Gbagbo
Dacoury-Tabley Louis-André
Boga Doudou Emile
N'Guessan François
Mme Odette Sauyet Likikouet
Mlle Christine Konan
Affi N'Guessan
Konalé Mamadou
Kadio Morokro Jean
Mme Vanié Angèle
Kodjo Richard
Agodio Paul
Mlle Ehivet Marie-Victoire

Le Comité Central

Sansan Kouao
Bobohou Jean-Claude
Mme Kadio Morokro Françoise
N'Dri Marius
Diomandé Soualiè
Ouraga Casimir
Koné Mian
Gosslo Marcel
Amon Charles
Yédoh Jean
Odéhouri Koudou
Gbaliou Lida Lambert
Aman Kadio
Lia-Bi Douayoua
Bamba Maurice
Yro Félix
Yao Yao Jules
Ogou Félix
Sokoury Bohui
Koladé Maurice
Koné Dramane
Dah Jeannot
Dassé Henri
Djéré Yves
Mme Ouattara Kouba
Lida Kouassi Moïse
Arnaud Paul
Ladji Méma Fadiga dit Carnot
Mlle Ouyah Alice
Mme Dogbo Agnès
El Hadj Kanon Yagba Bernadin
Boukalo Bi Irié Thierry
Etté Jean
Témel Folé Harris
Koné Lanciné

Le Comité de Contrôle

Don Mello Ahoua
N'Guessan Bohui Faustin
Zahui Théodore
Dagnogo Mamadou
Kalifa Touré
Sané Pié
Fian Drogba Albert
Djangoné-Bi Djessan Philippe
Doh Bonaventure

LES ATTRIBUTIONS DES MEMBRES DU SECRETARIAT GENERAL

MM.	Gbagbo Laurent	Secrétaire général
	Sangaré Aboudramane	Relations extérieures, Environnements, Mer Relations avec les autres partis.
Mme	Simone Ehivet-Gbagbo	Agriculture et Développement rural, Formation politique.
MM.	Dacoury-Tabley Louis-André	Sécurité national, Administration du territoire - Organisation du Parti.
	Boga Doudou Emile	Finances et Budget du Parti, Législation et Justice.
	N'Guessan François	Fonction publique, Emploi, Formation professionnelle, Organisation de masse (mouvement des jeunes, des femmes et associations démocratiques).
Mme	Odette Sauyet Likikouet	Communication et Culture.
Mlle	Konan Christine	Sport et Loisirs, Affaires sociales, Familles et enfants.
MM.	Affi N'Guessan	Secteurs stratégiques et informatiques.
	Koné Mamadou	Développement, Industrie, Commerce extérieur, Recherche.
	Kadio-Morokro Jean	Education national, Information.
Mme	Vanié Angèle	Commerce intérieur, artisanat - Administration du Parti, archives.
MM.	Kodjo Richard	Santé, Relations avec les syndicats.
	Agodio Paul	Finances, Dettes, Systèmes bancaires, Fiscalité.
Mlle	Ehivet Marie-Victoire	Tourisme et Orgnisation de masse.

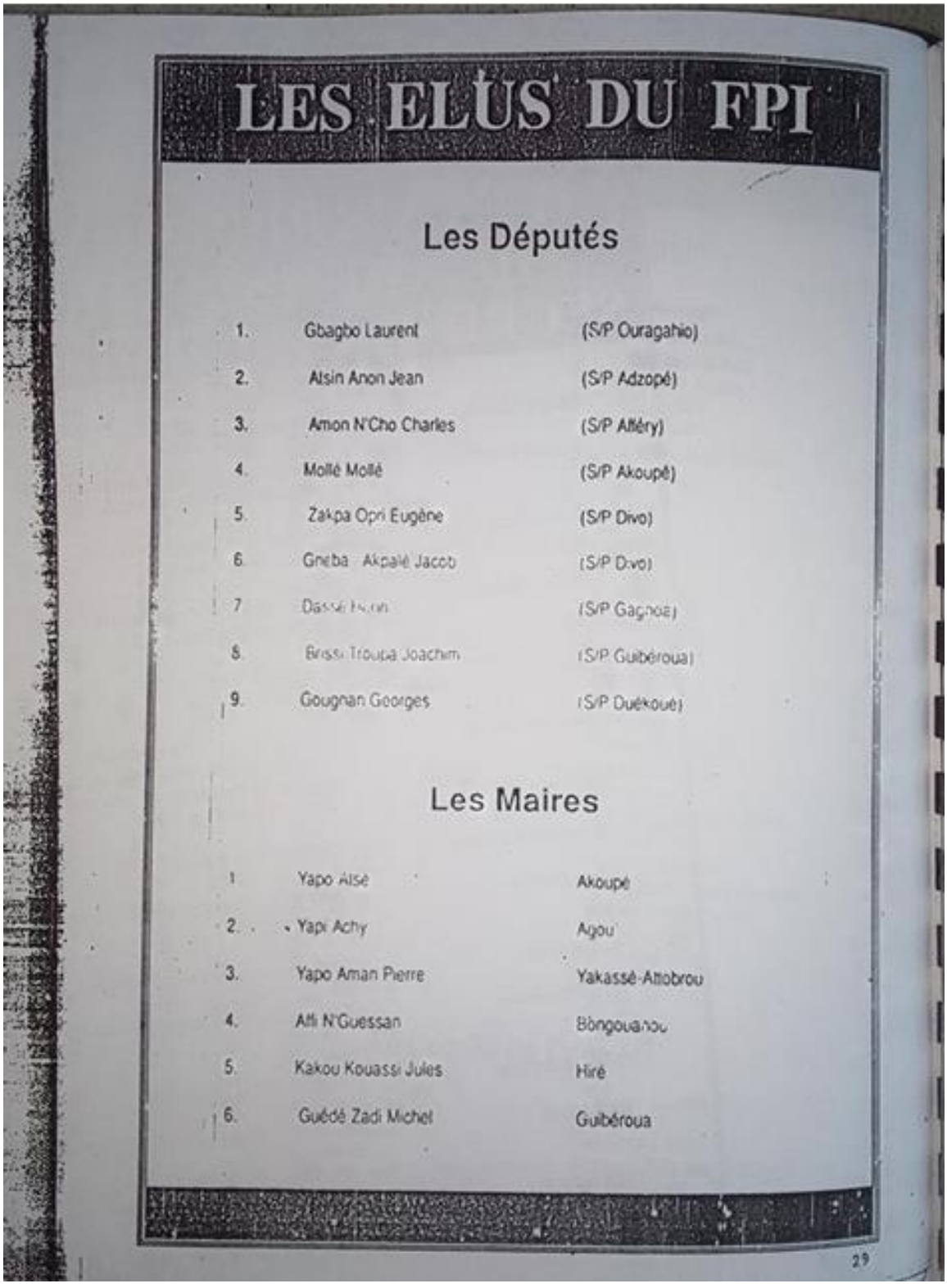

LES ELUS DU FPI

Les Députés

1.	Gbagbo Laurent	(S/P Ouragahio)
2.	Alsin Anon Jean	(S/P Adzopé)
3.	Amon N'Cho Charles	(S/P Affery)
4.	Mollé Mollé	(S/P Akoupé)
5.	Zakpa Opri Eugène	(S/P Divo)
6.	Gneba Akpalé Jacob	(S/P Divo)
7.	Dassi [illegible]	(S/P Gagnoa)
8.	Brissi Trouba Joachim	(S/P Guiberoua)
9.	Gougnan Georges	(S/P Duékoué)

Les Maires

1	Yapo Alsé	Akoupé
2.	Yapi Achy	Agou
3.	Yapo Aman Pierre	Yakassé-Attobrou
4.	Affi N'Guessan	Bongouanou
5.	Kakou Kouassi Jules	Hiré
6.	Guédé Zadi Michel	Guiberoua

29

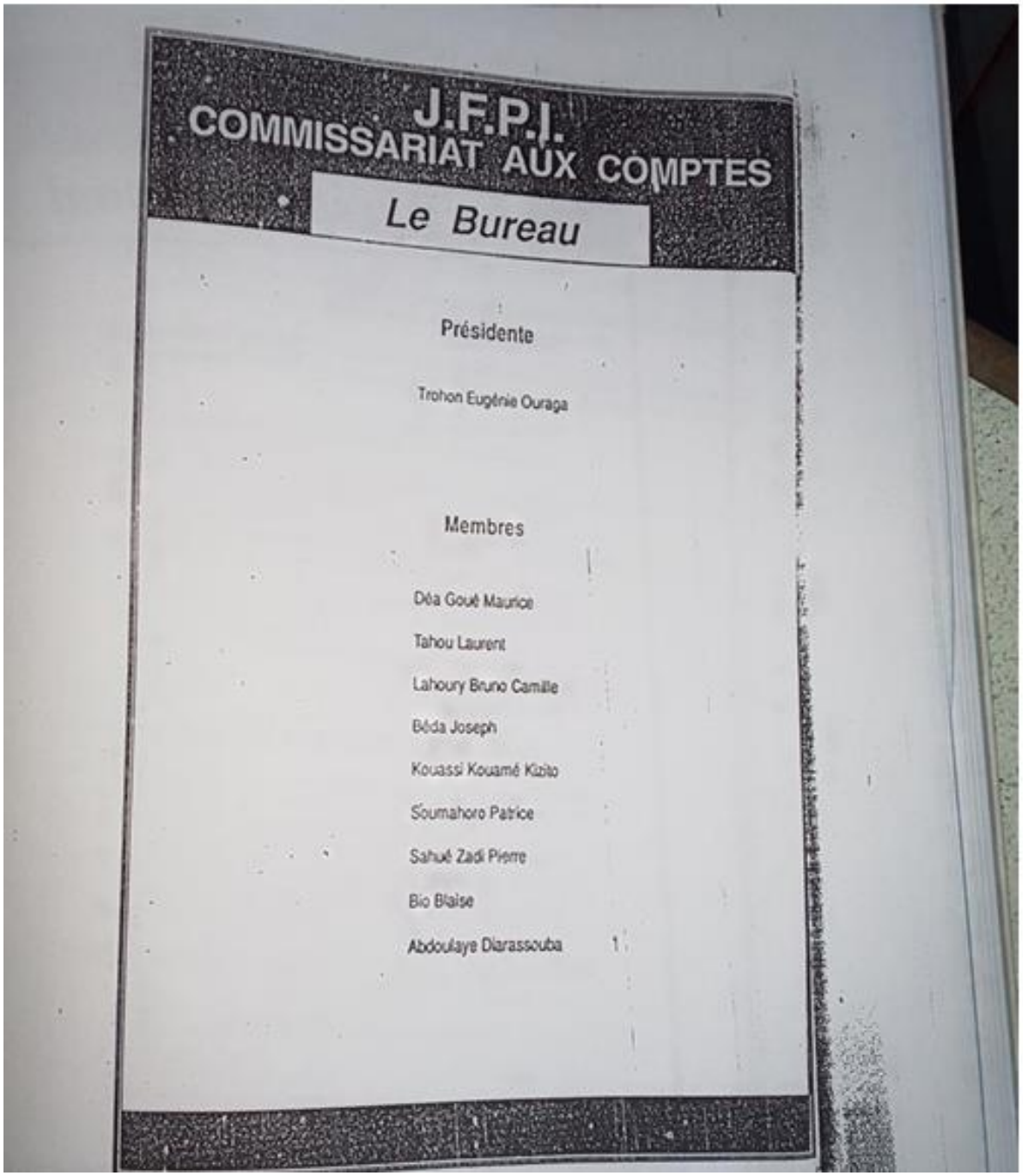
J.F.P.I.
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Le Bureau
Présidente
Trohon Eugénie Ouraga
Membres
Déa Goué Maurice
Tahou Laurent
Lahoury Bruno Camille
Béda Joseph
Kouassi Kouamé Kizito
Soumahoro Patrice
Sahué Zadi Pierre
Bio Blaise
Abdoulaye Diarassouba

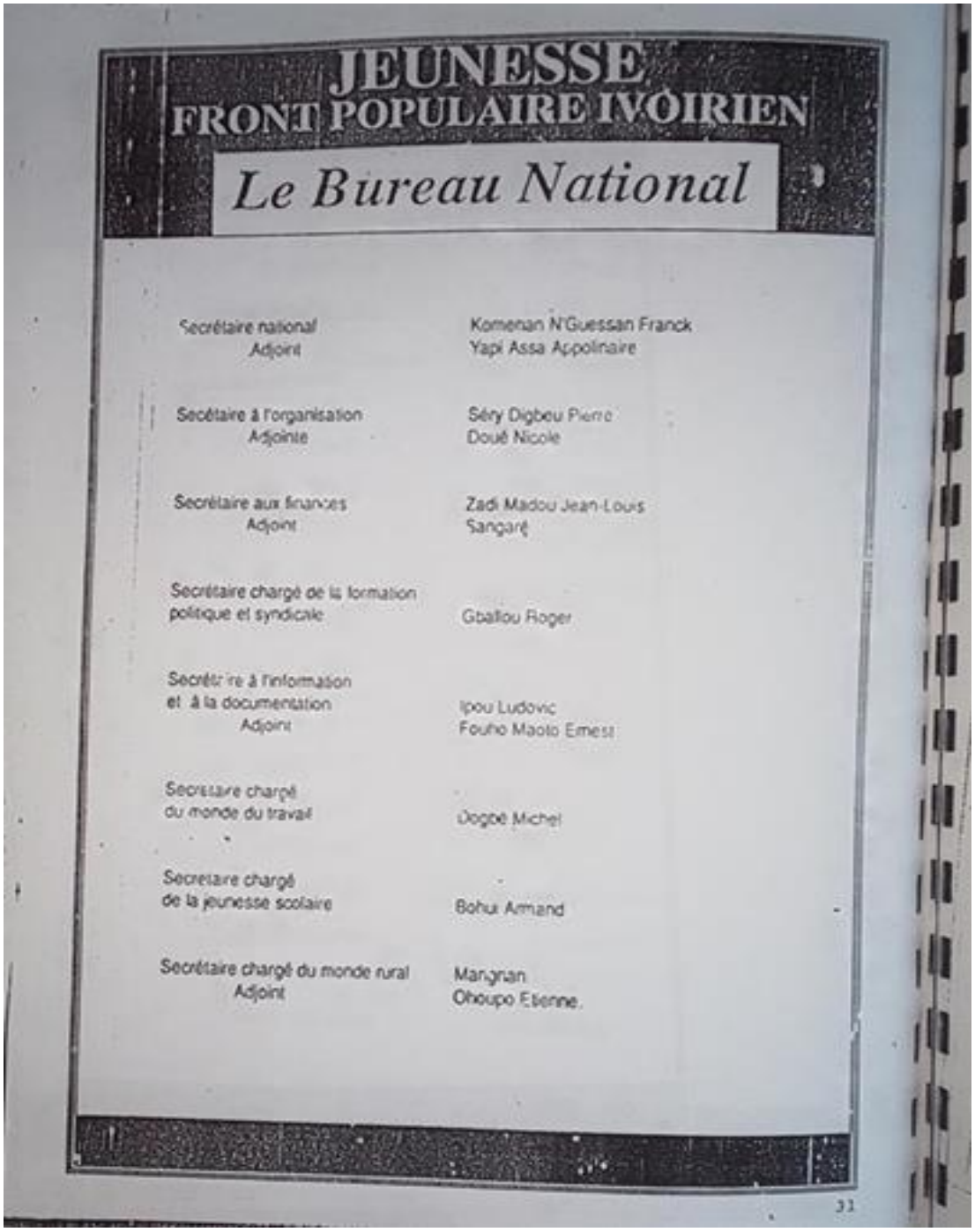

JEUNESSE FRONT POPULAIRE IVOIRIEN

Le Bureau National

Secrétaire national	Komenan N'Guessan Franck
Adjoint	Yapi Assa Appolinaire
Secétaire à l'organisation	Séry Digbeu Pierre
Adjointe	Doué Nicole
Secrétaire aux finances	Zadi Madou Jean-Louis
Adjoint	Sangaré
Secrétaire chargé de la formation politique et syndicale	Gbaliou Roger
Secrétaire à l'information et à la documentation	Ipou Ludovic
Adjoint	Fouho Maoto Ernest
Secrétaire chargé du monde du travail	Dogbé Michel
Secrétaire chargé de la jeunesse scolaire	Bohui Armand
Secrétaire chargé du monde rural	Mangnan
Adjoint	Ohoupo Etienne

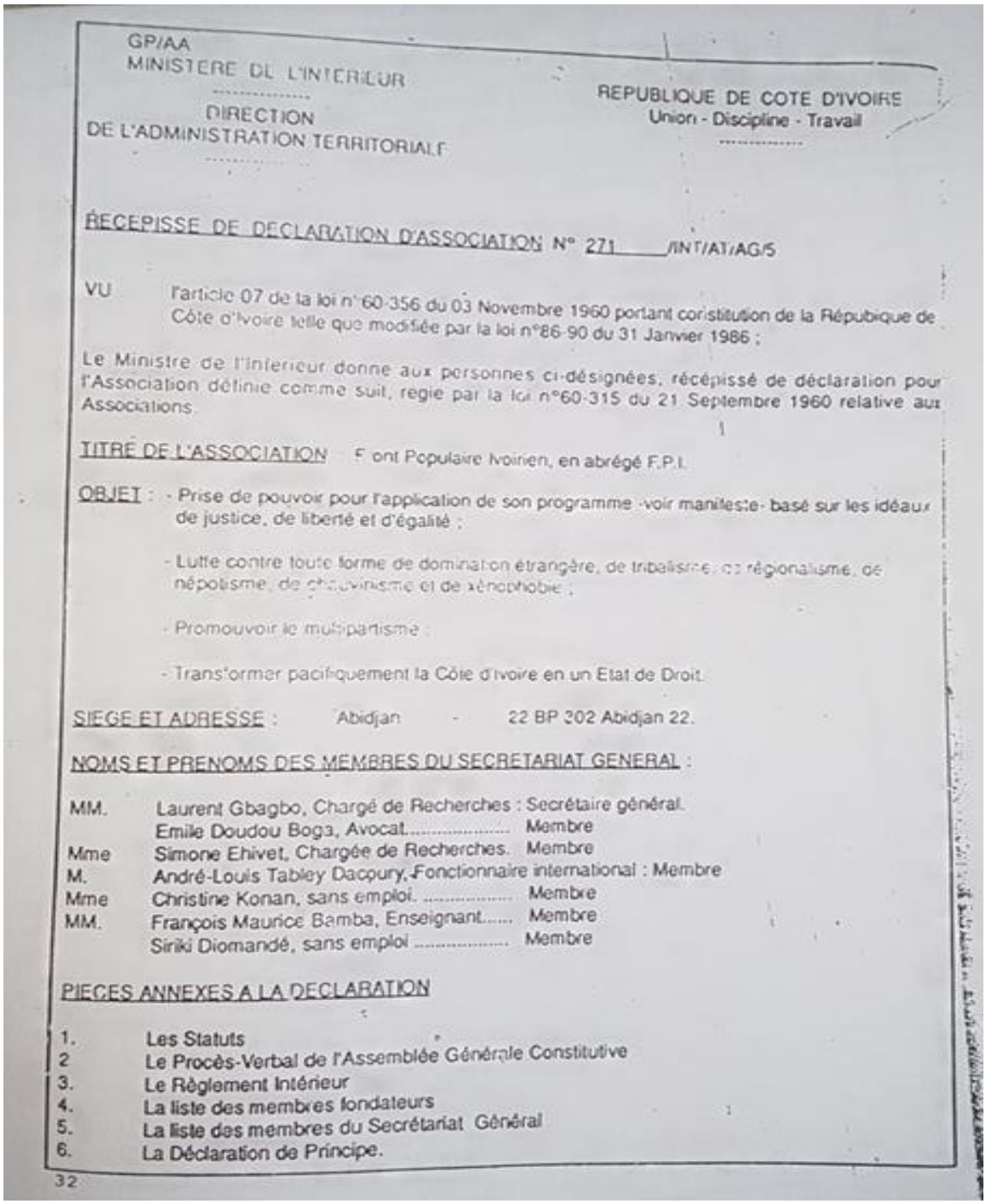

GP/AA
MINISTERE DE L'INTERIEUR
.....
DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
.....

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail
.....

RECEPISSE DE DECLARATION D'ASSOCIATION N° 271 /INT/AT/AG/5

VU l'article 07 de la loi n° 60-356 du 03 Novembre 1960 portant constitution de la République de Côte d'Ivoire telle que modifiée par la loi n°86-90 du 31 Janvier 1986 ;

Le Ministre de l'Interieur donne aux personnes ci-désignées, récépissé de déclaration pour l'Association définie comme suit, regie par la loi n°60-315 du 21 Septembre 1960 relative aux Associations.

TITRE DE L'ASSOCIATION : Front Populaire Ivoirien, en abrégé F.P.I.

OBJET : - Prise de pouvoir pour l'application de son programme -voir manifeste- basé sur les idéaux de justice, de liberté et d'égalité ;

- Lutte contre toute forme de domination étrangère, de tribalisme, de régionalisme, de népotisme, de chauvinisme et de xénophobie ;

- Promouvoir le multipartisme ;

- Transformer pacifiquement la Côte d'Ivoire en un Etat de Droit.

SIEGE ET ADRESSE : Abidjan - 22 BP 302 Abidjan 22.

NOMS ET PRENOMS DES MEMBRES DU SECRETARIAT GENERAL :

MM. Laurent Gbagbo, Chargé de Recherches : Secrétaire général.
Emile Doudou Boga, Avocat..... Membre
Mme Simone Ehivet, Chargée de Recherches. Membre
M. André-Louis Tabley Dacpury, Fonctionnaire international : Membre
Mme Christine Konan, sans emploi. ..... Membre
MM. François Maurice Bamba, Enseignant..... Membre
Siriki Diomandé, sans emploi ..... Membre

PIECES ANNEXES A LA DECLARATION

1. Les Statuts
2. Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Constitutive
3. Le Règlement Intérieur
4. La liste des membres fondateurs
5. La liste des membres du Secrétariat Général
6. La Déclaration de Principe.

32

Source : FPI textes Fondamentaux de 1991, Edition Equipe technique du Nouvel horizon 1991, 32p.

Annexe 2 : Les déclarations communes des universitaires de la coordination de gauche aux premières heures du multipartisme

DECLARATION COMMUNE DU FRONT POPULAIRE IVOIRIEN (FPI) ET DU PARTI IVOIRIEN DES TRAVAILLEURS (PIT)

Le dimanche 13 mai 1990, nous avons pu voir se dérouler à la Télévision, une manifestation de "LOUBARDS" en faveur du Président de la République avec la bénédiction de ce dernier et l'appui du Gouvernement.

On ne peut que s'inquiéter devant une telle situation qui fait peser une lourde menace sur la liberté et la sécurité des citoyens.

Que peut-on penser face à des propos tenus ce dimanche 13 mai

Comme :

1. Celui du porte-parole de ces jeunes gens – membres d'associations chargées de la protection des biens et des personnes – précisant que les "LOUBARDS" sont venus "offrir leur service au PDCI" ?
2. Celui du Ministre de l'Intérieur qui confirme " le maintien de l'interdiction des rassemblements" et autorise du même mouvement une manifestation dite "spontanée" au cours de laquelle des jeunes gens défilent avec banderoles et tee-shirts superbement imprimés ?

- Nous acheminons-nous vers la constitution d'une nouvelle Milice ...parallèle ?

  Alors que la logique du multipartisme, ainsi que le demandent instamment les Partis de l'opposition, commande de dissoudre la Milice du PDCI et toutes les structures s'y apparentant.

- Quelle serait la légalité de cette future formation ?

  La force légale doit, en toutes circonstances, demeurer le monopole de l'Etat et non devenir celui d'un Parti politique.

- Est-ce la porte ouverte à la constitution de forces de sécurité privée dans le genre « escadrons de la mort » ?
- Devons-nous comprendre que seules sont autorisées les manifestations de soutien au PDCI ?

On doit convenir que c'est la politique du Gouvernement qui a jeté à la rue ces jeunes gens. Nous comprenons que ces derniers exigent que le Gouvernement les prenne enfin en charge.

Mais nous pensons qu'il serait juste de leur donner une formation pouvant leur permettre de gagner honnêtement leur vie et d'assurer leur insertion sociale.

Les forces de l'ordre (Police, Gendarmerie) dotées de moyens adéquats sont capables d'assurer avec efficacité et rigueur la sécurité -intérieure- de l'Etat ainsi que celle des individus.

Le Front Populaire Ivoirien (F.P.I.) et le Parti Ivoirien des Travailleurs (P.I.T.) attirent l'attention du Gouvernement sur les risques de dérapage ;

Invitent les forces démocratiques à se mobiliser pour faire échec à de telles pratiques hautement préjudiciables à l'Etat, à la Société et aux Citoyens.

Abidjan, le 14 mai 1990

LE FRONT POPULAIRE IVOIRIEN	LE PARTI IVOIRIEN DES TRAVAILLEUR
Le Secrétaire Général	Le Secrétaire Général
GBAGBO Laurent	**WODIÉ VANGAH FRANCIS**

COMMUNIQUE DE PRESSE
DU PARTI IVOIRIEN DES TRAVAILLEURS (PIT)

Alors que la Constitution, Loi suprême de l'Etat, établit le multipartisme, en précisant, en son article 7, que « les Partis et groupements politiques se forment et exercent leurs activités librement », le Gouvernement, avec à sa tête le Président HOUPHOUET BOIGNY, a imposé, on le sait, pendant trente ans, avec le P.D.C.I. le monopartisme, un monopartisme de fait. Le P.D.C.I. s'est érigé en Parti-Etat.

Contraints par la volonté du Peuple de reconnaître et d'accepter le multipartisme (le 3 mai 1990), le Gouvernement et le P.D.C.I. ne parviennent pas à se débarrasser de leurs vieux réflexes. Malgré la proclamation du multipartisme, qui implique l'égalité de tous les Partis politiques, le P.D.C.I. occupe seul le champ politique et se comporte toujours comme un Parti-Etat. En effet, le P.D.C.I. continue d'exclure de l'usage des medias nationaux (radio. télévision) les Partis d'opposition. Son drapeau flotte toujours aux côtés de celui de la République dans les lieux publics.

Des missions dites "d'explication sur le multipartisme" dont le P.D.C.I. se réserve le monopole, ont, comme par une pente naturelle, dégénéré en maintes régions en une campagne de dénigrement et d'intimidation, en un mot une campagne de répression psychologique ; des appels à la violence et au meurtre ont même été lancés ; tous propos qui perturbent la paix sociale et nuisent à la sérénité du débat politique.

Lors de ces missions, qui se prolongent encore sur le terrain, le P.D.C.I. utilise les véhicules administratifs et implique, d'autorité, dans sa campagne, "les Administrateurs Civils" (Préfets, Secrétaires Généraux, Sous-préfets) et les membres des Institutions de la République (Conseillers Economiques et Sociaux). Le Préfet de Daoukro, Monsieur GNAHORE, qui a refusé de servir les intérêts du P.D.C.I., s'est vu relevé de ses fonctions.

Le PDCI et le Gouvernement agissent dans l'ignorance des Partis d'opposition et des revendications des forces vives de la Nation ; pis, au mépris de la volonté du peuple ivoirien à travers notamment :

"l'année blanche", le "Plan Allassane OUATTARA" et le refus de la conférence nationale.

1. L'année blanche

"L'année dite blanche" a été voulue et comme préparée par le P.D.C.I. et le Gouvernement. Une année qu'on décrète blanche, est une mesure extrêmement grave pour un Etat ; ainsi, dans certains pays au plus fort des crises et des troubles, l'institution scolaire continue de fonctionner. Par exemple en France, pendant les événements de Mai-Juin 1968, en dépit des perturbations graves intervenues dans leur déroulement, les cours n'ont pas été arrêtés. L'"année blanche" n'a pas été décrétée. Mieux les examens et concours se sont déroulés. De même dans le Liban ravagé par la guerre depuis plusieurs années, les écoles demeurent ouvertes et les enfants vont en classe sous les bombes.

Comment peut-on décréter une « année blanche » en Côte d'Ivoire parce que les élèves et étudiants ont lancé quelques slogans hostiles au régime : "A BAS HOUPHOUET !" "HOUPHOUET CORROMPU !" "HOUPHOUET VOLEUR !" "HOUPHOUET DEMISSION !"

Dans les circonstances où elle a été décrétée, l'"année blanche" apparaît comme un moyen pour le P.D.C.I. et le Gouvernement de punir le peuple ivoirien et de pénaliser les parents d'élèves, les élèves, les étudiants et les enseignants, pour avoir osé défier le pouvoir et surtout pour avoir désavoué la politique conduite par le Gouvernement.

Les conséquences, douloureuses, peuvent en être ainsi résumées:

– L'« année blanche » frappe toute la Côte d'Ivoire, mais inégalement les Ivoiriens, ajoutant aux inégalités.

Certains parents, notamment les dignitaires du régime, envoient leurs enfants à l'étranger. D'autres organisent des enseignements chez des parents à domicile, permettant à leurs enfants d'échapper à certaines des conséquences de l' « année blanche ».

La très grande majorité -les enfants des travailleurs, et des pauvres – est obligée de subir le châtiment jusqu'au bout parce que leurs parents ne peuvent leur offrir des solutions de rechange.

L'année blanche" pénalise toute la société, son économie en hypothéquant son avenir, celui de sa jeunesse ; seules des préoccupations bassement politiciennes fondent l'attitude du P.D.C.I. et du Gouvernement qui restent sourds aux revendications légitimes des élèves et étudiants, des parents d'élèves, des Ivoiriens unanimement opposés à l' « année blanche ».

- LE PARTI IVOIRIEN DES TRAVAILLEURS (P.I.T.) EXIGE :
- QUE LE P.D.C.I. ET LE GOUVERNEMENT S'EXPLIQUENT SANS DELAI SUR LES RAISONS QUI LES ONT CONDUITS A PRENDRE UNE DECISION D'UNE TELLE GRAVITE ;
- LA REOUVERTURE IMMFDIATE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES.

Appelle le peuple ivoirien à se mobiliser aux fins de sauver l'avenir, en exigeant la cessation de cette situation désastreuse pour le pays dont seuls profitent le P.D.C.I. et le Gouvernement au préjudice de la Nation tout entière.

Le Parti Ivoirien des Travailleurs (P.I.T.) entend lutter avec toutes les forces démocratiques de ce pays pour obtenir la réouverture des écoles.

2. Le plan ALLASSANE OUATTARA

C'est le cinquième du genre, prétendument destiné à faire sortir notre pays de la crise dans laquelle le P.D.C.I. l'a plongé.

Ce plan a-t-il plus de chance de succès que les précédents qui sont morts de leur plus belle mort?

Il convient d'abord de présenter ce plan et de l'apprécier ensuite. -

Lors de sa conférence de presse, à la question de savoir si son plan n'est pas tiré du « Plan Usher », dans un mouvement de colère mal contenu, M. Allassane OUATTARA précisait qu'il est l'auteur d'un plan cohérent, alors que ce que l'on dénomme avec complaisance « Plan Usher » n'est qu'un « catalogue de propositions ».

De ce plan - au sens d'un ensemble cohérent - nous ne détenons que les éléments fournis par la conférence de presse et des documents épars de caractère financier.

Sous le bénéfice de ces observations, "le Plan Allassane OUATTARA" se veut de stabilisation d'abord et de relance économique ensuite. Ainsi analysé, ce plan se ramène à une réduction des déséquilibres financiers, Ce résultat est donné comme pouvant être atteint au moyen de la diminution des dépenses publiques d'une part, et l'amélioration du rendement fiscal, soit d'une manière générale de l'accroissement des recettes de l'Etat d'autre part.

Ce "Plan" se propose - d'éliminer le déficit budgétaire de l'Etat qui s'élevait à 215 milliards de F.CFA en 1989 ;

S'agissant de la diminution des dépenses publiques, il se propose de réduire de 25 % les budgets des EPN ; il s'assigne ensuite :

d'apurer les arriérés intérieurs de l'Etat estimés à 425 milliards de F.CFA en 1989. Enfin d'améliorer l'environnement financier des entreprises" ;

Au plan de l'amélioration des recettes et du rendement fiscal, on peut citer, en particulier, l'augmentation de la taxe à l'importation qui passe de 2 à 2,5 %, la retenue de 10% (crédit d'impôt) sur toutes les sommes payées par le Trésor public et un prélèvement de 5 % (également crédit d'impôt) sur tous les achats aux importateurs, fabricants et grossistes.

Que faut-il penser d'un tel "Plan" et de son aptitude à assurer le redressement économique de la Côte d'Ivoire ?

Avant toute analyse critique de ce "Plan", quelques questions préalables se doivent d'être posées :

- Comment a-t-on pu nommer un "Expert", venu de l'extérieur, Président d'un Comité interministériel composé de ministres alors qu'il n'est pas ministre ?
- A quel titre a-t-il pu s'adresser à la Nation ivoirienne et aux députés ?
- N'est-ce pas là un désaveu de son propre Gouvernement par le Président de la République ?
- Comment peut-on fixer la date d'effet dudit plan (premier juin 1990) avant même son adoption par l'Assemblée Nationale ?

Cela dit, trois niveaux peuvent être distingués à l'analyse : le niveau économique, le niveau social et le niveau politique.

Sous le bénéfice de ces observations, "le Plan Allassane OUATTARA" se veut de stabilisation d'abord et de relance économique ensuite. Ainsi analysé, ce plan se ramène à une réduction des déséquilibres financiers, Ce résultat est donné comme pouvant être atteint au moyen de la diminution des dépenses publiques d'une part, et l'amélioration du rendement fiscal, soit d'une manière générale de l'accroissement des recettes de l'Etat d'autre part.

Ce "Plan" se propose - d'éliminer le déficit budgétaire de l'Etat qui s'élevait à 215 milliards de F.CFA en 1989 ;

S'agissant de la diminution des dépenses publiques, il se propose de réduire de 25 % les budgets des EPN ; il s'assigne ensuite :

d'apurer les arriérés intérieurs de l'Etat estimés à 425 milliards de F.CFA en 1989. Enfin d'améliorer l'environnement financier des entreprises" ;

Au plan de l'amélioration des recettes et du rendement fiscal, on peut citer, en particulier, l'augmentation de la taxe à l'importation qui passe de 2 à 2,5 %, la retenue de 10% (crédit d'impôt) sur toutes les sommes payées par le Trésor public et un prélèvement de 5 % (également crédit d'impôt) sur tous les achats aux importateurs, fabricants et grossistes.

Que faut-il penser d'un tel "Plan" et de son aptitude à assurer le redressement économique de la Côte d'Ivoire ?

Avant toute analyse critique de ce "Plan", quelques questions préalables se doivent d'être posées :

- Comment a-t-on pu nommer un "Expert", venu de l'extérieur, Président d'un Comité interministériel composé de ministres alors qu'il n'est pas ministre ?
- A quel titre a-t-il pu s'adresser à la Nation ivoirienne et aux députés ?
- N'est-ce pas là un désaveu de son propre Gouvernement par le Président de la République ?
- Comment peut-on fixer la date d'effet dudit plan (premier juin 1990) avant même son adoption par l'Assemblée Nationale ?

Cela dit, trois niveaux peuvent être distingués à l'analyse : le niveau économique, le niveau social et le niveau politique.

a. Le niveau économique

Ce plan est, à titre essentiel, un plan financier ignorant les problèmes économiques. Alors que l'auteur lui-même indique que ce plan doit prendre place dans le cadre macro-économique. L'accent y est davantage mis sur l'aspect stabilisation, le volet relance économique est oublié et délaissé; pourtant les deux volets auraient dû être articulés.

Ce plan n'intègre nulle part des questions essentielles comme le rapatriement de sommes colossales détournées et immobilisées à l'extérieur par les dignitaires du régime et les énormes crédits accordés à certains hommes politiques et non remboursés.

Le plan ne retient que les déséquilibres intérieurs à l'exclusion des déséquilibres extérieurs (balance commerciale et des paiements).

La baisse des cours des matières premières (ici notamment le café et le cacao) et corrélativement celle des recettes d'exportation ne sont pas étrangères à la crise économique; mais la cause profonde de cette crise réside essentiellement dans la mauvaise gestion, le manque de rigueur, le laxisme et la corruption des dirigeants et agents de l'Etat. C'est là qu'il importe d'attaquer le mal, à sa racine.

b. Le niveau social

Il convient de rappeler que le "Plan KOUMOUE"a échoué sous la pression des travailleurs dont on voulait réduire de manière significative les salaires. Le "Plan Allassane OUATTARA" prétend mettre les travailleurs à l'abri en ne touchant pas leur salaire. Or, ce qui importe, c'est moins le salaire nominal que le pouvoir d'achat. Il reste clair que l'augmentation de la taxe et le prélèvement de 5 % sur tous les achats ne manqueront pas d'avoir des répercussions sur le pouvoir d'achat des travailleurs et des Ivoiriens en général. On observe déjà la flambée des prix sur les marchés. A preuve, la grosse boîte de lait "Bonnet Rouge" est passée de 150 F. à 245 F; La boîte de lait concentré "Nestlé" d'un kilo est passée de 455 F. à 520 F. Le kilo de viande à l'abattoir est passé de 650 à 750 F. Les pièces automobiles ont connu une augmentation d'au moins 5 % ... Il en est de même pour de nombreux produits de première nécessité.

La dégradation des conditions de vie qui en résulte ne manquera pas de susciter des revendications, protestations légitimes de la part du peuple travailleur (la marche des vendeuses de poissons du jeudi 14 Juin 1990 en est le premier signe). Or, la mise en œuvre de ce "Plan", selon Monsieur A. OUATIARA, exclut pour sa réussite la satisfaction de toute revendication sociale.

c. Le niveau politique

L'auteur du plan reconnaît que l'économie doit se gérer dans le cadre d'un consensus national. Le PDCI et le gouvernement reconnaissent pour leur part que ce consensus est rompu.

Comment peut-on alors rétablir un tel consensus ? et d'ailleurs à quel moment M. A OUATTARA a-t-il recherché ce consensus indispensable à la réussite de son « Plan » ?

Dès lors qu'est reconnu le multipartisme, toutes les conséquences doivent en être tirées, notamment l'impossibilité pour un Parti politique, quel qu'il soit, de régenter tout seul la vie politique ainsi que le spectacle nous est encore offert par le P.D.C.1.

Nostalgique et incapable de réaliser sa mutation nécessaire, le P.D.C.1. se maintient toujours dans la peau du Parti-Etat, se confondant encore avec l'Etat et continuant à user des prérogatives et du monopole de celui-ci.

Des lors qu'existe, par la volonté du peuple, le multipartisme, le monopartisme et les institutions qui en sont issues ne peuvent, sans contradiction, continuer à fonctionner en tant que telles; ayant perdu toute légitimité, ces institutions et les hommes qui les incarnent doivent céder la place. Ce qui signifie :

– dissolution de l'Assemblée Nationale, démission du Gouvernement, mise en place d'un Gouvernement de transition, élaboration des textes fondamentaux (code électoral, constitution etc.).

Dans l'attente d'élections régulières (libres et sincères), qui ne peuvent se tenir dans le contexte actuel encore dominé par le P.D.C.I., seule une conférence nationale, cadre d'une concertation et d'un débat national, peut créer les conditions du jeu démocratique, en déterminant les règles, en désignant les institutions et les hommes chargés de conduire le processus et d'en contrôler le cours.

La conférence nationale, dont la nécessité saute aux yeux de tous, s'offre, on le constate, comme un passage obligé, celui de la transition démocratique.

Toute autre voie constituerait une impasse pour la démocratie et pour la Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan, le 20 juin 1990

Pour le Parti Ivoirien des Travailleurs
Le Premier Secrétaire National
Francis WODIÉ

•

DECLARATION COMMUNE A L'ADRESSE DES MILITANTS

Le FPI, le PIT, l'USD, le PSI ont été « reconnus » comme Partis Politiques respectivement les 3, 19, 23 Avril et 3 Mai 1990.

Ces actes intervenus à différents moments ne signifient pas que ces formations sont opposées les unes aux autres. Toutes se proposent d'oeuvrer pour un changement démocratique.

Cette volonté affirmée à travers les différents programmes politiques fait apparaître clairement notre ferme opposition au PDCI, notre adversaire commun.

C'est pourquoi, au lendemain du 30 avril, date de l'annonce du multipartisme, le FPI, le PIT, l'USD et le PSI se sont rencontrés pour poser les bases d'une unité d'action devant conduire à terme à l'unification de ces formations.

Dans cet esprit, un Comité de Coordination doté d'un Secrétariat permanent a été mis en place. Ce Comité qui se réunit tous les quinze jours a fait et diffusé différentes déclarations et ses responsables ont entrepris des démarches communes auprès de Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

Convaincus que l'acceptation commune d'une démocratie fondée sur le respect des différents partis, de leurs idéaux et de leurs dirigeants, est le SEUL gage de la stabilité politique de notre pays ;

Exigeons :

1. L'accès libre et égal pour tous les partis aux médias d'Etat, notamment la télévision et la radio ;
2. La liberté pour tous les partis d'exercer dès à présent des activités publiques à travers tout le territoire national, notamment l'organisation et la tenue de réunions, meetings et manifestations publiques.
3. La démission du Président de la République de son poste de Président du PDCI
4. La démission du gouvernement en exercice
5. La mise en place d'un gouvernement de transition dont la composition et le mandat feront l'objet d'un accord préalable entre les partis politiques.

Nous F.P.I, P.I.T., U.S.D., P.S.I.

Demeurons convaincus que si ces conditions minimales ne sont pas remplies, le passage de notre pays du système du parti unique au multipartisme véritable ne sera qu'un leurre ;

Demeurons convaincus que les conséquences du blocage qui peut s'ensuivre risquent d'être imprévisibles.

Ivoiriennes, Ivoiriens et vous tous hommes de bonne volonté épris de justice, de liberté et d'égalité dans le monde,

Ensemble, oeuvrons pour l'avènement d'une Côte d'Ivoire libre et véritablement démocratique.

Fait à KORHOGO, le Samedi 23 Juin 1990

FPI	PIT	USD	PSI
Laurent GBAGBO	**Francis WODIE**	**Bernard ZADI**	**BAMBA Moriféré**

DECLARATION DU PIT SUR LE CLIMAT POLITIQUE ACTUEL

Le Parti Ivoirien des Travailleurs (P.I.T) observe, avec inquiétude et indignation, les basses manoeuvres du P.D.C.I. il s'agit là d'un retour offensif des bonnes vieilles habitudes tout à fait aux antipodes du multipartisme et de la Démocratie.

Après avoir plongé, le P.D.C.I. relève la tête, bien imprudemment ; n'ayant jamais accepté le pluralisme qui lui a été imposé par les forces démocratiques de l'intérieur et de l'extérieur, le P.D.C.I., qui a la mémoire bien courte, tente par tous les moyens de banaliser le multipartisme ou de le tourner en dérision, en favorisant et même en suscitant une multitude de partis politiques fantômes.

Le P.D.C.I. entretient un véritable climat de terreur psychologique et politique ; les pressions, les manoeuvres d'intimidation et de répression ouverte ou sourde se multiplient et s'intensifient. Les chefs de service reçoivent des formulaires d'adhésion qu'ils ont le devoir (hiérarchique ?) de distribuer aux agents de l'Etat pour les pousser à adhérer soit disant librement au P.D.C.I. Les ivoiriens sont inquiets et s'indignent, nos militants sont choqués.

Les fonctionnaires sont arbitrairement mutés, coupables d'appartenir à un autre parti que le P.D.C.I., d'appartenir à l'opposition.

Des cartes électorales sont déjà distribuées comme en cachette.

Les populations sont comme traumatisées par le P.D.C.I. qui découvre son esprit de clan, exalte son sectarisme et son égoïsme.

Depuis quelques jours, nous sommes soumis à un véritable matraquage publicitaire. Le P.D.C.I. remplit et envahit l'espace médiatique; il étouffe la voix de l'opposition. Les moyens d'informations (Radio et Télévision), ceux de l'Etat, sont monopolisés par le P.D.C.I. et mis à son service exclusif, au service de son chef. Le P.D.C.I. use et abuse de la Radio et de la Télévision en nous assommant d'émissions à lui consacrées. Ainsi défilent, avec force publicité, des cohortes d'individus donnés comme représentant divers corps socio-professionnels, notamment les enseignants; en réalité il s'agit de tristes individus stipendiés par le P.D.C.I. et honnis par leurs pairs. Le Chef du P.D.C.I. cultive, à des fins bassement politiciennes,

DECLARATION DU PIT SUR LE CLIMAT POLITIQUE ACTUEL

Le Parti Ivoirien des Travailleurs (P.I.T) observe, avec inquiétude et indignation, les basses manoeuvres du P.D.C.I. il s'agit là d'un retour offensif des bonnes vieilles habitudes tout à fait aux antipodes du multipartisme et de la Démocratie.

Après avoir plongé, le P.D.C.I. relève la tête, bien imprudemment ; n'ayant jamais accepté le pluralisme qui lui a été imposé par les forces démocratiques de l'intérieur et de l'extérieur, le P.D.C.I., qui a la mémoire bien courte, tente par tous les moyens de banaliser le multipartisme ou de le tourner en dérision, en favorisant et même en suscitant une multitude de partis politiques fantômes.

Le P.D.C.I. entretient un véritable climat de terreur psychologique et politique ; les pressions, les manoeuvres d'intimidation et de répression ouverte ou sourde se multiplient et s'intensifient. Les chefs de service reçoivent des formulaires d'adhésion qu'ils ont le devoir (hiérarchique ?) de distribuer aux agents de l'Etat pour les pousser à adhérer soit disant librement au P.D.C.I. Les ivoiriens sont inquiets et s'indignent, nos militants sont choqués.

Les fonctionnaires sont arbitrairement mutés, coupables d'appartenir à un autre parti que le P.D.C.I., d'appartenir à l'opposition.

Des cartes électorales sont déjà distribuées comme en cachette.

Les populations sont comme traumatisées par le P.D.C.I. qui découvre son esprit de clan, exalte son sectarisme et son égoïsme.

Depuis quelques jours, nous sommes soumis à un véritable matraquage publicitaire. Le P.D.C.I. remplit et envahit l'espace médiatique; il étouffe la voix de l'opposition. Les moyens d'informations (Radio et Télévision), ceux de l'Etat, sont monopolisés par le P.D.C.I. et mis à son service exclusif, au service de son chef. Le P.D.C.I. use et abuse de la Radio et de la Télévision en nous assommant d'émissions à lui consacrées. Ainsi défilent, avec force publicité, des cohortes d'individus donnés comme représentant divers corps socio-professionnels, notamment les enseignants; en réalité il s'agit de tristes individus stipendiés par le P.D.C.I. et honnis par leurs pairs. Le Chef du P.D.C.I. cultive, à des fins bassement politiciennes,

la confusion et le flou; il persiste à ne pas comprendre les exigences élémentaires du multipartisme, à savoir la séparation des partis et de l'Etat, la dissociation du chef de l'Etat et du Chef du P.D.C.I., la fin du Parti-Etat ; comme par le passé, le P.D.C.I. confond tout, les finances de l'Etat et les siennes propres, les moyens de l'Etat et ses propres moyens. Ainsi le Journal *Fraternité-Matin* présenté comme l'organe du P.D.C.I. Comment alors expliquez-vous que le Ministre de la Communication (Information) soit de droit le Directeur-Général du groupe Fraternité-Matin?

Le Président du P.D.C.I. reçoit au Palais de la Présidence de la République (Etat) les délégations du P.D.C.I.

Le Président du P.D.C.I, poursuivant l'amalgame, dit parler au nom de la Nation ! de quelle Nation ? Certainement pas la Nation Ivoirienne. Les délégations du P.D.C.I. déploient, comme l'étendard de la division et de la provocation, le drapeau du P.D.C.I. au Palais de la République. Le Palais de la Présidence de la République est-il devenu le siège du P.D.C.I. ? Les réunions du P.D.C.I. s'achèvent par l'hymne national etc... Toutes ces pratiques, que l'on croyait d'un autre âge, renaissent, fleurissent. Le P.D.C.I., décidément, ne comprendra jamais rien au multipartisme. Le P.D.C.I. ne saura jamais distinguer entre l'Etat et lui, entre ses intérêts et ceux de l'Etat, comme il n'a jamais su faire la différence entre ses finances et celles de l'Etat qu'il a gérées comme une entreprise privée. Le P.D.C.I. ne changera jamais. Il ne peut que mourir dans sa peau.

Ajoutant à la confusion, le Président de l'Assemblée Nationale reçoit et préside à l'Assemblée Nationale des réunions des députés du P.D.C.I. Les députés de l'opposition ou ceux qui s'en réclament sont-ils à vos yeux les députés de la Nation? Monsieur Henri KONAN BEDIE - Si vous êtes le Président de l'Assemblée Nationale, vous ne pouvez être le Président du Groupe parlementaire du P.D.C.I. et en présider les réunions.

Le P.D.C.I est en train de dévoyer l'Etat et les Institutions.

Le P.D.C.I. n'a pas de loi et de l'Etat.

Quelle est la logique cachée de toutes ces pratiques ?

C'est la subversion de l'Etat; car votre attitude au P.D.C.I. signifie que les autorités de l'Etat, les autorités administratives et les agents de l'Etat peuvent mettre leurs fonctions et les pouvoirs qui s'y attachent

ainsi que les locaux de l'Etat au service du parti politique de leur choix.

Vous avez choisi le P.D.C.I., nous avons choisi le P.I.T. chacun peut-il se servir de ses fonctions au bénéfice de son parti ?

Les enseignants, par exemple, en suivant votre logique, pourraient recevoir et endoctriner à l'occasion de leurs cours dans les amphithéâtres les étudiants appartenant à leur parti. Est-ce cela que vous voulez ?

Le P.I.T. par honnêteté ne vous suivra pas. Mais prenez garde ! Le P.D.C.I. ouvre la voie au désordre et à l'insécurité politiques. Peut-être est-ce son intérêt!

L'intérêt National en revanche commande que les problèmes du multipartisme et de la démocratisation soient examinés et réglés dans le cadre de la Conférence Nationale dont le P.I.T. ne cesse d'affirmer la nécessité.

Pour le Pari Ivoirien des Travailleurs
Le Premier Secrétaire National du PIT
Wodié Vangah Francis

•

APPEL AUX MILITANTS ET AU PEUPLE DE COTE D'IVOIRE

Le 2 Août 1990, les quatre Partis de l'opposition, le P.I.T, le F.PI, l'U.S.D et le P.S.I ont adressé une lettre au Président de la République afin de pouvoir examiner, dans le cadre du multipartisme enfin reconnu, les conditions et les modalités de la transition pacifique à la Démocratie.

Le Président de la République, au lieu de répondre, comme il en a le devoir en sa qualité de garant des institutions, à cette proposition d'intérêt national, a préféré garder le silence, un silence dédaigneux.

Face à ce refus inexplicable, les quatre Partis précités, pour appuyer leur volonté de concertation et montrer l'urgence de la situation, ont organisé le 31 Août 1990 une marche pacifique.

Pour toute réponse, les Forces de sécurité et les Forces Armées Nationales, sur l'ordre du Gouvernement, ont sauvagement réprimé les manifestants aux mains nues, blessant plus ou moins grièvement un certain nombre d'entre eux.

Restant convaincus que la Concertation Nationale, franche et sincère entre les divers Partis Politiques et toutes les forces démocratiques est la seule et unique voie pour sortir du cadre du Parti unique, Parti-Etat, et la Côte d'Ivoire de la crise actuelle, pour engager le processus à une transition démocratique pacifique dans le respect des règles du pluralisme.

Persuadés que cette concertation dans le cadre de la CONFERENCE NATIONALE reste un impératif en vue de désigner un GOUVERNEMENT DE TRANSITION pour organiser des élections régulières, libres et sincères.

Et dépourvus d'autres moyens pour faire valoir notre ferme volonté de dialoguer, nous P.IT, F.P.I, U.S.D et P.S.I sommes obligés d'en appeler encore à nos militants et au peuple Ivoirien pour amener le Président de la. République et son gouvernement à comprendre et à accepter que l'intérêt national commande et impose le dialogue national.

Que le dialogue ne doit pas être un mot, un mot creux mais un véritable comportement, celui de la concorde et de la sérénité et non celui de la violence et de l'agressivité comme le Gouvernement nous en a douloureusement administré la preuve le 31 Août 1990.

En conséquence, et face au refus persistant du Président de la République, nous, P.I.T, F.P.I, U.S.D et P.S.I appelons nos militants et tous les Ivoiriens à une nouvelle marche pacifique de soutien, comme le PDCI en organise tous les matins et tous les soirs.

Tous donc, le Jeudi 6 Septembre 1990, à 8h30, Place de l'Hôtel de Ville au Plateau, POUR LA MARCHE DU DIALOGUE VRAI ET DE LA DEMOCRATIE DANS LE CADRE DE LA CONFERENCE NATIONALE.

NON A LA DICTATURE DU PDCI

OUI A LA CONFERENCE NATIONALE

TOUS ET TOUTES A LA MARCHE PACIFIQUE POUR LA DEMOCRATIE ET LE PROGRES, LE JEUDI 6 SEPTEMBRE 1990, A 8H30, A L'HOTEL DE VILLE D'ABIDJAN - PLATEAU.

Le Parti Ivoirien des Travailleurs

•

UNE NOUVELLE OFFENSIVE DU P.D.C.I.

Le Jeudi 16 Août 1990, le PDCI a encore lancé ses troupes contre l'opposition, contre le Parti Ivoirien des Travailleurs (P.I.T.).

En effet, ce jour-là, à Vavoua, devait se tenir un meeting géant du Parti Ivoirien des Travailleurs.

Le matin, aux environs de 7 heures 30, nous apprenions que l'armée a encerclé les lieux.

Après de longs et infructueux pourparlers avec les autorités locales (Préfet, Sous-préfet et Maire) en liaison avec le Gouvernement, le Parti Ivoirien des Travailleurs, qui ne pouvait transporter séance tenante et dans la précipitation sa réunion ailleurs, maintient sa décision de tenir le meeting au lieu initialement retenu.

Le cortège du P.I.T. dut forcer le barrage militaire pour accéder au lieu du meeting, l'armée tenant à distance la foule de militants et sympathisants venus nombreux.

Alors que le meeting, déjà perturbé par ce climat de violence/avait commencé, le Préfet, interpellant le Premier Secrétaire National du P.I.T, WODIE Francis, ordonna aux troupes de disperser les militants du P.I.T. et la foule. Il s'ensuivit un affrontement généralisé entre les militaires et les militants du P.I.T. qui résistèrent victorieusement.

Malgré les provocations et l'insécurité, le P.I.T. dans un climat troublé, reprit et acheva son meeting dont le PDCI voulait coûte que coûte amoindrir et ternir la portée, étouffer l'écho.

Ainsi, comme par hasard, ce matin-là, la ville et bien sûr le meeting furent privés d'électricité, les chaises, comme par enchantement se volatilisèrent en grand nombre, condamnant tout le monde à la station debout; les militants des villages environnants furent empêchés de se rendre au meeting etc

Nous constatons une fois encore que le Gouvernement et le PDCI ne veulent pas laisser les Partis de l'opposition développer librement leurs activités, alors que leurs troupes occupent et envahissent le champ politique. Le PDCI veut continuer à parler tout seul. Doit-on lui couper la langue ?

Le PDCI n'est soucieux que de son intérêt, de ce qu'il croit être son intérêt au mépris de l'intérêt national. Tous les moyens sont bons pour le PDCI pour se maintenir au pouvoir et préserver ses privilèges. Que veut le PDCI? Pourquoi tant de rage ? La Côte d'Ivoire, quant à elle et son peuple ne veulent que la paix et le libre jeu de la démocratie, la paix par le libre jeu de la démocratie.

L'hystérie politique qui s'est emparée du PDCI n'est que le signe des convulsions de l'agonie d'un régime politique condamné à l'acharnement thérapeutique. Que le PDCI sache et accepte que le multipartisme ne peut fonctionner véritablement que sur la base des principes de l'égalité et de la liberté, du libre et égal jeu des partis politiques, de tous les partis politiques.

Le principe, c'est la liberté, l'interdiction c'est l'exception et non l'inverse. La liberté des partis ne peut être réelle que par l'égalité de traitement des partis. Tant que le PDCI ne se défera pas de son esprit et de son attitude de parti unique, de Parti-Etat, la voie restera fermée à la démocratisation, et la démocratie ne pourra jamais s'installer en Côte d'ivoire. "La paix" dont le PDCI se fait hypocritement le chantre ne pourra exister et durer.

Le Parti Ivoirien des Travailleurs reste convaincu que les problèmes de la démocratisation ne peuvent être réglés que dans le cadre de la Conférence Nationale.

Pour le PIT
Le Premier Secrétaire National
Francis WODIÉ

DECLARATION DES QUATRE PARTIS SUR LES MARCHES DU 31 AOUT ET DU 6 SEPTEMBRE 1990

Le Vendredi 31 Août et le Jeudi 06 Sept 1990, nous avons appelé nos militants, nos sympathisants et l'ensemble des forces démocratiques à deux marches pacifiques à Abidjan pour exiger :

- L'accès libre et égal pour tous les Partis aux médias d'Etat, notamment la Télévision, la Radio et l'Agence Ivoirienne de Presse ;
- La fin de tous les privilèges et de toutes les prérogatives usurpés par le PDCI en tant que Parti-Etat ;
- La démission du Président de la République de son poste de Président du PDCI, parce que le Président de la République, c'est à dire le Président de tous les Ivoiriens ne peut être le Président d'aucun Parti Politique (Président de quelques Ivoiriens) ;
- La Démission du Gouvernement formé des seuls membres du PDCI alors que nous sommes maintenant dans le cadre du multipartisme (plusieurs Partis) et non plus du Parti Unique (PDCI) ;

La mise en place d'un Gouvernement de Transition dont la composition et le mandat feront l'objet d'un accord préalable entre les Partis Politiques et les Organisations Démocratiques dans le cadre d'une Conférence Nationale.

Pour toute réponse, le PDCI et son Gouvernement se sont mis sur le pied de guerre et se sont livrés à une répression sauvage (plusieurs dizaines de blessés, 34 arrestations).

Or, curieusement, le PDCI et ses militants manifestent quotidiennement en toute liberté et impunité. Pourquoi donc deux poids deux mesures ?

- Parce que le PDCI et son Gouvernement, inquiets, veulent comme par le Passé, tout régenter.
- Parce que le PDCI et son Gouvernement veulent empêcher l'opposition démocratique de

IVOIRIENS, IVOIRIENNES, Camarades Militants, Mobilisons-nous pour exiger la mise en place sans délai du gouvernement de transition ;

Afin de permettre l'organisation d'élections régulières, libres, sincères et justes et à notre pays d'effectuer une transition pacifique à la démocratie.

Fait à Abidjan, le 13 / 09 / 90

FPI	PIT	USD	PSI
Laurent GBAGBO	**Francis WODIE**	**Bernard ZADI**	**BAMBA Moriféré**

Source : Parti Ivoirien des Travailleurs (2009, pp14-33)

Annexe 3 : Cahiers Nouvel esprit, spécial mai 1997 n°5 une revue d'analyses politiques des universitaires du Front Populaire Ivoirien FPI.

Cahiers Nouvel Esprit

PRÉSIDENT D'HONNEUR
MÊMEL FOTÊ

Directeur Politique
KOTCHY Barthélémy

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Firmin KRÉKRÉ

C/ SCIENTIFIQUE PRÉSIDENT
Séry BALLY

VICE-PRÉSIDENTS
Paul YAO N'DRÉ
Dédi Séry

MEMBRES
Mémel Fôtê
Barthélémy Kotchy
Séry Bally
Paul Yao N'Dré
Gnanagbé Gogoua
Kouamé Kouamé
Dédi Séry
Voho Sahi

RÉDACTEUR EN CHEF
Koudou Opadou

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Gnanagbé Gogoua

RÉDACTION
Firmin Krékré
Voho Sahi
Koudou Opadou
Gnanagbé Gogoua
Séry Bally
Barthélémy Kotchy
Agnès Monnet
Tokro Goualé
Kouamé Kouamé
Paul Yao N'Dré
Dédi Séry
Azoh François J.

Service Informatique
Tokro Goualé
Koua Oi Koua

Siège social
Riviera II
22 BP 603 Abidjan 22
Tél 43-53-06

Dépôt légal
N° 3775 du 03 mai 1996
Impression Roto 2000
Tél : 25-33-62/25-33-66
Distribution Edipress
BP 254 Abidjan 09
Tél : 37-18-60
Editions GUREP

SOMMAIRE

Editorial
KREKRE Firmin — P. 3

•Le rôle des Intellectuels
Laurent Gbagbo — P. 4

•Luttes enseignantes, luttes étudiantes et processus de démocratie en Afrique noire
Paul N'DA — P. 4

•Le plaisir pour la réalité
KOUDOU Opadou — P. 7

•Responsabilités historiques des élites intellectuelles ivoiriennes Suite et fin)
GNEBA Akpalé Jacob — P. 9

•Le Fou d'Intello
Kouakou Koffi Mamadou Roger — P. 11

•Mamadou et Bineta sont devenus grands
Dedy Séri — P. 15

•L'Hypothétique retour des intellectuels Ivoiriens de l'Etranger 1980-1988)
Tapa Guiza — P. 17

•Motion de soutien à Wole Soyinka — P. 20

•Entrisme ou antrisme ?
Essai sur la fable d'un autre cas typique d'auto-reniement idéologique
Kouamé Kouamé — P. 21

•Rencontre des Cahiers du Nouvel Esprit n0 4 compte rendu
KOUDOU Opadou
P. 23

•Courrier du lecteur — P. 24

•A propos des Intellectuels proches du pouvoir.
Le malaise et l'espoir
Sery Bailly — P. 25

•Le sort des intellectuels
Azoh François Joseph — P. 29

DOSSIER SAMBA DIARRA

•Compte rendu de lecture — P. 30

•Extrait de l'ouvrage
Les faux complots d'Houphouet-Boigny". — P. 30

•Extrait du discours du Président de L'Assemblée Nationale, Charles Bauza Donwahi. — P. 30

•Force du paron ou pardon forcé ?
Sery Bailly — P. 31

•Y a-t-il des intellectuels en Côte d'Ivoire ?

EDITORIAL

Dr KRÉKRÉ FIRMIN

Au moment où nos pieds menacent de s'imposer à nos têtes dans les marches qui vont se succéder, au moment où on croit que nous arriverons à notre destination sociale à pieds et que l'emporteront ceux qui auront déplacé des millions de pieds, il est important de tirer sur la sonnette d'alarme, de dire à notre société qu'il n'est pas bon de marcher sur la tête, qu'il est possible d'examiner les choses avec la force de la raison et non la raison de la force. Pour nous, celui qui valorise la tête, cherche à comprendre, interroge et s'interroge est un intellectuel, quelle que soit la langue qu'il emploie.

Quel est le rôle de cet intellectuel dans notre environnement socio-politique actuel ? Quelles sont les exigences de sa démarche et donc pour nous qui commençons cette aventure des Cahiers du Nouvel Esprit ? C'est à ces deux questions à la fois difficiles et simples, anciennes et d'actualité que je voudrais répondre dans ce bref exposé liminaire, naturellement sans l'ambition d'être original si l'on songe à d'illustres devanciers comme Max Weber.

1 - S'agissant de la première question, on peut dire qu'il s'agit de détruire les idéologies et de construire l'utopie. Qu'est-ce à dire ? Les Européens ont fait la critique du totalitarisme de façon approfondie, avons-nous fait de même pour le parti unique ? Si nous n'avons pas assez fait cette critique, le parti unique ne mourra pas tout seul comme il ne s'est pas engendré tout seul. Le monstre peut survivre dans les pouvoirs nouveaux, il peut même fasciner ceux qui croient le combattre. Avons-nous assez pensé notre transition démocratique, allons-nous faire en Afrique le même sort à la démocratie que celui que nous avons fait au socialisme ? Que faut-il penser de l'ivoirité et du nationalisme en général et de tous les autres pièges idéologiques ? L'intellectuel doit

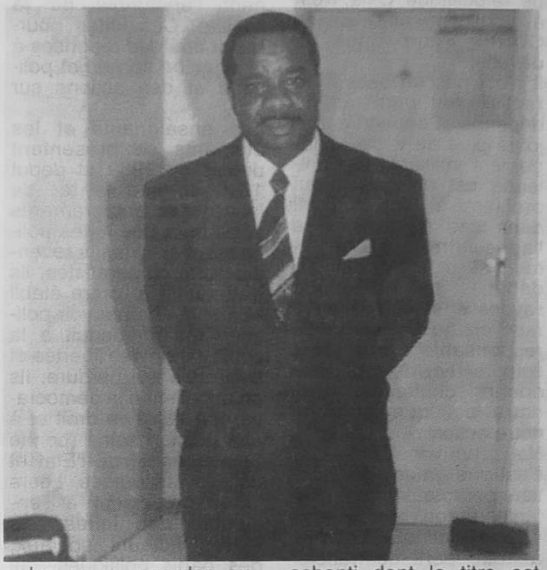

selon nous, regarder, au-delà de chaque parole et de chaque bouche qui la profère, le ventre qui l'a suscitée.

Mais l'intellectuel contribue aussi à la conception du projet social, à sa mise en forme. Pour autant, la dimension critique ne disparaît pas de son horizon en tant qu'il est précisément gardien de l'utopie. Il doit garder le nord même au coeur de la médiation qui doit réaliser le projet, penser les obstacles aussi bien extérieurs qu'intérieurs, critiquer en lui et chez ses proches les vieilles habitudes qui refusent de mourir. C'est en tant que gardien de la destination qu'il observe et s'associe au politicien qui est le gestionnaire du voyage, dans sa vitesse, ses étapes, et mêmes ses détours.

On comprend dès lors les difficultés et les exigences du métier d'intellectuel. Quelles sont-elles ?

2 - Un écrivain africain a écrit un roman sur la conquête de l'empire ashanti dont le titre est Les thérapeutes. Ceux-ci doivent soigner l'Afrique et ils sont davantage préoccupés par son état moral que physique. La plus importante des sept règles qu'ils doivent respecter, c'est de rester dans la forêt, à distance des centres de pouvoir. Cette autonomie ne signifie pas a priori hostilité vis-à-vis des hommes de pouvoir mais elle apparaît comme une condition pour s'affranchir des privilèges du pouvoir et garder sa distance critique loin des entreprises de mystification. Il faut convenir qu'il n'est pas facile d'être à la fois proche et distant mais c'est bien cela le devoir de celui qui veut être dans le rang et lever la tête, être derrière au second plan et anticiper. On sert d'autant mieux le politicien qu'on ne lui est pas soumis aveuglément.

L'intellectuel doit aussi tenir sa place et la valoriser au lieu de lorgner vers celle du politicien. Il doit conquérir sa reconnaissance par rapport à ce qu'il est et non se soumettre aux valeurs dominantes. C'est ainsi qu'il pourra être conséquent et fidèle à sa trajectoire, à son identité. Il ne doit pas s'abaisser pour que d'autres viennent le relever, ceux-là seraient toujours au-dessus de lui.

Pour être à la hauteur des tâches que nous venons de lui assigner, il doit assurer sa formation théorique et sa connaissance du terrain concret.

Il lui faut aussi de l'objectivité, de la rigueur dans la structuration et l'expression de sa pensée.

Pour finir, l'intellectuel doit avoir du courage pour résister à la tentation des feux de la rampe et des chants des sirènes, à la douleur de l'anonymat. Il a besoin de la patience mais surtout de la persévérance car les idées justes ne triomphent pas toujours immédiatement.

Mais si elle ne recherchait que des diplômés, notre société a produit de nombreux intellectuels. Faisons en sorte que ce ne soit en pure perte, ne la laissons pas pourrir par la tête. Cela est difficile, mais engageons-nous au moins à essayer, dans l'occurrence avec nos modestes cahiers ■

LE RÔLE DES INTELLECTUELS

LAURENT GBAGBO
Président du FPI

Un défi vous était lancé : être à la hauteur du colloque. Vous aviez pour responsabilité de capitaliser le travail créateur effectué à l'échelle du parti tout entier et de le faire encore progresser grâce à notre échange d'idées. C'est ce que vous avez fait. Vous avez été à la hauteur. De bout en bout.

Oui, c'est un pari. Et il est gagné. Car c'est le pari de l'intelligence contre le conformisme. Le pari de la dignité contre le mépris. Le pari de l'engagement contre le renoncement. C'est le pari de la confiance dans la capacité de nos populations à décider de leur destin.

Ce choix que vous avez fait, camarades membres de la CURFP, répond à ce que le parti attend de vous, à ce que l'on attend d'un parti comme le nôtre. Répétons-le : c'est de cela dont votre parti, nos populations, la Côte d'Ivoire ont besoin : d'intellectuels capables de leur ouvrir une perspective politique, sachant réfléchir pour changer de pouvoir, de politique et de société.

Pour beaucoup, le FPI apparaît comme le parti qui sait faire aller de concert la réflexion et l'engagement sur le terrain, comme le parti capable, par sa politique, par sa pratique politique, par sa vie interne, de répondre aux exigences de notre temps, aux besoins de nos populations et de notre pays.

Votre participation a permis au FPI d'être l'auteur de sa politique. Cela, c'est à vous, membre de la CURFP, que nous le devons.

Il n'est pas un aspect de l'activité du parti qui ne dépende et dépendra toujours plus de votre engagement militant. Ce colloque est un acquis qui profitera à tout le parti dans ses rapports avec l'agriculture et l'agriculteur, avec le paysan. Le débat - tel que nous l'avons ensemble mené - rend chaque militant plus responsable et, tout compte fait, ne peut que donner confiance dans notre politique et dans notre action.

Nous pouvons dire - et c'est une grande satisfaction pour toutes les militantes et tous les militants - que ce colloque a permis à notre parti de franchir une étape nouvelle dans la qualité de sa réflexion et de son engagement aux côtés du monde paysan.

CE COMBAT N'EST PAS ACHEVE

Soyons conscients qu'il y aura encore à faire après ce colloque. Les intellectuels et universitaires réunis au sein de la CURFP constituent une grande chance pour le FPI, pour le socialisme, pour la démocratie ■

1. Remerciements adressés à la CURFP après le colloque International sur l'Agriculture organisé les 7, 8 et 9 mai 1997 par le FPI et la Fondaction Jean Jaurès à Abidjan.

LUTTES ENSEIGNANTES, LUTTES ETUDIANTES ET PROCESSUS DE DEMOCRATIE EN AFRIQUE NOIRE

Pr. PAUL N'DA

Par luttes, il faut entendre toutes les formes d'actions conflictuelles organisées, menées collectivement contre un adversaire (en l'occurrence, le pouvoir en place à travers l'Etat et la classe dirigeante) autour de problèmes qui concernent l'ensemble de la société. Ces luttes pourraient être des réponses à la situation sociale et politique et des actions sur elle.

Les enseignants et les étudiants se présentent depuis fin 1989 et début 1990 comme le fer de lance des mouvements sociaux et des luttes politiques. Par delà les revendications corporatistes, ils s'attaquent à l'ordre établi et au type de pouvoir politique qui a conduit à la confiscation des libertés et à la crise qui perdure. Ils en appellent à la démocratie et à l'Etat de droit et à une gestion saine (bonne gouvernance) de l'Etat et de ses ressources. Leurs luttes participent à l'ensemble des luttes des autres acteurs sociaux, des partis politiques, qui ont provoqué la décompression autoritaire et le processus d'une démocratie pluraliste.

1. VISIBILITE SOCIALE ET CONSCIENCE DU ROLE ET DES LUTTES

Ni les professeurs, ni leurs élèves ne forment un bloc monolithique tenant toujours le même langage et adoptant les mêmes conduites unanimistes sur tout. On peut grosso modo faire une distinction entre les groupes qui soutiennent les pouvoirs en place et ceux qui n'hésitent pas à s'opposer à eux ; ils s'en trouvent, bien sûr, qui ne sont pas fortement marqués par une appartenance politique.

Il est difficile de prouver l'intervention, dans le processus de démocratie, des organisations d'enseignants et d'étudiants à la solde des pouvoirs, qui se définissent comme des syndicats de participation. Ils ne cachent pas leur volonté et leur mission de défendre et de légitimer les pouvoirs qu'ils soutiennent et qui les soutiennent ou les ont suscités. Leurs actions ne vont pas d'emblée dans le sens de la remise en cause de l'ordre établi, dans le sens de la novation et du changement. Et ils dénoncent facilement les luttes engagées par les autres enseignants et étudiants comme iconoclastes, parjures et attentatoires à la patrie et à l'ordre incarnés par le pouvoir en place, voire par le chef de l'Etat. A moins que ce ne soit là aussi leur manière de contribuer à la démocratie en se présentant comme des résistances, des butoirs sur et contre lesquels doit s'élever le processus démocratique.

Prétendant être de ceux qui "voient loin", qui comprennent ce qui se passe et se joue dans la société, d'autres mouvements d'étudiants et organisations d'enseignants ont une visibilité sociale qui leur donne une conscience aiguë de leur rôle et de la nécessité des luttes. Se voulant alors des acteurs du changement, ils agissent à la fois par l'action critique (déclaration, mémorandum et autres documents écrits, prise de position dans la presse, etc.) et par des luttes concrètes.

→

Celles-ci s'expriment par des manifestations, des marches, des sit-in, des grèves, des "opérations campus morts" des "opérations fourmis" (être présents sur le campus et empêcher les cours) et parfois (comme ce fut le cas du SYNARES (1) en août 1991 par des soirées ou bals populaires pour sensibiliser l'opinion à l'action menée ou encore par la grève de la faim (les étudiants ivoiriens de médecine en août 1993). Il arrive aussi que certains étudiants versent dans la contestation violente et aient recours à la destruction de bâtiments publics, à l'incendie de voitures, de bus quand on ne veut pas les entendre ou les écouter, ni les laisser marcher ou manifester et qu'ils sont violemment pourchassés, réprimes.

Les enseignants et leurs étudiants s'organisent pour défendre leurs intérêts matériels et moraux ainsi que leur dignité. Mais ils se réservent le droit d'intervenir dans tous les problèmes qui peuvent avoir une répercussion directe ou indirecte sur leurs conditions de vie et de travail, sur l'avenir de leur pays. Autant dire, comme le soutient le SYNTER (2), que les syndicats d'enseignants ne connaissent pas de sujet tabou ; ils entendent donc intervenir dans les problèmes sociaux qui concernent la vie de toute la nation.

En 1990, le SYNARES déclarait : "Même la question capitale de la liberté n'est hors de notre champ qu'en apparence. Comment en effet les libertés notamment syndicales, pourraient-elles survivre et s'épanouir sans liberté et sans État de droit ? Les conquêtes démocratiques ne sont d'aucun parti si ce n'est celui de la Côte d'Ivoire" (3). Et en août 1991, à la fin de son 4è Congrès ordinaire, il réaffirmera : "La lutte pour les libertés syndicales et démocratiques va de pair avec la lutte pour la satisfaction des intérêts matériels et moraux de nos militants" (4). Selon lui, la défense de ses intérêts ne peut être entreprise sans entrave que dans une société vraiment démocratique ; il soutient que du régime politique dépendent aussi les conditions de vie des citoyens, et qu'à ce titre, un syndicat ne peut rester indifférent dans la lutte pour la démocratie. Ce syndicat avait déjà réclamé haut et fort aux journées du dialogue des 21-22-23 et 28 septembre 1989 au palais présidentiel ivoirien, l'application effective et le respect de la constitution, notamment de son article 7 prévoyant le multipartisme. Il l'a réclamé au moment où tout le monde, et précisément le Président HOUPHOUET-BOIGNY le considérait comme "une vue de l'esprit". Le 30 avril 1990, la Côte d'Ivoire adoptait le multipartisme.

Le SYNARES insistera lors de son 4è Congrès en 1991 pour que le pluralisme politique traduise dans les faits la liberté de chaque citoyen d'adhérer au parti de son choix et d'y militer sans aucune entrave ni intimidation. Sa position contre le régime monopartiste s'explique, selon lui, par le fait que le monopartisme est par essence antidémocratique, "liberticide" et antinomique du progrès économique et social.

Ce syndicat, mais aussi les autres organisations africaines de l'enseignement supérieur sont fortement sensibles aux problèmes de la société toute entière. Ils ne se substituent pas aux partis politiques qui existent aujourd'hui et qui doivent jouer leur rôle. Ils prétendent tenir leur place sans devenir des sortes d'appendices ou d'otages des partis. Aussi se plaisent-ils à affirmer que leur autonomie est nécessaire (SAES), OPAPE (5). Ils soutiennent, avec les mouvements étudiants (FESCI) qu'en tant que groupes d'intérêt et de pression, ils ne peuvent jouer leur rôle de manière efficace que dans la démocratie pluraliste. Aussi se veulent-ils des champions de la défense de la liberté, de la démocratie et des droits de l'homme (SAES, UDEN, FSE, SELT, SNEC, FETRASSEIC, CODE, AEEM, FESCI, etc. (6)).

Toutes ces organisations d'enseignants et d'étudiants ont une vision trop noble de leur rôle, à l'étape actuelle de l'histoire de l'Afrique, pour se laisser intimider par l'accusation d'être politisées ou manipulées et débordées au-delà d'objectifs purement syndicaux, ou même d'être des partis politiques. L'essentiel pour elles, c'est que, au-delà de leurs revendications corporatistes, les problèmes de leur société soient posés et que les pouvoirs soient interpellés sur la question de la liberté et de la démocratie.

C'est pourquoi les revendications débouchent bien souvent sur des problèmes d'intérêt national et prennent rapidement des allures politiques. Ainsi des étudiants font grève et réclament le multipartisme (Côte d'Ivoire en 1990, Mali en décembre 1991), la libération de détenus politiques (Kenya en mars 1992), la démocratisation du régime et la tenue de concertation ou de conférence nationale souveraine (Togo en mars 1991, Centrafrique et ailleurs).

Les étudiants se montrent très critiques à l'égard de leurs gouvernements qu'ils accusent d'être responsables de la situation de crise de leur pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Gabon, Zaïre etc.). Ils s'élèvent contre des pratiques de gabegie, d'incurie, de corruption, d'abus de pouvoir et de biens sociaux auxquelles les dirigeants se sont accoutumés et qu'ils semblent vouloir préserver et perpétuer alors qu'elles apparaissent clairement nuisibles au développement et contrecarrent le processus de changement démocratique.

2. SIGNIFICATION ET PORTEE DES LUTTES

Les agitations estudiantines (Gabon dès mi-janvier 1990, Sénégal au début de février, Niger, Côte d'Ivoire, à la mi-février, Mali et ailleurs) ainsi que les luttes des enseignants rejoignent les manifestations des autres acteurs sociaux et politiques (Mali, Guinée, Niger, Côte d'Ivoire en 1990-1991) et reçoivent l'adhésion populaire (la rue en Côte d'Ivoire, au Mali, en Guinée ...) pour contester ouvertement les pouvoirs en place, et même parfois les conspuer publiquement (Côte d'Ivoire en mars 90). Elles revendiquent le multipartisme, la démocratie, un Etat de droit, plus de liberté, plus de justice, une gestion plus saine et transparente des ressources de l'Etat ; elles réclament que soient définies les règles du jeu démocratique, précisant par exemple les conditions et les moyens d'élections démocratiques (élaboration du code électoral en particulier, modalité de financement des partis politiques, rôle de l'armée).

Toutes les protestations et les contestations qu'on entend et voit ici et là aujourd'hui proviennent à l'évidence des problèmes sociaux et économiques, de l'inquiétude du lendemain, mais expriment surtout l'insatisfaction politique. La crise est éminemment d'ordre politique et moral.

S'appuyant sur une vision d'ensemble de la situation nationale des différents pays, les revendications et les luttes se présentent dans le fond comme des remises en cause de l'ordre établi, du mode de reproduction des privilèges, mais elles sont surtout des attaques et des

→

condamnations du type de pouvoir politique qui a conduit à la crise, au bord de la catastrophe économique et à la confiscation des libertés. C'est un contrat de confiance qui est rompu, au profit de la suspicion et de la méfiance. Et il y a un appel au changement sur le plan politique et sur celui des institutions et des mentalités.

Les pouvoirs en place paraissent incapables d'apporter et de gérer correctement ce changement se donner des institutions véritablement démocratique qui correspondent à des sociétés modernes. Celles-ci sont constamment contrariées dans leur velléité ou leur élan démocratique. C'est pourquoi les enseignants et leurs étudiants reprochent aux pouvoirs de refuser les changements nécessaires alors même qu'ils s'identifient à la modernité, à la rationalité économique. Pour les combattre dans leurs prétentions, ces universitaires dénoncent alors chez eux la gabegie, la concussion, la prévarication, les exactions et autres forfaitures. Ils méprisent leur identification à la patrie et à ses intérêts en révélant que la recherche de profits personnels (économiques ou politiques) a contribué à mettre la patrie en danger, à la jeter dans le marasme social, économique et politique.

Pour les étudiants et leurs professeurs, le rôle central de l'Etat n'autorise aucun pouvoir à écraser les mouvements sociaux et à imposer une existence nationale artificielle. Il faut donc que soient éliminées toutes les formes d'oppression arbitraire ; elles s'opposent en effet à un exercice convenable des droits de l'homme, à une jouissance de la liberté. Pour ces "intellectuels", l'intégrisme étatique qui interdit les mouvements sociaux populaires, le pouvoir qui jette les dirigeants de l'opposition en prison (Côte d'Ivoire, cf. le jugement en appel en juin 1992 des "démocrates" condamnés) au nom de l'intérêt national - compris du seul point de vue du parti au pouvoir et du détenteur légitime de la violence - sont de nature à conduire au fascisme. Ce fascisme, ils le dénoncent dans les pratiques actuelles des gouvernements utilisant fébrilement l'administration, la justice, l'armée et les média de l'Etat pour sévir contre les opposants. Les gouvernements donnent d'eux-mêmes l'impression d'être aux abois. Ils interviennent pour réprimer (intimidation, suspension de solde, arrestations, emprisonnement) et tenter de disqualifier et discréditer les acteurs sociaux, enseignants et étudiants, en les présentant comme des perturbateurs de l'ordre, des apprentis-sorciers à la solde d'une volonté extérieure ou intérieure de déstabiliser le pays.

Le combat est donc âpre. Il détruit en tout cas l'illusion d'un ordre social sans problème majeur, ébranle la fausse positivité de l'ordre. Il met à nu la vérité d'une société en équilibre instable, précaire, dans laquelle demeurent importants, vivaces et renouvelés, les antagonismes, les luttes pour le pouvoir, les affrontements entre fractions rivales, les oppositions et les compétitions ou les luttes d'influence des ethnies et des religions (notamment musulmane/chrétienne).

Ainsi les luttes, les résistances ou les représailles montrent une représentation de la société en terme de système de rapports entre des acteurs qui s'affrontent pour le contrôle social et politique d'une culture, d'une manière de concevoir la société, de l'organiser, de la gérer, mais aussi pour le contrôle du changement inévitable aujourd'hui. Elles sont significatives de la crise et du conflit au coeur de la société et portent trace du mouvement social visant à mettre en cause l'ordre établi et en appelant au changement. Dans ce sens, elles sont des facteurs du processus démocratique.

CONCLUSION

Dans leurs luttes, les enseignants et les étudiants parlent et agissent aussi au nom du droit et d'une conviction morale : pour les droits de l'homme, pour la démocratie et la liberté, ils sont contre toute forme d'autocratie et tout ce qui ressemble à l'arbitraire. Leur action se présente comme contestataire en ce sens qu'elle condamne ce qui se fait au nom de ce qui devrait être. Leur critique relève de l'éthique dans la mesure où le droit apparaît chez eux comme l'expression nécessaire des exigences d'une conscience morale universelle.

Par les luttes, ils contribuent, à n'en point douter, à empêcher qu'un totalitarisme ne naisse de leur fusion organique avec le pouvoir en place. Ne serait-ce qu'en empêchant de tourner en rond, ils travaillent à l'avènement de sociétés modernes démocratiques où ont droit de cité la liberté, le droit, la justice. Qu'ils soient mêlés à l'action sociale ou à l'action politique (beaucoup d'enseignants sont membres des partis déjà constitués ou en sont les leaders), les enseignants et leurs étudiants se montrent les acteurs sérieux et dynamiques du processus de démocratie où sont entrés les pays africains.

Il reste qu'ils ont peut-être beaucoup à apprendre encore eux-mêmes de la démocratie pour la vivre concrètement dans leurs conduites quotidiennes, dans leurs groupes, dans leurs organisations, dans les rapports avec les autres. Peut-on en effet réclamer sans cesse la démocratie dans la cité pour en nier en même temps le bien-fondé dans la pratique en exerçant un terrorisme intellectuel qui refuse toute pensée contradictoire, toute critique ? Les étudiants peuvent-ils critiquer et dénoncer les autorités politiques ou universitaires et en appeler à la démocratie, à la liberté et au dialogue tout en tyrannisant et leurs professeurs et leurs camarades ? Les enseignants peuvent-ils se fâcher et se venger de leurs étudiants énervants ou impolis par des épreuves et des corrections finalement injustes parce que trop sévères sur des sujets qu'ils n'ont pas eu le temps d'enseigner sérieusement ? Les intellectuels peuvent-ils refuser d'être mis en cause tout en mettant constamment les autres en cause ? Le combat pour la démocratie mené et à poursuivre est pour eux aussi ■

NOTES

1. SYNARES : Syndicat National de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur.
2. SYNTER : Syndicat National des Travailleurs de l'Education et de la Recherche du Burkina Faso.
3. La Voix du SYNARES, SYNARES, Crise ou complot, p.9.
4. La Voix du SYNARES, Spécial 4e Congrès, p. 22.
5. SAES : Syndicat Autonome de l'Enseignement Supérieur du Sénégal ; OPAPE : Organisation Panafricaine de la Profession Enseignante.
6. FESCI : Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire.

UDEN : Union Démocratique des Enseignants du Supérieur ;
FSE : de Centrafrique ;
FETRASSEIC : du Congo ;
SELT : du Togo ;
AEEM : Association des Etudiants et Elèves du Mali ;
CODE : Organisation Démocratique des Etudiants;
SNEC : Syndicat National de l'Education et de la Culture du Mali.

LE PLAISIR POUR LA REALITE

Dr KOUDOU Opadou

Nous avons appris dans les ouvrages de psychologie, mais aussi par expériences quotidiennes que l'équilibre entre le plaisir et le déplaisir, entre le principe de plaisir et le principe de réalité conduit à l'équilibre de la personne. Ceci signifie que pour qu'il y ait un équilibre de notre personne, il faudrait que nous concilions nos désirs avec les difficultés de réalisations de ceux-ci, c'est-à-dire avec la réalité. Ainsi, la prise en compte de l'environnement et donc de la réalité sociale constitue un élément important pour l'adaptation sociale de l'individu. Un regard sur notre vécu politique depuis quelques années - à notre connaissance - montre que des intellectuels, pour justifier leur mutation radicale, c'est-à-dire leur passage de la défense des valeurs fondamentales humaines (liberté, justice, vérité, fraternité, solidarité, égalité...) à la négation de ces valeurs utilisent en guise d'argument : <<il faut tenir compte de la réalité>>. <<Les réalités à notre temps ne sont plus les mêmes aujourd'hui>>. Mais quelles sont ces réalités ? Celles-ci ne sont-elles pas en fait l'expression des désirs des sujets et donc des sujets essentiellement portés sur le plaisir ? Dans ce cas quel pourrait être le profil de leur personnalité ?

Nous essayerons de répondre à ces interrogations avec comme position centrale que la "réalité" de l'intellectuel ayant opéré la mutation n'est que l'expression d'une personnalité subordonnée au principe de plaisir dans la mesure où elle est en contradiction avec la réalité sociale, c'est-à-dire l'environnement social. Trois points seront successivement abordés *: I. Réalités "personnelles" et Réalités sociales. II. D'une personnalité du "plaisir". III. Equilibre entre le plaisir et la réalité comme condition de l'équilibre social.*

I. RÉALITÉS "PERSONNELLES" ET RÉALITÉS SOCIALES

Depuis 1990 surtout, les grèves, les mouvements de revendications pour l'obtention d'un mieux-être sont niés par certains intellectuels décideurs politiques ou proches de décideurs politiques comme étant des réalités. La réalité se trouverait donc ailleurs. Et pour le prouver se créent des syndicats parallèles chez les journalistes, les étudiants, les enseignants du secondaire etc. et ceci pour tenir compte des "réalités", des "problèmes réels" des journalistes, des enseignants, des étudiants. Et les autres syndicats, ils n'évoqueraient que des problèmes "imaginaires". Y a-t-il une grève qui paralyse l'université, l'école ? Non, c'est un groupuscule, la réalité se trouve du côté de la "majorité silencieuse". Les revendications des étudiants (bourses, U.V., chambres, reconnaissance de la FESCI, etc.) sont en "réalité" pour nos intellectuels des revendications politiques et les revendiqueurs des <<manipulés>>. Un conseiller du ministre, enseignant du supérieur ne disait-il pas que s'il y a blocage au niveau des négociations entre Etudiants et Pouvoirs, c'est parce que en "réalité" il faut "voir derrière" les revendications, <<des militants politiques>> ? L'Etudiant Akpélé ne serait pas mort en "réalité" s'il avait été secouru par les siens après avoir été "tabassé". Etes-vous constant dans la défense des valeurs humaines fondamentales, les intellectuels du pouvoir vous répondent que vous "Rêvez encore" et qu'aujourd'hui, il faut "tenir compte de la réalité", c'est-à-dire "bouffer" comme les autres. D'autres vont plus loin pour affirmer qu'ils sont des <<Bédéistes réalistes>>. La FESCI qui est devenue subitement une Ex-FESCI paralyse l'école avec un groupuscule à sa tête. Mais on veut discuter avec les dirigeants de la FESCI en tant qu'Etudiants car c'est plus "réaliste". On passe à la Télévision pour révéler qu'en "réalité" les Etudiants ont perçu les trois mois de bourse. Mais curieusement les bordereaux sur lesquels les Etudiants "menteurs" devraient avoir signé deviennent muets !

La croissance à deux vitesses existe même si en réalité vous ne la sentez pas. Ainsi, à écouter nos intellectuels du pouvoir, il existerait une seule réalité, la leur, les Autres n'étant que dans l'imaginaire. Ce qui est réalité, c'est celle qu'ils considèrent comme réalité. Mais pouvons-nous considérer cette "réalité" qui n'est que "personnelle" comme la réalité pour les autres ?

Les événements de ces dernières années indiquent que à côté de ce que nos intellectuels nomment réalité, il existe des réalités sociales, celles que vivent quotidiennement les individus, celles qui font que par exemple l'école est bloquée, que les populations se paupérisent alors qu'un groupe d'individus, détenteurs du pouvoir politique accroissent davantage leurs richesses. Des villages d'hommes ou femmes du pouvoir doivent être construits et des infrastructures routières créées sur le budget de l'Etat alors que depuis 1985, le taux de pauvreté est autour de 30 %, et le niveau de vie baisse.

La réalité, c'est que depuis 1990, l'école n'arrive pas à suivre son rythme normal.

La réalité, c'est que malgré les discours sur la transparence, la gestion de l'Etat est de plus en plus opaque.

→

La réalité, c'est que malgré le discours sur les "chantiers" ou sur le "Progrès pour tous", ce sont toujours les mêmes à l'aide de détournements de deniers publics, de surfacturations dans les réparations qui s'accaparent les richesses du pays comme des adeptes d'une secte ou des charognards. Il apparaît à travers ce qui précède que les réalités évoquées par nos intellectuels ne sont que des réalités "personnelles" et non des réalités sociales. Ces réalités "personnelles" ne seraient-elles pas le reflet d'une personnalité du "plaisir" c'est-à-dire d'une personnalité gouvernée par le principe de plaisir ?

II. D'UNE PERSONNALITE DU "PLAISIR"

Il existe chez nos intellectuels du pouvoir une primauté du principe de plaisir sur celui de la réalité, c'est-à-dire que leur activité psychique tend toujours à réduire ou annuler les tensions ou surcharge d'excitation et à rechercher une décharge économique des pulsions (1). Sinon comment comprendre que des intellectuels qui, à la suite d'une grève devant des salles vides, affirment que les cours ont lieu normalement, que les Amphis sont pleins, qu'il n'y a eu aucune perturbation ? Comment comprendre que des individus puissent parler de croissance alors que la pauvreté s'accroît davantage ? Comment comprendre que des individus puissent s'attribuer des forts pourcentages dans des régions où il n'y a pas eu d'élection ? Comment comprendre que des officiers de l'armée mis aux arrêts et emprisonnés pour "complot" après enquête soient libérés sans qu'on dise concrètement au peuple ce qu'il en est du "complot" ?

Ces pratiques sont en fait l'expression d'un désir, d'un plaisir ou plus exactement d'un souhait. Les défilés à la télévision, les discours contradictoires, l'empressement avec lequel on veut démentir

l'existence d'un fait révèlent chez ces personnes, l'existence d'un primitivisme, d'un moi fébrile assujetti au plaisir immédiat, aux gratifications immédiates, d'un moi toujours en quête du pouvoir lequel n'est qu'instrument de réalisation des désirs, d'un moi sans réalité. En d'autres termes, nos intellectuels utilisent un mécanisme de défense contre leurs propres angoisses consistant à nier l'évidence, la réalité, et pour ce faire, ils transforment les faits réels, pénibles et anxiogènes pour eux, refusent de les reconnaître comme tels et leur substituent des faits imaginaires (complot, décrets sur la dissolution de la FESCI falsifiés, image à la télévision d'amphis pleins en lieu et place d'amphis vides etc.). Ces faits imaginaires sont en réalité l'expression d'un désir ou révèlent tout simplement que ces individus sont gouvernés par le principe du plaisir. Mais une société dans laquelle les intellectuels décideurs politiques ne gouvernement que par rapport au principe de plaisir peut-elle être équilibrée ? N' y a-t-il pas un risque de déséquilibre social ? En d'autres termes à quelle condition l'équilibre social est-il réalisable ?

III. CONDITIONS D'UN EQUILIBRE SOCIAL.

Pour un équilibre social, il faudrait un équilibre psychique au niveau de ceux qui exercent le pouvoir politique. Et cet équilibre psychique dépend en grande partie du Moi. Ce moi doit tenir compte non des instincts mais de la réalité qui représente l'ensemble des interdictions, l'ensemble des difficultés dans la satisfaction immédiate du plaisir. Pour un équilibre psychique personnel, il est indispensable que le Moi renonce à la satisfaction immédiate, qu'il diffère l'acquisition de plaisir à certaines sources de plaisirs (ici les caisses publiques, les postes politiques), qu'il devienne raisonnable et ne se laisse plus gouverner par le principe de plaisir mais qu'il se conforme au principe de réalité (2) au prix d'un déplaisir, d'un désagrément. En d'autres termes, au-delà de ce principe de plaisir qui est celui de se maintenir au pouvoir à tous les prix, il serait souhaitable que les intellectuels du pouvoir intègrent les difficultés de satisfaction de leur plaisir comme des réalités incontournables dans les prises de décision. C'est dans ce sens qu'ils peuvent éviter un déséquilibre psychique surtout lorsque les forces de la réalité sont supérieures au plaisir qu'on veut réaliser et que le moi ne peut plus supporter les incessantes contradictions internes. Les exemples ne font pas défaut. Tant que chaque gouvernant prendra ses désirs pour la réalité, tant qu'il substituera le principe de réalité au principe de plaisir, tant qu'il niera la réalité qui l'entoure et donc tant qu'il se comportera comme un déséquilibré psychique, nous vivrons toujours dans un déséquilibre social. Tant que nos gouvernants prendront leur minorité pour la majorité, l'obligation pour l'adhésion volontaire, tant qu'ils penseront à créer des syndicats parallèles ou à tenir des discours de démenti, à ne voir dans le boycott actif que l'échec des autres, nous vivrons dans un déséquilibre social permanent ■

Nouvel Esprit,
votre revue
d'analyses politiques

NOTES

1. Pierre FEDIDA (1974), Dictionnaire de la psychanalyse, Librairie Larousse, Paris, 201-209.
2. Sigmund FREUD (1974), Psychanalyse, PUF, 179.

RESPONSABILITES HISTORIQUES DES ELITES INTELLECTUELLES IVOIRIENNES *(Suite et fin)*

GNEBA Akpalé Jacob
Dr d'Etat ès-Lettres et Sciences Humaines

Cet article constitue la suite de celui publié dans le n°4 des Cahiers du Nouvel Esprit qui a suivi l'itinéraire des Anciens Dirigeants des différents Mouvements d'étudiants ivoiriens en France affiliés eux-mêmes à la Célèbre Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France (F.E.A.N.F.). Mais des lecteurs nous ont abordé pour nous demander de revenir sur les concepts d'élite, d'intellectuel, et comment une élite intellectuelle peut-elle exister dans la mesure où l'intellectuel constitue une élite ? Ainsi notre propos va-t-il s'articuler autour de trois parties : la première répondra aux préoccupations des lecteurs - la seconde dressera la typologie des élites et enfin - la dernière permettra de poursuivre notre précédente étude sur l'itinéraire de l'élite intellectuelle ivoirienne formée dans les célèbres universités françaises, ceux que nous, autrefois jeunes collégiens et lycéens, appelions affectueusement les "Ténors", les "Dinosaures" ou les "Barons" des mouvements d'étudiants, en particulier l'AECIF, l'UGEECI et l'UNEECI (U). Nous tairons volontairement les noms de ces ténors, par contre nous donnerons leurs origines spatiales, leurs places dans le syndicat d'étudiants, leurs situations socioprofessionnelles actuelles, ce qui permettra de les découvrir afin que les jeunesses actuelle et future les connaissent mieux pour les inscrire en lettres d'or dans les pages de l'histoire de notre pays.

I - CONCEPTS D'ELITE ET D'INTELLECTUEL

A- Elite : Nous avions déjà montré qu'à première vue, les élites forment un

ensemble extrêmement actif dans le fonctionnement de la société, surtout au niveau de sa conservation ou de son changement. (1).

Ce concept a été introduit en sociologie par Vilfredo Pareto en 1919 dans son célèbre ouvrage : Traité de sociologie générale. Vol II (2). L'auteur y affirme que <<l'Elite est composée de tous ceux qui manifestent des qualités exceptionnelles ou qui font preuve d'aptitudes éminentes dans leur domaine ou dans quelque activité>>. Ainsi feraient partie de l'élite, ceux qui, par leur travail ou par des dons naturels, connaissent un succès supérieur à la moyenne des autres hommes. Pour Pareto donc, l'élite est composée des membres supérieurs d'une société, ceux qui se dégagent de la masse des hommes.

Cette définition, bien qu'insuffisante, répond bien à nos préoccupations. Elle montre que l'élite est une couche sociale au-dessus de la moyenne. Dès lors le concept d'élite intellectuelle se justifie, car il désigne ici l'élite en formation dans les universités occidentales, en particulier françaises et à laquelle les autres étudiants avaient délégué leur pouvoir pour les représenter, les diriger. Ce concept sera cependant approfondi par un autre sociologue Gaetano Mosca dans son ouvrage : The Ruling class (3).

Pour cet auteur <<l'élite est composée de la minorité de personnes qui détient le pouvoir dans une société. Cette minorité est comparable à une véritable classe sociale, la classe dirigeante ou dominante, car ce qui fait sa force et lui permet de se maintenir au pouvoir, c'est son organisation, sa structuration. Les différents liens qui existent entre les membres de cette classe sont : liens de parenté, d'intérêts, de culture>>. A ce point de vue, nous pouvons encore avancer qu'il existait et il existe encore une élite intellectuelle et il était normal que l'on parlât de leur itinéraire comme nous l'avons fait. Car les liens entre les membres de cette élite sont régionaux au lieu d'être parentaux (appartenance à la même région : la Côte d'Ivoire), d'intérêts (cadres potentiels en formation, donc des membres qui ont des intérêts communs), de culture (des membres ayant en commun la culture française). Là encore, le concept d'élite intellectuelle se justifie.

Plus tard le sociologue américain C. Wright Mills, dans son ouvrage The power Elite (4), abonde dans le sens de Mosca tout en s'en dissociant ; et il parlera de l'Elite du pouvoir. L'auteur affirme que <<sans constituer une classe au sens où Mosca l'entendait, les Elites s'associent pour former une unité de pouvoir qui domine la société.

Nous pouvons par extension avancer qu'il existe une élite dans chaque groupe socioprofessionnel puisqu'une minorité s'en dégage toujours. Il y a donc plusieurs élites, exemple : élite du football, élite d'athlétisme, élite de la musique, élite intellectuelle, etc. Vu sous cet angle, le concept d'élite intellectuelle se justifie.

B- Intellectuel : Quant au concept d'intellectuel, il est le plus galvaudé par les hommes des mass-média, les politiciens etc... Ainsi confond-on le plus souvent universitaire vivant de son intellectualité et celui qui a effectué ses études dans l'enseignement supérieur à l'université, dans les grandes écoles. Le Robert (4) en donne la définition suivante : <<qui se rapporte à l'intelligence, ou qui a un goût prononcé pour les choses de l'intelligence>> ; nous pouvons ajouter pour les choses de l'esprit. Ainsi donc un intellectuel est, au sens académique, celui qui vit de sa réflexion, saisit non seulement des rapports entre les phénomènes, mais qui peut en projeter vers l'extérieur. Nous pouvons alors classer dans cette catégorie : les Universitaires-Enseignants chercheurs et les Ecrivains (l'universitaire étant celui qui dispense des cours dans l'enseignement supérieur, à l'université).

Mais au sens large, on peut y inclure tous ceux dont la profession exige une réflexion constante : Artistes-peintres, certains musiciens... Ces précisions conceptuelles nous amènent à la typologie des élites intellectuelles qui constitue la seconde partie de notre propos.

II - TYPOLOGIE DES ELITES INTELLECTUELLES IVOIRIENNES

Nous pouvons classer ces élites intellectuelles en deux grands groupes.

1- Les carriéristes : Ce sont les étudiants apparemment apolitiques dont l'objectif était de terminer vite leurs études pour rentrer au pays et y occuper des hauts postes de responsabilité, à savoir des cabinets ministériels, d'Ambassadeurs, de Directeurs des Administrations centrales publiques et privées, bref, ceux qui voulaient occuper les places des Français ou devenir les héritiers de ces derniers.

Cependant derrière cet apolitisme se cachaient l'opportunisme, l'instinct tribal et une idéologie réactionnaire prompte aux compromis et aux compromissions.

C'est cette élite que l'on trouvera au bureau politique du PDCI-RDA au lendemain de l'indépendance en 1960 ; élite qui ne connaîtra pas la prison politique d'Assabou.

Cette élite a également brillé par son inculture politique, inculture sur laquelle s'est appuyée Félix Houphouët-Boigny pour asseoir son régime autocratique ou « parti "Démocratique" unique à démocratie unanimiste, fossoyeur du peuple pendant trente ans. On retrouve aujourd'hui les mêmes au Conseil des sages, au bureau politique du PDCI-RDA ou au conseil économique et social où ils jouissent en toute quiétude de leur retraite dorée.

Dans ce même groupe, nous pouvons ajouter également l'élite réactionnaire, celle qu'on peut classer à droite ou même à l'extrême droite. Elle était même opposée à l'indépendance de la Côte d'Ivoire en 1958, rejoignant ainsi Houphouët-Boigny. Cette réaction contre toute évolution de notre pays n'était que l'expression d'un instinct tribal difficilement occulté. Elle s'opposait ainsi à toute idée de remise en cause de la colonisation, de la politique collaborationniste d'Houphouët-Boigny. La plupart ne jugeait pas ce dernier en tant que responsable politique de notre pays, mais en tant que membre de la même ethnie, donc un frère ethnique ou tribal. Ce qui dénote d'une inculture politique évidente. Ce sont les mêmes qui écrivent cette équation malhonnête : PDCI-RDA = parti politique

Baoulé galvaudé dans les campements <<kro>> peuplant l'ouest, le centre-ouest et le sud-ouest du pays pendant les élections générales.

2- Les Révolutionnaires

Cette catégorie d'élite comporte les révolutionnaires de circonstance ou opportuniste, les patriotes et les démocrates.

2.1- Les révolutionnaires opportunistes

Il faut bien les reconnaître, cette élite militait dans les cellules idéologiques de gauche, elle avait par conséquent une armature idéologique solide. Mais elle se formait pour combattre ultérieurement l'idéologie révolutionnaire. Le syndicat servait de tremplin pour assouvir les ambitions personnelles. C'est ainsi que certains ont été incarcérés à Assabou (Yamoussoukro) et à leur libération, ils ont montré leur vrai visage en occupant des cabinets ministériels et des directions des administrations centrale et privée.

2.2- L'élite patriote

C'est celle qui a mis en pratique, la formation idéologique reçue, celle qui a pendant 30 ans évolué en marge du régime d'Houphouët-Boigny. Elle a toujours effectué des analyses correctes, dialectiques, lucides, hautement politiques et intellectuelles, enflammant ainsi les militants, non pas par leur talent oratoire, mais par la densité de leurs discours.

Elle a également été socialisée sous le régime de parti unique. Heureusement pour nous, le multipartisme leur a permis de s'intégrer à leur société et de s'épanouir librement. Nous pensons au professeur Memel Fotê Harris, président du comité de contrôle du FPI et au professeur N'Guessan Zoukou membre de la Direction du PIT, tous deux à la retraite.

Mais que sont devenus les autres ténors ?

III- ITINERAIRE DE QUELQUES "TENORS" OU "BARONS"

Les "Ténors" étaient les responsables des sections des provinces et celles de Paris. Les plus actives étaient celles de Paris bien sûr, de Poitiers, de Toulouse et de Grenoble.

1- "Ténor" de Toulouse et **"Baron" de Sassandra**

Principal animateur de la section de l'UGEECI de Toulouse, membre du Bureau de Memel Fotê Harris, ce ténor a connu la prison de Yamoussoukro où il a été condamné à mort. A sa sortie, il a remplacé le matérialisme dialectique par la Bible. C'est alors qu'il a connu une ascension socio-économique : PDG de la BNDA et PDG de la BIAO. Dès lors, il devient le "Baron" du PDCI-RDA de Sassandra, et membre du Bureau Politique de ce parti. Au fond, pourquoi s'embarrasser de la situation piteuse du Néyo et du Godié alors qu'on peut vivre dans une somptueuse villa climatisée ? Le choix est simple : c'est moi ou ce sont les autres. Je choisi moi. Bravo ! Mais il ne fallait pas se livrer à une verbomanie ostentatoire qui donnait un espoir aux jeunes que nous étions. Quoi qu'il en soit, la jeunesse ivoirienne en général et celle de Sassandra en particulier retiendra votre itinéraire, ce parcours du combattant opportuniste.

2- Le "Ténor" de Guiglo

Ce brillant étudiant est venu de Lyon pour terminer ses études de Droit à Paris. Son militantisme et ses convictions idéologiques l'ont incité à donner le nom PATRICE à son enfant né quelques temps après l'assassinat de Patrice Lumumba au Congo (actuel Zaïre).

Ce ténor n'a pas connu la prison, cependant, bien que grand militant de l'UGEECI, il n'a occupé que de hauts postes de responsabilité, notamment Directeur de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) avant de devenir Ministre de la fonction publique et Ministre d'Etat-Maire, devenant ainsi "Baron" de Guiglo. Mais, on est en droit de savoir ce qu'est devenu Patrice.

→

Prépare-t-il la révolution ou prépare-t-il sa retraite dans un somptueux bureau comme son père ? Père de Patrice, la jeunesse de Côte d'Ivoire et Wê de Guiglo sait désormais que vous êtes complice de sa misère.

3- Le "Ténor" de Facobly

Venu de l'Université de Grenoble, ce brillant étudiant en sciences politiques était arrivé à Paris où ses analyses percutantes aux assemblées générales et congrès de l'UGEECI faisant vibrer et les coeurs et les salles.

Ancien prisonnier politique, ce ténor a obtenu un poste sur mesure pour s'embourgeoiser : l'OPEI. Il a régné sur cet empire pendant plusieurs années avant de devenir Député du PDCI-RDA et membre de son comité directeur. Il s'est ensuite retrouvé sans doute par hasard au bureau politique de l'UND avec le Dr Koné Amadou. Les dernières informations font état de son retour au PDCI-RDA. Mais ce brillant politologue oublie qu'après un divorce, les deux conjoints qui se remarient se méfient l'un de l'autre toujours. La jeunesse Wobé de Facobly retiendra son itinéraire instable et l'inscrira négativement en lettres d'or dans les archives de la région.

4- Le "Ténor" d'Odienné

Ce brillant Banquier de formation était l'un des ténors de l'UGEECI, section de Paris. Ancien prisonnier politique, condamné à mort, il est sorti pour diriger la BCEAO Côte d'Ivoire. Ensuite Grand Ministre d'Etat, il est devenu le "Baron" d'Odienné.

Rappelons-nous ses propos indignes d'un homme politique responsable lors de la campagne présidentielle de 1990. En effet il déclara que <<Gbagbo n'est qu'un étudiant de ma femme>> et dans la culture de cette région, cette assertion est chargée négativement. Ce n'est pas uniquement Gbagbo qu'il méprise, mais surtout les femmes, car pour lui l'enseignement d'une femme n'a pas de valeur. La jeunesse et les femmes d'Odienné retiendront que notre Ministre-Banquier est d'abord phallocrate avant d'être opportuniste notoire.

5- Enfin le "Ténor" d'Issia

Ce grand tribun était membre du bureau présidé par Memel Fotê Harris. Mais fait curieux, il n'a jamais connu la prison politique.

Par contre son ascension a été fulgurante avant de végéter par la suite à la Mairie d'Issia. En effet, il est l'un des rares responsables d'étudiants à occuper un poste de Député depuis les bancs de l'université. Il est ensuite devenu Ministre de la jeunesse et des sports. Cette ascension, bien que suspecte, ne doit pas nous surprendre puisque le Bureau de Memel Fotê Harris était truffé de militants opportunistes.

Quoiqu'il en soit, la jeunesse d'Issia retiendra ce parcours direct, rapide et surtout suspect.

La typologie des élites intellectuelles et l'itinéraire des "Ténors" et "Barons" des différentes régions nous révèlent que les carriéristes et les révolutionnaires opportunistes se sont retrouvés tous, sans exception au PDCI-RDA. Pour les carriéristes leur présence au sein de ce parti se justifie, elle est même normale, c'est une suite logique. Or des "révolutionnaires" nous ont montré leurs vrais visages d'opportunistes. Ainsi les nouveaux partis de gauche devraient-ils retenir cette leçon en axant leurs efforts sur la formation idéologique et politique des membres de leurs directions, car un opportuniste est plus dangereux qu'un adversaire politique. D'ailleurs les va et vient spectaculaires des militants d'un parti à l'autre prouvent bien leur inculture idéologique et politique ■

RÉFÉRENCES

1- Guy ROCHER : Le changement social. P. 129. Ed. HMH, Ltée 1968.

2- Vilfredo PARETO : Traité de sociologie générale. pp. 1293-1295. Ed. Payot. Paris.

3- Gaetano MOSCA : The Ruling class. Ed. MacGraw Hill 1939. New-York.

4- C. WRIGHT MILLS : The Power Elite. New-York, Oxford University Press, 1956.

LE FOU D'INTELLO

Dr Kouakou Koffi Mamadou Roger

Je suis sur le point d'achever mon doctorat. C'est l'ouvrage de ma jeunesse et peut-être celui de ma vie entière ; un ouvrage qui couronne les 23 ans qu'a duré mon cursus scolaire et universitaire. Ce faisant, je devrais être transporté de joie et fier : fier d'avoir triomphé de tant d'obstacles ; sans fausse modestie, fier de m'être illustré comme quelqu'un d'intelligent ; fier et prétentieux d'appartenir à une élite de cerveaux. Mais loin s'en faut car en vérité, je n'en éprouve que de l'amertume. D'ordinaire, je ne suis pas ni pessimiste ni alarmiste. Regardant le véritable désastre qu'est notre vie moderne, je me suis toujours évertué de positiviser et de m'atteler à la tâche dans l'espérance d'un jour meilleur. Et à force de déni et de ratiocination, j'ai fini par être aguerri. Mais là devant l'accumulation, voire le dédoublement exponentiel des déconvenues et de l'incertitude, mon blindage s'effrite ; l'obscurité s'opacifie et tout le plaisir que j'ai eu à vaincre les adversités pour mener à bien l'ouvrage de ma jeunesse se métamorphose en une sourde colère, en une déchirante déception et en une poignante amertume. Ce complexe de sentiments procède à la fois d'une impression d'être plus ignorant que je ne l'ai jamais été et de ma prise de conscience de la véritable émasculation doublée de leurre à laquelle j'ai été sujet durant tout mon cursus et, plus encore, ces 5 dernières années.

Le sentiment d'ignorance qui m'habite est un sentiment qu'on pourrait interpréter diversement.

D'aucuns pourraient y voir une espèce de coquetterie intellectuelle ou d'exacerbation d'humilité socratique. Mais pour celui qui le vit comme moi et qui se dit qu'il va assumer la lourde responsabilité de former, d'instruire des hommes, c'est un sentiment extrêmement troublant. Du coup, sans remettre en cause ce que j'ai appris tout au long de ces années, je me pose d'innombrables questions quant à l'adéquation de ma formation, quant à ce que je vais enseigner, quant à mes aptitudes à exercer le métier même de formateur qui m'apparaît dans toutes la splendeur de sa noblesse et de sa complexité. Mais étant maintenant quelque peu coutumier du raisonnement dialectique, je me dis que cette angoisse peut être vaincue et que je dois y voir un enzyme fertilisateur de l'esprit.

→

D'autres ne l'ont-ils pas éprouvée avant moi ? Ne sont-ils pas cependant devenus des autorités intellectuelles ? Aussi persistant et nargueur que soit ce sentiment donc, il n'est moins terrifiant que le second objet de mon amertume : J'ai nommé l'argent, deux syllabes qui désignent une des pierres angulaires, sinon La pierre angulaire universel de notre mode de vie.

En arrivant en France il y a 5 ans, jeune et frais émoulu de l'Université d'Abidjan, je m'estimais privilégié de pouvoir venir en Occident poursuivre et parachever ma formation. L'Europe n'avait-elle pas toujours été déclarée le berceau de la Civilisation? N'avait-elle pas été acclamée en tant qu'inventrice de l'idée de développement après lequel toutes les nations courent à qui mieux-mieux ? Développement - terme sans contenu spécifique - que les politiques ont tant vanté et dont, à force de discours, j'avais fini par croire que j'étais un pilier essentiel, fût-ce à un niveau modeste.

Aussi, malgré quelque pressentiment que tout n'irait pas sur des chapeaux de roue, m'armais-je psychologiquement pour faire de mon passage dans le cercle universitaire français un parcours du combattant sans faute. Rien ou presque rien ne pouvait réprimer mon enthousiasme et altérer mon ardeur au travail. Ni le froid glacial qui me fouetta le visage à la sortie de l'enceinte de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle le matin du 12 Novembre 89, ni la courtoise mais peu chaleureuse réception du Service des Etudiants de mon Ambassade à Paris, ni les nuits d'hiver qui n'en finissaient pas tandis que j'entrevoyais à peine le jour, ni le regard curieux de mes condisciples, ni l'envie de voir mes parents et amis que je venais de quitter, ni même l'absence de la femme que j'aime ne parvenaient à altérer mon enthousiasme d'être en Europe. Sans en avoir véritablement conscience, je me fis à l'idée que ma présence en France n'était pas un simple rêve d'enfance qui devenait réalité mais qu'elle revêtait une très haute importance. Je me sentis dans la peau d'un soldat qui a une mission précise à remplir et ne peut trouver le repos qu'après s'en être acquitté. N'étais-je pas un agent du développement de mon pays ? N'étais-je pas d'une élite d'étudiants pour lesquels, comme le disait un de mes proches "une commission s'était réunie pour attribuer une bourse" d'étude en Europe ? Croyez-moi, une telle conviction inférée de discours de promotion du développement auquel j'avais été consciemment et subliminalement été inculqué était en soi très galvanisateur pour m'inciter à aller de l'avant.

Si tout me motivait à donner le meilleur de moi-même, à travailler d'arrache-pied pour "réussir" et que je parvenais tant bien que mal à me sortir d'affaire, une chose cependant jetait son ombre funeste sur le microcosme que je m'étais élaboré. Une chose qui ne m'était aucunement étrangère mais m'apparaissait cependant sous un angle totalement nouveau : l'argent. En effet, dès les premiers moments de mon séjour français, l'argent et toute la terminologie qui lui est inhérente, entre autres, société de consommation, pouvoir d'achat, capitalisme se sont imposés à moi avec une acuité que je ne leur avais jamais soupçonnée. Le mot argent cessa d'apparaître comme la simple désignation d'un moyen de paiement pour être la clef de voûte du monde qui allait momentanément être le mien. Je découvris en Occident que les hommes s'étaient inventé un nouveau dieu : l'argent, élément moteur, non pas de la vie mais de la simple survie. Que l'on ne prenne pas l'assertion qui suit pour une apologie du nouveau Dieu. Elle n'est que l'expression d'un constat : sans argent, l'on n'est rien. En même temps que je découvrais l'immense pouvoir de l'argent, je découvrais tout le drame de ne pas en avoir dans cette société de production où tout pousse à la consommation. Angoisse inéluctable. Solitude démoralisante. Et la déréliction au bout de la chaîne.

Cette nouvelle vision qui devait chasser la perception presque idyllique que j'avais de l'argent commença de prendre forme très peu de temps après ma descente d'avion - pour me rendre de l'aéroport jusque chez mon logeur, j'ai dû payer 220 FF qui équivalaient à l'époque de la glorieuse époque du CFA, 11.000 F. Mais mon premier grand choc fût le prix d'une denrée aussi vulgaire que le pain. La baguette coûtait en effet 3 F 60, chose inadmissible. Pour le fraîchement débarqué que j'étais à l'époque, il était impensable que dans un pays producteur de blé comme la France le pain fût si onéreux. Je n'allais pas tarder à m'apercevoir que le choc que m'avait causé le prix du pain, symbole de vie, n'était que le premier et le moindre des chocs de toute une série. Nanti de mes 2200 FF de bourse mensuelle, dans ce pays où le minimum salarial est de 4.600 FF, non seulement le coût de la vie était excessif mais j'étais condamné à vivre en deçà du seuil de pauvreté.

Face à cette évidente impécunarité et à ses conséquences néfastes, je n'avais guère l'embarras du choix quant aux solutions. Il me fallait soit trouver une parade pour survivre et poursuivre mes études, soit renoncer à mon objectif et rentrer chez moi ou en dernier ressort, faire comme nombre de personnes qui - bien malgré eux - ne peuvent pas concilier travaux à temps partiels et études finissent par ranger aux oubliettes leur ambition de faire des études pour s'engluer dans la lutte ô combien pénible de survie à coup de jobs précaires et éreintants.

De toute évidence, seule la première option me semblait la voie à suivre. Convaincu de mon devoir vis-à-vis de ma patrie, convaincu de mon rôle d'agent de développement comment pouvait-il en être autrement ? Quand bien même l'argent faisait terriblement défaut, comment aurais-je pu renoncer à poursuivre mes études sans avoir sur ma conscience le douloureux sentiment d'avoir trahi ? Comment aurais-je pu opter pour cette solution sans être meurtri d'avoir déçu la confiance de mes enseignants dont certains m'ont fait l'amitié de voir en moi leur poulain ? Comment faire cela sans vivre dans la honte de ne pas être à la hauteur de la confiance des miens, comment abdiquer sans me sentir indigne de l'admiration de certains de mes promotionnaires pour qui j'étais un véritable porte-drapeau ?

Avec un tel conditionnement, je ne pouvais me permettre d'envisager les deux autres solutions.
Partant je me lançai dans une quête d'emploi qui se solda par la découverte du système D - D comme débrouille. Ce qui signifie, pour une personne dans ma situation, c'est-à-dire une personne n'ayant pas le droit de travailler, le travail au noir, des emplois au-dessous de mes qualifications. Combien d'entre nous - étudiants et émigrés - n'ont pas dû se contenter de <<djossi>>1 qui ne nous seraient jamais venus à l'esprit, n'eurent été les circonstances. Je veux parler d'emplois très souvent désignés par des noms qui sont de véritables habillages linguistiques pour flatter notre reste d'ego. On retiendra à ce titre, "technicien de surface" pour dire balayeur ou personne de ménage, "agent de surveillance" pour parler de vigile qui est lui-même une appellation "ennoblie" de gardien ou veilleur de nuit et "technicien de restauration" pour dire plongeur.
C'est dans ce dernier corps de métier que j'eus la chance de dégoter l'emploi de soudure qui, je pensais, conviendrai à mes projets. Pour 8 heures par semaine payées à peu près à 3000 FF, dans l'arrière-cours d'un restaurant, je lavais des tas et des tas de vaisselles, cirais le plancher et sortais des poubelles recelant les restes des clients de l'unité de la société de consommation à laquelle je vendais mon énergie musculaire. J'ai encore souvenance des douleurs et des lumbagos que j'ai ainsi contractés. Pour 8 heures de travail j'en écoulais le double pour récupérer. Certes, je gagnais quelque sou qui me permettait d'arrondir mes fins de mois, de faire quelques acquisitions qui me donnaient la douce illusion d'échapper à la misère et de m'acheter des ouvrages et manuels d'étude mais, Dieu quel prix à payer pour devenir un agent de développement !
Ce délicat mariage entre étude, d'un côté, et lutte pour la survie, de l'autre, dura une bonne année. Il aurait certainement duré bien plus longtemps si la France n'avait pas été en proie à une récession économique particulièrement sévère qui sema la désolation sur son passage, perturbant le climat social, alimentant la xénophobie, faisant et défaisant partis politiques et gouvernements. Avec l'accroissement du chômage et la prise de mesures draconiennes de répression du travail clandestin, je me retrouvai du jour au lendemain à ne devoir compter que sur mes 2.200 FF de bourse qui, du fait du séisme économique dont mon pays était et est encore frappé, se faisait irrégulière. C'est peu dire que d'affirmer que devoir faire une thèse dans ces conditions est une gageure. En effet, comment travailler sereinement et efficacement quand on est étreint par la peur de ne pouvoir honorer ses frais de survie : loyer, transport, soins médicaux, alimentation et j'en passe ? Comment devenir un agent de développement quand on a grand peine à se maintenir en vie ?
Mon amertume au moment de couronner mes études s'explique par toutes les frustrations engrangées dans le processus de ma formation. Quelle fierté peut-on avoir quand à mon âge l'on est obligé de ravaler sa dignité pour parachever l'oeuvre de sa vie ? Quelle fierté peut-on éprouver devant une oeuvre dont la réalisation nécessite qu'on se départisse de tout son capital d'orgueil pour quémander de l'argent dans un entourage lui-même miné par les besoins de tous ordres ? Dites-moi quelle fierté l'on peut ressentir quand tout notre ego est mis à mal ?
Je me serais consolé en rêvant que ce sentiment d'amertume et de négation n'est que ponctuel et qu'en rentrant mettre ma science au service de mon pays je serai enfin un agent de développement, que je pourrai vivre de mon art et que je serai à même de participer à l'épanouissement, que dis-je, à la survie ne serait-ce que des miens. Mais à l'heure de faire les comptes je suis saisi d'émoi et de stupeur. Devant la conjonction des événements mes rêves me font l'effet d'un mirage sur de l'asphalte par un soleil caniculaire. Ils fondent comme neige au soleil et me laissent dans la bouche le goût amer de mon aliénation et de ma solitude. Ma douleur est d'autant plus cuisante que c'est seulement maintenant que je prends conscience du leurre qu'aura été toute mon éducation ; leurre que je serais utile à l'oeuvre de construction de mon pays alors qu'en fait je pourrai à peine subvenir à mes propres besoins et que malgré moi je vais rompre la chaîne de solidarité qui constitue l'épine dorsale de ma société. Si mon immersion dans la vie occidentale m'a ouvert les yeux sur l'importance de l'argent, mes vacances passées dans mon pays m'a enseigné que mon monde n'est pas lui non plus à l'abri du culte de l'argent.
Moi qui suis issu d'un monde à très forts relents de traditions collectivistes mais, cependant, si résolument monétarisé, pour ne pas dire, enivré par le capitalisme et le matérialisme au point où le mot réussir a rétréci sémantiquement pour ne signifier désormais qu'avoir un pouvoir financier illimité, ai-je réussi ?
Moi qui suis d'un monde où l'on est convaincu que la réussite d'un homme ne se mesure qu'à son compte bancaire garni (peut importe comment, pour vu qu'il soit garni), aux grosses cylindrées, aux maisons de rêve, suis-je quelqu'un ?
Moi à qui l'on a fait croire qu'en triomphant de tous les obstacles de l'école pour me hisser au sommet de la hiérarchie universitaire, je serais utile au développement de mon pays, à quel espèce de développement puis-je contribuer si je ne suis pas à même de subvenir aux besoins vitaux des miens tels se soigner, se vêtir, s'éduquer, se maintenir en vie ?
Moi à qui l'on a bienveillamment conseillé de faire le douloureux choix d'un exil économique, d'opter pour tout autre destination où je pourrais monnayer mon savoir plu-

tôt que de retourner chez moi, là où je serais dans mon élément mais inéluctablement assailli par la révolte, le sentiment d'impuissance de ne pouvoir faire décemment ce pour quoi j'ai été formé, ni vivre décemment de mon métier, ni épouser mes convictions, suis-je bien inspiré de vouloir retourner là où le hasard de la naissance m'a fait naître. Ce là-bas que j'aime indiciblement.

Je serais un sacré menteur de faire croire que je ne suis pas assailli par le doute et que l'idée d'aller quelque part vendre mes connaissances au plus offrant, me prostituer en somme, ne m'a pas traversé l'esprit. Je dirai même que cette idée me turlupine. Mais après avoir vécu toutes ces années à l'étranger, après avoir essuyé tant d'humiliations comment résister à l'envie d'être enfin chez soi, au milieu des siens même si l'on a rien d'autre à leur offrir que partager leur quotidien, leur combat et leur espérance ? En choisissant d'être un exilé économique, riche peut-être d'innombrables bien matériels, comment ne pas suffoquer à l'idée d'être moi aussi un acteur du désarroi et de l'holocauste des miens ?

Au soir de ma jeunesse j'ai perdu l'illusion d'être un agent de développement. Si je ne puis me développer moi-même, que puis-je développer ? Je ne veux ni laurier, ni couronne de Crésus. Je veux simplement être, fut-ce dans le dénuement, mais être enfin en accord avec moi-même. C'est pourquoi j'ai choisi de retourner comme disent les Anglais : <<Where I belong>>. Je sais qu'aux yeux de nombreuses personnes cela peut paraître un acte de folie. A la perspective de mes futurs déboires j'entends déjà leurs commentaires avisés et leurs sacarsmes de partisans de l'exil économique. Ecarquillant les paupières inférieures à l'aide de leurs indexes, je les entends dire <<on t'avait bien dit !>>. Mais Dieu, que peut-on répondre à cela ? Rien ! Rien d'autre que : <<pardonnez-moi d'avoir déçu vos espérances. Je n'ai rien à vous offrir pour vous soulager de vos peines et vous rétribuer de vos sacrifices mais je suis là à vos côtés. Je ne suis pas le messie que vous attendez. Je suis un pauvre erre désaxé qui ne demande qu'à renouer avec la vie et participer à des combats justes>>. A cela je les entends rétorquer avec un mépris mêlé de scepticisme : <<Des comme toi, qui ont rêvé changer le monde, on en as vu. Mais que sont-ils devenus ? Qu'ont-ils fait ? Ils ont gueulé. On les

appelé. Ils ont bouffé et ils se sont tus. Alors que veux-tu changer toi ?>>.

Indubitablement, ces gens ont raison de tenir de tels propos. Ils ne font qu'énoncer une vérité cruelle mis hélas si banale. Ce n'est là que le simple constat de la castration de ceux dont on était en droit d'espérer, qu'avec leur bagage intellectuel et leur savoir-faire, ils féconderaient la libération de leur peuple pour la transformer en indépendance. Constat de la débandade-"débandaison" des intellectuels et autres technocrates. Combien de noms peut-on énumérer pour apporter un démenti à la récupération des intellectuels quand des répertoires entiers ne suffisent pas pour dresser la liste de ceux qui ont troqué leurs idéaux contre une place douillette au soleil. Qu'elle est longue la liste des apparatchiks naguère contestataires !

Ce n'est pas à tort que les inconditionnels du statut quo peuvent répondre : <<...Ils ont gueulé. On les appelé. Ils ont bouffé et ils se sont tus...>>. Mais ce qu'ils ne disent pas, c'est que nous avons aidé ces Hommes à devenir des castrats.

Ce que l'on ne dit pas, c'est qu'on a sacrifié ces gens-là à l'autel de notre matérialisme et de notre cupidité.

Ce que l'on ne dit pas, c'est qu'on a occasionné l'amnésie de ces gens-là dès leur sortie de l'école.

Ce que l'on tait, c'est la pression étouffante qu'on a fait peser sur eux afin qu'ils signent des pactes contre-nature les astreignant au silence.

Ce que l'on tait, c'est qu'on les a poussés dans le dos pour qu'ils réprimment l'expression cacophonique de leur désaccord avec le discours du Pouvoir et avec le mode de pensée en vigueur pour être nos "grands types", nos représentants dans le cercle des "grands".

Dans le monde d'oralité qui est le nôtre et où le verbe est vie (je te bénis) mais aussi mort (je te maudis si tu refuses d'obéir), n'est-on pas scandalisé par leur refus de compromission et leur irrépressible rêve d'intégrité au point de les trouver ridicules et de les vouer à l'échec ?

Ce qu'on oublie de dire, c'est qu'on leur a enseigné la peur. Peur d'être jetés en prison et d'attirer le malheur sur les leurs. Peur d'être sans le sou. Peur d'être la risée publique. Peur d'être le fou qui choisit la misère alors qu'il ne tient qu'à lui de vivre dans l'opulence et de tirer les siens du trou de l'insignifiance.

Ce qu'on omet de dire, c'est qu'on les a prostitués. On les a réifiés.

Le père qui exige de son fils une villa comme celle construite par le fils du voisin ne s'est jamais interrogé sur la façon dont son exigence serait financée !

La mère qui n'arrête pas de chanter à sa progéniture son envie de porter du <<mignard>>2 et de l'or à son cou ne s'est jamais souciée de savoir comment ses commis d'enfants les achèteraient !

L'épouse qui veut vivre un rêve de conte de fée ne s'est jamais posée la question de savoir comment son Homme le ferait advenir !

Les frères, les soeurs, les neveux, les nièces, les cousins, les cousines dont la scolarisation et la vie quotidienne sont à la charge du seul grand type de la famille ne se préoccupe pas des frais occasionnés.

Personne. Personne ne voit dans la bourse du cadre dont on attend qu'il soit à toutes les funérailles ! Personne d'autre que lui-même dont les idéaux sont loin derrière ne sait que, depuis longtemps, il est passé virtuose dans l'art de la jonglerie et de la malversation dans de nombreux cas, pour demeurer un Homme à ses propres yeux et aux yeux des autres.

...Ils ont rêvé de changer le monde. Ils ont gueulé. On les a appelé. Ils ont bouffé et ils se sont tus... Oui, ces gens-là ont failli. Ils n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes pour cela.

Nul ne saurait contester l'égomanie de nombre d'entre eux.
Nul ne saurait être aveugle au culte de l'argent et du pouvoir que plus d'un intellectuel a activement édifié. Nul ne saurait dire qu'il ignore que beaucoup d'intellectuels ont pris plaisir à être statufiés et à entretenir une cour de courtisans tout acquis à leur cause. ...Ils ont rêvé de changer le monde et beaucoup d'entre eux sont devenus comme ceux-là mêmes qu'ils exécraient.
Mais n'oublions pas que nous les y avons hardiment poussés. N'oublions pas que nous les avons enfermés dans les cachots du mépris et de la moquerie quand ils ont voulu mettre en pratique ce qu'ils ont appris. N'oublions pas notre silence coupable. N'oublions pas nos exhortations à ce qu'il se fonde dans le moule de l'Homme qui a réussi. N'oublions pas...
Je suis sur le point d'achever mon doctorat. C'est l'ouvrage de ma jeunesse et peut-être celui de ma vie entière ; un ouvrage qui couronne les 23 ans qu'a duré mon cursus scolaire et universitaire. Ce faisant, je devrais être transporté de joie et fier. Mais loin s'en faut car en vérité, je suis étreint par une peur protéiforme sans relâche.
- Peur de ne pas pouvoir assumer jusqu'au bout cette folie que je trouve pourtant si sublime.
- Peur de ne prêcher des idées et des valeurs dont personne, ou très peu de personnes ont envie de prêter une oreille attentive.
- Peur de ne me tenir à jamais éloigné de fausses valeurs devenues règles de vie.
- Peur d'étouffer de colère devant tant d'aberrations et de ne pouvoir le crier à perdre ma voix et de continuer à crier même quand je serais devenu aphone.
- Mais aussi surtout, Peur de devenir un émasculé■

MAMADOU ET BINETA SONT DEVENUS GRANDS

Pr **DEDY SERI**

Une crise paradoxale. La crise rampante qui secoue les université ivoiriennes depuis bientôt 4 mois est la plus grave depuis l'avènement du Président Bédié. Certes, officiellement il n'y avait pas eu mort d'homme en juin 1991, mais on se souvient que les cités-U de Yopougon avaient connu des troubles inouïs avec leur cortège de tortures physiques et psychologiques ; violences exercées non seulement sur des Etudiants réclamant un peu plus de liberté et de confort, mais aussi sur les Démocrates ayant par suite pris fait et cause pour une jeunesse en danger de mort : et "juin 1991" engendra "Février 1992, le "sage d'Afrique" préférant "l'injustice au désordre". Une bien curieuse approche des problèmes intéressant l'avenir de la nation, que le Président Bédié s'employa à enterrer définitivement, si l'on en croit les propos triomphalistes et médicalisants de son discours à l'occasion de la Fête Nationale du 7 décembre 1994. Il dit qu'au moment où il succédait à F. Houphouët, <<la maladie n'était pas enrayée, des remèdes douloureux étaient encore nécessaires. Votre calme et votre compréhension nous ont permis de continuer les soins. Nous nous y sommes appliqués sans délai... Nous avons ainsi effectué, vers la guérison, des progrès qui nous permettent d'entrer dans une période de convalescence de très bon augure>>. Sous son règne, plus rien ne serait comme avant : <<il y a un ans et ce depuis trois ans, régnait à l'Université Nationale une atmosphère de troubles qui non seulement perturbait très gravement son fonctionnement, mais se traduisit par des actes répréhensibles de vandalisme, allant jusqu'au meurtre, et toujours très coûteux pour la collectivité nationale...>>. Avec une facilité fétichiste, le nouveau pouvoir atténue les problèmes sociaux <<et cela a eu pour effet de ramener un calme encore relatif certes, mais qui a permis aux négociations de prendre la place des revendications sauvages.>> Attentive aux appels au dialogue et à la sagesse, la présidence a réussi à <<désamorcer la situation de crise qui prévalait à la fin de 1993>>. A'Dieu ADO. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'enseignement supérieur connaît en 1997 les mêmes troubles qu'en 1990-1993, comme si le pays se trouvait encore sous le contrôle de l'ancienne équipe ; comme si les remèdes évoqués plus haut n'avaient été qu'un pis-aller ou du bluff. Face à cette crise de 1997 on réagit comme il y a 40 ans.
En comparant aujourd'hui les deux contextes, l'un de pénurie, l'autre d'abondance et plus sensible aux vertus du dialogue et de la "démocratie apaisée", on est scandalisé devant la fragilité des arguments et le caractère anachronique des méthodes employées pour résorber une crise aussi anodine. Tout d'abord on a dépensé des trésors d'ingéniosité pour dire que la FESCI était dissoute et pour tourner en dérision les revendications des étudiants, en monopolisant bien sûr les médias d'Etat ! Ensuite, le pouvoir a soutenu, "preuve à l'appui, que les Etudiants n'étaient pas capables de formuler les doléances présentées, les vrais auteurs de ces revendications sauvages étant les forces ennemies du régime, en l'occurrence l'opposition, le Synares, le syndicat Dignité et la LIDHO (Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme). Il est aujourd'hui aisé de comprendre que c'est ce préjugé sur l'immaturité des étudiants qui a poussé les pouvoirs publics aux excès de janvier-février et au refus du dialogue : l'expédition punitive à la Cité-U d'Abobo où Akpélé Akpélé trouva la mort, les arrestations massives, les propos manifestement arrogants du Ministre chargé de la Sécurité Intérieure. Peut-être le pouvoir souhaitait-il secrètement son "18 Février" pour divertir l'opinion nationale et internationale et faire oublier l'urgence de défis qu'imprudemment il s'est lancés (gouvernement de large ouverture, recherche et maintien de la paix pour l'an 2000, etc.).
Que le pouvoir en place fasse croire que la jeunesse est et demeure immature n'a rien de surprenant ; cette vision des choses constitue en fait une très vieille méthode qui survit à F. Houphouët-Boigny, la "parenthèse" Bédié n'étant qu'un simple prolongement technologique de l'houphouétisme.

L'HYPOTHETIQUE RETOUR DES INTELLECTUELS IVOIRIENS DE L'ETRANGER (1980-1988)

Dr TAPA Guiza

A partir des années 1980, la question du retour des diplômés universitaires formés à l'étranger et la fuite de ceux qui sont formés sur place, vers des cieux plus cléments hantent les pouvoirs publics de nos pays.

Il n'y a pas longtemps un colloque (séminaire ?) s'est tenu à Abidjan sur le thème <<La fuite des cerveaux africains vers d'autres continents>>. Mais en même temps que l'on s'en préoccupe, la problématique du maintien et de l'insertion des intellectuels dans les structures administratives, socio-économiques et culturelles de leurs Etats d'origine demeure un véritable casse-tête pour les dirigeants. Eux qui, à tort ou à raison, considèrent ces gens qu'ils connaissent d'ailleurs très peu, comme n'étant pas avec, sont contre eux.

Au départ, se méfiant des Intellectuels comme de la peste, les dirigeants Africains d'une manière générale et ceux de la Côte d'Ivoire en particulier, ne sont pas presser de voir leurs intellectuels rentrer au pays.

Et pourtant, ils vont se résoudre à la paix devant les coûts de plus en plus excessifs des services dispensés par les expatriés nantis souvent des mêmes diplômes que les nationaux locaux et à l'étranger. Il est entendu qu'au retour qui semble être imposé par la force des choses, n'est pas accepté de gaîté de coeur. Aussi c'est avec crainte, arrières-pensées que les dirigeants vont mettre en place un retour volontaire où les embûches ne manqueront pas.

L'expérience tentée par la Côte d'Ivoire sans tambour battant pour le retour de ses diplômés universitaires de l'étranger mérite d'être d'écrite et analysée afin qu'à travers elle, l'on puisse se situer sur les causes qui peuvent encore longtemps empêcher les intellectuels à rentrer au pays ou au contraire favoriser les fuites des cerveaux vers d'autres cieux.

La politique de persuasion des citoyens à rentrer au bercail pour participer à l'effort de développement de la Côte d'Ivoire n'a jamais été proclamée officiellement et de ce fait, on pourrait affirmer qu'elle n'a jamais existé. En réalité, dans la pratique quelque chose s'apparentant à une politique de retour, s'observe dans les années 1979 à 1988.

Mais comment ces intellectuels se sont-ils retrouvés à l'étranger au point qu'il faille mener une politique particulière pour les faire rentrer ?

Il faut rappeler qu'à partir des années 1967 à 1979, le taux d'échec aux examens ne font qu'augmenter ; avoisinant les 70 à 80 %. La population s'en émeut. Pour la première fois, après la session de juin de 1968, les autorités font appel à des professeurs de France pour préparer les élèves à la session de septembre.

Ces échecs aux examens scolaires dont l'ampleur ira croissant vont amener les jeunes ivoiriens de toutes catégories sociales à prendre le chemain des pays étrangers pour la quête du savoir ; pays africains mais surtout Européens : France, Allemagne, Angleterre, Italie, pays de l'Est avec l'Ex-URSS en tête ; puis suivent l'Amérique et le Canada.

Au cours de cette période qui va de 1967 à 1978, on va retrouver des étudiants et élèves Ivoiriens un peu partout en Europe, en Amérique et aussi en Afrique ; etceci pour leur propre compte.

A partir de 1980, de nombreux Ivoiriens nantis de diplômes universitaires sont nombreux à l'étranger et certains hésitent à rentrer. Le Pouvoir conscient du nombre de plus en plus élevé de ses citoyens à l'étranger fait passer des messages de bouche à oreille pour demander le retour de ses intellectuels.

De 1978 à 1981 on observe une première vague de diplômés rejoindre la Côte d'Ivoire. A ces diplômés s'ajoutent ceux qui sortent des grandes écoles et de l'université du pays.

Et, du coup, contradiction des contradictions, dans un pays où à l'époque le nombre des expatriés était l'un des plus élevés de l'Afrique de l'Ouest dans les différents secteurs d'activité : enseignement, administration centrale, santé, secteur privé etc. etc., les nationaux diplômés ont du mal à trouver un emploi. Dans un pays sous-développé comme le nôtre, le chômage frappe des intellectuels et même des médecins (1sur 2.500).

L'Etat procède à un premier recrutement dans la Fonction Publique pour résorber ce chômage des diplômés universitaires. Les années qui suivent, c'est-à-dire 1983, 1984, 1985, 1986 et 1987, connaissent un retour en Force des diplômés Ivoiriens de l'étranger.

Malheureusement, le retour de ces diplômés coïncide avec une grande crise économique qui frappe le pays de plein fouet ; les possibilités d'embauche s'amenuisant ; ici et là, on observe la fermeture d'usine ; le nombre de demandeurs d'emploi est en hausse et le mécontentement grandit.

Pour désamorcer la bombe, le Président de la République décide en 1985 de faire injecter encore près de 1.200 diplômés universitaires dans la Fonction Publique dont le niveau universitaire étgait l'un des plus bas en Afrique.

Cette action est dénommée "Opération 1200". En réalité sans cette dénomination, le Ministre Jean-Jacques Béchio chargé d'exécuter cette décision politique recrutera plus de 2000 agents venant d'horizons divers.

Une fois engagés à la Fonction Publique, les agents et en particulier les diplômés universitaires de toutes provenances vont connaître un certain nombre de problèmes et de tracasseries qui amè-

neront nombre d'entre eux à reprendre le chemin de l'étranger.
Ces problèmes sont de trois ordres :
- problèmes d'ordre administratif
- problèmes d'ordre financier
- problèmes d'ordre politique.

1° - Problèmes d'ordre administratif

Malgré la décision politique du Président Félix Houphouët-Boigny d'engager les diplômes universitaires à la Fonction Publique sans conditions, les responsables de ce ministère, une fois le recrutement effectué, font brandir le statut général de la Fonction Publique d'alors avec ce qu'il comporte d'injustices pour l'appliquer à ces nouveaux agents ; ce qui va faire apparaître un certain nombre d'obstacles à leur intégration aux structures administratives :

* le statut général ne reconnaissait qu'un nombre limité de diplômes universitaires : licence, doctorat d'Etat, diplôme d'ingénieur ; certaines disciplines sont inconnues d'elle : urbanisme, informatique, bibliothécaire, aménagement, environnement. Il est de même pour les diplômes comme DEA, Maîtrise, D.E.SS, doctorat unique ou de 3e cycle PHD, Master. Les diplômes obtenus à l'étranger en dehors de la France sont contestés, etc. ;
* Tous les agents sont déversés dans le corps des Agents Temporaires après deux ans, tousceux qui sont âgés de moins de 30 ans sont reclassés dans le corps des Fonctionnaires ; le reste des agents fut frappé par la limite d'âge. Cette dernière catégorie est plus importante en nombre et constitue la quasi totalité des diplômés venant de l'étranger ;
* A l'intérieur de l'administration, sauf dérogation spéciale et donc cas rare les Agents Temporaires ne peuvnet occuper un poste de responsabilité. Même à l'université des mesures sont prises pour faire obstacle au recrutement de ces diplômés dans les facultés. Le prétexte avancé il faut avoir obtenu une mention trèsbien ou très honorable alors qu'un peu plus tard 95-96 des sans mentions au doctorat et des DEA seront recrutés.
* Au moment des affectations à des postes, aucune référence ne sera faite au diplôme, des titulaires de DEA, DESS et même doctorat vont se retrouver dans des sous-préfectures de 3e catégorie ou dans des préfectgures pour le plus chanceux. Après explication, il semble que les agents d'exécution

chargés de traiter les dossiers ne peuvent faire la différence entre DEA, doctorat, DESS, PHD Master et BEPC etc. Mais à l'analyse cela est voulu par les autorités on le verra plus loin.
* On va retrouver à des postes d'exécution, nombre de ces agents sortis des universités dans les sous-préfectures entrain de remplir des cahiers de courrier ou établir des cartes nationales d'identité.

A-t-on vraiment besoin d'avoir un diplôme de 3e cycle pour établir des cartes nationales d'identité ou pour tenir le cahier du courrier ? Pour d'autres services ces agents portent le titre de chargé d'étude qui ne correspond à rien dans le statut général de la Fonction Publique. Sans ce titre, ils peuvent occuper des emplois de conseiller, sous-directeur, mais agent de bureau de niveau BEPC et CEPE en réalité.
Au niveau administratif, le pouvoir par l'intermédiaire des directeurs des Préfets a mis en place une série d'astuces, de blocage à l'intégration réelle ; ce qui va être des sources de frustration et d'injustice pour ces diplômés fraîchement débarqués des pays développés et qui croyaient qu'ils valaient mieux.
Il faut attendre 1992 soit 11 ans après les premiers recrutements et 8 ans après l'"Opération 1200" pour voir certains injustices réparées par l'adoption du nouveau statut de la Fonction Publique mais l'application réelle pour ces agents ne sera effective qu'en 1995.

2° - Problèmes financiers

Considérés, dans la Fonction Publique comme des agents temporaires, les diplômes universitaires au plan financier ne comptent pour rien. Son salaire est à peine celui d'un adjoint administratif. Soixante dix huit mille (78.000 F) ; il vaut celui qui est titulaire du BEPC ou du CEPE. Il ne bénéficie pas d'allocation familiale comme son collègue fonctionnaire s'il veut en avoir, il faut qu'il se marie légalement.
Que peut faire, avec 78.000, quelqu'un qui vient d'Europe où le Smig est égal au salaire d'un haut fonctionnaire dans nos pays et où les conditions de vie sont nettement meilleures.
Là encore, les diplômés universitaires rentrés au pays avec l'image d'intellectuel respectable, sollicité par les populations de leur village et ville se retrouve dans des conditions où il est incapable de réagir, d'apporter assistance ; le minimum indispensable pour assurer l'existence familiale lui fait défaut. Là encore, le diplômé universitaire subit quotidiennement frustration et humiliation.

3° - Problèmes politiques

Arrivés à une période de crise économique, la plupart des diplômés universitaires qui ont passé un certain nombre d'années dans les pays du Nord ou la liberté de presse et le jeu démocratique sont réels, vont à l'instauration du multipartisme (1990), adhérer aux partis de l'opposition pour la majorité d'entre eux.
Ils sont indexés comme étant contre le parti au pouvoir. Dans une administration où les directeurs, les sous-directeurs et même les chefs de service, sont, dans la quasi-totalité des cas, acquis à la cause du pouvoir, connaître les opinions politiques de ces intellectuels est une chose élémentaire : des indicateurs les tiennent à l'oeil ; histoire de les intimider. La prise de position au grand jour des diplômes universitaires, habitués à l'étranger au débat contradictoire, va empirer leur situation dans l'administration : affectations arbitraires, pas de responsabilité, sous utilisés ou mal utilisés dans les services, souvent négligés et oubliés dans un bureau malgré leur compétence.

→

Devant tous ces problèmes auxquels les diplômés injectés dans la Fonction Publique, doivent faire face dans leur propre pays, on peut se demander que veulent atteindre les autorités ?

CE QUE RECHERCHE LE POUVOIR

Les actions conjuguées des problèmes administratifs, financiers et politiques vont avoir raison de l'enthousiasme des intellectuels rentrés au pays et désireux de prendre part à l'édification de leur Nation. Contrairement à ce qu'ils pensaient, ils vont souffrir moralement et physiquement dans leur propre pays plus qu'ils ne l'ont été à l'étranger. Ils mènent une vie précaire. Et, plus cette situation perdure, plus le doute s'installe en eux et plus leur désir de reprendre l'aventure s'intensifie.

En adoptant sciemment ces pratiques restrictives vis-à-vis des intellectuels rentrés au bercail, le pouvoir met tout en oeuvre pour les amener à sombrer au découragement ; pour qu'ils abandonnent leurs convictions politiques et leur suggérer une autre voie, la sienne, s'ils veulent bien vivre. Le pouvoir vise également à les empêcher à s'organiser d'une manière ou d'une autre pour agir sur la société qu'il a façonnée et qui croupit dans l'insouciance et le défaitisme.

Le pouvoir crée en eux la psychose de son omnipotence ; de ne pouvoir rien faire d'autre qui se puisse passer par lui et par ce fait cherche à les amener à composer avec lui. Si cela

ne peut être alors il maintient la pression jusqu'à ce que le résultat soit obtenu. Ainsi il les soumet à un véritable lavage de cerveau.

Lorsqu'on examine le contingent des diplômés universitaires rentrés en Côte d'Ivoire dans les années 1981-1982 et celui de 1981 à 1987, on constate que plus de la moitié a repris le chemin de l'étranger à commencer par les couples mixtes ; puis ont suivi ceux qui avaient la double nationalité, et enfin ceux de la tranche d'âge de 27 à 38 ans. Ces derniers se composent en majorité de ceux issus des écoles et universités nationales. Ils partent pour parachever leurs études ou construire leur vie.

Ceux qui restent sont soit émoussés dans leur ardeur politique soit assagis quand ils ne sont pas carrément indifférents à la chose politique. "Dans ces pays on ne peut rien changer" entend-on dire souvent dans ces milieux d'intellectuels. La cause est entendue ; pour s'exprimer comme certains chrétiens, ils sont vaincus (par le pouvoir). La lutte pour le changement est abandonnée devant la porte des difficultés dressées par le pouvoir.

CONCLUSION

Les intellectuels Ivoiriens formés à l'étranger notamment dans les pays développés risquent pour longtemps encore ne pas pouvoir rentrer au bercail pour mener une vie proche de leur origine selon leurs idées et leur compétence.

De nombreux obstacles s'érigent sur leur chemin de retour et sur leur réinsertion dans la société.

Parmi ces obstacles nous en avons énumérer trois types dont les problèmes politiques ; pas de démocratie réelle ; des organisations syndicales collaboratrices et alimentaires en majorité ; des dirigeants qui s'accrochent désespérément au pouvoir et qui érigent en règle de conduite la gabégie, la délation, le détournement des deniers publics, etc.

Certes, il est vrai que la différence de salaire entre les hauts fonctionnaires de l'administration et les employés est très grande en Côte d'Ivoire (54.000 le Smig et 800.000 à 250.000 hauts Fonctionnaires, Ministères) ; à elle seule, elle constitue une sérieuse arme de dissuasion efficace contre le retour. Mais il faut reconnaître que l'intellectuel qui rentre dans son pays après plusieurs années passées à l'étranger n'est pas préparé pour le retour, ni économiquement, ni politiquement, ni moralement à telle enseigne que dès son retour la moindre difficulté qu'il rencontrera, sera pour lui un obstacle insurmontable ; car il n'est pas armé pour surmonter les difficultés que le pouvoir dresse sur son chemin. Malgré le discours à connotation socialisante voire révolutionnaire, l'intellectuel reste fragile quand on passe à la pratique.

L'expérience que nous venons de suivre et qui révèle que plus de 50 % des diplômés universitaires ont repris le chemin de l'étranger, confirme que ces diplômés n'étaient pas vraiment préparés à ce retour.

Mais pouvaient-ils faire autrement quand, dispersés dans différents pays, ils n'avaient aucun contact entre eux et entre eux et ceux restés au pays ? rares étaient également ceux qui militaient dans des organisations syndicales et associations politiques. La formation reçue était forcément incomplète pour rentrer dans la vie active qui a ses propres contradictions.

Les intellectuels formés à l'étranger quand ils sont des technocrates peuvent apporter beaucoup à leur pays en s'intégrant au parti des pouvoir pour avilir les populations. Mais lorsqu'il s'agit de participer à la lutte pour changer des régimes archaïques et autocratiques qui perpétuent le sous-développement, alors, il ne faut compter que sur le retour d'une infime partie d'entre eux.

L'espoir de changement doit être placé ailleurs dans les générations d'intellectuels à venir, celles qui allient militantisme politique et syndical aux études scolaires et universitaires consciencieuses faites de méthode et de rigueur. Elles pourraient être moins décevantes ■

Nouvel Esprit, votre revue d'analyses politiques

MOTION DE SOUTIEN À WOLE SOYINKA

Ayant appris avec surprise et indignation la condamnation de l'écrivan africain Wole Soyinka pour trahison par une cour aux ordres du pouvoir militaire de Sani Abacha,
Considérant l'importance de la liberté pour le développement de la pensée et de la démocratie, facteurs esentiels de progrès économiques, politique, social et culturel,
Considérant que le problème politique majeur en Afrique est celui de la légitimité des pouvoirs, que celle-ci ne s'obtient pas par la contrainte, les condamnations ni les excutions, qu'un régime comme celui de Sani Abacha a mis fin au processus démocratique au Nigeria, détient depuis lors en prison Moshood Abiola et a exécuté l'écrivain Ken Saro Wixa et d'autres leaders Ogoni, malgré les protestation et les suppli-

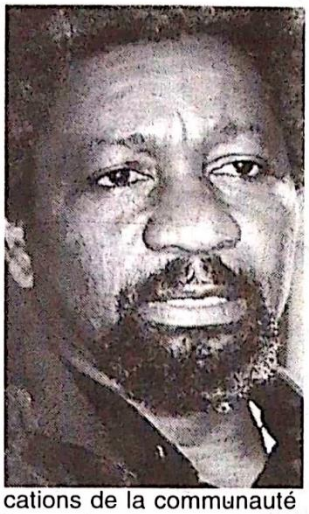

cations de la communauté internationale,
Considérant qu'en tant qu'écrivain, Prix Nobel de littérature 1986, professeur et membre de l'Académie Universelle des Cultures, il a toujours honoré l'Afrique par ses œuvres, son statut, ses actions et défendu sa cause sur tous les continents, qu'en l'occurrence par son exil, il manifeste ses convictions et son engagement,
Considérant la nécessité de la solidarité africaine pour faire face au défi de la pénurie et du dénuement sur le plan matériel et celui des ressoruces humaines, et attendu que cette condamnation constitue une menace de mort à peine voilée que nous ne pouvons accepter,
Les intellectuels ivoiriens soussignés le 13 mars 1997 à l'occasion de la présentation du numéro des Cahiers du Nouvel Esprit portant sur le thème "les intellectuels africains et le pouvoir politique",
Protestent contre cette condamnation aussi injuste que déshonorante pour l'Afrique,
Exigent des autorités nigérianes en particulier et africaines en général qu'elles reconnaissent l'autonomie et la liberté d'expression des intellectuels en Afrique, à défaut de les honorer et de les pourvoir en moyens nécessaires pour la compétition à l'échelle mondiale,
Les engagent à prendre toutes les dispositions utles pour faire prévaloir le règlement pacifique des conflits, pour instaurer et enricaner la démocratie,
Apportent leur soutien total à Wole Soyinka, et l'encouragent à continuer d'être pour la jeunesse africaine un modèle d'intellectuel moderne, critique, brillant, courageux, et à demeurer un grand défenseur de la liberté et de la justice, de la culture africaine et des valeurs universelles ■

Fait à Abidjan, le 20 mars 1997.

Pour les participants à la première "Rencontre du Nouvel Esprit"; et autres signataires qui adhèrent à la présente .

SIGNATAIRES

NOMS PRENOMS	PROFESSION
1 Antoine Ahibo-Coffi	Maître de Conférence
2 - Kossa Anatole	Maître de Recherche
3 - Néa Kipré	Maître Assistant
4 - Nyamien Messon N'Guessan	Chercheur
5 - Benie Tanon	Maître de conférence
6 - Koudou Kessié Raymond	Maître de conférence/UCocody
7 Kouablan François	Enseignant
8 - Kouassi Virginie	Enseignante
9- Yapo Yapi André	Enseignant
10 - Bamba Lou Mathieu	Enseignant
11 - Kipré Blé	Enseignant-chercheur
12 - Nobou Ferdinand	Chercheur
13. Koua Oi Koua	Enseignant-chercheur
14. Balou Bi Toto Jérôme	Enseignant-Chercheur
15. Abolou Camille	Enseignant-Chercheur
16. Gnionsahè D.	Enseignant
17. Kéïta Fatou	Enseignant
18. Ettien Amolkon	Enseignant
19. Gnagnon Yokoré	Chercheur
20. N'Guessan Siméon	Fac-Droit
21. Koudou Opadou	Enseignant-Chercheur
22. Azoh François Joseph	Enseignant-Chercheur

NOMS PRENOMS	PROFESSION
23- Koné Boubakar	Enseignant
24- Gbeulia David	Enseignant-chercheur
25- N'Gatta Kouassi Th.	Enseignant
26- Glin Léon	Enseignant
27- Grékou Zadi	Enseignant
28-Traoré Lacina	Enseignant
29- Coulibaly Mawa	Enseignante
30- Bruno O. Coulibaly	Enseignant
31- Aghui N'Guessan	Enseignant
32- Niava Marthe	Étudiante
33- Adaba Gouasseley JB	Étudiant
34- Kouadja Komenan	Maître de Conférence
35- Dégny Etchié	Professeur/Université Cocody
36- Gonnin Gilbert	Enseignant
37- Gondo Pierre	Étudiant
38- Koua Konin Emile	Enseignant
39- Djédji Monné	Enseignant
40- Zoh Lambert	Enseignant
41- Memeledje Augustin	Enseignant
42- Bogny Y. A. Joseph	Enseignant
43- Ahobaut Chantal	Enseignant
44- Gbery Eddy Aimé	Enseignant
45- Danho Emile	Enseignant

ENTRISME OU "ANTRISME" ?

Pr KOUAME Kouamé

La vie d'opposant est, on le sait, en Afrique un véritable parcours du combattant imposé par les pouvoirs politiques à ceux dont le seul tort est d'avoir choisi d'assumer leur différence. Cette vie n'a rien de commun, on le sait aussi avec celle faite de duvet que s'offrent les princes et consorts de nos républiquettes.

Comment tenir tête au temps, rester fidèle à ses convictions politiques lorsque le ventre réclame dans un pays où la quête du minimum vital reste la règle des règles ?

De nombreux intellectuels croient avoir trouvé la solution dans l'entrisme. Ce concept bien de chez nous consiste à croire ou à faire croire que l'on peut entrer dans un système dont on ne partage pas l'idéologie politique afin de le transformer de l'intérieur.

De fait, on peut se demander si l'entrisme n'est pas un simple "antrisme" ?

Dans cette hypothèse, on s'inatlle dans la caverne du pouvoir dans lagrotte ou le repère du fauve. L'antre est bien ce lieu mystérieux et inquiétant d'où l'on ne peut guère revenir que comme fantôme.

L'entrisme a son histoire en Côte d'Ivoire. Du parti unique au multipartisme il y a suffisamment de matière pour évaluer ce concept. Il s'agira pour nous de confronter cette prétendue doctrine politique, apparemment reluisante de clarté à l'épreuve des faits afin de montrer en quoi elle n'est qu'un masque de plus.

Des remarques préliminaires s'imposent cependant à nous, dans un souci d'intelligibilité de nos propos, tant le champ sémantique du concept d'intellectuel dans sa pratique africaine reste embrouillée.

L'univers des intellectuels est, d'un point de vue général, loin de constituer un bloc monolithique. Il en va des intellectuels comme des espèces dans la nature mais nous retiendrons deux types d'intellectuels issus de deux Ecoles différentes :

Ceux qui ont choisi de célébrer la grandeur de l'Homme, de cultiver des valeurs qui engendrent qualitativement et quantitativement la Vie et ceux qui travaillent à tuer la VIE ; oui, il existe malheureusement des intellectuels, des intelligences diaboliques ; des faits historiques majeurs tels que la traite négrière, la colonisation, la ségrégation. L'Apartheid, le nazisme... qui sont à des degrés divers des traductions en actes des théories sur l'inégalité des races ont bien eu leurs doctrinaires. Ces intellectuels dans lesquels nous ne nous reconnaissons pas, ne nous intéresseront pas directement ici.

Ceux qui retiendront notre attention comme modèle sont les penseurs du premier registre formés dans la tradition de l'humanisme conçu par "les lumières", les héritiers de la Révolution française et de la France des droits de l'Homme.

Nous partons du principe que dans le domaine de la réflexion, toutes les idées ne se valent pas. Nous pensons qu'il existe des idéesjustes, c'est-à-dire des idées qui reflètent mieux que d'autres les valeurs nobles, les grands rêves philosophico-politiques de l'Homme.

La réflexion procède ici, de l'enfantement. L'histoire de la pensée humaine comporte dans cette logique des intellectuels qui ont su réguler, inventer ou réinventer la vie, des intellectuels qui ont su nous faire rêver et dont le rêve est devenu dans certainscas réalité : nous pensons à Rousseau, Voltaire, Montesquieu, Proud'hon, Marx, Lénine...

L'on ne reconnaît pour nous la valeur des intellectuels qu'au poids de leurs idées quelles que soient les circonstances qui les ont engendrées. Les intellectuels sont des "phares" des boussoles. Leurs idées sont certes tributaires de leurs époques mais leur ambition est de semer des idées qui transcendent le temps, qui leur survivent. L'immortalité reste ici la consécration suprême.

Dans l'éthique des intellectuels de gauche l'honnêteté représente une valeur cardinale. Un intellectuel peut, en toute bonne foi se tromper ; la reconnaissance de cette erreur, son assumation ajoutent à sa grandeur Lévy Bruhl, un penseur de droite, dont les thèses ont tant nui à nous autres nègres n'a-t-il pas reconnu à la fin de sa vie que ses thèses sur la pensée primitive étaient fausses. Si l'itinéraire des entristes nous intéresse au plus haut point, c'est parce que ces <<amis>> là partageaient avec nous cette image de l'intellectuel et singulièrement de l'intellectuel issu d'un pays sous-développé, de cette Afrique particulièrement mal servie par l'Histoire.

Nos amis entristes d'aujourd'hui étaient au moins des libéraux et presque tous se réclamaient des idées de gauche. Ils partageaient avec nous une "communauté d'évidences".

→

Comme nous, ils rêvaient pêle-mêle de politique au service du peuple, de bonheur, de développement pour le plus grand nombre. Ils parlaient avec nous de solidarité d'un minimum d'équité dans le partage des biens du pays. Avec cezs amis nous prônons l'humilité des politiciens, le respect du peuple...
Nos rêves communs dans les réunions syndicales, dans les débats des nuits interminables des amphis, dans nos discussions dans les restau U, au cours des partis d'alloko, c'était la lutte contre l'arbitraire, l'égoïsme, le soulagement de la misère du peuple noir, la reconquête de sa dignité. Souvenons-nous : FEANF, UGEECI, UNEECI... et aujourd'hui FESCI. Tel entriste, responsable aujourd'hui au plus haut niveau du parti au pouvoir n'avait-il pas, pour prouver sa <<détermination sans faille>> à broyer du parti unique, tenu à lire avec son zèle légendaire reste intact, les véhémentes résolutions d'un congrès de la FEANF contre les dictatures africaines (dont celle de la Côte d'Ivoire). Remémorons-nous les pensionnaires d'Assabou, d'Akouedo 68 et 69 aujourd'hui dans l'antre du pouvoir.
Aller au gouvernement pour changer les choses de l'intérieur signifiait pour nous et pous les entristes au nom de notre communauté d'évidences idéologiques et du contrat moral tacite qui nous liait, aller promouvoir et défendre ces valeurs là.

Vous avez bien dit : aller au gouvernement pour changer les choses de l'intérieur ?

Que nous donnent à voir les entristes qui <<ont eu la chance et l'honneur d'être appelés au gouvernement ?"
Nous les voyons subitement épanouis, cirés, brillant de l'éclat des "hommes arrivés" : Ils semblent eux-mêmes surpris par le bonheur comme par un orage ; la pluie de CFA les trempe jusqu'aux os. La fortune en vitesse ! Le saut qualitatif au pays des merveilles grâce à la baguette magique. Le développement pour eux seuls.
Nos amis avec qui nous avons tout partagé, les magasins-dortoirs, le denin-kassia des internats, le pain godio et le café baoulé des dures fins de mois d'étudiant, le poulet aux hormones des réduits parisiens et autres, ces amis avec qui nous avons

partagé les tickets de métro, la pauvreté pour tout dire, nous les découvrons subitement transfigurés, défigurés, suffisants, arrogants, donc méconnaissables.
Ils sont devenus allergiques au débat, irascibles. Nous les indisposons avec nos théories fumeuses. Ils nous parlent mal désormais. Ils sont volontairement et gratuitement méchants avec nous. Nous sommes des aigris. Nous ne sommes rien parce que nous n'avons rien. Ils nous traitent de rêveurs. Eux ont mûri, lorsque nous sommes restés des collégiens. Est-ce nous qui allons changer le monde ? Pour qui nous prenons-nous ? Nous n'avons pas compris la vie. Oui nos amis ont subitement des trous de mémoire. Ils semblent avoir oublié leur propre histoire et notre Histoire. Ils sont devenus amnésiques.
Ils quittent le terrain du débat intellectuel pour faire n'importe quoi agressions verbales vilenies, fébrilité, des preuves patentes de leur incommensurable échec. Avocats du diable, ils manquent cruellement d'arguments. Nous sommes leur mauvaise conscience et ils ne peuvent être qu'en nous anéantissant.
Ces comportements peu intellectuels ne surprennent guère puisque l'entrisme, nous l'avons dit initialement est un concept vide, au masque grossier.
L'entrisme repose on pourrait l'expliquer à ceux qui y adhèrent de bonne fois, et qui ont l'excuse de leur naïveté, sur des présupposés fragiles, des enfantillages. Les pères de l'entrisme, ces syndicalistes et autres politiciens avertis savent eux aussi que tout gouvernement fonctionne en termes de système dont l'épine dorsale est l'idéologie.
Ils savent que tout gouvernement est comparable à un engrenage, à une chaîne et à ses maillons. La solidarité, l'harmonie et l'accord... des éléments en sont des principes élémentaires. A ces considérations banales, il faut ajouter l'ultra-présidentialisme des régimes républicains africains qui en font des monarcies de droit divin ; ce sont des régimes qui ne supportent pas la contradiction.
Comment peut-on imaginer dans un tel environnement un individu seul contre un système qu'il sert pourtant, en train de "rouler" tout ce beau monde. Bluff ! "Menteries"! Wouya. Ato.
L'entrisme fait bel et bien partie des tours et des détours du processus de l'auto-reniement idéologique. En d'autres temps, l'on a parlé de repli tactique ; l'on sait qu'il s'agissait plutôt de retournement.
L'entrisme n'est pas mort avec ıa fin formelle des partis uniques en Afrique. Il a pris tout simplement des formes beaucoup plus perverses ; il se dissimule aujourd'hui dans la gamme des fameux gouvernements d'ouverture, la panacée à la démocratie en Afrique. Des hommes de gauche dans un gouvernement de droite ou vice-versa, pour faire quelle politique ? Pour servir quelle idéologique, quel projet de société ? L'alternance et la transparence dans le jeu démocratique pour les Autres. La quadrature du cercle pour les Africains.
L'entrisme, c'est le voyage au bout de la déchéance. C'est un refuge commode pour renégats idéologiques mythomanes en quête de bonne conscience ; c'est du collaborationnisme. On ne peut pas manger à droite et prétendre être un homme de gauche. L'ultime qualité que l'on puisse attendre d'un intellectuel qui a renoncé à son statut c'est l'honnêteté ; cette dernière borne seule permettra de sauver l'homme qu'il est.
Etre intellectuel, comme le dit si bien le Professeur Memel, ce n'est pas s'imposer un pacte à vie avec une qualité d'être dans le savoir. Cette vie particulièrement exigeante on peut librement y renoncer à tout moment pour vivre autrement, ordinairement. Il faut seulement l'honnêteté et le courage de le dire. On ne peut pas indéfiniment répondre au petit orphelin

RENCONTRE DES CAHIERS DU NOUVEL ESPRIT N°4

COMPTE-RENDU

Dr KOUDOU Opadou

Le Nouvel Esprit a initié une rencontre au Goethe-Institut-Abidjan avec le public afin de débattre du thème sur **Les intellectuels Afri-cains et le pouvoir politique,** thème auquel fut consacré le N°4 des Cahiers. Le modérateur de cette rencontre fut Monsieur César Etou, journaliste au quotidien **La Voie.** Dans son organisation, la rencontre a comporté quatre points : I. Introduction ; II. Présentation des thèmes ; III. Interventions du public ; IV. Discussion.

I. INTRODUCTION

En introduction les interventions du professeur H. Memel-Fotê, du Dr Firmin Krékré et du rofesseur Séry Bailly ont été entendues. Au constat du modérateur César Etou à savoir, les <<clichés sur les intellectuels ne sont pas agréables>>, le professeur Harris Memel-Fotê, en qualité de président d'honneur des Cahiers du Nouvel Esprit a d'abord invité les intellectuels à faire une motion de solidarité, de soutien à l'endroit de Wolè Soyinka (professeur, 1er Prix Nobel de Littérature en Afrique Noire, membre de l'Académie Universelle de Culture) condamné à mort par le Gouvernement du Nigeria, son pays ; puis, le professeur a apporté des précisions sur les rapports entre les intellectuels et le pouvoir à trois niveaux :

- Le pouvoir politique est contemporain des intellectuels dans toutes les sociétés humaines.
- Le pouvoir politique peut être un effet de l'action des intellectuels associés à d'autres acteurs de la vie politique, sociale, économique et culturelle.
- Le pouvoir politique peut aussi susciter une intelligentsia.

Enfin selon le professeur, dans l'Afrique contemporaine, il faut reconnaître que

c'est le mouvement politique tel qu'il s'est développé après la deuxième guerre mondiale qui a rendu possible la nouvelle école (création d'université). Pour ce faire, il conviendrait de rendre un hommage au pouvoir politique africain. Cependant, ce pouvoir politique qui suscite une intelligentsia entend limiter les activités de celle-ci et c'est là que se trouve l'enjeu du devenir de nos sociétés. Et si les intellectuels sont nécessaires comme le pouvoir politique, ils doivent lutter pour leur existence dans la société. Il existe des intellectuels qui adhèrent totalement au pouvoir politique ; mais il en existe aussi qui critiquent le pouvoir. Il n'y a donc pas que des intellectuels de façon homogène.
Ce que nous devons considérer, c'est qu'il existe des intellectuels selon la nature du pouvoir.

II. PRÉSENTATION DES THÈMES

Les Professeurs Paul N'Da, Séry Bailly, Tapé Gozé, Dédy Séri et les Docteurs Koudou Opadou, Gnanagbé Gogoua Paulin ont fait un résumé justificatif du choix de leur(s) thème(s).

III. INTERVENTION DU PUBLIC

Nous pouvons retenir deux interventions : celles de : l'Abbé Alphonse Quenum (Professeur à l'ICAO), et du Président du FPI Laurent GBAGBO.
Selon l'abbé Alphonse Quenum, le drame africain se trouve quelque part au niveau des intellectuels qui trahissent leurs sociétés après avoir prétendu être leurs guides, qui disent une chose et en font le contraire. De ce point de vue selon l'Abbé, il est nécessaire de distinguer les intellectuels des élites ; les premiers plus nombreux évacueraient la dimension morale que les seconds (les élites) intégreraient.
Lu président du FPI Laurent Gbagbo pense qu'il faut substituer au mot intellectuel celui d'élite. Car dans nos sociétés, avant l'arrivée du colonisateur, il y avait des intellectuels. Aussi est-il préférable de parler d'élite. Mais un problème mérite d'être souligné à ce niveau : le système colonial a formé les élites d'un type nouveau dont il avait besoin, les élites possédant le savoir. Après la deuxième guerre mondiale, lorsqu'il s'est agit de choisir nos représentants, ce sont ces élites qui ont été choisies par le peuple parce qu'elles étaient les seuls à comprendre la langue du colonisateur et à maîtriser les mécanismes de fonctionnement de l'Etat du colonisateur (exemple de Kouamé Adingra qui n'avait pu être choisi comme député parce qu'illettré alors qu'il avait de grandes qualités). Et tout le débat du pouvoir dans nos colonies trouve là son origine : Avoir le pouvoir, c'est d'abord posséder la langue française et posséder le mécanisme de fonctionnement des institutions de type français. Et c'est à ce niveau que les oppositions entre ceux qui se sont déjà emparés du pouvoir et ceux qui veulent s'en emparer vont se faire. Autre point d'intervention du président Laurent Gbagbo, est-il possible de rester Intellectuel dans notre Afrique aujourd'hui et vivre comme cela a été possible avec Jean-Paul Sartre, Raymond ARON, Michel Piccoli, Michel Coluche en France ? Si en Europe, un Intellectuel peut vivre du fait qu'il est intellectuel parce que le marché le permet (culture, alphabétisation de la population)... c'est difficile en Afrique où écrire est un sport gratuit. C'est dans ce cadre qu'il faudrait certainement expliquer les errements des intellectuels auxquels nous n'avons pas offert un cadre qui puisse leur permettre de vivre leur dignité.
Dans le troisième et dernier point de son intervention, le Président Laurent Gbagbo souligne que nous sommes dans des pays en transition où la politique est un métier paradoxal, mais un métier qui n'a pas besoin d'école, de diplôme contrairement aux autres métiers. Si bien que parce que nous savons lire et écrire, nous nous retrouvons à des postes politiques sans en avoir la vocation, en ne considérant que l'aspect gratifiant de la politique (exemple : applaudissements). Or la politique est un métier difficile qui exige surtout du travail et ne devrait donc pas être pris comme métier parce que le métier d'Intellectuel ne rapporte rien Afrique en transition.

→

IV. Discussions et conclusions

Nous nous entiendrons aux interventions des professeurs Barthélémy Kotchy et H. Memel-Fotê. La nécessité de procéder à des distinctions a conduit le professeur Barthélémy Kotchy, à noter que l'intellectuel n'est pas un diplômé, il n'est pas celui qui pense que la politique est un instrument d'enrichissement, de réussite. L'Intellectuel, c'est celui qui réfléchit sur sa société, qui a des connaissances, le savoir et qui a une dépendance totale d'esprit lui permettant de critiquer le régime auquel il appartient. Et parmi les intellectuels, on peut trouver des élites.

Intervenant à son tour, selon le professeur H. Memel-Fotê, il faut relier l'intellectuel à l'élite en reconnaissant toutefois que à notre époque la connaissance scientifique est importante. De ce point de vue, il faut faire une large place à l'intellectuel qu'il soit médiocre ou pas.

Le concept d'intellectuel est dû à l'importance historique de la science. Mais en même temps que la science, les intellectuels doivent avoir une éthique de caractère politique. Cette connaissance scientifique doit avoir une finalité qu'il faut défendre, prouver expérimentalement qu'elle est valable. Et cette preuve, il faut la donner toujours pour qu'elle soit vraie, pour qu'elle soit une valeur de vie. Tous les intellectuels doivent tâcher (au sens de l'excellence et d'éthique) d'être élites surtout dans nos sociétés en transition.

Le professeur enfin a souligné que la politique est devenue une nouvelle culture. Il y a le travail et la jouissance et nous allons souvent à la jouissance à tel point que dans les jeunes partis, la plupart des cadres sont médiocres et ne sont pas à la hauteur de leurs obligations ethniques■

COURRIER DU LECTEURS

MONSIEUR LE PRESIDENT

du Comité Scientifique des CAHIERS DU NOUVEL ESPRIT

Je me félicite d'avoir été présent, le 13 Mars 1997, à l'Institut GOETHE où votre bimestriel organisait un débat sur "LES INTELLECTUELS AFRICAINS ET LE POUVOIR POLITIQUE".

Le thème, à mon sens, est extrêmement important, en raison des graves incertitudes qui pèsent sur les inévitables évolutions qui commencent sur notre continent.

Les synthèses des articles présentées par leurs éminents auteurs, les contributions de vos invités et du public ont été très intéressantes et très instructives.

Ce débat, pour ma part, a confirmé quelques-unes de mes nombreuses préoccupations à propos de l'Afrique, à savoir :

- Que le concept d'intellectuel, chez nous, n'est pas encore définitivement formulé ; les termes Universitaire, intellectuel, élite, cadre et même savant (peu usité, certes) se disputent encore une réalité non encore clairement appréhendée ou constituée.
- Que les "intellectuels Africains ont tendance à se comporter comme des techniciens supérieurs du savoir, de la connaissance ; comme de simples consommateurs".
- Que l'Afrique dont ils sont ressortissants leur offre mille et une occasions d'être des contributeurs ; mais ils s'évertuent à n'être que des utilisateurs de la production étrangère. Des exceptions existent, bien évidemm ent ; mais qui ne connaît la destinée des exceptions ?
- Que les "intellectuels Africains consacrent leurs énergies à se convaincre qu'ils possèdent bien (?) ce qu'ils ont appris et peuvent le restituer, fidèlement, vulgariser ce qu'ils savent ? Ils se l'interdisent. Plus on est inaccessible plus on est savant.
- Après avoir fait connaître mes inquiétudes, je voudrais oser quelques autres interrogations ou observations sur les interventions des professeurs KOUDOU Opadou et NDA Paul.

Le Docteur KOUDOU Opadou dans ses "Représentations sociales et marginalité socio-politique chez l'intellectuel Africain", entre autres, que "l'intellectuel Africain est un modèle de conduite morale, un altruiste".

Les "Intellectuels Africains ont-ils des raisons de se reposer sur de telles représentations ? Quel en serait le cheminement ? Comment la connaissance (objective) .nduirait-elle, naturellement, l'ordre moral ?>> Le lien de causalité entre le savoir et la moralité ne me paraît pas évident. Il n'est que d'interroger les faits dans les rangs du pouvoir mais aussi des partis de l'opposition.

Quant au Professeur NDA Paul, en résumant son article "Intellectuel, Pouvoir et corruption politique", il met en garde l'intellectuel contre la politique et l'engage à s'en tenir bien à l'écart pour sauvegarder "sa pensée libre", son savoir, ses connaissances.

- A qui la politique est-elle alors abandonnée ?
- La politique est-elle d'essence corruptive ?
- Et puis, si l'intellectuel africain se tient à l'écart de la résolution des problèmes de son peuple et de l'Afrique pour s'abîmer dans "sa pensée libre"dans son royaume du savoir, ne cesse-t-il pas d'être un intellectuel pour devenir un lexique, une bibliothèque, utiles, certes, mais comme une chose ? La tâche pour le changement des mentalités, pour le développement est tellement immense et angoissante que personne ne devrait en être exclue. Je terminerai, Monsieur le Président, en souhaitant, vivement, que les CAHIERS DU NOUVEL ESPRIT soient un lieu de formation et d'information pour tous dont il faudrait éloigner NARCISSE. Merci, Monsieur le Président, de m'accorder votre aimable attention ■

GNAHORE Jean-Baptiste,
Administrateur civil.

B) L'UNIVERSALISATION DU MAL

Une autre démarche entachée de mauvaise conscience est le retournement de l'accusation. Dire que tout le monde est satan prouve-t-il que l'on est saint ? L'universalisation du mal le transforme-t-il en valeur positive ? Le fait que ceux qui critiquent aujourd'hui seront les mangeurs de demain est-il une objection valable face à la critique ? Est-ce une preuve qu'on gouverne avec le ventre ou avec la tête, ainsi que Kuakouvi, le philosophe togolais, nous l'indique ? Y a-t-il pire cynisme que celui qui consiste à dire que tout le monde est voleur ou simplement mangeur et qu'il n'y a donc pas le feu à la baraque ? A-t-on alors fait son deuil de l'effort à faire pour atteindre la vertu ? C'est sans doute cela que l'on veut dire quand on affirme que l'on a mûri ? Et naturellement demeurent enfants, ceux qui continuent de croire au Père Noël, c'est-à-dire à la possibilité de réformer le monde. L'universalisation est d'autant plus aisée qu'un consensus semble exister sur le fait que la politique salit les mains.

Un texte relativement ancien de notre collègue Niamkey Koffi doit être rattaché à ce débat. L'intellectuel y est disqualifié par le philosophe dans son rapport à la crise : <<Lieu de l'entre deux, la crise est un phénomène d'intermédiation qui prédispose la société à une épreuve (cathartique). C'est pourquoi la crise fait le bonheur de l'enthousiasme révolutionnaire qui interpelle l'intellectuel en lui imputant arbitrairement une responsabilité messianique inscrite au coeur d'une vision objectiviste de la constitution du <<prolétariat>> en sujet révolutionnaire.>> (<<Les intellectuels et la crise>>, in La crise en Afrique Noire, 1991, p. 74). En revanche l'implication de l'intellectuel organique dans la domination ne fait pas l'ombre d'un doute. Il est instrument de domination et produit des idées dans l'accomplissement de sa <<fonction hégémonique>> (Ibid., p. 72).

Sans doute l'intellectuel proche du pouvoir est-il victime de procès d'intention. Cela justifie-t-il qu'à défaut d'explication, on doive se rabattre sur le cynisme et se référer à la pratique habituelle des pouvoirs qui disent que tout homme a son prix, et qu'il suffit de le trouver ? Que ceux qui ne sont pas encore achetés le seront tôt ou tard ?

Un dernier aspect de l'universalisation du mal consiste à ironiser sur les implications religieuses du débat. Comme l'a dit le philosophe, il aurait voulu

crier alléluia après le discours des nouveaux procureurs, ceux des temps démocratiques. Le mot théologie vient récuser le caractère scientifique du discours des contempleurs des intellectuels du pouvoir. Il vient après ceux de saint, de salut, de satan, de diabolisation, perspective que le philosophe Kuakuvi confirmera en assumant cette dimension religieuse avec le mot théophanie. Le coup porte certainement parce qu'il est toujours prétentieux de se donner pour un sauveur et de vouloir sauver les autres malgré eux. Cette attitude a pu conduire à bien des malheurs avec les révolutions et leurs avant-gardes. Il faut en convenir, le messianisme et le satanisme sont tous les deux discutables, comme le sont le clerc dogmatique et le clergé intégriste. Mais cela ne signifie nullement que tout progrès est impossible, que la contradiction est indépassable.

C) LE SILENCE COUPABLE ET UTILE

A écouter ce qui est dit, il paraît plus sage de garder le silence. Le silence permet de se faire oublier. Il permet d'adopter l'habit du sage qui sait et ne parle pas, tout en prenant en pitié ceux qui ignorent et ne savent pas se taire.

Je voix que mes amis ont de grandes responsabilités. Pourquoi dois-je imaginer à quoi ils utilisent leur temps ? Pourquoi ne s'ouvrent-ils pas à moi ou à nous, en tant qu'anciens amis, sur leurs projets, leurs ambitions pour notre nation, les obstacles qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs responsabilités politico-administratives ? Secrets d'Etat ? Pensent-ils que n'étant pas dans un ministère, je suis devenu si bête que je ne pourrais pas comprendre ce qu'ils m'exposeront ? Est-ce que je manque de cette précieuse réserve qui unit les hommes ayant quelque pouvoir ? N'ont-ils vraiment rien à me dire, même ceux qui sont de mon parti et qui sont quelque chose dans quelque ministère ? R.A.S. VRAIMENT ? Sommes-nous de véritables pourceaux auxquels on ne veut pas jeter de perles ? Naturellement le silence permet de cacher beaucoup de choses parce que parler c'est aussi s'exposer.

Tel m'apparaît donc le malaise de l'intellectuel proche du pouvoir. Telles sont quelques unes de ses manifestations. Comment rendre compte alors de cette situation ?

II. L'APPROCHE EXPLICATIVE

Je vois deux types d'explications à l'attitude de nos compatriotes intellectuels proches du pouvoir. D'une part il paraît difficile sinon impossible de relativiser les devoirs de l'intellectuel, d'autre part on ne peut vivre à l'aise avec la mauvaise conscience.

A) L'INTELLECTUEL : IMPOSSIBILITE D'UNE DEFINITION RELATIVE

Relativiser la notion d'intellectuel aurait permis d'adopter une attitude positive consistant à revendiquer ce statut. Le débat ne se situe qu'au niveau du choix entre l'attitude de ceux qui veulent demeurer loin de tout but pratique, ceux que Benda appelle les <<réguliers>> et les autres qualifiés de <<séculiers>>. Les premiers ne chercheraient pas à agir directement sur le monde. Il leur suffit d'adhérer à <<l'idéal de gauche, à la métaphysique de gauche>>, tout en se gardant de se salir avec la <<politique de gauche>>. Le vrai intellectuel est alors tout entier voué à défendre les valeurs cléricales que sont la justice, la vérité et la raison (voir Julien Benda, La trahison des clercs ?, Grasset, 1975 [1927]). La relativisation ne peut-elle pas être vue comme un commencement de compromission malgré les vertus que nous lui reconnaissons, notamment contre le racisme ?

Sur cette base, on croit donc pouvoir prendre en défaut ceux qui défendent cet idéal clérical en disant qu'ils sont eux aussi membres de partis qui aspirent à prendre et exer

à se salir les mains. Mais on doit se souvenir que Julien Benda a reconnu le statut de ceux qu'il appelle les <<séculiers>> et qui ont à coeur de transformer notre expérience historique. Cependant tous "séculiers" qu'ils sont, ils ont le devoir de rester fidèles aux valeurs cléricales qu'ils ne doivent pas trahir à cause de ce qu'Averroès a appelé une morale fondée sur "l'espoir de la récompense et la crainte du châtiment" (cité par A. Lwoff dans son introduction de 1974 au livre de Benda (p. 13). Oui, la trahison c'est bien l'exaltation du réalisme, l'asservissement du spirituel au temporel. Tel Benda a vu le clerc, tel nous l'avons vu à la première rencontre des Cahiers du Nouvel Esprit. Tel l'ont vu les nombreux philosophes qui viennent de se réunir à Abidjan pour réfléchir sur son rôle dans la crise de notre développement. Le consensus sur la définition de l'intellectuel est bien trop fort pour être remis en cause. Il travaille nos amis et nos frères malgré eux, au fond d'eux-mêmes. Il y a malaise parce qu'il y a mauvaise conscience. Celle-ci vient à n'en point douter de la conviction profonde que ce qui est dit et attendu des intellectuels est juste et que cela demeure tapis au fond de la conscience. Face donc à cette marginalité constitutive du statut d'intellectuel, on s'active un peu pour affirmer sa présence, prier qu'on atténue la sévérité du jugement sur soi, et faire que l'illusion de la communauté de corps se poursuive.

B) UN SENTIMENT

Qu'est-ce qui est inavouable et qui les condamne au silence ? Le silence est pratique car si on ouvre la bouche, on risque de laisser apparaître les arachides. Ce propos n'est ni insultant ni excessif car Houphouët-Boigny voulait s'appuyer sur l'autocensure des citoyens : on ne regarde pas dans la bouche de celui qui grille les arachides. Mais aujourd'hui l'intellectuel doit se préserver lui-même en gardant la bouche fermée. La caravane n'aboie jamais, elle laisse ce genre d'activité méprisante aux chiens.

Par ailleurs si on se sentait pas coupable, on ne chercherait pas à culpabiliser l'autre comme moyen de défense. On chercherait plutôt à montrer son innocence. Or que dit-on ? Nous sommes tous coupables à commencer par moi ! Nul ne s'attendrait à ce que cette innocence soit absolue puisque nous devons convenir que nous sommes tous humains et non des Dieux ou des êtres désincarnés. Mais on se sent si coupable qu'on n'essaie même pas !

On se sent d'autant plus coupable qu'on a conscience des contradictions qui existent entre son présent et son passé. On doit comprendre à quel point cela est frustrant et attristant de ne pouvoir rien faire pour changer son passé. Le passé nous échappe et s'impose à nous. Alors, tous les témoins sont automatiquement gênants. Ils sont comme des tissus rouges qu'on agite devant un taureau. On s'en veut d'avoir pu commettre de telles ce qu'on a été, de ne pas trouver de moyen de l'articuler de façon convaincante avec son présent.

La culpabilité dont nous parlons ne se limite pas à la ventocratie". Il faut avoir de la charité et du respect pour des collègues et même des anciens amis. Il y a des positions difficiles à défendre. Oui, on peut être dans le pouvoir ou être proche de lui et tout de même être impuissant. Sous ce rapport, la confession du philosophe Hountondji est honnête et édifiante. A quelques mots près voici les termes de sa confession : <<Qu'ai-je pu faire pour améliorer la situation de l'éducation ? Rien !>>.Hélas on ne peut faire une telle confession qu'après avoir quitté le pouvoir ! N'ayant pas vécu au Bénin avec le philosophe, je peux l'écouter avec sympathie. Qu'arrivera-t-il demain quand mes amis auront retrouvé leur sens de l'amitié pour venir me servir pareil discours ? Je ne le sais pour le moment. Avec la confession, nous demeurons dans le paradigme religieux. Toujours à la recherche de notre salut qui exige que nous ouvrions de nouvelles perspectives.

III. POUR UNE MISE EN PERSPECTIVE

Le colloque international de philosophie qui vient de se tenir sur la crise africaine ne pouvait épargner les clercs eux-mêmes qui sont en crise. Nous venons de décrire les signes de cette crise : interrogations rhétoriques, retournement de culpabilisation, silence; Or nous savons tous que la crise n'est jamais totalement Morin, Sociologue, Fayard, 1984). Elle est un moment de prise de conscience et de reprise en main de soi. Il y a du positif dans la crise. Il nous revient de savoir en tirer parti. Si nous parlons de la crise, n'est-ce pas pour trouver la voie qui permet d'en sortir ?

A) POSIVITE DE LA CRISE DANS LA CRISE

Faut-il désespérer de l'attitude questionnante ? Non. C'est une forme de réconciliation avec l'intellectualité ou une manière de la désirer comme valeur positive. S'interroger n'est-ce pas aussi avoir perdu ses certitudes ou à tout le moins avoir conscience qu'elles entrent en crise ? Demander pourquoi l'intellectuel proche du pouvoir est-il un laquais n'est-ce pas reconnaître l'infamie du statut de laquais ? N'est-ce pas partager l'opinion de Sartre qui disait qu'il préférait être forgeron plutôt que laquais ? Je vois en quel estime le philosophe français tient les forgerons mais il est sûr qu'il n'a aucune envie d'être un laquais. Questionner, c'est s'écarter du fameux discours qui était fier d'énoncer <<Ordonner, nous obéirons>>, pourquoi pas <<nous sommes un tapis, marcher sur nous pour aller à la conquête de l'unité et du développement>> ? On ne saurait être questionnant et à la fois militant inconditionnel. Celui qui interroge, universalise la culpabilité ou choisit le silence, n'est pas sûr de détenir une vérité. Il se contente de résister à la force d'attraction de la

→

vérité de l'autre qui ne doit pas se prendre pour La Vérité. Il se fera prendre à terme dans les mailles de sa propre maïeutique. Voilà des raisons d'être De même le silence est-iloptimiste ! éloigné de l'affirmation. Il est une forme d'humilité qu'il faut savoir honorer. En tout cas, il est le contraire des longs discours apologétiques, les discours fleuve des congrès de parti unique, qu'ils se qualifient de communistes ou de démocratiques. Les dialecticiens anciens et actuels savent à quelles extrémités l'affirmation ou le désir d'affirmation peut conduire : le génie des Carpates, le sage d'Afrique, le parti unique et le Père unique de la Nation, les complots vrais ou faux mais toujours efficaces, les petits goulags et les grands, les codes électoraux qui ne visent personne mais savent qui atteindre, la victoire à tout prix des élections censées être honnêtes et transparentes, des cours constitutionnelles bien mises en place, l'Etat et le parti toujours amis fidèles et inséparables, les médias toujours de service.

Dans le cadre de la crise générale, il y a donc tout de même du positif dans cette mauvaise conscience. L'interrogation met l'intellectuel proche du pouvoir en crise et l'amène à réexaminer ses activités dont il est en définitive le seul à déterminer la légitimité.

B) POSIVITE DE LA MISE EN CRISE

Est-ce vraiment de l'inquisition que de se demander quels conseils nos intellectuels donnent à nos dirigeants, quels conseils ils donnent au Prince ? Est-ce humain de les exposer, de les dénoncer même ? Il me semble qu'il y a au moins trois types de raisons d'être satisfaits de cette mise en crise des intellectuels proches du pouvoir.

Premièrement, il s'agit de susciter chez ces intellectuels un réexamen critique de leur choix. Ils sortiront alors de cette crise par deux portes. Soit ils demeurent convaincus qu'ils ont fait le bon choix et peuvent garder le cap. Soit ils remettent en cause leur choix et assument la nouvelle direction dans laquelle ils souhaitent s'engager. Pourvu que dans les deux cas ils soient sans état d'âme. L'amitié exige qu'on interroge les choix des amis. Ni cachotterie, ni cachot, toujours la liberté ! Loin de nous les fameux vilains sentiments dont parlait Houphouët-Boigny : l'envie et la jalousie. Il faut alors rappeler que le problème n'est pas celui d'une position dans l'espace, en l'occurrence celui de la proximité, mais bien celui de la promiscuité, c'est-à-dire une question d'éthique. Par promiscuité, on peut entendre l'assemblable de personnes dissemblables si on prend en compte les exigences de leur statut respectif. Le problème n'est donc pas d'être proche du pouvoir, mais de savoir à quels types d'activités on se livre avec lui, ce qu'on fait pour infléchir son orientation. C'est ainsi que la tradition critique s'enracinera et prendra pour objet prioritaire la tradition courtisane. Celle-ci est nuisible à l'opposition qui n'est pas au pouvoir, sa forme mineure, comme elle l'est pour le parti au pouvoir, la forme majeure.

Deuxièmement, il s'agit de remercier ceux qui, ayant refusé le silence ou lui ayant tourné le dos, se sont exprimés sur la place publique. Il faut remercier notre aîné. Niangoran-Bouah de développer ce qu'il appelle "idéologie de l'Etat" et se demander quelle est sa fonction idéologique, ce à quoi elle peut servir dans la Côte d'Ivoire d'aujourd'hui. De même faut-il être reconnaissant au poète philosophe Adiaffi d'avoir justifié sa position actuelle en se définissant comme un "Bédiéïste de gauche". Le seul reproche qu'on peut lui faire, c'est d'être fasciné, comme les autres, par l'espace à cause des places à pourvoir ou à occuper. Suffit-il en effet d'être à la gauche de Bédié pour être de gauche ? Avec un tel raisonnement, Chirac sera un homme de gauche parce qu'il est à la gauche de Le Pen, les républicains et les centristes aussi qui se trouvent à sa gauche à lui.

Quelle est donc la définition de la référence "bédiéiste" ? Dans la topique politique ivoirienne, on ne se définit pas souvent, on se pose, on se positionne. Or il faut bien une référence. Qu'est-ce que le "Bédiéisme" ? Le nouveau serpent des mers, comme le fut l'ex-houphouétisme de feu Houphouet ? Incapable de tuer le Père, on prend un Père adoptif et on devient son chantre, parce qu'il est à la place où il est ? De même peut-on s'interroger sur la fonction de l'ivoirité qui en attendant de conduire à la regression de notre pays a causé la rétrogradation d'un magistrat, le président de l'ASM.

Nos remerciements ne sont pas une forme d'hypocrisie. Ces intellectuels méritent notre respect parce qu'ils auraient pu être comme d'autres des janissaires agressifs, parce qu'ils ont pris des risques en produisant des idées. Celles-ci doivent être critiquées. C'est ainsi que la tradition critique pourra s'enraciner. C'est Anoma Brou Félix qui chantait "Dis la vérité, çà rougit les yeux mais ne les casse pas". A sa manière il est un intellectuel, comme Amédée Pierre et Mamadou Doumbia, pour ne citer que ceux-là.

Troisièmement, faire advenir un nouveau type de conseillers du Prince. En effet on peut servir sans être un laquais, c'est-à-dire sans servilité, sans une âme de valet prêt à se dissoudre en onctuosité pour faire plaisir au Prince. Il est vrai que les mots laquais, valet et chiens couchants de l'impérialisme sont d'un temps révolu. Il est vrai aussi que ceux qui parlent de chiens qui aboient doivent accepter que d'autres parlent de chiens couchants. Entre aboyer et se coucher, on doit savoir quel parti prendre !

Toutes ces critiques, pour finir, n'ont pas d'autre but que de pousser nos compatriotes à bien assumer leur fonction de conseillers du Prince, dans le sens du progrès individuel et collectif, les aider à rompre avec la fascination que l'idéal aristocratique exerce sur eux. C'est cela pour nous que de faire oeuvre progressiste, amener à réexaminer pour confirmer ou prendre une nouvelle option.

CONCLUSION

Le malaise des intellectuels proches du pouvoir est perceptible à plusieurs niveaux : questions, universalisation de la culpabilité, silence. C'est une réalité qu'il faut admettre ou confesser pour oeuvrer au salut de tous. La confession volontaire est toujours salutaire.

La distance dont nous parlons, et que d'aucuns désignent par le mot marginalité, n'est pas liée à l'espace. Elle renvoie à la distance critique. Elle ne signifie pas éloignement automatique des partis et de la prétendue saleté de la politique mais plutôt des dogmatismes et du larbinisme, de ce que le psychologue appelle hétéronomie et <<anxiété de l'autorité>>, celle-ci se définissant pour un individu comme la propension à <<s'inquiéter de l'image que les figures de l'autorité se font de lui>> (Koudou Kessié, 1996, p. 51). On ne peut pas mettre fin à la critique par l'universialisation de la culpabilité.

Devant ces remarques, il ne servira à rien de hausser les épaules, de porter la livrée épaisse et insensible du pachiderme, en l'occurrence celle de l'éléphant intellectuel d'Afrique. Il est possible de faire quelque chose de mieux. De même les pouvoirs doivent-ils se retenir de ne chercher que la caution des intellectuels, de recruter des chiens de garde, dans l'hypothèse où ils aspirent à devenir modernes, éclairés et efficaces.

Se sentir exclus du statut d'intellectuel est émouvant mais source d'optimisme car c'est le considérer comme un privilège. On a déjà de l'estime de soi et se manifeste là ce que le psychologue appelle encore <<anxiété d'intégrité>>, le désir d'être conforme à l'image qu'on a de soi (ibid). Ceux qui font l'objet de cette critique ont déjà l'instruction et les diplômes requis, il leur suffit simplement d'ajouter la dimension éthique qui fait défaut. Juste un petit effort encore ! ■

LE SORT DES INTELLECTUELS

Dr AZOH François Joseph

L'intellectuel est un ressort qui donne de l'impulsion, de la force pour développer le mouvement des situations d'analyse.

Dans notre contexte africain, les personnes qui ont réellement assumé leur rôle d'intellectuel sont perçues de manière contradictoire voire paradoxale.

En même temps que les communautés attendent de lui l'éclairage par l'analyse et la parole, par la même occasion elles lui demandent de ne rien voir et de garder le silence : <<Tu aimes trop parlé>>.

Quand l'intellectuel parvient à prendre la parole, on ne l'écoute pas pour dire ensuite qu'on ne comprend pas.

On attend des intellectuels qu'ils expriment une différence en même temps qu'on leur demande de cacher leurs dissemblances : "Pourquoi cherches-tu à te faire remarquer ? Fais comme les autres.".

L'intellectuel qui, par essence, ne suit jamais le mouvement est invité à rejoindre le rang.

Lorsque l'intellectuel s'attache à la pensée et ne possède pas de biens matériels, il est haï et perçu comme le dévalorisateur de son groupe d'appartenance : <<Tu ne possèdes même pas une maison.>> ou <<Tu n'as même pas d'argent>>.

Les populations attendent que l'intellectuel les aide à s'élever et lui demandent dans le même temps de les laisser au ras du sol : <<Laisses nous ici avec ton barvadage.>>.

On lui demande d'être avec le peuple et de s'en éloigner avec le reproche qu'il ne partage pas ou ne connaît pas le quotidien du peuple : <<Pourquoi tu prends le bus ?>>

Le règne de la similitude, de l'identique vers lequel nous allons tous constitue une menace et met en péril notre progrès social. Comme pour le conduire à l'abattoir, l'intellectuel est escorté vers la ressemblance par tous les siens.

On oublie alors que c'est seule la différence qui permet la construction de soi, de l'individu, du sujet autonome.

Que lui reste-t-il comme moyens et espaces pour développer sa réflexion ? QUi s'associe à lui pour enrichir l'analyse ? Avec qui partager ?

Je renoue avec ma question : quelle distinction peut-on établir entre un chauffeur de gbaka qui ne respecte pas les règles du code de la route et un ministre qui bat un citoyen dans son bureau ?

Il n'apparaît aucune différence entre ces deux personnes qui sont en marge de la Loi. Sans accepter le comportement du premier sujet, je dois dire que celui du second est inquiétant et dramatique.

Contrairement au premier, le second personnage possède (ou est supposé posséder) plus de moyens intellectuels et culturels pour ne pas produire un tel comportement. Mais peut-on seulement dire de lui qu'il est un intellectuel ?

Des confusions naissent et chacun s'attribue la dénomination d'intellectuel. Le statut socioprofessionnel ne se confond pas avec la dimension réflexive, les capacités d'analyse et de mise en relation des situations, des systèmes tout ceci avec le projet, le rêve (celui qui ne rêve pas n'existe pas) de progresser avec son groupe d'appartenance.

L'intellectuel dans notre contexte est souvent embarrassé par ces paradoxes. On l'invite à parler pour lui demander de se taire. Il n'en fait pas assez et il en fait trop. On refuse son aide pour lui reprocher ensuite de n'avoir pas aidé.

Sa condition de ressort se brise très rapidement et son sort en tant que destinée devient le sort comme **malédiction**, sort jeté par la communauté à l'intellectuel. L'intellectuel qui occupe toujours une position difficile dans l'organisation des sociétés humaines rencontre encore plus de difficultés dans notre contexte sociocultural. En effet, il est confronté à diverses formes de maltraitance, reçoit des coups venant de toutes parts, ce qui le fragilise et le conduit rapidement au déclin, à la mort.

L'intellectuel serait-il perçu comme un sorcier (ou un comploteur), un meurtrier réel ou virtuel au point qu'il déchaîne ces réactions paradoxales ?

Je retiens seulement que "Si tu parles, tu meurs ; si tu ne parles pas, tu meurs. Alors parles et meurs". C'est ce qu'a dit le journaliste algérien mort assassiné. ■

Cahiers Nouvel Esprit - Mai 1997

DOSSIER SAMBA DIARRA

LES FAUX COMPLOTS D'HOUPHOUET-BOIGNY DE SAMBA DIARRA

Dr AZOH FRANÇOIS JOSEPH

Avec l'arrivée de cet ouvrage, c'est la récolte et la dégustation du miel doux-amer.
L'auteur n'est pas historien mais donne le jour aux faits et analyses sous l'angle existentielle, psychologique et ethno-social. Les faits eux-mêmes sont synthétisés et ce sont les analyses et réflexions qui prennent le dessus.
L'auteur poursuit certes une oeuvre déjà engagée par d'autres avec la particularité que le liquide coule au moment où les papilles gustatives avaient amorcé une phase de dessèchement.
La spécificité de ce travail est qu'il nous apporte un éclairage pour sortir de l'impasse, pour comprendre notre histoire passée, actuelle et, j'ose le dire, notre histoire future.
Le préfacier, en poète, salue l'auteur qui est parvenu à rallumer les lampes éteintes il y a bien longtemps. Le maigre filet de lumière qu'il apporte doit redonner plus d'éclat à nos coeurs endormis et meurtris dans l'obscurité.
L'avant propos de l'auteur est sobre, saturé d'humité qui émeut. L'esprit vindicatif, la haine sont absents, ce qui crée encore plus d'émotion. Son ambition est de nous réconcilier avec notre histoire, réconcilier des frères au-delà - ce qui est certainement secondaire- de sa propre réconciliation avec ses bourreaux et son pays.
L'auteur ne prend pas de <<libertés avec la vérité>> comme celui dont il nous décrit les actes et comportements (p. 32). On comprend alors comment le système a fonctionné et les méthodes qui l'ont alimenté (p. 54).
Cette lecture nous fait danser une valse avec des mouvements gracieux entre la période coloniale, celle des indépendances et notre actualité ; entre la Côte d'Ivoire et les pays voisins ; entre les ivoiriens

eux-mêmes ; entre les ivoiriens et leur pays.
Toute la toile est patiemment attaquée par le chirurgien qui place la pointe du scalpel sur l'origine des questions actuelles telles l'ivoirité pour ne pas dire la question ethnique (p. 60-64). L'héritage qu'il nous lègue est un véritable puzzle que seul cette lecture permet de comprendre.
Le héros est seul à circuler à l'intérieur de son labyrinthe où tous les autres s'égarent et il s'en délecte. Le héros change de costumes, d'identités pour voiler son véritable rôle de mationnettiste. Aidé par sa stratégie du "gbrè", guidé par sa seule personnalité, il entraîne tout un peuple qui le suit.
Les questions et les hypothèses jalonnent l'ouvrage. Même si l'auteur n'apporte pas de réponses, il élabore des recoupements, établit des liaisons entre les faits pour le bonheur du lecteur. Celui-ci n'est pas saturé d'informations sinon même qu'il est frustré qu'il n'y en ait pas plus. On découvre les rôles joués par des personnes que l'on croyait des acteurs anonymes de la vie sociale.
Cette oeuvre est destinée à chacun d'entre nous et à chacun de nos frères des pays voisins. Chacun comprendra comment nos destins sont liés et comment nos aînés ont préparé notre présent, notre actuel désastreux.
Seule la lecture froide peut nous guider à l'intelligence, nous aider à fonder notre jugement.
Je n'ose pas imaginer ce que perdra celui qui se refusera à cet intense moment de plaisir, de volupté, d'apaisement qui s'associe librement avec colère, révolte et rires.
Je dois dire que l'accouchement a réussi et quel beau bébé venu au monde. Souhaitons vivement que l'enfant (notre histoire) se développe et que la mère (notre peuple) se porte mieux encore. Que le chirurgien poursuive son travail de séparation des tissus afin de mieux nous situer sur les maux actuels et à venir. Je pense qu'il le fera puisque tout au long du délice qu'il nous offre, une expression est itérative : <<nous y reviendrons>>. Ne nous faites pas trop attendre encore car les blessés sont nombreux ainsi que les panseurs qui doivent savoir à quel endroit du corps appliquer les soins ■

"Etrange coïncidence que les comploteurs suspectés ici et là soient surtout des universitaires. A l'orée des indépendances africaines, ceux-ci sont des boucs émissaires ou des exutoires, un peu partout, du Sénégal au Kenya. Ici, leur formation les range parmi les alliés naturels de la puissance colonisatrice, et par voie de conséquence comme des contre-révolutionaires. Là, au contraire, on les trouve trop nationalistes, frondeurs et censeurs. Chefs d'Etat dits modérés, comme chefs d'Etats révolutionnaires les traquent avec la même férocité et les embastillent. Aucune couche de la société africaine n'aura payé tribut des pouvoirs naissants. Mercenaires, car il en eut, ou damnés de ces pouvoirs, ils ont bu jusqu'à la lie la coupe de la compromission ou de la répression."

Extrait de l'ouvrage les faux complots d'Houphouet-Boigny p. 90

"Réconcillier la Côte d'Ivoire avec elle-même est un devoir patriotique de très haute portée.
En effet, réconcillier nos compatriotes, c'st reconstruire notre mémoire nationale en libérant notre histoire des ressentiments et des malentendus provoqués, des jalousies et des haines fratricides, des querelles de générations accentuées par la volonté de puissance que quelques-uns ont accumulée dans leur conscience. Liés à des faits de notre passé, ces ressentiments ont généré des comportements que certains compatriotes ont aujourd'hui beaucoup de mal à comprendre.
Réconcillier, c'est d'abord désarmer. Et en l'occurrence, le désarmement de notre mémoire historique passe évidement par la juste reconstitution des faits, la reconnaissance des erreurs commises et la réhabilitation des victimes du mensonge et de la manipulation.
Réconcillier, c'est ensuite reconstruire la conscience collective en assignant à la nation une mission d'assainissement pour l'avenir afin de rassembler toutes ses forces autour d'une nouvelle éthique de solidarité sous-tendue par des ambitions culkturelles novatrices".

Extrait du discours du 30/04 1997 de Charles Bauza Donwahi Président de l'Assemblée nationale

Cahiers Nouvel Esprit - Mai 1997

preuve de lâcheté en ne publiant pas son livre du vivant de son tortionnaire ; il est motivé par la rancoeur ; il fait montre d'ingratitude ; et d'ailleurs il est coupable lui aussi mais d'avoir mal géré l'AIBEF, ce qui fait <<kif kif>>. Pire des culpabilités, il fracture la nation, lui qui se plaint de fracture.
Il est facile de demander aux autres d'être des héros. Notre société a l'art de l'engagement par procuration. Croyez-vous qu'il n'y a pas d'homme fatigué de souffrir pour vous pendant que vous jouissez de votre voyeurisme historique ? Ceux qui crient à la lâcheté ne savent pas qu'ils accusent le régime d'être effrayant. Si des gens ont peur, c'est qu'il fait peur. C'est cela le non dit de votre propre défense. <<Il fallait parler pour qu'il t'écrase à nouveau !>>. Oui il était écrasant, effrayant, émasculant, d'un seul mot totalitaire. Plutôt que la peur, c'est donc ce régime effrayant qui est en procès. Il en va ainsi de tous les régimes totalitaires. C'est pourquoi ils tiennent à ce qu'on exprime son amour pour le chef bien-aimé, le petit père des peuples, le père de la nation et qu'on s'attache à lui. Toute cette subjectivité débordante qui ne gêne nullement ici, vise à faire croire que le chef n'est pas seulement craint mais mieux, il est aimé, ce qui est l'exploit le plus difficile. Comment ne pas rapprocher ce désir maladif d'être aimé et les 99,99 % de nos élections sous le parti unique. En effet, on aime ou on n'aime pas ! Qu'est-ce que cette histoire d'aimer à 51 % ? L'amour ne doit s'accompagner ni de doute ni d'indifférence, ni même de silence. Il faut toujours proclamer haut et fort son amour !
C'est encore en raison de cette dimension subjective qu'on fait le reproche de la rancoeur et de la rancune ou qu'on parle d'aigreur. N'est-ce pas manquer d'amour que de vouloir le "damner pour l'éternité" ? Pardonner, c'est se mettre à nouveau en état d'aimer. Au lieu de poser les problèmes en termes politiques, on est contrarié par ce qu'on considère comme de l'hostilité, de la haine. On croit pouvoir mépriser l'auteur par une grandeur feinte et hypocrite "Naturellement, tout le monde n'a pas la grandeur d'âme...". Alors, qui dit que l'amour exclut la vérité ? Qui dit que celui qui ment pour avoir de l'argent vous aime plus que celui qui dit la vérité et prend le risque du courroux et du bannissement ? L'opportuniste est-il capable d'amour, celui-ci peut-il aller sans la sincérité ? Au demeurant le texte montre, par sa qualité esthétique et sa démarche scientifique, que son auteur a pardonné, qu'il ne cherche pas à se venger mais à faire comprendre, ce par quoi notre histoire évitera de se répéter.
Ceux alors qui parlent d'ingratitude croient-ils qu'on peut acheter l'amour ? Qui parle d'amour dans la prostitution ? Vous donnez raison à Samba Diarra si vous parler de reconnaissance du ventre. Votre héros voulait-il nous tenir par le ventre et la terreur ? L'auteur a touché juste, c'est pourquoi vous êtes si agressifs. Mais tout homme digne de ce nom doit toujours se réjouir que la conscience se libère du ventre et parle. Le faisant, nous rétablissons l'ordre normal des choses. L'homme a un ventre mais il n'est pas ventre. Ce problème est toujours d'actualité si on se réfère aux questions posées au fédéral FPI de Guiglo lors d'un épisode de l'émission <<5 X 3>>. En tout cas, celui qui ne s'est pas vendu ne sera jamais ingrat. Tant pis pour ceux qui croient pouvoir acheter des créatures de Dieu.
Vaut-il la peine de revenir sur l'AIBEF ? Il appartient à cette organisation non gouvernementale de conduire son histoire. Mais on voit bien là une méthode qui donne raison à Samba Diarra. Dès que vous contester, on doit vous trouver des dossiers. Cela s'appelle du chantage. Taisez-vous sinon je vous brise ! Il va sans dire que cette méthode est pitoyable.
L'universalisation de la culpabilité ne produit pas l'innocence. Or, il s'agit, tous humains que nous sommes, de tendre ensemble vers la perfection tout en sachant que nous ne l'atteindrons pas. Ceux qui veulent démontrer que nous sommes tous coupables veulent simplement annuler ce voyage, certes pénible mais combien exaltant.
Que Samba Diarra soit un fou victime lui-même de <<Diarramania>> importe peu en définitive. Il faut un fou pour mettre en crise notre société de bien-pensants et de naïfs. C'est le refus d'entrer dans cette crise salutaire qui conduit à vouloir disculper à tout prix Houphouët-Boigny.

III- LES VOIES DE DISCULPATION

Nous avons entendu les <<et alors ?>> ainsi que les <<et après ?>>. Leur insolence ne doit pas détourner notre attention car il s'agit d'autre chose que d'un championnat d'arrogance. L'auteur est trop humble, notre histoire trop sérieuse. Pour l'essentiel, la volonté de disculper Houphouët-Boigny s'engage dans au moins trois directions : la naturalisation de notre histoire, la présentation du tortionnaire comme une victime humble et la relativisation négative qui consiste à faire des comparaisons avantageuses pour notre défunt président.
On n'est pas gêné par la contradiction qui consiste à dire à la fois que HB n'est pas infaillible et qu'on le sait en jetant de la boue sur lui.
On naturalise quand on dit que nul n'est infaillible ou rappelle la citation favorite d'Houphouët-Boigny "Si l'homme ne peut vivre sans nuire, efforçons-nous de faire le moins de mal possible". D'où vient alors le courroux quand on parle de ce mal, si limité soit-il ? On invoque aussi ce qu'on pourrait appeler la nature de la politique qui explique qu'on ne puisse faire une omelette sans casser des oeufs. En faisant une "jaquerie zapatiste" Kragbé a lui-même provoqué la foudre et appelé la répression dont on parle tant et justifié son assassinat.
Cette naturalisation s'accompagne d'une légitimation des actes d'Houphouët-Boigny. Nos Etats étaient jeunes et menacés par les "impatiences" et les "ambitions démesurées", ainsi que les jaloux qui "supportent mal la réussite des autres". Cette jalousie est même constitutive de notre "mentalité africaine". Et la plume qui insinue la conjuration, de conclure : "Il fallut parfois utiliser la violence ou la contrainte". Ce n'était donc pas la faute d'Houphouët-Boigny ! Il ne fut qu'un instrument dans le destin des hommes !
D'ailleurs même s'il était coupable de quoi que ce soit, il y a eu pire que ce qu'il a fait. Après tout Assabou n'est pas Boiro. Les autres tuent des générations entières, ses victimes à lui ne sont pas nombreuses. Il ne faut jamais oublier la catégorie de la quantité. On sait qu'elle est déterminante quand on arrive au niveau des sommes et des objets à recueullir.
Faute de pouvoir montrer que notre héros a scrupuleusement respecté les Droits de l'Homme, on s'avise de quitter cette dimension pour parler d'exploits matériels.

→

FORCE DU PARDON OU PARDON FORCÉ ?

CRITIQUES DES CRITIQUES DE SAMBA DIARRA

Pr SERY Bailly

Le livre du Prof. Samba Diarra, Les faux complots d'Houphouët-Boigny, Fracture dans le destin d'une nation, cause des remous rarement vus dans notre société. Dans cette diversité de réactions, celles qui doivent retenir notre attention ne sont pas celles qui apportent leur soutien au livre et à son auteur et qui articulent l'ouvrage sur les exigences de notre histoire. Même ceux qui réservent leur opinion et parlent de catharsisme méritent de retenir notre attention. En effet il serait bon de savoir ce qui les motive. Il me semble que les réactions négatives, même les plus extrêmes, sont les plus intéressantes et les plus utiles pour ceux qui veulent faire avancer la démocratie ivoirienne.

Ne dit-on pas que les mêmes causes conduisent aux mêmes effets ? Quand on demande pardon de manière agressive ou sous le signe de la force ou de l'autorité, que faut-il retenir, la force ou le pardon ?

Par-delà Houphouët-Boigny, il s'agit d'un procès de la Côte d'Ivoire d'Houphouët-Boigny. Que ce dernier soit absout par Dieu ou jeter dans la géhenne, c'est une affaire entre lui et son créateur. Notre problème à nous qui lui survivons, c'est de savoir dans quelle direction notre histoire doit s'engager. C'est pour cela que le livre nous parle et remue nos entrailles. Il ne sert à rien de se polariser sur le pardon qui ne peut venir qu'après le devoir de mémoire et le devoir de compréhension. Les attitudes négatives et les rugissements que nous entendons aujourd'hui nous montrent qu'après sa mort, nous sommes toujours dans un univers de carnassiers. Notre humanité est encore à retrouver. Par ces cris de fauves, on donne raison à Samba Diarra, on reproduit les conditions qui ont permis les faux complots dans lesquels notre société n'était pas qu'observatrice mais bien complice. Le livre révèle les ivoiriens et singulièrement ceux du PDCI tels qu'en eux-mêmes. Ils demeurent des ivoiriens typiques devant le témoignage, face au témoin et dans leur tactique de disculpation. Cette dernière démarche vient s'ajouter parce que les deux premières ne suffisent pas à emporter la conviction des ivoiriens lucides. C'est au bout de ce parcours que l'on pourra en comprendre le sens.

I- LA DISQUALIFICATION DU TEMOIGNAGE

Plusieurs procédés ont été utilisés pour discréditer le témoignage. En effet celui-ci vient salir, jeter de la boue sur un homme immaculé. Il ne peut donc qu'être un réquisitoire, en l'occurrence fait par de "nouveaux accusateurs". Si le témoignage sur les victimes fait des victimes, il ne serait plus fondé à se faire, puisque tout le monde serait coupable, celui qui s'est sali ne pouvant plus se plaindre de la saleté.

Le témoignage ne peut qu'avoir des objectifs louches et mesquins mais surtout dommageables pour la nation. C'est celui qui parle de fracture qui l'effectue, celui qui parle de la corde du pendu qui est l'assassin. On se demande avec agressivité : que veut-il ? cherche-t-il à faire éclater le PDCI à nouveau ? Pourquoi met-il dans la bouche d'Houphouët-Boigny cette phrase grave "J'ai frappé le Nord dans ce qu'il a de meilleur", si ce n'est pour jeter de l'huile sur le feu et créer un autre front irrédentiste dans notre pacifique pays ?

Pire des calamités, le témoignage est dit subjectif par la plus haute autorité du pays. Il y a des manières polies et présidentielles de dire à quelqu'un qu'il ment. Après tout nous avançons vers le XXIème siècle ! Etre subjectif, n'est-ce pas être aveuglé par ses sentiments ? Ceux-ci vous brouillent la vue à un point tel que vous ne voyez pas la réalité telle qu'elle est. Si vous n'êtes pas menteur votre vérité n'est que votre vérité à vous, il y en a d'autres qui relativisent le vôtre et qui surtout viendront rétablir la vraie vérité. Avec cette multiplicité de vérités sur les mêmes faits, n'est-ce pas déjà l'anomie ? La subjectivité est si massive qu'on en vient à se demander "Y a-t-il jamais eu en Côte d'Ivoire un opposant torturé, assassiné ou ayant mystérieusement disparu ?". C'est à croire que nous ne sommes pas dans le même pays !

Les voyousies du genre "hallucinations", "balivernes", "contre-vérités", "rengaine", "règlement de compte", "puérilités" ne sont que des manifestations extrêmes de l'hystérie provoquée par le livre. On ne peut répondre à tout.

Mais il est facile de répondre aux objections fondamentales en commençant par la dernière. Quelqu'un parle de sa souffrance etnon des sentiments de ceux qui n'ont jamais souffert et il n'aurait même pas le droit d'être subjectif ? Il s'agit de sa souffrance à lui. Il n'y a pas mille façon de chasser l'obscurité et le mensonge. Il suffit d'apporter la lumière et la vérité. Les lecteurs jugeront de l'objectivité des uns et des autres. Ceux qui nient la réalité des faits sont pires qu'Houphouët-Boigny qu'ils veulent défendre. La légèreté est vraiment coupable qui parle de "cette histoire de complot", de "dévouement par rapport au vu, au connu et au vécu réels" et évoque un homme qui "prétend avoir souffert" ! S'agissant de la fameuse phrase sur le NOrd, en quoi indique-t-elle que seul le Nord a été victime du complot ? Les listes qu'on brandit ne montrent pas en toute rigueur que l'assertion est fausse. Tout le monde convient aujourd'hui qu'Agboville a perdu en Boka Ernest ce qu'il avait de meilleur. Cette phrase choque à cause des échos qu'elle a dans la Côte d'Ivoire de l'ivoirité où pour des raisons de compétition politique, on a dit et fait des choses graves pour la nation. On préfère ne pas regarder le tribalisme monstrueux que l'auteur dévoile. Mais ce n'est pas en fermant les yeux que nous éviterons d'être dévorés par le monstre.

Prenons sa mesure et combattons le, voilà notre responsabilité historique. N'étant pas assurés que cet acharnement puisse venir à bout du témoignage, les chiens de garde s'en prennent aux mollets du visiteur indésiré.

II- LA DISQUALIFICATION DU TEMOIN

Rappelons rapidement les attaques contre la personne de Samba Diarra pour tenter d'y répondre de la manière qui convient le plus, c'est-à-dire en montrant la logique des discours.

Toutes ces objections peuvent être regroupées en quatre points. L'auteur a fait

→

Les omelettes cassées ne doivent pas se plaindre quand elles ont servi à faire une "savoureuse omelette" !
De la gastronomie aux infrastructures, celle-ci devient kilométrage de routes, maisons rutilantes, prospérité économique et au plan social, paix, hospitalité ... Avec ces succès, il aurait dû se faire pardonner ses "erreurs", surtout qu'il a demandé pardon à ses victimes.
Nous devons avoir pitié de lui car notre défunt président a été lui aussi une victime. De petits "potentats locaux" ont compromis son image et un commissaire l'a trompé. Il s'est même humilié en demandant pardon, ce qu'aucun dictateur n'a jamais fait, ce qui l'exclut opportunément de cette vengeance. Or, en passant d'une accusation à une autre, est-on sorti du système d'accusation où il y a toujours un coupable ? Le commissaire n'était pas le seul coupable. Nous l'étions tous, nous qui nous avisions de faire de la politique, du syndicalisme, de prendre l'argent de l'étranger, Moscou puis Kadaffi, bref les meneurs, les agitateurs, les contestataires. Qui ne voit pas qu'Houphouët-Boigny s'excuse pour l'incident de parcours mais poursuit son voyage, comme en 83 quand il a dit "J'ai trop parlé" ? Il est tellement au-dessus du peuple qu'il doit condescendre à rpésenter des excuses lesquelles le confortent dans sa position divine, d'homme indispensable et qui a toujours eu raison. Nous attendons la vérité du commissaire, si des preuves étaient encore nécessaires pour montrer qu'il s'agissait d'un événement de grande envergure qui le dépassait. Si "une faute avouée est à moitié pardonnée", encore faut-il gagner l'autre moitié. Ceci aurait consisté à rompre avec le système qui a produit le drame. Or Houphouët-Boigny a persisté dans la même voie. Il nous a laissé (en héritage) cette voie douteuse que d'aucuns revendiquent de manière agressive et zélée, qu'ils défendent sans discernement. Le sens de ces objections nous interpelle en tant que communauté.

V- AUTORITARISME OU DEMOCRATIE ?

Le débat sur le livre de Samba Diarra se résume en un choix simple : voulons-nous poursuivre l'autoritarisme d'Houphouët-Boigny ou voulons-nous mettre en place une société démocratique ? Voulons-nous nous gargariser de mots ou voulons-nous que les choses changent en réalité ? A travers les réactions analysées plus haut, force est de croire que le système a survécu à son créateur, que ce n'était point une "erreur" mais une faute bien préméditée. Qu'en est-il de la pensée et du système autoritaire ?
Il s'agit d'abord de la logique manichéenne. Houphouët-Boigny est ou doit être blanc ou noir, coupable ou innocent. Le monde doit être divisé en deux : ceux qui sont avec moi et qui doivent se taire ou parler comme moi, ceux qui ne sont pas avec moi et qui sont en conséquence contre moi. Celui qui avec moi ne peut être que fidèle ou traître. La moindre critique, le moindre doute en font un élément louche, tiède qui pactise avec l'adversaire. Celui qui est avec moi doit parler pour moi ou se taire. L'autre ne peut qu'être contre moi puisqu'il n'a pas de projet propre autre que celui de s'opposer à moi. Il est un traître à la nation, vendu aux étrangers. Voici le piège qu'on croit tendre avec l'ivoirité. Ils seront avec moi ou ils seront perçus comme favorables aux étrangers.
On imagine aisément les dangers d'une telle façon de penser. Si j'ai raison et toujours raison, l'autre ne peut qu'avoir tort et ma responsabilité consiste à le sauver malgré lui et contre lui. Il me montrera un jour de la gratitude. J'ai le devoir de le protéger et d'assurer la sécurité de la nation. Je suis cmme le médecin qui doit faire mal pour soigner. Tout gentiment, ce manichéisme conduit à l'autoritarisme.
Celui-ci apparaît dans le recours à la force comme argument. Il s'agit d'abord de toutes ces personnes qui tout en levant leurs boucliers disent être calmes ou appeler au calme. C'est à peine s'ils ne veulent pas obtenir ce pardon par la force afin de prouver qu'ils sont demeurés des serviteurs efficaces même après la mort du bien-servi et bien-aimé. Crier est déjà une forme d'agressivité. Celle-ci s'accompagne de menaces à peine voilées.
Celui qui dit qu'on n'a pas le droit de (salir, de mettre en péril la croissance à deux chiffres qui nous fait l'honneur de nous visiter, de "pourfendre (sic) la nation ivoirienne") appelle la répression. Celui qui dit "Le doute ne doit pas s'installer sur la probité morale du Président Houphouët-Boigny et son digne héritier politique" ne nous rassure pas sur la nature du système dont il a hérité. Celui qui dit aussi que "La "folie" doit s'estomper pour qu'on n'ait pas à revivre d'autres événements douloureux" ne croit pas si bien dire et n'est pas si éloigné du commissaire du gouvernement de l'époque chargé de l'accusation.
On reste dans la même logique autoritaire quand enfin on emploie une expression bizarre du genre "image subversive de l'historicisation des faits humains" ! En effet la plus grande subversion c'est de vouloir faire entrer Houphouët-Boigny dans notre commune humanité. Le subversif est celui qui n'adore pas le Dieu-Homme. Le subversif doit toujours être puni. L'accent est mis sur le devoir plus que sur la liberté.
Le refus de la critique relève aussi de l'autoritarisme. Celui qui refuse d'avoir tort une fois au moins nous dit qu'il a toujours raison. Celui qui a toujours raison ne peut qu'être un autocrate qui gouverne seul puisque les autres ont toujours tort. Il est celui qui sait tout, qui a tout prévu, qui peut tout. Evidemment pour savoir tout, il a besoin de la délation et d'un système de renseignement perfectionné. Somme toute, il a plus besoin d'un Etat de police que d'un Etat de droit.
En conclusion on peut retenir que le système d'Houphouët-Boigny reposait sur la peur et l'autocensure. C'étaient les peurs d'hier !
Par les discours que le livre de Samba Diarra suscite, on voudrait nourrir cette peur ou créer les peurs d'aujourd'hui. Ceux qui ont aujourd'hui à peu près l'âge de H.K. Bédié quand il a fait ce discours malheureux sur les événements de 63 et 64 au congrès de son parti, sont plus coupables que lui. Houphouët-Boigny lui-même se disait opposé à la <<solidarité dans le mal>>. Il vaut mieux sortir de cet épisode à grands pas plutôt qu'à reculons ■

Y A-T-IL DES INTELLECTUELS EN COTE D'IVOIRE

Pr. Barthélémy KOTCHY

INTRODUCTION

De l'époque coloniale à nos jours, combien parmi les Ivoiriens sortis de l'Ecole Normale d'Instituteurs et de Formation de William Ponty de Gorée ou de Sébikotane, des Ecoles Normales de Katibougou, de Dabou, des Universités de Dakar, d'Europe, des Etats-Unis, de l'U.R.S.S. méritent d'être honorés du titre d'intellectuels ?

En effet, sur la longue période coloniale, à l'exception de l'ethnologue Amon d'Aby et de l'écrivain Bernard Dadié, considéré comme "le père des Lettres ivoiriennes", combien de lettres ont-ils laissé des oeuvres de réflexion sur la société éburnéenne, sur les événements marquants, vécus par notre population surtout entre 1946 et 56 ? A quelques rares exceptions, comme nous le verrons, nous avons assisté presque muets pendant trente ans à la dictature du Président Houphouët-Boigny. Pourtant à partir de 1960 jusqu'à ce jour, la Côte d'Ivoire, pays de "diplomythe", n'a fait que produire des diplômes dont la valeur de certains ne peut qu'honorer le pays. Nous comptons des Docteurs en Médecine et en Pharmacie, des Ingénieurs, des Avocats, des Magistrats, des Professeurs... Ce sont tous ceux-là qui se targuent de passer pour des Intellectuels alors que bon nombre d'entre eux n'ont pas hésité à brader leur liberté de pensée, leur esprit critique pour se garantir, qui un poste de Ministre, qui un poste de Président Directeur Général, toute chose qui selon eux, ennoblit et rend matériellement heureux. Par ailleurs, le système politique en place n'a jamais toléré l'émergence d'une intelligentsia indépendante et intègre, ce qui explique sa stratégie de corruption, ses tentatives de neutralisation ou d'étouffement, des associations estudiantines et des mouvements d'Intellectuels. On comprend dans ces circonstances que les interventions de Christophe Wondji et Memel-Fôtè au Colloque de Lagos causa une grande surprise. Des amis sénégalais, camerounais et surtout guinéens, eurent un grand sursaut d'étonnement ; "Comment de si grandes valeurs peuvent être mises sous le boisseau", s'écrièrent-ils ?

Depuis les événements de 1963 et 64, c'est pratiquement le règne de la loi du silence, malgré les soubresauts des mouvements d'étudiants qui seront frappés d'interdit à partir de 1971. Alors va se développer dans tout le pays le jeu du clientélisme et de la servitude surtout au niveau d'un certain type d'intellectuels. C'est dans ce contexte que, inquiet, nous nous interrogeons : y a-t-il des intellectuels en Côte d'Ivoire? Du point de vue théorique, qu'est-ce qu'un intellectuel ? quel rôle joue-t-il dans la société ? Les diplômés ou lettrés ivoiriens répondent-ils aux normes de la pratique de l'intellectualité ? Comment se présentent l'évolution et les caractéristiques de l'intellectuel Ivoirien ? Quelles sont ses responsabilités et comment les assume-t-il ?

I - QUESTIONS THEORIQUES

La notion d'intellectuel renvoie à une réalité complexe. C'est au départ un adjectif substantivé. Il dérive du latin intellectualis qui lui-même vient du verbe latin intelligere qui signifie, discerner, comprendre.

Le substantif intelligentsia qui a donné intelligence en français est la faculté de discerner, de comprendre et le résultat de cette action qui aboutit donc à l'idée de connaissance. Ainsi le sens de l'adjectif substantivé qui veut dire en définitive celui qui "rend compte de la société dans un discours critique, doit aider-celle-ci à prendre conscience d'elle-même, par l'écrit ou le verbe" ; ce sens est apparu avec l'affaire Dreyfus dans "Le Manifeste des intellectuels" publié par l'Aurore du 14 Janvier 1898.

De l'aspect étymologique nous abordons le niveau socio-politique. C'est donc à ce stade en effet que se crée une couche sociale. Dès lors, l'intellectuel se situe par rapport à d'autres groupes et à d'autres valeurs. Il importe donc de le définir dans la société et dans ses relations avec le pouvoir socio-économique. Mais d'ores et déjà précisons qu'un diplômé n'est pas forcément un intellectuel. En définitive, on appelle intellectuel un lettré ou un illettré qui réfléchit sur l'existence de la cité et les conditions pour les comprendre et éventuellement contribuer à les transformer qualitativement. Il est par essence un homme de reflexion, de critique sociale. Cette position exige de sa part un savoir, une vaste culture. "Le véritable intellectuel, renchérit Ignace Lepp, est celui dont l'horizon dépasse le plus largement possible sa spécialité" (L'art de vivre de l'Intellectuel, p. 21).

Pour mieux cerner le problème posé, nous voudrions l'examiner dans la perspective de la Société moderne et ne considérer que le cas du lettré. De ce fait, l'Intellectuel peut être un avocat, un professeur, un journaliste, un ingénieur, un physicien. Peu importe ! mais ce n'est pas sa profession qui détermine sa qualité d'intellectuel ; celle-là n'est qu'un tremplin, "une assiette sociale". Ce qui confère la qualité d'intellectuel, c'est d'abord le niveau de conscience de sa responsabilité d'homme de culture, la maîtrise de son autonomie, de sa pensée, ce qui traduit bien son sens aigu de la responsabilité. C'est tout cela qui détermine le courage, la dignité, le sens de l'honneur. Dans cette perspective la fonction de l'Intellectuel revêt trois aspects : théorique - esthétique - politique.

1.2. La Fonction

L'intellectuel véritable, est un clerc, c'est-à-dire un détenteur du savoir, de la connaissance. Il dispose des outils d'analyse que le commun des lettrés ne possède pas. C'est ce pouvoir d'analyse, qui lui confère une vision historique si claire des événements qu'on le croirait doué d'un don prophétique. Il s'élève ainsi au-dessus de la mêlée.

L'intellectuel est un promoteur de valeurs morales par son comportement dans la Société : il symbolise l'intégrité morale, la dignité, le courage, la justice, tout ce qui ennoblit l'être. Il est en outre le défenseur et le garant des opprimés. Sartre dit à ce propos dans une société de classe.

"Tant qu'il peut écrire et parler, il reste le défenseur des classes populaires et contre l'hégémonie de la classe dominante et contre l'opportunisme de l'appareil populaire". (Plaidoyer pour les Intellectuels, p. 81).

Il a donc un rôle politique déterminant à jouer.
Il doit rester vigilant vis-à-vis de tout pouvoir politique et garder constamment "Son quant à soi". En effet, le pouvoir politique antidémocratique est en général, aliénant.
D'ailleurs les Intellectuels ne constituent pas une classe sociale indépendante. Ils servent d'intermédiaires entre le pouvoir, le peuple et les dirigeants. D'une manière générale, "le pouvoir quel qu'il soit veut utiliser les Intellectuels pour sa propagande mais s'en méfie et commence toujours les purges par eux" (Sartre oc. p. 81). Mais ils sont et doivent demeurer la conscience de la Société et le porte-parole des forces progressistes.
Le pouvoir des intellectuels s'exprime en termes d'indépendance de la pensée - à l'égard des autres pouvoirs car quelque soit le lieu ou les circonstances,les intellectuels s'autorisent à dire la vérité ; à dénoncer les tares de la société. Mais pour mieux les apprécier il faut les sasir d'abord dans leur typologie.

I. 3. La typologie

En référence à la typoligie traditionnelle, nous distinguons deux catégories d'intellectuels : les aristocrates et les démocrates. Nous pouvons les décrire du point de vue théorique, éthique et politique.
Les artistocrates cherchent toujours à conserver la savoir pour leur classe,leur race, ; en revanche, les démocrates sont toujours prêts à le partager avec tout le monde sans exception. Les intellectuels aristocrates affirment la dignité ds hommes de leur classe, de leur race, de leur sexe. Les démocrates cherchent la dignité pour tous. Ils défendent le pouvoir d'une dynastie, d'un régime, d'une armée ; les démocrates luttent pour le partage du pouvoir démocratique. Mais au niveau de l'aristocratie, il faut souligner tout de suite qu'elle est hiérarchisée et qu'on y compte des intellectuels qui ont toujours su préserver leur autonomie de pensée, ce qui leur permet de défendre le cas échéant, les valeurs universelles.
Déjà l'Antiquité et le Moyen-Age européens nous ont laissé des modèles. Ainsi Socrate bien qu'appartenant à l'aristocratie s'est-il cependant révélé impitoyable vis-à-vis des opinions inhumaines et ennemi déclaré de la tyrannie de Critias... C'est ainsi qu'il a été victime de ce dernier.
C'est sensiblement dans cette optique qu'il faut situer, Abelard, l'intellectuel du Moyen-Age. Il symbolise la science, le progrès. Aussi mène-t-il un rude combat contre les moines "ignorants et grossiers" pourtant détenteurs du pouvoir temporel et spirituel. Contre cet intellectuel très critique, les clercs (clergé), n'ont qu'une arme : la violence, la force. Abelard est alors pourchassé, menacé d'être lynché. Jacques Le Goff précise :
"On le persécute de telle sorte qu'il songe à s'enfuir à l'Est".
A partir du XVIIIe siècle, le combat que mènent les intellectuels annonce pour ainsi dire la lutte des classes. Ceux que l'on nomme les "philosophes du siècle des Lumières". Montesquieu, Voltaire, Diderot, Rousseau, s'érigent contre l'obscurantisme clérical et le despotisme absolu. Avec eux s'opère alors une révolution intellectuelle prélude de la révolution politique et sociale. Leur combat est rendu possible parce qu'ils se sont en grande partie libéré de la protection matérielle des princes. L'abbé Raynal constate à juste titre : L'homme de Lettres est devenu un citoyen important. Il vit de sa plume et n'est plus totalement à la solde des grands de ce monde. Voilà le changement".
Il n'est donc pas surprenant qu'au XIXe siècle, les choses soient plus précises et que les intellectuels se définissent suivant leur idéologie de classe, d'une manière générale.
A travers ces visions contradictoires du monde s'expriment ainsi parfois en filigrane ouvertement des signes de luttes de classe.
En rapport avec leur approche des problèmes sociaux, les marxistes vont distinguer trois catégories d'intellectuels.
1/ Dans la société capitaliste, les Intellectuels ne sont ni bourgeois, ni prolétaires. Ils sont considérés comme de petits bourgeois appartenant à la classe moyenne. C'est la conception de Kautsky partagée par Lénine.
2/ Les marxistes considèrent la deuxième catégorie du point de vue idéologique et ils la désignent sous l'appelation de "chiens de garde" selon l'expression de Paul Nizan, parce qu'ils sont inféodés au pouvoir politique dont ils partagent et défendent l'idéologie.
3/ Enfin la troisième catégorie est constituée selon eux par des intellectuels critiques ou révolutionnaires. Ils se font en général violence pour dépasser la classe bourgeoise dont ils sont issus et épouser la cause des prolétaires. Mais marxiste qu'il est, Gramsci ne partage pas entièrement ces vues. Pour lui l'existence des intellectuels est intimement liée à celle des groupes ou des classes sociales. Il parle alors d'intellectuels organiques. En effet, ils sont, dit-il, la conscience de ces groupes ; ils en sont les organisateurs... Aussi écrit-il : "Le rapport entre les intellectuels et le monde de la production n'est pas immédiat, comme cela se produit pour les groupes sociaux fondamentaux, mais il est "médiat" à des degrés divers, par l'intermédiaire de toute la trame sociale, du complexe des superstructures dont précisément les Intellectuels sont des fonctionnaires" (Gramsci Les Textes, p. 606). Si nous examinons de très près la typologie des analystes marxistes, nous nous rendons compte qu'ils ne marquent pas de profondes divergences entre eux et Gramsci ; tous se situent à la base sociale, sauf que Gramsci affirment que les intellectuels sont organiquement liés aux groupes et aux classes sociales mais ils constituent une couche autonome puisqu'ils prennent de la distance par rapport aux groupe et classes sociales.
Comme nous le verrons dans notre étude pratique en Afrique Noire en général, en Côte d'Ivoire en particulier, les intellectuels sont souvent trop aliénés et "fonctionnent" suivant leur rapport à l'Etat. Ils sont comme le dit si bien Gramsci "commis du groupe dominant pour l'exercice des fonctions subalternes de l'hégémonie sociale et du gouvernement politique".
Dans cette perspective le concept d'intellectuel épouse une dimension plus large. Sur la base des définitions ci-dessus nous retiendrons :
1) Le concept de l'intellectuel critique de la Société, c'est-à-dire le lettré qui assume son autonomie de pensée et agit en conséquence. Sous cet angle, est-ce qu'il existe réellement des intellectuels en Côte d'Ivoire ?
2) Le concept d'intellectuel organique nous permettra alors de déterminer le degré de démission des Intellectuels ivoiriens. C'est dans cette perspective que nous voulons aborder l'aspect pratique du problème avec le cas de la Côte d'Ivoire ■

Suite dans le N°6

Source : Cahiers novel esprit, N°5 mai-juin 1997, 36p.

Annexe n° 4 : photos des cinq (5) membres fondateurs du FPI**.**

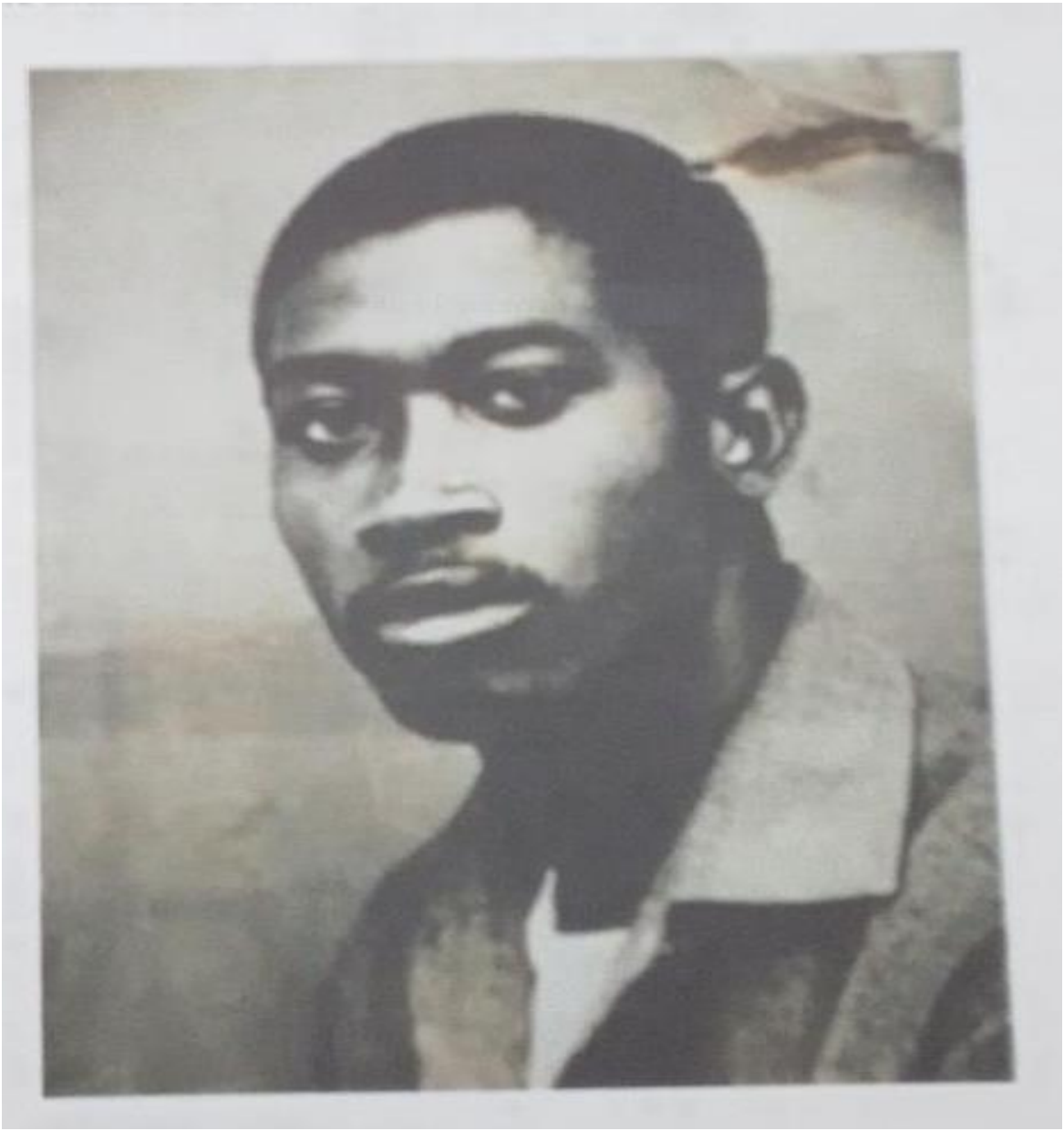

Laurent Gbagbo : membre fondateur du FPI, connu sous le Pseudonyme de « Djédjé Léon » pendant la période de clandestinité. Il a été successivement secrétaire général du parti de 1988 à 1996, puis président du parti de 1996 à 2001 et en fin président de la République de Côte d'Ivoire de 2000 à 2010**.**

Sangaré Aboudramane, membre fondateur du FPI, connu sous le Pseudonyme de « Jean Claude » pendant la clandestinité, Secrétaire Général du parti de 1986 à 1988.

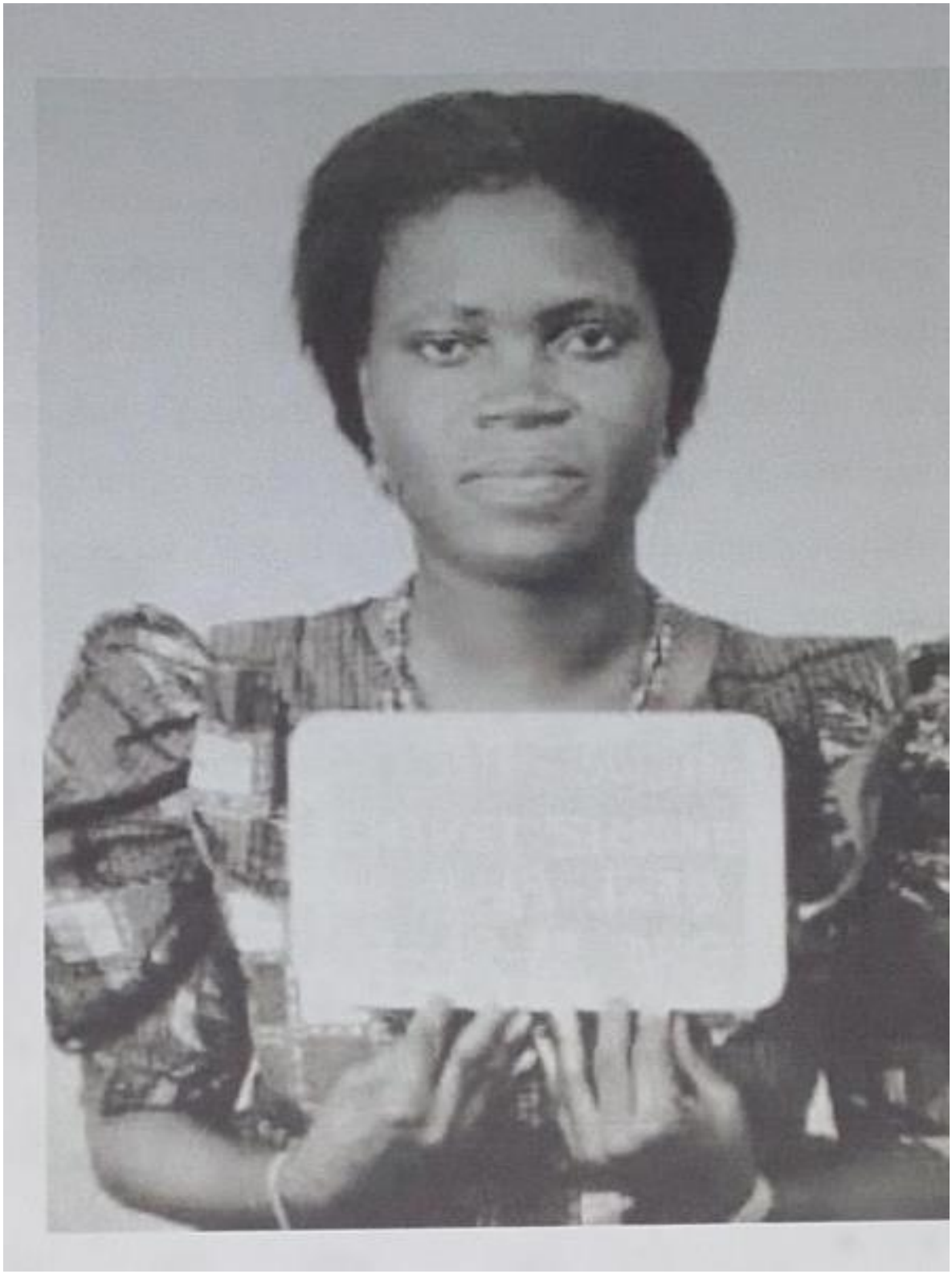

Simone Ehivet Gbagbo : membre fondateur du FPI, connu sous le Pseudonyme de « Dominique » pendant la période de clandestinité. Secrétaire Général du parti de 1982 à 1986, Secrétaire nationale chargé de la formation politique de 1990 à 2000.

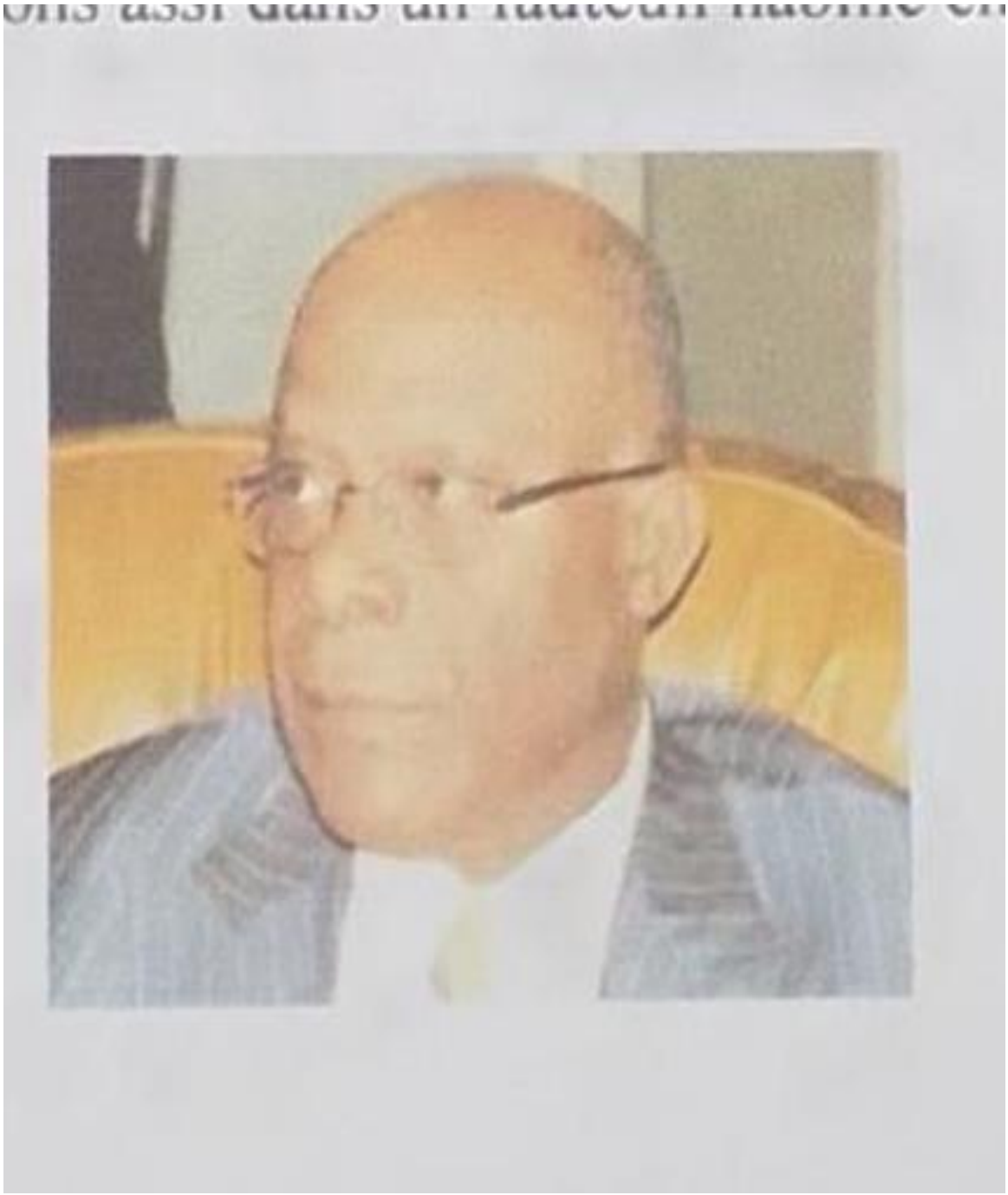

Pascal Dago Kokora, membre fondateur du FPI connu sous le Pseudonyme de « Yao » pendant la période de clandestinité.

Boga Doudou Emile, membre fondateur du FPI, connu sous le Pseudonyme de « Diop » pendant la période de clandestinité.

Source : Dagrou, Marius AHIPO, 2024, pp68-75.

Annexe n°5 : l'élection du Président du comité de contrôle, au deuxième congrès ordinaire du FPI, M. Don Mello AHOUA s'exprime.

POLITIQUE

DEUXIÈME CONGRÈS ORDINAIRE DU FPI

M. DON MELLO AHOUA *(ANCIEN PRÉSIDENT DU COMITÉ DE CONTRÔLE DU FPI)*

"Je me retire mais je crée un courant"

M. Don Mello Ahoua, ancien président du Comité de contrôle du FPI n'a pas maintenu sa candidature à l'élection du Comité central. Mais avant de se retirer de la compétition, il a fait l'intervention que voici.

Camarades frères, congressistes, je vous salue.

Pendant cinq ans, j'ai exercé les lourdes responsabilités de président de comité de contrôle du plus grand parti de gauche de Côte d'Ivoire, le Front populaire ivoirien.

Au cours de ces cinq ans, j'ai forgé en moi d'intimes convictions idéologiques et politiques que j'aimerais d'abord exposées avant de motiver le choix de ma liste.

Camarades militants, camarades militantes, permettez-moi aussi d'exprimer ce que j'ai appelé la ligne de mes convictions. Le monde actuellement est traversé par un courant d'idées favorable à la démocratie. Mais en même temps, ce bouleversement mondial crée une uniformité de pensées et d'actions économiques pour activer tout simplement le néolibéralisme. Ce néolibéralisme gagne pratiquement toute la planète terre. Mais je suis convaincu d'une chose. C'est que pour sauver l'Afrique, pour sauver la Côte d'Ivoire je suis fondamentalement pour un socialisme démocrate. J'ai entendu dire, qu'au Front populaire ivoirien, il existe des communistes comme Don Mello, des

M. Don Mello Ahoua, désormais à la tête d'un courant de pensées.

mie doivent être entre les mains de l'Etat pour seconder un secteur privé large et vaste.

Ce qu'on peut appeler l'économie mixte. Et c'est par rapport à ça que j'ai défendu à ce congrès l'exigence d'un contre-pouvoir fort. C'est une des convictions

faire pour le Front populaire ivoirien et pour la Côte d'Ivoire, me consacrer essentiellement au développement de ces idées, c'est me consacrer à la Côte d'Ivoire et au Front populaire ivoirien.

Je déclare solennellement

tré avec Laurent Gbagbo je lui ai dit, mais je croyais qu'il n'existait seulement que dans les livres ! Parce que pour moi les valeurs qu'il a véhiculées à travers l'histoire de la Côte d'Ivoire étaient significatives et je pensais que Houphouet l'avait définitivement chassé de la Côte d'Ivoire. Mais il était là en Côte d'Ivoire et chacun pouvait s'abreuver à sa source.

J'aimerais aussi m'adresser au camarade Laurent Gbagbo, nous avons ensemble contribué à la naissance du Front populaire ivoirien. Lorsqu'il m'a rencontré, il m'a dit ceci : *«camarade je sais que tu es jeune mais on peut faire un bout de chemin ensemble et on fera ce chemin ensemble pour l'intérêt supérieur de notre chère Côte d'Ivoire"*

Et c'est donc chemin faisant que chacun de nous deux a forgé au cours du temps sa personnalité politique dans l'intérêt supérieur de la Côte d'Ivoire. **Certains ont pensé que le FPI allait se briser. Non, je suis et je resterai militant convaincu du FPI. Le FPI ne se brisera pas. Il sera toujours un laboratoire de débats démocratiques contradictoires à l'intérieur de la Côte d'Ivoire.** Mais pour que cette contradiction existe et s'élargisse j'aimerais m'adresser à mes camarades militants qui m'ont accordé confiance en leur dire ceci : Je serai fier pour développer le débat contradictoire. Et donc qu'ils ne partent pas espoir et qu'ils acceptent de rester tous au nom de l'intérêt supérieur du FPI, pour son avancée démocratique, au nom de l'intérêt supérieur de la Côte d'Ivoire pour son avancée démocratique et socialiste, d'accepter que je retire ma candidature.

Propos recueillis par
César Etou

FRONT POPULAIRE IVOIRIEN — 2e CONGRES ORDINAIRE — Abidjan, le 14 juillet 1996

ELECTION DU COMITE DE CONTROLE

LISTE MEMEL FOTE HARRIS

NOM - PRENOMS	PROFESSION	SECTION
MEMEL-FOTE HARRIS	Professeur	DABOU 3
OHAORHE JEAN-BAPTISTE	Administrateur - Civil Ancien Préfet de Daloa	COCODY
SERY BAILLY	Professeur Titulaire, Faculté de Lettres	COCODY
Mme MONNET née ATE Ajoi Ajoua	Maire Adjoint	ADJAME
Mme AMON née ACO MARTHE	Professeur à la Faculté de Droit	COCODY
N'GO MARCEL	Biologiste des Hôpitaux, Maire Adjoint	AZAGUIE
Mme ABBY MARGUERITE	Secrétaire	GAGNOA COMMUNE
Mme BAMBA ILOTA	Assistante Sociale	DIVO 3/P
Mme BAMBA SARAN	Assistant Social, Ancienne S. G. De la Section Tafiré	GAGNOA COMMUNE
Mme BEUGRE AKE MARIE	Educateur Pré-Scolaire	YOP - KOUTE
Mme KOUASSI HENRIETTE épse UGOA	Infirmière Diplômée d'Etat	SAN-PEDRO COMMUNE
Mme SERY ELIANE	Infirmière Diplômée d'Etat	SAN-PEDRO COMMUNE
Mme YODE GUIGUI PELAGIE	Sociale	ADJAME CENTRE
AGNERO PAUL WOGU	Economiste Expert Conseil	DABOU 3
ARRA JOSEPH	Directeur de Mathématiques	BUYO 2 COM
BAMBA AMARA	Cadre CNPS	OUANINOU
BOLLO BI KOUASSI	Professeur d'Université	BEDIALA
DIANGONE BI DJEDJAN PHILIPPE	Maître de Conférences - Ancien membre du Conseil de Conseils	CIVRY
DJODJO TOGBA	Administrateurs des Entreprises	SAKOLA
DOHOBA SORO	Ingénieur Agronome	DIOUDOUGOU
KATA KETE JOSEPH	Maître de Conférences - Agrégé de Médecine	SOUBRE
KOUADIO FIRMIN	Banquier	ITTRE

Source : la voie n° 1364 du 15 juillet 1996, p4.

Annexe 6 : Quelques maires FPI vainqueur des élections municipales de 1996.

Source : l'Alternative n°0036 du 13 février 1996, p2.

Annexe n°7: Les municipalités occupées par le FPI, en 1996.

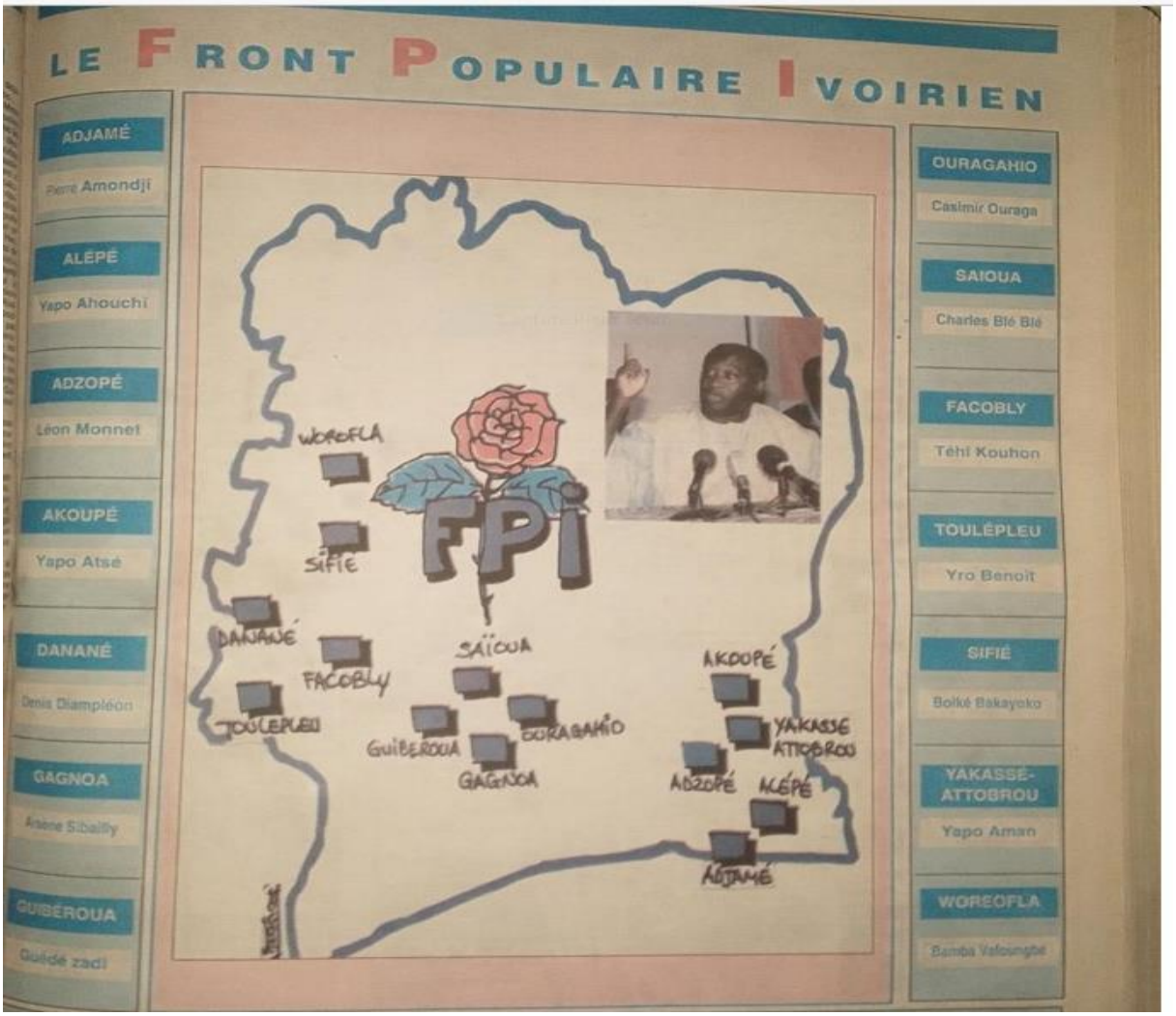

Source : Alternative n°0037 du 14 janvier 1996.

Annexe n° 8 : Elections présidentielles de 2000, formation des représentants électoraux du FPI, dans les différentes régions du Pays.

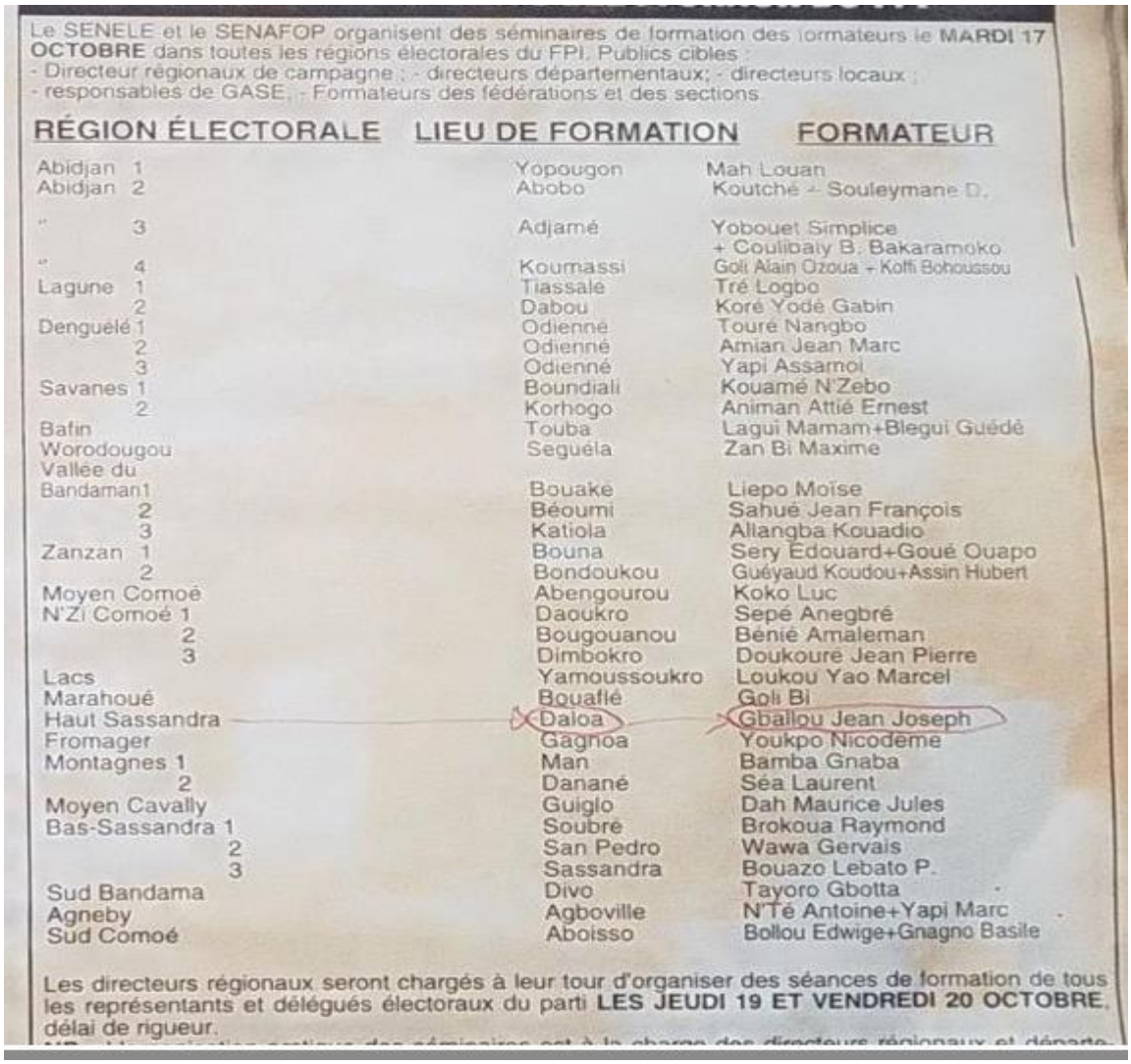

Le SENELE et le SENAFOP organisent des séminaires de formation des formateurs le **MARDI 17 OCTOBRE** dans toutes les régions électorales du FPI. Publics cibles :
- Directeur régionaux de campagne ; - directeurs départementaux; - directeurs locaux ;
- responsables de GASE, - Formateurs des fédérations et des sections.

RÉGION ÉLECTORALE	LIEU DE FORMATION	FORMATEUR
Abidjan 1	Yopougon	Mah Louan
Abidjan 2	Abobo	Koutché + Souleymane D.
" 3	Adjamé	Yobouet Simplice + Coulibaly B. Bakaramoko
" 4	Koumassi	Goli Alain Ozoua + Koffi Bohoussou
Lagune 1	Tiassalé	Tré Logbo
2	Dabou	Koré Yodé Gabin
Denguélé 1	Odienné	Touré Nangbo
2	Odienné	Amian Jean Marc
3	Odienné	Yapi Assamoi
Savanes 1	Boundiali	Kouamé N'Zebo
2	Korhogo	Animan Attié Ernest
Bafin	Touba	Lagui Mamam+Blegui Guédé
Worodougou	Seguéla	Zan Bi Maxime
Vallée du Bandaman1	Bouaké	Liepo Moïse
2	Béoumi	Sahué Jean François
3	Katiola	Allangba Kouadio
Zanzan 1	Bouna	Séry Édouard+Goué Ouapo
2	Bondoukou	Guéyaud Koudou+Assin Hubert
Moyen Comoé	Abengourou	Koko Luc
N'Zi Comoé 1	Daoukro	Sepé Anegbré
2	Bougouanou	Bénié Amaleman
3	Dimbokro	Doukouré Jean Pierre
Lacs	Yamoussoukro	Loukou Yao Marcel
Marahoué	Bouaflé	Goli Bi
Haut Sassandra	Daloa	Gbaillou Jean Joseph
Fromager	Gagnoa	Youkpo Nicodème
Montagnes 1	Man	Bamba Gnaba
2	Danané	Séa Laurent
Moyen Cavally	Guiglo	Dah Maurice Jules
Bas-Sassandra 1	Soubré	Brokoua Raymond
2	San Pedro	Wawa Gervais
3	Sassandra	Bouazo Lebato P.
Sud Bandama	Divo	Tayoro Gbotta
Agneby	Agboville	N'Té Antoine+Yapi Marc
Sud Comoé	Aboisso	Bollou Edwige+Gnagno Basile

Les directeurs régionaux seront chargés à leur tour d'organiser des séances de formation de tous les représentants et délégués électoraux du parti **LES JEUDI 19 ET VENDREDI 20 OCTOBRE**, délai de rigueur.

Source : notre voie n° 728 du lundi 16 octobre 2000, p3.

Annexe n°9 : Election présidentielle du 22 octobre 2000 : les images fortes d'une visite de Laurent Gbagbo à Bouaké.

Source : notre voie n°732 du vendredi 20 octobre 2000 p7.

ANNEXE 10 : RETRANSCRIPTION DES ENQUETES ORALES

1-Entretient orale avec Firmin KréKré, le 22 mai 2023, de 11 heures 10 à 12h 19 à sa résidence à Cocody Riviera Palmerais.

<u>Thème 1</u> : Les motivations de la participation des universitaires au FPI et la création de la CURFP.

<u>Question N°1</u> Les agissements autoritaires du pouvoir PDCI ne sont-ils pas à l'origine de la participation massive des universitaires au FPI ?

Réponse : Non, il n'y a pas de lien du tout. Le rapport est que de nombreux penseurs ont été lésés, tandis que d'autres ont été favorisés. Nous pouvons citer l'exemple de Jean Lorougnon Guédé, Djédjé Mady et de nombreuses autres personnes. Cependant, notre objectif est d'encourager la réflexion. Par le biais d'une analyse spécialisée, la science peut contribuer à différents niveaux dans le domaine politique, notamment au niveau de la méthode de réflexion, de la méthode de rédaction, de la méthode de conception et de la méthodologie orientée vers l'avenir. Ce n'est pas une réponse vis-à-vis du PDCI. C'est une réponse pour démontrer notre aptitude à diriger en incorporant des idées novatrices avec une démarche appropriée. Avec l'ouverture du multipartisme, chaque Ivoirien a exprimé son souhait d'adhérer à un parti politique. Ainsi, nous nous sommes concentrés sur le Front Populaire Ivoirien, qui disposait déjà de concepts clairs et de membres issus de divers milieux. Il était donc indispensable de structurer tout cela et de mener une réflexion réellement approfondie.

<u>Question n°2</u> : Pouvez-vous me parler des conditions générales de la création de la CURFP ?

Réponse : L'objectif du FPI était de s'emparer du pouvoir et de l'exercer. Il va sans dire qu'il s'agit de la gestion gouvernementale. Est-il possible de gouverner l'État avec la masse ? À mon avis, non, car à cette époque, on disait souvent que la présence du FPI attirait toujours une grande foule. Avec qui est-il prévu de gouverner ? Par conséquent, lorsqu'il s'agit de rédiger des documents tels que le projet de société et le programme gouvernemental, il est crucial d'avoir un groupe dédié où les universitaires peuvent se réunir pour réfléchir et suggérer des directions au parti. Donc, c'était cela ma préoccupation. En effet, j'ai programmé une rencontre avec les universitaires dont, certains de nos aînés, qui étaient des professeurs renommés, se sont joints à nous. Pour citer seulement quelques individus, nous pouvons par exemple évoquer

Memèl Fotê Kochi Barthélemy et Oupo Oupo qui ont véritablement soutenu l'idée. Par la suite, nous avons organisé une réunion à Treichville chez l'un de nos militants pharmaciens dans le but de poser les bases d'une structure apte à encadrer les universitaires et les intellectuels du FPI. La CURFP a été fondée en avril 1991. Cette démarche avait pour but de permettre à Laurent Gbagbo de disposer d'intellectuels universitaires de divers domaines pour mettre en pratique les idées qu'il suggérait.

<u>Question n°3</u> De qui est-il venu l'idée de la création de la création de la CURF ?

Réponse : L'idée de fonder la CURFP vient de moi. J'ai présenté l'idée de la création de cette cellule, lors d'une réunion. Par conséquent, compte tenu de la présence de professeurs distingués, je suggérais que ces derniers assument la direction de l'établissement. Ainsi, lors de notre première rencontre à Treichville, j'ai exposé les motivations et les buts de cette organisation pour qu'ils puissent les assimiler et assurer la continuité. C'est aussi lors de cette réunion qu'ils m'ont proposé de diriger la cellule.

En d'autres termes, c'est moi qui structure les idées, qui convoque la réunion et qui donne des instructions. C'est à ce moment-là que j'ai commencé mon rôle en tant que premier Secrétaire Général de la CURFP. Pour gérer cette responsabilité, j'ai emmené avec moi certains universitaires, notamment le professeur Koudou Opadou, en tant qu'assistant. C'est avec lui que nous élaborions les dossiers. Il arrive même que certaines personnes se questionnent sur la possibilité que j'utilise des universitaires pour créer mon propre parti politique. Toutefois, ce n'était pas mon intention. L'objectif était de rester à la disposition du FPI. J'ai piloté l'entité pendant une durée de six ans et j'ai sollicité qu'on m'assure un remplacement. C'est ainsi qu'Aboudramane Sangaré a été choisi comme mon successeur en 1996.

<u>Question n°4</u> Quels sont les vocations, les animateurs et les méthodes de travail de la CURFP ?

Réponse : La CURFP est un groupe de réflexion qui élabore des suggestions pour que le parti dispose d'idées. Cela donnait l'opportunité au parti de matérialiser ses idées à l'aide de documents justificatifs. Parce que la CURFP, avec ses intellectuels, universitaires, enseignants et docteurs, avait la responsabilité de rédiger les documents du parti. Bien sûr, d'autres intellectuels se joignaient à nous. Il s'agit de cadres financiers évoluant dans le monde pratique des affaires, qui se sont joints à nous pour fournir un ensemble concret de témoignages sur

l'existant et sur les actions nécessaires à entreprendre. C'est là le but de la CURFP. Cette mission impliquait également de rassembler les composantes cognitives, afin de déterminer par le biais de la réflexion quel genre d'intelligence nous pouvons exploiter pour atteindre un certain objectif.

Les méthodes de travail incluent les réunions et les comités. Il s'agit d'une équipe multidisciplinaire composée d'universitaires de tous les domaines. Ils instituaient des comités où l'on tenait les personnes responsables. Au sein de leur commission, les personnes s'inscrivaient et des réunions étaient organisées, donnant lieu à la rédaction de divers rapports.

<u>THEME 2</u> : Le rôle des universitaires dans l'ascension du FPI.

<u>Question n°1</u> Quel rôle les universitaires ont-ils joué dans le domaine de la Réflexion ?

Réponse : Les universitaires ont souhaité introduire au sein du FPI des concepts novateurs, des approches inédites et une nouvelle façon de concevoir la politique. La CURFP a pris l'initiative de rédiger le texte du FPI. Ces documents faisaient office de guide pour le parti. Par conséquent, le projet société ainsi que de programme gouvernement est indispensables pour un parti politique. C'est encore moi qui ai réuni, Memèl Fotê ainsi que Kotchi Barthélémy et les collaborateurs de l'université provenant du droit, des sciences et quasiment toutes les disciplines.Au cours de mon intervention. Il est nécessaire de soumettre un projet de société au parti. De ce fait, nous sommes rassemblés dans une salle de l'ENS. Durant cette rencontre, tous ont tenté de proposer des idées qui étaient consignée sur le tableau. Les interventions notamment Memèl Fotê, Barthélémy Kotchi et Oupo Oupo n'ont pas suscité de réactions de leur part. Cela m'a incité à demander l'avis du professeur Memèl, afin de vérifier si je suivais le droit chemin. En effet, quand il s'est exprimé, il m'a signalé que ceci, n'était pas un programme de gouvernement, mais plutôt un projet de société. C'est ainsi que nous lui avons confié la tâche de rédiger ce document, en y apportant notre contribution. C'est de cette manière que le projet sociétal du FPI a été mis en place. Nous avons élaboré le programme de gouvernement en nous basant sur le projet de société. En d'autres termes, comment allons-nous nous structurer pour gouverner si nous accédons au pouvoir ? Que comptons-nous offrir aux Ivoiriens ? Car jusqu'à présent, nous n'avons examiné que les propositions de Gbagbo dans son livre « Pour une alternative démocratique » pour aborder ce sujet. Maintenant sur le terrain avec un projet de société en tête, comment structurons-nous le programme de gouvernement ? C'est de cette manière que les idées ont conduit à l'émergence des cadres et des intellectuels, pour

nous offrir différentes directions. Étant donné que le programme de gouvernement couvre tous les secteurs, notamment l'éducation, la santé et la sécurité, entre autres. Il est donc crucial que quelques individus réfléchissent pour déterminer nos propositions si nous accédons au pouvoir. Il était indispensable de présenter des idées novatrices par rapport à ce qui était déjà en place, notamment en comparaison avec le PDCI. C'est ce qui nous a incités à mettre en place ce programme. Ainsi, la CURFP a été un outil essentiel dans l'élaboration des idées au FPI. Elle a facilité la structuration des idées au FPI.

<u>Question n°2</u> Quel rôle les universitaires ont-ils joué dans le domaine de la Publication ?

Réponse : En ce qui concerne la publication, nous avons publié des livres et réalisé des articles dans divers journaux. Cependant, le point central de la publication a été l'établissement des revues appelées les cahiers du nouvel horizon et les cahiers du nouvel esprit. Il s'agit de revues élaborées par la CURFP, où les chercheurs ont l'opportunité de partager leurs connaissances. Les cahiers du nouvel horizon ont vu le jour suite aux événements du 18 février 1992. Durant cette crise, on aurait presque dit que le parti était décapité. Ça Gbagbo et certains de nos camarades de lutte avaient été interpellé. En tenant compte de ces événements et de mes propres expériences. J'ai suggéré de créer une revue. Toutefois, Memèl FOTE avait déjà soumis un texte de 35 pages exprimant son indignation face à la crise, que l'on devrait publier dans le journal Le Nouvel Horizon. Étant donné que cela était impossible. J'ai pensé que rédiger 35 pages pour un journal qui n'en compte peut-être pas 12 pages serait chronophage. Donc, j'ai suggéré de créer un cahier que nous nommerions « Les Cahiers du Nouvel Horizon ». Car si nous devions créer un cahier pour nous-mêmes, il serait nécessaire d'entreprendre des démarches pour obtenir l'autorisation.

Nous faisons partie d'un groupe politique, donc la revue portera le nom du quotidien « Le Nouvel Horizon », qui existait déjà. C'est de cette manière que les cahiers du nouvel horizon ont vu le jour et les chercheurs ont commencé à y consigner leurs analyses de la crise, en proposant des solutions pour y remédier. Également pour apporter du soutien à nos camarades incarcérés.

Effectivement, suite à la crise du 18 février 1992, on était éparpillé. Cependant, j'ai rassemblé les universitaires et j'ai discuté avec chacun d'eux, en précisant à qui incombe la rédaction de tel article, de tel document, etc. C'est lors de la publication de ces cahiers que le titre de docteur, sans être médecin, a été mis en valeur. Car avant cette date, tous les

universitaires signaient soit en tant que docteur pour ceux du domaine de la santé, soit en tant que professeur pour les autres facultés. C'est là que les gens ont réalisé qu'on peut se faire appeler docteur sans être médecin. Même parmi les érudits, cette confusion a prévalu avant que nous ne dévoilions cette révélation. Nous avons utilisé une approche méticuleuse dans ces cahiers. Parce que tous nos articles étaient dûment documentés. Il était donc impossible de critiquer cette revue. On a donc encouragé la diffusion d'informations concernant la crise, ses causes, les objectifs à atteindre et les moyens de s'en sortir. Lorsque nous avons publié ces cahiers, quelques-uns de nos camarades socialistes, qui étaient étroitement liés à nous et à Laurent Gbagbo, nous ont félicités.

La présence de ces documents et des compétences qu'ils décrivent permet désormais d'établir que Laurent Gbagbo dirige un parti regroupant des universitaires de haut niveau.

Parce que tout le monde se demandait quand on voie Laurent Gbagbo on voit la foule. Mais avec qui va-t-il gouverner ? Ainsi avec l'existence de ces cahiers démontrent désormais qu'à côté outre que cette foule il y avait aussi les universitaires.

Il avait même réussi à faire écrire des universitaires qui n'étaient pas nécessairement affiliés au FPI, comme on peut le constater dans les publications du nouvel horizon et du nouvel esprit. C'était un lieu pour exprimer ses idées et discuter de la démocratie. C'était également une occasion pour nous de démontrer notre compétence au monde. C'est pourquoi nous avons d'abord élaboré les cahiers du nouvel horizon avant ceux du nouvel esprit. C'était également un outil pour exprimer nos pensées. On constate que les universitaires partagent leur connaissance par le biais de revues, donc c'est un peu cet esprit-là.

Dans le cadre des cahiers du nouvel horizon, j'ai assisté à des conférences de presse en France pour expliquer aux gens la signification du 18 février, pourquoi cela s'est produit ainsi et combien c'est injuste. Tout cela visait à donner des outils intellectuels indispensables au parti.

. **<u>Question n°3</u> Quel rôle la CURFP a-t-elle joué dans l'organisation des intellectuels ?**

Réponse : La CURFP a été un acteur clé dans l'organisation des intellectuels. J'ai même organisé un symposium à Dabou pour mettre en évidence l'importance de Memel fotê en tant qu'intellectuel remarquable, afin de le présenter à sa famille et de leur permettre de le découvrir. Ce symposium a également exposé Memel Fotê à l'académie internationale de la culture où il a été nommé. Laurent Gbagbo avait également pris la parole lors de ce symposium, annonçant la

création de l'Académie des Arts et Cultures (l'ASCAD), qui est toujours en activité aujourd'hui. Memel Fotê et Barthélemy Kotchi ont été les premiers dirigeants.

La création de cette structure découle du symposium organisé par la CURFP. L'objectif était de mettre en valeur nos cadres, qu'ils appartiennent au FPI ou pas. Cela a attiré d'autres intellectuels qui étaient indécis à nous rejoindre. Cela concerne Sery Bailly, qui a pris l'initiative de nous joindre lorsqu'il a réalisé qu'il avait une réflexion dynamique mises en évidences dans ces cahiers. Il est également important de souligner que chaque parti politique a tenté de constituer sa propre cellule, notamment la cellule PDCI, PIT et RDR. Mais l'animation manquait de vie. C'était simplement pour réunir les universitaires du parti. Il est donc essentiel de comprendre que l'histoire des universitaires connue et mise en lumière provient de la CURFP du Front Populaire Ivoirien.

<u>Question n°4</u> Quelles sont les structures du parti sur lesquelles les universitaires se sont appuyés pour former et informer les militants et cadre du parti ?

Réponse : Avant la mise en place des structures spécialisées du parti telles que le SENAFOP et le CENAT-FPI, la CURFP était responsable de la formation politique au FPI. Il est cependant indéniable que toutes ces structures sont administrées et dirigées par les membres de la CURFP. Par exemple, le SENAFOP, dirigé par Simone Gbagbo et moi-même, est un cas. Quant au CENAT-FPI, il est dirigé par Oulai Hubert, qui est aussi membre de la CURFP. Par conséquent, la majorité des séminaires, conférences et autres activités organisés par ces organismes sont dirigés par les membres de la CURFP. En plus, de ces structures, nous avons également la CEPIF, qui est une structure d'activité du parti, conçue sur le modèle de la CURFP. En fait, étant donné que la CURFP était composée d'universitaire. Par conséquent, nous avons demandé, que les professeurs du primaire et du secondaire installent une structure organisationnelle. Si l'on envisage de dispenser une formation, compte tenu de leur présence sur l'ensemble du territoire, cela représente un outil indispensable pour couvrir la totalité du pays.

<u>Question n° 5</u> Quel rôle les universitaires de la CURFP ont-ils joué dans la formation politique des militants et élus locaux ?

Le CURFP est le moteur qui propulse la formation politique du FPI. Ce sont les universitaires qui détiennent la pédagogie. Toutefois il était important de faire profiter de leur expertise que parti. Il est important de noter que pour former politiquement nos adhérents, nous avons beaucoup compté sur l'implication des universitaires, en raison du rôle essentiel joué par la

CURFP dans ce domaine. Nous avons donc dispensé des formations à nos militants et élus afin de leur transmettre diverses connaissances. À l'époque, Simon Gbagbo était le responsable de la formation politique et j'occupais le poste d'adjoint. Ainsi, les universitaires apportaient leur expertise grâce à des formations dispensées dans nos installations de base, au sein des sections et des fédérations. Cela a permis d'éclaircir plusieurs points. Autrement dit, on faisait également autre chose en dehors de la cellule.

THEME 3 : La portée de la participation des universitaires dans la vie du FPI.

Question n°1 Quelles ont été les satisfactions de la participation des universitaires dans la vie du FPI ?

Réponse : Les résultats reflètent la satisfaction. Les observations que nous faisons indiquent que presque tous les membres de la cellule ont occupé des postes ministériels dans divers domaines, tandis que d'autres ont été députés, maires, etc. Le parti a déjà réussi à exploiter l'événement de la CURFP pour mettre en avant ses membres. Certains ont reçu une promotion, d'autres non. Une fois arrivé au pouvoir, le parti s'installe dans la structure de l'État. La CURFP n'était plus utilisée comme référence pour la formation des cadres. C'était uniquement le parti qui se basait sur la CURFP pour organiser des séminaires, colloques et symposiums. Pour moi, la CURFP a été bénéfique en termes de résultats obtenus. Ces résultats sont évidents. Le FPI a accédé au pouvoir grâce à des personnalités de renom qui auraient pu demeurer en marge. En d'autres termes, il aurait dû s'engager en tant que militant de base et aspirer à devenir fédéral. Il convient de souligner que la CURFP a raccourci le parcours pour les universitaires et les intellectuels.

Question n°2 Quelles ont été les faiblesses de la participation des universitaires dans la vie du FPI ?

Réponse : Il est déjà difficile, même au stade de l'examen de cette cellule où il n'y a que des universitaires hautement qualifiés. Ils pensent qu'ils vont être les futurs gouvernants, tandis que nous resterons en marge. Même certains intellectuels de haut rang au sein du parti ont estimé que l'établissement de la cellule tendait à ternir leur prestige ou leur talent oratoire. Ainsi, certains observaient la CURFP de loin. Cependant, cela n'a pas entravé la CURFP à produire des résultats. Comme tout, au début il y a l'enthousiasme, mais avec le temps, ceux qui n'étaient pas là pensent avoir été mis de côté alors qu'en réalité, personne ne les a exclus. Il faut également préciser qu'à un certain moment, à cause d'un conflit, la CURFP a connu une sorte de dysfonctionnement. De plus, les responsables de la CURFP ont été nommés à des postes

importants au sein de l'État et du parti. Bien sûr, ils n'ont pas démissionné, mais en raison de leurs autres responsabilités à l'échelle nationale, leur implication au sein de la CURFP n'était plus manifeste.

Il y avait également des défis sur le plan financier. Étant donné qu'il s'agissait d'une cellule d'un parti, nous n'étions pas autonomes. Nous étions indépendants dans nos idées, mais pas sur le plan économique. Puisque nous étions associés au parti, nous n'avons pas été en mesure d'établir des statuts et règlements pour la collecte de fonds. À cette période, le parti traversait des problèmes. Ainsi, c'était chaque responsable qui soumettait sa contribution pour assurer le bon fonctionnement de la cellule.

<u>Question n°3</u> La participation des universitaires dans la vie du FPI a-t-elle eu une incidence sur la conduite et l'orientation idéologique du parti ?

Réponse : Je peux répondre par l'affirmative. Car peu de partis politiques en Côte d'Ivoire ont réussi à présenter un véritable projet de société. Ils observent généralement les faits et constituent leur gouvernement. C'est nous qui avons proposé un projet de société à la hauteur de son nom. Nous avons même reçu des appréciations de la part d'amis en Guinée pour cette initiative. Ainsi, grâce au projet de société du FPI et à son programme de gouvernement, ainsi qu'à travers les formations dispensées à nos adhérents, je suis convaincu que la CURFP a eu un effet positif sur la conduite et l'orientation idéologique du FPI.

2- entretien avec Issiaka Sangaré le 13 mars 2024 le 13 mars 2024 de 10 heures 05 à 11 heures 20 à son bureau au centre social du FPI, au 2 plateau.

Thème 1 : La démocratie et le monde universitaire.

<u>Question 1 :</u> Quelles sont les motivations qui ont amenées certains universitaires à militer au FPI ?

Réponse : Il est à noter que le mouvement qui a conduit à la fondation du FPI en 1990 est né d'un groupe d'étudiants, majoritairement basés en France. Cela signifie que ce sont des enseignants qui ont dirigé le processus démocratique. De nombreux individus avaient déjà été arrêtés suite aux actions politiques qu'ils avaient initiées. Il convient de rappeler ceux qui ont été interpellés à Séguéla, en particulier Laurent Gbagbo, Abdramane Sangaré et bien d'autres. Ainsi, ceux qui possédaient une connaissance approfondie se trouvaient dans la meilleure

position grâce à leur compréhension de l'histoire et parce qu'ils évoluaient dans un environnement normatif largement centré sur la lutte pour la démocratie**.**

Et également par leur idéal et leurs ambitions. C'était basé sur les discussions qu'ils tenaient. Autrement dit, les discussions qu'ils ont eues avec certaines entités. Car c'était à cette époque que, sur différents continents, on observait une forte aspiration des jeunes générations à accéder à la démocratie. C'est donc en revenant en Côte d'Ivoire, et même avant, qu'ils ont eu recours à divers réseaux. Principalement le syndicat. Je pense que nombre de personnes se sont identifiées au SYNARES, qui était à l'avant-garde des actions déterminantes dans la recherche de la démocratie. Cependant, l'éducation leur offrait un degré de compréhension, de liberté et d'assimilation qui facilite la transmission de messages. D'ailleurs, la plupart des grèves qui ont eu lieu à l'époque étaient menées par des intervenants comme Laurent Akoun. Cela avait engendré une certaine suspicion du PDCI envers le corps enseignant. Il y a même eu des assignations, un peu partout. Ainsi, plusieurs professeurs du primaire et du secondaire ont été soudainement mutés à divers postes sur l'ensemble du territoire. Tout cela était de freiner leurs actions en faveur de la promotion de la quête démocratique. Et principalement de rechercher des membres pour leur parti politique. Il était nécessaire d'empêcher que ces partis constitués des universitaires, qui bénéficiaient d'un large public, ne poursuivent leurs activités. C'est ainsi que le monde académique an affronté la question de l'établissement de la démocratie par le biais les partis politiques.

<u>Question 2</u> Qu'est ce qui a expliqué l'attachement de certains universitaires en la personne de Laurent Gbagbo ?

Réponse : Il est important de noter que le FPI a commencé à établir ses bases avant 1990, plus précisément en 1988. On appelait cela la clandestinité. Donc, dans cette bataille secrète, certains acteurs émergent comme des intervenants majeurs. Laurent Gbagbo est un exemple remarquable d'un opposant au régime d'Houphouët Boigny. Il a même été forcé à l'exil à un moment donné. En raison de cela, lorsqu'il est arrivé, il portait un idéal et était déjà identifié comme un acteur d'opposition potentiel à la gouvernance. Il possédait un programme captivant. Cela a ouvert la voie à une nouvelle réflexion et favoriser un nouveau départ en Côte d'Ivoire. Cela inclut notamment des actions spécifiques comme l'établissement de l'école gratuite et obligatoire, la permission de voter dès l'âge de 18 ans, la création d'une assurance santé... et ainsi de suite. Ces facteurs ont tous participé à renforcer une sorte de charisme dans son environnement. Son ambition intense de susciter une contestation en Côte d'Ivoire, combinée

à l'appui qu'il a obtenu des autres. Ceci, a conduit certaines personnes à le suivre. Parce que Laurent Gbagbo était le mentor et la source d'inspiration pour ses camarades de lutte. Un groupe d'acteurs a défini cette vision. C'est Laurent Gbagbo qu'ils ont décidé de choisir comme icone de cette bataille. De plus, il bénéficiait du fait de n'avoir pas été mêlé à tous les incidents regrettables survenus à l'époque. En d'autres termes, cela signifie les achats de conscience, les détournements de fonds. Il a donc fortement bénéficié de cette posture éthique, qui a grandement contribué à établir une forme de crédibilité dans la conduite du processus.

<u>Thème 2</u> : La participation des universitaires dans la vie du FPI.

<u>Question 1</u> : **Quelle sont les raisons qui ont amené le FPI, à faire recours aux universitaires dès sa sortie de clandestinité ?**

Réponse : Il est indubitable que l'action politique se manifeste à différentes échelles.

-Le message politique que nous souhaitons transmettre est déjà présent. Notre objectif est de véhiculer un message, à savoir que nous avons fondé un parti politique. Une fois le parti constitué, se pose maintenant la nécessité d'une formation. Car de nombreux individus ont fait leur entrée en politique en 1990, sans réellement comprendre ce qu'est la politique. Contrairement aux professeurs et aux universitaires. Pour quels idéaux étaient-ils en lutte ? Certaines personnes étaient conscientes des changements qui s'étaient produits, comme en témoignent les critiques adressées au pouvoir PDCI. Cependant, toutes ces personnes devaient être formées à travers des ateliers de formation. Et ces formations sont arrivées à point nommé. Il s'agissait de structurer le parti à l'échelle nationale grâce à un dispositif de maillage, afin d'attirer des individus tant sur le plan qualitatif que quantitatif. En termes quantitatifs, au nom de l'équité et de l'égalité, qualitativement des personnes capables de porter l'idéal du parti, et poursuivre son avancement pour garantir la présence des représentants du parti en tout lieu.

<u>Question 2</u> Quels étaient le contenu des formations que recevaient les militants de bases, sections et fédération ?

Réponse : C'était d'apprendre aux militants les points essentiels d'une organisation politique. Exemple

-comment on conduit une réunion ?

-c'est quoi le socialisme ?

-comment on organise un parti politique ?

-comment on organise une réunion ?

-c'est quoi une assemblée générale ?

-C'est quoi un congrès ?

-c'est quoi une convention ?

-Comment on va à des élections ?

-quels sont les messages qu'il faut porter ?

-comment on va faire adhérer à notre cause des ivoiriens, des concitoyens ?

-faire comprendre aux adhérents quels était les attentes du parti.

-leur permettre de pouvoir recruter dans leur environnement.

-Il fallait décliner alors les textes fondamentaux.

-avoir des règlements intérieurs.

Par exemple, en 1990, j'étais étudiant et occupais le poste de premier secrétaire général de la jeunesse du FPI à Cocody. Donc, on peut dire que c'est moi qui ai instauré le FPI à Cocody. J'ai participé à de nombreux groupes de réflexion. J'ai eu l'opportunité de collaborer à plusieurs reprises avec des universitaires tels que Memèl Fotê, Barthélémy Kotchi et Seri Bally. J'ai fait partie d'équipes qui ont fréquemment étudié les textes de base du parti, et qui ont adapté la direction du parti en fonction des époques. Ceci représente en largement le rôle que j'ai occupé au sein du parti. Cela signifie qu'à notre arrivée sur la scène politique, nous avons ressenti un besoin de formation. Et ceci se réalisait par le biais de séminaires. Cela exigeait qu'il apporte une contribution intellectuelle. On a également eu besoin de mener des conférences et d'intervenir sur des plateaux télévisés dans le domaine de la communication. Ainsi, les universitaires ont joué un rôle déterminant dans le besoin de formation au FPI, lors de sa sortie de clandestinité.

<u>Question</u> 3 Qu'en est-il de la formation des cadres du parti ?

Réponse Grâce à l'intervention des juristes, les formateurs de la CURFP ont aidé nos représentants à saisir à la fois les textes législatifs et la constitution. Au niveau des députés, ils étaient déjà conscients de leur obligation de voter les lois, consentir l'impôt et de critiquer la

politique publique. Évidemment, nous avons saisi le rôle d'un député. Maintenant, ce qui a été mis en place, c'est comment mener une campagne ? C'était pareil au niveau des municipalités. Nous avions déjà des documents concernant la fonction du député et l'organisation municipale, mais il s'agissait principalement d'aspects de gestion pour une meilleure compréhension de certains domaines. Je dirais que c'était essentiellement pour préparer les candidats à la compétition. En parallèle, il est également important d'expliquer le rôle du député et du maire. Je pense qu'en 1990, nous avions déjà des Députés et des maires, possiblement entre 8 et 9 Députés et environ 6 Maires. Ils ont beaucoup appris aux côtés du parti. En d'autres termes, il s'agit de l'intégrité, de l'interaction avec les citoyens, de la proximité avec ces derniers, de la considération véritable des attentes de la population et de l'application des grandes lignes directrices de notre programme dans le cadre de la gouvernance locale.

Ont-ils appris à organiser une campagne ? Quel est leur rôle, après ? Cependant, je dirais que ce qui nous a parfois fait défaut, étant donné notre situation à ce moment-là, c'était l'apprentissage. À ce stade, nous avons obtenu un excellent résultat. Parce que nous étions motivés par le désir de nous rapprocher des communautés. On était imprégné du respect pour certaines valeurs, comme l'intégrité et la franchise. Nous souhaitons garantir que les fonds publics sont employés conformément à leur destination. Assurer une gouvernance transparente.

<u>Question 4:</u> Les universitaires étaient –ils plus intéresser par la gestion ?

Réponse : À ce sujet, je dirais qu'ils n'avaient guère d'intérêt pour la gestion. Je dirais que les professeurs ne sont pas impliqués dans un jeu de gestion d'entreprise ou d'organisation. Excepté ceux qui occupent des postes précis au sein des universités.

<u>Question 5</u> Pouvez-vous me donner une idée de l'évolution du nombre d'adhérent de 1990 à 2000 ?

Réponse : Je dirais que l'adhésion au parti a été progressive. Déjà en 1990, on pouvait percevoir un désir intense au sein des populations qui aspiraient à une transformation. Deux éléments clés ont soutenu cette initiative, à commencer par le sommet de La Baule qui a amorcé le processus démocratique. Ensuite en Côte d'Ivoire, il y a un désir manifeste de constituer un parti politique et de structurer généralement des partis d'opposition de tendance gauche. On peut affirmer que la conférence de La Baule a été déterminante pour permettre une prise de conscience que la démocratie ne doit plus être considérée comme une exception en Afrique, et particulièrement en Côte d'Ivoire.

Il y a eu un programme qui a fortement mobilisé nos concitoyens. Comme vous le voyez, il y a eu une époque où un système de caste était en vigueur. Par exemple, pour exercer la profession de notaire, il est nécessaire d'avoir un parent qui pratique déjà ce métier. Pour devenir pharmacien, il est nécessaire d'avoir des parents travaillant dans le domaine pharmaceutique pour soutenir ta candidature. Il s'agissait donc d'un cercle qui gouvernait la Côte d'Ivoire dans des relations de proximité. Cela a pris la forme d'une aristocratie qui se dessinait clairement, une aristocratie fortement caractérisée. Donc, lorsque l'information arrive que l'on puisse voter à 18 ans. Car l'argument avancé était que, à 18 ans, on pouvait rejoindre l'armée et risquer sa vie pour son pays. Mais paradoxalement, malgré la possibilité de servir sa nation à l'âge de 18 ans, on ne pouvait toujours pas voter. Toutefois, il n'a pas été possible de prendre des décisions basées sur ceux qui sont au pouvoir. L'objectif de l'éducation gratuite et obligatoire est d'assurer que la possession de richesse ne soit pas le facteur unique lors des discussions concernant l'avenir de notre jeunesse et de nos enfants. Nous avons constaté plusieurs contradictions dans la gouvernance. Par conséquent, cette gouvernance a inévitablement été l'objet de critiques sur les aspects politiques, institutionnels, judiciaires et de communication, particulièrement en ce qui touche à la liberté de la presse. Les infractions en rapport avec la presse ont été mises en lumière. C'était un message puissant, donc forcément, les populations ont adhéré. Cependant, il y avait des entraves, notamment la chasse aux sorcières. Cela a conduit ceux qui occupaient des postes prometteurs au sein de l'administration à hésiter de se dévoiler.

<u>Thème 3</u> : La portée sur la conduite et l'orientation idéologique du parti.

<u>Question 1</u> : Quel a été l'impact de la participation des universitaires sur la conduite et l'orientation idéologique du parti ?

Réponse : Les universitaires étaient en phase de préprojet, car ce sont eux qui possédaient déjà le savoir et les ressources pour effectuer des comparaisons par analogie. C'est eux qui avaient déjà entrepris des initiatives lorsqu'ils étaient élèves ou étudiants. Ils ont eu un impact significatif sur la dynamique. Car en raison de leur statut spécifique de fonctionnaire, ils étaient moins contraints comparé à ceux travaillant dans le secteur privé, ou à des personnes qui luttaient pour défendre leur portefeuille au sein de l'administration.

Ce sont les personnalités élues qui déterminaient la direction du parti. Elles provenaient de différents secteurs. Nous avons eu Laurent Gbagbo, Simone Gbagbo et Boga Doudou. Et il y avait également d'autres personnes qui n'appartenaient pas à ce domaine.

<u>Question 2</u> Quels sont les satisfactions et les faiblesses de la participation des universitaires dans la vie du FPI ?

Réponse : Les satisfactions étaient basées sur la compétence liée à la connaissance. C'est également dû au fait qu'ils ont évolué dans un cadre propice. Il y a également leur véritable désir d'apprendre et de s'informer, ainsi que leur maîtrise de divers domaines qui contribuent indéniablement à dynamiser la vie du parti. Donc, vous avez des universitaires qui sont avocats, et d'autres qui travaillent dans le secteur de la santé. Ils étaient des experts dans tous les secteurs. C'est très porteur de sens sur le plan politique.

Cependant, un de nos points faibles était notre manque d'expérience en matière de gouvernance. Parce qu'à notre arrivée au sein du gouvernement, la majorité d'entre nous découvraient pour la première fois la gestion d'un département ministériel.

Cela implique tout de même un certain nombre d'informations. Il s'agit de l'application des compétences qui ne se base plus sur la connaissance, mais sur les relations interpersonnelles. Concernant la capacité organisationnelle et le fonctionnement. La relation n'est plus celle d'un maître et de son élève. Il s'agit davantage d'une interaction au sein de la société avec des buts précis à réaliser, en utilisant les ressources disponibles pour progresser. C'est ce qui a constitué une faiblesse pour moi. Il a fallu du temps pour apprendre. Nous étions déjà présents dans le gouvernement. En effet, lorsque nous étions dans l'opposition, nous avons beaucoup plus approfondi les sujets liés à la communication, à la gestion d'une campagne et à l'idéologie. Cependant, nous n'avons pas eu de modules spécifiques qui nous ont formés à la gouvernance. Toutefois, il faut admettre que dans ce contexte, une période d'essai permet de mieux comprendre votre travail. On ne vous donnera cependant pas l'occasion de vous acclimater à votre environnement. On ne vous donnera pas le loisir de vous installer dans un confort, l'action démarre sans délai dès votre entrée en fonction.

<u>Question 3 :</u> Quel regard les autres apportaient des universitaires ?

Réponse : Je crois que les universitaires ont joué un rôle important dans la redynamisation du parti. Il ne faut pas adopter une perspective simpliste, il ne faut pas minimiser. Nous avons eu de nombreux analphabètes. On a compté parmi les agriculteurs de prestige des noms tels que Sansan Kouao. Qui n'étaient pas nécessairement des universitaires. C'est grâce à eux que notre candidat à la présidence a pu, à un moment précis, rassembler la caution nécessaire. De nombreux agriculteurs ont joué un rôle important. Car l'installation dans les villages reculés n'était pas uniquement une question d'universitaires. Ainsi, à un certain point de sa

gouvernance, le parti a intégré de nouveaux éléments. D'ailleurs, certains couturiers ont agi en tant que délégués du parti dans diverses régions. Il est vrai que la colonne vertébrale était dirigée par des universitaires. Néanmoins, dans le cadre de l'animation quotidienne du parti, nous avons adopté d'autres approches. Il est vrai que ce parti a une forte composante universitaire, mais ce n'était pas exclusivement cela.

3- entretien avec koudou Opadou le 19 avril 2024 de 11 heures 50 à 13 heures 10 à l'université de Cocody à son bureau

<u>Thème 1</u> : les motivations qui ont amenées certains universitaires à s'investir dans la vie du FPI.

<u>Question 1</u> Pouvez-vous me donner les motivations qui ont fondées la participation des universitaires au FPI ?

<u>Réponse</u> : Tout dépend du projet de société sélectionné, dans notre situation, il est d'orientation socio-démocrate, à l'opposé du PDCI qui défend le libéralisme. C'est la première information que vous devriez retenir. Une autre information primordiale concerne le porteur de projet en lui-même. Il est évident que nous faisons référence à Laurent Gbagbo. Il avait été actif dans ses rôles et les séminaires qu'il dirigeait depuis 1982 et 1983. Il était déjà connu dans le milieu syndical par le biais du SYNARES. En fait, c'est lui qui a lancé le projet. Selon la vision du socialisme démocratique, il met l'accent sur l'importance des solidarités humaines. Ainsi, le projet en lui-même a servi de stimulus pour inciter les universitaires à s'engager avec lui. De ce fait, les universitaires établiront des structures pour lui apporter leur soutien. On ne peut pas mener une politique sur le long terme sans s'appuyer sur des idées. De plus, les idées des universitaires deviennent bénéfiques lorsqu'elles sont regroupées. En rassemblant les idées académiques, cela permettait aussi de consolider un projet société pérenne et solide. Ceci nous a permis de nous appuyer sur un tableau de bord. Ce projet de société a été publié. Le Front Populaire Ivoirien est le seul parti à avoir réussi à officialiser son projet de société. Je veux dire que la caractéristique principale des universitaires est d'apporter leur savoir-faire dans ce domaine, pour alimenter le terrain qui à son tour nourrit la réflexion. C'est donc le sens véritable de notre engagement. Cela nous a aussi donné l'occasion d'élaborer un programme politique. Cependant, étant donné l'importance de partager notre vision, nous avons également développé un moyen de communication en complément du nouvel horizon et de la voie qui étaient propre à notre parti. Aussi, nous avons mis en place des moyens de communication exclusivement

académiques pour appuyer les idées du parti. Par conséquent, nous avons initialement instauré les cahiers du nouvel horizon qui, par la suite, se transforment en cahiers du nouvel esprit.

Il est également important de noter que les universitaires s'engagent en politique, car dans les pays en développement, la politique est le moyen par lequel on accède à une certaine reconnaissance sociale. Si vous avez ce qu'il vous faut et si vous êtes bien rémunéré, vous accomplissez votre travail. Que comptez-vous faire en devenant directeur de cabinet de quelqu'un, conseillé ou en tentant d'être élu député ? Quelques-uns ont désiré accéder à des positions politiques afin d'accéder à un niveau financier.

<u>Question 2 :</u> Pouvez-vous me donner une idée des raisons qui ont amené le FPI à faire recours aux universitaires pour l'accompagner dans sa marche juste après sa sortie de clandestinité ?

Réponse : On sait que l'article 11 favorise le multipartisme lorsque la scène politique est libéralisée, et on commence à officialiser les événements. C'est de cette manière que les partis ont vu le jour et chacun analyse cela pour prendre ses décisions. Plusieurs personnes se sont rendues au PIT. Notre décision s'est basée sur la nature du projet, tout réside dans le gestionnaire dudit projet. Vous êtes conscient que la politique en Afrique est complexe. Parfois, lorsqu'on l'interrogeait, Memèl Fotè répondait : « Le grand Memèl, comment se fait-il que vous soyez dans le parti d'un petit ? », en faisant référence à Gagbo. Il explique que pour faire de la politique en Afrique, il faut prendre en compte deux éléments essentiels : ne pas être avide d'argent et ne pas craindre la mort. C'est ce qui l'a conduit à suivre Gbagbo. Par conséquent, sans ces deux facteurs en Gbagbo, le multipartisme en Côte d'Ivoire aurait peut-être été inexistant. C'est lui qui a terni la légende d'Houphouët. Car Houphouët a constamment été le seul candidat. Ainsi, même après son retour de prison, son compte à la SGBCI était bien garni. Cependant, il a affirmé qu'il n'a pas travaillé, donc qu'il ne peut pas accepter cet argent. Cependant, tous ceux qui ont été déconcertés et avaient de grands projets, dès que la question de la vie et de l'argent a surgi, ils ont abandonné ces projets pour se rallier. Par conséquent, il n'y a pas eu d'invitation adressée aux universitaires pour rejoindre le FPI, cette démarche a été initiée par eux-mêmes. De la même façon que les paysans ont entendu son discours « donnez-moi le pouvoir, je vous donnerai le pouvoir », les universitaires ont agi de la même manière. C'est l'ensemble de ces facteurs qui a incité les universitaires à rejoindre le parti de Laurent Gbagbo.

Thème 2 : Le rôle joué par les universitaires dans la vie du FPI.

<u>Question 1</u> : Pouvez-vous me donner une idée du rôle que les universitaires ont joué dans l'animation du parti ?

Réponse : Les universitaires sont les initiateurs du projet, ils sont responsables de former et d'informer les militants. L'aspect distinctif de l'universitaire est sa capacité à mener une réflexion scientifique. Nous avions une expertise dans tous les domaines. Dans le domaine du droit, nous avions Hubert Oulai et Oraga Obou. En économie, Mamadou Coulibaly et Miaka Oureto Sylvain étaient présents. On les retrouve dans tous les secteurs. Toutefois, lorsqu'un problème survient à un certain endroit, on sollicite l'expertise des spécialistes dans ce domaine. Cela a permis de structurer et d'organiser le parti. Ainsi, leur fonction se décline en deux aspects : d'abord en tant qu'intellectuel, leur expertise englobe tous les domaines. Aussi, s'impliquer dans le secteur politique. Car il est impossible d'élaborer un programme de gouvernement ou un projet de société sans se baser sur des éléments concrets.

Ensuite, ceux qui souhaitent s'impliquer en politique se dirigent vers l'endroit où ils sont nés ou ont grandi. Cela donne du pouvoir aux parents pour soutenir leur enfant qui est un cadre dans la région. Et cela fournit une autre image du parti dans la société. Nous avons constitué un répertoire comportant des sections qui nous aident à reconnaître chaque universitaire selon ses aptitudes.

Question 2 : Quel rôle les universitaires ont-ils joué dans la formation politique ?

Réponse : Avant même la création d'un secrétariat au sein du parti SENEFOP, la formation politique était déjà sous la responsabilité de la CURFP. Des séminaires de grande envergure étaient organisés pour former et informer les jeunes et les femmes.

<u>Question 3</u> : Quelles sont les thématiques abordées lors des séminaires ?

Réponse : Les thèmes abordés sont familiers, ils traitent de la démocratie, des élections, en particulier de la formation des scrutateurs et du personnel électoral. En conséquence, nous avons organisé des tournées à travers le pays pour former et informer nos adhérents. Parce que nous avons réalisé que lorsque les personnes ne sont pas formées et informées, ils peuvent se retrouver dans une situation catastrophique. Ils sont incapables de saisir la logique ainsi que les attentes du parti. Parce que si on le convie à une émission sur le programme du FPI, et qu'il n'est pas préparé et éclairé, il pourrait dire des faussetés qui pourraient nuire à la crédibilité du parti. Il est donc indispensable de former nos adhérents.

<u>Thème 3</u> : Les impacts de la participation des universitaires dans la vie du parti.

<u>Question1</u> Quel ont été les impacts de la participation des universitaires sur la conduite et l'orientation idéologique du parti ?

Réponse : La direction du parti est encore étendue, tout en gardant à l'esprit que le parti est avant tout politique. Les universitaires proposent des idées et participent eux-mêmes à la direction du parti. Étant donné leur présence dans toutes les structures du parti. Notamment au secrétariat général, au sein du comité central et du comité de contrôle. Par conséquent, le comité de contrôle est constitué par des universitaires. Cela permettait de déterminer si les actions que vous entreprenez sont conformes à la ligne de conduite du parti. Ceci permettait au parti de rester fidèle à sa ligne politique. Les divers ateliers nous ont aidés à préparer nos militants à cette tâche. Nous avons décrit les diverses formes de socialisme existant dans le monde et les raisons qui ont guidé notre choix. Il était également nécessaire de comprendre les caractéristiques distinctives d'un parti de gauche. Il fallait observer la manière dont un parti de gauche organise sa mobilisation. Ainsi, une fois que vous vous écartez de cette conduite, nous le savons immédiatement. Parce que les membres du comité de contrôle ont accès à des informations essentielles pour le comprendre. Ainsi, les universitaires ont exercé une fonction régulatrice par l'intermédiaire du comité de contrôle.

<u>Question 2</u> : **Quelles ont été les satisfactions et les faiblesses de la participation des universitaires dans la vie du FPI ?**

Réponse : Les points faibles ont été de rester constamment dans la sphère théorique. L'un des points faibles est le manque de mise à jour, la persistance dans l'aspect théorique et l'absence d'adaptation à la réalité. Car l'action politique est alimentée par la pensée et ce dernier est, à son tour, stimulée par l'action.

<u>Question 3</u> Il y avait-il existées des contradictions entre universitaires quant à la gestion et à l'orientation idéologique du parti ?

Réponse : Lors de la réunion annuelle du comité de contrôle, on a discuté de la ligne directrice du parti, inspirée par la renaissance initiée par AHOUA Don Méllo. Cependant, par la suite, des discussions ont eu lieu. C'est à partir de ce moment-là que la renaissance n'a plus pris forme. Comme c'était une tendance, le débat a néanmoins été gagné par l'équipe de Oulai Hubert. Cela s'est déroulé sans arguments juridiques entre Oulaye Hubert et Ouraga OBou. Par exemple, en 1992, suite à l'arrestation de Gbagbo et lors de la convention de Bouaké, les participants ont

réclamé que l'on suspende Dakouri Tabley. Car c'était lui qui occupait le poste de secrétaire dans le secrétariat de la sécurité de Gbagbo. En revanche, Gbagbo a été arrêté. Lorsqu'on lui a posé la question sur le moment de l'arrestation de Gbagbo. Il a déclaré que la question de la sécurité entre lui et Gbagbo ne nous regarde pas. De ce fait, il a été suspendu. C'est donc par l'action de Memèl fotê qu'il a été réintégré au secrétariat général. La crise survenue avec Affi N'guessan est aussi perçue comme une crise de nature idéologique.

Question 4 : Les universitaires du parti étaient-ils tous à des postes politiques ?

Réponse : Si un universitaire souhaite s'engager en politique, il est impératif qu'il assume le rôle d'un homme politique. Et c'est ce que beaucoup ont fait. On peut citer Danon Djédjé, élu député à un moment donné, ainsi qu'Oulaï Hubert comme exemples. Cependant, un universitaire souhaitant s'impliquer en politique sans faire de travail pratique, c'est lui qui va poser le problème. Car il ne sera pas en mesure de donner le meilleur de lui-même et on aura l'impression qu'il a été jeté dans la situation. Il faut à tout prix éviter que les membres du parti pensent qu'on leur impose des personnes. Cela signifie que tout repose sur la conscience individuelle de chaque personne**.** Je fais référence à Paul Yao N'dré, qui était déjà impliqué sur le terrain en tant que responsable fédéral avant même la création du parti, bien avant qu'on ne le remarque au sein de la CURFP. Autrement dit, les universitaires qui ont assumé des fonctions politiques avaient déjà pris leurs décisions au préalable. Il y aura toujours un problème si un universitaire souhaite s'engager en politique sans être reconnu sur le terrain. Les fonctions politiques n'étaient pas réservées aux universitaires, mais dépendaient plutôt de la sélection du candidat dans un contexte politique**.** Au FPI, les universitaires désirant s'engager en politique étaient présents sur le terrain, près de leur électorat. Pour les universitaires, il est crucial d'être constamment sur le terrain pour réaliser ces actions efficacement et éviter ainsi toute frustration.

Question 5 : Comment le nombre d'adhérent a-t-il évolué de 1990 à 2000 ?

Réponse : Je ne suis pas certain que vous ayez accès à des données qui indiquent le nombre d'adhérents à un moment précis. Parce que le système politique ne fonctionne pas de cette façon. Aucune pouvoir n'est habilitée pour vous fournir ce type d'information. Il est évident que lorsque vous vous engagez dans une formation politique et que vous saisissez les enjeux, le nombre augmente inévitablement. Surtout que cela se réalise avec l'avènement du multipartisme. Il peut aussi montrer une réduction, ce qui est compréhensible dans le contexte de tout phénomène. Si vous occupez une position du pouvoir et que vous ne répondez plus aux attentes de ceux qui vous ont propulsé à ce poste, ils ne resteront pas à vos côtés.

4-Entretien avec, Kadet Bertin le 27 février 2024. 13 heures 55 à 15 heures 10 à Marcory Cap Sud.

<u>Thème 1</u> Les raisons qui ont amené certains universitaires à se ruées vers les partie politiques dès l'ouverture du multipartisme en 1990.

Question 1 : Quelles sont les raisons qui ont expliquées la ruée de certains universitaires vers les parti politique en 1990 ?

Réponse : D'abord, il est important de noter que la majorité des partis politiques qui ont été constitués sont le résultat du travail des universitaires. Laurent Gbagbo, Abdramane Sangaré et Simone Gbagbo sont les fondateurs du FPI. Le PIT Francis Wodié, universitaire, ainsi que l'USD Zadi Zahourou et le PSI Bamba Mori Féré, également universitaire. Par définition, un universitaire est une personne instruite dans la société, en raison de son rôle en tant qu'intellectuel. Ce sont des personnes plus érudites qui ont la capacité de saisir ce que les gens ordinaires ne peuvent saisir. Par conséquent, lorsqu'il faut penser à l'avenir d'un pays, c'est à eux que revient la direction de cette réflexion. Il est parfaitement naturel qu'ils se prononcent suite à l'instauration du multipartisme. Car ce sont eux qui ont prétendu en secret bien avant cette époque.

Question 2 : Pourquoi certains universitaires ont-ils choisi de militer au FPI ?

Réponse : Il s'agit d'une question d'orientation idéologique. Ainsi, certains ont opté pour l'engagement dans des partis de gauche ou de droite en 1990. Par conséquent, en raison de leur perspective et de leur vision de l'évolution de la société, certains ont décidé de s'engager à gauche pour défendre les intérêts du plus grand nombre. Ils se tournent vers ces formations de gauche afin de défendre plus efficacement les intérêts des plus démunis.

<u>Question 3</u> : Quelle est l'origine ethnique de ces universitaires engagés dans le parti depuis 1990 ?

Réponse : ces universitaires viennent de partout, car, tous les 4 groupes ethniques sont représentés.

Thème 2 : Le rôle des universitaires dans la vie du FPI.

Question 1 : à quel niveau les universitaires agissent dans le parti ?

Réponse : Les universitaires interviennent à divers niveaux, tant au sein de cellules restreintes où les individus débattent de problématiques très spécifiques, que dans l'arène publique pour exposer ces enjeux. Mais ils jouent également un rôle d'animateurs auprès du grand public pour le parti.

Question 2 : Quel rôle les universitaires jouent-ils dans les cellules de réflexions ?

Réponse : Ils envisagent des questions et des problèmes qui affectent la société, dans le but de découvrir une solution. Ils agissent en tant que guide pour les générateurs d'idées. C'est eux qui initient et développent ; qui argumentent et donnent la direction. Ils agissent en tant que guides. Lorsque les idées sont acceptées, tout le monde s'y conforme et on se retrouve imbriqué dans ces idées**.**

Question 3 : Quels sont les appareils du parti dans lesquels les universitaires ont le plus agit ?

Réponse : Initialement, au niveau de la direction, du parti dirigé par le professeur Danon Djédjé et Oulai Hubert, qui sont tous deux universitaires. Les universitaires se retrouvent à tous les niveaux et dans toutes les strates. Ils ne doivent pas nécessairement diriger les organisations du parti, ils peuvent parfois occuper des positions secondaires.

Question 4 : Quelles sont les catégories d'universitaires qui étaient les plus représenté ?

Réponse : Ils sont pour la plupart des hommes de lettre.

Question 5 : Quand les universitaires sont nommés sont-ils à des postes clés où à des postes périphériques ?

Réponse : Cela est conditionné par les intentions du parti à son égard. En d'autres termes, quelle utilisation le parti prévoit-il pour son cadre. Par exemple, tu pourrais être un professeur titulaire, mais le parti pourrait te désigner comme un simple adjoint dans une certaine institution. Nous envisageons de déléguer ces responsabilités à des individus dans le but d'aider le parti à avancer. Ils ne le font pas à cause de leur qualification.

<u>Thème 3</u> Les impacts des actions des universitaires sur le FPI.

Question 1 : Leur rôle d'universitaires à t-il une incidence sur le parti ?

Réponse : incident ou au plan de la réflexion théorique, cela peut faire progresser les idées, et le parti peut aller de l'avant rien qu'avec les idées.

Question 2 : La démocratie est 'elle perçue quant à la conduite et à l'orientation idéologique du parti ?

Réponse : Effectivement, la démocratie est perçue. On considère que les crises se produisent au sein des partis en raison de la perception de la démocratie. Parce que lorsque les personnes réalisent que la manière dont le parti devrait fonctionner contredit ce qui est stipulé dans les textes, il est inévitable qu'elles s'opposent. En d'autres termes, ils vont formuler des critiques.

Question 3 : Quand un universitaire est nommé à un poste clé est-il le meneur de jeu où un simple exécutant ?

Réponse : Lorsqu'on est nommé à une position importante, il y a toujours un cahier des charges à respecter. Il y a un programme qu'il doit suivre et mettre en œuvre. Ainsi, il n'est pas désigné pour agir selon ses propres désirs. Il s'agit plutôt d'un objectif global qu'il doit atteindre.

Question 4 : Des contradictions idéologiques existaient- elles entre les universitaires au sein du FPI ?

Réponse : La contradiction même est le propre de l'universitaire. Cependant on ne se contredit pas pour se contredit, on le fait quand cela est nécessaire.

Question 5 : La ligne de conduite du FPI est-elle définie par les universitaires ?

Réponse : Le parti détermine lui-même sa propre ligne de conduite. En d'autres termes, les personnes se réunissent, partagent leurs idées, débattent et les plus pertinentes finissent par triompher. Ainsi, nous allons dans leur direction. Cela signifierait que la direction du parti est déterminée par ses membres et pas uniquement par les universitaires.

Question 6 : Quelles sont les actions posées par le FPI avant et après sa prise de Pouvoir ?

Réponse : À l'époque du parti unique, si tu es universitaire, on dit que tu es du PDCI. Ainsi, Laurent Gbagbo a introduit une transformation radicale dans la vision même de la politique et de l'administration de l'État. Car il a rapproché l'État des citoyens. Il a, par exemple, procédé à

la communalisation intégrale de la Côte d'Ivoire. Chaque village se trouvait au sein d'une commune afin de permettre à ses habitants de prendre en mains leurs propres affaires, de déterminer ce qu'ils doivent accomplir et les moyens pour y parvenir. C'est une tout autre logique qui s'écarte complètement de celle d'autrefois. En effet, nous avons remarqué que les agriculteurs étaient à la tête de l'organisation qui administrait le café et le cacao.

Entretien 5 : avec Dédi Séri Faustin le 12 avril, 2023 de 11 heure 30 à 12 heures 50 à l'Université de Cocody à son bureau.

Thème 1 les évènements qui ont marqués la vie le FPI de sa sortie de clandestinité à sa prise de pouvoir.

Question 1 : Pouvez-vous me parlez des répressions que le FPI, a connu de sa sortie de clandestinité et à sa prise de pouvoir ?

Réponse : Lorsque le FPI émerge de sa clandestinité, il avait fait face à plusieurs problèmes, y compris celui du 18 février. Je suis dans une confusion, je ne parviens pas à déterminer si c'est le 18 février 192 ou 1994. Jusqu'à présent, des étudiants ont été sujets à des agressions physiques et des coups, avec certains d'entre eux ayant subi de graves blessures. Une coupure d'électricité a eu lieu à Yopougon pendant leur session d'examen. Ceci les a poussés à faire des manifestations. Suite à ses manifestations, une réponse violente a été apportée. Ainsi, l'opposition a demandé une enquête pour mesurer les impacts et identifier les responsables de ces actes violents. On a déterminé que cette violence provenait des forces de l'ordre et de la police. Le Président Houphouët déclarait donc à l'époque « qu'il ne peut pas autoriser que son propre couteau, se retourne contre lui ». Il rejette fermement l'idée de condamner les acteurs. C'est par rapport avec cela que l'opposition a manifesté. Le 18 février 1992, lors d'une protestation, une nouvelle flambée de violence a éclaté suite à l'indignation de l'opposition. En fait, tous les leaders de l'opposition ont été appréhendés en raison de leur appui à la jeunesse.

Question 2 : Qu'est ce qui a expliqué la création des revues les cahiers du nouvel horizon et du nouvel esprit.

Réponse : Suite aux arrestations du 18 février 1992, une tribune de protestation a été publiée par le professeur memèl Fotê. Cette tribune était si étendue que le nouvel horizon a décidé de lui consacrer une édition spéciale. Car il n'est pas possible d'intégrer dans un journal compte tenu du volume. Dès lors, à partir de ce moment, d'autres universitaires, professeurs dévoués et personnes de gauche ont rédigé des écrits qui suivent la même ligne d'indignation.

Dans cette optique, il a été proposé aux universitaires de gauche de lancer une revue, qui a pris le nom de « les cahiers du nouvel esprit », et qui existe depuis 1994.

<u>Thème 2</u> : Qrésentation de la CURFP.

Question 1 A quand date la création de la CURFP ?

Répense ; la CURFP a été créé en 1994.

Question 2 : Quelles sont les vocations de la CURFP ?

Réponse : Cette cellule avait pour mission de fournir des aptitudes au FPI, en instruit ses adhérents en politique et en proposant également de nouvelles perspectives, afin qu'il puisse perdurer dans un environnement multipartiste.

Question 3 : Qouvez vus me donner le nom de ses différents secrétaires généraux de sa création à nos jours.

Réponse : Firmin KréKré, Abdramane Sangeré et Tapé Gozé ont successivement dirigé la CURFP de 2000 à 2003, après quoi j'ai pris la relève depuis 2003.

<u>Thème 3</u> Le rôle des universitaires engagés dans la vie du FPI.

Question 1 : Quel a été le rôle des universitaires au FPI de 1990 à 2000 ?

Réponse : La mission des universitaires consistait à promouvoir une régulation démocratique au sein de la société ivoirienne. C'est pour que tout soit en ordre. Il s'agit d'un objectif de sensibilisation, d'information et de mobilisation des masses.

Question 2 : La CURFP a-t-elle atteint son objectif, de sensibilisation à travers ses revues ?

Réponse : À mon avis, l'objectif n'a pas été atteint. Parce qu'une revue telle que les Cahiers du nouvel esprit n'avait pas été suffisamment lue. Selon moi, pour assurer que l'information atteigne le niveau le plus bas de la population, il serait judicieux de traduire les revues dans diverses langues afin d'engager plus efficacement nos militants. Car durant cette période, le taux d'alphabétisation était élevé

6-Entretien avec Simon pierre Ekanza le 01 mars 2024 de 16h15 à 18 heures 30 à sa résidence Riviera Bonoumin.

Thème : 1 le contexte de la création des partis politique de Gauche en Côte d'Ivoire.

Question n°1 pouvez-vous me donner les raisons qui ont amenées certains universitaires à militer dans les partis politiques de gauche ?

Réponse : Il est primordial de comprendre que les universitaires ont commencé à se regrouper séparément bien avant 1990. Ils ont commencé à se distinguer du PDCI-RDA, avant même l'accession à l'indépendance en 1960. L'indépendance désirée par Houphouët n'était pas du tout soutenue par les étudiants, dont la majorité poursuivait leurs études en France. Particulièrement après août 1960, Houphouët avait clairement affirmé qu'il acceptait l'indépendance vis-à-vis de la France, tout en continuant à avancer en tandem avec elle. En d'autres termes, il s'agit d'attendre l'assistance de la France pour réussir à se relever et à progresser.

C'est à partir de ce moment que les élèves ont commencé à se soulever contre Houphouët et sa politique. Pour quelle raison ? Car ils affirment que si vous vous tournez vers le côté Français, au lieu de diversifier le partenariat, nous resterons en dépendance de la France. Par conséquent, ces étudiants n'étaient pas réceptifs à l'idée du PDCI-RDA. Ainsi, Houphouët a choisi de les attirer en leur proposant des postes au sein des différents gouvernements qui seront formés à partir de 1960. Il agira donc temporairement pour les faire taire et mettre un frein à l'opposition. Néanmoins, cela ne durera pas longtemps.

Par ailleurs, il y a eu une division au sein de l'équipe du PDCI-RDA elle-même. Je parlerais de ceux qui se trouvent à gauche et de ceux qui sont à droite. Prenons par exemple Jean Baptiste Mokey, qui a temporairement pris les rênes du PDCI, mais pas pour une durée prolongée. Car ce poste lui sera pris et attribué à Auguste Denise. De même, des étudiants comme Dobré seront ramenés en France pour retrouver leur pays d'origine. Cependant, tous ne s'aligneront pas sur la voie de Mokey et des autres, ils tenteront de rejoindre le PDCI tout en s'opposant à Mokey et son groupe. Ainsi, le nombre d'opposants augmentait. Le roi actuel de Mossou figurait parmi ces premiers adversaires. Dans les premières années d'indépendance, entre 1965 et 1966, il a été emprisonné à plusieurs reprises. De plus, même ses parents seront maltraités, y compris sa mère. Il y a aussi Francis Wodié, qui sera non seulement expulsé du pays, mais poursuivra également ses études en Algérie.

C'est en 1990 que la contestation du pouvoir politique en tant que telle se manifestera publiquement. Dès 1980, soit dix ans auparavant, et dans l'ombre et la clandestinité, plusieurs partis ont commencé à voir le jour, dont le PFI qui s'imposait déjà en tant que parti d'opposition.

Avec l'avènement du multipartisme en 1990, les universitaires avides de démocratie ont émergé pour établir les premiers partis de gauche officiellement reconnus. Ces partis comprenaient celui de Laurent Gbagbo, Zadi Zaourou, Francis Wodié et Bamba Mori Féré. Des universitaires ont fondé et dirigé ces partis de gauche. Laurent Gbagbo était le plus jeune du groupe qui n'avait pas encore soutenu sa thèse de troisième cycle. Ces partis ont vu le jour grâce aux intellectuels, étant donné qu'ils étaient ceux qui avaient une vision élargie de la réalité qui les environnait. Ils sont ceux qui projettent l'avenir et prévoient ce qui sera. Ils étaient ceux qui disposaient de la meilleure armure intellectuelle. Ils étaient donc avisés sur la voie à suivre en ce qui concerne les circonstances actuelles.

Question n° 2 : Qu'est ce qui a expliqué le désaccord, au sein de la coordination de la gauche ?

Réponse : Il est à noter que, en raison de leur histoire partagée, les partis politiques créés par des universitaires suite à l'instauration du multipartisme ont choisi de collaborer au sein de la coordination de gauche. Quatre partis ont constitué cette coordination, à savoir le FPI, le PIT, l'USD et le PSI. Cependant, faute des aspirations individuelles, ils ne parviendront pas à s'accorder. Ceci, a conduit à une séparation, une rupture, qui au début ne sera pas très manifeste**.** Ils ont convenu de ne pas participer aux élections, afin qu'aucun d'eux ne se présente aux élections de 1990. Cependant, à la dernière minute, Gbagbo apparaît sur la scène politique pour annoncer sa candidature. Ainsi, tous les autres partis qui font partie de la coordination de gauche vont s'opposer à lui. Toutefois, malgré cela, il a participé à ces élections et pour la première fois, il a obtenu 18% des voix. Ce résultat était très satisfaisant, car dans les pays africains où des élections avaient lieu à cette date, l'opposant ne parvenait pas à atteindre 10% des voix. Les partis politiques de l'opposition n'ont pas réussi à trouver un terrain d'entente, à communiquer sur la même longueur d'onde dès les débuts du multipartisme. Il est également important de noter que lorsqu'Alassane Ouattara est arrivé, Gbagbo a cherché à se rapprocher de lui. Quant à nous, nous avons décidé de ne pas faire chemin ensemble. Le RDR a donc profité de cette opportunité et s'est renforcé par rapport au FPI. Ainsi, Gbagbo a saisi que son parti risquait d'être absorbé par le RDR, et il a décidé par la suite de se séparer du RDR.

Question n°3 Pourquoi les enseignants du SYNARES n'ont-ils pas fait corps ensemble pour créer en commun un seul de parti politique de gauche ?

Réponse : Il est important de ne pas mélanger les formations syndicales avec les formations politiques. Un syndicat prône principalement la vie professionnelle et syndicale. Il privilégie

avant toute chose le bien-être de ses membres. Les syndicats ne poursuivent pas les mêmes objectifs que l'ensemble de la société ivoirienne. Ils n'ont pas décidé de ne pas fonder un seul parti, c'est parce qu'en dépit de certaines divisions exprimées, nous n'avions pas la même vision des choses. Il existait des aspirations personnelles. D'autres étaient nettement plus puissants, se posaient la question : il faut que mon nom soit mentionné, il faut que je fonde mon propre parti, avec mes adeptes. Lorsqu'ils ont quitté le SYNARES, ils ont tenté de mettre en place une fédération. En d'autres termes, il s'agit d'un groupe qui regroupe les partis partageant une vision similaire. Une fois les aspirations individuelles mises en lumière, chacun a suivi son propre chemin. Les quatre partis de coordination à Korhogo ont décidé qu'ils ne participeraient pas aux élections de 1990. Toutefois, à leur grande surprise, Gbagbo a fait son apparition. Au PIT, j'étais le seul à soutenir que nous devrions appuyer Gbagbo pour avancer ensemble, et ma voix a été plus ou moins prise en compte. Selon moi, c'est pour des ambitions individuelles que les partis de gauche n'ont pas uni leurs forces. C'est l'incapacité à coordonner les efforts de gauche qui a conduit à un abandon au sein des partis politiques de gauche.

Question n°4 Quelles sont les difficultés qui se sont présentées à la gauche politique ivoirien dès sa sortie de clandestinité ?

Réponse : Personne ne souhaitait dévoiler ses aspirations dans l'ombre. Cependant, une fois sorties de leur clandestinité, leurs aspirations personnelles ont commencé à se manifester. Cela explique la division de la gauche politique suite à l'instauration du multipartisme.

Question n°5 : Quel rôle les partis de gauche ont-ils joué dans la politique en côte d'Ivoire ?

Réponse : L'implication des partis de gauche de 1990 à 2000 a été vivement appréciée. Un rôle qui a véritablement conduit la Côte d'Ivoire à porter davantage son regard vers l'extérieur. Autrement dit, il y a des actions qui auraient dû être mises en place depuis l'indépendance et qui n'ont pas été effectuées par le PDCI. Depuis l'ouverture du multipartisme, ces partis nouvellement formés ont tenté de se concentrer sur ces aspects. Cela a permis au PDCI de prendre conscience et de réajuster sa politique. Lorsque Gbagbo est arrivé au pouvoir, il a tenté de se constituer des alliés différents de la France. La diversification des partenaires a conféré une autonomie accrue à la Côte d'Ivoire.

Thème n°3 : Le rôle des universitaires.

Question n° 1 : Quel rôle les universitaires ont-ils joué au sein de la CURFP ?

Réponse : Je crois que la CURFP n'a pas joué un rôle distinct de la direction fournie par le FPI. Au contraire, c'est le moteur qui a conduit le FPI à progresser. Autrement dit, à l'intérieur du parti, il existe un groupe qui est réellement appelé à se rassembler régulièrement, à s'attaquer aux problèmes qui surviennent et à déterminer ce qui semble être bénéfique pour le parti, ainsi que ce qui ne l'est pas. Par conséquent, lors d'une réunion, un scrutin est mis en place et l'option qui obtient le plus de votes prévaut. Cette minorité en désaccord peut ressentir de la frustration, c'est précisément à ce moment-là que se produisent les défections au sein des partis de gauche. Je cite le cas de Laurent Akoun et Asouan Adou qui ont quitté le PIT pour rejoindre le FPI. C'est parce qu'à un certain moment, ils n'étaient plus en accord avec l'opinion dominante. Ce n'était pas uniquement le FPI qui a mis en place un groupe de réflexion. Chaque parti menait une réflexion approfondie. Nous avions une vocation. C'était moi qui gérais les élections. Parfois, nous nous réunissions pour établir une ligne directrice. Au niveau du PIT, nous avons choisi de ne pas entraver Gbagbo, mais plutôt de l'appuyer dans certaines initiatives. Je constate que les membres du FPI ont un niveau intellectuel avancé. Lorsque tu prends les membres du FPI, ils proviennent tous du PIT.

Question n°2 Les universitaires sont-ils à des postes clé dans les partis qu'ils ont fondés ?

Réponse : On peut dire que ce ne sont pas les capacités intellectuelles qui déterminent les nominations. C'est principalement sur votre engagement militant et votre pouvoir de persuasion dans la société que le parti s'appuie pour vous confier une responsabilité ou un certain poste. Il est important de souligner que, dans ces partis, une grande majorité des dirigeants étaient des intellectuels. C'est à eux qu'on délégait les tâches les plus essentielles. Que ce soit au sein du FPI ou du PIT, les intellectuels ont joué un rôle majeur**.**

Question n°3 Leur rôle en tant qu'universitaire, a-t-il eu une incidence sur le parti ?

Réponse : Oui, dans la mesure où ils agissent en tant qu'éclaireurs au sein du parti. Lorsqu'il y avait un débat, il était nécessaire de parvenir à une conclusion, à une orientation et cela se basait sur la réflexion. En général, c'étaient les intellectuels qui dirigeaient la discussion. Ainsi, ils exerçaient une influence notable au sein du parti comparé à ceux qui n'avaient pas de formation universitaire.

Question n°4 : Ce rôle a-t-il eu un impact sur la conduite et l'orientation idéologique du parti ?

Réponse : Oui. Car ce sont les universitaires qui étaient choisis comme responsables des actions à entreprendre. Lorsque le FPI arrivera au pouvoir plus tard, c'est parmi eux que seront sélectionnés les dirigeants. De plus, ceux qui sont actifs sur le terrain et proches des populations seront privilégiés. On ne choisit pas uniquement des universitaires pour assumer les postes de direction. Je prends le cas d'Affi N'guessan, qui n'était pas au même niveau intellectuel que certains au sein du FPI, comparé à plusieurs autres qui étaient impliqués dans ce milieu. C'est lui qui sera élu président du parti en 2001, et également premier ministre.C'est simplement parce qu'en terre Agni, il a beaucoup œuvré pour que le FPI ait une plus grande représentation dans sa région. Donc sur le terrain, ce sont des éléments qui ont agi en sa faveur. Il est vrai que l'intellect joue un rôle dans la sélection des membres du parti, mais ce n'est pas le critère déterminant. Ce n'est pas l'élément à privilégier au-dessus de tout.

Question 5 : La démocratie est-elle perçue au sein des partis de gauche quant à leur gestion et à leur orientation idéologique ?

Réponse : Je crois que lorsqu'on aborde une question, on procède à un vote et c'est la majorité qui l'emporte. On se réfère donc à l'endroit où il y a le plus de voix. Par conséquent, pour les partis de gauche, l'opinion qui a le plus prévalu est celle appuyée par la majorité des membres du parti. C'est généralement sur ces facteurs qu'on se basait pour définir l'égalité et la justice. Ces valeurs sont soutenues et promues principalement par les intellectuels, qui cherchent à les mettre en lumière afin que les autres puissent les percevoir. C'est ce qui définit précisément la direction politique du parti. Par exemple, lorsqu'un événement se produit, nous nous rassemblons pour pouvoir le décortiquer. Quels ont été les facteurs déclencheurs ? Pourquoi cela a-t-il été réalisé ? Donc, la question suscite un débat et un certain point de vue va dominer et surpasser les autres opinions. Cette perspective qui va triompher est largement soutenue et ceux qui la défendent sont principalement des intellectuels ayant présenté des arguments suffisamment solides pour désarmer les opposants. C'est ce point de vue qui fait toujours l'unanimité. Les partis de gauche, qui valorisent véritablement la démocratie, ont maintenu une position solide en comparaison avec le PDCI, qui cherche à séduire les individus avec ses propositions.

7-Entretien avec le professeur Jean Noël LOUCOU, le mercredi 26 Mars 2025 de 09h 45 à 11heures 02 à Yamoussoukro à son bureau au sein de la Fondation Félix Houphouët-Boigny.

Thème 1 : Les conditions générales ou les raisons qui ont motivé certains universitaires dans la vie des partis politiques à l'ouverture au multipartisme en 1990.

1-Quels sont les faits majeurs qui ont suscités cela ?

Réponse : Il est important de comprendre que les universitaires sont avant tout des citoyens, donc nous avons un engagement politique. C'est ce qui pousse de nombreux individus à s'impliquer politiquement. Cela a clarifié leur engagement au sein des partis politiques. À l'époque, les membres de l'opposition luttaient pour la progression politique de la Côte d'Ivoire, s'efforçant notamment de passer du régime du parti unique à celui du pluralisme politique, ce qui représentait leur principale bataille. C'est ce qui a conduit à la création des premiers partis d'opposition par les universitaires, dont une grande partie des adhérents étaient principalement des professeurs

2-Particulierement au PDCI, quels sont les faits majeurs qui ont motivé certains universitaires à militer dans ce parti ?

Réponse : Il est important de noter que le PDCI est le parti de la lutte anticoloniale en Côte d'Ivoire, incarnant le nationalisme ivoirien. Cela a certainement incité certains à s'engager au sein du parti. À ce sujet, je crois que les intellectuels ont un rôle à jouer au sein d'un parti politique. Et même dans la tradition du PDCI, les intellectuels ont constamment joué un rôle prépondérant. Lorsque vous examinez la lutte anticoloniale, vous constatez la présence de figures telles que Coffi Gadeau et Bernard Dadié, qui contribuaient à la presse militante du PDCI. Cela signifierait que les intellectuels n'étaient absolument pas en exil au sein du parti. On peut également citer Jacob William, un des premiers universitaires ivoiriens à se consacrer au droit, ainsi que Gabriel d'Arbousser, qui a aussi occupé le poste de Secrétaire Général du PDCI. On peut aussi inclure les personnes que Houphouët-Boigny a envoyées à l'aventure en 1996. Ce sont eux qui ont inauguré le travail de construction de notre nation. Je crois que tous ces éléments peuvent expliquer pourquoi les universitaires se sont engagés au PDCI lors de l'instauration du multipartisme en 1990, afin d'y apporter leurs compétences.

3-Quel rôle les universitaires ont-ils joué dans le processus du retour du multipartisme en Côte d'Ivoire.

Réponse : Au départ, les universitaires ont opposé une résistance au régime du parti unique et ils étaient divisés au sein de leur syndicat, dans le but de lutter pour un retour à la pluralité politique. C'est ce qui a constitué le cœur de leur lutte. Cependant, ils pratiquaient également la politique sous le prétexte du syndicalisme. Houphouët-Boigny, un homme politique de stature, aurait sans doute pu les réprimer, mais cela ne s'est pas produit.

4-Qu'est ce qui a expliqué la création de partis politiques différents par les universitaires issus du SYNARES ?

Réponse : Il est essentiel de faire d'abord mention de la tolérance, de Félix Houphouët-Boigny, car il était conscient que le SYNARES ne soutenait pas le pouvoir en place, mais a néanmoins accepté son existence. Son existence n'a pas été entravée par son refus d'être assujetti à l'UJTCI. Il est aussi important de souligner que le SYNARES a fait sensation lors de la journée du dialogue national. Ils ont rejeté les suggestions de la Banque Mondiale et du FMI, appelant à l'L'émergence de divers partis politiques fondés par des universitaires issus du SYNARES représente un enjeu majeur qui définit actuellement les dirigeants africains. Certains ont suggéré que les universitaires en Côte d'Ivoire devraient être en avance sur les événements. C'était également le cas du PIT de Francis Wodié et de Zadi Zaourou, dont les adhérents ont décliné l'invitation à rejoindre le FPI, qui était déjà actif sur place. Application immédiate de l'article 7 de la constitution qui reconnaît le multipartisme.

5-Pouvez-vous me dire quels sont les universitaires qui étaient les plus représentés au PDCI ?

Réponse : Pour confirmer cela, il est nécessaire de consulter la liste des diverses structures du parti afin de déterminer le nombre d'universitaires qui siègent dans ces instances. Au PDCI, nous avons une forte présence scientifique, ce qui est déjà évident à travers les différents secrétaires généraux.

Thème 2 : Le rôle des intellectuels dans les partis politiques.

1-Selon vous quel rôle un universitaire peut-il jouer dans un parti politique ?

Réponse : Avant tout, les intellectuels sont des militants au sein d'un parti politique doté de statuts et de règles internes. Ces personnes dirigent la vie politique du parti, donc les universitaires, tout comme les autres membres, sont tenus de se conformer à ces directives.

Ainsi, ils ne peuvent pas simplement se lever et faire ce qu'ils souhaitent. Leur contribution repose principalement sur leur savoir-faire dans divers domaines. À présent, le PDCI est en train de finaliser son projet de société et son programme de gouvernement. Tous les groupes de travail organisant cela sont composés d'universitaires. Je fais partie d'un collectif nommé développement durable, dirigé par le professeur Assé Eboi. Et lorsque vous regardez la liste des membres, une grande partie d'entre eux sont des universitaires. Ainsi, la contribution principale de l'universitaire au sein d'un parti politique est d'ordre intellectuel. Cela signifie participer à la formulation et à la rédaction des projets et programmes. Il convient aussi de mentionner que les universitaires étaient présents dans tous les partis politiques en Côte d'Ivoire, ce qui leur a permis de jouer un rôle prépondérant dans la structuration de ces derniers.

Devant une situation donnée, les universitaires analysent et soumettent des suggestions au parti. À l'heure actuelle, au PDCI, divers groupes se sont assemblés et je fais partie d'un groupe dont la mission est de formuler des suggestions concernant les élections. Il s'agissait de réflexions très poussées dont les recommandations ont été transmises au parti. Nous avions pour tâche de structurer l'organisation de la campagne électorale et de concentrer notre pensée sur divers aspects en lien avec les élections.

On retrouve aussi des universitaires dans toutes les instances du parti. En observant le cas du PDCI, nous remarquons que le bureau politique inclut un plus grand nombre d'universitaires.

Il en va de même pour le Secrétariat Exécutif, anciennement connu sous le nom de Secrétariat Général. Nous remarquons une multitude d'universitaires occupant divers postes au sein de ces instances supérieures du parti. Ils se trouvent dans les instances décisionnelles supérieures qui participent aussi à la production de connaissances scientifiques, à l'animation scientifique et aux luttes intellectuelles. Voici un aperçu de l'implication active des universitaires au sein d'un parti politique. Ils mettent en place des conférences, des ateliers, puis la confrontation d'idées avec les autres partis. Ils prennent aussi part à diverses tribunes dans les journaux. Cela souligne l'importance de leur fonction au sein du parti. Dans l'Antiquité romaine, on désignait certaines personnalités sous le nom de tribuns de la plèbe. C'étaient des juges responsables de la protection des droits et des intérêts du peuple. Ils possédaient un pouvoir de veto sur toute action ou décision prise par un autre magistrat. C'est ce que le professeur Lavo appelle un rôle tribunitien. Par conséquent, le rôle des universitaires au sein des partis politiques est considéré comme un rôle de tribun. En d'autres termes, il s'agit de servir de voix pour les insatisfaits et

les classes populaires. Cela a également représenté une contribution des universitaires aux partis politiques en Côte d'Ivoire. Au PDCI, les universitaires ont apporté leur propre contribution.

En ce qui me concerne, j'ai contribué à l'élaboration des programmes du PDCI depuis 1993, en collaboration avec le professeur Niamkey Koffi. De plus, nous avons participé à la formation de nos adhérents grâce aux programmes de formation lancés par le parti.

En définitive, nous pouvons affirmer que nous jouons un rôle actif sur le plan intellectuel et également dans la formation des activistes. Ceci est d'ailleurs en adéquation avec la profession de professeur.

4-Quelle était la vocation de la CURDIPHE ?

Réponse : Il s'agit d'un collectif qui soutenait les idées du nouveau contrat social proposé par le président Henri Konan Bédié. Dans ce but, cette équipe a participé lors des discussions sur l'ivoirité en mettant en place des symposiums, des séminaires et des conférences afin de promouvoir les idées du président. Il y avait aussi une revue nommée Racine dont l'objectif était de publier les actes des divers colloques organisés par les universitaires.

5-Quelle sont les conséquences de la forte présence des universitaires dans un parti politique ?

Réponse : Le souci, c'est que lorsque vous êtes dans le même environnement, vos pensées et vos réactions sont influencées par cet environnement. Ce que je veux dire, c'est que les universitaires sont formés selon un modèle spécifique et qu'ils se sentent généralement très satisfaits après avoir effectué une analyse approfondie de la situation. La force du PDCI réside dans le fait qu'il ne se compose pas uniquement de membres universitaires. Nous avons également des personnes modestes. Cela englobe les conducteurs, les vendeuses et bien d'autres. Cette variété est constamment captivante, en d'autres termes, l'universitaire cogite toujours selon ses modèles, négligeant parfois que d'autres strates sociales peuvent offrir une perspective qui pourrait aider le parti à envisager les enjeux autrement.

Cependant, lorsqu'il s'agit de discuter entre nous, les intellectuels, nous avons tendance à adopter une perspective quelque peu réductrice de la situation. C'est ce qui a constitué le point faible d'un parti tel que le PIT, qui est principalement considéré comme un parti de cadres. Le FPI, de son côté, a réussi, ce qui lui a permis de se positionner comme le véritable parti d'opposition en Côte d'Ivoire lors de l'introduction du multipartisme. Ce qui avait aussi été la force du PDCI depuis l'ère coloniale. Des partis comme le Parti Progressiste de Côte d'Ivoire

étaient également des partis de cadres, tandis que le PDCI était un parti de masse. Cette distinction a en partie permis de différencier le PDCI des autres partis durant l'époque coloniale.

Thème 3 : L'influence des universitaires dans la conduite et l'orientation idéologique du parti.

1-Pouvez-vous me donner une idée des postes occupés par les universitaires dans un parti politique ivoirien ?

Réponse : Il est essentiel de comprendre que dans divers partis politiques, les universitaires occupent tous les postes. Par exemple, au PDCI, le Secrétariat Exécutif, qui est l'organe gouvernemental du parti, accueille des universitaires occupant manifestement des postes stratégiques. Lorsque vous consulterez la liste, vous remarquerez que ce sont des universitaires de grande renommée qui composent cette assemblée. Pour ce faire, nous avons Djédjé Mady qui a dirigé cette organisation pendant plus de dix ans, et aussi le Professeur Niamkey Koffi, qui est également membre et avait la responsabilité des

2-A Quel moment les décisions prises par les universitaires au PDCI, s'appliquent au parti ?

Réponse : Devant une situation donnée, les universitaires se rassemblent pour discuter et soumettre des suggestions au parti. Au PDCI, notre configuration se distingue de celle des autres partis fondés par des universitaires. Ceci dit, au PDCI, les suggestions formulées par les universitaires peuvent être refusées. Cela a permis au parti de prendre des décisions qui s'alignent fréquemment sur la réalité. Nous sommes un parti démocratique, où aucun privilège spécifique n'est accordé aux intellectuels. Ainsi, vous avez la possibilité de soutenir un avis et de le présenter à l'autorité du parti. C'est la décision qui obtient le plus de votes qui sera appliquée. Par exemple, j'ai suggéré la création d'une commission d'enquête sur le coup d'État du 24 décembre 1999 dirigé contre le président Bédié, mais hélas, mes propositions n'ont pas trouvé écho auprès de la direction. Ainsi, vous pouvez formuler des idées, mais c'est l'organe du parti qui prend les décisions de manière démocratique. Au PDCI, les universitaires ont la possibilité de soumettre des suggestions, et leur pertinence peut avoir un impact. Il faut cependant noter que c'est l'ensemble de l'instance qui prend la décision.

3-Quels sont les critères de choix des représentants PDCI, à des postes clés ?

Réponse : À ce stade, on peut affirmer que ces critères présentent une certaine diversité. Tout d'abord, le candidat doit démontrer une maîtrise du domaine, puis son engagement militant. En

d'autres termes, il est nécessaire de passer à travers différents niveaux. On ne peut pas désigner un individu au sein du bureau politique s'il n'a pas été militant de base ou s'il n'est pas passé par le comité directeur. Nous tenons également compte de la géopolitique lors de la nomination de nos dirigeants. Autrement dit, il est impératif que les régions soient présentes dans les instances décisionnelles.

4-Selon vous qu'est ce qui a donc fait la faiblesse des partis crées par les universitaires ?

Réponse : La fragilité de ces partis réside dans leur conviction qu'ils constituent une élite, méprisant les autres militants simplement parce qu'ils manquent de compétences. Toutefois, un parti politique n'est pas ce qu'ils imaginent. Il est nécessaire que les universitaires considèrent les autres militants comme leurs pairs. C'est ce qui a affaibli le PTI, où les adhérents sans formation intellectuelle ont été mis à l'écart.

5-Comment le FPI, était-il perçu par les ivoiriens à l'instauration du multipartisme ?

Réponse Il faut mentionner que le FPI était bien considéré par les Ivoiriens. C'est évident que le parti a obtenu 18% des votes. Et là où il était plus présent, il a reçu le plus grand nombre de votes. C'était également le parti d'opposition le plus structuré et le plus dynamique. De ce fait, il a recueilli les revendications des classes populaires, des agriculteurs, des éleveurs et des étudiants. Il a également été le parrain de la FESCI. C'est l'ensemble de ces facteurs qui a favorisé la montée du FPI et la manière dont les ivoiriens l'ont perçu. En 1990, le FPI a choisi de se séparer des autres formations de gauche pour participer aux élections présidentielles. Il était parfaitement conscient qu'il ne remporterait pas la victoire, toutefois, cela représentait pour lui une façon de se positionner vis-à-vis de l'avenir. Cela lui a été avantageux, car il est devenu le premier parti d'opposition à accéder au pouvoir en 2000.

8-Entretien avec Yao Bi, le vendredi 02 Mars 2025 de 10h 05 à 11heures 10min à San-Pedro à sa résidence.

Thème 1 : Le rôle joué par les universitaires dans les structures de bases FPI.

1- quel rôle les universitaires ont-ils joué dans les sections ?

Réponse : Au FPI, notamment dans les sections, le rôle des universitaires a été significatif. Ils étaient chargés de former et d'éduquer les militants. Ces formations nous ont permis d'acquérir une maîtrise de nos divers textes qui constituent la base idéologique du parti. Ils avaient pour mission de nous aider à comprendre ces textes, en particulier le projet de société et le programme de gouvernement.

2-Comment interviennent-ils dans les sections ?

Réponse : Presque toutes les structures d'activités comptent parmi leurs membres des universitaires dispensant ces formations. Parmi ces diverses structures, on compte la CURFP, le CEPIF, le SENAFOP et le CNAT. C'est au moyen de ces structures qu'ils organisaient des séminaires politiques, où ils nous dispensaient des formations. Il est aussi important de noter que ces formations sont initialement destinées aux dirigeants de fédérations et de sections qui, par la suite, nous fournissent des retours d'information.

3-Quelles ont été les limites des différents séminaires de formations politiques organisées par les universitaires ?

Réponse : Ces séances de formation se restreignent aux individus ciblés invités à ces réunions. Parce qu'ils visaient essentiellement un groupe limité de militants qui seraient ensuite chargés de les diffuser. Ces formations sont fréquemment mises de côté et oubliées. Cela avait restreint l'étendue des séminaires. Car nos niveaux d'information ne sont pas toujours alignés. Et cela crée un problème sérieux pour la communication interne.

4-Quelle méthode avez-vous utilisé pour assurer le suivi des séminaires dans votre section ?

Réponse : En réalité, la majorité de ces séminaires ne nous sont pas directement destinés dans la plupart des situations. Ainsi, suite au séminaire, nos divers responsables de fédérations viennent nous tenir au courant. Dès que nous sommes de retour dans nos sections, nous planifions des rencontres avec nos adhérents. C'est lors de cette réunion que nous leur faisons part des résultats des séminaires.

5- En tant que responsable fédéral quel rôle avez-vous joué ?

Réponse : Il m'incombait de faire le tour des différents cours pour informer nos adhérents du jour de la réunion, afin de leur transmettre les enseignements tirés des séminaires. Nous pratiquons également le « porte à porte », afin d'exposer aux citoyens la valeur du FPI. Pour atteindre cet objectif, une solide compréhension de nos divers textes est nécessaire en amont.

Thème 2 : La contribution des universitaires dans la redynamisation des structures de bases FPI.

1-Quel a été l'apport des universitaires au niveau des sections ?

Réponse : Les professeurs d'enseignement supérieur ont eu une importance majeure dans la restructuration de nos sections. Leur savoir-faire, qu'ils nous transmettaient lors des séminaires, nous a aidés à organiser plus efficacement nos activités dans les sections. Effectivement, nous avons été formés à la planification de réunions et à la rédaction de comptes rendus de nos diverses actions entreprises. De plus, pour occuper le poste de secrétaires de section, il était désormais nécessaire de démontrer son engagement politique au sein du parti. Nos militants sont désormais éduqués et sensibilisés aux principes de notre parti ainsi qu'à l'actualité politique, tout comme ils le sont pour eux. Cela nous a conduits à passer de l'étape de recrutement basé sur des quantités à une étape axée sur la qualité. Nous étions à présent formés pour engager des débats contradictoires avec les autres formations politiques.

2-Outre que les séminaires avez-vous organisé d'autres activités pour le bon fonctionnement de votre section ?

Réponse : En effet, nous avons mis en place des actions visant à garantir la communication entre les membres de notre section. Dans la majorité des situations, nous mettons en place des compétitions de « maracana » et des « journées débats ». Ceci offrait aux activistes l'opportunité de se retrouver entre eux, et de se sentir comme chez eux. Cela a d'ailleurs simplifié notre tâche dans notre objectif de former et d'informer nos membres.

3-D'où vous tirez tous ces fonds pour mener à bien ces différentes activités ?

Nous obtenons ces fonds grâce aux contributions de nos adhérents par le biais de l'acquisition de leur carte. Occasionnellement, nous faisons appel à la direction du parti qui nous apportait son soutien.

4-Quelle image les autres partis politiques avaient du FPI dans votre localité ?

Réponse : Ils maintenaient une perception favorable du FPI. En effet, le Front Populaire Ivoirien (FPI) aspire à se rapprocher des habitants. Ils étaient également attirés par les diverses activités que nous organisions. C'est certainement ce qui a attiré les partisans d'autres formations politiques vers le FPI. Par conséquent, nous avons exploité cette ambiance actuelle pour effectuer des embauches dans notre entourage direct.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Présence des proches du Président de la République dans la spéculation de beaux administratifs. 70

Tableau 2 : Les huit (8) milliardaires connus du gouvernement ivoirrien en 1990……..…71

Tableau 3 : Ancien et nouveau salaires des universitaires à partir du 11 décembre 1991……...75

Tableau 4 : les nouveaux partis politiques de gauche au 31 mai 1990. 84

Tableau 5: origine socioprofessionnelle des leaders des partis politiques du 31 mai 1990. ...86

Tableau 6 : Les formateurs et les participant du séminaire organisé par le SENAFOP sur le thème:‘‘bien gérer sa section et sa fédération’’……141

Tableau 7: Séminaire de formation : mobilisation et opération électoral initié par le SENAFOF en vue de former les militants dans les différentes fédérations du FPI. 145

Tableau 8: les collecteurs des fonds électoraux dans les fédérations FPI nommés par le CENAT. 153

Tableau 9: Taux de cotisations pour le financement des élections de 1995. 154

Tableau 10: Les différents formateurs et les thématiques des séminaires sur la connaissance générale du FPI. 161

Tableau 11 : Les animateurs et les thématiques des différents séminaires destinés à la formation des militants FPI. 164

Tableau 12: Les formateurs et les thématiques de formations des élus locaux du FPI. 165

Tableau 13 : Les attributions des membres de la revue les cahiers du nouvel esprit. 176

Tableau 14: Les participants à la première rencontre du nouvel esprit, et autres signataires qui adhèrent à la présente. 177

Tableau 15: Les animateurs et les sous thèmes abordés au séminaire du FPI, à Ahoutoué en 1992. 181

Tableau 16 : Les animateur et les sous thèmes abordés au séminaire du FPI, San -Pedro sur le thème ’’démocratie et pauvreté’’ 191

Tableau 17 : Les séminaires sur la formation des militants pour le recrutement de nouvel adhérents. 195

Tableau 18: Les thématiques et les animateurs des différentes formations sur l'organisation militante. 201

Tableau 19: Le programme de formation des militants initié par le CENAT sur des questions liées aux élections. 207

Tableau 20 : Liste des participants au congrès du FPI, de Dabou en septembre 1988.....224

Tableau 21 : Les membres du secrétariat général du secrétariat général FPI, de 1990 et leur attributions. 227

Tableau 22 : Liste des nouveaux membres du secrétariat général FPI, issu du deuxième congrès ordinaire de 1996. 229

Tableau 23 : Les anciens membres du comité de contrôle FPI, de 1990.....234

Tableau 24: Les nouveaux membres du comité de contrôle FPI, issu du deuxième congrès extraordinaire de 1996. 234

Tableau 25 : Répartition géographique des communes FPI, dans les différentes régions en 1995. 287

Tableau 26 Récapitulatif des résultats des partis par régions lors des élections législatives de Novembre 1995.....289

Tableau 27: Le déséquilibre entre le nombre d'habitants des départements et la répartition des sièges lors des législatives de 1995.....295

Tableau 28 : Le prémier gouvernement inaugural de Laurent GBAGBO formé le 27 octobre 2000……...……..300

TABLE DES PHOTOS

Photo 1 : Réaction des docteurs face aux nombreuses frustrations dans l'administration…….62

Photo 2 : Les universitaires formateurs des quatre premiers partis de l'opposition en 1990…..85

Photo 3 : Meeting de protestation de la coordination de gauche en septembre 1990……98

Photo 4 : Une séance de vote au cours des élections primaires inaugurées par le FPI, en 1993……152

Photo 5:Les formateurs du séminaire de la CURFP, organisé à Gagnoa en 1994……..……163

Photo 6 : Bamba El Hadj Soualoi, universitaire membre du SENAFOF, cherché du comité scientifique de ce séminaire……190

Photo7 : Les militants FPI, participants du séminaire présent dans la salle de Rotary de San-Pedro……...…193

Photo 8 : Séminaire d'Abangourou Simone Gbagbo, et des notables de l'indénié……198

Photo 9 : Professeur Koudou Jeannette expose sur le profit du dirigeant……205

Photo 10 : Réaction des séminaristes au cours des exposés……206

Photo 11 : Séminaire de formation des élus municipaux du FPI, en présence de Simone Gbagbo……..….....216

Photo 12 : Les parlementaires FPI, en formation sur les instruments et procédures budgétaires……..……220

TABLE DES CARTES

Carte 1 : les 10 régions administratives lieux d'organisation des séminaires de formation politique du FPI, à sa sortie de clandestinité……. 19

Carte 2 : répartition géographique des partis Anti-RDA selon Péchoux (1948-1952) ……278

Carte 3 : répartition géographique des fédérations FPI, dans les grandes régions administratives de la Côte d'Ivoire de 1990 à 1994……...281

TABLE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Catégorisation des membres du Secrétariat General du FPI de 1996 à 2000……231

Graphique 2 : Catégorisation des membres du comité de contrôle du FPI de 1990 à 2000……..…237

Graphique 3 : poids des universitaires dans le gouvernement inaugural des refondateurs en 2000……302

SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A-SOURCES

1-Sources orales

Ci-dessous dans le tableau les Noms, prénoms, âges, parcours professionnel et politique des personnes interrogées dans le cadre de la collecte des informations.

NOMS ET PRENOMS	**AGES**	**CURSUS PROFESSIONNEL ET POLITIQUE**	**DATE ET LIEU DE L'ENTRETIEN**
Koudou Opadou	65 ans	Professeur titulaire en sociologie de l'éducation l'ENS. -Secrétaire adjoint de la CURFP 1991-1996)	Le 19 avril 2024 de 11 heures 50 à 13 heures 10 à l'université de Cocody à son bureau.
Issiaka Sangaré	60 ans	- premier secrétaire général de la jeunesse du FPI, à Cocody. Ancien membre fédéral. -Secrétaire Général du FPI, de 2019 au 23 septembre 2024 étant en exercice lors de notre entretient	Le 13 mars 2024 le 13 mars 2024 de 10 heures 05 à 11 heures 20 à son bureau au centre social du FPI, au 2 plateau.
-kadet Bertin	67 ans	-Professeur titulaire de géographie à l'Université Felix Houphouët-Boigny -Ministre de la défense du Gouvernement Gbogbo.	Le 27 février 2024. 13 heures 55 à 15 heures 10 à Marcory Cap Sud.
Ekanza Simon-Pierre	82 ans	-Professeur d'histoire ancien Doyen de la faculté	Le 01 mars 2024 de 16h15 à 18 heures 30 à sa résidence Riviera Bonoumin.

		des lettres à l'Université Felix Houphouët-Boigny. -Membre de l'USD chargé des questions électorales.	
Dedy séri Faustin	87 ans	-Professeur titulaire de sociologie anthropologie à l'Université Felix Houphouët-Boigny -secrétaire National de la CURFP, de 2003 à 2021	Le 12 avril, 2023 de 11 heure 30 à 12 heures 50. À l'Université de Cocody à son bureau.
Krékré Firmin	73 ans	-Professeur titulaire de Philosophie de l'ENS. -premier secrétaire nationale de la CURFP 1991-1996. -Secrétaire adjoint chargé à la formation politique du FPI, 1992-2000.	Le 22 mai 2023, de 11 heures 10 à 12 heures 19 à sa résidence à Cocody Riviera Palmerais.
Loucou Jean Noël	77	-Professeur titulaire d'histoire à l, UFB, d'Abidjan. -membre du bureau politique du PDCI depuis 1985. -actuel secrétaire Général de la fondation Felix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro. -l'un des vice- président du PDCI.	le mercredi 26 Mars 2025 de 09h 45 à 11heures 02 à Yamoussoukro à son bureau au sein de la Fondation Félix Houphouët-Boigny.

Yao Bi	74	Secrétaire de section FPI, San-Pedro quartier Séwéké de 1996 à 2001.	Le vendredi 02 Mars 2025 de 10h 05 à 11heures 10min à San-Pedro à sa résidence.

2-Sources d'archives

a-Sources d'archives nationales de Côte d'ivoire.

Sous série **1EE** Archive nationale de Coté d'Ivoire : politique générale.

VI-21/5 Rapports politiques des cercles 1944-1945.

XXIX-3/5 : Rapports politiques. 1941-1945-1947-1951.

EE 9087 Rapports Annuel 1946-1947

b-Archives privés

CURFP (2003) « la crise ivoirienne et l'avenir d'un pays en refondation : actes du colloque internationale d'Abidjan » PUCI, 4-5juillet, 190p.

Dossier Spécial : Les Acquis de la refondation, 2007, p3.

Front Populaire Ivoirien ECOLE-DU-PARTI, Fascicule n°005-2022/FPI/EDP, démocratie et questions électorales, mai 2022, p52

Front Populaire Ivoirien, Statut et Règlement Intérieur Textes amandés et adopté au 4è congrès Ordinaire Palais des Sports-Abidjan-Treichville 18 Juillet 2018, 67p.

Front Populaire Ivoirien, Statuts et Règlement Intérieure Textes amandés et adoptés au 3ème congrès extraordinaire tenu au palais des congrès de l'Hôtel ivoire, 2001, 56p.

La CURFP, « pour comprendre la crise ivoirienne », in *les cahiers du nouvel esprit* spécial décembre 20004, 63p

Textes fondamentaux du FPI, Equipe technique du nouvel horizon, année 1991, 32p.

3-Sources imprimées

- « Propos Firmin Krékré « Secrétaire générale adjoint du SENAFOP » réalisé par C. Etou in L'Alternative n°0012 du 16 janvier 1996, p2.
- « interveiw Firmin KREKRE (secrétaire général de la CURF, chargé du comité scientifique du séminaire) » réalisé par C. Etou & F. Bailly in La Voie n°1150 du 25 juillet 1995, p2.

- « Interview Simone Gbagbo (‘’Il faut donner à la fédération les moyens d’une bonne gouvernance) » réalisé par Franck Dally in La Voie n°1588, du 3 avril, 1997, p3

- « Propos de Danon Djédjé (Député Gagnoa commune) » réalisé par K. Soungalo *in La Voie* n°1531 du 3 février 1997, p6.

- « Propos de Kouame Marie Odile (OFFPI Guibéroua, ce que pensent certaines séminaristes) » recueillie par K. A. Mian, *in La Voie* n°333 du 27 octobre 1992, p2

- « Propos du Dr Dakoury DJELEGA (responsable locale chargé de l’organisation du séminaire du 9 et 10 octobre 1993 à San-Pedro) », recueillie par A. Sinaly & W. Kouame, in La Voie n°617 du 7 octobre 1993, p2.

-« interveiw Bedi Holy (sécretaire général national de la CEPIF) » réalisé par C. Glazai in La Voie n°1473 des 23 et 24 novembre 1996 p3.

-« Interview Simone Gbagbo (secrétaire nationale de la formation politique du FPI : nous recherchons les moyens linguistiques pour atteindre les populations) », réalisée par C. Etou *in La Voies* n°615 du 6 octobre 1993, p2.

-« Interview Bamba El Hadj Soualio (membre du SENAFOP et chargé du comité scientifique du séminaire de San-Pedro) réalisée par F. Dessrait, in La Voie n°607 du 27 septembre 1993, p3.

-« Interview du Prof ZIGUI Koléa (président du comité d’organisation du colloque –- « internationale de la CURFP, en 2003 : sur la crise ivoirienne et l’avenir d’un pays en refondation) » réalisée par F. Yao & C. Etou in Notre Voie n°1529 des samedis et dimanche 5 juillet 2003, p5.

-« Interview Marcel Abié (membre du SENAFOF) » réalisé par V. Djebi *in L’Alternative* n°0072 du mardi 28 mars 1996, p2.

Commission de politique extérieure, programme de gouvernement résumé ; document dactylographié, non daté, pp8-9.

Déclaration de Felix. Houphouët-Boigny Fraternité-Matin, 29/04/1983. p.2

Déclaration faite à la rotonde de l’Assemblée Nationale à l’occasion de la sixième assemblée générale de ladite union.

Dossier Spécial : Les Acquis de la refondation, 2007, p3

Entretien Boga DOUDOU, réalisé par S. YOMAN, l'organisation des élections politique en Côte d'Ivoire depuis le retour du multipartisme, mémoire de DEA, de droit public, Université Felix Houphouët-Boigny, 1997, p52.

Extrait du communiqué du conseil des ministres du 03 mai 1990, in Fraternité Matin

Fraternité Matin n°7674, le, 4, mai, 1990, p4.

Fraternité Matin n°7716, le 25 juin, 1990, p6.

Fraternité Matin n°7831, le 08 novembre 1990, p17.

Fraternité Matin n°8181, le 14 janvier, 1992, pp12-13.

Fraternité Matin n°8185, les 18 et 19 janvier 1992, p6.

Fraternité Matin, 7817, 23, octobre 1990, p10.

Fraternité Matin, n°7696, le 31, mai, 1990, p2.

Fraternité Matin, n°7811, le 16 octobre 1990, p7.

Fraternité Matin, n°8024, le 24, juillet, 1990 p2.

Fraternité Matin, n°8027, le 09 juillet 1991, p14.

Fraternité Matin, n°8034, le 17, juillet, 1990, p6.

Fraternité Matin, n°8045, le 30 juillet, 1990, p6.

Interview de Firmin Krékré, « secrétaire général du SENAFOF, » réalisé par César ETOU in *l'Alternative* n° 0012, du 16 janvier 1996, p2.

Interview Marcel Abié (membre du SENAFOP) » réalisé par V. Djèbi *in L'Alternative* n°0072 du 28 mars 1996, p2.

Interview Simone Gbagbo (''il faut donner à la fédération les moyens d'une bonne - gouvernance) » réalisé par Franck Dally in La Voie n°1588, du 3 avril, 1997, p3.

Interview Simone Gbagbo (Secrétaire national du SENAFOP : cap sur la mobilisation qualitative) » réalisé par C. Etou in La Voie n°767 du 14 avril 1994, p3.

Interview, réalisé par C. Glazai *in La Voie* n°1473 des 23 et 24 novembre 1996 p3.

Konan Bédié. H discours d'ouverture de la première session ordinaire de l'Assemblée -- Nationale du mercredi 25 avril 1990, in *Fraternité Matin* n°7668, le 26 avril 1990, p8.

La 2ème République, Magazine ivoirien d'information Politique, 2005, p29.

La Voie n°1031 du 1er Mars 1995, p2.

Le Jour n° 259 du 4 décembre 1995, p2

Le Jour n°257 du 1 décembre 1995, p4.

Ministère de l'économie et des finances, la côte d'Ivoire en chiffre, édition 2007, Abidjan, dialogue production, 2007, p13.

Notre Temps n°129, du 20 octobre 1995, p6.

Propos de ADJEBA Béatrice (68 ans de l'OFFPI Bonoua analphabète : ce que pense certaines séminaristes) » recueillie par K. A. Mian, *in La Voie* n°333du 27 octobre 1992, p2.

Propos de Danon Djédjé (député Gagnoa commune) » réalisé par K. soungalo in La Voie n°1531 du 3 février 1997, p6.

Propos de Don Mello, un rapport critique, recueillie par M. A. Kadio, *in special la voie* n°004, du 17 décembre 1992, p7.

Propos de Guipié Charles (député d'Issia) » réalisé par koné soungalo in La Voie n°1531 du 3 février 1997, p6.

Réaction Apkalé Jacob « Député du FPI à Divo, bénéficiaire des élections législatives de 1990 » in La Voie n°650 du 18 novembre 1993, p2.

Refondation et Diplomatie, *in Demain* la Côte d'Ivoire, Edition la Refondation, p13.

Répertoire 1997, répertoire 2000, National Démocratique Institute (NDI).

Témoignage de l'Ambassadeur du Canada en Côte d'Ivoire l'ors d'une cérémonie au palais de la culture à Treichville le 20 mai 2003.

Yeo. O. E. (2008). « Idéologie politique et conflit en côte d'Ivoire : analyse du discours politique », *in Reseach Report* n°3, CERAP, p14.

4-Sources électronique

- « Entretien avec Mamadou COULIBALY », in http://aymard. WordPress. Com, consulté le 30/09/2024 à 11h 21min.

https://ru.scribd.com consulté le 06 février 2026 à 13h 26min.

Prost A. in la revue vingtième siècle n°65, Cité par J. LEDUC, « histoire du temps présent, histoire immédiat », in doc. 22. fr consulté le 23 septembre 2024.

Stiftung F. E. (2001). Yaoundé (Cameroun), 2014, 47p, *in Library. Fes. De Kamerun*
« manuel de structuration d'un parti politique » Consulté le 25 octobre 2023 à 10h30 min.

Offoumou K, « Les Elections Ivoiriennes de l'An 2000 » *in Journal of African Elections,* volume n°1 mays 2001, p12. *Http : www. Eisa.org 2023/05 »20. (Consulté le 09 septembre 2024 à 10h 34)*

Rapport de la mission d'observation des élections législatives du 26 novembre 1995, Htt.www, aceprojet org ero-en africa (consulté le 12 septembre 2024, à 13h24mn), p4.

République francise, cf https:/www.wordhistory.org, trans consulté le

S. Prado « Côte d'Ivoire : ''la refondation ou la curiosité intellectuelle »,

www.alwihdainfo.com consulté le 27 octobre 2024 à 18h 30.

B- REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1-Ouvrages de références

-Brand. D & Durusset. M, (2007). *Dictionnaire thématique histoire-géographie,* Paris,Ed Dallos, 2007, 572p,

L'encyclopéadia universalis, Paris, 1980, vol, 12, 1105p

Le Petit Robert, dictionnaire de la langue française, Paris, Larousse, 2000, 2841p,

Le Robert illustré, Paris, Larousse nouvelle édition, 2024, 2128p.

Mokhtar. L (2009). *Les 1500 termes politiques et diplomatiques pour rédiger, comprendre et répondre au discours politiques, 4e édition revue et mise à jour,* l'Harmattan, 454p ;

Ouinde. A et al *Encyclopedie génerale de la Cotè d'Ivoire Préface de Felix Houphouet-Boigny* Tome 2 Aidjan, NEI, 404p.

Paul.R, (1995). *Le nouveau petit Robert dictionnaire alphabétique et analogie de la langue française,Paris Bordas, 75013p*.

2-Ouvrages de méthodologie

a-Sur la méthode en science sociale et en historique

Duy-Tan J. N (1989). *Méthodes de la science politique*, Nanterre-Erasme, 117 p.

Fragniere. J. (1996). *Comment réussir un mémoire, Paris DUNOD,* 116p

Grawitz. M. (1976). *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 157p.

Loucou J. N. (1994). La *tradition orale africaine,* Neter, 118p

N'da P.(2009). L*a méthodologie de la recherche, de la problématique à la discussion des résultats : comment réussir un mémoire, une thèse sciences sociales et éducation,*Abidjan, PUF, 131p.

N'da P. (2007). *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse, Paris, Harmattan,* 247p.

Soulet J. F. (1994). *l'Histoire immédiate,* PUF, collection Que-Sais-Je ? n°2841, 117p.

Thuillier G. & Tulard J. (1986). L*a méthode en histoire*, PUS, *collection, Que Sais-Je* ? n°1326, p83.

Vansina J. (1961). *De la tradition orale, essai de méthode historique*, Tervuren, Musée royal, d'Afrique central, Science humaine, n°36, 179p.

b-Sur les partis politiques et le droit politique

Brunet J.P. (1989). *L'Histoire du socialisme en France*, PUF, collection Que Sais-Je ? 127p

Boti N. S. (2017). *Histoire du droit et des institutions méditerranéennes et africaines : des origines au début du XVIIIème siècle*, les éditions ABC, 529p.

Charlot.J. (1973). *Les partis politiques,* Paris Armand Colin, 254p.

Chatebout B. (1989). *Droit constitutionnel et science politique*, Paris Colin.

Duverger M. (1979). L*es partis politiques*, Paris Armand Coulin, 557p.

Duy-Tan J. N. (1989). *Méthodes de la science politique*, Nanterre-Erasme, 117p.

Habermas J. (1990). *Ecrits, politiques : culture, droit histoire*, Paris Cerf, 263p.

Ostrogorski M. (1979). L*a démocratie et les partis politiques,* édition du seuil, 306p.

Wodié F. (1996). I*nstitutions politiques, et droit constitutionnel en Côte d'Ivoire,* juillet, Abidjan, Presse Universitaire de Côte d'Ivoire, 685p.

Yao D. B. (2017). D*roit constitutionnel, institutions politiques et contentieux constitutionnel,* les éditions ABC, 223p.

3-Ouvrages spécifiques

a-Sur la vie sociopolitique

Bailly D. (1995). La r*estauration du multipartisme en Côte d'Ivoire*, Paris l'Harmattan, 283p.

Biaka D. (2000). *Côte d'Ivoire la « disparition » du patriote Victor Biaka Boda*, Paris Harmattan 243p.

Gbagbo L. (1991). *Agir pour les libertés*, Paris, l' Harmattan, 206p

Gbagbo L. (1983). *Côte d'Ivoire - pour une alternative démocratique*, Paris, l' Harmattan, 180p.

Gbagbo L. (1982). *Côte d'Ivoire économie et société,* l'Harmattan, 212p.

Koui T. (2006). *Multipartisme et idéologie politique en Côte d'Ivoire,* l'Harmattan*,* 225p.

Locou J. Noel. (1992). *Le multipartisme en Côte d'Ivoire,* Abidjan, Neter, 213p.

Mel G. F, (2010), *Felix. Houphouët-Boigny : la fin et la suite*, Karthala, 610p.

N'da P. (1999). D*rame démocratique Africain sur scène en Côte d'Ivoire,* l'Harmattan Paris ,288p.

N'da P. (1999). *Drame démocratique Africain sur scène en Côte d'Ivoire,* l'Harmattan Paris 288p

Samir A. (1967). *Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire*, Paris Minuit, 331p

Simon G. 2007). Paroles *d'honneur,* édition RAMSAY, 508p.

Tessy B. (1992). L*a démocratie par le haut en Côte d'Ivoire*, l'Harmattan, 318p.

Voh S. A. (2005)., *Une chronique de la révolution démocratique en Côte d'Ivoire (1989-1995*), l'Harmattan,332p

b-Sur le Front Populaire Ivoirien.

Front Populaire Ivoirien, (1998). *Fonder Une Nation Africaine Démocratique Et Socialiste En Côte d'Ivoire*, Harmattan, 107p.

Front Populaire Ivoirien, (2000). *Gouverner Autrement La Côte d'Ivoire*, Paris l'Harmattan, 232p.

Gogui T. (2018). *Côte d'Ivoire Crise Au FPI, Que Faire ?* ,l'Hramattan, 2018, 127p.

Jarret M.F& Mathieu F.R. (2002). L*a Côte d'Ivoire De La Déstabilisation A La Refondation*, l'Harmattan, 2002, 144p.

Kokora P.(199). *Le Front Populaire Ivoirien De La Clandestinité A La Légalité Le Vécu D'un Fondateurs,* l'Harmattan, 236p.

C-sur les intellectuels dans la politique

Bandanan M. (2004). *Côte d'Ivoire chronique d'une guerre annoncée,* édition du Net, Abidjan 24 heures, 246p

Guenais, M. E. (2000). Les *universitaires sont-ils des intellectuels ? in crise congolaise quelles solutions ?* Paris l'Harmattan, 187p.

Moussa T. (2016). Rôle et responsabilité des intellectuels dans la crise ivoirienne, *Edition mosaïque,* pp13-14

N'da P. (1987). L*es intellectuels et le pouvoir en Afrique*, l'Harmattan,222p

N'da P. (1987). Pouvoir, lutte de classe, idéologique et milieux intellectuels africain, Edition présence Africaine, 107p.

Tariq B. et al. (1986). *Les intellectuels et le pouvoir, Syrie, Egypte, Tunisie, Algérie*, Le Caire : CEDEJ, 223p.

Zika J.R. (2002). D*émocratie et misère politique en Afrique, le cas du Congo Brazzaville*, l'Harmattan, 195p

4-Ouvrages généraux

Contamin. B & Memel. F (1997). Le *modèle ivoirien en question, crises ajustements, recomposition*, paris Karthala, p630.

Ki-Zerbo J. (1986). H*istoire générale de l'Afrique*, tome1, 858p.

Koumoe K. M. (1994). *Politique économique et ajustement structurel en Côte d'Ivoire*, Harmattan, 136p

Maffre J.J. (1990). *Le siècle de Périclès,* Paris, PUF, Collection ''que sais-je ?'', 1990, 128 p.

Nene B.S. (2018). *Histoire du Droit et des institutions Méditerranéennes et Africaines des origines à la fin du moyen-âge Européen*, les éditions ABC, 563p.

Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (1975). *Le président Houphouët-Boigny et la nation ivoirienne*, les nouvelle Editions Africaines Abidjan Dakar, 328p.

Samir A. (1967). *Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire*, Paris Minuit, 331p

Settié L. E. (1997). L'Etat *et le processus de développement en Côte d'Ivoire : 1960-1980,* Abidjan, 278p

Siriex P. H. (1986). *Houphouët-Boigny ou la sagesse africaine*, Nathan, Paris, 422p.

Wodié F. (2010). *Mon combat pour la Côte d'Ivoire,* NEI/CEDA, 2010, 378p.

5-Les travaux universitaires

a-Thèses et mémoires

Ahipo D. M. (2024). L*e Front Populaire Ivoirien (FPI), dans le débat politique en côte d'Ivoire (1969-2011),* thèse de doctorat, en histoire contemporaine Université Alassane Ouattara, Juillet, 379p

Bley D.H. (2024). *La vie politique en Côte d'Ivoire de l'Independence à l'avènement de la deuxième république (1960-2000),* Thèse de doctorat, université Félix Houphouët-Boigny, 409p.

Cissé A.K. (1984). Le *comportement électoral en côte d'Ivoire, Abidjan thèse de doctorat*, 3è cycle Sciences Sociales, Université d'Abidjan, 316p

Diabate A. (1992). L*es élections municipales en Côte d'Ivoire de 1945 à 1956*, Mémoire de master université Félix Houphouët-Boigny, 321p.

Dougbo T. P. (2013). L*es idéologies Ivoiriennes de 1960 à nos jours*, thèse unique de doctorat en science Juridique administration et politique spécialité, histoire des institutions, à UFHB d'Abidjan, TOME II, 786p.

Ibitowa P. (2006). *Image de l'opposition ivoirienne dans un organe d'information gouvernemental : le cas de Fraternité Matin de 1990 à 1999*, thèse de doctorat, en histoire contemporaine Université, FHB, Abidjan, Tome1, 419p.

Kangha M.K. (2009). *Le tableau des partis politique de Côte d'Ivoire : 1946 -1995*, thèse de Doctorat en histoire contemporaine, UFHB Abidjan 2009, 565p.

Koffi K. A. (2019). *La démocratie à l'ivoirienne (1980 à 1990),* Mémoire de Master à Daloa, l'Université UJLOG, 2019, 119p.

Koné F. R. (2004). V*iolence politique à caractère communautaire et inégalité horizontales en Côte d'Ivoire,* mémoire de DEA, Université de Bouaké, 117p.

Kouadio Y. C. (2019). La *gauche politique en Côte d'Ivoire des origines à 1990*, Abidjan Université FHB, thèse de doctorat en histoire, 519p

Kouamé Y. F. (2021). *Les crises politiques en Côte d'Ivoire de la première république à la deuxième république (1959-2000)* Thèse unique de doctorat en histoire contemporaine soutenue à l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody Abidjan, 581p.

Palé. T. (2017). *Le paysage électoral et stratégies de communication des candidats à la présidentielle de 2010 en Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat en science et technique de l'information à l'Université Bordeaux Montaigne, 15 juin 2017, 344p.

Proteau L. (1996), *Ecole et société en Côte-d'Ivoire les enjeux des luttes scolaires (1960-1994).* Thèse de doctorat en Sociologie de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 688p.

Seri J. J. (2013). Les *conférences nationales dans le processus démocratique en Afrique : le cas du Mali et du Niger 1991-2002,* thèse de doctorat en histoire contemporaine, Université FPB, Abidjan, 496p

Simi D. F. (2020). L*e fait ethnique dans le jeu politique en côte d'Ivoire (1990-2002),* thèse de doctorat en histoire politique université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, 27 février, 359p,

Yoma N.S. (1997). *L'organisation des élections politique en Côte d'Ivoire depuis le retour du multipartisme,* mémoire de DEA, de droit public, Université Felix Houphouët-Boigny, 119p

b- Les articles de revues, journaux et périodiques

Aka A. L. (2013). « L'Evolution du régime représentatif dans les Etat d'Afrique noire francophone », *Jurisdoctoria,* n°9, pp.123-132.

Bamba M. (2001). « Côte d'Ivoire la refondation sociale le piège de l'illusion des théoriciens », in *sentiers* n°5 février, pp5-6

Dedi S. (1997) « Mamadou et Bineta sont devenus grands » in *Cahier Nouvel Esprit,* n°5, pp.15-16.

Dédy S. (2004). « Les frayeurs suscitées par le projet de société du Front Populaire Ivoirien », in les Cahiers du Nouvel Esprit, spécial, décembre, pp.8-10.

Gneba A. J. (1997). « Responsabilité historique des élites intellectuelles ivoiriennes *»,* in *Cahier Nouvel Esprit,* n°5, pp.9-11.

Kouakou, K & Mamadou, R (1997) « Le fou D'intello » in *Cahier Nouvel Esprit,* n°5, pp.11-15.

Kouamé, K. (1997). « Entrisme ou ''Antrisme'' ?*»,* in *Cahier Nouvel Esprit,* n°5, pp.21-22.

Koudou O. (2010). « Laurent Gbagbo : le résilient politique », *in les Cahiers du Nouvel Esprit*, n° spécial, p8.

Krékré F. (2010). « Autour des qualités humaines du Président-candidat Laurent Gbagbo », *in les Cahiers du Nouvel Esprit*, spécial, pp.3-4.

N'da P. (1997). « Luttes enseignantes, luttes étudiantes et processus de démocratie en Afrique », *in les cahiers du nouvel esprit*, n°5, pp.4-6.

Peschanski D. et al (1991). « Histoire politique et sciences sociales », in *Cahier de l'IHTP,* n°18, pp.7-12.

Rioux, J.P. (1994). « Peut-on faire une histoire du temps présent ? » *in Question de L'Histoire du temps présent,* Bruxelles, complexe, p43-54, cité par SOULET Jean-François, *l'histoire immédiate,* PUF, collection *Que sais-Je* ? n°2841, pp31-32.

Spécial Nouvel Esprit, n° 001du lundi 16, octobre 2000, pp.6-9.

SYNARES, « Non à la réduction de salaires », mars 1990, pp.12-14.

SYNASES (1992) le plan d'austérité : un complot contre les travailleurs. Le SYNARES et les syndicats autonomes rejettent le plan d'austérité, Abidjan, juin, pp.34-37.

Tapa G. (1997). « L'hypothétique retour des intellectuels ivoiriens de l'étranger (1980-1988) », Cahiers Nouvel Esprit, n°5, pp.17-19.

C- Les articles de presse nationale

Ablet J.C, « pour ou contre les courants au sein des partis », *in La Voie* n°549 du 20 juillet 1993, p3.

Agoua Z. « restructuration dès la section FPI, à Tiébissou », *in La Voie* n°614, du 5 octobre 1993, p6.

Akesse M. « Premier conseil national de la cellule des enseignant : Bédi HOLY réélu »in La Voie n°1480 du 2 décembre 1996, p3.

Akesse M. « Naissance d'une cellule des enseignants du primaire et du secondaire du FPI »*in La Voie* n° 822 du 22 juin 1994, p3

Albert J. C. « séminaire de formation d'Odienné : la machine électorale bientôt sur les rails *in La Voie* n°650 du 18 novembre 1993b, p2

Albert J.C. « formation politique d'Odienné : les élections primaires quel enjeux »*in La Voie* n°644, du 10 novembre 1993a, p3.

Allangba F. « Nassian : le FPI gagne du terrain »in la voie n°503 du 25 mai 1993, p7

Anderson B. « Six maires primés pour leur gestion *», in La Voie* n°1573, du 25 mars 1997, p3
Assa Allobié « Séminaire de San-Pedro, ''jour ''j'' moins trois'' », *in La Voie* n°615 du 5 octobre 1993, p3.

Banny J.K. *in Fraternité Matin*, n°7659, les 14, 15 et 16 avril, 1990. Pp 7-8.

Bouabré P. « Législatives 95 de l'Ouest la déroute d'une opposition désunie *», in Le Jour* n°258 du 2 au 3 décembre 1995, p2.

Dally F. « Les fédérations ont reçu les instruments d'une gestion moderne »*in La Voie* n°1583, du 7 avril 1997, p2.
Dally F. « Les formateurs à l'école pour bien diriger et organiser une réunion » La *Voie* n°857 du 2 août 1994, p6

Dedeh F. « Appel à la mobilisation pour vaincre en 1995 »in La Voie n°745 du 18 mars 1994, p3.

Deh V. « Zuénoula quatre sections du FPI, restructurées », *in La Voie* 17 mai 1994, p7

Etou C. « Lancement des activités du CENAT : la machine du financement FPI en marche »in La Voie n°725 du 21 janvier 1994c, p2.

Etou C. « Le FPI, une implantation nationale », *in L'Alternative* n°0036 du 13 février 1996a, p2.

Etou C. « Le FPI, une implantation nationale », *in L'Alternative* n°0036 du 13 février 1996a, p2.

Etou C. « Les formateurs bientôt formés »in la voie n°852 du 27 juillet 1994d, p3.

Etou C. « Les sections du Sud-Est se sont rencontrées à Ahoutoué, » *in La Voie* n°309, du 28 septembre 1992, p10.

Etou C. « Se concerter pour éviter les erreurs du passé » *in Alternative* n°0014 du 18 janvier 1996b, p3.
Etou C. « Se concerter pour éviter les erreurs du passé » *in Alternative* n°0014 du 18 janvier 1996b, p3.

Etou C. « Séminaire du FPI à Bouaké : la cérémonie d'ouverture se transforme meeting à Sokora *in La Voie* n°902 du 26 septembre 1994e, p2.

Etou C. « Séminaire du SENAFOP : Laurent Gbagbo attendu à Bouaké », *in La Voie* n°898 du 21septembre 1994f, p4.

Etou C. « Séminaire sur les activités sociales et culturelles : les maires FPI, davantage préparés aux rouages de la gestion des communes » in La Voie n° 1525 du 27 janvier 1997, p7

Etou C. « Seule la démocratie nous sauve de la misère », in La Voie n°621 du 13 octobre 1993, p2

Etou C. « Séminaire de formation à Abengourou : des militants désormais formés pour conquérir le monde rural »in La Voie n°840 du 13 juillet 1994g, p5

G-Lazai C. « Restructuration de la cellule universitaire de réflexion : krékré s'en va Koné - Dramane arrive »in La Voie n°1470 du 20 novembre 1996, p2.

Gnaka, L. « Séminaire de la CURFP, à Gagnoa », *in La Voie* n°767 du 14, avril 1994, p4.

Keita A. *in Fraternité Matin* n° 7667, le 25, avril, 1990, p11.

Késsié M. « Cap sur les élections de l'An 2000 »*in Notre Voie* n°322 du lundi 7 juin 1999, p6.

Kodjo E. « Guibéroua une ville sous-équipée, » *in Fraternité Matin*, n° 8181, le 14, janvier, 1992, p12.

Koffi L. K « Courant de pensée et démocratie, » *in La Voie* n°1363 des 13 et 14 juillet 1996, p3

Konan C. « Séminaire de formation de la JFPI : les secrétaires aux finances à leurs comptes »in La Voie n°442 du 9 mars 1993, p11.

Kouassi F. A ; Mian J. « Y-a-t-il un parti de Gauche en Côte d'Ivoire ? », in *Notre Temps* n°122, 1er septembre, 1992, pp9-10.

Kouassi L « Elections présidentielles 28 octobre 1990, opposition Xénophobe », *in Fraternité Matin* n°7816, 22 octobre 1990, p11.

Kouassi N. P ; *in Fraternité Matin* n°7656, du lundi, 11 avril 1990, p10

Kouyo A. « Election législatives du 10 décembre, ce qui a fait gagner le FPI » *in Notre Voie* n° 770 du mercredi 13 décembre 2000, p8.

Krassault R. « colloque sur l'agriculture : la rencontre des éminences grises » *in La Voie* n° 491 du 10 mai 1993, p2.

Mian K. A&, Ruhl B. « Séminaire de formation politique : l'OFFPI, épouse le socialisme », *in La Voie* n°332 du 26 octobre 1992, p3.

Mian K. A. « la formation politique une nécessité » in La Voie n°333 du 27 octobre 1992, p2.

Moussa Z. « FPI, quel projet de société » *in Fraternité Matin*, n°7816,22 octobre 1990, p12.

Neruba F. « Colloque international sur l'agriculture : le FPI et la Fondation Jean-Jaurès remettent ça *in La Voie* n°477 du 22 avril 1993a, p5.

Neruba F. « Séminaire du FPI à Daloa : démocratie et obstacles socioculturelle *in La Voie* n°445 du 12 mars 1993b, p4.

Neruba F. « Séminaire de formation à San-Pedro : ''des rapports entre démocratie et pauvreté » *in La Voie* n°623 du 22 septembre 1993c, p3

Oumar I.C. « Les militants FPI, préparent l'An 2000 »*in Notre Voie* n°323 du mardi 8 juin 1999, p5

Ouraga O. « Les législatives de 95 : pourquoi l'opposition a perdu ? », *in Le Jour* n°259, du 4 décembre 1995, p3

Sahi D. F. « Grand Béréby les comités de bases FPI renouvelés », in *La Voie* n°614 du 5 octobre 1993, p7.

Sangaré A. « Séminaire de la CURFP : ''l'appel de la direction du FPI'' *» in La Voie* n°1152 du 26 juillet 1995, p2

Sivori B. « Les élections législatives du 10 décembre 2000 : le FPI, forme ses candidat *in Notre Voie* n°752 du lundi 20 novembre 2000, p2

Souleymane S. « Séminaire de formation des élus municipaux : la sen d'une rencontre » *in Alternative* n°0065, du 20 mars 1996, p2

Souleymane T. S. (1996). « Présidence du FPI : Laurent Gbagbo, élu avec 98,43% des voix », *in La Voie* n°1364, du 15 juillet, p2.

Soungalo K. « analyse du budget de l'Etat : les parlementaires FPI, désormais armés *in La Voie* du 3 février 1997, p6.

Tablé H. D. « mobilisation électorale et budget de campagne : les militants FPI, formés » *in Notre Voie* n°314 du jeudi 3juin 1999, p6.

Tayoro P. D. « séminaire de formation du Centre-Nord :''pour mieux connaitre le FPI'' *» in La Voie* n°745 du 18 mars 1994, p7.

Zedem N. « élection primaire au FPI : le jeu démocratique renforcé »*in la vois* n°525 du 22 juin 1993, p3.

Zedem N. « séminaire de formation politique du FPI : pour une mobilisation qualitative »*in La Voie* n°758 du 3 ,4 et 5 avril 1994, p6.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 8

PREMIERE PARTIE: CONTEXTE ET MOTIVATIONS DE L'ENGAGEMENT DES UNIVERSITAIRES DANS LA VIE DU FPI 55

CHAPITRE I – CONTEXTE LOINTAIN DE L'ENGAGEMENT DE CERTAINS UNIVERSITAIRES AU FPI 1990-1993. 57

I-LA SITUATION CHAOTIQUE DES UNIVERSITAIRES. 57

1-Divergence entre le PDCI et le SYNARES. 57

2- Difficile insertion et la situation peu reluisante des universitaires. 60

II-Les effets néfastes de la crise économique 67

1-La paupérisation des populations et l'enrichissement illicite de certains dirigeants 67

2-Application des mesures d'austérités et radicalisation des revendications des universitaires. 73

III- DE LA RECUPERATION DES REVENDICATIONS DES MASSES A L'OUVERTURE AU MULTIPARTISME. 78

1-Récupération des revendications des masses par les universitaires de l'opposition à des fins politiques. 78

2-Multipartisme, naissance des partis politiques de l'opposition et origine socioprofessionnelle des opposants. 82

CHAPITRE II : LES FACTEURS IMMEDIATS DE L'ENGAGEMENT DES UNIVERSITAIRES AU FRONT POPULAIRE IVOIRIEN(FPI) 90

I- La loyauté de certains universitaires envers Laurent Gbagbo. 90

1-Laurent Gbagbo : le porteur de projet. 92

2-Laurent Gbagbo : le résilient politique. 94

II-Les perspectives démocratiques du Front Populaire Ivoirien (FPI) 96

1- Le FPI et la naissance de la coordination de gauche : une stratégie d'inféodation des forces de l'opposition 97

2-Les premières activités et les revendications du FPI à sa légalisation 101

2-1 - Conférences de presses, meeting, tournées. 101

2-2- Les autres activités. 102

3-Les revendications et les projets de sociétés. 103

3-1-Des actions en faveur des paysans. 103

3-2-La formation et la santé. 104

3-3 -Les réformes institutionnelles. 104

4-Les difficultés rencontrées par le FPI à sa sortie de clandestinité.....105

4-1-La stigmatisation du FPI aux premières heures du multipartisme....105

4-2-Les fraudes électorales massives et multiformes, rendues possibles par l'absence d'une organisation solide et fiable au niveau du FPI. 112

4-3- Le dur apprentissage de la démocratie : des malversations financières et pratiques antidémocratiques au FPI.....117

4-4-La saignée au FPI : défection de ses militants au bénéfice du PDCI....121

III-Une opportunité sociale avec le FPI 123

1-Les ambitions et la méthode de conquête du pouvoir du FPI....123

2-Les universitaires : agent de cautionnement et de légitimation des actes du Front Populaire Ivoirien (FPI) 126

3- Les gratifications symboliques et matérielles de leur engagement....130

DEUXIEME PARTIE : MISE EN PLACE DES STRUCTURES D'ACTIVITES ET IMPLICATION DES UNIVERSITAIRES DANS LA VIE DU FPI : 1994-1998....133

CHAPITRE I - LA MISE EN PLACE DES STRUCTURES D'ACTIVITES ET DE REFLEXION : UN TREMPLIN D'INTERVENTION DES UNIVERSITAIRES DANS LA VIE DU FPI....135

I –LA CREATION DE LA CURFP ET LA CEPIF : UNE CONTRIBUTION DES UNIVERSITAIRES, ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE ET DU PRIMAIRE DANS L'IMPLANTATION DU FPI 135

1-La CURFP : Cellule coordonnatrice des activités de réflexion et d'encadrement des militants au FPI 135

2- La CEFPI : Une cellule des enseignants du primaire et du secondaire à l'image des universitaires en tout lieu....139

II-DE LA MISE EN PLACE DU SENAFOP ET LE CENAT A L'INTENSIFICATION DE LA FORMATION ET DE L'ENCADREMENT DES MILITANTS DU FPI PAR LES UNIVERSITAIRES 144

1-Le SENAFOP une structure d'activité et de réflexion destinée à la formation politique des militants....144

2-Naissance du CENAT : une structure destinée à la formation des militants sur des questions électorales....147

CHAPITRE II : MATERIALISATION DE L'ACTION DES UNIVERSITAIRES AU FPI....156

I : ROLE DES UNIVERSITAIRES DANS LE DOMAINE DE LA REFLEXION ET DE LA PUBLICATION....156

1-Dans le domaine de la réflexion 156

1-1-Les universitaires au sein du FPI : une contribution qualitative dans son orientation idéologique et sa ligne de conduite. 156

1-2-Les universitaires : principaux animateurs des activités de réflexions du FPI (colloques, séminaires et symposiums).....160

2-Dans le domaine de la publication......171

2-1-La publication des ouvrages. (Le projet de société et le programme de gouvernement du FPI). 171

2-2-Les publications dans les revues les cahiers du nouvel horizon et les cahiers du nouvel esprit. 172

II -ROLE DES UNIVERSITAIRES DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION POLITIQUE......179

1-La formation politique des militants FPI. 179

1-1-L'enseignement aux militants les idéaux du Front Populaire Ivoirien (FPI). 180

1-1-1-L'enseignement de l'idéologie et la ligne de conduite du PFI......180

1-1-2- L'enseignement des valeurs démocratiques aux militants......187

1- 2-Préparation des militants au recrutement de nouveaux adhérents et à l'organisation militante. 194

1-2-1-Préparer les militants au recrutement de nouveaux adhérents......195

1-2-2- La formation des adhérents à l'organisation militante. 200

1-2-3-La formation des militants à la maitrise des pratiques électorales 206

2-La formation des élus locaux. 210

2-1-La formation des candidats sur des questions électorales......210

2-2-La formation des élus locaux à la maîtrise du domaine. 215

III-LES APPAREILS IDEOLOGIQUES DU FPI : UN VIVIER D'INTELLECTUELS UNIVERSITAIRES......221

1-La primauté des universitaires dans la définition de la ligne politique et l'orientation idéologique du FPI à travers......222

2-Les universitaires : exécuteurs et garant de la ligne politique du FPI à travers le secrétariat général. 226

3-Universitaires comme agents de cautionnement et de légitimations des actes des organes du FPI à travers le comité de contrôle. 232

TROISIEME PARTIE : LES UNIVERSITAIRES : DE LA CONCEPTION DU PROGRAMME DE LA REFONDATION A L'EXERCICE DU POUVOIR D'ETAT 1999-2000 239

CHAPITRE I-LE PROJET DE SOCIETE ET LE PROGRAMME DE GOUVERNEMENT DU FPI : UNE EXPRESSION DES UNIVERSITAIRES DANS LA LIGNE DE CONDUITE ET L'ORIENTATION IDEOLOGIQUE DU FPI.....241

I-LE PROJET DE SOCIETE DU FPI : FONDER UNE NATION AFRICAINE DEMOCRATIQUE ET SOCIALISTE.....241

1-Sigmatisation de l'Houphouëtiste et le socialisme scientifique de Sékou Touré : un état de choses inacceptable. 243

2-Les propositions du Front Populaire Ivoirien : le socialisme démocratique ''un état de choses souhaitable''. 244

2-1-Une société spécifique 245

2-2-Une société libre......245

2-3-Une société moderne 246

2-4 - Une société riche et saine. 246

2-5 -Une société dévouée à la justice......247

II-PRESENTATION DU PROGRAMME DE GOUVERNEMENT DU FPI DIT : PROGRAMME DE REFONDATION. 248

1-La souveraineté. 248

1-1 -Les institutions.....248

1-2- L'exercice de la souverainiste par les citoyens au moyen de la décentralisation. ...249

1-3-La défiance et la sécurité comme gage de la souveraineté nationale.....250

1-4-La souveraineté dans les relations extérieures et sa manifestation régionale.....251

2 -L'économie. 251

2-1-Doctrine et orientation d'une économie sociale de marché. 252

2-2 -Politique des secteurs stratégiques. 253

3-Le bienêtre social 254

III- LES MANIFESTATIONS DE LA RUPTURE AVEC L'ORDRE NEOCOLONIAL : L'AVENEMENT DE LA POLITIQUE DE REFONDATION. 255

1-La politique de refondation : qu'est-ce que c'est ? 255

2-Les réformes politiques et institutionnelles 257

2-1-Les réformes politiques.....257

2-1-1-Au plan national.....257

2-1-2-Au plan international.....258

2-2-Les réformes institutionnelles 260

2-2-1 - La construction d'un Etat de droit.....260

2-2-2-La décentralisation 261

3-Les réformes économiques et socioculturelles.....263

3-1- Les réformes économiques 263

3-2-Les réformes socio-culturelles.....264

4-La mise en cause de la politique de refondation. 266

CHAPITRE II REFLEXION SUR LA PARTICIPATION DES UNIVERSITAIRES DANS LA VIE DU FPI.....268

I-LES LIMITES ET LES SATISFACTIONS.....268

1-Les limites 268

1-1- Les universitaires et l'animation du FPI : une action qui s'adresse essentiellement aux hommes instruits. 268

1-2-Les tendances ou courants au sein du FPI : baromètre de démocratie ou exemple de déviationnisme......271

2-Les universitaires ouvrent la voie à l'organisation militante.....276

2-1-La redynamisation du mécanisme de recrutement, d'adhésion et les structures de bases du FPI 277

2-2-Les mobilisations électorales suscitées par les formations politiques : à l'origine du succès électoral du FPI. 285

2-3 Le Front Populaire Ivoirien : un modelé de lutte démocratique en Côte d'Ivoire...297

2-4- La légitimation du FPI, à travers la qualité de ses hommes.....299

II-LE FPI A L'EPREUVE DU POUVOIR D'ETAT 305

1-L'absence de modules réelles préparant les dirigeants du FPI, à la gouvernance……...305

2-L'absence d'éthique politique et le manque de générosité politique de certains dirigeants.....307

CONCLUSION…….312

TABLES DES ANNEXES ET ILLUSTRATIONS.....326

SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES. 458

Résumé : La réinstauration du multipartisme en mai 1990 a profondément transformé le paysage politique ivoirien en y intégrant une pluralité d'intellectuels et de penseurs issus de diverses formations politiques. Depuis sa légalisation, le Front Populaire Ivoirien (FPI) s'est distingué par son attractivité auprès d'un nombre significatif d'universitaires, motivés par la perspective de conquérir et d'exercer le pouvoir étatique. Ces derniers ont joué un rôle central à trois niveaux fondamentaux pour comprendre leur influence sur la dynamique interne du parti : d'une part, dans le domaine de la réflexion théorique et de la production scientifique ; d'autre part, dans celui de la formation politique ; enfin, dans l'élaboration des orientations idéologiques et stratégiques du FPI. Bien que cette implication n'ait pas fait l'unanimité, elle a néanmoins permis, grâce à l'expertise intellectuelle apportée à tous les aspects de la vie partisane, au FPI de revitaliser ses structures de base. Aussi de concevoir un programme politique cohérent et mobilisateur, favorisant ainsi son essor.

Mots clés Multipartisme, Partis-Politiques, Universitaires, Animation

Abstract :

The reintroduction of multiparty politics in May 1990 profoundly transformed the Ivorian political landscape by integrating a plurality of intellectuals and thinkers from various political backgrounds. Since its legalization, the Ivorian Popular Front (FPI) has distinguished itself by its appeal to a significant number of academics, motivated by the prospect of gaining and wielding state power. These individuals have played a central role at three fundamental levels, essential for understanding their influence on the party's internal dynamics: firstly, in the realm of theoretical reflection and scholarly output; secondly, in political training; and finally, in shaping the FPI's ideological and strategic orientations. While this involvement was not universally accepted, it nonetheless enabled the FPI, through the intellectual expertise it brought to all aspects of party life, to revitalize its grassroots structures and to develop a coherent and mobilizing political program, thus fostering its growth.

Keywords: Multiparty, Political parties, Academics, Animation

.